

LES
OEUVRES
POSTHUMES
DE
M^R. CLAUDE.
TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE SAVOURET, Marchand
Libraire dans le Kalver-Straat.

M. DC. LXXXVIII.

Avec Privilege de Nosseigneurs les Estats.

A

SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE PRINCE D'ORANGE.

ONSEIGNEUR,

Aprés tant de marques de bonté que feu mon Pére a

reçû de vôtre Alteſſe Séréniſſime, au milieu de ſes mal-heurs, & dans les derniers jours de ſa vie, j'eſpére qu'elle ne deſagréera pas que je tranſmette à la poſtérité, ſous vôtre Nom Auguſte, ce qui me reſte de ſon débris, & de ſon naufrage.

Si luy-même, MONSEIGNEUR, avoit donné ces Ouvrages au public, je ſçay qu'il n'auroit pas manqué d'en faire hommage à vôtre Alteſſe Séréniſſime, & de lui conſacrer ces Monumens de ſon reſpect, de même que de la haute eſtime, &

de

de l'admiration qu'il avoit pour ses Heroïques Vertus.

Je ne fais donc, MONSEIGNEUR, en vous dédiant ses Oeuvres Posthumes qu'executer ce qu'il auroit fait luy-même, si la mort ne l'avoit prévenu. Et je m'acquitte de ce devoir avec d'autant plus de joye, qu'il me donne lieu de témoigner publiquement à vôtre Altesse Sérénissime la reconnoissance humble & sincére que j'ay de toutes ses faveurs envers moy, & envers ma famille.

Il y a long-tems, MONSEI-

SEIGNEUR, que je cherche à le faire d'une maniére convenable. Jusqu'icy les occasions ne s'en étoient point offertes, telles que je les aurois soûhaitées; n'ignorant pas que lors qu'il s'agit de paroître devant un Prince aussi grand, & aussi éclairé qu'est vôtre Altesse Sérénissime, on ne luy doit présenter que des objets qui soient, en quelque sorte, dignes de ses regards, & de ses réflexions.

Ainsi ne pouvant me promettre cet avantage de moi-même, j'ay eû recours à ces

Ouvrages de feu mon Pére, persuadé que vôtre Altesse Sérénissime, ne desapprouvera pas que j'approche d'Elle sous leur ombre, & que par ce moyen je tâche de m'acquitter envers Elle d'une partie de mes obligations.

Mais outre ce motif qui me regarde, il y a, MONSEIGNEUR, une raison plus considérable qui m'engage à ce que je fais aujourd'huy. C'est qu'il s'agit dans tous ces Ecrits, des droits & des intérêts de la Vérité. A qui donc les devois-je

adresser, qu'à Vôtre Altesse Sérénissime, qui soûtient ces droits & ces interêts avec tant de zéle, & qui en est un des plus fermes Appuis?

Oüy, MONSEIGNEUR, il n'y a personne au milieu de nous qui n'en soit témoin, & qui n'en doive rendre de continuelles actions de graces à Dieu; puisque c'est une marque que quelque irrité qu'il soit contre nous, il veut bien encore nous faire entre-voir, ce que du côté du monde, nous pouvons espérer de secours & de soulagement

ment dans nos maux.

Nous ſerions bien aveugles, MONSEIGNEUR, ſi nous ne le voyions pas. Il y a un ſçeau ſi authentique de ſon approbation ſur Vôtre Auguſte Perſonne, & de ſon bon plaiſir ſur la vocation importante à laquelle il Vous a appellé, qu'il eſt impoſſible à juger de l'avenir par le paſſé, de n'y pas reconnoître un des plus ſûrs fondemens de nôtre délivrance, & de nôtre conſolation.

Auſſi êtes Vous regardé de tous les mal-heureux,

com-

comme leur Pére. L'Etat Vous considére comme un Bouclier qui fait face à tous ses Ennemis. Et l'Eglise jette les yeux sur Vôtre Altesse Sérénissime, comme sur celuy que Dieu nous a donné comme un des plus Illustres Ministres de sa Puissance, & des ordres ineffables de sa Sagesse. Vous avez donc droit, MONSEIGNEUR, sur toutes nos veilles, & sur tous nos travaux, & nôtre devoir nous engage à Vous les consacrer,

En particulier, MONSEIGNEUR, ceux que

j'ay l'honneur de présenter maintenant, à Vôtre Altesse Sérénissime, sont tels que je ne craindray pas de dire, qu'Elle y trouvera par tout la Verité solidement établie, & dans les lieux où il le faut heureusement défenduë contre les erreurs, & les artifices qu'on a tâché dans tous les tems, & sur tout dans ces derniers Siécles, de luy opposer pour corrompre l'esprit, & le cœur des hommes. Mais Elle y trouvera aussi dequoy nourrir sa foy, & sa pieté, & se fortifier de plus en plus dans la

vraye

vraye Religion, dont Dieu luy a commis la protection.

Un de mes plus ardens désirs, MONSEIGNEUR, est qu'ils produisent ce fruit. Dans ce tems, sur tout, où nous avons la consolation de voir que la Gloire, que Vôtre Altesse Sérénissime, s'est acquise par tant de qualitez extraordinaires, qu'on ne trouve presque jamais rassemblées dans un même sujet; est encore rehaussée, & sanctifiée par celle qu'elle reçoit tous les jours des mains de la Piété & de la Réligion.

Je prie Dieu, MONSEIGNEUR, avec toute l'ardeur dont je suis capable, qu'il continuë à répandre sur Vôtre Auguste Personne, & sur celle de son Altesse Royale, l'Epouse Illustre qu'il vous a donnée, ses plus saintes & plus précieuses benedictions, qu'il affermisse de jour en jour la crainte de son Nom, & le sentiment de sa Paix dans vos consciences, & qu'il ne cesse jamais de vous regarder l'un & l'autre, comme les plus chers objets de ses soins

ſoins & de ſon amour. Je ſuis avec un tres-profond reſpect.

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Alteſſe Séréniſſime

Le tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidéle Serviteur

CLAUDE.

PRIVILEGIE.

DE Staten van Holland ende West-Vriesland, Doen te weten: Alsoo Ons vertoont is by PIERRE SAVOURET, Boeckverkooper tot Amsterdam. Dat hy Suppliant was druckende alle de naergelatene Wercken van Do. JEAN CLAUDE, in syn leven Predicant tot Charenton, buyten Parys, zoo in 't Frans als Latyn, 't welck den Suppliant met veel moeyten ende kosten was doende; ende beducht zynde dat sommige baetsoekende menschen, hem Suppliant daer inne moghten komen te onderkruypen, ende naer te drucken; zoo was den Suppliant, omme het zelve te prevenièren, genootzaeckt syn toevlucht te nemen tot Ons, ootmoedelyck versoeckende, dat het Ons geliefde den Suppliant te verleenen Octroy ofte Privilegie, voor den tydt van vyftien ofte twintigh achter een volgende jaren, dat niemandt soude vermogen de voorsz. naergelaten Wercken van Do. JEAN CLAUDE, ten deele ofte in 't geheel te mogen naer drucken ofte verkoopen, op seeckere pœne daer tegens te statuëren. SOO IST. Dat Wy de zaecke ende 't verzoeck voorsz. overgemerckt hebbende, ende genegen wezende ter beede van den Suppliant uyt Onse rechte wetenschap, souvraine macht ende authoriteyt, den zelven Suppliant geconsenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben, consenteeren, accorderen ende octroyeren mitsdezen, dat hy geduurende den tydt van vyftien achter een volgende jaeren, alle de Wercken van Do. JEAN CLAUDE, zoo in 't Frans als Latyn binnen den voornoemden Onzen Lande alleen zal mogen drucken, doen drucken, uytgeven ende verkoopen. Verbiedende daerom allen ende eenen yegelycken, de selve Wercken in 't geheel ofte deel naer te drucken, ofte elders naergedruckt binnen den zelven Onsen Lande te brengen, uyt te geven ofte te verkoopen; op verbeurte van alle de naergedruckte, ingebraghte ofte verkoehte exemplaren, ende een boete van drie hondert guldens daer en boven te verbeuren, te appliceren een derdepart voor den Officier die de calange doen zal, een derdepart voor den Armen, ter plaetse daer het Casus voorvallen zal, ende het resterende derdepart voor den Suppliant: alles in dien verstande dat Wy den Suppliant met dezen Onsen Octroye alleen willende gratificeren, door het naerdrucken van de voorsz. Wercken

ken

ken, daer door in geenigen deele verstaen, den inhoude van dien te authoriseeren ofte te advoueren, ende veel min de zelve onder Onse protectie ende bescherminge eenigh meerder credit aensien ofte reputatie te geven. Nemaer den Suppliant in cas daer in iets onbehoorlycks soude mogen influëren, alle het zelve tot synen laste zal gehouden wezen te verantwoorden, tot dien eynde wel expresselyck begerende, dat by aldien hy dezen Onsen Octroy voor de selve Wercken zal willen stellen, daer van geene geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie zal mogen maken, nemaer gehouden zal wezen het zelve Octroy in 't geheel ende zonder eenige omissie daer voor te drucken ofte te doen drucken; ende dat hy gehouden zal zyn een exemplaer van de voornoemde Wercken, gebonden ende welgeconditioneert te brengen in de Bibliotheecq van Onze Universiteyt tot Leyden, ende daer af behoorlyck te doen blyken, alles op pœne van het effect van dien te verliesen. Ende ten eynde den voornoemden Suppliant 't effect van dese Onse gunste ende Octroye moge genieten als naer behooren. Lasten Wy allen ende een yegelycken, die desen aengaen magh, dat hy den Suppliant van den innehouden van dezen, doen, laten ende gedogen, rustelyck, vredelyck ende volkomentlyck genieten ende gebruycken, cessérende alle beleth ter contrarie. Gedaen in den Hage onder Onsen grooten Zegele hier aen doen hangen, den xv September in 't jaer Ons Heeren ende Zalighmakers duyzent ses hondert seven en tachtigh.

GASP. FAGEL.

Ter Ordonnantie van de Staten.

PREFACE.

QUoy que le Monde aît sujêt d'être fatigué de ce grand nombre de Livres qu'on fait tous les jours, & qu'on lui doive assez de respect pour ménager sa patience; on est toutefois persuadé qu'il recevra favorablement ces Ouvrages de feu Monsieur Claude, & qu'il sçaura bon gré à ceux qui en procurent l'Edition. Son nom a été si célébre, & ce qu'il a mis au jour pendant sa vie a eû une approbation si générale, qu'on a lieu d'espérer, sur ce préjugé avantageux, le même succez, pour ce qu'on donne aujourd'hui aprés sa mort.

Il faut avoüer néanmoins qu'on a hésité quelque tems sur la publication de ces Ecrits. Car Monsieur Claude les ayant composez, pour la plusspart, comme en courant, au milieu du tracas des affaires, & de mille tristes dissipations, & n'ayant pas eû le loisir d'y mettre la derniére main, on craignoit de l'exposer. On en avoit d'autant plus de raison, qu'on sçait qu'il ne régardoit pas le Public avec cette fiére sécurité que nous voyons en plusieurs Auteurs; & qu'il ne s'estimoit pas assez infailli-

ble pour devoir acquiefcer à fes premiéres penfées. Son principe êtoit qu'un homme ne peut jamais trop reflêchir fur ce qu'il êcrit, & que quand il eft queftion de paroître aux yeux de tous, on ne fauroit s'y préfenter ni avec trop de chafteté, ni avec trop de fageffe. C'eft ce qui l'obligeoit à repaffer fouvent fur fes Productions, & à les retoucher avec févérité. Cela même le portoit à les communiquer toûjours à fes plus intimes amis afin d'en avoir leur jugement : & lors qu'ils ne lui refufoient pas leurs bons avis, on ne le voyoit jamais y réfifter. L'on ne fçauroit donc difconvenir qu'on n'ait dû craindre de compromettre une réputation qu'il s'êtoit acquife fi folidement.

Cependant aprés quelques réflexions on a crû devoir fe déterminer pour l'impreffion de ces différens Traitez ; car on a vû d'un côté que plufieurs perfonnes de mérite, de favoir, & de diftinction les demandoient avec empreffement, & qu'il y auroit eû quelque efpéce de dureté, d'ingratitude même de ne pas répondre à leurs defirs, & à leurs priéres. D'autre part on a confidéré que des fcrupules trop pouffez n'êtoient pas d'un tems comme celui où nous vivons, qu'il faloit avoir égard à l'état prefent de l'Eglife, & que puifque les fidelles en pouvoient recüeillir beaucoup de fruit, foit pour leur confolation particuliére, foit pour l'augmentation de leur foi, foit pour leur affermiffement dans la profeffion de la

vérité, on ne devoit pas les en priver.

Mais ce qui a le plus secondé ces considérations est qu'au fonds on a trouvé dans ces Ouvrages de Monsieur Claude, quoi qu'on l'y voie comme dans son naturel, tel qu'il pensoit, tel qu'il parloit ordinairement, cette même solidité, & cette même élévation qui lui étoient si particuliéres, & qui éclatent dans tous ceux que nous avons déja de lui; les matiéres y sont pourtant examinées avec ordre, avec justesse, & avec netteté. Souvent elles sont difficiles, & embarassées d'elles-mêmes; mais il a l'art de les mettre dans un si beau jour, & de les rendre si sensibles qu'elles peuvent étre de la capacité des plus petis, & des moins avancez. Ainsi l'utilité qu'on en peut retirer a paru si évidente, qu'on s'est fait un cas de conscience de les tenir plus longtems dans le secret, & dans les ténébres.

On a donc jugé à propos de commencer par l'impression de *sa Réponse à un Traité de l'Eucharistie*, qui fut autre-fois composé pour attirer dans l'Eglise Romaine M. D. D. L. T. Homme qui faisoit quelque figure parmi nous; & que ses emplois rendoient assez considérable dans une des Provinces de France. Sa Conversion, comme on parle aujourd'hui, tenoit au cœur à Monsieur le Camus, Evêque de Grenoble, maintenant Cardinal; c'est pourquoi il n'oublia rien de tout ce qu'il crût nécessaire pour son dessein: Et parce que la Dis-

pute que nous avons avec ces Messieurs touchant l'Eucharistie étoit toûjours le plus puissant obstacle de ces prétenduës Conversions, & qu'elle le fut en particulier de celle de Monsieur D.D.L.T. Monsieur de Grénoble s'appliqua à faire quelques *Reflexions* sur cette Controverse, afin de fasciner les yeux de son Prozélite, & de lui cacher par ce moyen plus aisément la monstruosité des dogmes de la Transsubstantiation, & de la Présence réelle. Il les fit donc; mais comme celui pour qui elles avoïent été destinées n'étoit pas des plus éclairez, elles furent d'abord envoiées à Paris, & d'abord aussi mises entre les mains de Monsieur Claude, avec priére d'y vouloir répondre.

De semblables affaires ne lui étoient pas nouvelles. Il y avoit déja long-tems qu'il se voioit recherché de toutes parts, & comme accablé pour ces sortes de sujets, par ceux qui avoient le moindre doute sur la Religion, & qu'on le fatiguoit même souvent par des Controversistes du plus bas ordre, qu'il traitoit quelque-fois selon leur mérite, mais que quelquefois aussi il étoit obligé d'écouter pour de certaines raisons. A peine fut-il Ministre de Charenton qu'il eut à soûtenir deux Conférences de cette nature, devant plusieurs Catholiques Romains, & quelques Protestants pour Mademoiselle de C. Son frére qui la pressoit incessamment de changer de Religion n'y opposa

qu'un

qu'un Prêtre, & un Abbé l'un & l'autre d'un fort petit génie. Il est étonnant que dans une Eglise, où l'on ne peut nier qu'il n'y ait d'habiles gens on eût fait un si mauvais choix : car ils firent si mal leur devoir, qu'on ne leur feroit pas l'honneur de parler d'eux ici, sans un incident, qui peut-être n'a point de semblable, qui marque un assez grand désordre d'esprit, & même la derniére de toutes les confusions. Car aprés une dispute de trois heures, le Prêtre ayant gardé quelque tems le silence, & sortant comme d'une extase, dit en s'adressà Monsieur Claude, *comment osez-vous soûtenir que la vraie Eglise est dans vôtre Société, puisque vous n'êtes pas même Chrêtiens? Ah!* lui répondit l'Abbé plus humble que son confrére, *que dites-vous-là, Monsieur, & pourquoi leur contestez-vous le nom de Chrêtiens, les Turcs ne le sont-ils pas ?* Cette censure surprit les Assistans, finit les Conférences, & apparemment les assoupit : car les Catholiques de leur côté prirent soin d'en empêcher l'éclat, & Monsieur Claude du sien, ne se mit pas beaucoup en peine de s'y opposer.

Dans la suite il fut toûjours ainsi agité. Il étoit sans cesse obligé d'écrire en une infinité de lieux, d'écouter toutes sortes de personnes, en un mot tout lui tomboit sur les bras, comme s'il eût été le seul de qui on pouvoit recevoir instruction. Quoi qu'en cela il suivît sa vocation, il ne laissoit pas d'en avoir souvent

du chagrin; car d'ordinaire les gens ne venoient à lui qu'aprés avoir pris leur parti, c'est-à-dire, qu'ils ne demandoient son entretien que pour mieux couvrir leurs désertions, ou pour faire plus de bruit dans leurs changemens. Ce fut par ces motifs que M. L. M. D. L. & M. L. C. D. R. son frére voulurent que pendant plus de trois mois il leur donnât une grande partie de son tems. Ce fut pour cela même encore que M. D. D. leur sœur soûhaita la Conférence qu'il eût avec un des plus distinguez Prélats du Royaume. Ce fut, enfin, ce qui poussa M. D. D. L. T. à désirer sa Réponce aux *Réflexions* de Monsieur de Grénoble.

Cette conduite ne fera pas assûrément honneur à ceux qui l'ont tenuë. Cependant nous en avons tiré cet avantage, qu'elle a fourni à Monsieur Claude les occasions de travailler pour sa Religion, & d'en établir de plus en plus les fondemens, & la vérité. Peut-être sans cela n'aurions-nous pas son dernier Livre contre Monsieur de Meaux, où il dévelope si bien tous les Sophismes de cet Evêque, & où il renverse si heureusement ses grandes machines de la Visibilité Perpétuelle de l'Eglise, de la néceſſité d'un Juge des Controverses autre que l'Ecriture, & de la succeſſion non interrompuë des Pontifes de Rome depuis les Apôtres jusqu'à nous. Peut-être encore n'aurions nous pas sans cela cette *Réponce à Monsieur de Grénoble* sur la matiére du

Sacre-

Sacrement. C'eſt de cette maniére que la lumiére ſort ſouvent du ſein des tenébres, & le bien du mal.

Nous le devons reconnoître à l'égard de Monſieur Claude; car pour ne parler que de ce dernier Ouvrage, il eſt conſtant qu'il y fait triompher la foy de nos Egliſes ſur l'Euchariſtie, de celle que le Papiſme s'en eſt forgée depuis quelques ſiécles. Il y ſuit ſon Averſaire pas à pas, il y réfute toutes ſes Réflexions l'une aprés l'autre, & non content d'en découvrir la foibleſſe, & l'illuſion, il en fait de ſa part de contraires qui montrent combien nôtre créance ſur cet Auguſte Myſtere eſt conforme à l'Ecriture, & aux plus pures lumiéres du bon ſens, & de la raiſon. C'eſt l'ordre qu'il obſerve depuis le commencement juſqu'à la fin, & qu'il étoit d'autant plus néceſſité de garder, qu'il s'agiſſoit d'un côté, de guerir un eſprit des fauſſes impreſſions qu'on lui avoit données, & de lui faire voir de l'autre, la pureté de nos ſentimens.

Au reſte, comme on ne ſauroit être plus moderé que Monſieur Claude l'a été dans tous ſes Ouvrages, lors même qu'il a écrit contre les gens du monde les plus emportez, & qui ne gardoient aucune meſure de bien-ſeance avec lui; on pourra trouver étrange que dans celui-ci il ait emploié quelque-fois des expreſſions un peu fortes, & qu'il n'y ait pas eû autant d'égards qu'il ſemble qu'il y en devoit avoir. Ne faut-

faut-il pas ménager tous les hommes, & les Evêques sur tout ! Mais on a plusieurs choses à répondre là-dessus ; car quand Monsieur Claude mit la plume à la main, il ignoroit absolument que ce fût à Monsieur de Grenoble qu'il répondoit. Sa pensée ne se porta que sur quelqu'un de ces Missionnaires du commun, dont il savoit que Messieurs de l'Eglise Romaine ne se soucioient pas extrémement de hazarder la réputation, & il n'en fut desabusé que long-tems aprés. D'ailleurs l'Auteur *des Réflexions* paroît par tout si plein de confiance, quoi qu'il n'en ait aucun sujêt, si satis-fait du tour qu'il donne à sa matiere, quoi qu'on n'y voie rien de surprenant, & si persuadé de la bonté de sa Piéce, quoi qu'elle ne soit qu'une suite continuelle de fausses lueurs, qu'il n'étoit pas possible de le laisser dans son erreur, ni de s'empêcher quelquefois de le relever. Ajoûtez à cela que lorsque Monsieur Claude fit sa *Réponse*, son intention n'étoit nullement de la faire imprimer ; & qu'enfin s'il y témoigne quelques mouvemens d'indignation, les fautes qu'il avoit à reprendre, soit dans l'établissement de la question, soit dans les raisonnemens, soit dans les allégations, sont telles qu'elles l'excusent facilement.

C'est ce qu'on avoit à dire sur *les Réflexions de Monsieur de Grenoble*, & sur *la Réponse de Monsieur Claude*. On y a joint quatre Lettres qui en dépendent, & dont pour cette raison c'étoit ici la véritable place. Il y en a deux

de

de Monſieur Claude, & deux de Monſieur *D.D. L.T.* qui confirment ce que nous avons dit de lui, & tout ce que nous ſavons des voies ſourdes, & obliques qu'on emploie pour la Propagation de la Foi Romaine. Celles de Monſieur Claude contiennent des inſtructions importantes, l'on ne ſera donc pas marri de les lire.

Il y a de l'apparence qu'on ne le ſera pas non plus de voir le *Traité de la compoſition d'un Sermon*, qui vient enſuite, & que Monſieur Claude dicta autrefois en faveur d'une perſonne qui lui étoit chére, & pour l'avancement de laquelle on ne pouvoit s'intereſſer plus fortement qu'il faiſoit. Le Traité peut être profitable & à ceux qui entendent les Prédications, & à ceux qui les font. Ceux qui les entendent y apprendront à en former un droit jugement, à diſcerner le ſolide de l'apparent, & à ne pas donner leur approbation à ce qui bien ſouvent ne le mérite pas. Ceux qui les font y trouveront les juſtes régles qu'ils doivent ſuivre pour ne s'égarer jamais, & pour ne rien dire que de bon, & de digne de la Chaire Evangélique.

C'eſt l'effet que Monſieur Claude s'eſt propoſé de produire par ce Traité, & que juſqu'à préſent perſonne, qu'on ſache, n'avoit eû en veuë. Comme cette matiére a diverſes faces, ceux qui en ont écrit, l'ont priſe ſeulement par quelqu'une de ſes parties, & par ce qui leur en convenoit le mieux. Les uns ſe ſont attachez à ce que nous pouvons appeller le dehors

ture, il y en a de Théologiques, il y en a de civilité, il y en a de consolation, il y en a qui regardent ce tems d'oppression, & de calamité, & toutes en un mot sont d'un stile & d'un caractére à ne pas déplaire. On en composera le dernier Volume, parce qu'on en doit encore reçevoir un tres-grand nombre d'autres que plusieurs personnes, avec qui Monsieur Claude avoit commerce, ont promis d'envoyer. Et comme on ne peut pas connoître tous ceux qui en peuvent avoir; on use à cet égard de quelque délai, afin qu'ils ayent le tems d'en pouvoir donner communication, & c'est ce dont on les prie tres-instamment.

Voilà en quoi consisteront *les Oeuvres Posthumes de Monsieur Claude*. On y auroit joint avec plaisir quelques-uns de ses Sermons: mais comme il n'en faisoit que de simples Analises, des Analises même si abrégées que lui seul souvent en pouvoit comprendre le sens, on voit assez que cela n'est pas possible; Cependant si dans la suitte on apprend que le Public les veüille agréer, tels qu'on les a, on ne lui refusera pas cette satisfaction.

Il est surprenant qu'un homme dont la vie n'a pas été des plus longues, puisque Monsieur Claude n'a vêcu que jusqu'à l'âge de soixante huit ans, ait écrit autant qu'il a fait; principalement aprés en avoir passé la plus grande partie dans l'accablement des affaires, & dans l'amertume des afflictions de l'Eglise:

mais

Il divise son Traité en autant de parties qu'il y en a dans un Sermon. D'abord il donne son jugement sur ce qu'on appelle la Connexion; c'est-à-dire, la liaison d'un Texte avec ce qui le précéde, mais il n'y insiste pas beaucoup. Il passe en suite à la Division, & en marque les divers genres; & parce que c'est ordinairement d'elle que depend la clarté, & l'œconomie d'un discours, il enseigne par quatorze regles de quelle maniére on la doit faire. De la Division il vient à la Tractation, c'est-à-dire, au corps de l'explication qu'on fait des passages de l'Ecriture, & ceci est le fort de l'Ouvrage: car il y parle du choix des Textes, des préceptes généraux qu'on doit toûjours avoir devant les yeux, & dont il ne se faut jamais écarter en les éclaircissant, & des diférentes voyes qu'on peut tenir pour les traiter, de la voie de l'Explication, de la voie des Réflexions, de la voie de l'Application perpétuelle, & de celle des Propositions. Il nous donne aprés cela ses enseignemens & à l'égard de l'Exorde, & à l'égard de la Conclusion, enfin il ne laisse rien de considérable sans examen, & même sans un examen raisonné, rien surquoi il n'ouvre plusieurs sources d'Invention, rien qu'il n'apuye sur de bons exemples. Nous ne craindrons donc pas de dire que ce Traité est assez achevé, & qu'il ne reste qu'à souhaiter que ceux qui sont plus appellez que les autres à en profiter, le met-

tent

tent heureusement en pratique.

Leurs engagemens à cela ne sçauroient êtr plus forts qu'ils le sont. La Prédication est au jourd'hui sur un pied à faire trembler les plu grands hommes. L'on n'y veut rien de faux ni de rampant, ni de médiocre. L'on veut au contraire que tout y soit solide, grand, & beau. Que tout y réponde à la Majesté de Véritez qu'on préche, & à la sainteté de la Religion qu'on annonce: & on a raison, puisq que c'est le vrai moyen d'imprimer dans le cœur des hommes le profond respect qu'on en doit avoir. Ainsi les Ministres de l'Evangile ne peuvent s'occuper avec trop de soin à bien remplir cette partie du culte Divin, & c'est à cela qu'ils seront fort aidez par ce Traité, car c'est où tendent toutes ses maximes; & où, pour peu qu'on les étudie, & qu'on ait d'ailleurs de naturel, on pourra facilement parvenir.

Si on ne vouloit rendre compte au Public que de ce qui est dans ce premier Volume, on finiroit ici cette Préface; mais aiant dessein de marquer tous les Ouvrages de Monsieur Claude qu'on doit mettre sous la presse, on ajoûtera qu'on a resolu d'en donner encore quatre autres. Le second & le troisiéme contiendront son *Traité de Jesus-Christ* Traité qu'il dicta autrefois, comme celui *de la Composition d'un Sermon*, pour l'instruction de la même personne dont nous avons déja parlé. Traité ample,

ple, & dans lequel il raméne tout ce que la Théologie a pour objet, dans l'Evangile, & dans l'Oeconomie du Sauveur. Il y considére ces cinq choses capitales. Premiérement le principe par lequel Jesus-Christ est venu au monde. 2. Les dispositions qui l'ont précédé. 3. Sa Personne & ses Natures. 4. Ses Offices, ou ses Charges. 5. Ses deux états, l'un d'abaissement, & l'autre d'exaltation. Le champ, comme on voit, est vaste, & engage à un travail assez considerable; Monsieur Claude pourtant n'en fut pas éfrayé, il executa son plan sans en rien oublier; & par l'exactitude qu'il y a apportée, on reconnoîtra qu'il n'a voulu fuïr aucune des choses qui y avoient quelque part, ni même aucune de celles qui y avoient quelque rélation.

Le quatriéme Volume sera de divers Traitez particuliers, & de diverses Piéces, qui bien qu'incomplétes, ne seront pas neantmoins sans utilité. On y verra, par exemple, un *Traité du peché contre le Saint Esprit*, un autre *de la Justification*, un autre *de l'Election & de la Reprobation*, un commencement de Commentaire *sur l'Epître aux Romains*, & ainsi de quelques-autres, qu'on a estimé devoir rassembler de la sorte, parce qu'excepté quelques-uns, le reste se trouve également dans le cas de défectuosité. Le cinquiéme enfin renfermera *les Lettres de Monsieur Claude* qu'on a ramassées. Ces lettres sont de differente na-

ture, il y en a de Théologiques, il y en a de civilité, il y en a de consolation, il y en a qui regardent ce tems d'oppression, & de calamité, & toutes en un mot sont d'un stile & d'un caractére à ne pas déplaire. On en composera le dernier Volume, parce qu'on en doit encore reçevoir un tres-grand nombre d'autres que plusieurs personnes, avec qui Monsieur Claude avoit commerce, ont promis d'envoyer. Et comme on ne peut pas connoître tous ceux qui en peuvent avoir; on use à cet égard de quelque délai, afin qu'ils ayent le tems d'en pouvoir donner communication, & c'est ce dont on les prie tres-instamment.

Voilà en quoi consisteront *les Oeuvres Posthumes de Monsieur Claude.* On y auroit joint avec plaisir quelques-uns de ses Sermons: mais comme il n'en faisoit que de simples Analises, des Analises même si abrégées que lui seul souvent en pouvoit comprendre le sens, on voit assez que cela n'est pas possible; Cependant si dans la suitte on apprend que le Public les veüille agréer, tels qu'on les a, on ne lui refusera pas cette satisfaction.

Il est surprenant qu'un homme dont la vie n'a pas été des plus longues, puisque Monsieur Claude n'a vêcu que jusqu'à l'âge de soixante huit ans, ait écrit autant qu'il a fait; principalement aprés en avoir passé la plus grande partie dans l'accablement des affaires, & dans l'amertume des afflictions de l'Eglise:

mais

mais on doit sçavoir qu'il étoit naturellement laborieux, qu'il n'emploioit jamais ses momens de loisir que dans son étude, que son esprit concevoit, & enfantoit assez aisément, & qu'il y a eû peu de personnes à qui les occasions d'écrire se soient présentées plus fréquemment qu'à lui. Si Dieu eût voulu le rendre à nos vœux, & lui prolonger ses jours, nous en aurions obtenu sans doute de nouveaux Ouvrages. Il y avoit long-tems qu'il en méditoit un sur la Vérité de la Religion Chrêtienne. On lui en a souvent entendu faire le projet. En général, disoit-il, je prouverois 1. qu'il y a un Dieu. 2. Qu'il y doit avoir une Religion afin que ce Dieu soit servi. 3. Que cette Religion ne peut être que la Chrêtienne. 4. Et qu'entre les Sectes qui divisent le Christianisme, la Reformée est la meilleure, la plus pure & la plus Chrêtienne. Et par ce qu'il ajoûtoit sur chacun de ces Articles, il faisoit bien juger qu'il auroit heureusement travaillé là-dessus; mais il n'a jamais pû trouver un tems favorable pour le faire.

Il ne faut pas douter qu'il n'eût aussi répondu aux deux derniers Volumes de Monsieur Arnaud *de la Perpétuité de la Foi sur l'Eucharistie*. Ce n'est pas qu'il ne fût ennuyé de cette Dispute. Il se plaignoit que dans ces gros Livres qu'on a vûs, Monsieur Arnaud ne donnoit qu'un air nouveau à ce que le Cardinal du Perron, & les autres Controversistes

avoient

avoient écrit, & à quoi on avoit déja répondu mille & mille fois, qu'on ne pouvoit que rebatre les mêmes choses, & qu'il n'y avoit rien là que de chagrinant. Etant neanmoins persuadé qu'il y alloit de l'intérêt de sa Religion, & de la Vérité, il auroit assûrément passé pardessus toutes ces considérations pour deffendre sa cause, s'il ne nous eût pas été enlevé. Ce qui fait parler si positivement, c'est qu'on a trouvé dans son Cabinet une partie des materiaux qu'il avoit amassez pour cet effet, & en particulier beaucoup d'argumens négatifs, qui montrent que les Péres n'ont jamais crû la Transsubstantiation, ni la Présence réelle, c'est-à-dire, des raisons tirées du silence que ces Anciens Docteurs de l'Eglise gardent en une infinité d'endroits sur ces dogmes étranges, & où pourtant, supposé qu'ils les ayent crûs, comme l'Eglise Romaine le prétend, il n'est pas concevable qu'ils s'en soient tûs, puisque la force de la matiére les y conduisoit naturellement.

Enfin il est certain que Monsieur Claude auroit été encore plus loin, & que le Livre de Monsieur Nicole intitulé, *les P. R. convaincus de Schisme*, ne seroit pas demeuré sans replique de sa part. Si le tems auquel cet Ouvrage parut n'eût pas été aussi facheux qu'il l'étoit, il s'y seroit appliqué dés lors; mais c'est ce que tout homme sensé jugera qu'il ne pouvoit faire. Car outre que l'état où nos affaires étoient alors en France, l'appelloit au secours d'une

infinité

infinité d'autres maux plus pressans que celui-là, il est constant de plus qu'il n'auroit pas trouvé pour l'impression de cette Réponce, la même facilité qu'il avoit trouvée auparavant pour celle qu'il fit à Monsieur de Meaux. L'Inquisition à l'égard des Livres, étoit déja si sévére par tout le Roïaume, qu'on avoit visité les Bibliotheques des Ministres pour en enlever tous nos Auteurs, & les condamner à l'interdit, que n'auroit-on donc pas fait contre les nouveaux Ouvrages de nos Pasteurs? Ne les auroit-on pas regardez comme autant d'attentats contre l'authorité Roïale, & par conséquent comme autant de sujets d'indignation contre des malheureux, qu'on avoit résolu de sacrifier à la passion d'un Clergé, qui depuis long-tems demandoit, & pressoit leur ruïne, & leur extirpation.

Ce fut donc ce qui arrêta Monsieur Claude à cet égard, pendant qu'il étoit encore en France. Pour le Livre de Monsieur Nicole dans le fond, il n'en avoit pas une grande estime. Il le considéroit comme un amas de faux raisonnemens, capables de tromper les simples, à la vérité, & de jetter de la poudre aux yeux de ceux qui pour conserver leur temporel, étoient bien aises de colorer leur lâcheté; mais non de séduire ceux qui avoient quelque lumiére, & quelque amour pour leur Religion; ainsi la Refutation ne lui en auroit pas été difficile. Par les principes qu'il a établis, & soûtenus dans *sa Deffense de la Réformation*, & dans son Livre contre Monsieur de Meaux, il

paroît qu'on n'avance rien témérairement. Pour peu qu'on les étudie on y trouve la source des solutions aux objections surannées que nos Aversaires nous font aujourd'huy sur la matiére de l'Eglise, & que Monsieur Nicole ne fait pas difficulté de faire revivre, & de produire, à l'imitation de Monsieur de Meaux, comme si elles êtoient nouvelles, quoi qu'à les bien considérer, toute cette nouveauté ne consiste que dans le tour, & dans les expressions. Par exemple, avec quelle pompe Monsieur Nicole n'étale-t-il pas *cette nouvelle espèce de Concile composé, non de Papes, de Patriarches, d'Evêques, d'Abbez, & de Sçavans, mais de Laïques, d'enfans, de filles, de femmes, d'artisans, de gens de travail, de simples, & d'ignorans?* De la maniére dont il nous en parle vous diriez qu'il a fait la découverte d'une cinquiéme partie du Monde. On apperçoit sans peine au travers de son discours, que cette production de son esprit l'a agréablement frappé, & que la joye s'en est répanduë dans son ame. Il s'en applaudit & s'en félicite, il en fait la matiére de plusieurs Chapitres, il ne la quitte que pour la réprendre un moment aprés, tant l'idée lui en plaît, & flatte son imagination. A la bonne-heure qu'il se donne ce plaisir, il est bon quelque-fois de prendre du relache! Mais qu'il nous soit au moins permis de lui demander pour nôtre propre satisfaction, d'où lui est venuë cette noble pensée? Sont-ce donc les Anciens Péres, & son S. Augustin qui la lui ont sug-

suggerée? Mais on doute qu'il en trouve aucune trace dans leurs Ecrits? Sont-ce ses propres Docteurs, S. Thomas, Vasquez, Stapleton, Bellarmin, & du Perron? Mais ne cherchez pas dans ces bonnes gens ni tant d'esprit, ni tant d'élévation? Ils ont marché dans le chemin battu. Sont-ce ses anciens Amis? Mais ils ne s'en étoient pas encore avisez? Qu'est-ce donc? Ce n'est que cette vieille complainte tant de fois rebatuë, & tant de fois repoussée, un peu replastrée simplement, que, *s'il est toûjours permis à châque fidéle d'examiner les Doctrines de la Religion par la Parole de Dieu, & de ne s'en pas rapporter aveuglément aux Décisions des Conciles, c'est égaler leur Capacité à celle de ces Conciles mêmes, & leur donner une présomption criminelle.* Voilà proprement ce que c'est, & à quoi tout ce fracas aboutit. Un autre que Monsieur Nicole auroit dit la chose naturellement. Monsieur de Meaux dans ces derniers tems en a ainsi usé; mais cela a paru trop commun à Monsieur Nicole, & trop trivial. Il a donc fallû chercher quelque agréement nouveau à cette affaire, qui pût donner dans la vûë, & c'est ce que fait heureusement l'idée d'un Concile. Car qui ne s'étonnera de ne voir dans un Concile que *des laïques, des enfans, des filles, des femmes, des artisans, des gens de travail, des simples, & des ignorans,* qui conférent ensemble, & qui délibérent sur les matiéres de Religion? Aprés un assemblage si étrange où ne se trouvent *ni Papes, ni Patriar-*

 ches

ches, ni Evêques, ni Abbez, ni Sçavans; le moyen de ne pas abandonner à Monsieur Nicole tous nos pauvres gens, & tous nos idiots? De si épaisses ténébres ne doivent-elles pas céder à de si grandes lumiéres? Ouy sans doute. Que seroit-ce donc s'il en avoit rassemblé tous les rayons? On a remarqué que dans cette pompeuse image qu'il nous a fait de ses Conciles, par opposition aux nôtres, il en a oublié une des plus nobles parties: qu'il y fait entrer des Evêques, des Abbez, & des Sçavans, & n'y donne aucun rang aux Archevêques, & on s'en est étonné. Car outre que son tableau auroit été achevé, & n'auroit pas, par conséquent, manqué d'éblouïr & de confondre tout par cet amas d'éclat & de splendeur, on sçait encore qu'il a assez d'obligation à ces Primats de la Hiérarchie de l'Eglise, pour avoir dû s'en souvenir.

Cependant qu'il nous permette de lui dire en deux mots, car c'est ici une Préface, & non un Traité de Controverse, que pas un de nous n'a jamais prétendu faire un Concile de nos *simples*, & de nos *ignorans*. Il ne trouvera dans aucun de nos Auteurs rien d'approchant. Son humeur enjoüée nous prête cette charité. Nous sommes persuadez que des Docteurs sont plus capables de juger des Points de la Religion qu'eux: mais nous sommes persuadez en même tems que les jugemens de ces Docteurs ne sont pas infaillibles; & que puisque l'expérience nous fait voir qu'ils se sont trompez souvent, lors même qu'ils ont

été

été assemblez en Concile, chaque fidelle est obligé d'examiner leurs Décisions, & de les comparer avec la Parole de Dieu; que c'est un droit que Dieu leur a communiqué en leur donnant une raison & une conscience, que l'intérêt de leur salut appuye, que l'Ecriture authorise, & dont par conséquent on ne les peut dépoüiller qu'injustement. C'est ce que Messieurs de Port-Royal eux-mêmes ont puissamment soûtenu en plusieurs endroits, dans leurs Lettres sur l'Herésie imaginaire, dans leur Deffense du Nouveau Testament de Mons, contre l'Ordonnance de l'Archevêque de Paris, dans leurs Abus & Nullitez contre l'Ordonnance subreptice du même Archevêque, & ailleurs. C'est ce que Monsieur Claude a fortement prouvé dans *sa Deffense de la Réformation*, & qu'il a mis encore en une pleine évidence dans sa *Réponse à Monsieur de Meaux*. C'est enfin ce dont nous sommes tres-convaincus par un nombre presqu'infini de Raisons. Si nous croyons mal, que Monsieur Nicole suive nos preuves l'une aprés l'autre, & les réfute ainsi solidement; & alors nous verrons, qui de nous ou de lui a tort, pour nous ranger du bon côté. Mais c'est ce qu'il n'a pas fait encore, & qu'on peut assûrer qu'il ne fera même jamais. Dans son Livre des *Prétendus Reformez convaincus de Schisme*, il attaque Monsieur Claude, en prenant de ses preuves ce qu'il en a voulu prendre, & en laissant le reste, qui peut-être l'incommodoit trop. Ce procedé n'est pas nouveau, & ne nous surprend

pas;

pas ; nous sçavons que ces Messieurs s'imaginent toûjours avoir suffisamment satisfait à leur devoir, pourvû qu'ils composent des Livres, & qu'ils puissent dire qu'ils ne sont pas demeurez court : & que bien qu'ordinairement ils passent sous silence les principales choses ausquelles ils devroient répondre, ils ne manquent pas de chanter victoire, & de se jetter ensuite dans les lieux communs de leurs declamations. Mais quoi que cette conduite soit assez ordinaire, elle n'en est pourtant pas moins odieuse, & c'est ce qui nous fera dire, que si l'on n'avoit égard qu'à eux, on feroit bien de les abandonner à leur endurcissement volontaire ; car puis qu'ils ne veulent rien entendre, c'est une marque évidente qu'ils sont du nombre de ceux que Jesus-Christ a résolu de laisser dans leur aveuglement. Néanmoins comme ils essayent par ce moyen de corrompre le plus qu'ils peuvent de personnes, ce qu'il semble qu'on ne devroit pas faire en leur faveur, puis qu'ils en sont si indignes, devient necessaire à cause de ceux qu'ils pourroient entrainer dans la perdition, & dont le salut nous doit toûjours être cher. C'est sur ce fondement que Monsieur Claude avoit destiné quelques-uns de ses momens à la Réfutation de Monsieur Nicole. Il n'y put pas travailler dés qu'il fut dans ces Provinces. A peine eut-il goûté quelque répos, qu'on l'obligea de s'occuper à un autre Ouvrage qui a fait assez de bruit dans le Monde. Depuis sa santé fut si infirme que toute étude d'applica-

tion lui fut comme deffenduë, jusqu'à-ce, qu'enfin, perdant peu à peu ses forces, il a été couché dans le tombeau.

La perte de Monsieur Claude nous doit être donc un sujet de douleur, puis qu'avec lui nous avons perdu tant de choses dont il auroit enrichi l'Eglise, & dont nous aurions maintenant un si grand besoin. Mais comme les Voies de la Providence nous sont cachées, c'est à nous à en adorer les profondeurs, & à tâcher cependant de faire un saint usage de ce que nous avons d'Ecrits de ce bien-heureux Serviteur de Dieu. Nous y recevrons une bonne Pâture, & telle qu'il nous la faut. Car entre toutes les choses qui l'ont rendu recommendable, & qu'on a remarquées en lui, celle-cy en est une des principales, c'est que jamais il ne s'est éloigné des sentimens reçûs, & authorisez dans nos Eglises; on l'y a toûjours vû inviolablement attaché, & les soûtenant de tout son pouvoir, & de tout son poids. Dans les matiéres d'Ecole où chacun a la liberté de son jugement, il a bien pû avoir quelque nouvelle maniére de les expliquer; mais outre qu'en tout cela il a été d'une grande sobriété, & d'une charité exemplaire, qu'il en parloit avec retenuë, & ne condamnoit personne; ses pensées particuliéres de plus, n'ont jamais regardé aucune des Doctrines essentielles de la Religion; & celles-là même qu'elles ont regardé, n'en ont reçû que plus de jour, & plus de lumiére. Quoi qu'il en soit,

soit, jamais homme ne fut plus Orthodoxe jamais homme ne fut plus ennemi des Nouveautez; jamais homme ne fût plus pénétré de sa Religion; jamais homme ne l'a plus aimée. Dieu veüille bénir sa Memoire au milieu de nous, & accompagner ses Travaux de l'efficace de sa Grace, & de la vertu de son Saint Esprit.

Errata.

Page	Ligne	Faute	Correction
10.	26.	ces	les
20.	10.	baptize	baptizé
63.	14.	sens	sang
66.	1.	en	effacez *en*
81.	19.	le sens	les sens
97.	16.	qu'à Céne	qu'à la Céne
127.	26.	coire	croire
264.	4.	fortes	forcées
169.	3.	je	se
191.	19.	sût	fût
217.	14.	éloigne	éloigné
228.	34.	l'Evangile	l'Eglise
244.	5.	vouloir.	parfaire
287.	27.	quand	car
316.	5.	aime	aimoit
324.	4.	pechez nous	pechez que nous
382.	22.	ait	a
	23.	il	qu'il
390.	34.	ses	leurs
392.	7.	il	qu'il
450.	2.	Dieu	David
469.	3.	nu	un
473.	18.	mette	mettre
487.	13.	les	le



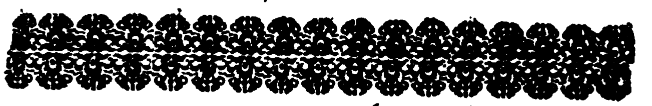
On voit dans ce portrait une image fidéle
De cet illustre Conffesseur,
Qui de la verité fut le grand Défenseur
Des Pasteurs de l'Eglise un glorieux modéle
Le Soutien de la foy, jusqu'au dernier moment,
Et d'un Siecle éclairé la gloire, et l'ornement.

RÉPONSE
DE
M^R. CLAUDE
A
UN TRAITÉ DE L'EUCHARISTIE
ATTRIBUÉ A M^R. LE CARDINAL
LE CAMUS
ÉVÊQUE DE GRENOBLE.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE SAVOURET,
Marchand Libraire dans le Kalver-Straat.

M DC. LXXXVII.
Avec Privilege de Nosseigneurs les Etats.



TRAITÉ SUR LA MATIÉRE DE L'EUCHARISTIE

PAR

MONSIEUR LE CARDINAL

LE CAMUS

ÉVÊQUE DE GRENOBLE.



ONSIEUR,

Pour n'être pas entiérement ingrat aux graces que je reçois continuellement de vous : je ne vous dissimulerai point que j'ai demandé instamment à Dieu par mes priéres, qu'il vous éclairât pour connoître les veritez de l'Evangile, dont la pureté est inconnuë dans la Religion que vous professez. Je m'estimerois heureux si je pouvois y contribuër quelque chose de ma part. C'est ce qui m'oblige, Monsieur, de vous prier de jetter les yeux sur ces Réflexions que je prens la liberté de vous presenter, qui vous feront voir, à mon avis, assez clairement la presence réelle du Corps, & du Sang de Jesus-Christ, dans le saint Sacrement de l'Autel, étant bien persuadé de deux choses; la premiere, que si vous la connoissiez vous l'embrasseriez infailliblement ; l'autre que si un jour vous conveniez avec nous de cette verité,

vous ne contesteriez pas beaucoup sur les autres, & c'est ce qui a fait que je me suis particuliérement attaché à celle-ci, comme à celle qui est la plus contestée. J'espére, Monsieur, qu'ayant vû ces réflexions avec un peu d'application, vous ne m'en sçaurez pas mauvais gré.

RÉPONSE DE MONSIEUR CLAUDE.

M*ONSIEUR*,

On ne peut que sçavoir bon gré à l'Auteur de ces Reflexions, de ce que vous croyant dans l'erreur, il s'interesse pour vôtre salut, autant, dit-il, par ses priéres, que par ses éclaircissemens. Jusques-là c'est l'effet d'un zele, & d'une charité, qui dans leur notion génerale ont quelque chose de loüable, & qui ne pechent que par une mauvaise application. Mais il ne doit pas aussi trouver étrange que par de mêmes principes plus heureusement appliquez, on s'intéresse pour le retirer de l'erreur où il est lui-même, & qu'on y employe les mêmes moyens dont il s'est servi. Nôtre action sera plus agréable à Dieu que la sienne, parce que la sienne venant d'un faux zele, & d'une charité trompée, ne sçauroit avoir en effet pour fin que vôtre égarement: au lieu que la nôtre ayant la vérité pour régle, ne se proposera dans le fond que sa conversion, & la gloire de Dieu. Pour cet effet, aprés avoir imploré pour lui le secours du Ciel, on fera deux choses: on répon-

pondra premiérement à ses Réflexions, & en suite on mettra en avant des Réflexions opposées à mesure qu'on réfutera les siennes.

PREMIERE RÉFLEXION.
de Monsieur le Camus.

Nôtre different n'est pas, si Jesus-Christ a prononcé ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang: ma chair est vrayement viande, mon sang est vrayement breuvage*: nous en convenons tous; La question est, si quand il a parlé si souvent de sa chair & de son sang, *il vouloit en effet parler de sa chair, & de son sang*: quand il a dit, *ceci est mon corps*, s'il vouloit dire, *que c'étoit vrayement son corps, ou que ce n'étoit pas son corps*. Nous suivons l'affirmative, & nous disons que J. C. parloit sincérement & véritablement de son corps, & qu'il n'entendoit autre chose que ce que ces paroles signifient prises en leur sens naturel. Nos adversaires suivent la négative, & disent que quand J. C. parloit de son corps il n'entendoit pas parler de son corps, *mais de tout autre chose qui n'étoit pas son corps*, c'est-à-dire, de la figure de son corps. Ainsi quand il disoit *ceci est mon corps*, c'est comme s'il eût dit, ceci n'est pas mon corps, ce n'en est seulement que le signe: quand il disoit, *ma chair est vrayement viande*, c'est comme s'il eût dit, ma chair n'est pas vrayement viande; Qui a plus de raison, ou ceux qui croyent simplement ce que Nôtre Seigneur a dit, ou ceux qui prennent le contradictoire? & qui défere plus à ses paroles, ou ceux qui les recoivent comme elles sortent de sa bouche sans y rien changer, ou ceux qui croyent tout le contraire?

RÉPONSE DE MONSIEUR
Claude à la I. Réflexion.

Il ne s'agit, ni de sçavoir si Jesus-Christ a *voulu*

parler en effet de ſa chair & de ſon ſang, ni s'il a voulu dire que *c'eſtoit vrayement ſon corps*, ou *que ce n'étoit pas ſon corps*, ni *s'il a parlé ſincérement & véritablement*. Tout ce diſcours n'eſt qu'illuſion. Il s'agit de ſçavoir en quel ſens Jeſus-Chriſt a dit, que ſa *chair eſt vrayement viande & ſon ſang vrayement breuvage*. L'Auteur des Réflexions veut qu'il ait entendu, que ce ſoit une viande vrayement corporelle, c'eſt-à-dire, qui ſe mange de la bouche du corps. Nous diſons que c'eſt une viande ſpirituelle, qui à l'égard de l'ame, a véritablement les mêmes qualitez qu'une viande corporelle a à l'égard du corps, au même ſens qu'il eſt dit qu'*il eſt la vraye lumiére qui éclaire tout homme venant au monde*, & que lui-même a dit qu'il eſt *la vraye vigne*. Il s'agit de ſçavoir en quel ſens il a dit, que le pain de l'Euchariſtie eſt ſon corps, ſi c'eſt en un ſens de Tranſſubſtantiation, & de Preſence réelle, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance du pain ſoit phyſiquement, & réellement convertie en la ſubſtance, ou en la matiere de ſon corps, en telle ſorte que le pain devienne réellement le fils de Dieu : ou ſi c'eſt en un ſens ſacramental, c'eſt-à-dire, que le pain nous repreſente, & nous communique ſon corps mort pour nos pechez. L'Egliſe Romaine ſoûtient le premier, & nous ſoûtenons le ſecond. Quand ſous ce pretexte on nous imputera de dire que Jeſus-Chriſt n'a pas voulu parler en effet de ſa chair & de ſon ſang, qu'il n'a pas voulu dire que c'étoit vrayement ſon corps, qu'il

a voulu dire que ce n'étoit pas son corps, qu'il n'a pas parlé sincérement & véritablement, qu'il a entendu parler de tout autre chose qui n'étoit pas son corps, mais seulement le signe de son corps, que c'est autant que s'il avoit dit que sa chair n'est pas vrayement viande, nous nous plaindrons de l'injustice qu'on nous fera, & nous regarderons ces reproches, comme des déclamations. Nous en userions de même, si quelque extravagant s'imaginant que Jesus-Christ est literalement une vigne, sous prétexte qu'il a dit, *je suis la vraye vigne*, nous disoit qu'il s'agit de sçavoir, si en effet il a voulu parler de soi-même, s'il a voulu dire qu'il fût vrayement une vigne, ou qu'il ne le fût pas, s'il a parlé sincérement & véritablement, s'il a entendu parler de toute autre chose que de soi-même, sçavoir de la figure de soi-même. On se moqueroit de ces petits sophismes, parce qu'ils se peuvent appliquer à toutes les expressions figurées de l'Ecriture, & que ce sont de petits lieux communs, par lesquels on pourroit soûtenir toutes sortes d'absurditez. Ceux qui s'appliquent à chercher le véritable sens des paroles de Jesus-Christ, ont pour elles plus de déference mille fois, que ceux qui sous prétexte de les prendre à la lettre, leur attribüent des sens faux, & indignes de sa sagesse.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Il est certain que le sens naturel de ces expres-

sions : Jesus-Christ est une *vraye vigne* : Jesus-Christ est une *vraye lumiére* : Nous sommes *les brebis de Dieu*, & d'autres semblables qui sont en grand nombre dans l'Ecriture, n'est pas que Jesus-Christ soit une *vigne*, ou une *lumiére* corporelle, ni que nous soyons des *brebis* au pied de la lettre, parce que ce sens seroit nul & ridicule, mais qu'il est une *vigne* & une *lumiére* spirituelle, & que nous sommes des *brebis* spirituelles, c'est-à-dire, que Jesus-Christ à l'égard de nos ames, a les qualitez d'une *vigne*, & d'une *lumiére*, & que nous sommes à l'égard de Dieu ce que sont les *brebis* à l'égard de leur berger. Il en est de même de cette autre expression, *ma chair est vrayement viande*. Le sens naturel de ces paroles n'est pas que la chair de Jesus-Christ soit une viande matérielle de nos corps; car il y auroit de l'absurdité à le prendre de la sorte, mais que c'est une viande spirituelle, qui a envers nos ames les mêmes qualitez qu'une viande a envers nos corps. Il s'agit donc de sçavoir, si nous ne devons pas prendre ces paroles dans leurs sens naturel, qui est celui qui se presente le premier à l'esprit, plûtôt que de chercher un sens contraire, & éloigné, auquel on ne peut parvenir qu'en forçant toutes les lumiéres de la nature, & en supposant je ne sçai combien de principes inconnus, dont le monde n'avoit jamais entendu parler. Je dis la même chose de ces paroles, *ceci est mon corps*. On peut concevoir qu'elles ont trois sens, le litteral, le sacramental,

mental, & le conversif, je veux dire, celui de la Transubstantiation. Le litteral est, que ce qui est du pain à la lettre, est aussi le corps de J. C. à la lettre, que ce qui est du pain en substance, est en même tems le corps de J. C. en substance. Le sacramental est, que ce qui est du pain en substance, est le corps de J. C. en sacrement. Le conversif est, que ce qui étoit auparavant du pain en substance, cesse d'être pain, & devient en substance le corps de J. C. De ces trois sens, le seul naturel auquel l'esprit se porte d'abord, est le sacramental, pour deux raisons. L'une, parce que d'un côté le litteral est absurde, & impossible, n'étant pas possible, que ce qui est du pain en substance, soit en même tems un corps humain en substance: que de l'autre le conversif est un sens éloigné, dépendant de plusieurs principes naturellement inconnus, & qui n'avoient pas encore été revelez: un sens contraire aux temoignages des yeux qui ne voyent aucune conversion: contraire à la lettre, qui d'elle même ne signifie aucune conversion physique, ou substantielle: un sens qui s'embarrasse dans des contradictions, & qui par conséquent ne mérite pas d'être appellé un sens. L'autre raison est, parce qu'il s'agit d'un sacrement. Car comme le sens naturel de ces paroles, *les sept épics sont sept années*, est le sens symbolique, puisqu'il s'agit des images d'un songe, & que le sens naturel de ces termes, *la semence est la parole*, est un sens parabolique, puisqu'il s'agit d'une parabole, de

même

même le sens naturel de ces paroles, *ceci est mon corps*, dites du pain que J. C. tenoit entre ses mains, est le sens sacramental, parce qu'il s'agit d'un sacrement. Il est donc question si nous ne les devons pas entendre en leur sens naturel, plûtôt qu'en cet autre sens éloigné, qui de lui-même ne se présente nullement à l'esprit, & auquel il n'est pas possible que l'esprit se porte qu'en faisant mille violences à la nature. Voilà précisement de quelle maniére il faudroit établir l'état de la question, qui est entre l'Eglise Romaine, & nous, & juger sur cela, lequel des deux partis a plus de respect pour les paroles de Nôtre Sauveur.

SECONDE RÉFLEXION *de M. le Camus.*

La créance de la présence réelle est un point essentiel de nôtre foi, puisque J. C. promet la vie éternelle à ceux qui mangeront sa chair, & il menace de la mort éternelle ceux qui ne la mangeront pas. Or est il qu'un article de foi doit être fondé sur un passage de l'Ecriture pris en son sens litteral, & jamais en un sens metaphorique, allegorique, ou figuré, parce que le passage qui fonde nôtre foi doit être clair, & il n'y a que le literal qui le soit. Il porte dans ses paroles l'expression de ce qu'il veut dire. Le sens mystique, & allegorique est toûjours obscur, il signifie toute autre chose, que ce que ces paroles expriment, il ne dit jamais ce qui est, mais ce qui n'est pas, il dit une chose, & il porte l'entendement à penser à une autre.

Tout ce qui regarde la foi, & qui doit être crû sous peine de damnation, comme tout ce qui regarde les commandemens dont on ne peut se dispenser sans encourir l'indignation de Dieu, doit être exprimé dans l'Ecritu-

l'Ecriture en des termes si purs & si clairs, que personne n'en puisse douter ; autrement si Dieu s'est expliqué par des termes obscurs & ambigus, qui peuvent être pris en tout autre sens, qu'en celui qui leur est naturel, on ne sçaura jamais, ni ce qu'on doit croire, ni ce qu'on doit faire. Nôtre foi & les commandemens n'étant pas plus certains que les passages sur lesquels ils sont appuyez, s'ils sont obscurcis, il ne nous restera aucune obligation de croire ceci plûtôt que cela, ni de faire ceci plûtôt que cela; parce que nous ne sçaurons jamais au vrai ce qui est commandé, & quand nous croirons d'obeïr nous ferons contre le commandement; d'où il s'ensuit, que le commandement de croire & d'obeïr doit être fait en termes si clairs, qu'on n'en puisse pas douter, autrement il y auroit de l'injustice de nous damner, pour n'avoir pas crû ni obeï à ce que nous ne pouvions pas sçavoir qui nous fût commandé.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la II. Reflexion.*

L'Auteur des Réflexions suppose comme un principe, dont en suite il tire sa conclusion contre nous, que la créance de la présence réelle est un point essentiel à nôtre foi. Mais je voudrois bien savoir de lui qui lui a donné droit de supposer ainsi ce qui est en question, & depuis quand il est en possession de ce privilége. Je vois bien à peu prés ce qu'il a voulu dire, & j'ai assez d'inclination à lui rendre office, pour ne pas refuser de rectifier son raisonnement. Son raisonnement donc devoit être conçeu, si je ne me trompe, en ce sens, savoir, que la manducation dont parle Jesus-Christ au 6. de S. Jean, étant un

un point essentiel de nôtre foi, puisqu'il promet la vie à ceux qui mangeront sa chair, & qu'il menace de mort ceux qui ne la mangeront pas, il faut prendre ces paroles dans un sens litteral. Mais aprés l'avoir redressé pour donner quelque couleur à son argument, on ne laissera pas de lui dire, qu'il n'y a nulle solidité à raisonner de cette sorte. Car il est bien vrai que les articles de nôtre foi doivent être contenus, & exprimez dans l'Ecriture en des termes clairs, & propres. Mais cela n'empêche pas, que ce qui est exprimé dans un lieu en des termes propres, ne puisse être exprimé ailleurs en des termes figurez. Ainsi le régne de J. C. & sa gloire est exprimée sous la figure *d'une séance à la dextre de Dieu*, la puissance infinie de Dieu est exprimée sous l'image *d'une main forte, & d'un bras étendu*, la necessité d'être sanctifié pour être sauvé est exprimée sous l'image *d'une renaissance*, & il y a mille exemples semblables. Je dis donc qu'il n'y a nul inconvénient que la necessité de croire d'une foy vive, & sincére en J. C. mort pour nous, laquelle nous est si souvent enseignée dans l'Ecriture en des termes propres, soit exprimée dans le 6. de S. Jean en des termes figurez, savoir sous l'image du manger, & du boire. Ainsi cette seconde réflexion n'est qu'un pur paralogisme.

RÉ-

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Mais si en nous servant du principe même de l'Auteur des Réflexions nous disons, que puisque selon lui la créance de la présence réelle est un point essentiel de nôtre foi, il faut nécessairement qu'elle soit enseignée, au moins en quelque endroit de l'Ecriture, en des termes propres, clairs, intelligibles, & qui ne puissent souffrir d'autre sens, nous raisonnerons sans doute bien plus juste. Car la présence réelle est d'une telle nature qu'il n'y a que la seule révélation Divine qui nous la puisse enseigner. Or il est pour le moins plus qu'évident qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui nous l'enseigne de cette maniére. Non le 6. de S. Jean, car on pourroit facilement faire voir à l'Auteur de ces Réflexions qu'un tres grand nombre de Docteurs Catholiques Romains, de la plus haute dignité, l'ont expliqué constamment de la seule manducation spirituelle, & c'est avec raison, comme on le montrera dans la suite. La présence réelle n'y est donc pas en des termes propres, clairs, intelligibles, & qui ne puissent souffrir d'autres sens. Non les paroles, *ceci est mon corps*, car on ne sauroit desavouër que pour le moins elles ne puissent être entenduës dans un sens sacramental, & nous avons déja fait voir que le sens sacramental est le sens naturel qui le premier se presente à l'esprit. D'où il s'ensuit que la présence réelle n'y est pas enseignée en des

des termes propres, clairs, intelligibles, & incapables de recevoir d'autres sens. Et par consequent, que ce n'est pas un article essentiel de nôtre foi, mais qu'au contraire c'est une erreur. Car il n'y a point de milieu; il faut que ce soit ou un article essentiel de la foi, ou une erreur, ce n'est pas le premier, c'est donc le second.

TROISIEME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Pour preuve de ce que je viens de dire, c'est que tous les articles de nôtre foi, particuliérement ceux qui sont les plus essentiels, & fondamentaux, nous sont déclarez dans l'Ecriture par des termes clairs & nets, & toûjours pris en leur sens naturel & litteral, & jamais en un sens figuré & obscur, comme l'unité & Trinité de Dieu, l'incarnation & la nativité, la circoncision, la mort, la sepulture, la resurrection, l'acension de nôtre Seigneur J. C. de même que la descente du Saint Esprit & tous les autres; pourquoi n'y auroit-il que le seul article de l'Eucharistie qui ne seroit pas fondé sur un passage pris en son sens litteral & naturel, puisqu'il est d'une si grande importance, & que nous sommes menacez d'une mort éternelle, si nous ne le croyons, & si nous ne mangeons véritablement la chair de I. C. Ce n'est pas la manger véritablement que de ne la manger qu'en figure. L'Eglise a condamné Marcion qui expliquoit figurativement ces paroles de Saint Iean, *Verbum Caro factum est*, disant que le mot de *Caro* vouloit dire le même que *figura carnis*. Messieurs nos Adversaires ont ils plus de droit de dire que la chair de I. C. n'est au sacrement qu'en figure, & que quand nôtre Seigneur a dit *ceci est mon corps* il vouloit dire, ceci n'est que la figure de mon corps, ainsi je pourrois dire que I. C. n'étoit pas véritablement & réellement homme, il ne l'étoit qu'en figure;

...; la Vierge n'étoit pas vrayement sa mere, elle ne l'étoit qu'en figure, il n'est pas mort réellement ni ressuscité, il ne l'a fait qu'en figure, ainsi du reste.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la III. Réflexion.*

Cette troisiéme Réflexion étant la même chose que la précedente, on y applique la même réponse. On ajoûtera seulement que tout ce que nous devons croire de l'Eucharistie, est exprimé dans l'Ecriture en des termes clairs, & intelligibles. Nous devons croire de bonne foi que c'est du pain, & du vin. Les Evangelistes, & Saint Paul l'appellent ainsi; & à la lettre, du pain, veut dire du pain; & du vin, du vin; J. C. même l'appelle aprés la consécration du fruit de vigne. Or du fruit de vigne est du vin. Nous devons croire que c'est une commemoration de J. C. mort, & ressuscité pour nous. J. C. dit, *faites ceci en commemoration de moi*, & S. Paul assûre que *nous y annonçons la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne*. Nous devons croire que nous y communions au corps, & au sang de J. C. Saint Paul dit que *le pain que nous rompons est la communion au corps de Jesus-Christ, & que le calice est la communion à son sang*. Nous devons croire que nôtre communion à J. C. est spirituelle, & par la foi. Saint Paul enseigne que *Jesus Christ habite dans nos cœurs par la foi*. Nous devons croire que ce sacrement nous confirme l'alliance de Dieu. J. C. dit du calice, *ceci est*

la

la nouvelle alliance en mon sang. Nous devons croire que Dieu y donne une augmentation de grace à ceux qui y communient dignement. Or cela même suit de ce que J. C. dit que *c'est la nouvelle alliance*, car voici ce que c'est que la *nouvelle alliance* selon l'Ecriture, Jeremie 32. *Je traiterai avec eux*, dit Dieu, *une alliance éternelle que je ne leur ôterai point, & je leur ferai du bien. Je mettrai ma crainte en leur cœur, afin qu'ils ne se détournent point de moi.* Nous devons croire que pour bien participer à ce sacrement il s'en faut approcher avec toutes les saintes préparations de foi, de devotion, de charité & de repentance, qu'une si grande action demande. C'est ce que S. Paul nous ordonne, *Que chacun* dit-il, *s'éprouve soi-même, & qu'ainsi il mange de ce pain & boive de ce calice.* Aprés l'action nous devons rendre graces à Dieu, nous avons sur cela l'exemple de J. C. qui chanta le Cantique aprés la célébration. Si à ces articles on en veut ajoûter d'autres, comme celui de la présence réelle, celui de la transubstantiation, la manducation corporelle, le sacrifice de la messe, c'est à ceux qui les ajoûtent à les prouver par l'Ecriture. Au reste ce que l'Auteur allégue de Marcion lui est inutile, & pourroit même être tourné contre lui. Il pourroit être tourné contre lui, puisqu'il nous donne un phantôme de pain, comme Marcion s'imaginoit un phantôme d'homme en J. C. Il lui est inutile, car l'Ecriture donne à J. C. tous les caractéres d'un véritable homme

homme pris à la lettre, il est né d'une Vierge, il se meut, il parle, il agit, il mange, il boit, il sommeille, il meurt, il ressuscite; mais elle ne dit rien de semblable du pain de l'Eucharistie.

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puisque dans le 6. de Saint Jean J. C. parle d'une *manducation de sa chair* si nécessaire qu'il promet *la vie éternelle à tous ceux qui la mangeront*, & qu'il menace de la mort éternelle ceux qui ne la mangeront pas, comme l'Auteur le reconnoit, il n'y a nulle apparence qu'il parle d'une *manducation* qui se fasse par la bouche du corps. La raison de cela est, parce que l'Auteur ne sçauroit accommoder ces deux caracteres à sa *manducation corporelle*: il ne sçauroit dire que tous ceux qui *mangent* l'Eucharistie ayent la vie éternelle, car combien de prophanes & de méchans y-t'il, qui y participent à leur condamnation? Il ne sçauroit dire aussi, que tous ceux qui n'y participent pas soient damnez. Car sans parler des Anciens Fidelles qui sont morts avant la venuë de J. C. & qui ont obtenu le salut sans participer au Sacrement, les petits enfans qui meurent aprés le Batême, avant que de communier, ne laissent pas d'être sauvez, encore qu'ils ne reçoivent pas l'Eucharistie. Et en effet dans l'Eglise Romaine on tient communément que ce Sacrement n'est point nécessaire pour être sauvé.

Ce n'est donc pas de la *manducation corporelle* dont Jesus-Christ parle au sixiéme de Saint Jean.

QUATRIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

De même en est-il du commandement; On ne trouvera aucun commandement, ni menace de punition, dans l'Ecriture, qui ne soit prise à la lettre; comme, quand Dieu deffendit à Adam de *manger du fruit de vie, sous peine de mort*, ne falloit-il pas prendre ce commandement & cette menace à la lettre; quand il dit, si vous mangez de ce fruit vous mourrez, vouloit-il parler d'un manger spirituel ou réel, vouloit-il parler d'une mort réelle ou non, parloit-il de manger en figure, d'une pomme en figure, de mourir en figure ? Adam qui mangea réellement de cette pomme, ne mourut-il pas réellement, & même d'une double mort spirituelle & corporelle?

De même quand Jesus-Christ commande de *manger sa chair* sous peine de la mort éternelle, ne doit-on pas prendre ce commandement à la lettre & non pas métaphoriquement, la viande Eucharistique ne repare-t'elle pas le dommage que celle d'Adam avoit fait? aussi la faut-il manger & réellement & spirituellement, pour recouvrer la vie du corps & de l'ame, celle du corps par la resurrection, & celle de l'ame par la grace & par la gloire.

Qu'on parcoure tous les commandemens, & toutes les menaces qui sont contenuës dans l'un & dans l'autre Testament, on n'en trouvera point qui ne doivent se prendre en un sens litteral: quand Nôtre Seigneur disoit, *si vous ne faites pénitence vous périrez tous*, cela ne s'entendoit-il pas à la lettre: quand il disoit à Nicodéme qu'on n'entreroit point dans le

Royaume

Royaume de Dieu sans être baptisé, parloit-il par métaphore & par figure, n'étoit-ce pas un Batême réel: quand il menace Saint Pierre qu'il n'auroit point de part avec lui s'il ne lui lavoit les pieds, parloit-il de les lui laver en figure, & non pas réellement? Ainsi en est-il de tout le reste. Pourquoi donc le seul commandement de *manger sa chair & boire son sang*, & la menace de la mort éternelle, si on ne *mange* l'une, & si on ne *boit* l'autre, ne se doivent-ils pas entendre à la lettre, d'un *manger* & d'un *boire* réel, & non pas métaphorique & par figure?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la IV. Réflexion.*

La quatriéme Réflexion est un peu trop hardie, car elle suppose une chose qui est evidemment fausse: On pourroit faire, peut-être, un volume entier des commandemens & des menaces de l'Ecriture, qui sont conçûs en termes figurez; *Soyez*, dit S. Paul Ephes. 6. *revêtus de toutes les armes de Dieu; Marchez en J. C. étant enracinez & édifiez en lui.* Collossiens 2. *Ayant devêtu le vieil homme revêtez le nouveau.* Colloss. 3. *que châcun de vous sçache posseder son vaisseau en sanctification & avec honneur.* 1. Thessal. 4. *ô Timothée! je te recommande ce commandement, que tu fasses devoir de guerroyer dans cette bonne guerre.* 1. Tim. 1. ne sont-ce pas là des commandemens conçûs en des termes figurez? Et pour des menaces de punition, celle-cy me semble assez figurée, *si quelqu'un n'est né derechef, il*

ne peut voir le Royaume de Dieu; Mais ne faut-il pas admirer la confiance de l'Auteur qui allegue ce dernier paſſage pour prouver ſa propoſition? Quand Nôtre Seigneur, dit-il, diſoit à Nicodéme qu'on n'entreroit point au Royaume de Dieu ſans être baptizé, parloit-il par métaphore & par figure, peut-on s'empêcher de ſoûrire, quand on voit une ſi grande ſécurité. Où a-t'il trouvé ces mots, *ſans être baptizé?* eſt-ce que renaître ou naître derechef n'eſt pas une métaphore ou une figure? Il ſeroit bon que ces Meſſieurs s'accoûtumaſſent à lire un peu plus ſoigneuſement l'Ecriture qu'ils ne font; mais il ſeroit bon auſſi qu'en la liſant, ils y apportaſſent un eſprit de ſageſſe & de diſcernement, pour ne pas confondre les expreſſions figurées avec les litterales; & ne pas tirer conſéquence des unes aux autres, comme a fait l'Auteur de ces Réflexions : quelle ſageſſe je vous prie y-à-t'il? à conclure que le commandement de *manger la chair & de boire le ſang* de J. C. dans le 6. de S. Jean, ſe doit entendre à la lettre, ſous prétexte que la défence que Dieu fit à Adam, de manger du fruit de ſçience de bien & de mal, que ridiculement il appelle fruit de vie, ſe devoit entendre en un ſens propre, ou que le commandement que J. C. fit à S. Pierre de ſe laiſſer laver les pieds n'admettoit pas de figure; quel rapport ou quelle égalité y-à-t'il de l'un à l'autre pour pouvoir tirer cette conſéquence? Il eſt certain qu'il y a

dans

... l'Ecriture des expressions litterales; mais ...st certain aussi qu'il y en a de figurées, & ...mme le bon sens ne souffre pas qu'on se ser... de l'exemple des figurées, pour corrompre le ...éritable sens des litterales; Il ne souffre pas ...on plus qu'on employe l'exemple des littera...es, pour corrompre le sens des figurées. Il y ...ura donc toûjours de l'égarement à raisonner de cette maniére, tels & tels passages de l'E...criture, se doivent entendre en un sens propre, donc il n'y a point de figure dans ces paroles *ceci est mon corps*: & c'est pourtant ce que fait l'Auteur dans cette quatriéme réflexion.

RÉFLEXION CONTAIRE
de M. Claude.

Nous venons de voir que l'Ecriture employe tres-souvent les figures dans les commandemens qu'elle adrêsse aux hommes; mais il y a plus, car elle y employe même les figures du *manger* & du *boire*, qui sont les mêmes termes qui se trouvent au 6. de Saint Jean; *vous tous qui êtes altérez*, dit-elle, Esaïe 55. *venez aux eaux, vous mêmes qui n'avez point d'argent, venez, achetez, & mangez, venez dis-je, achetez sans argent & sans aucun prix, du vin & du lait. Pourquoi employez-vous l'argent à ce qui ne nourrit point, & vôtre travail à ce qui ne rassasie point? Ecoûtez-moi serieusement & vous mangerez ce qui est bon. Dieu l'eût repû,*

dit David Ps. 81. *de la moüele du froment, &*
je t'eusse rassasié du miel du Rocher. Qui boit
de cette eau ici, disoit J. C. à la Samaritaine,
aura encore soif; mais qui boira de l'eau que je
lui donnerai n'aura jamais soif; mais l'eau que
je lui donnerai sera faite en lui, une fontaine
jaillissante en vie éternelle. Puis donc que les
expressions de *manger* & de *boire*, prises en un
sens figuré sont du stile de l'Ecriture, pourquoi ne les pourroit-on pas entendre en ce sens dans le 6. de S. Jean; je ne dis pas encore qu'on le doive, mais je dis qu'on le peut, & je le dis avec raison, par les exemples que je viens d'alleguer; Mais si on le peut, je soûtiens qu'on le doit, & qu'on ne sçauroit leur donner d'autre sens.

Pour le reconnoître clairement, il ne faut que comparer les trois sens qu'on a donnez à ces paroles: Le premier est celui des Capernaïtes, qui s'imaginoient que J. C. parloit de *manger sa chair* à la maniére des autres viandes; Le second est celui de l'Auteur des Réflexions, qui veut sans doute avec son Eglise, qu'on le *mange* de la bouche du corps; non comme on *mange* les autres viandes, mais comme une *chair* existente à la maniére d'un esprit sous les accidens du *pain*; Le troisiéme est le nôtre qui est que cette expression est figurée, & qu'elle signifie cet acte de nôtre ame qui reçoit & qui embrasse la *chair* du Sauveur comme la victime de nôtre rédemption. Le premier

mier de ces sens est litteral, car le sens litteral est celui auquel tous les hommes du monde prennent d'ordinaire ces termes, *manger de la chair*, quand ils les entendent à la lettre. Or ces termes pris à la lettre ne forment d'autre idée, que celle de manger de la chair à la maniére qu'on la mange ordinairement.

Mais ce sens est impie, & l'on ne sçauroit l'attribuer à J. C. sans crime. Le second est un sens inoüi & impénétrable, contraire aux idées des hommes: un sens qui ne tomba jamais dans la pensée d'aucun homme, en entendant dire, *manger de la chair*. Car si vous en exceptez la Philosophie de l'Ecole Romaine dans cette seule occasion, qui s'est jamais imaginé en parlant de *manger de la chair*, que cela voulût dire la *manger* existente à la maniére d'un esprit, sous les accidens d'une autre substance? Cependant J. C. a parlé pour être entendu selon les idées communes des hommes, & il ne faut nullement croire qu'il ait voulu cacher sous des paroles ordinaires, des notions étranges, inconnuës, & inusitées. Il faut douc nécessairement dire que son sens a été le métaphorique & le figuré, qui d'ailleurs est fréquent dans l'Ecriture.

CINQUIEME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Nos Adversaires disent qu'il faut que l'Ecriture explique l'Ecriture, & qu'un passage découvre le sens

de l'autre, j'en conviens, mais un passage obscur n'est pas propre pour en expliquer un plus clair, c'est par le clair, que l'on explique celui qui est obscur; Ce n'est jamais le litteral qui doit être expliqué par le métaphorique, mais celui-ci le doit être par l'autre.

Pour expliquer par l'Ecriture ces paroles de J. C. *ceci est mon corps*, il faut trouver un passage plus clair qui dise que quand J. C. les prononçoit, il vouloit dire ceci n'est pas *mon corps*, ceci n'est que la *figure* de *mon corps*. Tous les passages obscurs que l'on apportera ne serviront de rien, il faut qu'ils disent clairement & incontestablement que ces paroles, *ceci est mon corps*, veulent dire, ceci n'est pas mon corps; Tous les passages que nos Adversaires produisent pour cela, prouvent plûtôt la réalité qu'ils ne la détruisent, comme nous verrons dans la suite.

Ils disent que ces paroles, *ceci est mon corps*, veulent dire *ceci est la figure de mon corps*; voyons si cela s'accorde avec les autres passages de l'Ecriture, qui parlent de *sa chair* & de son *corps*. Quand il dit à la derniere Céne, *ceci est mon corps*, il accomplissoit pour lors la promesse qu'il avoit faite long-temps auparavant en Saint Jean Chapitre 6. *de donner sa chair à manger & son sang à boire*, cela est sans contestation; Il donna sans doute ce qu'il avoit promis. Or est il qu'il avoit promis sa *chair* & non pas la *figure de sa chair*, c'est donc sa *chair* qu'il donna & non pas la *figure*; Et pour faire voir que c'étoit *vrayement sa chair* qu'il promettoit, & non pas la *figure*, il dit *que le pain qu'il donnoit étoit sa chair, & que lui même étoit ce pain*; Peut-on dire que ce *pain* qui est Jesus-Christ même, est la *figure de sa chair*. Jesus-Christ est-il la *figure* de Jesus-Christ, en est-il l'image, en est-il le signe, en est-il l'effet? Quand il dit que *sa chair est vrayement viande* peut-on dire que sa *chair* signifie une veritable *viande*, qu'elle en est la *figure* & le signe?

Par

Par où il paroît clairement que quand il a dit *ceci est mon corps*, il a bien voulu dire que c'étoit *véritablement son corps*, & non pas la *figure*. Et c'est ainsi qu'un passage de l'Ecriture explique l'autre & le confirme, sur tout quand ils ont du rapport, & qu'ils parlent du même sujet.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la V. Réflexion.*

Les paroles de J.C. *ceci est mon corps*, sont claires d'elles mêmes, & il n'y a que la subtilité de l'Ecole, l'engagement, la préocupation, & les idées de la dispute qui les ayent obscurcies; qu'y à-t'il de plus clair que le sens Sacramental puisqu'il s'agissoit d'un Sacrement que nôtre Seigneur instituoit, & que les Sacremens ont accoûtumé de prendre les noms des choses dont ils sont Sacrements ? Il venoit de célébrer le Sacrement de l'ancienne Loi dans lequel l'Agneau qu'on mangeoit s'appeloit le *Passage*, parce qu'il en étoit le Sacrement, & l'on y prenoit du *pain* & du *vin* en disant, que c'étoient le *pain d'affliction*, & *le vin de misere que les Peres avoient mangé, & qu'ils avoient bû dans la terre d'Egypte*, pour dire qu'ils les représentoient. En falloit-il davantage aux Disciples de J. C. pour comprendre que leur divin Maître en changeant l'Alliance ancienne, & en lui substituant la nouvelle, changeoit aussi le Sacrement, & qu'il substituoit à l'ancienne *Pâque* le Sacrement de son *corps* & de

de son *sang*, en gardant les mêmes maniéres de parler figurées? Cela est naturel & facile; mais il devient encore plus facile quand on void comme les Disciples le virent, d'un côté, *le pain*, & de l'autre un corps humain composé de toutes ses parties, & qu'on dit de ce *pain*, qu'il est ce *corps*, sans qu'on y voye arriver nul changement, ni avant ni aprés les paroles, les deux subjets au contraire demeurant toûjours séparez, & conservant leurs naturelles diférences; il est dis-je facile de comprendre que le *pain* est le *corps* en signification & en mystére. Cela devient, si vous voulez plus naturel quand on entend dire, comme firent les Disciples, que c'étoit ce *corps mort*, & que le *vin* étoit le *sang répandu*, ils voyoient pourtant le corps vivant, ils voyoient le sang dans ses veines, & il ne pouvoit pas être vivant & mort tout à la fois, ni le sang être dans les veines & répandu tout à la fois; c'étoit donc le mystére de sa mort prochaine que Jesus-Christ instituoit, & le *pain* étoit son *corps mort*, & le *calice* son *sang repandu*, en signification ou en sacrement. L'esprit va naturellement là, & ne peut aller ailleurs sans s'égarer; il y est encore conduit, quand il entend dire du *calice*, qu'il est *la nouvelle Alliance en son sang;* s'il y avoit eu jusques-là quelque dificulté, ces paroles dénoüent tout, il s'agit d'*Alliance*, il faut donc que ç'en soit ici le signe ou le Sacrement, car la nature des Alliances est d'avoir

d'avoir leurs Sacremens & leurs Symboles : Il s'agit de *la nouvelle Aliance*, ç'en est donc ici le Sacrement, car ils venoient de célébrer celui de l'ancienne, cette *nouvelle Alliance* est en son *sang*, fondée en sa mort; ç'est donc ici le Sacrement de sa mort. Joignez toutes ces idées ensemble : d'un côté c'est l'Alliance ancienne, ou le sacrement de l'Alliance ancienne, un sacrement qui porte le nom de la chose, par laquelle l'Alliance ancienne fut faite : & de l'autre c'est l'*Alliance nouvelle, le corps mort de J. C. & son sang répandu*, qui sont les choses sur lesquelles l'*Alliance nouvelle* est établie. Ce *corps* n'est pourtant pas encore *mort*, ni le *sang* encore *répandu*, mais ils le doivent être dans peu de tems, c'est du *pain* dont J. C. dit qu'il est son *corps mort*, c'est un *calice* dont il dit qu'il est *son sang répandu*. Dites-moi je vous prie, que peut-on concevoir naturellement, si ce n'est que ce *pain* est le sacrement, le mystére, le signe du *corps mort*, & le *vin* le signe du *sang répandu*, & que J. C. leur a donné les noms de son *Corps* & de son *Sang* pour cette raison même qu'ils en sont le Sacrement, comme l'*Agneau* est le *Passage*, parce qu'il est le Sacrement du *Passage* ? Voulez-vous encore plus de lumiére, voyez ce qu'il ajoûte ensuite, *faites ceci en commémoratiou de moi ; faites ceci*, ce n'est pas une céremonie pour une seule fois, c'est un établissement pour long-tems qui doit être usité désormais, de même que la *Pâque* dans

dans la premiére Alliance; c'est donc assurément un mémorial & un signe, mais en *commemoration de moi*; que voulez-vous davantage? Cela n'est il pas assez expliqué, & puisque c'est un mémorial, un signe d'Alliance, un mémorial du *corps mort* de Jesus-Christ qui n'est pourtant pas encore mort, qui ne le sera que le jour suivant; un mémorial tout semblable à l'Agneau qu'on vient de manger, peut-on encore hésiter à comprendre qu'il est le *corps mort* de J. C. en qualité de mémorial, par conséquent en signe & en sacrement. Cependant ce n'est pas tout, Jesus-Christ tout d'une suite sans interrompre sou discours, ajoûte, *Or je vous dis que dés cette heure, je ne boirai plus de ce fruit de vigne ci*, &c. En quoi il fait deux choses, l'une qu'il leur rend la raison pourquoi il établissoit un mémorial de sa mort, bien qu'il fut encore plein de vie, sçavoir parce que le lendemain il devoit mourir, & qu'il étoit à la veille de faire cette *nouvelle Alliance* dont il leur parloit, en son sang: or cela même confirmoit à ses disciples la pensée d'un mémorial, puisqu'il étoit établi précisément dans le tems qu'il falloit l'établir. L'autre chose est qu'il leur déclare formellement, que ce qu'il leur a donné est de vrai *vin*, car du *fruit de vigne* est de vrai *vin*: & ces termes appliquez au *vin du calice*, *ce fruit de vigne-ci*, ne peuvent naturellement que faire naître l'idée d'un *vrai vin* en substance qui estoit au *calice*.

lui. Quand donc les Disciples eussent eu quelque scrupule sur les paroles précédentes de leur Maître ; à quoi il n'y a nulle apparence, les dernieres l'eussent entiérement levé, car du *fruit de vigne* ne peut être le *sang de J. C.* qu'en mistére, & dans un sens sacramental. Au reste, c'est de là qu'il faut tirer des éclaircissemens pour ces paroles, *ceci est mon corps*, sçavoir de l'action même, & de toute la suite du discours de J. C. plûtôt que du 6. de Saint Jean, qui contient un autre discours fait longtems auparavant, & où il ne s'agissoit pas de l'Eucharistie ; En effet il ne paroît point que J. C. y ait eu égard, & le rapport de quelques paroles ne le conclut pas. Quand Nôtre Seigneur dit, *le pain que je donnerai c'est ma chair, laquelle je donnerai pour la vie du monde* ; il a égard non à l'action de l'Eucharistie en particulier, mais à celle de sa mort, où sa *chair* a été donnée pour nôtre *vie*, & où elle est devenuë le *pain* spirituel de nos ames lequel nous est donné ensuite sous cette qualité de *pain* spirituel, tant par la prédication de l'Evangile, que par les Sacremens. Mais comme c'est un *pain* spirituel, aussi de nôtre part, le moyen de le recevoir c'est par une foi vraye & sincére, accompagnée d'humilité & de bonnes œuvres. Quand Jesus-Christ disoit à la Samaritaine ; *qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, mais l'eau que je lui donnerai sera faite en lui une fontaine d'eau jaillissante en vie éternelle,*

éternelle, il n'avoit aucun égard particulier à quelque cérémonie, qu'il dût ensuite instituer dans son Eglise sous des apparences *d'eau*, mais en général il se servoit de l'image de *l'eau* pour représenter sa grace; il en est ici de même, il se sert en général de l'image du *pain*, pour représenter sa *chair*, sans aucun égard particulier à l'Eucharistie. Pour reconnoître cela il ne faut que remarquer que ce n'est pas de toute sorte *de pain* qu'il emprunte l'image, mais précisément *de la manne* que les Juifs avoient appellée *le pain du Ciel*; c'est par égard à cette *manne* qu'il dit, *je suis le pain descendu du Ciel, je suis le pain vivant, le pain que je donnerai c'est ma chair*, comme il paroît par les paroles précédentes, *vos Peres ont mangé la manne au desert & sont morts, &c.* Ce n'est donc pas par égard *au pain* de l'Eucharistie, & cete Réflexion de l'Adversaire est entiérement inutile.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Quand dans l'action, ou dans l'ouvrage d'un homme que d'ailleurs nous croyons habile, & sincere, nous nous imaginons voir quelque chose que d'autres n'y voyent pas; Le vrai moyen de nous en asseurer, ou de nous détromper, est de considérer toutes les parties & toutes les circonstances de l'action même ou de l'ouvrage, pour

pour voir si elles se raportent, ou ne se raportent pas à la chose dont il s'agit; car si elles s'y raportent c'est une asseurance qu'elle est vraye; mais si elles ne s'y raportent pas, c'est une marque certaine que ce n'est qu'une imagination. Cette régle est du bon sens, & elle a lieu principalement lorsque la chose qui est en question est capitale, & telle que toutes les parties de l'action ou de l'ouvrage doivent necessairement s'y rapporter. Que l'Auteur des Réflexions s'en serve donc s'il lui plaît, dans cette occasion; s'il s'agissoit d'une affaire de son ami ou de son domestique, il auroit cette équité de suivre cette régle, s'il étoit persuadé qu'ils agissent naturellement & avec sagesse; qu'il fasse donc la même justice à J. C. il s'agit de sçavoir, s'il à eu dessein de faire une transubstantiation, & d'établir une présence réelle dans le Sacrement qu'il institua; qu'il ne s'amuse point à rechercher des veües éloignées qui peuvent être trompeuses, qu'il se renferme dans l'institution même du Sacrement, qu'ils voye si les parties, & les circonstances de cette institution s'ajustent ou ne s'ajustent pas à sa pensée, il s'eclaircira bien-tôt par les remarques que nous y avons déja faites, & il conclura que rien n'y répondant à la transubstanstiation, n'y à la présence réelle, tout tournant au contraire vers le sens Sacramental, c'est une demonstration certaine que J. C. n'a point eu le dessein que l'Eglise Romaine lui attribuë. D'autant plus que s'il l'avoit eu il faudroit que toutes les circonstances

stances de son action, & toutes les parties de s
discours y eussent aboûti, comme à la chose
plus importante & la plus essentielle.

SIXIÉME RÉFLEXION.
de Monsieur le Camus.

Nôtre seigneur nous dit en saint Mathieu Chap. 5
*contentez vous de dire cela est, cela n'est pas, car ce
qui est de plus vient du mal. Sit autem sermo vester, est,
non est, quod autem his abondantius est, a malo
est*, cela veut dire qu'il faut être sincére en ses dis-
cours & parler sans déguisement & sans ambiguité.
S. Paul parlant de Nôtre Seigneur dit expressément
qu'en lui il ne se trouve pas oüi & non, c'est à dire
qu'il n'y a aucune duplicité ou contradiction en ses
paroles, mais qu'elles sont tres naives & tres sincé-
res, ainsi quand il nous dit, *cela est*, il le faut croire
comme il le dit, en disant, *cela est*, il ne veut pas
dire cela n'est pas, quand il dit cela n'est pas il ne
veut pas dire *cela est*, il ne veut pas nous tromper,
on ne trouvera jamais dans l'Evangile que quand
Nôtre Seigneur a dit *cela est*, il aye jamais voulu dire
cela signifie, car en même temps il diroit *oüi & non*,
& en disant que *cela est*, il diroit que cela n'est pas,
& ainsi quand il a dit *ceci est mon corps*, s'il eût voulu
dire *ceci* signifie *mon corps*, ce seroit comme s'il eût
dit *ceci* n'est pas *mon corps*, ce n'en est que la figu-
re. C'est ainsi que d'une affirmative nos adversaires
en font une negative; s'il étoit permis d'en user de
la sorte pourrions nous jamais sçavoir ce que Nôtre
Seigneur veut dire, puisqu'on peut prendre ses pa-
roles a contre-sens; s'il ne se trouve jamais que Nô-
tre Seigneur ait dit, cela est, pour dire cela n'est pas,

beau-

beaucoup moins l'aura-t'il-fait quand il a parlé de soi même.

Il ne sert de rien de dire que Nôtre Seigneur parlant de lui a dit, *Ego sum vitis vera*, où il paroît que le mot de *sum* est pris pour significat. Car J. C. ne signifie pas *une vigne*, mais il est lui même *la vraye vigne*, de même qu'il s'appelle *le vrai pain*; par ce qu'il a donné *le vrai vin* en son sang qui étanche la soif pour jamais, & *le vrai pain* en *sa chair* qui nous nourrit pour la vie éternelle : & quand même il seroit arrivé que J. C. auroit dit quelque-fois, *cela est*, pour dire *cela* signifie; l'auroit-il-dû faire en instituant un article de foi de cette importance? l'auroit-il dû faire par des termes ambigus & incertains, & qui peuvent être pris en un sens tout contraire?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la VI. Réflexion.*

On a déja répondu à cette sixiéme Réflexion, puisque ce n'est que la premiére exprimée en d'autres termes. Quand l'Ecriture parle figurément elle ne dit que ce que les termes signifient dans le sens figuré, car elle ne dit que ce qu'elle veut dire. Or elle ne veut dire que ce qui est dans le sens figuré, & non ce qui seroit dans le sens litteral. Ainsi il n'y a point *oüi & non* dans ses paroles. L'Ecriture dit que *Dieu a des mains, des bras, des yeux, des oreilles, &c.* de sorte que si la Réflexion de l'Auteur avoit lieu, on pourroit dire de même qu'il y a *oüi & non* dans ces paroles, car ce sont *des mains* & ce ne sont pas des mains,

des bras & non des bras, *des yeux* & non d[es]
yeux : de même quand *l'Agneau* est appel[lé]
le *Passage*, c'est un *Passage* & ce ne l'est pa[s]
quand J. C. dit, que *la parole est une semen[-]*
ce, c'est une *semence* & ce n'est pas une semen[-]
ce, & mille exemples semblables. Tout cel[a]
n'est que sophisme, si on pouvoit raisonne[r]
de la sorte, personne ne pourroit parler en st[i-]
le figuré sans être trompeur, & sans dire *cel[a]*
est & cela n'est pas : dans ces occasions on ne
dit point deux choses, on ne dit que ce qu'on
veut dire, & on ne veut dire que ce que porte
la figure, & non ce que porte la lettre. On s'é-
carte donc également de la pensée de celui qui
parle, soit qu'on prenne en un sens propre ce
qu'il a dit en un sens figuré, ou qu'on prenne
en un sens figuré ce qu'il a dit en un sens pro-
pre. Mais pour ne nous pas éloigner de l'e-
xemple même que l'Auteur aporte, quand J. C.
a dit, *je suis la vraye vigne*, si l'on suivoit le
raisonnement de l'Auteur, on diroit qu'il y a
oüi & non dans ce discours, qu'il a dit *cela*
est & cela n'est pas, car il a dit qu'il est *une*
vigne, & pourtant il a voulu dire qu'il n'est
pas *une vigne*, puisqu'en effet il ne l'est pas à
prendre ce terme litteralement. *Mais*, dit l'Au-
teur, *quand Nôtre Seigneur a dit*, Ego sum vi-
tis vera, *le mot* sum *ne se prend pas pour signi-*
ficat, la subtilité n'est pas grande. Non, mai[s]
il se prend pour *significatur*. J. C. ne signifi[e]
pas *une vigne*, il est vrai, mais il est *signifi[é]*
il e[st]

eſt repréſenté par *une vigne*, il eſt *la vraye* *vigne*, il eſt *le vrai pain*, non en prenant ces termes à la lettre, mais en les prenant figurément, car ces expreſſions, *je ſuis la vraye vigne*, *je ſuis le vrai pain*, reviennent à ce ſens, je ſuis fort bien repréſenté ſous l'image *d'une vigne*, je ſuis fort bien exprimé par l'image *d'un pain*; & en ce ſens il eſt certain comme dit l'Auteur, *que J. C. eſt le vrai pain en ſa chair qui nous nourrit pour la vie éternelle.*

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Si *la chair* de J. C. qui nous eſt donnée dans le Sacrement, nous nourrit pour la vie éternelle, comme l'Auteur le reconnoit, il faut néceſſairement avoüer que cette nourriture eſt ſpirituelle & non corporelle, qu'elle eſt de l'ame & non du corps; mais ſi cette nourriture eſt ſpirituelle, *la chair* de J. C. eſt donc une viande ſpirituelle, une viande de l'ame & non du corps; & ſi *la chair* de J. C. eſt une viande ſpirituelle, une viande de l'ame & non du corps, on doit auſſi reconnoitre qu'elle ſe mange ſpirituellement de la bouche de l'ame, & non de celle du corps. En effet la maniére de manger doit ſe rapporter à la nature de la viande, & à celle de la nourriture qu'on deſire d'en recevoir. Il eſt également abſurde de prétendre nourrir l'ame & lui faire recevoir une viande

ſpirituelle, par une manducation qui ſe fa de la bouche du corps, que de prétendre no rir le corps, & lui faire reçevoir une vian corporelle par une manducation qui ſe face d la bouche de l'ame. Il s'enſuit donc que pu que J. C. ne nous donne *ſa chair* ni dans Sacrement, ni ailleurs, que pour nourrir n ames, & pour ſoûtenir en nous la vie ſpiritue le, il ne nous la propoſe pas pour être mang de la bouche de nôtre corps.

SEPTIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Il s'enſuit de ce que nous avons dit, que quan Nôtre Seigneur nous aſſûre que *ſa chair eſt vray ment viande, & que ſon ſang eſt vrayement breuvag* il le faut entendre comme il le dit. Or eſt-il que c qui eſt *vrayement viande*, doit être vrayement ma gé, comme ce qui eſt *véritablement breuvage*, doit êt véritablement beu, ce qui ne ſe mange & qui ne boit que par la foi & la penſée, ne ſe mange & ne boit pas véritablement, ainſi il n'eſt pas *véritableme viande*, ce qui ne ſe mange qu'en figure, n'eſt *via de* qu'en figure, ce qui ne ſe mange qu'improprement n'eſt *viande* qu'improprement. Les mots de *ma ger* & de *boire*, ſe trouvent ſouvent dans l'Ecriture, ſu tout où il eſt parlé du S. Sacrement, mais on ne trou vera jamais, ni là ni ailleurs, qu'ils ſoient pris pour *cro re*. Si dans l'Ecriture *boire* & *manger* étoient pris pou *croire*, pourquoi ne dirai-je pas que quand Nôtre Se gneur a dit, *qui ne croira ſera damné*, c'eſt le mêm que s'il eût dit, qui ne mangera, & qui ne boira ſe damné ? & quand il eſt dit qu'il *raſſaſia cinq mill*

hommes

mes avec cinq pains dans le déſert, qu'ils mangerent, & qu'ils furent raſſaſiez, c'eſt comme ſi elle eût dit, mangerent & ils furent raſſaſiez.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la VII. Réflexion.*

La chair de J. C. étant *vrayement une viande* de l'ame, doit être *vrayement* mangée de la bouche de l'ame, & ſon *ſang* doit être *véritablement* beu de la bouche de l'ame. C'eſt ce qui ſuit de ce qu'on vient de dire, mais quelle eſt cette bouche de l'ame ? c'eſt *une foi vive, opérante par la charité*, & qu'eſt-ce que manger par la bouche de l'ame ? c'eſt recevoir Jeſus-Chriſt en nos cœurs par l'acte de cette foi, *Jeſus-Chriſt*, dit S. Paul, *habite en vos cœurs par la foi.* Ce qui ſe mange & qui ſe boit de cette ſorte, *ſe mange & ſe boit véritablement*, & non en figure, & eſt *une viande véritablement* & non en figure, comme ce qui ſe void des yeux de l'eſprit ſe voit véritablement & non en figure, & eſt objet véritablement & non en figure. L'Auteur ſe joüe dans une miſérable équivoque: car ces mots *manger & boire en figure* peuvent ſignifier, ou que l'acte de l'ame qu'on appelle *manger & boire* n'eſt qu'un acte en figure qui ne reçoit ſon objet qu'en figure, ou que les termes de *manger* & de *boire*, par leſquels on exprime cet acte, ſont des termes figurez, des expreſſions qui ne ſe prennent

pas à la lettre. Au premier sens il est faux q
nous *mangions & beuvions* en figure, car
est faux que l'acte de nôtre ame ne soit p
un acte véritable, ni qu'il ne reçoive pas v
ritablement & réellement son objet qui est
chair de J. C. & son sang : les actes de l'am
pour être spirituels, n'en sont pas moins ré
& véritables. J. C. habite en nous véritableme
& réellement encore que ce soit selon la doctr
de l'Apôtre, *dans nos cœurs & par la foi.* C
acte donc de nôtre ame est véritable & réel
il n'y a point là de figure. Au second se
il est vrai que ces termes par lesquels on expri
me cet acte, sçavoir *manger & boire*, son
des termes figurez, car ces mots *manger &*
boire dans cette occasion ne se prennent pa
à la lettre mais figurément, ainsi la vérité, l
réalité est dans la chose, & la figure dans l'ex
pression ; mais sous ce prétexte il ne faut pa
dire qu'on ne *mange pas véritablement, qu'o*
ne mange qu'en figure, que la chair de J. C.
n'est viande qu'en figure : on pourroit dire de
même, qu'on ne *marche dans les voyes du Seigneur* qu'en figure & non *véritablement* : qu'on
ne *porte des fruits de justice* qu'en figure : qu'on
ne *combat le bon combat* qu'en figure ; que *nous*
ne sommes revêtus de J. C. dans le batême qu'en
figure : que nous n'avons *crucifié le vieil homme* qu'en figure & non véritablement, sous prétexte que ces expressions sont figurées. Ces
jeux de mots ne sont pas dignes de la gravité
de cet-

de cette matiére ; mais ils sont tout à fait odieux & criminels, quand on en fait des piéges pour surprendre la bonne foi & la simplicité d'un homme.

Quant à ce qu'il dit, *que le terme de manger ne se prend jamais dans l'Ecriture pour croire*, c'est une de ces libertez que l'Adversaire se donne, qui ne lui font pas honneur, il sera convaincu du contraire par le Passage du 55. d'Esaïe, que j'ai déja allegué dans ma quatriéme Réflexion contraire, *venez*, dit le Prophete, *écoûtez & mangez, écoûtez-moi & vous mangerez ce qui est bon*. Au Ps. 22. J. C. dit, *je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui te craignent. Les débonnaires en mangeront*, & ce qui est la même chose, *boire* se prend dans le même sens, *si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi & qu'il boive, qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif*. Il ne s'ensuit pourtant pas de là que par tout où l'on trouvera *manger*, il faille entendre *croire*, comme l'Auteur se l'imagine. *Si*, dit-il, *boire & manger étoit pris pour croire, pourquoi ne dirai-je pas que quand Nôtre Seigneur a dit, qui ne croira sera damné, c'est le même que s'il eût dit, qui ne mangera & qui ne boira sera damné? &c*. Je répons qu'il ne le dira pas, parce que le bon sens l'empêchera de le dire, & qu'il faut en lisant l'Ecriture avoir au moins quelque peu de discernement.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

On vient de voir que la manducation spirituelle de *la chair de J. C.* est véritable & réelle, mais cela même nous oblige à aller plus avant, & à conclure qu'elle est la seule véritable & réelle, & que celle que l'Eglise Romaine s'imagine qui est de recevoir la substance & la matiére phisique de cette *chair*, quand même elle seroit possible, ne seroit point une manducation réelle & véritable, mais seulement en figure. Pour reconnoitre cette vérité, il ne faut que considerer en quoi consiste la vérité & la réalité de la manducation de *cette chair* à nôtre égard, car elle consiste uniquement à la recevoir entant qu'elle est la victime de nôtre rédemption & le principe de nôtre salut: à la recevoir d'une maniére qui nous aquiére un droit réel, à sa satisfaction, à son merite, à ses graces & à sa gloire: à la recevoir enfin d'une maniére qui sans avoir besoin de l'aide d'aucun autre, lui fasse déployer en nous son efficace salutaire: Voilà ce qu'est la manducation véritable & réelle *de la chair de J. C.* Cela doit être à mon avis sans contestation, mais ce principe étant une fois posé, qui ne voit qu'il n'y a que la manducation spirituélle à qui ces caractéres appartiennent: c'est elle seule qui reçoit *la chair de Jesus-Christ* comme nôtre victime,

&

& comme une source de salut ; c'est elle seule qui nous acquiert un droit réel à sa satisfaction, à son mérite, à ses graces, à sa gloire : c'est elle seule qui sans l'aide d'aucun autre lui fait déployer en nous son éfficace salutaire. La manducation ou la reception de sa substance ou de sa matiére phisique de la bouche du corps ne feroit rien de tout cela, quand même on la supposeroit possible. Car recevoir *cette chair* entant qu'elle est nôtre victime & le principe de nôtre salut, ne peut être qu'un acte de l'ame & non du corps, un acte de nôtre foi, & non un acte de nôtre bouche corporelle. La manducation ou la reception de sa substance physique dans nos estomacs ne nous acqueroit par elle même aucun droit réel à sa satisfaction, ni a son mérite, ni à ses graces, ni à sa gloire, & elle ne lui fait point déployer en nous, sans l'aide d'aucun autre son éfficace salutaire ; comme il paroît évidemment parce que selon nos Adversaires mêmes, la manducation orale ne sert de rien sans la spirituelle ; c'est la spirituelle qui seule fait tous ces effets, elle est donc la seule véritable & réelle, & l'autre n'est qu'une manducation en ombre & en figure.

HUITIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Toutes les fois que Nôtre Seigneur s'est servi du mot de *manger*, dans un autre sens que celui qui lui est naturel, il a incontinent déclaré, ou l'Evangeliste

pour

pour lui, en quel sens il le falloit entendre : comme quand il dit dans Saint Jean, *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi & qu'il boive*, l'Evangeliste ajoûte incontinent pour expliquer sa pensée, *qu'il entendoit parler de l'esprit que recevroient ceux qui croiroyent en lui.* Quand Nôtre Seigneur convertit la Samaritaine, ses Disciples le prioyent de *manger du pain* qu'ils venoient d'acheter, il leur répondit qu'il avoit bien *une autre viande qu'ils ne connoissoient pas, dont il avoit à manger*, les Disciples crurent qu'il parloit d'une manducation réelle, mais il les tira bien-tôt de cette erreur, disant qu'il entendoit parler de *faire la volonté de son Pere*, qui est de convertir les pécheurs. Comme en effet il venoit de convertir la Samaritaine, voilà *sa viande* qui est *une viande* métaphorique, comme sa manducation l'étoit aussi. Or est-il qu'il a parlé plus de six fois de *manger sa chair*, & *boire son sang*, & voyant que les Juifs & ses Disciples le prenoient à la lettre, *d'un manger & d'un boire* réel & corporel, ni lui ni les Evangelistes ne se sont jamais mis en peine de les tirer de cette erreur, s'il y en eut eû, & de leur faire comprendre qu'il ne leur parloit que d'une manducation mystique & par figure.

Puisque Messieurs nos Adversaires ne se réglent que par la pure Ecriture, je les prie de me trouver un seul Passage qui me dise que quand Nôtre Seigneur parloit de *manger sa chair & boire son sang*, le mot de *manger* & celui de *boire*, se doivent entendre & expliquer par le mot de *croire*. Je dirai bien plus, l'Ecriture parle de *manger* ou de *boire* en plus de soixante ou soixante & dix endroits, qu'ils en produisent un seul qui se puisse expliquer par *croire*, je sçai bien qu'ils apporteront ce fameux passage de S. Augustin, *Crede & manducasti.* Mais enfin cela ne se trouve pas dans l'Ecriture, & quand il y seroit, il faudroit que ce fût au sujet du S. Sacrement. S. Augustin

gustin n'est pas la régle de leur foi, ce n'est que l'Ecriture. De plus S. Augustin ne prétend pas parler d'expliquer le mystére de l'Eucharistie, il veut seulement dire, que la foi est nécessaire pour le manger avec fruit; mais il n'a jamais prétendu dire que c'est par la foi qu'on le mange, & que *croire* soit le *manger*. Car pour appliquer ces paroles, *Crede & manducasti* à nôtre sujet: ou S. Augustin prétend qu'il est au S. Sacrement, ou qu'il n'y est pas; s'il prétend que l'on croye qu'il y soit, c'est ce que nous prétendons, mais cela pourtant n'est pas le manger; s'il veut que l'on croye qu'il n'est pas au S. Sacrement, mais seulement dans le Ciel, & qu'il est mort pour nous, nous pouvons faire cet acte de foi par tout, & on ne dira pas que nous le mangeons.

Le véritable sens de Saint Augustin est, que ceux qui ne peuvent recevoir réellement le Saint Sacrement, mais qui croyent par une ferme foi que Jesus-Christ y est, & qui désirent ardemment de le recevoir, ont la même grace, & le même mérite que s'ils le recevoient réellement; comme nous disons que ceux qui désirent ardemment le Batême & qui ne peuvent pas le recevoir, parce que les Tyrans leur en ôtent les moyens, les trainant au supplice, ne laissent pas d'en recevoir l'effet par l'effusion de leur sang, bien mieux que ceux qui le reçoivent sans disposition, & avec un empêchement de péché qu'ils ne veulent pas detester.

Si *croire* & *manger* étoient la même chose, Nôtre Seigneur ne se seroit-il pas expliqué d'une façon bien inusitée, & j'oze dire ridicule & extravagante, quand il a dit, *si vous ne mangez ma chair, & si vous ne beuvez mon sang, vous n'aurez pas la vie éternelle*; au lieu de dire, si vous ne croyez en moi vous n'aurez pas la vie éternelle. Et aprés une expression si enigmatique, nous damner parce que nous ne l'aurions pas compris.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la VIII. Réflexion.*

Ce que l'Auteur confesse ici, *que les termes de manger & de boire, se prennent quelquefois dans un sens métaphorique*, est quelque chose; car puisque cela est, pourquoi J. C. ne s'en pourroit-il pas être servi en ce sens dans le 6. de S. Jean? il ne sert de rien de dire que quand il s'en est servi ailleurs il s'est expliqué. Car J. C. n'explique pas toûjours ses métaphores, il n'expliqua point celle de *boire* qu'il employa dans son discours à la Samaritaine, elle s'explique assez d'elle même, & celle de *manger* aussi. Cependant il est vrai que J. C. a expliqué cette derniére, & je suis surpris de voir que l'Auteur l'ignore, & il n'a qu'à lire avec un peu plus de soin qu'il n'a fait, tout ce discours de N. S. dans ce Chapitre dont il s'agit, & il y trouvera ce qu'il a nié si hardiment: d'abord J. C. ayant dit, *operamini non cibum qui perit*, ce sont les termes de la Bible des Adversaires, *sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis*, il explique incontinent aprés ce qu'il entendoit par cet *operari cibum qui permanet in vitam æternam: hoc est opus Dei*, dit-il, *ut credatis in eum quem misit ille, L'œuvre que je veux que vous fassiez quand je vous recommande de travailler aprés la viande qui demeure en vie éternelle, est que vous croyiez en moi.* Déja il me semble

ble que cela est assez expliqué : l'acte que nous devons faire sur *la viande de J: C.* est de croire en lui, mais si vous voulez encore quelque chose de plus exprés, prenez garde à ce qui suit : *Nos Peres*, disent les Juifs, *ont mangé la manne au desert, selon qu'il est écrit, il leur a donné à manger du pain du Ciel*, voilà le terme de *manger* qui entre dans le discours. Continuez donc, & vous verrez comment J. C. l'explique. *En verité* leur répond J.C.*Moïse ne vous a point donné le pain du Ciel, mais mon Pere vous donne le vrai pain du Ciel, car le pain de Dieu c'est celui qui est décendu du Ciel, & qui donne la vie au monde; voilà le vrai pain celeste qu'il faut manger, par opposition à la manne. Ils lui dirent donc, Seign. donne nous toûjours de ce pain*, pourquoi faire ? sans doute afin que nous le mangions, car il ne s'agissoit que de cela. Jesus leur répondit, *je suis le pain de vie, qui vient à moi n'aura plus de faim, & qui croit en moi n'aura plus de soif.* Si vous ne voyez là que *manger* c'est *venir à J.C.* & que *boire* c'est *croire en lui*, il n'y a rien que vous puissiez voir: *c'est moi*, dit-il, *qui suis ce pain que vous devez manger pour n'avoir plus ni faim ni soif, venez donc à moi, croyez en moi, & vous n'aurez plus ni faim ni soif* : l'acte qui appaise la faim est *venir à J. C.* l'acte qui appaise la soif c'est *croire en lui*. Or quel est cet acte qui appaise la faim, n'est-ce pas le *manger*, & l'acte qui appaise la soif, n'est-ce pas le *boire* ? Ces actes pourtant s'appellent dans l'explication de Jesus-Christ, *venir*

venir à lui, croire en lui, manger & boire: don c'est *venir & croire*. Nier aprés cela que J. C. soit expliqué, c'est renoncer hautement à la bonne foi, c'est vouloir chicaner à quelque prix que ce soit, ce que j'espere que l'Auteur des Réflexions ne fera plus.

Je n'ai pas l'honneur de le connoître, mais je désirerois bien d'avoir de l'estime pour lui: cependant c'est à quoi ne contribuë pas ce qu'il dit sur le passage de S. Augustin, *croi, & tu l'as mangé*. S'il avoit lû ce Pere un peu plus que ne font d'ordinaire Messieurs les Missionnaires, il sçauroit que de tous les Peres S. Augustin est celui qui a établi le plus fortement le sens de la manducation spirituelle: on pourroit faire un juste volume de ses passages, mais pour nous arrêter à celui dont il s'agit qui est au traitté 25. sur S. Jean, précisément sur ces paroles, *c'est ici l'œuvre de Dieu que vous croyiez en celui qu'il a envoyé*, voici le commentaire qu'il y fait & l'explication qu'il en donne; *c'est ici l'œuvre de Dieu que vous croyiez, c'est donc là ce que veut dire manger la viande, non celle qui perit, mais celle qui est permanente en vie éternelle. Pourquoi préparez-vous les dents & le ventre? croyez, & vous l'avez mangé, hoc est ergo manducare cibum, non qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, ut quid paras dentes & ventrem? Crede, & manducasti*. Comment peut-on aprés cela contester que le sens de S. Augustin ne soit celui-ci, sçavoir que *manger* n'est autre

que

que croire? il le dit en propres termes, *c'est donc là*, dit-il, *ce que c'est que manger* : il fait plus, car il rejette la manducation de la bouche du corps. *Pourquoi préparez-vous les dents & le ventre?* & enfin il revient à affirmer que *manger c'est croire, croyez, & vous l'avez mangé.* Vouloir philosopher aprés celà, c'est renoncer aux lumiéres du bon sens.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Le 6. Chapitre de Saint Jean, étant l'unique lieu du Nouveau Testament où J. C. parle de *manger sa chair & boire son sang*, puisqu'il s'y est expliqué en faveur de la manducation spirituelle, c'est une marque assûrée que la présence réelle, & la manducation de sa *chair* par la bouche du corps n'est point une de ses doctrines. Car s'il eût eu dessein de l'établir ensuite dans l'institution qu'il fit du Sacrement, il n'eût jamais si hautemeut fait connoître que par *manger sa chair*, il n'entendoit autre chose que *croire en lui.* J. C. étant comme il étoit le fils de Dieu, on ne sçauroit dire sans crime, que tous ses desseins ne lui fussent connus dés le commencement de son ministére sur la Terre, étant aussi la sagesse même. Quelle aparence y-a-t-il que dans un discours suivi, où il parloit de *manger sa chair & boire son sang*, il eût interprété cela, de la manducation par la foi, sans dire un seul mot de la man-

manducation par la bouche du corps, ſi ſa penſée eut été de nous donner en effet *ſa chair à manger* corporellement, & *ſon ſang à boire*? Quelle aparence y-a-t'il qu'outre ce que nous avons remarqué il eût encore ajoûté ces paroles, pour lever le ſcandale que pluſieurs de ſes Diſciples avoient pris de ſes expreſſions, *c'eſt l'eſprit qui vivifie, la chair ne profite de rien; les paroles que je vous dis ſont eſprit & vie.* Qu'on ſe tourne de quelque côté qu'on voudra? il eſt certain que ces paroles ont un air fort défavorable à la manducation par la bouche du corps, il ſemble qu'elles ſont dites exprés pour la choquer & pour la détruire. Comment Nôtre Seigneur les eût-il avancées, ſi ſon intention eût été d'établir dans la ſuite cette manducation orale dans le Sacrement, pour être perpetuelle dans ſon Egliſe?

NEUFVIEME RÉFLEXION

de M. le Camus.

Nos Adverſaires diſent que Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt eſt au S. Sacrement par la foi, puiſqu'ils ne ſe réglent que par l'Ecriture toute pure, a-t'elle jamais parlé de la ſorte? où trouvera-t'on que J. C. aye jamais dit, *ceci eſt mon corps* par la foi, *ceci eſt mon ſang* par la foi, *prenez* le, *mangez* le par la foi? il n'a jamais dit, *ma chair eſt vrayement viande* par la foi, *mon ſang eſt vrayement breuvage* par la foi: il a toûjours dit abſolument & ſimplement que c'etoit *ſon corps & ſon ſang*, ſans dire jamais que ce fût *ſon corps* ni *ſon ſang* par la foi. Pourquoi donc l'ajoûter, & vouloir faire dire à Jeſus-Chriſt ce qu'il ne dit

pas? n'y-a-t'il pas des malediɛtions pour ceux qui ...tent à l'Ecriture?

Non ſeulement cette parole, *par la foi*, n'eſt pas dans ...criture, mais elle lui eſt contraire, auſſi bien qu'à la ...ſon; car l'Ecriture dit abſolument que J. C. eſt au S. ...crement, & quand nos Adverſaires ajoûtent qu'il y ...t *par la foi*, ils veulent dire qu'il n'y eſt que par la foi, ... ainſi ſi la foi manque, il n'y eſt pas. Or eſt-il qu'afin que leur foi ſoit véritable, il faut qu'elle ſuppoſe que J. C. y ſoit devant que de le croire, ou bien il faut qu'elle l'y mette. Si je dis voilà un Cheval, & qu'il n'y en ait point, ma parole eſt fauſſe, ou il faut qu'elle mette là un Cheval & qu'elle l'y produiſe. Si je croi que j'ai cent écus dans ma bourſe, & qu'il n'y aye rien, ma croyance eſt chimerique, ou il faut qu'elle les y produiſe. Or eſt-il que nos actes d'entendement & de volonté ne produiſent jamais rien hors de nous, & ne donnent pas un être réel aux choſes, ils n'en donnent qu'un imaginaire: ainſi ſi nos Adverſaires diſent que J. C. eſt au S. Sacrement, s'il n'y eſt pas en effet, leur foi eſt fauſſe, ou il faut que leur foi le tire du Ciel, d'où ils diſent qu'il ne viendra qu'au jour du jugement, pour l'y mettre.

Ils diſent qu'il y eſt réellement par la foi, c'eſt-à-dire, qu'il y eſt, & qu'il n'y eſt pas, car y être réellement, enfin c'eſt y être, mais n'y être que par la foi, c'eſt n'y être pas, parce diſent-ils, il en eſt auſſi éloigné que le Ciel l'eſt de la Terre: étant au Ciel il eſt impoſſible qu'il ſoit ſur la Terre en même tems, une choſe peut-elle être abſente d'elle même? Si J. C. eſt au Sacrement réellement, il faut qu'il y ſoit, & qu'il y ſoit préſent quant à ſa ſubſtance: la réalité de J. C. n'eſt pas diférente de ſa ſubſtance, & là où eſt la réalité il faut que ſa ſubſtance y ſoit; & pourtant quand ils ajoûtent qu'il y eſt par la foi, ils veulent dire qu'il en eſt auſſi éloigné que le Ciel l'eſt de la Terre: ainſi il y eſt & il n'y eſt pas. Je ſçai bien que ces Meſſieurs quand ils ſe ſentent preſſez par la for-

ce de cette raison, ils tâchent de se couvrir par quelques paroles ambiguës, & qui au fond ne signifient rien : ils disent que Nôtre Seigneur est dans l'Eucharistie sacramentalement, & par ce mot ils prétendent exclure la présence réelle, mais ils n'échappent pourtant pas la difficulté ; car y être sacramentalement : ou c'est y être réellement & véritablement ou non, s'il y est réellement, il faut qu'il y soit présent, rien ne pouvant être absent de son être, ni de soi même. S'ils disent qu'y être sacramentalement, c'est n'y être point du tout, c'est à leur compte n'y être pas.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la IX. Réflexion.*

Nous ne disons point que Jesus-Christ soit au Sacrement par la foi, c'est une expression de l'invention de Messieurs les Missionnaires. Mais nous disons que nous le recevons au Sacrement par la foi, & par conséquent qu'il nous est offert au Sacrement comme un objet de nôtre foi : je dis qu'il nous y est simplement proposé, car Jesus-Christ n'est pas un objet de simple méditation ou de simple contemplation, c'est un objet qu'il faut recevoir, & qui se donne à nous avec tous ses biens, afin que nous le possedions. Il nous est donc ainsi offert non seulement dans l'Eucharistie, mais aussi dans le Batême & dans la parole de l'Evangile. Et de nôtre part le moyen de le recevoir en quelque endroit que ce soit qu'il s'offre, soit au Batême, soit en la Céne, soit en la prédication de l'Evangile, c'est, non de prendre

ni de nos mains, ni de nôtre bouche corporelle la ſubſtance ou la matiére phyſique de ſa chair, mais de croire en lui : ſi l'Auteur en doute, qu'il l'aprenne de S. Jean même, *à tous ceux*, dit-il, *qui l'ont reçû il leur a donné le droit d'être Enfans de Dieu, ſçavoir à ceux qui croyent en ſon nom* : qu'il l'aprenne de S. Paul aux Epheſiens 3. *Jeſus-Chriſt*, dit-il, *habite dans nos cœurs par la foi.* L'Auteur ſemble ne pouvoir pas comprendre qu'on puiſſe recevoir des ſubſtances phyſiques telles que ſont *la chair & le ſang de J. C.* a moins qu'elles nous ſoyent localement préſentées en leur propre matiére. Mais ignore-t'il qu'il n'y a rien de plus commun dans la vie civile, que ces ſortes de réceptions qui ſe font par la ſimple acceptation de nôtre volonté, & & qui ne ſont nullement imaginaires, puiſqu'elles nous acquiérent un droit réel & ſolide ſur des choſes que nous recevons, & qui par ce moyen deviennent nôtres, & paſſent en nôtre poſſeſſion, ſans que pour cela il ſoit néceſſaire, ni de toucher ni de prendre de nôtre main corporelle leur ſubſtance ou leur matiére phyſique ? c'eſt ainſi qu'on reçoit les héritages que les mourans donnent à leurs enfans ou à leurs amis : c'eſt ainſi qu'on reçoit les terres, les maiſons, les places qui ſont données par la libéralité d'un donateur : c'eſt ainſi qu'un Roi reçoit un Peuple, une Ville, une Province qui ſe donne à lui. Dans tous ces exemples & en pluſieurs autres qui ſont communs dans le commerce du Monde, on donne

& on reçoit par de simples actes de la volonté qui ne sont pas des chiméres ni des visions, mais qui produisent des effets réels qui nous acquiérent de véritables & légitimes droits, sans qu'il soit nécessaire de transporter jusqu'à nous la substance & la matiére physique des choses acquises; & si quelqu'un dans le monde s'imaginoit que ce transport local & cette conjonction materielle fût necessaire, il passeroit pour extravagant: c'est donc de cette sorte que J. C. s'offre & se donne à nous dans l'Evangile, dans le Batême & dans le Sacrement de la Céne. L'offre de sa part, dépend de l'acte de sa volonté, par lequel il a bien voulu se faire nôtre Médiateur, & en cette qualité mourir & réssusciter pour nous. La reception de la nôtre, dépend de même d'un acte de nôtre volonté, par lequel nous acceptons avec humilité Jesus-Christ pour nôtre Médiateur envers son Pere, & sa *chair* & son *sang* pour la victime de nôtre rédemption. Et comme de sa part il se donne à nous, de nôtre part aussi, nous nous donnons à lui afin que nous le possedions, & qu'il nous possede, qu'il demeure en nous, & que nous demeurions en lui, qu'il vive en nous, & que nous vivions en lui; ce qui fait cette mutuelle communion, de laquelle dépend le salut & le bon-heur du fidelle. Il n'est nullement nécessaire pour cela, ni que sa substance ou sa matiére physique soit localement présente, immediatement par elle même au Sacrement, ni que nous la prenions ou de nôtre main, ou de nôtre bou-

bouche corporelle. Ceux qui ne comprénent pas cette vérité sont à plaindre, car c'est une marque qu'ils ont peu senti la vertu de l'Evangile, & peu connu les voyes du salut. *Mais*, dit l'Auteur, *la chair & le sang de J.C. ne sont-ce pas des substances physiques*? Qui en doute! Comment donc les peut-on recevoir, si elles ne sont localement présentées? J'avouë que si *la chair & le sang de J. C.* étoient le principe de nôtre salut précisément, entant que ce sont des substances physiques, & que ce fût formellement en cette qualité que nous les reçussions, il y auroit quelque couleur dans cette objection de l'Adversaire, bien qu'en ce cas même, cette présence locale ne seroit pas absolument nécessaire, puisque nous pourrions recevoir la vertu de cette *chair* & de ce *sang* par un milieu par lequel il nous la communiqueroit : car en ce cas, il n'y auroit de nécessaire que la présence locale de ce milieu ; de la même maniére que le le Soleil nous communique sa chaleur & sa vertu, par l'air qui est un milieu entre lui & nous, l'air nous étant localement présent, & le Soleil localement absent. Quoi qu'il en soit, c'est une erreur grossiére que de s'imaginer que *la chair & le sang de J. C.* agissent salutairement sur nous formellement, entant que ce ce sont des substances physiques, comme font les aliments matériels, & les médecines que nous avalons. Ils agissent salutairement sur nous, en qualité de causes méritoires, & en qualité de causes motives, qui d'un côté

nous conférent la rémission de nos péchez, & les graces du Saint Esprit qu'ils nous ont méritées, & qui de l'autre nous fournissent de puissans motifs pour nous porter à la sanctification & à la piété. C'est en cette sorte que *la chair & le sang du Seigneur* nous sont un principe de salut. Ignorer cela, c'est ignorer le Christianisme. Or cela étant, qui ne voit que toute leur action, & toute leur vertu, & toute leur éfficace sur nous, est une action, une vertu & une éfficace d'objet. C'est ainsi qu'ils nous consolent, qu'ils nous sanctifient, qu'ils nous font être de nouvelles créatures, & en un mot, qu'ils nous nourissent spirituellement. Il n'y a donc nulle nécessité de les faire exister localement dans le Sacrement, ni de nous en faire recevoir de la bouche du corps la substance ou la matiére physique. Ainsi l'on voit ce que devient cette neufviéme Réflexion, & particuliérement ce beau *cheval*, & cette somme de *cent écus* dont l'Autenr nous a voulu régaler, c'est dommage que ce soit du bien perdu.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puisque toute l'Écriture en général, ne nous donne point d'autre pensée de l'efficace salutaire *du corps & du sang de J. C.* envers nous, qu'en qualité de causes méritoires, & de causes motives qui agissent par voye d'objet, & nullement comme de causes physiques qui agissent par la posi-

position de leur substance sur la nôtre, ou par l'influence de leur vertu, c'est une marque certaine que le dogme de la présence locale & substantielle *de ce corps & de ce sang* au Sacrement, ni celui de leur manducation par la bouche de nôtre corps, ne sont point des dogmes de l'Ecriture, car ils ne suivent pas l'esprit ou le génie, comme on parle, de l'Ecriture: & il n'y a nulle apparence que si J. C. eût voulu nous communiquer, & nous faire recevoir *sa chair*, à la maniére des causes physiques, il ne nous eût donné une toute autre idée, que celle que nous voyons perpétuelle dans son Ecriture. Cette Réflexion est déja trés-forte, & elle fournit un grand préjugé contre la doctrine des Adversaires, mais elle devient encore plus forte, & tout-à-fait convaincante, si on jette les yeux sur les paroles mêmes de l'institution du Saint Sacrement: car on y découvrira clairement que J. C. a eu intention de nous y donner *son corps & son sang*, non comme des causes physiques; mais comme des causes méritoires, & comme des causes motives, & par conséquent qu'il a voulu que nous le réçussions par voye d'objets, & non comme on reçoit physiquement les substances, ou les choses matérielles. *Ceci*, dit-il, *est mon corps rompu ou livré pour vous*: voilà déja *son corps* en qualité de cause méritoire, comme mort pour nous. *Ceci*, dit-il, *est mon sang répandu pour la rémission de vos péchez*: voilà encore *son sang*, en la même qualité. *Faites ceci*, ajoûte-t'il, *en commemora-*

 tion

tion de moi. Le voilà lui même qui ſe propoſe comme un objet, comme une cauſe motive, dont il faut renouveller le ſoûvenir, & le conſerver éternellement, pour nous porter à la ſanctification & à la piété. Vous n'y trouverez nul égard de cauſe phyſique : comment peut-on reſiſter à ces lumiéres? Au reſte parce que l'Auteur des Réflexions s'égaye dans ce jeu de paroles, *il y eſt, il n'y eſt pas, il eſt préſent, il eſt abſent:* on lui dira ſur cela deux choſes. L'une qu'il n'y a rien dans nôtre Sacrement qui ne ſoit dans le bon ſens, & facile à comprendre : c'eſt que quant à une préſence de ſubſtance, ou de matiére phyſique, Jeſus-Chriſt eſt au Ciel, & n'eſt ni au Sacrement, ni en aucun autre lieu ſur la Terre: que quant à une préſence d'objet, il eſt au Sacrement, au Batême, & dans les paroles de l'Evangile, & enfin que d'une préſence de communion, & d'éfficace, il eſt dans les cœurs de ſes vrais Fidelles. Il n'y a rien en cela qui doive chocquer l'Auteur, & je voudrois avoir autant de ſujet d'être content de ſon *il y eſt, il n'y eſt pas*, qui me paroît d'un aſſez mêchant caractére, qu'il a ſujet d'être content de nôtre doctrine ſur ce point. L'autre choſe que j'ai à dire, eſt que ce ſeroit à nous à faire ces ſortes de reproches à l'Egliſe Romaine, & à l'Auteur qui ſoûtient les opinions de cette Egliſe. En effet cette frivole diſtinction qu'on débite avec tant de confiance, & qui eſt ſi néceſſaire aux Adverſaires pour eſquiver, ſçavoir de préſence viſi-

visible, & de présence invisible, n'est-ce pas, *il y est, il n'y est pas*. Jesus-Christ, disons-nous, s'en est allé, il nous a dit *qu'il quittoit le monde, qu'il n'étoit plus au monde, qu'il s'éloignoit de nous, que nous ne l'aurions plus avec nous*. Je distingue, disent ces Messieurs, d'une présence visible, je le concéde, d'une présence invisible, je le nie. Remarquez qu'il s'agit d'un même genre de présence, sçavoir de la présence locale de la substance ou matiére physique, & que c'est la chose du monde la plus inouïe, que d'une même sorte de présence, on nous dise, *il y est, il n'y est pas*, il y est invisiblement, il n'y est pas visiblement: distinction ridicule, puisqu'il s'agit d'une chose qui de sa nature est visible, & à qui par conséquent on ne sçauroit attribuer une présence substantielle invisible, sans tomber en contradiction. De sorte que dire qu'il y est invisiblement, c'est dire qu'il n'y est en nulle maniére.

DIXIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

Quand Nôtre Seigneur prit *le pain & le calice*, pour le donner à ses Apôtres, il prit l'un & l'autre par une action réelle & extérieure, ce ne fut pas une action purement interieure. Les Apôtres le prirent aussi par une action extérieure, & non seulement intérieure & par la foi. Si ces paroles prendre le *Calice*, le donner & le recevoir signifient des actions réelles, il faut donc que le mot de *boire* signifie aussi une action réelle, & ainsi on ne boit pas le *Calice* seulement par la foi, qui est une action

action purement interieure, mais le *sang* se prend par une action réelle & sensible. Si on dit que l'on boit réellement & par une action extérieure le *vin* qui est dans le *Calice*, & à même tems l'on boit par la foi *le sang de J. C.* dont le *vin* est la figure, il s'ensuivroit que le mot de *boire*, auroit en même tems deux significations bien differentes, & qu'il se prendroit en deux sens bien divers & éloignez, l'un litteral & exterieur, l'autre métaphorique & figuré, litteral à l'égard du *vin*, métaphorique à l'égard du *sang* : car ou le mot de *boire*, est pris litteralement, ainsi on ne boit que le *vin*, & non pas le *sang*, ou il est pris figurément, & ainsi on ne boit que le *sang*, & non pas le *vin*, ou il est pris tout ensemble, & litteralement, & métaphoriquement, ce qui est inoüi & sans exemple : ne doit-il pas être beu au même sens que ces paroles qui le précédent, de prendre, de donner & de recevoir le *Calice*, puisqu'elles se rapportent toutes à boire. Donc si elles sont prises en un sens litteral comme on n'en peut pas douter, il faut que le mot de *boire* le soit aussi, & ainsi on ne boit point le *calice* par figure, & ensuite on boit le *sang* réellement, ou on ne le boit point du tout. Il en est de même de manger.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la X. Réflexion.*

Les termes de *manger* & de *boire*, dans les paroles de J. C. *prenez*, *mangez*, *beuvez en tous*, ne se raportant directement qu'au *pain* & au *calice*, se doivent aussi entendre litteralement, & en un sens propre, pour manger & pour boire de la bouche du corps ; mais ces actions mêmes de *manger le pain & de boire le calice*, étant sacramentales, & mysti-

ques

[...]es representent le manger & le boire spiri[tu]el, c'est-à-dire, l'action de croire en J. C. [m]ort pour les péchez des hommes, & de rece[v]oir interieurement son *corps* & son *sang*, com[m]e la victime de nôtre salut. Ainsi les paroles [d]e J. C. ont deux sens : l'un direct & immé[d]iat qui regarde les Symboles, & celui-là est [l]itteral, l'autre indirect & médiat, qui vient de la force de la matiére dont il s'agit, & qui regarde les choses représentées par les Symboles, & celui-ci est mystique & figuré. Le premier est manger & boire de la bouche du corps, le second est manger & boire de la bouche de l'ame. Le premier est pour le *pain* & le *vin*, le second pour le *corps* & le *sang* même de Jesus-Christ. Si l'Auteur étoit un peu plus accoûtumé qu'il n'est au stile de l'Ecriture, il sçauroit que c'est une chose ordinaire presque par tout où il s'agit de types ou de figures, de remarquer ces deux sens, l'un litteral, qui se raporte au type, l'autre spirituel & mystique, qui se raporte à la chose représentée par le type. Ainsi ces paroles, *Lazare sors dehors*, dans leur sens direct, immédiat & litteral, signifie la sortie corporelle de Lazare hors du Sepulchre ; mais dans leur sens indirect, médiat & mystique, elles signifient la sortie spirituelle de tout homme pécheur hors du tombeau du vice, selon ce que dit S. Paul, *Reveille toi, toi qui dors, & te reléve d'entre les morts, & Christ t'éclairera.* Il y a mille

mille exemples ſemblables dans l'Ecriture, cela ne reçoit aucune difficulté.

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Mais puiſque nous ſommes ſur ce ſujet, l'Auteur des Réflexions qui croit que ces paroles, *prenez, mangez, beuvez en tous*, ſe raportent directement au *corps* & au *ſang* de J. C. dans leur ſens litteral, de ſorte qu'il faut *manger le corps & boire le ſang* de la bouche corporelle, & que c'eſt ainſi que les Diſciples l'ont entendu, n'a-t'il jamais eu aucun ſcrupule ſur celà? n'a-t'il jamais conſidéré, que ſi les Diſciples l'euſſent entendu de la ſorte, la nature n'eût pas manqué de s'émouvoir dans cette occaſion: car naturellement on a de l'horreur de manger de la chair humaine, & de boire du ſang? la Réligion même des Diſciples, & leur conſcience en eût été ſcandaliſée: car la Loi défendoit de boire du ſang; cependant vous ne voyez pas que rien de tel leur ſoit arrivé: ils ne ſe ſont pas récriez quand leur Maître leur a dit, *Prenez, mangez, ceci eſt mon corps, beuvez en tous: car ceci eſt mon ſang*: ils n'ont pas témoigné la moindre répugnance, non pas même le moindre doute, ni demandé ſur ce ſujet le moindre éclairciſſement, c'eſt une marque évidente qu'ils n'ont point pris ces paroles, dans le ſens que l'Auteur des Réflexions s'ima-

imagine. Si l'on dit que leur foi & leur pié-
té envers Jesus-Christ, étoient si grandes qu'el-
les étouffoient tous ces mouvemens, qu'on nous
dise aussi en même tems pourquoi cette piété
qui triomphoit si hautement de la nature & des
impressions mêmes de la Religion & de la Loi,
ne les obligea pas à l'instant de se prosterner en
terre, pour adorer ce *pain* & ce *calice*, qui ve-
noient d'être si miraculeusement transubstan-
tiez, & qui desormais devoient être l'objet de
l'adoration de tous les fidelles: ils n'ont pourtant
rien fait de semblable, marque certaine qu'ils
n'ont point pris ces paroles dans le sens de l'Au-
teur des Réflexions. Dans une occasion si ex-
traordinaire, il n'est pas concevable, ni que la
nature fût demeurée tranquille, ni que le res-
pect de la Loi n'eût formé quelque oposition,
ni que la piété Chrêtienne, aprés avoir vain-
cu ses principaux ennemis, n'eût fait elle mê-
me quelque extraordinaire mouvement sur ces
objets.

ONZIÉME REFLEXION
de M. le Camus.

Nôtre Seigneur prit deux fois le *calice* en la derniére
Céne, comme S. Luc nous l'apprend: la premiére fois
fut devant la consecration du *pain*, & l'autre aprés le
souper. La premiére fois encore qu'il le prît entre ses
mains, qu'il rendît graces à son Pere, qu'il le donnât à
ses Apôtres, & qu'il leur dit, prenez-le & le distribuez
entre vous-autres, il ne dit pas pour cela que c'étoit son
sang,

sang, mais aprés avoir dit, *distribuez-le entre-vous* s'arrêta là, sans leur dire qu'il donnoit autre chose q ce qu'ils avoient vû mettre dans le calice; mais qu aprés avoir soupé, & fait la cérémonie de l'Agneau P chal, il prit le *calice* pour la seconde fois, & qu'ap avoir rendu graces à Dieu, aprés l'avoir beni, & d ses Apôtres, *prenez-le & beuvez en tous*, il ne s'arrê pas là; mais il ajoûta *ceci est mon sang*. Je demande pou quoi a-t-il dit en donnant le second, *ceci est mon sang*, non pas en donnant le premier? s'il n'y a rien dans le se cond qui ne soit dans le premier. En donnant le premie il parla en tout de la même sorte, & il fit les mêmes céré monies, à la réserve de dire que c'étoit son *sang*, comme le fit au second, si le second ne contenoit que *la figure de son sang*. Le premier ne le faisoit-il pas aussi, puisqu'il le prit & le donna dans la manducation de l'Agneau Paschal. L'un & l'autre étant également la figure de son *sang*, ou il falloit dire en tous deux que c'étoit son *sang*, ou s'il ne l'a dit qu'au dernier, & non pas au premier, il falloit que le dernier contint véritablement son *sang*, & que le premier n'en fût que la figure, sur tout étant certain que J. C. qui condamne les paroles oiseuses, n'en a jamais point dit, ni fait aucune action superfluë.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XI. Réflexion.*

Jesus-Christ ne dit pas du *calice* de la Pâque, que c'étoit *son sang*; mais il le dit de celui de l'Eucharistie, pour plusieurs raisons fort éloignées de celles que l'Auteur s'imagine. Premiérement il ne le dit pas de celui de la Pâque, parce qu'on n'avoit pas accoûtumé de le dire dans la célébration de cet ancien Sa-

crement

rement, & que J. C. ne voulut pas s'éloigner de la forme ordinaire, en laquelle les Juifs le célébroient; mais il le dit de celui de l'Eucharistie; parce qu'il vouloit établir la forme en laquelle désormais on devoit célébrer ce Sacrement, & il vouloit en donner lui-même le premier exemple. En second lieu, il ne le dit pas du premier, & il le dit du second, parce qu'il abrogeoit cette ancienne cérémonie, & qu'il lui substituoit cette nouvelle, c'est pourquoi il avoit dessein de rendre celle-ci plus auguste & plus vénérable que l'autre. Mais en troisiéme lieu, bien que le *calice* de la Pâque, pût en quelque maniére être rapporté au sens de J. C. ce n'étoit qu'indirectement & médiatement: car directement & immediatement, ce n'étoit qu'un mémorial de la misérable servitude, où les Israëlites avoient été dans l'Egypte, dont il avoit plu à Dieu de les délivrer; mais parce que cette ancienne servitude, représentoit elle même la servitude du péché, dont Dieu nous a délivrez par le *sang* de son fils, le *calice* de la Pâque se rapportoit à ce *sang* indirectement & médiatement, entant qu'il étoit la figure d'une autre figure. J. C. ne lui donne donc pas le nom de son *sang*, parce qu'il ne signifioit pas son *sang* directement, mais seulement par conséquence: on appelleroit bien l'image de David, David; mais on ne l'appelleroit pas J. C. encore que David fût lui-même une figure de J. C. & que ce qui figure David,

David, figure aussi Jesus-Christ indirectement, & par conséquence; mais il en est autrement du fait de l'Eucharistie. Car il est figure, ou le signe du *sang* de Jesus-Christ directement & immediatement, & par sa premiére destination, Jesus-Christ donc, lui a donné avec juste raison, le nom de son *sang*. Enfin le *calice* de la Pâque, en qualité de Sacrement, n'étoit Sacrement que de l'ancienne Alliance, & non de la nouvelle, à laquelle il ne se raportoit, que parce qu'il représente un type. Ainsi J. C. ne pouvoit pas dire de lui, *ceci est la nouvelle Alliance en mon sang*. Mais le *calice* de l'Eucharistie, en qualité de Sacrement est Sacrement de la *nouvelle Alliance*, & non de l'ancienne : de sorte que J. C. a fort bien pû dire, & a dû dire de lui, *ceci est la nouvelle Alliance en mon sang*, ou ce qui revient à la même chose, *ceci est mon sang, le sang de la nouvelle Alliance*.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puisque le *calice* de l'Eucharistie, est le *sang de la nouvelle Alliance*, il faut reconnoître de bonne foi qu'il n'est le *sang* de Jesus-Christ qu'entant que ce *sang* est non dans les veines, mais separé du corps de Jesus-Christ, & répandu pour la remission des pechez. Or comme cette qualité de répandu, & separé

ré du corps, n'a été que dans le tems de la
or. & qu'elle n'est plus présentement, que
-C. est vivant & glorieux. Il faut nécessaire-
ent avoüer que le *calice* ne peut maintenant
re ce *sang* que figurément, entant qu'il en est le
gne ou le Sacrement. La raison de cela est
vidente, sçavoir, parce qu'il n'y a plus main-
tenant de *sang* de J. C. separé de son *corps*.

Si quelqu'un disoit, ceci est le Roi naissant, cette proposition ne sçauroit plus être véritable, que d'une figure, & dans un sens figuré, pourquoi? parce que le Roi personnellement n'est plus naissant, & qu'on ne peut plus dire de lui à la lettre, ceci est le Roi naissant; on ne peut plus dire aussi, à le prendre à la lettre, *ceci est le sang de J. C. répandu*, comme le Seigneur l'a dit. Cette proposition donc ne peut plus être véritable que d'un signe.

Il ne serviroit de rien de dire que le *sang* y est, non à la vérité réellement *repandu*, mais pourtant sous l'image de *répandu*, & que cela suffit pour pouvoir dire, que c'est *le sang de J. C. répandu*; parce que paroissant ainsi comme il fait sous l'apparence d'un *vin répandu*, il est *répandu* en quelque maniére. Je dis que cette échapatoire est inutile. Car premiérement, J. C. n'a pas dit, *ceci est mon sang* sous l'image de *sang répandu*, ni sous l'image de *vin répandu*; mais il a dit, *ceci est mon sang répandu*. Comment ceux qui ne veulent point admettre de figure dans les paroles de J. C. en

peuvent-ils si promptement en établir une ? I
pressent la proprieté de la lettre dans le mot q
Ils la pressent dans celui de *sang* ; & en mêm
tems ils l'abandonnent, dés qu'ils viennent
celui de *répandu*. Que peut-on conclure d'
ne procédure si peu uniforme, si ce n'est q
ces Messieurs se joüent de l'Ecriture, & qu'
la tournent, & l'expliquent comme il leur pla
selon leur préoccupation. D'ailleurs ce qu
paroît *répandu*, selon le sentiment des Adversai
res, n'est pas immédiatement & formellemen
le *sang*, mais le *vin*, & ainsi l'image ou l'ap
parence de l'éffusion se rapporte selon eux
premiérement au *vin*, & puis par le moye
du *vin*, elle se rapporte au *sang*. Il faut don
selon eux, pour expliquer les paroles de J. C
admettre deux figures dans le terme de *répan
du ;* car il faut dire, *ceci est mon sang répandu*
non d'une éffusion réelle, mais d'une éffusion
simplement apparente ; non encore d'une éffu
sion apparente de *sang*, mais d'une éffusion ap
parente de *vin*, ce qui est étrangement abuse
des paroles de Nôtre Sauveur. Ce qu'il y a
encore de plus étrange, c'est que ces deux fi
gures sont en effet l'une & l'autre des figure
trompeuses qui font illusion aux yeux & au
sens : car cette éffusion apparente, quand vo
la raportez au *sang*, choque le témoignage de
yeux lesquels la raportent au *vin* ; & quan
vous la raportez au *vin*, elle ne les choque pa
moins, puisque les yeux la prennent pour un
véri

ritable éffusion de *vin*, pour une éffusion de vrai *vin*, & ce n'est pourtant qu'une fausse apparence. Non seulement ce sont des figures trompeuses, indignes de la sincerité de J.C. mais elles sont encore inouïes, & inusitées dans le langage des hommes, dont on ne sçauroit trouver l'exemple, & par conséquent ce sont des figures bizarres, inintelligibles, & qui n'ont d'autre fondement, que le caprice & la temérité de l'esprit humain. N'est-il pas mille fois plus raisonnable de dire, que le terme de *répandu*, dans la proposition de J. C. marque l'égard ou la qualité sous laquelle il veut que le *calice* soit son *sang*; sçavoir entant que ce *sang* a été *répandu* sur la croix, pour la rémission de nos péchez. Cela étant ainsi, sa proposition ne peut être véritable à la lettre, il faut nécessairement l'entendre sacramentalement, & en figure.

DOUZIEME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Comme J.C. voioit la dificulté que plusieurs auroient de croire la présence réelle dans le Saint Sacrement, il voulut disposer les esprits par de grands miracles devant que d'en parler, afin qu'ayans veu son grand pouvoir on neût pas sujet de douter qu'il ne pût bien faire ce qu'il disoit, il fit ce fameux miracle de la multiplication *des pains*, ensuite de quoi les Juifs le voulurent faire Roi. Mais s'étant retiré à Capernaum ils l'y allerent trouver, & comme ils disputoient avec lui sur ce *pain* miraculeux, il leur parla d'un autre bien plus

plus excellent qu'il leur préparoit qui étoit *un pain deſcendu du Ciel.*

Ils voulurent parler de la *Manne*, il leur dit *que pain qu'il leur donneroit ſeroit incomparablement plus precieux, & qu'il étoit lui-même ce pain la: que ceux qui avoient mangé la manne étoient morts, mais que ceux qui mangeroient ſa chair ne mourroient point parce qu'ils auroient la vie en eux, comme ayant mangé le pain vivant, & qu'il les reſſuſciteroit au dernier jour.* Il prend de là occaſion de parler de la réſurrection, on lui en demande un ſigne qui faſſe voir la vérité de ce qu'il dit de l'éxcellence du *pain* qu'il donnera, par deſſus le *pain* de Moïſe, puiſque ceux qui avoient *mangé la manne* n'avoient pas laiſſé de mourir, & ceux qui *mangeroient le pain* qu'il promettoit, c'eſt à dire ſa *chair*, ne mourroient point. Il donna le Signe de Ionas qui avoit demeuré trois jours dans le ſein de la baleine; & que lui qui étoit le *pain* qu'il donneroit, en vertu duquel, ceux qui l'auroient *mangé* reſſuſciteroient, ſeroit trois jours dans le ſein de la terre.

Son deſſein étoit de faire voir que le *pain* qu'il donneroit ſeroit bien plus efficace, & plus excellent que la *manne*, puis qu'il donneroit la *vie*; ce qui ne ſeroit pas vrai s'il n'eût entendu parler que d'un *pain* commun & terreſtre, tel que Meſſieurs nos Adverſaires diſent *qu'il eſt dans le Sacrement*, la *manne* avoit été bien plus precieuſe; car outre qu'elle étoit la *figure* de I. C. auſſi bien que l'Euchariſtie, & que les Iuifs qui *mangéoient la manne & beuvoient l'eau du Rocher*, mangéoient & beuvoient ſpirituellement I. C. dans ſa *figure*, auſſi bien qu'ils diſent *que nous le mangéons & beuvons ſpirituellement dans le Sacrement*, conformement a ce que dit S. Paul, *bibebant de conſequente eos Petra, Petra autem erat Chriſtus.* Par deſſus cela *la manne & l'eau du rocher* étoient des alimens miraculeux, ce que le *pain & le vin* de l'Euchariſtie ne ſeroient pas; ainſi le raiſonnement

ment de Nôtre Seigneur seroit nul qui préféroit le pain qu'il promettoit, à la *manne* de Moïse; car de dire que le *pain* de I. C. donne la *vie*, par ce qu'on le mange spirituellement dans le Sacrement; ne le mangéoit on pas aussi, spirituellement dans la *manne*, & ne le *beuvoit* on pas dans *l'eau du rocher*?

RÉPONSE DE MONSEUR *Claude à la XII. Réflexion.*

Que Jesus-Christ voulût préparer les peuples par le miracle de la multiplication *des pains*, au discours de la manducation corporelle, c'est ce que l'Autheur devoit prouver & ne se pas contenter de le dire, car pour nous, nous disons qu'il les vouloit préparer au discours qu'il avoit dessein de leur faire de la necessité de *croire* en lui, sous l'image du *manger* & du *boire*; si l'Autheur des Réflexions avoit bien leu ce Chapitre il en tomberoit d'accord, de même que les plus habiles de sa communion, cependant je voudrois bien sçavoir a quoi il songeoit quand il a mis le signe de Jonas dans l'Histoire qu'il lui a plus de nous faire du 6. de Saint Jean. Que peut-on juger de cette grossiére ignorance, si ce n'est qu'il n'a jamais lû ce Chapitre sixiéme de Saint Jean dont il entreprend de disputer, & qu'il n'en sçait que ce qu'il en a trouvé dans quelque miserable Rapsodiste? N'est-ce pas une chose tout-à-fait surprenante que des gens qui ne sçavent ce que c'est que l'Ecriture, & qui ne l'ont veüe que

par des yeux empruntez, se mêlent de nous
donner le véritable sens, & en discourent
perte de veüe? Car aprés tout où est-ce qu
celui-ci à trouvé, ou pour mieux dire révé l
signe de Jonas dans le sixiéme Chapitre d
Saint Jean? Mais si l'Auteur n'a pas bien reüss
dans son Histoire, il n'a pas été plus heureu
en son raisonnement. Jesus-Christ dit-il, relév
le *pain* qu'il devoit donner par dessus la *manne*
ce n'est donc pas un pain, commun & terrestr
tel que nos Adversaires disent qu'il est dans l
Sacrement. L'Auteur n'y songe pas: qui d
nous lui a dit que Jesus-Christ parlât dan
ce Chapitre, du *pain* du Sacrement? I
parle de sa *chair* entant qu'elle doit êtr
mangée spirituellement & il l'a reléve infini
ment au dessus de la *manne* qui étoit *mange*
corporellement. Mais dit l'Autheur, *les anciens Juifs lors qu'ils mangeoient la manne, & qu'ils beuvoient l'eau du rocher, mangeoient aussi & beuvoient aussi, spirituellement la chair & le sang de J.C.* Je l'avoue: mais que s'ensuit-il de la, si ce n'est que la *manne* & *l'eau du rocher* n'étoient que des figures, qui n'étoient nullement a comparer avec *la chair* & *le sang* du Seigneur qu'elles signifioient? Or cela s'accorde fort bien au discours de Jesus-Christ. Ce qui a trompé l'Auteur de ces Réflexions est qu'il s'est imaginé que Jesus-Christ promettoit dans ce Chapitre, de donner à manger une viande que les Anciens Israelites n'avoient point man-

mangée; & que cette viande étoit *sa chair & son sang*, entant qu'ils sont receus de la bouche de nôtre corps: mais c'est une erreur de laquelle il faut qu'il se desabuse; J. C. à cet égard n'a eu pour but que de relever l'excellence & le prix *de sa chair & de son sang*, par dessus *la manne* ancienne que les Juifs avoient appellée *le pain du ciel*. Si outre la manne, les anciens Israelites fidelles mangeoient aussi *la chair* & beuvoient *le sang* du Seigneur spirituellement, c'est une question dont il ne s'agit en nulle maniére dans tout le Chapitre. Ainsi toute cette Réflexion de l'Autheur n'est qu'un perpétuel égarement hors de l'état de la question.

RÉFLEXION CONTAIRE
de M. Claude.

Mais puisque lui-même vient de nous fournir le passage de Saint Paul, *nos Peres ont tous mangé d'une même viande spirituelle, & ils ont tous beu d'un même breuvage spirituel, car ils beuvoient de la Pierre qui les suivoit, or la Pierre étoit Christ;* il ne sera pas hors de propos de nous y arrester un peu. Si un insensé se mettoit dans la tête de soûtenir, que *la Pierre* étoit réellement & substantiellement J. C. ne pourroit-il pas employer pour deffendre son opinion, tous les mêmes raisonnemens que l'Autheur a jusques icy employez pour

soûtenir que ces paroles, *cecy est mon corps*, doivent être entendues à la lettre? ne diroit-il pas qu'il s'agit de sçavoir, si S. Paul a voulu dire que *la Pierre* fût véritablement J. C. ou qu'elle ne le fût pas? que quand a lui il suit l'affirmative, & dit que Saint Paul parloit sincérement &c. Mais que ses Adversaires disent, que quand il parloit de J. C. il n'entendoit pas parler de J. C. mais de toute autre chose qui n'étoit pas J. C. & qui n'en étoit que la figure: desorte que quand il disoit, *la Pierre étoit Christ*, c'est comme s'il eût dit la pierre n'étoit pas Christ, ce n'en étoit seulement que le signe; d'où il ne manqueroit pas de conclure comme l'Autheur en s'écriant: qui a plus de raison, ou ceux qui croient simplement ce que Saint Paul a dit, ou ceux qui prennent le contradictoire? Ne diroit il pas que pour expliquer ce passage de Saint Paul, en figure, il faudroit trouver un autre passage plus clair qui dît que *la Pierre* n'étoit pas Christ, que ce n'en étoit que *la figure?* que Saint Paul lui même a protesté *que sa parole n'a point été oüi & non;* qu'il a parlé sincérement; qu'il le faut croire comme il le dit, que quand il a dit cela est, il n'a pas voulu dire cela n'est pas, & tout le reste de ses beaux discours. Je suis assûré que si l'Auteur avoit à faire à un tel homme il en seroit furieusement fatigué, & qu'il en feroit un tres mauvais jugement; qu'il se fasse justice à soi-même: *quid rides? mutato nomine de te fabula narratur.*

TREI-

TREIZIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Il ne faut que comparer *le pain* que J. C. promet dans le Sacrement, pour être convaincu qu'il ne parloit pas de celui de la Céne de Meſſieurs nos Adverſaires. 1. Il dit *que le pain qu'il donnera eſt deſcendu du ciel*, il n'y a rien dans leur Céne qui ſoit *deſcendu du ciel*, c'eſt un *pain* qui eſt provenu de la terre. 2. Le *pain* dont parle J. C. eſt un *pain vivant*, *plein d'eſprit & de vie*, celui de la Céne eſt un *pain* mort. 3. Le *pain* de J. C. eſt non ſeulement *vivant*, mais il eſt encor *vivifiant*, il donne la *vie* à ceux qui le *mangent*; *le pain* de la Céne de Meſſieurs les Calviniſtes étant un *pain* mort, ne peut pas donner la *vie*. 4. Dieu a préparé le *pain* que J. C. promet; le *pain* de la Céne eſt un *pain* préparé par eux mémes & cuit dans le four, il ne contient rien qui ſoit venu du ciel. 5. Le *pain* de l'Euchariſtie eſt accompagné d'une terrible menace ſi on ne le mange pas; une telle menace de la mort éternelle n'eſt pas faite pour ne manger pas du *pain* fait avec du bled; le *pain* & le *vin* ordinaire ne ſont que pour la vie temporelle, encor ne ſont-ils pas abſolument neceſſaires, puiſqu'il y a tant d'autres viandes. 6. le *pain* de l'Euchariſtie nous unit à I. C. & fait qu'il demeure en nous, & nous en luy: *qui mange ma chair*, dit il, *demeure en moi*, *& moi en lui*: le *pain* & le *vin* ordinaire tel qu'il ſe trouve dans la Céne ne peut pas nous unir à I. C. & nous faire demeurer en lui, & lui en nous, puiſqu'il n'y eſt pas: & ſi pour cela la figure ſufit, le *pain* que Moïſe donnoit ne l'auroit pas moins fait, puiſqu'il en étoit la figure; il ne faut pas dire que la foi le va chercher au ciel pour faire cette union, car J. C. parle de l'union qui ſe fait avec un *pain deſcendu du ciel* qui eſt lui-même.

RE-

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XIII. Réflexion.*

Cette 13. Réflexion n'est qu'une suite de l'égarement où la précédente s'est jettée; l'Autheur suppose dans nôtre sentiment que *le pain* dont J. C. parle au 6. de Saint Jean est *le pain* materiel qu'il donna ensuite dans l'Eucharistie, & qui se *mange* de la bouche du corps; & sur cela il fait une comparaison entre ce *pain* matériel de la Sainte Céne, & celui dont le Seigneur parle dans Saint Jean; mais cela s'appelle suposer faux & battre l'air inutilement. Dans la Sainte Céne nous distinguons comme deux choses infiniment diferentes, *le pain* corporel que nous prenons de la main & que nous *mangeons* de la bouche, & *le pain* spirituel que nos ames reçoivent, & que nous *mangeons* spirituellement par l'acte d'une vraye foi; ce dernier est *la chair* & *le sang* de J. C. dont il parloit au 6. de Saint Jean; l'autre est un *pain* corporel & corruptible que J. C. à établi, non pour être *sa chair*, mais pour en être la figure & le Sacrement, & il n'en est en nulle maniére parlé dans tout le Chapitre de Saint Jean. Nous reconnoissons donc qu'il y a des diférences infinies, entre *le pain* materiel & sensible que nous recevons corporellement en la Sainte Céne, & celui dont il est parlé dans Saint Jean, & nous serions biens mar-

marris de les confondre; car l'un est une simple créature terrestre, & l'autre est le fils de Dieu: l'un est le signe, & l'autre la chose signifiée. Mais il ne s'ensuit pas que nous ne recevions en la Céne autre chose que ce *pain* matériel & corporel; ceux qui y participent dignement reçoivent l'un & l'autre *pain*, le corporel qui est *pain* à la lettre, le spirituel qui n'est appellé *pain* que par une expression figurée, & qui pourtant est le véritable *pain* de l'ame, sçavoir *la chair* de J. C. mais ils les reçoivent bien diferemment, chacun selon ce qu'il est; le corporel se reçoit corporellement, le spirituel, spirituellement; le corporel par la bouche du corps, le spirituel par la bouche de l'ame. Si l'Auteur veut donc faire une comparaison juste & de bonne foi, sans sophisme & sans supercherie, qu'il la fasse entre le *pain* spirituel que nous prenons au Sacrement, & celui dont J. C. parle au 6. de Saint Jean, & il verra que c'est la même chose; mais de faire la comparaison qu'il fait, entre *le pain* corporel de notre Eucharistie, & le spirituel dont il s'agit dans Saint Jean c'est tendre une toille d'araignée qui n'est propre qu'à prendre des moucherons.

RE-

RÉFLEXION CONTRAIRE de M. Claude.

On ne peut s'empêcher icy de remarquer le peu de prudence de l'Auteur, lequel en faisant sa comparaison sophistique qui ne fait rien contre nous, par ce qu'elle supose faux, il nous donne lieu d'en faire une autre plus juste pour renverser le sentiment de l'Eglise Romaine, sçavoir que *le pain* de l'Eucharistie qu'on *mange* de la bouche du corps, est le même que celui dont parle J. C. au 6. de Saint Jean. Or cette comparaison est facile à faire, & n'est nullement avantageuse à l'Auteur. 1. L'un *est un pain descendu du Ciel*, l'autre est *un pain* transubstantié d'une matiere terrestre, sçavoir, du *pain* materiel. 2. L'un est *un pain vivifiant*, qui communique la *vie* à ceux qui ne l'ont pas, l'autre est *un pain* que les méchans & les infidelles peuvent *manger*, sans en devenir meilleurs & sans en être vivifiez. 3. L'un est *un pain* qu'il est si necessaire de *manger* que qui ne le *mange* demeure éternellement dans la mort, l'autre en est un qu'on peut ne pas manger, & neanmoins avoir la vie éternelle; comme il paroît par l'exemple de tous les Anciens qui n'ont point participé à l'Eucharistie, & par celui des petits enfans qui meurent aprés le Batême, & qui sont sauvez. 1. Celui de Saint Jean est *un pain* qui établit entre nous

&J. C.

& J. C. une communion indissoluble que rien ne peut rompre, car qui le *mange demeure en J. C. & J. C. demeure en lui;* mais l'autre en est un qu'on peut *manger*, & ensuite renoncer à J. C. car il peut arriver, & il arrive en effet souvent dans le sentiment même de l'Eglise Romaine, qu'un homme qui aura communié à son Eucharistie se détournera de la justice & de la piété, & n'aura plus de part en J. C. On pourroit pousser ces différences plus loing, mais on s'en abstient par modestie, & celles la suffisent pour faire voir que l'Hostie de l'Eglise Romaine n'est pas *ce pain*, dont Nôtre Seigneur parle si avantageusement dans S Jean.

QUATORZIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Nous avons dit que Nôtre Seigneur ne voulut pas parler, de donner *sa chair à manger & son sang à boire*, qu'aprés avoir préparé les esprits par le miracle de la multiplication *des pains.* Il n'y a qu'a faire voir la conformité de l'Eucharistie avec ce miracle, afin que l'un donne de la lumiére à l'autre, & qu'il en facilite la créance. 1. Les *cinq pains* furent suffisans pour la nourriture de cinq mille hommes, & le *corps* de Nôtre Seigneur suffit pour tout le monde, 2. Tous *mangerent* des mêmes *cinq pains*, & en l'Eucharistie chacun *mange* le même *corps.* 3. Il en resta plus aprés la refection de tout le peuple qu'il n'y en avoit auparavant, & en l'Eucharistie il reste autant aprés la manducation réelle du *corps* de Nôtre Seigneur, que devant. 4. Là *Nôtre Seigneur prit le pain entre ses mains, leva les yeux au Ciel,* *rendit*

rendit graces à Dieu son Pere, benit le pain, le rompt & le donna à ses Disciples, il fit la même chose en l'institution du S. Sacrement. 5. Là, il donna pareillement le *pain* à ses Apôtres, pour être distribué par leurs mains à la multitude, de même il donna son *précieux corps* aux Apôtres, pour le distribuer aussi de leurs mains à tous les fidelles. 6. Les mêmes *cinq pains* servoient à même tems de viande & de boisson, pour rassasier en même tems la faim, & étancher la soif, de même qu'au S. Sacrement sous les especes du *pain*, on *mange sa chair* & on *boit son sang*, aussi bien que si on recevoit les deux espéces. 7. Là on ne pouvoit comprendre comment Nôtre Seigneur avoit fait ce grand miracle; de même en est-il de l'Eucharistie. 8. Là les Apôtres rendirent graces à Dieu, & le peuple aussi aprés avoir été rassasiez; les Apôtres le firent aussi aprés avoir reçû le S. Sacrement. On voit par cette conformité comme Nôtre Seigneur disposoit à croire ce qu'il vouloit promettre, de donner son *corps* & sa *chair* dans le S. Sacrement. Aprés avoir vû l'un, il n'est pas mal-aisé de croire l'autre. Ce qui fait la plus grande difficulté dans l'esprit de Messieurs les Calvinistes, c'est comment il se peut faire que le *corps* de J. C. soit en même tems au Ciel & en la Terre; mais on peut les satisfaire en demandant aussi, comment les mêmes *cinq pains*, & leur même substance, pouvoit être en même tems entre les mains des Apôtres, qui les distribuoient, dans la bouche de tout le peuple qui les mangeoit, & dans leur estomac; car c'étoit les mêmes *pains*, & non pas d'autres, dont *tous furent rassasiez*, comme on le voit clairement dans l'Evangile; les restes mêmes étoient les restes des *cinq pains*, & non pas les restes d'un autre *pain*, qui ait été produit de nouveau, c'étoit la même substance reproduite; le miracle n'étoit pas à en produire d'autres; mais à rassasier toute cette multitude, avec les mêmes *cinq pains*, ce qui ne se pouvoit faire

sans

[sa]ns les reproduire. Si Jesus-Christ en eût reproduit [d']autres, il ne seroit pas vrai de dire, qu'*il a rassasié* [c]*inq mille hommes avec cinq pains.*

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XIV. Réflexion.*

Si l'on avoit assez de loisir pour cela, ce seroit une chose assez agréable, que d'examiner ce prétendu paralelle, que l'Auteur nous fait ici, & qu'il nous donne comme une preuve capable de nous bien persuader ; je dirai seulement, qu'il me semble assez extraordinaire dans une dispute sérieuse, de donner un paralelle pour un argument. Si cette méthode étoit reçûë, il ne tiendroit qu'aux enfans & aux visionnaires de nous prouver qu'il y a des Palais dans les nuées de l'air, parce qu'ils y croyent voir des tours & des pavillons, ni plus ni moins que dans les Palais que nous avons sur la Terre. Le mal est, que si l'on vouloit faire un antiparalelle, si j'ose parler ainsi, on le feroit aisément. 1. Il y avoit *cinq pains* pour la nourriture de *cinq mille hommes*; & l'Eglise Romaine prétend ne distribuer qu'un seul *corps* à tout le monde. 2. Chacun *mangea* sa portion des *cinq pains*, sans que l'un *mangeât* la portion de l'autre ; & l'Eglise Romaine prétend, que tous *mangent* un seul & même *corps*, & que chacun le *mange* tout entier. 3. Ce qui resta aprés le repas n'étoit point la même matiére qu'on avoit

avoit *mangé*; & l'Eglise Romaine veut que ce qui reste aprés la communion, soit la même matiére en nombre, que ce qui a été consommé. 4. Lâ Nôtre Seigneur ne fit point de transsubstantiation; ici l'on croid qu'il en fait une. 5. Là J. C. prenant *le pain*, *levant les yeux au Ciel*, *& bénissant le pain*, ne le détruisit pas, mais au contraire le multiplia; ici selon l'Eglise Romaine, il en détruit la nature par la bénédiction. 6. Là il distribua *le pain* par les mains de ses Apôtres, pour une seule fois, & dans une occasion extraordinaire; ici il établit une action ordinaire, qui doit durer jusqu'à la fin monde. 7. Là J. C. donna de véritable *pain*, & ne trompa point les yeux par son miracle; ici l'Eglise Romaine, veut qu'il ne donne qu'un ombre ou une apparence de *pain* dénuée de sa substance, & qu'il se fasse un grand nombre de miracles imperceptibles. 8. Là on receut de la bouche du corps une viande corporelle, en gardant la proportion de l'un à l'autre; mais ici on prétend recevoir de la bouche du corps une viande spirituelle, sans garder aucune proportion. On voit par cette disparité, qu'il n'est nullement vrai que J. C. eût dessein en faisant ce miracle de la multiplication des *pains*, de disposer les hommes à croire ceux de la transsubstantiation, & de la présence réelle.

RE-

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Mais cette bagatelle de l'Auteur nous donne lieu de faire une considération fort sérieuse, & fort importante ; qui est que J. C. n'a jamais fait de miracles, dont les sens des hommes, c'est-à-dire, leurs yeux ou leurs oreilles n'ayent été les témoins. Qu'on parcoure toute l'Ecriture, on n'en trouvera aucun qui n'ait eu ce caractére, d'être sensible. Les miracles d'Egypte le furent, ceux du Désért le furent, & il en a été de même de la résurrection des morts, de l'illumination des aveugles, & de tous les autres miracles que Nôtre Seigneur & ses Apôtres ont fait. Quelle aparence donc que J. C. eût voulu faire dans l'Eucharistie, non un seul miracle ; mais un aussi grand nombre de miracles qu'il s'y en trouve, selon le sentiment de nos Adversaires, sans que le sens d'aucun homme du monde, en quelque lieu, & quelque tems que ce soit en pussent rien découvrir ? Ce n'est pas là la maniére dont Nôtre Seigneur fait ses miracles. Au reste je laisse à part les visions de l'Auteur sur le sujet du miracle de la multiplication des *pains*, en ce qu'il veut que cette multiplication se soit faite par une reproduction de la même substance, & que les mêmes *cinq pains*, & leur même substance étoient en même tems entre les

mains des Apôtres qui les diſtribuoient, da
la bouche de tout le peuple qui les mangeo
& dans leur eſtomac; & non ſeulement cel
mais auſſi qu'ils fuſſent dans les douze corbe
les que les Diſciples en remplirent aprés le r
pas: c'eſt a peu prés de ce beau caractére qu
ſont les Conceptions Theologiques de ces Me
ſieurs.

QUINZIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

Quand les Iuifs entendirent Nôtre Seigneur qu
promettoit de donner *ſa chair à manger & ſon ſang*
boire, il ne leur vint pas ſeulement à la penſée de diſpu
ter du ſens de ſes paroles, elles étoient trop claires, il
ne doutérent point qu'il ne parlât véritablement de *ſa*
chair, ils doutérent ſeulement de ſon pouvoir, *quomodo*
poteſt hic nobis dare carnem ſuam ad manducandum? Par
ce qu'ils ne le purent pas comprendre, ils le crurent im-
poſſible. Nôtre Seigneur ne les deſabuſa pas de ce qu'il
croioient qu'il parloit véritablement de *donner ſa chair*,
mais il les confirme dans cette penſée pas des expreſ-
ſions ſi fortes, que je ne ſçay comme il ſe trouve encore
des perſonnes qui puiſſent douter qu'il n'en parla pas
véritablement, mais ſeulement de la figure: s'il n'eût
parlé que de la figure ſe ſeroit-on ſcandaliſé de ſes pa-
roles, auroit-on douté qu'il ne le pût faire & que
cela ſurpaſsât ſon pouvoir; étoit il même néceſſaire
de préparer les eſprits par tant de miracles qui avoient
précédé, & ſur tout par celui de la multiplication *des*
pains, à croire qu'il pouvoit donner la figure de ſon
corps? Il n'y a point de peine à le croire; ſi les
Iuifs n'euſſent pas conceu ce qu'il vouloit dire, n'eût-
il

pas été de la bonté de Nôtre Seigneur de les in-
[...]ire & de leur faire comprendre qu'il ne parloit
[...] véritablement de *donner sa chair*, mais seulement
[...]figure de *sa chair?* Cela auroit apaisé tous les mur-
[...]ures & arrêté tout le scandale qu'en receurent tous
[...]ux qui l'abandonnerent: il le devoit faire par ce
[...]'il s'agissoit de la damnation éternelle de tous ceux
[...]i ne *mangeroient pas la chair* qu'il promettoit: &
[...] moyen de la *manger*, & d'éviter la damnation si
[...]n ne sçavoit pas ce qu'il vouloit dire? 2. Par ce qu'il
[...]levoit instruire ses Apôtres de la doctrine qu'ils de-
[...]voient puis aprés répandre par toute la Terre, puisqu'il
[...]es destinoit pour être les Maîtres du Monde. 3. Pour-
[...]uoi est-ce que pour ne pas dire seulement un mot
[...]explication, il ouvroit la porte à une détestable ido-
[...]rie dans l'Eglise, donnant occasion d'adorer *le pain*
[...] *le vin*, & de leur rendre un culte qui n'est deu
[...]'a lui même. 4. Parceque c'étoit sa coûtume
[...]nstante & invariable d'expliquer ce qu'on n'avoit
[...]s bien compris dans ses discours, comme il arriva
[...]rsque parlant à Nicodéme de la nécessité de naî-
[...]e de nouveau par le Batême, parceque Nicodéme
[...]enoit ces paroles trop charnellement, il lui en fit
[...]mprendre le sens disant qu'il ne parloit que d'une
[...]aissance spirituelle qui se fait par l'eau & par l'es-
[...]it, & non pas d'une charnelle: il en est de même
[...]r tout ailleurs où il s'est trouvé quelque obscurité
[...]ns ses discours, beaucoup plus quand c'est en ma-
[...]ére de salut.

[...] Quand J. C. vit que l'on se scandalisoit de ce qu'il
[...]oit dit qu'il donneroit *sa chair à manger & son*
[...] *à boire*, bien loin de les détromper de cette pen-
[...], il réitéra encore ce qu'il avoit dit, & se mit à ju-
[...], & à menacer d'une mort éternelle ceux qui ne
[...]*angeroient* point *sa chair* & ne *boiroient* point *son*
[...]*ng*; il ne se contente pas même de jurer une fois,

il redouble son jurement. *Amen, amen Dico vobis, manducaveritis carnem filii hominis & biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis*; quand J. C. j qu'il donnera *sa chair à manger*, qui en peut dou Il faut bien que la néceßité fût grande pour per der cette vérité puisqu'il en vient au jurement, ne jure jamais que pour une chose importante: qu' le néceßité que J. C. jurât pour nous faire cro qu'il donneroit *du pain* & *du vin*, s'il n'y avoit tre chose au Saint Sacrement? Car de dire que n'est pas simplement *du pain* & *du vin*, mais q c'est encore *la figure du corps de J. C.* Ce n'est ri dire, car outre qu'en cela il n'y a rien de difficile croire qui exige un serment, n'avoit-on pas déja *figure de son corps dans l'Agneau Pascal* & *dans la Ma ne*? Il faut donc bien qu'il y aye quelqu'autre ch plus excellente que *la figure*, puisque jamais ny Di ny les Prophétes n'ont juré pour faire croire q *l'Agneau Pascal*, ou *que la Manne*, & *les Pains Proposition* fussent *la figure* de J. C. J'adjoûte qu'o ne trouvera pas dans l'Ecriture *la figure* d'une figu mais seulement *la figure* d'une réalité, comme il n a pas l'ombre d'une ombre, mais d'une verité: ou que dans la loi de l'Evangile nous ne sommes pl au tems des *figures* elles ont pris fin en J. C.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XV. Réflexion.*

Toute cette Réflexion n'est qu'un amas d fausses supositions, & de méchans raisonn mens. Elle supose faux, en nous voulant pe suader que les Iuifs entendirent les paroles d J. C. au sens que l'Eglise Romaine les entend;

ca

il est certain que les Iuifs entendirent,
il falloit *manger la chair de J.C.* à la ma-
te qu'on *mange* d'ordinaire de la *chair;* &
glise Romaine entend qu'on la *mange*, exi-
te à la maniére d'un esprit, sous l'enve-
e des accidens du *pain;* or ces deux sens
t infiniment diférens. Elle supose faux en
lant que selon nous J. C. ne parlât, que
donner *la figure de sa chair;* rien de sem-
ble ne nous est jamais tombé dans la pen-
J.C. parloit de donner sa véritable *chair*,
is de la donner spirituellement, & pour être
eüe par la foi, & non pour être *mangée*
la bouche du corps. Mais sur tout l'Au-
r supose faux quand il veut nous faire accroi-
que J.C. ne s'est point expliqué touchant
maniére de *manger sa chair*, car il s'en est
liqué & expliqué clairement, comme on
déja fait voir. Pour faire quelque insistance
ces derniéres paroles, il est certain que soit
disant que *l'œuvre de Dieu étoit de croire*
celui qui l'avoit envoyé, soit en disant que
vient à lui n'aura jamais faim, & que qui
it en lui n'aura jamais soif, & en leur re-
ochant ensuite qu'ils ne croyoient point,
t en leur disant, *qui croit en moi a la vie*
rnelle, je suis le pain de vie, car la suite de
discours sembloit demander qu'il dît, *qui*
mange a la vie éternelle, je suis le pain
vie; mais au lieu de parler ainsi, il dit *qui croit*
moi, marque évidente que dans son stile,

 man-

manger & *croire en lui* ne sont qu'une seule même chose. Cependant l'Auteur raisonne mal quand il s'imagine que J. C. étoit obligé d'expliquer ses expressions figurées ; lorsqu'elles étoient prises en un sens litteral, car dans son discours à la Samaritaine, il n'expliqua point ce qu'il entendoit par *boire de son eau vive* bien qu'il vît que la Samaritaine prenoit ces paroles à la lettre. Ainsi toute cette Réflexion n'est qu'une suite perpétuelle d'erreur ; il n'est pas vrai que les Capernaïtes ayent pris les paroles de J. C. comme l'Eglise Romaine les prend ; il n'est pas vrai que J. C. ne se soit pas expliqué, & quand il ne se seroit pas expliqué, il n'est pas vrai que son silence eût confirmé le sens litteral qui étoit celui des Capernaïtes, moins qu'il eût confirmé celui de l'Eglise Romaine ; il n'est pas vrai enfin que selon nous J. C. n'ait promis par ses paroles que de donner *une figure*, car selon nous il ne parloit pas même en particulier de l'Eucharistie dans tout le 6. de Saint Jean, mais il parloit en général de *croire en lui*.

RÉFLEXION CONTRAIRE. *de M. Claude.*

Si l'on suposoit que J. C. ne se fût point expliqué dans le 6. de Saint Jean, & que l'on voulût comme fait l'Auteur que son silence à cet égard, & les assévérations dont il use ensuite,

[...]te fussent une confirmation du sens litteral [...]quel on prenoit ses paroles, ce ne pourroit [...] qu'une confirmation de ce sens faux & ab[...]de des Capernaïtes qui portoit qu'on *man[...]roit la chair de J. C.* à la maniére qu'on [...]ange d'ordinaire les autres viandes, & non [...]u sens de l'Eglise Romaine, car les Caper[...]aïtes n'eurent que ce premier sens, le second [...]e leur vint pas même à la pensée. Comment donc l'Auteur veut-il que le Seigneur ait confirmé par son silence & par ses sermens, qu'il falloit *manger sa chair*, un sens que pas un de ses Auditeurs n'avoit? Il semble donc que l'Au[...]eur des Réflexions à eu dessein de nous faire tous devenir Juifs & Capernaïtes, puisque c'est uniquement à cela que ses raisonnemens & ses suppositions tendent; or cela même nous doit faire justement soupçonner que son opinion est fausse, puisque le chemin par lequel il nous y veut conduire, nous conduit à une impiété.

SEIZIÉME RÉFLEXION.
de Monsieur le Camus.

Nôtre Seigneur voyant que l'on se scandalisoit de ce qu'il avoit dit, qu'il donneroit *sa chair à manger & son sang à boire*, ne voulut point ôter le sujet du scandale, ce qu'il auroit fait aisément, en disant que l'on ne prenoit pas bien le sens de ses paroles; & qu'il ne vouloit pas donner véritablement & réellement *sa chair* & *son sang*, mais seulement *la figure*, & qu'il vouloit qu'on *mangeât sa chair & que l'on*

bût son sang spirituellement & par la foi seulement, au lieu de lever le scandale que ses paroles avoient donné, il dit & redit les mêmes choses jusqu'à fois; aprés avoir juré pour les faire croire comme les disoit, il se sert de menace contre ceux qui les voudroient point croire, & il fait de grandes promesses à ceux qui les croiront. Je demande pourquoi J. C. a reïteré si souvent le mot de *sa chair & de son sang*, voyant le scandale que cela donnoit, sans jamais parler n'y de *figure* n'y de *signe?* Pourquoi parle & reparle-t'il de *viande* & de *boisson*, de *manger* & de *boire*, de *chair* & de *sang?* S'il ne veut rien dire de tout cela. Jamais on ne fait une répétition si fréquente dans un discours que pour trois causes. 1. Quand la chose est importante. 2. Quand elle est difficile à croire; car c'est pour lors qu'il faut user de force & de vigueur pour la persuader, & pour l'inculquer le plus que l'on peut. 3. Quand l'Auditeur à de la peine à comprendre ce que l'on dit; ou parce que le discours est trop relevé & au dessus de sa portée; ou parce qu'il surprend & paroît extraordinaire; c'est ce qui à obligé Nôtre Seigneur de dire si souvent les mêmes choses, lui qui n'a jamais dit des paroles perduës & superfluës; l'importance du sujet le demandoit ainsi, aussi bien que son élévation, & la difficulté qu'il contenoit; mais sur tout sa nécessité, puisqu'il s'agissoit de la damnation, ou du salut éternel.

Ceci est d'autant plus considérable, que N. S. fût lui même tombé dans le crime qu'il punit si sévérement, lorsqu'on scandalise les foibles & les infirmes; *væ illi qui scandalisaverit pupillos istos qui in me credunt; væ homini illi per quem scandalum venit*, il auroit donné une grande occasion à ce scandale, pour n'avoir pas seulement voulu dire un mot d'explication, le mot de *figure*, de *foi*, de *signe* auroit osté tout le scandale, &

sau-

vé une infinité de personnes qui sont tombées dans l'idolatrie, & qui se sont damnées, faute d'avoir seulement voulu dire un petit mot, lui qui est descendu du Ciel pour leur salut, n'est-ce pas bien être scandaleux & impitoyable?

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Jesus-Christ n'est sans doute obligé à personne, mais s'il faloit concevoir en lui quelque obligation de charité, il seroit juste non de dire qu'il étoit obligé d'expliquer le sens figuré de ces termes *manger & boire*, parce que ce sens est assez naturel & qu'il est fréquent dans l'Ecriture, mais de dire qu'il étoit obligé d'expliquer le sens de l'Eglise Romaine, si en effet il l'eût eu dans la pensée; car *manger* de la bouche du corps un corps humain existant invisiblement & à la maniére d'un esprit sous les accidens du *pain* & du *vin*, est un sens si metaphysique, si éloigné des pensées naturelles des hommes, si singulier, & si inoüi; que si en effect J. C. l'eût eu dans sa pensée, sa pensée eût été impénétrable; il y a donc de la raison à dire qu'il l'eût expliquée, car il ne parloit pas pour n'être entendu, n'y compris de personne. Mais pour faire voir encore plus clairement à l'Auteur des Réflexions cette nécessité qu'il y avoit que J. C. s'expliquât, il ne faut que rappeller icy les mêmes raisons qu'il a mises en avant dans la Réflexion précédente,

dente, afin qu'on juge lequel de nous deux en peut faire un meilleur usage. Premiérement donc Nôtre Seigneur voyant que ses Auditeurs prenoient ses paroles dans ce sens grossier & charnel, savoir qu'il faloit *manger sa chair* à la maniére qu'on mange les autres viandes, & que c'étoit de la que procédoit tout le scandale qu'ils recevoient de son discours, pouvoit facilément les appaiser en leur disant; que ce n'étoit pas de cette maniére qu'il l'entendoit, mais qu'il leur donneroit *sa chair* existante à la façon d'un esprit sous des apparences de *pain*: ne semble-t'il pas qu'il le devoit faire pour arrêter leur murmure, d'autant plus qu'il s'agissoit de la damnation éternelle de ceux qui ne voudroient pas la *manger* de cette sorte. Et le moyen de s'y resoudre, & d'éviter la damnation, s'ils ne savoient pas ce qu'il vouloit dire? En second lieu il devoit instruire ses Apôtres, de la doctrine qu'ils devoient puis aprés répandre par toute la Terre, puis qu'il les destinoit pour être les Maîtres du Monde. Et qu'elle occasion plus belle pouvoit-il trouver que celle-cy de leur révéler ce prétendu Mystere, s'il l'eût eu en effet dans la pensée? D'ailleurs pourquoi est-ce que pour ne pas dire seulement quelques mots d'explication, il eût ouvert la porte à une détestable impiété, en donnant occasion de refuser d'adorer *sa chair* & *son sang* sous les accidens du *pain* & du *vin* de l'Eucharistie, & de leur ren-

rendre un culte qui leur est si légitimement dû? Enfin dans des occasions moins importantes il avoit expliqué ce qu'on n'avoit pas bien compris dans ses discours, comme il avoit fait à l'egard de Nicodéme lors qu'il prenoit les paroles de Nôtre Seigneur trop charnellement; car Nôtre Seigneur lui en fit comprendre le sens, en l'avertissant qu'il ne parloit que d'une naissance spirituelle, qui se devoit faire par l'eau, & par l'esprit, & non d'une naissance charnelle. On ne fait que rendre à l'Auteur ses propres raisonnemens, c'est à luy à voir de qu'elle maniére il s'en pourra démêler.

DIXSEPTIÉME RÉFLEXION, *de M. le Camus.*

Nôtre Seigneur voyant que plusieurs l'abandonneroient, pour leur avoir parlé de donner *son sang à boire & sa chair à manger*, ce qu'ils ne croyoient pas qu'il pût faire, dit ces paroles, *propterea dixi vobis, quia nemo potest venire ad me, nisi datum ei fuerit a Patre meo.* Par où il donne à connoître que personne ne pouvoit croire ce qu'il disoit, sans un secours, & une grace particuliére de son Pere, laquelle grace chacun peut avoir, s'il la démande; car Dieu qui veut sauver tout le monde, ne la refuse à personne. Je raisonne de la sorte; personne ne peut croire le Mystére du S. Sacrement, sans une grace particuliére; or est-il qu'il n'est pas besoin d'une grace extraordinaire pour croire que J. C. n'y est pas, qu'on n'y reçoit que du *pain*, qu'il n'est pas au même tems

au

au Ciel & sur la Terre, ce n'est pas pour vouloir croire cela, que tant de gens abandonnent Nôtre Seigneur, il ne faut pas faire un grand effort sur son esprit pour le croire ; mais bien pour croire le contraire, & qu'il est véritablement présent. Donc, &c.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XVII. Réflexion.*

L'Auteur court bien, mais il court toûjours aprés sa chimere, qui est cette fausse supposition que selon nous J. C. parloit en particulier de l'Eucharistie, & qu'il ne vouloit dire, sinon qu'il donneroit la figure de sa *chair* ; faut-il encore le lui redire ? J. C. parloit de donner *véritablement sa chair à manger*, mais d'une manducation spirituelle ; & parce que les Juifs étoient fort éloignez de croire en lui, ni de se persuader qu'il fût *le pain de vie*, il leur dit qu'il ne le trouve pas étrange, puisque personne ne peut *venir à lui sans une grace particuliére de son Pere.* En effet, pour croire en lui, pour se persuader que *sa chair* est nécessaire pour la *vie éternelle*, il faut être illuminé d'enhaut.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puisque l'Auteur veut que la persuasion que ceux de sa Communion ont du dogme de la transsubstantiation, & de la manducation orale, soit

soit l'effet d'une illumination particuliére du Saint Esprit ; qu'il nous dise s'il lui plaît, comment il est possible qu'une illumination du S. Esprit renverse le témoignage legitime de tous les sens, que Dieu lui même a établis pour juger sur les choses matérielles & corporelles, comme sont le *pain* & le *vin* de l'Eucharistie, & le *corps de Nôtre Seigneur Jesus-Christ?* Qu'il nous dise comment il est possible, que la lumiére de la grace détruise en nous toutes les lumiéres de la droite raison, sur des objets qui lui sont propres? Ce qu'elle feroit sans doute, si elle nous faisoit croire qu'un corps peut être en plusieurs lieux, & demeurer neanmoins un seul & même corps. Que des accidens peuvent exister seuls, separez de leur substance, & sans affecter aucun sujet, & telles choses semblables. Dieu est l'Auteur de la droite raison, & de la nature aussi bien que de la grace, & il ne se contredit pas soi-même, ni ne démolit d'une main ce qu'il à bâti de l'autre.

DIXHUITIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Aprés que Nôtre Seigneur eut dit tout ce que Messieurs nos Adversaires nous opposent, & que nous examinerons dans la suite, plusieurs de ses Disciples ne laissérent pas de l'abandonner, *multi Discipulorum ejus abierunt retrò*, & quelques uns demeurérent ; ceux qui l'abandonnérent, s'appellent dans l'Evangile des Incredules, parce qu'ils ne voulurent pas croire que Je-
sus-

sus-Christ pût donner *sa chair à manger*, & ceux qui le crurent demeurérent auprés de lui, & ce sont les Croyans & les Fidelles. Car c'est la raison que S. Pierre apporta au nom de tous, pourquoi il ne l'abandonnoit pas, *Seigneur à qui irions nous, vous avez les paroles de la vie éternelle, nous croyons, & nous sçavons que vous étes le Fils de Dieu?* Voyez que ceux qui s'écartent sont les Mécréans, & ceux qui demeurent sont les Croyans, les uns s'écartent parce qu'ils ne veulent pas croire ce que Nôtre Seigneur dit, *durus est hic sermo, qui potest eum audire?* Ces paroles sont bien dures, qui peut les écoûter? Au contraire ceux qui demeurent auprés de J. C. trouvent ses paroles bien douces, & d'une grande consolation, *verba vitæ æternæ habes*, Ce sont des paroles de la vie éternelle, & c'est pour cela qu'ils croyent qu'il pouvoit faire ce qu'il disoit, parce qu'il étoit le Fils de Dieu. Voilà donc les Catholiques qui croyent que Nôtre Seigneur *donne sa chair à manger*, qui demeurent auprés de lui, & qui sont les vrais Fideles. Messieurs nos Adversaires qui ne le veulent pas croire, & qui trouvent ses paroles trop rudes & trop dures, qui disent, *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum*, le quitent & se retirent d'auprés de lui, qu'ils voyent s'ils ne sont pas les Mécréans, & s'il n'y a rien à craindre pour eux?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XVIII. Réflexion.*

Cette Réflexion est si pitoyable, qu'elle est indigne de réponse. Ceux qui se retirérent de la compagnie de J. C. furent des Incredules, il est vrai; mais comment Incredules? N'est-ce pas que donnant un sens charnel aux paroles de

le J. C. ils s'en scandalisérent & les rejettérent, les autres qui demeurérent avec lui, furent de vrais Fidelles, mais comment vrais Fidelles? N'est-ce pas parceque prenant les paroles du Sauveur dans leur vrai sens, ils entendirent fort bien que *manger sa chair & boire son sang*, vouloit dire *croire en lui*, de sorte qu'ils persévérérent en la foi de leur Divin Maître; si l'on considére bien toutes choses, on trouvera à mon avis que quand les Incrédules disent, *comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?* leur sens n'est pas précisément qu'il ne peut leur donner *sa chair à manger*: car de la maniére qu'ils le concevoient, tout homme peut donner *sa chair à manger*, mais leur sens est qu'il ne pouvoit leur donner *sa chair à manger*, pour produire en eux cette *vie éternelle* dont il parloit, c'est ce qu'ils ne pouvoient comprendre, de même quand les Fidéles acquiescérent à ses paroles, leur foi fut qu'il pouvoit leur donner *sa chair à manger spirituellement pour les nourrir à vie éternelle*, & c'est aussi le sens de leur réponse, *Seigneur*, disent-ils, *à qui irions nous, tu as les paroles de vie éternelle, & nous avons crû, & avons connu que tu es le Christ, le Fils de Dieu.*

RÉFLEXION CONTRAIRE
de M. Claude.

Quand Jesus-Christ dit au tems présent, *qui man-*

mange ma chair & qui boit mon sang à la vi-
eternelle. Qui mange ma chair & qui boit mo
sang demeure en moi, & moi en lui; il fait vo
qu'il ne parle pas seulement d'une manduc-
tion qui se dût faire à l'avenir; mais d'une man-
ducation qui se pouvoit faire alors même qu'i
parloit; or de là il s'ensuit qu'il ne parloit pa
de la manducation qui se fait par la bouche du
corps dans l'Eucharistie, puisque l'Eucharisti
n'étoit pas encore instituée, ce qui conclut as-
sez évidemment qu'il parloit d'une manduca-
tion spirituelle, qui se fait par la bouche de
l'ame.

DIXNEUFIÉME RÉFLEXION. *de M. le Camus.*

Il y a de quoi s'étonner, que Nôtre Seigneur ayant dit tant de choses durant le cours de sa vie qui surpassent la capacité de l'entendement humain, on a crû ce qu'il a dit sans aucune dificulté; & quand il a dit, *ceci est mon corps, ceci est mon sang*, on ne le peut croire; il à dit qu'il *étoit véritablement le Fils de Dieu*, & on la crû; il a dit qu'il *ressusciteroit tous les morts à la fin du monde*, & on l'a crû: & quand il dit, *ceci est mon corps, ceci est mon sang*, non seulement on ne le veut pas croire, mais on s'en effarouche. Il à beu & mangé tant de fois durant sa vie, sans avoir jamais dit qu'une seule fois, *ceci est mon corps, ceci est mon sang*: & pour l'avoir dit cette seule fois, on se révolte contre sa parole; & bien loin de le croire on croit tout le contraire; voyons si on à raison. On ne trouvera jamais dans l'Ecriture, que le mot de *sang* ait été pris pour *la figure du sang*, & non pas pour le *sang* même; Il n'y a point de rai-

son de dire que quand Nôtre Seigneur présente *le calice à boire*, & dit que c'est *son sang*, il veuille parler *la figure de son sang*; sur tout n'adjoûtant point d'autres paroles qui donnent sujet de le penser. Il est bien dans l'Ecriture que le *vin est le sang de la vigne*, & par ce mot de *vigne* elle fait voir que c'est par métaphore qu'elle parle, & qu'elle ne prend pas le mot de *sang* dans sa véritable signification. Mais quand on dit, c'est le *sang* d'un homme ou d'un animal, qui doute que l'on parle d'un véritable *sang*? Si quelqu'un de nos Adversaires se fût trouvé aux pieds de la Croix, lorsque Longin ouvrit le côté de J. C. d'un coup de lance, & que l'on eût dit que c'étoit du *sang* qui en sortoit, il l'auroit creu. Et pourquoi ne vouloir pas croire Nôtre Seigneur quand il a dit à la Céne, *ceci est mon sang*; est-ce parce qu'à Céne on ne voit pas *le sang* sous les espéces du *sang*, mais sous l'apparence du *vin*; mais la puissance de J. C. ne doit elles pas suppléer au defaut des yeux? A-t-on si peu destime de lui, que de le vouloir prendre pour un fourbe & un menteur qui ne veuille que nous tromper? Si on eût vû le sang dans le calice sous les espéces du sang, on auroit creu que c'étoit vrayement du sang: & par ce qu'on ne voit pas ces especes, on ne veut pas le croire. Doit-on plus croire à ses yeux qu'à la puissance de J. C.? N'est-il pas plus aisé de croire que nos yeux se trompent, plûtôt que Jesus nous veuille ou nous puisse tromper?

REPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XIX. Réflexion.*

Ce discours est une Rétorique puérile & calomnieuse; il ne s'agit point de la vérité des paroles de J. C. il s'agit de leur sens. Et l'Auteur ne prend pas garde que ces déclamations

si poussées, & si souvent réïtérées obligent l
monde à faire un tres-mauvais jugement de lu
On a déja fait voir que par ces sortes d'argu
mens, on pouroit soûtenir les plus grandes ex
travagances, sous prétexte de s'en tenir au sen
litéral de l'Ecriture. Le sens que l'Eglise Ro
maine donne à ces paroles, ne peut point êtr
celui de J. C. comme il paroît par les chose
qu'on a déja remarquées; ce n'est pas même le
sens litéral, car le sens litéral, si on peut l'apel
ler un sens, établit également ces deux choses;
l'une, que c'est du *pain*, & l'autre, que c'est
le *corps de J. C.* C'est donc uniquement par
le respect que nous avons pour les paroles de
Nôtre Seigneur, & pour en conserver la véri-
té toute entiére, que nous rejettons le sens que
l'Eglise Romaine leur donne, parce que ce
n'est qu'une glose humaine. Au reste le terme de
sang de J. C. se prend d'ordinaire dans l'Ecritu-
re en un sens figuré, pour le prix de sa mort,
& non pour la simple matiére physique de *son
sang*: comme quand il est dit, que *J. C. est nôtre
Propitiatoire par la foi en son sang*. Rom. 3. que
le sang de J. C. nous nettoye de tous nos péchez.
1. Jean 1. que *les Saints ont blanchi leurs robes
au sang de l'Agneau*. Apoc. 7. qu'il *nous a la-
vez de nos péchez par son sang*. Apoc. 1. Si
quelqu'un étant aux pieds de la Croix eût en-
tendu dire a un autre, *ceci est le sang de J. C*,
il eût pris avec raison ces paroles à la lettre,
parce que ses propres yeux eussent guidé son
intelli-

telligence, & l'eussent déterminée au sens litéral. Mais dans le Sacrement il en est tout au contraire: Car les yeux, & les sens qui guident l'intelligence, la conduisent au sens Sacramentel, & la détournent du litéral, par cette raison, qu'il n'est pas possible que J. C. trompe nos yeux & leur fasse illusion; or ce seroit les tromper & leur faire illusion, que de leur présenter tous les caractéres d'une vraye substance de *vin;* Et cependant cacher sous ces caractéres une autre substance. Bien loin donc que le sens figuré que nous donnons à ses paroles, établisse aucune tromperie en J. C. qu'au contraire, c'est pour éviter de lui attribuer une tromperie indigne de sa sagesse & de sa vérité, que nôtre intelligence s'y détermine.

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puisque la signification ordinaire de ces mots, *le sang de J. C.* quand ils sont employez dans l'Ecriture, est de nous représenter, non la matiére physique de ce *sang* précisément entant que matiére physique, mais le prix inéfable de sa mort pour la Rédemption de nos ames; il est plus que raisonnable que nous l'entendions de cette sorte dans cette proposition, *ceci est mon sang.* Or cela étant, il est clair que le *sang de J. C.* ne peut étre reçu de nous en cette qualité, je veux dire

 com-

comme prix de nôtre Rédemption, que par un acte de nôtre foi, & non par un acte de nôtre bouche corporelle qui en avale la matiére. D'où il s'ensuit que *le vin du calice* lequel nous avalons de la bouche corporelle, n'est point la propre matiére ou substance de *ce sang*, car cela est contraire à l'esprit de l'Ecriture; mais que c'est un Mémorial de *ce sang répandu* sur la Croix pour le prix de nôtre salut.

VINGTIÉME RÉFLEXION. *de M. le Camus.*

Le nom même du Nouveau Testament donne plusieurs grandes & fortes preuves de la présence réelle *du corps & du sang de J. C.* dans le Saint Sacrement; voici mon raisonnement. 1. Tout changement seroit vain & inutile, s'il ne se faisoit en quelque chose de meilleur. Jesus-Christ a fait le changement du Vieil au Nouveau Testament, il faut donc que le Nouveau soit meilleur que l'Ancien. Or est il qu'il ne seroit pas meilleur, s'il ne contenoit que les figures *du corps & du sang*, puisqu'elles se trouvoient dans l'Ancien. N'a-t-on pas mangé & bû spirituellement J. C. sous la loi de Moïse? *bibebant de consequente eos Petra, Petra autem erat Christus.* Il faut donc que nous ayons la réalité.

Un changement est toûjours dangéreux dans un Etat, il faut même quelquefois tolérer des maux, pour en éviter de plus grands. *Mala bene posita non sunt amovenda.* Si cela est vrai pour les choses mauvaises quand on craint des suites fâcheuses, beaucoup plus le doit-il être pour le changement des choses qui sont bon-

bonnes & bien établies. Or pour faire le changement du Vieil au Nouveau Teſtament dans l'Etat des Iuifs, que de diſſentions parmy eux ne s'en ſont pas ſuivies? Toutes les nouveautez introduites n'ont-elles pas cauſé un trouble infini parmy les Peuples? Que de ſang repandu! Que de priſons! Que de chaînes! Que de morts! Que de renverſement de choſes dans le Monde! Que n'ont pas ſouffert les Apôtres & les Diſciples pour porter cette nouvelle loi à toute la Terre, & pour la preſcher aux Rois & aux Empereurs & à toutes les Nations du Monde? Pourquoi un ſi grand renverſement de toutes choſes, s'il n'y avoit rien de meilleur dans la Nouvelle Loi que dans l'Ancienne, & ſi les Sacrement qui ſauvent les hommes étoient auſſi vuides dans le Nouveau Teſtament qu'ils l'étoient dans l'Ancien? Si l'un & l'autre ne contenoit que des figures & des ombres, ſi nous n'avons rien de plus precieux dans les Sacremens du Nouveau Teſtament, pourquoi anéantir les Anciens pour ſubſtituer les Nouveaux, puiſque pour le faire il a fallu renverſer tant de choſes, & expoſer la vie de tant de grands Serviteurs de Dieu pour en venir a bout? Il faut donc conclurre, que ſi les Sacremens de l'Ancienne Loi, ont eû les figures & les ombres, ceux de la Nouvelle ont la réalité, & qu'ils contiennent des choſes ſi excellentes, qu'il les falloit établir quand il en eût deu coûter la vie à une infinité de Serviteurs de Dieu; autrement J. C. auroit manqué de ſageſſe & de conduite.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XX. Réflexion.*

Lorſqu'on s'érige en Convertiſſeur, il faut prendre garde à ce qu'on dit, & ne dire pas au moins des choſes qui ſe chocquent & ſe dé-

truisent elles-mêmes. Si l'Ancien Testament contenoit les figures du Nouveau, il falloit nécessairement établir le Nouveau, & par conséquent faire le changement, par cette même raison qu'on en avoit déja donné les figures: car celui qui a établi des figures d'une chose à venir, s'est par cela même engagé de donner l'Original; ainsi J. C. devoit venir au monde, par la raison même qu'il y avoit un Ancien Testament: & le changement se devoit faire nonobstant tous ces désordres & ces dissentions que l'Auteur décrit; parce qu'il faloit accomplir ce qui avoit été figuré: autrement la figure n'eût pas été figure, puisqu'elle n'eût rien figuré. L'Auteur demeurera peut-être d'accord de cette vérité, mais il prétendra que l'accomplissement des figures anciennes est, que J. C. nous donne à manger de la bouche du corps la propre substance ou la matiére physique de *sa chair* & de *son sang*. Cela est absurde, l'accomplissement des anciennes figures est, que le Messie soit venu au monde, qu'il soit mort & réssuscité pour nous, qu'il soit monté au Ciel, qu'il ait fait précher son Evangile par tout le Monde, & qu'il nous y ait donné *sa chair à manger* spirituellement & par la foi. *Mais*, dit-il, *n'a-t'on pas mangé & beu spirituellement J. C. sous la Loi de Moïse?* Je l'avouë, si on l'entend en ce sens, sçavoir, que ceux qui vivoient sous la Loi de Moïse, mangeoient & beuvoient spirituellement J. C. mais

il est

[I]l est faux qu'ils l'ayent mangé & bû spirituel-[l]ement par la force de la Loi de Moïse, ils le [m]angeoient & le beuvoient, non comme un [b]ien de cette Loi, mais comme un bien de l'Evangile, non comme une chose qui apar-[te]int au Vieux Testament; mais comme une chose qui appartenoit au Nouveau; ils le mangeoient & le beuvoient non en qualité d'Israëlites se-lon la chair, mais en qualité d'Israëlites selon l'esprit, c'est-à-dire, en qualité de Chrétiens, car J. C. avant même qu'il vint au monde étoit l'objet de la foi des Saints, & l'unique source de la vie, de la consolation & du salut des hom-mes. Ainsi il ne faut point dire que le Vieux Te-stament auroit eu le même avantage que le Nouveau, si la vérité & la réalité du Nou-veau ne consistoit qu'à manger spirituellement *la chair de Nôtre Seigneur*: car comme je viens de le dire, ce n'est point par la force du vieux Testament que les Anciens ont mangé spiri-tuellement *cette chair*, mais par la force du Nouveau: l'Ancien en qualité d'Ancien con-sidéré par opposition au Nouveau, n'avoit que de simples figures qui n'étoient accompagnées d'aucune réalité. Mais dira-t'on, n'avons-nous pas aussi dans l'Eucharistie une figure? Je l'avoüe; mais c'est une figure accompagnée de la réalité, car à mesure que nous y recevons corporellement *du pain* & *du vin*, nous y re-cevons spirituellement *le corps & le sang de J. C.* Quoi qu'il en soit, dira-t'on encore, les An-

ciens avoient autant d'avantage que nous, car par la force du Vieux Testament, ils avoient des figures, & par celle du Nouveau, ils avoient cette réalité spirituelle dont je viens de parler; nôtre condition n'est donc pas meilleure que la leur. Je répons que pour ce qui regarde le fonds & les choses essentielles au salut, les Anciens avoient sans doute les mêmes avantages que nous; *J. C.* dit l'Apôtre, *est hier, & aujourd'hui & éternellement*; mais cela n'empêche pas que nous n'ayons d'ailleurs beaucoup d'avantage sur eux. 1. Leurs figures étoient en tres-grand nombre & fort laborieuses, de sorte que par leur multiplicité & par leur qualité, non seulement elles occupoient d'elles-mêmes l'esprit, mais en quelque sorte elles l'accabloient, en lui dérobant par ce moyen la plus grande partie de son attention, & ne lui en laissant que peu pour l'objet principal qu'ils devoient considerer. Les nôtres au contraire sont peu en nombre & fort faciles, de sorte que sans distraction elles nous conduisent droit à l'objet mystique ou reside nôtre salut. 2. Les figures des Anciens les conduisoient directement a une Alliance temporelle & terrestre, & indirectement à J. C. & à son Alliance Nouvelle, & ainsi leur chemin étoit un long circuit. Les nôtres nous conduisent directement à J. C. & à ses biens éternels sans circuit & sans détour. 3. Leurs figures étoient obscures, parce qu'elles regardoient le Messie à venir, qui ne leur

toit encore révélé que fort confusément. Les nôtres sont claires & dévelopées, parce qu'elles regardent J. C. venu & distinctement révélé ; ils le voyoient de loin, & par conséquent ils le voyoient fort imparfaitement, quant aux circonstances: nous le voyons de prés comme incarné, mort, ressuscité, monté au Ciel, &c. Et par conséquent nous le voyons fort nettement, sans ombre & sans voile. 4. Comme les actes de leur foi ne pouvoient que suivre la mesure de leur connoissance, il faut nécessairement dire, que leur foi étoit foible & confuse ; mais les actes de la nôtre par une raison contraire, ne sont plus languissans, ou au moins ils ne le doivent plus être, puisqu'ils sont établis sur une aussi grande lumiére que celle que nous avons. J'ai poussé cette matiére ; Monsieur, pour vôtre éclaircissement, mais peut-être un peu plus loin qu'il n'étoit nécessaire, & plus que la Réflexion de l'Aversaire ne le méritoit ; cela même ne sera pas inutile.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Il n'y a qu'un seul acte de nôtre part qui formellement & immédiatement par lui-même, nous fasse véritablement & réellement participans de J. C. il y en peut avoir plusieurs qui nous aident, qui nous conduisent à celui-là, mais celui-là doit être unique. Or il paroît par l'exem-

l'exemple des Anciens Fideles qui vivoient so[us]
la Loi de Moïse, que cet acte est une foi vra[ye]
& sincére. Il faut donc conclurre que l'un[i]
que moyen de recevoir J. C. est, non celui qu[e]
l'Eglise Romaine s'imagine, sçavoir *de mange[r]*
corporellement sa *chair* & de *boire son sang*[,]
mais de croire en lui.

VINGTUNIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Quand un Testateur fait un Testament nouveau, pour en détruire un ancien, il faut qu'il instituë quelque chose dans le nouveau, qui n'étoit pas dans l'ancien, autrement ce ne seroit pas tant en faire un nouveau, que confirmer l'ancien. Il faut donc que J. C. donne quelque chose par le Nouveau, qui ne nous eût pas été donné par l'Ancien: qu'elle obligation lui aurions nous, s'il ne nous donnoit rien que nous n'eussions déja? Nous avions par l'Ancien Testament les figures de son corps & de son sang, on pouvoit manger l'un & boire l'autre par la foi; donner ce que l'on a déja, c'est se moquer de celui à qui on le donne. Donc, &c.

Nos Adversaires retiennent tant qu'ils peuvent l'Ancien Testament en retenant les signes & les figures, & ne voulant pas recevoir le corps & la réalité.

RÉPONSE DE MONSIEUR
Claude à la XXI. Réflexion.

On a déja répondu à ce petit raisonnement. L'Ancien Testament n'avoit que des figures dénüées de réalité, & si les Anciens ont mangé

par

ar la foi la même viande spirituelle que nous mangeons, comme en effet ils l'ont mangée, selon le témoignage de S. Paul, ç'a été non comme un bien de l'Ancien Testament, mais comme un bien du Nouveau : car J. C. leur étoit proposé comme à nous, mais avec les différences que j'ai ci-dessus remarquées.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Comme tout étoit corporel dans l'Ancien Testament, & que ses figures consistoient en des choses corporelles, tout aussi a été fait spirituel dans le Nouveau, & c'est dans sa spiritualité, si j'ose parler ainsi, que consiste sa réalité : je veux dire qu'elle consiste en ce que les choses qui le composent sont spirituelles, sçavoir, des Israëlites selon l'esprit, une Jérusalem spirituelle, une Circoncision du cœur en esprit, un Tabernacle spirituel, un Service spirituel. Il y avoit donc sous l'Ancien une manducation corporelle, & c'est ainsi qu'on mangeoit la Manne & les Sacrifices, mais aujourd'hui la manducation est spirituelle, & c'est de cette maniére qu'on doit *manger la chair & boire le sang de J. C.* Ainsi ce sont nos Adversaires qui veulent faire revenir l'Ancien Testament, & l'accusation de l'Auteur retombe sur lui-même.

VINGT-

VINGTDEUXIÉME RÉFLEXIO[N] *de M. le Camus.*

Il n'y a point d'homme sage & de bon sens qui con[-]çoive son Testament en des termes ambigus & obscur[s] il pécheroit contre la fin même du Testament, & con[-]tre sa nature, qui n'est autre qu'une déclaration de [sa] derniére volonté touchant les biens que l'on laisse, afin que les Héritiers jouissent paisiblement & en repos de l'effet de cette derniére volonté, dans laquelle le Testa-teur est mort, sans qu'on les trouble dans la possession de ses biens. Or est-il que la derniére volonté de celui qui teste ne se peut jamais bien connoître, s'il ne l'a expliquée que par des paroles amphibologiques, équivo-ques, obscures & figurées. Sans doute Nôtre Seigneur vouloit bien que ses Apôtres sceussent au vrai ce qu'il ordonnoit par son Testament, il vouloit bien aussi que tous les Fidelles fussent bien informez de ses derniéres volontez, & de ce qu'il leur laissoit en mourant, & s'il leur laissoit véritablement *son corps & son sang*, ou bien seulement la figure. Il devoit donc clairement expliquer sa volonté là dessus, par des paro-les claires, & qui ne fussent point ambiguës. Or est-il qu'il a dit qu'il donnoit *son corps & son sang*, sans jamais parler de figure. Donc, &c.

Quand un homme de bon sens parle sérieusement, & qu'il dit, voilà un cheval qui court, ne se moqueroit-on pas de lui, si on venoit lui demander l'explication de ce qu'il a dit en termes si clairs, & si ce mot de cheval signifie véritablement un cheval, ou bien la peinture d'un cheval? De même quand Nôtre Seigneur a dit, je vous donne *mon corps & mon sang*, les mots de *corps* & de *sang* ont-ils une signification douteuse, n'est-elle pas claire & naturelle, n'est-ce pas manquer de respect à Nôtre Seigneur, que de lui en demander l'explication,

même de dire qu'il ne voulût donner que l'ombre de ſon *corps?* C'eſt particuliérement dans les Teſtamens que l'on évite les équivoques & les paroles ambiguës, pour empêcher toutes ſortes de procés qui naiſſent ordinairement de l'ambiguité des mots que chacun tire à ſon ſens. Or eſt-il qu'il n'y a point de Juge qui voyant le Teſtament d'un homme ſage, n'explique ſes paroles à la lettre, & ne condamne ceux qui les veulent expliquer par figures, & qui tâchent par des ſens recherchez de jetter des obſcuritez deſſus. Où ſeroit la prudence de Nôtre Seigneur, de faire ſon Teſtament avec des paroles dont le vrai ſens fût tout contraire à celui que tout le monde a de coutume de leur donner?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXII. Reflexion.*

Le Teſtament de J. C. eſt tout le Corps de ſon Evangile, toute cette Divine Oeconomie qu'on apelle *la Nouvelle Alliance*, car ce terme de Teſtament au ſtile de l'Ecriture ſignifie *Alliance*, & le Sacrement de l'Euchariſtie en particulier n'eſt qu'une partie de ce Teſtament, ou ſi vous voulez un Myſtére, un Mémorial du Teſtament ou de l'Alliance; car à proprement parler l'Alliance ou le Teſtament de J. C. a été fait en ſa mort qui en eſt la plus eſſentielle partie. Cependant il n'eſt nullement vrai que dans un Teſtament on ne puiſſe employer des expreſſions figurées, J. C. lui-même ſans en chercher d'autres exemples, en a employé dans ſa derniére diſpoſition ſur la Croix, quand donnant ſa Mere à S. Jean, & S. Jean à ſa Mere, il dit

dit femme voilà ton Fils, & toi Fils voila ta Mere. Quand un Testament est un Sacrement il est fort de la droite raison que les expressions en soient figurées; or l'Eucharistie est un Sacrement, un Mystére, où il s'agit de Symboles & de choses représentées par des Symboles; Il étoit donc fort raisonnable, & selon la nature des choses, d'y employer des locutions figurées: celles de J. C. sont claires d'elles-mêmes, & leur sens naturel comme on l'a déja remarqué, est le sens sacramental, & non celui de la transubstantiation ou de la présence réelle, car il est bien vrai que le sens naturel de ce terme *corps*, pris seul & à part est la substance matérielle du corps de J. C. & que le sens naturel du mot, *ceci* est le *pain* que J. C. tenoit dans ses mains, mais le sens naturel de toute cette proposition, *ceci est mon corps*, ne peut être autre que celui-ci, ce *pain* est le Symbole ou le Sacrement de mon *corps*. Ainsi J. C. s'est fort nettement expliqué. L'Auteur des Réflexions ne fait que repeter sans cesse les mêmes choses; il aime à causer & à dire des bagatelles, mais comme le fonds de ses bagatelles est petit, les mêmes reviennent souvent, ce qui est fort importun.

RE-

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Si l'Eucharistie est le Testament de de J. C. comme l'Auteur des Réflexions l'assure, & que *son corps* & *son sang* soit le bien qu'il nous y a donné, il faut nécessairement qu'il nous les ait donnez pour être reçûs non de la bouche du corps, mais de celle de l'ame: la raison de cette conséquence est évidente, sçavoir, parce que dans son Testament il n'a donné son bien qu'à ses enfans, à ses freres, à ses amis, & non à ses ennemis irreconciciliables, en un mot aux Fidélles, non aux Méchans. Or si son *corps* & son *sang* nous étoient donnez dans l'Eucharistie pour les prendre de la bouche du corps, ce seroit un bien qui seroit commun aux bons & aux méchans, aux fidélles & aux hypocrites: il auroit donc fait son Testament pour donner son bien à ses mortels ennemis de même qu'à ses amis, ce qui ne se peut dire sans impiété. De plus si l'Eucharistie est son Testament où il nous a donné son *corps* & son *sang*, il faut qu'il nous les y ait donnez d'une maniére que nous en puissions tirer du profit en les recevant, car autrement ce ne seroit pas un Testament, ce seroit une illusion: il faut donc qu'il nous les y ait donnez comme des objets proposez à notre foi pour les recevoir spirituellement, & non formellement comme

des

des ſubſtances ou des matiéres phyſiques qu
nous duſſions recevoir de la bouche du corp
car en cette derniére qualité *la chair ne pro*
te de rien, la manducation orale entant qu
telle eſt entiérement inutile pour nôtre ſalu
Il eſt donc clair que ce n'eſt pas celle-là qui
été ordonnée par le Teſtament de J. C. car
y auroit de l'impiété à s'imaginer que J. C
eût fait un Teſtament, & qu'il nous y eût don-
né ce qu'il a de plus précieux, ſçavoir, ſon
corps & ſon *ſang*, mais qu'il nous les y eût
donnez d'une maniére à ne nous ſervir de rien.

VINGT-TROISIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Nous avons contracté avec Dieu, lui promettant que nous garderions ſes Commandemens, & lui réciproquement qu'il nous donneroit ſon Paradis. L'Ancien Teſtament n'eſt autre choſe qu'une Convention faite avec Dieu & les hommes, & comme il eſt porté en l'Exode 12. & en Saint Paul Hebr. 9. le Nouveau Teſtament eſt auſſi une Convention & une Promeſſe réciproque entre Dieu & nous, dans les Conventions on donne quelque fois des Gages pour plus grande aſſurance de tenir bon en ſes promeſſes. Nôtre Seigneur J. C. nous a promis dans ſon Evangile & dans ſon Teſtament des choſes ſi ſurprenantes, que pour nous ôter toute ſorte de ſujet d'en douter, & pour nous donner une aſſurance toute entiére, il nous a voulu donner des Gages certains & indubitables. Les Gages doivent avoir de la proportion avec la choſe promiſe, autrement l'aſſurance ne ſeroit pas entié-
re,

e, il y auroit toûjours quelque lieu de craindre. Comment est-ce qu'un teston pourroit servir d'un Gage suffisant pour la déte de dix mille écus. Ainsi J. C. nous a promis dans la Convention faite entre lui & nous, la vie éternelle & son Paradis; s'il ne nous avoit donné pour Gage de l'accomplissement de ses grandes promesses que du *pain* & *du vin* seroit-ce un Gage suffisant? Quelle proportion *du pain & du vin* avec la vie éternelle? Quelle assurance pour nous? Car encore que Dieu soit tres-fidéle en ses ptomesses, puisqu'il s'agit de Gages, il faut que les qualitez des Gages s'y rencontrent, & qu'ils soient proportionnez à la chose promise, autrement ils sont inutiles. La nature du Gage est d'engager tellement celui qui le donne, que quand il voudroit manquer de parole il ne fût pas en son pouvoir. D'ailleurs le Gage doit avoir quelque proportion à la grandeur de celui qui le donne. *Le pain & le vin* sont des choses si communes dans le monde, que si nous n'avions point d'autres Gages, nous ne serions pas plus assûrez du Paradis qui nous a été promis, que si nous n'en avions point du tout.

Quand les Rois font quelque Convention entr'eux, & des accommodemens, ils donnent des Otages que l'on ne retire point que les articles de laConvention ne soient éfectuez, ces Otages sont, ou des Villes ou des Personnes fort prétieuses dans l'Etat: les Souveraius donnent quelque fois leurs propres femmes & leurs enfans, comme ce qu'ils ont de plus cher; on ne se contente pas de donner les portraits de ces jeunes Princes, on donne les personnes. Ainsi J. C. n'a pas laissé pour Gages & pour Otages *le pain & le vin*, ce sont des choses trop communes & de peu de prix, il n'a pas laissé sa figure & son portrait, il a laissé *son corps & son sang* pour une assurance certaine, & comme un Gage qui seul peut avoir proportion à sa grandeur même, & à celle des promesses qu'il nous a faites.

REPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXIII. Réflexion.*

Je ne ſçai ſi l'Auteur aime l'argent, mais nous en parle ſouvent, & dix mille écus ſon une ſomme aſſez conſidérable pour pouvoir dire de lui qu'il eſt riche en comparaiſons, ſi le teſton n'en étoit pas. Ce qu'il y a en tout cela de plus plaiſant, ou pour mieux dire de plus fâcheux, eſt qu'il ne ſort jamais de ſon erreur, qui eſt que ſelon nous Dieu ne nous donne au Sacrement de l'Euchariſtie que *du pain & du vin*, ou tout au plus que de ſimples figures. Mais quel jugement croit-il qu'on faſſe de lui? S'il ignore nôtre ſentiment, il ne doit pas entreprendre de diſputer, & s'il ne l'ignore pas, c'eſt à lui une mauvaiſe foi de le ſupoſer tout autre qu'il n'eſt. Nous croyons que Dieu nous donne au S. Sacrement, non ſimplement du *pain & du vin*, les figures du *corps & du ſang* de ſon Fils, mais le *corps* même & le *ſang* même, non pour les manger de la bouche du corps, à Dieu ne plaiſe, mais pour les recevoir de celle de l'ame, qui eſt une vraye & vive foi; il nous y donne auſſi ſon Saint Eſprit, & un droit réel à ſon Héritage céléſte. Tout cela eſt le Gage qu'il nous accorde ici bas, & qui eſt aſſez prétieux pour nous ſervir d'aſſurance pour la gloire à venir. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe fort bien dire que le *pain* & le *vin* du Sacrement

que

que nous recevons de la bouche du corps, nous sont eux-mêmes des Gages; mais ils ne le sont pas seuls, & lorsqu'ils sont pris seuls, comme ils sont pris par les prophanes & hypocrites qui communient, ce ne sont plus des Gages de la vie éternelle, ce sont au contraire des Témoins & des avant-coureurs de la damnation; ils ne sont Gages que quand en les recevant on reçoit aussi par une foi sincére *le corps & le sang de J. C.* & alors-même ils sont accompagnez des graces de son esprit. Si l'Auteur ne trouve pas cela un Gage suffisant, il ne sçait ce que c'est que de la Religion Chrêtienne.

RÉFLEXION CONTRAIRE. *de M. Claude.*

Tout Gage doit se faire sentir & donner par soi-même immédiatement une assurance qu'on l'a, autrement il ne seroit pas Gage, n'y ne feroit l'effet du Gage qui est de confirmer la parole de celui qui vous l'a donné. Or la substance où la matiére physique *du corps de J. C.* que l'Eglise Romaine s'imagine de recevoir corporellement dans l'Eucharistie, ne se fait point sentir par elle-même immédiatement en cette qualité de substance ou de matiére physique. Le corps ou la bouche, ou l'estomac qui la reçoit ne la sentent point, l'ame ne la sent point aussi en cette qualité. Car cette substance en tant que telle n'imprime aucune qualité sensi-

ble dans l'ame qui faſſe connoître qu'elle
là. Elle ne ſçauroit donc être un Gage. Car
propre d'un Gage étant de confirmer la pr
meſſe qui nous eſt faite de la choſe dont il
le Gage; il faut néceſſairement que pour pr
duire cet effet, il ſe faſſe ſentir lui-même i
médiatement, de telle ſorte qu'on puiſſe êt
aſſuré qu'on l'a & qu'on le poſſede, ſans qu'
ſoit beſoin pour cela d'avoir recours à la pa
role de celui qui nous le donne : autrement c
ſeroit tomber dans un cercle ridicule, puiſqu
nous ſerions aſſurez de la vérité de la parol
qui nous promet la choſe, par la poſſeſſion qu
nous avons du Gage, & qu'enſuite nous ne ſe
rions aſſurez de la poſſeſſion que nous avon
du Gage, que par la parole de la même per
ſonne qui nous à promis la choſe dont c'eſt l
Gage. En un mot tout Gage ſuppoſe une infir
mité de doute ou de défiance à l'égard de l
parole qu'on nous donne, & c'eſt pour remé
dier à cette infirmité que le Gage nous eſt mi
en main; il ne faut donc pas que l'aſſuranc
que nous avons d'avoir le Gage, dépende uni
quement de la parole de celui qui nous pro
met, car en ce cas, il ne remédie nulement
l'infirmité du doute ou de la défiance. Je dou
te de vôtre parole, vous m'en aſſurez, dites-
vous, par un Gage; mais je ne puis ſçavoir qu
j'aye ce Gage, que par vôtre parole; il n'y a
rien d'ailleurs qui m'en éclairciſſe; vôtre pré
tendu Gage ne me ſert donc de rien, il ne m'aſ-
ſure

sure rien, puisqu'il n'est pas lui-même plus assuré, que ce dont je doutois; c'est un Gage qui n'est pas Gage, n'étant pas capable de produire le naturel & formel effet du Gage. Il faut donc, ou que l'Eglise Romaine ne fasse plus de l'Eucharistie un Gage, ou qu'elle avouë de bonne foi qu'elle en fait un Gage illusoire.

VINGT-QUATRIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Les autres Sacremens ont été instituez en divers tems & pour diverses fins, celui-ci l'a été quand nôtre Seigneur faisoit son Testament la veille de sa mort, pour nous donner des marques de son affection: ce que l'on donne à quelqu'un par Testament, doit être proportionné, & à la grandeur de son affection, & à celle de ses richesses. L'affection que J. C. a eû pour son Eglise, peut-elle être plus grande, en a-t'on jamais veu une pareille? Il a fait son Testament sur le point qu'il étoit d'aller mourir pour elle, son affection l'ayant porté à cet excez, *cum dilexisset suos qui erant in mundo, in Finem dilexit eos.* S'il n'avoit donné par Testament à l'Eglise son Epouse, que *du pain & du vin*, seroit-ce un don digne de lui, digne de son affection & digne de ses richesses? Que diroit-on d'un Roi qui ne donneroit par Testament à son fils qu'il aime uniquement, qu'un morceau *de pain* & une goute *de vin?* Que peut-on donner qui marque mieux l'affection, que de donner *son sang* & d'être prest de le verser une fois & cent fois pour celui que l'on aime? N'a-t'on pas même coûtume de dire pour exprimer son affection, que l'on donneroit volontiers du sang de son cœur à celui que l'on aime? Est-ce point pour cela que

nôtre Seigneur présentant *le calice*, dit que c'étoit *un Testament Nouveau*, c'est-à-dire, un don nouveau fait par Testament, pour servir de témoignage de son affection? Il ordonna même qu'on le bût à l'avenir en mémoire de ce que par l'exez de son amour il l'avoit versé pour nous.

Si les hommes pouvoient laisser le sang de leur cœur & leur cœur même à leurs amis quand ils s'en separent, ils le feroient pour leur laisser ce gage de leur affection; J. C. seul le peut faire, & pour toute marque de cet amour infini qui l'a fait mourir pour nous, il nous laisse un petit morceau *de pain* & une goute *de vin*. Est-il croyable?

RÉPONSE DE MONSEUR *Claude à la XXIV. Réflexion.*

Le plus grand témoignage d'amour que J. C nous pût donner, étoit de mourir pour nous, & lui-même nous l'enseigne, Jean 15. *Nul*, dit-il, *n'a une plus grande amour que celle-ci, quand il meurt pour ses amis.* C'est pour conserver en nous le souvenir de cette amour, & pour nous en faire recueillir les fruits qu'il à institué le Sacrement de sa Sainte Céne, où il ne nous donne pas seulement *du pain & du vin*, mais *son corps & son sang*, pour les recevoir spirituellement comme on l'a déja si souvent dit. Ainsi l'Auteur ne fait que continüer à battre l'air inutilement, trompé par son faux principe, qui est que selon nous J. C. ne donne dans l'Eucharistie que du pain & du vin, ou de simples figures.

RE-

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Il faut attribuer à J. C. une amour qui soit digne de lui, & qui ayt du raport à l'état de misére où nous sommes naturellement; car de lui attribuer une amour qui d'un côté soit contraire à la gloire éternelle qu'il posséde maintenant, & qui de l'autre nous soit entiérement inutile, ce seroit lui attribuer une amour folle & sans raison, & par conséquent ce seroit commettre un crime contre lui, sous prétexte de relever son affection. Or il est certain que cette amour que l'Eglise Romaine s'imagine, & qu'elle fait consister à nous donner la propre matiére ou substance *de sa chair & de son sang*, pour la manger & boire corporellement est indigne de lui, parce qu'elle l'expose à mille opprobres, contraires à l'état de gloire où il est maintenant élevé. Et d'ailleurs elle nous est absolument inutile; car quelle utilité tirons-nous de manger ainsi & de boire de la bouche de nôtre corps, la matiére physique *de sa chair* & *de son sang*? A quoi nous est nécessaire cette manducation pour nôtre salut? On a déja fait voir que *la chair & le sang du Sauveur*, n'agissent point sur nous en qualité de causes physiques, mais seulement en qualité de causes morales, par voye d'objet, & non par voye d'attouchement, ou d'impression de substance.

VINGT-CINQUIÉME RÉFLEXION de M. le Camus.

Le S. Sacrement eſt inſtitué pour ſervir de mémoire de la mort de J. C. il faut donc qu'il y aye du raport entre lui, & ce qu'il ſignifie. Or eſt-il qu'il n'y en a point entre la mort, & *le pain* & *le vin*; car *le pain* & *le vin* ſont pour les vivans & non pas pour les morts, boire & manger ne ſont pas des actions des morts. Si donc ce Sacrement ne nous donnoit que *du pain* & *du vin*, que nous donneroit-il, qui nous repreſentât la mort de J. C? Mais quand il nous donne à manger *le corps* qui a été mis à mort pour nous, & *le ſang* qui a été verſé, il eſt aiſé de ſe ſouvenir de ſa mort : tout nous le répréſente. Autrement on auroit ſujet de dire que Moyſe auroit donné des ſignes plus propres à nous faire ſouvenir de la mort de J. C. que J. C. même, parce qu'il auroit donné des Sacrifices de bœufs & de moutons ; Le ſang répandu repreſente-t'il pas bien mieux la mort de J. C. que *le pain* & *le vin ?* C'eſt en cela que l'on void la foibleſſe du raiſonnement de nos Adverſaires, qui concluent que J. C. n'eſt pas au S. Sacrement, parce que ce Sacrement répréſente ſa mort, & qu'il en excite la mémoire ; comme ſi le ſouvenir d'une choſe en excluoit la préſence néceſſairement. C'eſt le contraire, rien n'eſt ſi propre à nous faire ſouvenir d'une choſe que ſa préſence même ; ne diſons-nous pas tous les jours, vous vous ſouvenez de moi quand vous me voyez ? N'eſt-il pas vrai que quand on a quelque procés, le moyen le plus efficace pour faire ſouvenir les Juges de ſon affaire ſans même leur en parler, c'eſt de paroître ſouvent devant eux, la ſeule veuë en fait revenir la mémoire ? N'eſt-il pas encore vrai qu'une choſe préſente peut être abſente de la mémoire, parce qu'on ne s'y aplique pas, on penſe à d'au-

l'autres choſes? Un homme ne peut-il pas ſe ſouvenir de ſoi-même? Et qui a-t-il plus préſent à l'homme que l'homme même? Ce qui a fait dire à S. Auguſtin, *hac animadverſione plectitur peccator, ut moriens obliviſcatur ſui, qui dum viveret oblitus eſt Dei.* Dans l'Exode 16. n'eſt-il pas dit, que pour conſerver la mémoire de la manne, on mettoit de la manne même dans un vaſe que l'on gardoit avec grand ſoin dans l'Arche du Teſtament? Ie vous demande la préſence de la manne empêchoit-elle le ſouvenir de la manne? Ainſi la préſence de I. C. dans le S. Sacrement, peut-elle empêcher qu'on ne ſe ſouvienne de lui? Ne ſert-elle pas plûtôt à cela? I'ajoûte que les eſpéces *du pain* & *du vin* ſont les ſignes *du corps & du ſang de J. C.* parceque le corps eſt nourri & formé avec le pain dont il ſe nourrit, & le ſang avec le vin; mais ils ſont les ſignes du corps préſent, & s'ils étoient les ſignes de ſa mort comme veulent nos Adverſaires, ils le ſeroient d'une choſe abſente, car il n'y eſt pas mort.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXV. Réflexion.*

Cette Réflexion commence par une eſpéce de galimatias. *Il n'y a point*, dit l'Auteur, *de raport entre la mort & le pain & le vin, car le pain & le vin ſont pour les vivans & non pas pour les morts, boire & manger ne ſont pas des actions des morts, &c.* Que veut dire tout ce diſcours? Eſt-ce que ceux qui doivent ſe ſouvenir de la mort de J. C. ne ſont pas vivans, & qu'ils ne doivent pas entretenir & renouveller ce ſouvenir par des choſes qui ſoyent pour

pour les vivans, c'est-à-dire, pour eux-mêmes & par des actions qui ne soyent pas des actions des morts, mais des vivans, c'est-à-dire, d'eux-mêmes ? A-t'on jamais dit rien de plus ridicule dépuis qu'on se mêle de parler ? Est-ce que toutes les actions qui se font en la Messe, & les choses qu'on y supose ne sont pas des actions des vivans, & des choses pour les vivans ? *La chair & le sang de J. C.* qu'on y croit prendre en leur propre substance, ne sont-ce pas des choses pour les vivans, & n'y mange-t'on pas & n'y boit-on pas ? En vérité il faut être fort endormi pour raisonner de la maniére que je voi qu'on raisonne ici. Le *pain rompu & le vin répandu* sont tres-propres à nous représenter *le corps mort de J. C. & son sang répandu pour la rémission de nos péchez.* 1. Ces deux espéces séparées comme elles sont l'une de l'autre expriment naivement la séparation *du corps* & *du sang* qui a été faite en la Croix, & par conséquent la mort que Nôtre Seigneur y a soufferte. 2. La fraction du pain est une image qui nous éléve à la méditation des douleurs extrémes que J. C. a endurées pour nous, qui sont elles-mêmes comme une espéce de fraction, à cause de quoi l'Ecriture employe souvent cette image dans ce sens, comme quand elle dit, que *Dieu est prés de ceux qui ont le cœur rompu*, & *qu'il délivre ceux qui ont l'esprit brisé*, Ps. 34. & quand elle exhorte les hommes *à rompre leurs cœurs plûtôt*

que

ne leurs vestemens, Joël 2. & quand elle induit J. C. même, disant au Ps. 69. *que l'opprobre qu'il souffre lui a rompu le cœur*. 3. *Le pain & le vin* étant les alimens ordinaires dont nos corps se nourrissent, il n'y avoit rien de plus propre pour exprimer l'effet que produisent en nous *le corps mort & le sang répandu de J. C.* qui sont les véritables alimens de nos ames.

Quant à ce que l'Auteur ajoûte, que les Sacrifices de Moyse étoient des signes plus propres à nous faire souvenir de la mort de J. C. que *le pain & le vin*, on lui dira qu'il se trompe pour n'avoir pas assez médité cette matiére. Les Sacrifices Anciens étoient, comme on l'a remarqué ci-dessus, des signes qui apliquoient extrémement l'esprit sur eux-mémes entant qu'ils étoient des cérémonies; car c'étoit des cérémonies fort pénibles & qui avoient beaucoup de matiére, pour m'expliquer de la sorte, c'est-à-dire, qui consistoit en beaucoup d'actes, & de choses ausquelles l'esprit devoit être attentif, de sorte que par ce moyen elles obscurcissoient leur principal objet, qui étoit la mort de J. C. Or c'est ce que n'ont pas *le pain* & *le vin* de la Sainte Céne, qui font une cérémonie simple & facile, qui ne partage pas trop l'esprit entr'elle-même & son objet. De plus les Sacrifices Anciens conduisoient l'esprit directement à l'Ancienne Alliance, & indirectement à la Nouvelle, ce qui faisoit qu'ils étoient des signes

ſignes obſcurs de la mort de J. C. comme
portrait de mon pere me repréſente fort imp
faitement mon ayeul, parce qu'il ne m'y co
duit qu'indirectement & par un ſecond mo
vement. A quoi il faut ajoûter que la mort
J. C. étant encore câchée dans l'avenir, &
Oracles Anciens ne l'ayans révélée qu'obſc
rément, les ſignes anciens ne la pouvoient au
repréſenter qu'obſcurément. Au lieu que *le pa*
& *le vin* de l'Euchariſtie, qui d'un côté no
conduiſent directement à la mort de J. C. nou
la repréſentent de l'autre comme une choſe d
ja advenuë, & ils en excitent en nous par co
ſéquent une connoiſſance fort expreſſe & fo
claire.

Au reſte l'Auteur ſe fatigue inutilement à vou
loir prouver ce dont il ne s'agit pas : il ne s'ag
pas dans la Theſe de ſçavoir, ſi le ſouvenir d'u
choſe en exclut néceſſairement la préſence ; c'e
une diſpute en l'air. Mais il s'agit de ſçavoir
dans le langage naturel & ordinaire des hom
mes, quand quelqu'un déclare qu'il s'en va
qu'il nous quite, que nous ne l'aurons pl
avec nous, & que ſur le point de partir il no
laiſſe un mémorial pour nous ſouvenir de l
juſqu'à ce qu'il vienne, il n'eſt pas vrai que
ſouvenir ou cette mémoire que le mémori
excite en nous, exclut la préſence de cette pe
ſonne, & ſi ce n'eſt pas ainſi qu'on l'a toûjou
entendu dépuis le commencement du Monde
juſqu'à préſent. C'eſt là ce dont il s'agit, & il ne
fal-

[n']alloit pas donner le change en transportant [l']hypothéze à la théze, car J. C. nous a dit, [q]u'*il s'en alloit, qu'il quitoit le monde, que nous* [n]*e l'aurions pas toûjours, qu'il ne boiroit plus* [a]*vec nous de ce fruit de vigne*, & il nous a laissé [s]on Eucharistie pour un mémorial de lui-même, S. Paul nous dit, *que nous y annonçons la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.* La question est donc de sçavoir si un tel mémorial laissé de cette sorte, n'exclut pas la présence réelle de l'humanité de J. C. sur la Terre. Je soûtiens qu'il l'exclut, & que jamais mémorial dans ces circonstances ne fut pris autrement que comme exclusif de la présence réelle de la chose, dont il excite le souvenir.

RÉFLEXION CONTRAIRE. *de M. Claude.*

Quand J. C. a dit *qu'il quittoit le monde, qu'il s'en alloit, que nous ne l'aurions plus avec nous*, & qu'étant sur le point de partir il nous a laissé son mémorial, *pour nous souvenir de lui jusqu'à-ce qu'il vienne*, n'est-il pas vrai que ces paroles ne pouvoient être entenduës naturellement & selon l'intelligence ordinaire, qu'en un sens qui suposoit l'absence absoluë de son humanité? Si donc il ne l'eût pas lui-même entendu de la sorte, & qu'il eût voulu dire seulement qu'il ne seroit plus présent visiblement, mais qu'il le seroit invisiblement, non à la maniére ordi-

ordinaire des corps, mais à la maniére des e
prits, caché sous une aparence de pain, n'e
il pas vrai qu'il se fût expliqué & qu'il eût d
claré expréssement l'exception qu'il voulo
qu'on fît à ses paroles? Quand des paroles o
naturellement une signification absoluë & q
toute la terre les prend ainsi, sans que ni la nat
re des choses dont il s'agit, ni aucune circo
stance puisse porter l'esprit des Auditeurs à
faire une exception, & qu'au contraire l'excep
tion d'elle-même est telle qu'on n'en a jama
veu d'exemples, & qu'elle est pleine de mir
cles surprenans & singuliers; alors il est certai
que la raison, la charité & la nécessité de s
faire entendre oblige celui qui parle à décla
rer lui-même nettement son exception. Or Je
sus-Christ ne l'a pas fait, il ne nous a point di
qu'il seroit encore sur la Terre invisiblement,
bien qu'il s'en allât & nous quittât quant à sa
présence visible, il n'a point dit que son hu
manité deût demeurer cachée sous l'envelop-
pe des accidens *du pain & du vin*, il ne nous
a point dit qu'il y seroit existant à la maniére
des esprits, il faut donc prendre ses paroles
dans leur signification naturelle, qui est que son
humanité est absente de nous absolument & à
tous égards: & l'exception qu'on y fait est non
de J. C. mais de la creuse Philosophie des
hommes.

VINGT-SIXIÉME REFLEXION
de M. le Camus.

Devant que de répondre aux difficultez que nos Adversaires nous proposent, il est bon de se refléchir un peu sur la façon de lire utilement l'Ecriture. Il y en a qui étant fortement prévenus de quelques opinions, ils ne lisent plus l'Ecriture Sainte, que pour chercher dequoi se fortifier dans leurs sentimens, & leur donner quelque autorité; ils tirent tout ce qu'ils peuvent à leur sens: au lieu de régler eux mêmes leurs opinions par l'Ecriture, ils veulent régler l'Ecriture par leurs opinions, ils lui donnent un sens forcé pour la tourner où ils veulent, ils lui font dire ce qu'elle ne dit pas, mais ce qu'ils veulent qu'elle dise, & ils la changeront plûtôt toute que de changer eux-mêmes de sentimens: tout leur soin est de trouver quelques passages qui paroissent contraires & oposez, afin d'en tirer leur avantage, ils se retranchent dans un passage, quand on les attaque par un autre; pour faire trouver le leur véritable, il faut que l'autre se trouve faux.

Un vrai Catholique & sincére a tant de respect pour la parole de Dieu, que quand elle paroît contraire au raisonnement naturel, il renonce à sa raison, plûtôt que de la soupçonner, sçachant bien que Dieu est au dessus de la nature & de toutes ses loix. Quand deux passages semblent avoir de l'oposition, il ne laisse pas de les coire tous deux, rejettant toute la répugnance de sa raison sur la toute puissance de Dieu, qui peut plus faire que nous ne pouvons concevoir.

Ainsi quand Dieu promit à Abraham qu'il multiplieroit sa postérité comme les étoiles du Ciel, par le moien de son fils Isaac, & que neantmoins il lui commande de le sacrifier devant qu'il fût marié, que fit Abraham en cette

cette rencontre, voyant deux choſes ſi opoſées entr[e]
les & ſi contraires à la raiſon, ſe tint-il à l'une ſans voul[oir]
croire l'autre, expliqua-t'il le commandement de [sa]
crifier ſon fils d'un ſacrifice ſpirituel, & non pas d'un [sa]
crifice réel ? Cela pourtant ſembloit néceſſaire pour [fai]
re ſubſiſter la vérité de la promeſſe de multiplier la [po]
ſtérité d'Iſaac. Qu'eût fait un Calviniſte en cette oc[ca]
ſion, quel conſeil eut-il donné à Abraham, n'eût-il [pas]
incontinent aporté ſon explication du Sacrifice ſp[iri]
tuel ? Neantmoins Abraham ne laiſſe pas de croire ſi[m]
plement l'un & l'autre, & que Dieu multiplieroit [sa]
poſtérité par Iſaac, ſçachant bien que rien n'eſt impo[ſ]
ſible à Dieu, ne voulant point raiſonner là deſſus. C[e]
fut par cette foi qu'Abraham fut juſtifié & qu'il ple[ut]
extrémement à Dieu.

De même quand l'Ange vint dire à la Sainte Vier-
ge, qu'elle ſeroit la Mere du Meſſie, qu'elle conce-
vroit & qu'elle enfanteroit un fils ſans détriment de ſ[a]
virginité, qu'elle ſeroit Mere & Vierge tout enſem-
ble; cela paroiſſoit bien impoſſible à la nature & à la rai-
ſon, la Vierge pourtant le crut avec humilité, & elle l[e]
crut à la lettre ſans recourir à une explication de mater-
nité & de virginité ſpirituelle, métaphorique & par l[a]
foi. Et c'eſt pour cela que Sainte Elizabeth dit qu'elle
étoit bien heureuſe, parce qu'elle avoit creu. Ainſi
quand nous voyons quelque opoſition entre deux paſſa-
ges de l'Ecriture, il ne faut pas en détruire un pour s'at-
tacher à l'autre, il les faut recevoir tous deux ſans con-
ſulter nôtre raiſon, que nous devons faire plier ſous la
premiére raiſon qui eſt Dieu. Et partant quand J. C. dit
ceci eſt mon corps, recevons ſes paroles avec reſpect,
croyons ſans diſputer, le Ciel & la Terre paſſeront
plûtôt que la moindre des paroles de Dieu n'aye ſon
effet.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXVI. Réflexion.*

Le procédé de nos Adversaires est assez naïvement exprimé dans la description que cet Auteur fait de ceux qui ne lisent l'Ecriture que pour la tourner du côté de leur préocupation, & non pour faire céder leur préocupation à l'Ecriture; c'est ce qui paroîtra si l'on considére ce que font nos Adversaires dans toute cette Dispute. S. Paul apelle quatre ou cinq fois l'Eucharistie consacrée, *du pain*. Non, disent-ils, ce n'est du pain qu'en apparence, & non réellement L'Eucharistie est nommée dans le Livre des Actes *la fraction du pain*. Ce n'est pas, disent-ils, une véritable fraction de pain, ce n'est qu'une fraction de figures & d'accidens de pain, sans pain. J C. dit lui-même que *c'est du fruit de vigne*. Non, disent-ils, il a été du fruit de vigne, mais il ne l'est plus. J. C. dit que ce qu'il tenoit dans ses mains, & que les Evangélistes déclarérent être *du pain, est son corps*. Non, disent-ils, le pain n'est pas son corps, cette proposition est hérétique, il cesse d'être pain, & est transubstantié en son corps. J. C. a dit que c'étoit *son corps rompu*. Non, ce n'est pas son corps qui est rompu, mais seulement les accidens qui cachent son corps. Il a dit du calice que c'étoit *son sang répandu*. Non, disent-ils, il y est dans les veines du corps, il y est seule-

ment *sous l'apparence de répandu.* Il a dit *beuvez en tous.* Non, il n'est pas expédient que tous en boivent, les Prêtres seuls & les Princes en boiront, & non tous les Communians. Il a dit, *je m'en vai, je delaisse le Monde, vous ne m'aurez point toûjours avec vous.* Je distingue, disent-ils, d'une présence visible, je l'avouë, d'une présence invisible, je le nie. N'est-ce pas se joüer de l'Ecriture, & la tourner selon sa préocupation ? Il n'en est pas de même de nous, nous prenons les paroles de l'Ecriture de bonne foi, & nous lui conservons toute sa vérité : elle nous dit que l'Eucharistie est *du pain* & *du fruit de vigne*, nous le croyons : elle nous dit que *c'est le corps de J. C. rompu pour nous & son sang répandu pour nous*, nous le croyons : elle nous dit *qu'il s'en est allé, qu'il a quitté le monde, qu'il n'est plus avec nous, qu'il est au Ciel, qu'il faut que le Ciel le contienne jusqu'au dernier jour, que s'il étoit encore sur la Terre il ne seroit pas nôtre Sacrificateur.* Nous le croyons aussi & nous ne philosophons point sur ces paroles, par des distinctions absurdes & inoüies. Il est vrai que nous ne lui attribuons point de sens fabuleux; nous n'inventons point des transsubstantiations imperceptibles, des présences invisibles d'un corps, des existences d'un corps à la maniére d'un esprit, des subsistences d'accidens sans sujet, des multiplications d'un corps qui demeure pourtant un en nombre, & telles autres choses dont l'Ecriture ne parle point. Quand il

faut

faut l'expliquer, nous l'expliquons par elle-méme, par les lumiéres de la droite raison, par le rapport que toutes les parties de sa doctrine doivent avoir entr'elles, par la nature des choses mêmes dont il s'agit : & de cette sorte nous entendons *que le pain est son corps*, entant qu'il en est le Sacrement ou le mémorial, qu'il est du *pain* en substance, mais qu'il est *le corps mort* de J.C. quant à l'usage de nôtre Foi. Si la figure entre dans cette explication, c'est une figure naturelle, facile à entendre, semblable aux autres qui se trouvent en mille endroits de l'Ecriture; une figure conforme au stile ordinaire de J. C. qui se raporte à son intention, & aux fins qu'il s'est proposées dans l'institution du S. Sacrement; une figure bien diférente de celles que l'Eglise Romaine a inventées, qui sont violentes, contraires à la nature, singuliéres, & sans éxemple, & qui n'ont nul rapport à la chose dont il s'agit, ni nulle liaison avec les autres Articles de la Foi Chrêtienne.

Quant à ce que l'Auteur dit d'Abraham, c'est mal à propos qu'il prétend en tirer de l'avantage contre nous, il n'y avoit rien à expliquer dans le commandement que Dieu lui fit de sacrifier son fils. Les paroles divines ne pouvoient être prises qu'en un sens litteral, elles ne souffroient point de figure. *Prens maintenant*, lui dit Dieu, *ton fils, ton unique, lequel tu aimes, sçavoir Isaac, & t'en va en la contrée de Morïja & l'offre là en holocauste sur l'une des monta-*

gnès que je te dirai. Quelle figure peut-on raisonnablement s'imaginer dans ces paroles ? Elles désignent le propre fils d'Abraham : elles le nomment, *ton fils, ton unique, celui que tu aimes, sçavoir Isaac* : elles marquent ce qu'Abraham en devoit faire, *prens-le & l'offre en holocauste* : elles désignent le tems, *prens-le mantenant* : elles marquent le lieu, *en la contrée de Morija, sur la montagne que je te dirai.* Il n'y a point là de figure & il n'y en peut avoir : Abraham donc prit ces paroles comme il les devoit prendre, en un sens propre, car toutes les circonstances le conduisoient là. Si un Calviniste, pour me servir des termes de l'Auteur, se fût trouvé dans cette occasion, il eût fait ce qu'Abraham fit, parce que d'aporter l'explication d'un Sacrifice spirituel c'eût été renoncer au bon sens, & corrompre le Texte sous prétexte de l'expliquer ; car pour un Sacrifice spirituel, il ne faloit ni marquer la contrée de Morija, ni désigner en particulier une certaine montagne, ni commander même à Abraham de sortir de sa maison. Le Sacrifice spirituel se fait & se doit faire en tous lieux. Outre cela Abraham avoit consacré à Dieu son fils dès sa naissance, c'étoit un Sacrifice déja fait & qu'il faisoit même continuellement ; au lieu qu'ici Dieu lui demandoit quelque chose de nouveau, d'où il s'ensuivoit que ce ne pouvoit pas être un Sacrifice spirituel : c'est ainsi qu'un Calviniste eût raisonné, & c'est ainsi qu'Abraham raisonne.

Et

Et pour ce qui regarde la contradiction apparente qu'il y avoit entre ce commandement & la promesse que Dieu avoit faite à Abraham, Abraham ne recourut point pour concilier ces deux choses, à des transsubstantiations, ni a des présences invisibles de son fils sous les accidens d'une autre substance, mais il recourut à la foi de la résurrection, & crut que Dieu lui pouvoit rendre Isaac en le ressucitant, or c'est encore ce qu'eût fait un Calviniste, car un Calviniste n'aime point à convertir la Religion en chimére. Qui a-t'il je vous prie, en toute la conduite d'Abraham qui ne soit semblable à nôtre procédé sur le fait même de l'Eucharistie? Abraham se détermina à entendre en un sens propre les paroles de Dieu par les circonstances de son discours, il en est de même de nous. L'Ecriture nous dit, que J. C. *prit du pain, qu'il le bénit, qu'il le rompit, qu'il le distribua à ses Disciples*, & *qu'en le leur donnant, il leur dit, prenez, mangez*. Toutes ces circonstances éloignent la figure & nous déterminent à entendre litéralement, que ce que J. C. *prit*, qu'il *bénit*, qu'il *rompit*, qu'il *donna à ses Disciples*, & que ses Disciples *prirent & mangérent*, étoit un seul & même sujet, & que ce sujet étoit de *vray pain* en substance; jusques là nous imitons Abraham. Quand il fut question de concilier la parole de Dieu avec elle-même, Abraham n'eut pas recours à une Philosophie creuse & vaine, pour s'imaginer que son fils

à ne s'en pouvoir relever. Il n'est donc pas m
aisé de conclure laquelle de ces deux explica
tions est la meilleure.

C'est-là, Monsieur, ce que j'ai crû devoi
répondre à cet Ecrit qu'on vous a mis en main
& que vous m'avez ensuite envoyé ; vous juge
rez vous-mêmes à quoi c'est que la vérité, l
pieté, la crainte de Dieu & l'amour de vôtre sa-
lut vous engagent ; suivez ces guides, mais sui-
vez-les sincérement & sans supercherie, & n'en
suivez point d'autre. J'espére que vous le ferez
par le secours de la grace de Dieu que vous de-
vez implorer, & l'attirer sur vous par des prié-
res ardentes, & par une conduite sainte &
chrêtienne : vivant dans le Monde, sans vous
infecter de son venin, & songeant qu'il y a une
autre vie aprés celle-ci, & un grand & terri-
ble Jour où il faut aller rendre compte à Dieu
de vos actions. Nôtre Seigneur veuille vous
conserver dans son amour, & répandre de plus
en plus ses benédictions sur vous.

Je suis de tout mon cœur, &c.

QUATRE
LETTRES
AU SUJET
DU PRECEDENT
TRAITÉ.

QUATRE LETTRES AU SUJET DU PRECEDENT TRAITÉ.

Lettre de Mr. Claude à Mr. D.D.L.T.

MONSIEUR,

Je suis persuadé que vous ne trouverez nullement étrange que dans cette occasion je prenne la liberté de vous écrire, & que vous me sauriez au contraire fort mauvais gré, si je ne le faisois pas, ou que je différasse davantage à le faire, étant comme je suis du nombre de vos serviteurs, & si vous voulez bien que je le dise du nombre de vos Amis; mais, ce qui est plus, étant vôtre Pasteur, qui dois rendre compte à Dieu de vôtre ame, comment pourrai-je me taire quand il s'agit de vôtre salut? J'apprens de toutes parts qu'il y a comme une espéce de complot & une forte partie faite pour vous faire changer de Religion; & que non seulement ceux qui ont formé ce dessein en conçoivent de fortes espérances, mais que même ils les donnent à des personnes de la plus haute qualité, pour les obliger à y contribuer de leur part. La sincérité, & la droiture de vôtre ame ne me permettent pas de m'ima-

m'imaginer que les considérations du Monde, qu
seules opérent aujourdhuy la plûpart des chang
mens que nous voyons arriver, ayent aucun
puissance sur vous; & je vous ferai toûjours cet
justice de ne craindre rien de ce côté-là. Mais
MONSIEUR, j'apprehende l'artifice, je crai
ces fausses couleurs, dont on tâche de déguiser l
Religion Romaine pour surprendre la bonté & l
facilité de vôtre cœur. C'est pourquoy je vou
supplie tres-humblement, dans la comparaiso
que vous ferez des deux Religions, quand vou
verrez dans la Romaine beaucoup plus d'affecta-
tions des actions extérieures de dévotion & d
mortification que dans l'autre, suspendez vôtr
jugement, & concluez que cela même vous doi
étre extrémement suspect. Car il est vray d'u
côté que c'est le caractére perpetuel des fauss
Religions, de faire une grande montre de cett
devotion & de cette justice extérieure qui fai
illusion aux yeux. Les Payens s'en glorifioien
jusqu'à insulter aux premiers Chrêtiens, & à le
traitter d'Impies, & de Scelerats, parce qu'il
n'avoient pas tout ce faste; Les Pharisiens e
faisoient leur fort pour s'élever au dessus des au-
tres, & se mettre hors du pair; & vous n'igno-
rez pas qu'encore aujourdhuy la Religion Maho-
metane se couvre de ce beau voile, & n'impos
aux hommes que par ce moyen. D'autre côté, i
est certain que la vraye Religion fuït ces affecta-
tions extérieures, comme des choses qui senten
l'hypocrisie, & qu'elle s'applique à une piét
& à une sainteté solide qu'elle établit principa-
lement dans le cœur, afin que de là elle se ré-
pande ensuite dans toute la conduite de la vie d
l'homme, en la réglant dans les termes de la vertu,
de

la justice, & de la charité Chrêtienne accompagnées d'humilité. Vous sçavez de quelle maniere JESUS-CHRIST veut que nous fassions nos Priéres, que nous jeûnions, & que nous donnions nos aumônes ; lisez sur ce sujet le 6me. Chapitre de Saint Matthieu, & j'espére qu'il vous desabusera de cette grande estime que vous pouvez avoir pour ce dehors. Mais en même tems il vous fera connoître qu'une des plus grandes erreurs où l'on puisse tomber, & une des plus grandes injustices que l'on puisse faire à la veritable Religion, c'est de l'accuser de ne porter pas assez les hommes à la sainteté & à la piété, sous pretexte qu'elle leur défend l'éclat & l'affectation. Figurez-vous, je vous prie, que vous voyez des Pharisiens qui viennent attaquer les Disciples de IESUS-CHRIST & qu'ils leur disent ; Vous ne faites point d'aumônes, Vous ne priez point Dieu, Vous ne jeûnez point, il n'y a point de dévotion parmi vous, comme il y en a parmi nous ; quittés donc vôtre IESUS & vous faites Pharisiens. Quel jugement faites-vous de cette accusation ? Si les Disciples de IESUS-CHRIST observoient bien les Préceptes de leur Maître, quand ils faisoient leurs aumônes, leur main gauche ne sçavoit pas ce que leur droite faisoit. Ils prioient Dieu, mais c'étoit dans leurs Cabinets, aprés en avoir fermé la porte. Ils jeûnoient, mais quand ils jeûnoient ils se gardoient bien d'en faire rien paroître sur leur visage. Dites-moy, je vous prie, si l'accusation des Pharisiens n'auroit pas été injuste de conclurre qu'ils ne faisoient aucune de ces actions de piété, parce qu'ils n'en faisoient rien paroître au dehors ? C'est la même injustice que l'on fait à nôtre Religion ; on l'ac-

cuse de ne porter pas les hommes aux jeûnes, à
priére, à l'aumône. Mais qui leur a dit qu'
ne jeûne point parmi nous, qu'on n'y prie po
Dieu, qu'on n'y exerce point les œuvres de pi
& de charité, parce qu'on évite de le faire pul
quement. Il est certain, direz-vous, que
exercices ne sont pas fort frequents & commu
au milieu de nous. Quand cela seroit, MONSIEU
ce seroit la faute des personnes & non de la R
ligion, qui ne peut étre blâmée lors qu'elle s'
tient aux Préceptes & à l'ordre de JESUS-CHRIS
Si les Personnes en abusent, la Religion n'
est point coupable, & vouloir sur cet inconv
nient se départir de l'ordre de JESUS-CHRIST
soit en faisant des Loix pour ces actions exte
rieures, en ce qu'elles ont de particulier ho
des Assemblées, ou en approuvant qu'on l
rende publiques, & qu'on les fasse à la veuë d
tout le monde contre la défence de Nôtre Seigneur
c'est changer la piété en impiété, & deveni
rebelle & téméraire, sous prétexte de deveni
Saint. Au reste, qui vous a dit que les aumô
nes, les priéres, les jeûnes mêmes & les autre
actes de la devotion, & de la charité des parti-
culiers ne sont pas fréquents parmi nous? vous
n'en sçavez rien, & c'est un jugement que vous
ne devez point faire. Celuy qui nous a ordon-
né de mettre un voile sur ces actions lors que
nous les faisons, & de les cacher aux yeux du
monde, a defendu par même moyen d'en juger,
& beaucoup plus de conclurre qu'elles ne sont
pas, parce qu'elles ne paroissent pas. Si vous,
MONSIEUR, & qui que ce soit, prétendez pas-
ser ces bornes, vous entreprenez au de-là de ce
qui vous est permis; car si JESUS-CHRIST
eût

it voulu que vous en eussiez jugé ; il ne nous roit pas commandé de les cacher. Je laisse à rt que la plus grande partie des devotions & des ortifications Romaines, consiste en des choses perstitieuses, ou mauvaises de leur nature, qui en loin de glorifier Dieu, ne font que le deshorer. Je laisse, dis-je, cela à part, car je fais y une Lettre, & non une Controverse. Révéant donc à vous, Monsieur, donnez-vous e garde, s'il vous plaît, de vous laisser surprendre par des vûës superficielles ; attachez-vous à la Parole de Dieu, & réglez par là vos sentimens, car la Parole de Dieu ne vous trompera jamais, elle n'a point de sophismes, mais tout le reste vous peut tromper, & le sophisme ou l'artifice y est à craindre. Permettez-moi, je vous prie, de vous dire que vous ne sçavez pas s'il n'y a point dans tout ce dessein secret qu'on a de vous faire changer de Religion ; des interêts mysterieux & cachez, qui sous le prétexte de Religion regardent tout autre chose. Ne soûfrez pas qu'on abuse de vôtre franchise, & croyez que si je ne vous dis pas cela sans raison, je vous le dis au moins dans la seule & simple pensée de vôtre salut & du repos de vôtre consçience. Défiez-vous de vous-même dans cette occasion, & ne vous laissez point mésurer. Attachez-vous à deux choses, à bien connoître vôtre Religion, & à la bien pratiquer ; c'est le pur Christianisme, & vous serez assez content de vous, si Dieu vous fait la grace de bien exécuter ces deux choses. Pour cet effet priez Dieu, appliquez-vous de plus en plus à rectifier vôtre cœur, & à vous gagner vous-mêmes à Iesus-Christ, non en vous imposant des joügs exterieurs & des servitudes

extravagantes, comme font la plûpart des dev
de Rome, car cela ne peut servir d'ordinaire q
rendre les gens ou bêtes ou plus méchans ; m
en vous instruisant de ses Mysteres & en form
vôtre esprit à son amour, d'une maniere sol
& digne d'un honnête-homme, à quoy n'a po
de part tout ce qui sent la bigoterie, ou la M
nerie. Je finis en vous supliant de me faire r
ponse, pour me tirer de peine, & en vous a
seurant que je prie Dieu de toute mon ame po
vous, qu'il vous affermisse en sa crainte & en so
Alliance, & qu'il ne retire ni son Esprit ni
benediction de dessus vous. Je suis,

MONSIEUR,

Vôtre, &c.

A Paris, ce 12. de
Novembre 1674.

LETTRE

De Mr. D. D.L.T. à Mr. Claude.

Monsieur,

La Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 12. de ce mois ne vient que de m'être renduë, parce que l'on me la renvoyée de Grenoble où vous me l'aviez adressée. J'y réponds, Monsieur, dans le moment pour vous mieux témoigner mon empressement & ma sensibilité, & combien je suis touché des marques que vous me donnez de vôtre amitié. Je ne suis point surpris des bruits qui courent & qui sont parvenus jusques à vous. Les Missionaires de Monsieur de Grénoble dont le zéle est souvent accompagné d'imprudence & d'indiscrétion, n'auront pas manqué de lui persuader que s'il pouvoit faire entrer Mr. Colbert dans le dessein qu'ils ont formé depuis long-tems de me faire changer de Religion, mon changement seroit indubitable. Comme ils ont vû que les six mois que j'ai resté en Dauphiné n'ont pas été sufisans pour achever leur Ouvrage, ils ont eu recours aux Puissances pour faire retarder mon départ; sur tout dans le tems qu'ils ont vû que mon Mariage mettoit un nouvel obstacle à leurs desseins. Voila, Monsieur, la vérité autant que je l'ai pû pénétrer, & vous connoissez assez le caractére de ces gens-là pour en juger de même. Cependant ils ont fait entrer Monsieur Colbert dans leurs raisons, qui croit me faire plaisir en m'attirant à une Religion qu'il croit la meilleure. Car je voi bien que quoi que les Lettres qui m'ordonnent de rester dans la Province soient

pre

prétextées d'Affaires du Roi, & qu'il m'envoye tous les jours des nouveaux Ordres pour en couvrir les motifs. J'ai bien compris que tout cela ne se fait que pour donner un nouveau tems à Monsieur de Grenoble de me persuader. Je n'ai pas laissé de demander mon congé à Monsieur Colbert par trois diverses Lettres fort pressantes, & par la derniére je lui marque qu'à moins de me deshonorer, je ne puis retarder l'éxécution du Mariage, où je ne me suis engagé que de son agrément ; nous verrons ce que produiront ces Lettres. Mais il est à craindre que l'espérance que lui a donnée Monsieur de Grénoble ne prévaille sur mes plus pressantes Priéres. Si cela étoit, je desabuserai si fortement Monsieur de Grénoble dans les prémiers Entretiens que j'aurai avec lui, qu'il ne s'attachera plus à moi. Je vous avouë que l'admiration que j'ai pour la vertu & la piété de ce Prélat peut avoir donné lieu aux espérances qu'il a conçûës. Mais qui ne l'admireroit comme moi à la vie extraordinaire qu'il méne. Je ne vous exalterai pas ses mortifications, les Religieux de la Trape ne sont pas plus austéres ; ses dehors ne me touchent pas ; il n'y a que Dieu qui en doive juger. Mais il donne tout le bien de son Evêché aux Pauvres ; accommode tous les Procez de son Diocése avec des peines & des soins incroyables, entrant bonnement dans les besoins de chacun avec une tendresse & une charité fraternelle. Ses qualitez jointes à beaucoup de lumiéres & d'esprit font assurément quelque impression, quand on aime le mérite & la vertu. Mon estime a passé bien plus loin ; je vous avouë que je me suis souvent dit à moi-même que je ne pouvois comprendre, qu'u-
ne

ne vie aussi sainte ne fust un jour couronnée dans le Ciel. Voila, MONSIEUR, trés-sincérement tout ce que j'ai pensé; J'ai évité autant que j'ai pû les occasions de le voir en particulier, parce qu'il est dangereux, comme vous dites, de se mésurer avec des gens aussi redoutables. Il m'a rencontré deux fois, il s'attache toûjours à vouloir m'insinuer la perpétuité de l'Eglise depuis Jesus-Christ, dont on peut justifier la décendance d'Evêque en Evêque & prouver jusques aux moindres Cérémonies, qu'il n'y avoit que deux cens ans que nôtre Religion avoit paru. Il auroit falu que pendant quatorze cens ans avant la venuë de Calvin & de Luther l'on eust toûjours vêcu dans l'erreur, & que ces deux hommes dont la vie pourroit étre accusée de libertinage, sur tout celle de Luther, ayent été plus éclairez que tous les Conciles & tous les Anciens Péres. Ils pouvoient avoir, dit-il, des opinions; Mais puisqu'ils tenoient leur Mission de ceux qu'ils vouloient reformer, ils devoient se soûmettre à un Concile comme Béranger dont l'opinion fût condamnée par neuf cens Evêques. Mais au lieu de suivre cet exemple, ils refusérent de se trouver au Concile de Trente, quoi qu'on leur eust accordé des Sauf-conduits qu'on ne pouvoit violer, sans violer la foi publique. Et que si nos Réformateurs avoient été animez d'un véritable zéle; ils auroient été au Concile soûtenir leur opinion; & il auroit été plus glorieux & plus édifiant d'exposer leur vie dans cette dispute, que d'avoir à se reprocher les troubles de toute l'Europe & la mort de deux millions de personnes. Que nos Réformateurs ont causé un scandale irréparable, en se séparant de l'Eglise, & qu'ils

qu'ils n'ont point fait de difficulté de recevoir dans leur Communion les Luthériens qui croyent la Réalité que les Calvinistes ne croyent pas mais qu'il en faloit venir à la bonne foi. Que la Religion de Luther avoit été appuyée par les Factions d'Allemagne que Charles-Quint favorisoit sous main, pour diviser les Electeurs dont il craignoit l'union, & pour abaisser l'orgueil des Papes. Que la créance de Calvin avoit été le pretexte des Factions que la Maison de Bourbon avoit embrassée pour se relever de l'abaissement où celle de Guise l'avoit reduite. Voila, si je m'en souviens, à peu prés sa premiére Conversation où il me semble que je me deffendis assez bien hors sur l'Article de nôtre Communion avec les Luthériens, & je vous demande sur cela, Monsieur, vos lumiéres.

La seconde fois qu'il me vit, il n'eût l'occasion de me parler qu'un moment : que nôtre Religion n'avoit rien qui élevast à Dieu : que la nudité & le peu d'ordre, & le manque de Subordination rendoient nos Assemblées tumultuaires, & sans donner cette vénération extérieure qui est souvent nécessaire pour toucher l'intérieur : qu'il n'y avoit nulle peine pour le péché : qu'on abandonnoit les consciences sur leur bonne foi, & à se flater soi-mêmes dans ses fautes, qu'on ne communiquoit jamais à un Directeur : que la liberté de décider des points de la Religion étoit grande parmi nous ; & c'est d'où venoit toutes les Sectes d'Angleterre : qu'on ne voyoit point parmi nous des Conversions extraordinaires, point de jeûnes, quoi que Saint Jean eût vêcu de sauterelles & de miel sauvage : & qu'il ne soit parlé d'autre chose en l'Ecriture que des

des Pénitences, & que les Anciens Péres en ayent donné de si beaux exemples que nous ne pouvons ignorer : & qu'il y a je ne sçai quoi de Divin & d'extraordinaire dans l'Eglise, qui ne ne se trouve point parmi nous : qu'il faut que nous passions par dessus des Miracles & de grands Saints qui ont paru dans tous les Siécles ; & me parla du dernier qui a vêcu à Lion qui est Saint François de Sales. Il dit que Calvin avoit si fort voulu Reformer qu'il avoit dépoüillé la Religion, & qu'il me prouveroit toutes les Cérémonies de l'Eglise jusques à l'eau beni.

Je lui répondis assez bien là-dessus pour qu'il ne me soit resté nul embarras. Voila, MONSIEUR, la vérité que j'ai cherchée ingenuëment pour vous en rendre un fidel compte. Depuis que je suis parti de Grénoble il y a environ six semaines, j'ai reçû un écrit sur la Réalité de l'Eucharistie. Je le fais copier pour vous l'envoyer, & si je n'ai pas congé & que je sois obligé de soûtenir de pareilles attaques, comme il n'en faut pas douter ; je vous en rendrai un fidel compte par tous les Courriers, & si vous aviez sous vôtre main quelque habile homme que vous pûssiez m'envoyer à la sourdine, & qui parût à Grénoble comme un de mes Amis, & non comme un homme que vous m'eussiez envoyé. Je le logerois chez moi & je le traiterois si bien qu'il ne se repentiroit pas de la peine que vous lui auriez donnée. Si je vous avois rendu compte de toutes les réponses que j'ai faites, peut être me jugeriez-vous assez bien instruit ; mais il faudroit vous écrire des Volumes & je crains bien que ma Lettre ne soit déja trop longue ; je vous l'ai écrite avec tant de pre-

précipitation que je vous prie de pardonner toutes les fautes que vous y trouvèrez. Je vous demande, Monsieur, de tout mon cœur la continuation de vos bontez, puisque je suis trés-sincérement,

Monsieur,

Vôtre tres-humble, &c.

A Lion, ce 22. Novembre 1674.

Lettre de Mr. D. D. L. T. à Mr. Claude.

Monsieur,

Je vous aurois remercié du Papier que Monsieur Pelyssary m'a envoyé de vôtre part, si une fluxion que j'ay sur l'œil depuis quelques jours ne m'avoit empêché d'écrire ; je me sers même aujourd'hui de la main de mon Commis, pour vous témoigner la satisfaction que j'ai euë de vos belles & savantes Réponses. Je me trouve bien fort sur le Chapitre de l'Eucharistie, de bonne foi nôtre créance est vrai-semblable & l'on ne peut croire d'autre Realité que la spirituelle, s'agissant de la nouriture de nos ames à vie éternelle. Les Peres l'appellent Figure, Type, Anti-type, Mystére. Je vous advouë pourtant, pour ne se flâter & cela me fait impression, que je trouve que leurs expressions sont plus hardies que les nôtres, sur tout celles de Saint Chrysostome dans ses Homelies, Saint Hilaire dans son huitiéme

me Livre de la Trinité, Saint Ambroise, Saint
rille d'Alexandrie, & beaucoup d'autres que
y lû, & que vous sçavez mieux que moy,
rlent asseurement de ce Sacrement autrement
le nous ne faisons dans nos Chaires, mais tout
la me marque plûtôt la bonne foy de ces Peres
leur piété que leur creance; ce Point n'étoit
oint en question dans les premiers siécles, &
ût à Dieu qu'il ne l'eût jamais été; car enfin il
agit de la Communion au Corps de CHRIST.
suffisoit de la pratiquer, sans que la vanité de
homme voulut s'embarasser dans tant d'explica-
ons dangereuses, s'ils avoient suivi ce que dit
aint Paul, *Je vous donne ce que j'ay reçû du
eigneur*, & s'attacher réligieusement à cet Ori-
inal, l'on n'auroit point rompu ce lien de cha-
té qui nous unissoit tous. Il me semble que je
is tres-édifié sur ce Point, mais je ne le suis pas
itant de ce que nous avons banni toutes les cé-
émonies de ces premiers siécles vénérables. Je
ois que ces Peres que je viens de nommer, ont
it le Sacrifice de la Messe, qu'il y a eu des Au-
els, des Pénitences établies, la Priére pour les
Morts, dans ces tems que nous appellons siécles
e pureté. Ce qui me fait encore un peu de
eine, c'est l'argument qu'ils nous font, où étoit
ôtre Eglise avant Luther & Calvin? Dieu qui
oit être avec elle jusques à la consommation des
écles l'auroit-il abandonnée si long-tems, sans
u'il paroisse pendant quinze cens ans aucune
ommunion qui en ait la marque visible, puis
e nous sommes Membres de CHRIST & que
us faisons un même Corps avec luy? Ils a-
itent à ce raisonnement un autre que je trouve
core bien embarassant, que puis que nous de-
meurons

meurons d'accord que nous ne nous ſerions p
ſeparez pour des erreurs tolerables, pourquoy re
tenons-nous les Lutheriens dans nôtre Commu
nion, qui croyent la Conſubſtantiabilité du pai
avec Jesus-Christ, & par conſequent
Realité Corporelle. L'Euchariſtie de l'Egli
Romaine ne diffère quaſi de celle des Lutherien
que parce qu'on adore le Pain. Je ne vous di
pas tout ce que je répons là-deſſus, car j'ay l
aſſez de Livres qui en ont écrit, de peur de vo
ennuyer; mais je ne me trouve pas tout-à-fait ſa
tisfait en moy-même; j'évite fort d'entrer en ma-
tiére; je m'en deffends; j'avois même débutté
de maniere à devoir juger qu'on ne m'en parle
roit plus. Cependant l'on ne ſe veut pas deſa
buſer, les Miſſionaires ont donné des eſpéran
ces; l'avantage que je tire d'une conjoncture
auſſi fâcheuſe, c'eſt que j'apprens ma Religion
à fonds pour m'y confirmer toute ma vie; c'eſt
à préſent toute mon application. J'eſpére pour-
tant qu'avant que vous ayez pû répondre à cette
Lettre je ſerai débarraſſé de tout ceci & que j'au-
rai mon congé pour partir. Cependant, Mon-
sieur, ne négligez pas d'y répondre en cas
de beſoin, quand ce ne ſeroit que pour mon é-
dification particuliére. Dieu m'eſt têmoin de
mes intentions & de ma ſincérité, je ſuis per-
ſuadé des véritez Chrêtiennes, & quand on les a
dans le cœur, l'on ne ſe jouë pas de la Religion
pour faire ſes affaires; c'eſt un procez dévant Dieu
où il y va de l'éternité. Je vous conjure,
Monsieur, de m'aimer toûjours, & de me
croire avec toute l'eſtime & le reſpect poſſible,

Vôtre tres-humble, &c.

A Grénoble, le 16. Janvier 1675.

Lettre

LETTRE DE MONSIEUR CLAUDE, A MONSIEUR D. D. L. T.

MONSIEUR,

J'ay été bien aise d'apprendre que vous ayiez reçû l'Ecrit que Monsieur Pelissary vous a envoyé de ma part, & que vous l'ayiez lû avec édification. Quand on voudra juger de toute cette dispute que nous avons avec l'Eglise Romaine, de bonne foy & selon l'esprit du Christianisme, on demeurera convaincu, qu'il n'y a point d'autre Réalité que la Spirituelle. Nôtre créance sur ce point n'est pas seulement vray-semblable, comme vous le dites, elle est évidente, & démontrée; & celle de l'Eglise Romaine au contraire, est si opposée aux principes de la Religion Chrêtienne, & aux plus pures lumiéres de la Nature, qu'elle est tout à fait insoutenable. Aussi voyons-nous qu'on ne la soutient que par de petits sophismes, tels que sont ceux des Missionaires dans l'Ecrit que j'ay refuté, qui certainement ne mériteroient pas de réponse, s'ils ne trouvoient quelquefois de la force dans la foiblesse de ceux qui les écoutent ou qui les lisent.

Quant à ce que vous me dites des Péres, il est si clair qu'ils n'ont pas crû cette Présence

Romaine, qu'on ne le sauroit plus contester que par un esprit de chicane. Vous en serez convaincu, si vous voulez lire ce que j'ai écrit sur ce sujet, dans ma Réponse à la Perpétuité, Part. 1 chap. 3. & chap. 7. 8. 9. & 10. Lisez aussi ma Réponse au Pére Noüet, & principalement la cinquiéme Partie. Ce que vous dites que les expressions de Saint Chrysostome, de Saint Hilaire, de Saint Ambroise, de Saint Cyrille d'Aléxandrie & de quelques autres sont plus hardies que les nôtres, marque seulement que les Péres étoient à cet égard dans une plus grande sécurité que nous. En effet ils n'avoient pas comme nous l'erreur des Aversaires devant les yeux, & par conséquent ils ne songeoient pas à se précautionner contre elle. Cependant leurs expressions quelques hardies qu'elles soient ne laissent pas de recevoir un bon sens, & sont bien différentes de celles de l'Eglise Romaine. D'ailleurs elles sont suffisamment expliquées par d'autres expressions claires & expresses, auprés desquelles toute l'obscurité des premiéres s'évanoüit. Qui a-t-il, par exemple, de si hardi dans les Passages de Chrysostome qui ne céde à la claire & nette déclaration qu'il fait dans sa Lettre à Césarius, de laquelle vous trouverez les termes rapportez dans ma Réponse à la Perpet. 2. part. ch. 5. sur la fin, & traités exactement dans la Réponse au Pere Nouët 5. part. ch. 6. pag. 487. Vous trouverez aussi dans ce dernier Livre 2. part. ch. 3. l'éclaircissement de tout ce qu'on allégue de Saint Ambroise. Et 4. part. chap. 1. & 3. une Réponse à ce qu'on produit de Saint Hilaire. Vous y trouverez encore en divers endroits des éclaircissemens au Passage de Cyrille d'Alexandrie. Aprés tout,

tout, tous ces Passages dont on fait bruit contre le sens & l'intention de ces Peres, ne peuvent pas étre mis en comparaison avec tant d'autres qui sont décisifs de la question, comme ceux de Theodoret, de Gelase Evêque de Rome, de saint Ephrem Evêque d'Antioche, d'Origene, de Tertullien, de Saint Augustin, de Facundus & de plusieurs autres ausquels on ne sçauroit répondre, qu'en faisant mille violences au sens commun.

Au reste, Monsieur, ce que vous ajoûtez dans vôtre Lettre, que vous n'étes pas édifié de ce que nous avons banni toutes les Cérémonies des premiers siécles, est un effet, pardonnez-moy si je vous le dis, du peu de soin que vous avez pris jusqu'à present, de vous éclaircir comme il faut sur les matiéres controversées, & un fruit de l'audience trop favorable, que vous prêtez à des gens qui vous déguisent la vérité. Car il est certain qu'il n'y a presque pas une des Cérémonies que l'Eglise Romaine pratique aujourdhuy, dont on puisse faire voir qu'elle ayt été en usage dans les trois prémiers siécles, & dont au contraire, on ne puisse faire voir qu'elles y étoient inconnuës. Monsieur Daillé a mis cela en un plein jour dans ses Livres *de Cultu*, qui pour étre Latins ne sont pas à mon avis au dessus de vôtre connoissance. Mais pour ne m'arrêter qu'à ce que vous marquez, je vous dirai que si vous eussiez pris la peine de lire le chap. 6. de la 8. part. de la Réponse au Pére Nouët, vous n'eussiez pas dit avec tant de confiance que les Anciens ont fait le Sacrifice de la Messe; & si vous voulez lire ce chap. vous serez satisfait sur ce point, & sur celuy des Autels dont vous parlez. Pour les Pénitences, ignorez-

vous qu'une des grandes plaintes des Janſeniſte est, qu'on ne voit preſque plus aujourdhui dan l'Egliſe Romaine aucune trace des Pénitences an ciennes ? Et quant à la Priére pour les Morts, Monſieur Daillé vous en eût pleinement inſtrui auſſi bien que des Points précédens & de pluſieur autres, dans ſon excellente Réponſe à Adam & Cottibi, que je vous conſeille d'avoir & de lire ſoigneuſement, ſi vous voulez voir pleinemen diſſiper tous ces petits doutes, que les Miſſionaire vous mettent dans l'eſprit.

Je viens maintenant aux deux autres objections que les mêmes Miſſionaires vous font ; l'une, que nous ne ſçaurions dire où étoit nôtre Egliſe avant Luther, & Calvin : & l'autre, que nous avons reçû les Lutheriens à nôtre Communion. En verité, MONSIEUR, je m'étois flatté de cette penſée, que vous auriez au moins pris la peine de lire le dernier Livre que j'ay mis au jour pour la deffenſe de la Réformation. Mais je vois bien que je me ſuis trompé, puis que vous vous trouvez encore embaraſſé de ces difficultez. Car quant à la premiere, tout le Livre entier la refute : en particulier la troiſiéme & la quatriéme Parties ne ſemblent deſtinées que pour cela, & plus particuliérement le premier & le ſecond Chapitre de la quatriéme Partie. Et pour ce qui regarde la ſeconde, vous la trouverez ſolidement éclaircie dan le Chapitre ſeptiéme de la ſeconde Partie. Vou les pouvez lire : & il n'eſt pas neceſſaire de le copier dans cette Lettre.

Aprés cela, MONSIEUR, je n puis m'empêcher de vous repréſenter, qu'il y bien de l'irrégularité dans vôtre conduite, par donnez-moi encore cette liberté. Vous faite

d

e bonnes & fortes resolutions de vous arracher ous-mêmes des mains de la tentation, & de ne lus écouter les sophismes. Vos Amis s'en réjoüissent, & ils espérent de voir bien-tôt finir eureusement ces inégalitéz. Mais en même ems ils apprennent que vous recherchez vous-mêmes les dangers, ou du moins que vous n'aez pas la force de vous en retirer. Je ne sçai uels charmes vous trouvez dans les discours des Missionaires, mais je vous puis assurer de sang froid, que les raisons contenuës dans l'Ecrit que vous m'avez envoyé m'ont paru, comme les vaines échapatoires de l'Eglise Romaine, d'un trés-méchant caractére. Car ce ne sont pas des raisons, comme celles qu'on peut donner de part & d'autre sur des matiéres probables, sur lesquelles des gens de bon sens & de bonne foi peuvent se préoccuper, & prendre des partis différens. Mais ce ont de mauvaises couleurs que l'agitation d'esprit fournit à des gens, qui à quelque prix que ce soit veulent demeurer dans l'état où ils sont, & jetter de la poudre aux yeux des autres. Prenez garde, MONSIEUR, que vôtre conduite ne fasse dire de vous quelque chose de semblable, & qu'on ne croye dans le Monde que vous avez commencé par la résolution de changer de Religion: & qu'ensuite, pour garder quelques mesures au dehors, vous étes entré dans tout ce Mystére d'éclaircissemens, & de Missionaires. Je ne fais pas ce jugement de vous, mais je ne puis vous taire qu'on le fera infailliblement, & dans l'une, & dans l'autre Communion, si vous n'y donnez bien-tôt ordre. Vous n'ignorez pas que tous ceux qui ont jusqu'ici changé de Religion, ont suivi le même chemin; ce qui fait que cette

te maniére d'agir est aujourdui extrémement dé-criée, parmi les uns, & parmi les autres, comme une chose fort mal-honnête. Revenez à vous, MONSIEUR, & si vous avez encore le fond bon, comme vous me l'assurez, & comme je le croi, ne faites plus par vôtre foiblesse, ce que les autres font par une sale hypocrisie. Si vous craignez Dieu & le servez sincérement, & que vous travailliez à santifier vôtre cœur, & vos mœurs, vous aimerez ardemment vôtre Religion, qui est en tout & par tout celle de Dieu & des Apôtres. Car il n'y a rien qui nous attache plus à la vraye Religion, & qui nous rende plus inaccessibles à l'erreur & à la superstition, que la bonne vie & la pratique de la vertu & de la sainteté; comme au contraire il n'y a rien qui corrompe plus l'esprit, ni qui l'incline plus vers les superstitions & les fausses devotions extérieures, que l'engagement au vice. Je continuë à prier Dieu de tout mon cœur pour vous, & à vous assûrer que je suis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble, &c.

A Paris, ce 6. Février 1675.

TRAITÉ
DE LA
COMPOSITION
D'UN
SERMON.

TRAITÉ

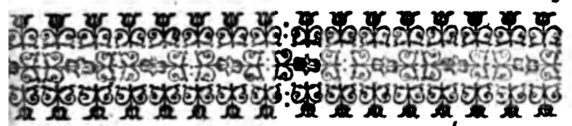
DE LA

COMPOSITION

D'UN

SERMON.

TRAITÉ
DE LA
COMPOSITION
D'UN
SERMON.



TRAITÉ DE LA COMPOSITION D'UN SERMON.



IL y a en général cinq Parties dans un Sermon; l'Exorde, la Connexion, la Division, la Tractation & l'Application; Mais parce que la Connexion & la Division sont des Parties qui doivent être extremement courtes, on ne doit proprement conter que trois Parties, l'Exorde, la Tractation, & l'Application: Nous ne laisserons pas pourtant de dire quelque chose de la Connexion, & de la Division.

CHAPITRE I.

de la Connexion.

LA Connexion est la Liaison de vôtre Texte, avec les Textes précédens: & pour la trouver, il faut bien considérer la suite du discours, & consulter sur cela non seulement les

les Commentaires, mais particuliérement le bon sens; car quelque fois les Commentaires philosophent trop, & donnent des Liaisons fortes & tirées de trop loin; Il faut éviter celles qui qui sont de cette sorte, car elles ne sont pas natutelles, & le bon sens découvre quelque-fois bien plûtôt la suite, que ne fait l'étude. J'avouë qu'il y a des Textes dont la Liaison avec les précédens ne paroît pas d'abord; & alors il faut, ou tâcher de découvrir cette Liaison par la force de la méditation, ou prendre celle que les Commentaires vous fournissent; & entre plusieurs qu'ils donnent, choisir celle qui vous paroîtra la plus naturelle; ou si l'on n'en trouve point qui soit vrai-semblable, le mieux est de n'en faire point. Quoi qu'il en soit, la Liaison est une chose sur laquelle il faut tres-peu insister; parce que c'est une partie sur laquelle les Auditeurs ne s'arrêtent presque point, & dont le Peuple ne peut tirer que tres-peu d'instruction.

Il faut choisir la connexion la plus naturelle & la plus simple.

Il faut faire peu d'insistance sur la Connexion.

Quand la Liaison peut nous fournir quelques belles considérations pour l'éclaircissement du Texte, il la faut mettre dans la Tractation; & cela arrive assez souvent: quelquefois aussi vous en pouvez tirer un Exorde; & cela étant, l'Exorde & la Liaison sont confondus ensemble.

CHA-

CHAPITRE II.

de la Division.

LA Division en général doit être restrainte à un petit nombre de Parties, & elle ne doit jamais excéder le nombre de quatre, ou de cinq tout au plus ; les plus justes sont de deux, ou de trois. *La Division doit être faite en peu de parties, 4. ou 5. au plus.*

Il y a de deux sortes de Divisions dont on peut justement se servir. L'une qui est plus ordinaire est la Division du Texte en ses Parties. L'autre est la Division du Discours ou de l'Action même qu'on a à faire sur le Texte. *Deux sortes de Divisions: du Texte & du Discours.*

Cette derniére Division des Parties du Discours à lieu, lorsque pour donner du jour à un Texte, il faut nécessairement ramener plusieurs choses que le Texte suppose sans les marquer formellement ; ou il les faut tirer d'ailleurs, pour pouvoir donner en suite la juste explication de vôtre Texte. En ce cas vous pouvez diviser vôtre Discours en deux Parties, dont la Premiére contiendra quelques considérations générales, nécessaires pour l'intelligence du Texte: Et la Seconde contiendra l'explication particuliére du Texte même: cette Méthode a lieu toutes les fois qu'on traite quelque Oracle du Vieux Testament; Car le plus souvent le dénoûment de ces Oracles dépend de plusieurs considérations générales, qui rejettent les sens faux & mauvais qu'on y pourroit donner, & qui ouvrent le chemin à la véritable explication ; comme il paroît par ce qu'on a dicté sur l'Oracle de la *Division du Discours a lieu, 1. dans les Textes d'Oracle.*

Genése, *je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta semence & la semence de la femme: icelle semence te brisera la tête, & tu lui briseras le talon*, & sur celui de l'Alliance traitée avec Abraham. 2. Cette même Méthode

2. Dans les Textes tirez d'une Dispute.

a lieu, quand on traite un Texte tiré d'une Dispute, dont par conséquent l'intelligence doit dépendre de l'état de la Question, de l'hypothése des Adversaires, & des principes de l'Auteur Sacré. Tous ces éclaircissemens sont nécessairement préalables, & ils ne se peuvent donner que par des considérations générales. Par exemple, si on avoit à traiter ce Texte du Troisiéme des Romains, *Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi.* Il faudroit faire précéder des considérations générales qui éclaircissent l'état de la Question entre Saint Paul & les Juifs, touchant la justification, qui marquassent aussi la vraye hypothése des Juifs sur ce sujet, & qui fissent voir le vrai principe que Saint Paul veut établir, afin qu'en suite on pût clairement entendre le sens du Texte. 3. Cette Méthode a aussi lieu, quand il

3. Dans les Textes de conclusion tirée d'un Discours précedent.

s'agit d'une conclusion qui est tirée d'un long discours précédent, comme par exemple ce Texte du Cinquiéme des Romains, *Etants donc justifiez par la foi, nous avons paix envers Dieu, par Nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Plusieurs s'imaginent que pour bien traiter ce Texte, il ne faut point parler de la justification par la Foi, mais qu'il faut seulement traiter la paix que nous avons envers Dieu, par Jesus-Crist, comme un fruit de nôtre justification: J'avouë qu'il ne faut point faire de la matiére de la justification, une Partie du Texte, mais c'est

c'est une conclusion que l'Apôtre tire de sa Dispute précédente. C'est se moquer de s'imaginer qu'on puisse supposer cette Dispute, comme connuë aux Auditeurs, sans qu'il soit nécessaire de la leur remettre devant les yeux; car les Auditeurs n'ont pas ces idées assez présentes, pour les pouvoir ainsi supposer. Il faut donc diviser le Discours en deux Parties: & dans la Première faire des considérations générales sur le doctrine de la justification que Saint Paul a établie dans les Chapitres précedens: & puis en suite voir la conclusion qu'il en tire; sçavoir, *qu'étans ainsi justifiez, nous avons paix envers Dieu, par Nôtre Seigneur Iesus-Christ*. Il en est de même du premier Verset du Huitiéme aux Romains, *Ainsi donc il n'y a maintenant nulle condemnation à ceux qui sont en Iesus-Christ, lesquels ne cheminent point selon la chair, mais selon l'Esprit*. Car c'est une conséquence qu'il tire de ce qu'il avoit auparavant traité. Cette même Méthode a lieu dans les Textes du Nouveau Testament, où il y a quelque Passage du Vieux, allégué; car alors il faut faire voir par des considérations générales qu'il est allegué bien à propos: & en suite venir à l'explication. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut traiter les Textes du Premier des Hebreux, Versets 5. & 6. *Car auquel des Anges a-t-il jamais dit, c'est toi qui es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré? Et derechef, je lui serai Pére, & il me sera Fils. Et encore quand il introduit au monde son Fils premier-né, il dit, & que tous les Anges de Dieu l'adorent.* Et du second Chapitre Verset 6. *Et quelqu'un a témoigné en quelque lieu, disant, qu'est-ce que de l'homme que tu ayes souvenance de lui: ou du*

Fils de l'home que tu le visites ? Et du troisiéme Chapitre Verset 7. *Partant ainsi que dit le Saint Esprit, aujourd'huy si vous oyez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs*, & plusieurs autres semblables. Dans ce genre des Divisions du Discours, il faut mettre 4. les Divisions par diférens égards, ou par diférens sens, qui à proprement parler ne sont point des Divisions du Texte en ses Parties, mais sont plûtôt des Divisions des diférentes explications, ou des diférentes applications que vous faites des paroles du Texte. Ces Divisions ont lieu 1. lors qu'on traite un Texte typique, comme par exemple, un nombre presque infini de Passages tirez des Pseaumes de David, qui ont du raport non seulement à David, mais aussi à Jesus-Christ. Car alors on doit diviser le Discours en deux Parties ; dont l'une considére le sens litteral ; & l'autre, le mystique : l'un, par raport à David : & l'autre, par raport à Jesus-Christ. Il y a même quelquefois de ces Textes typiques, qui outre le sens litteral en ont plusieurs de figurez, se raportant non seulement à Jesus-Christ, mais aussi à l'Eglise, ou à chaque Fidelle en particulier ; ou bien qui ont des degrez de leur accomplissement mystique : par exemple, ces paroles du 2. Chapitre d'Aggée. *La gloire de cette derniére maison sera plus grande, que celle de la premiére*, Verset 9. se doivent traiter en cinq égards. 1. Par égard au Temple des Juifs, rebâti par Zorobabel. 2. Par égard à la seconde Alliance qui a succédé à la premiére. 3. Par égard à Jesus-Christ ressucité. 4. Par égard à l'état de châque Fidelle aprés la résurrection. 5. Par égard à l'Eglise triomphante qui succédera à la mili-

4. Quand il faut traiter un Texte par divers égards.

militante. De même ce Passage, *Je ne mangerai plus cet Agneau de Pasque, jusqu'à ce qu'il soit accompli au Royaume de Dieu.* Je dois diviser par tous les diférens égards que l'Agneau Paschal avoit. 1. Par raport au Passage des Israëlites par la Mer rouge, & au Passage de l'Ange destructeur sur leurs maisons, car c'en étoit le Mémorial. 2. Par raport au Passage de Jesus-Christ, de son état d'abaissement à son état d'éxaltation, car c'en étoit une figure. 3. Par raport à nôtre Passage, de la servitude du péché à celle de justice. 4. Par raport à nôtre Passage, de cette vie à la vie bien-heureuse, qui se fait lorsque nous mourons. 5. Par raport au passage de nos corps, de l'état de mort à la bien-heureuse immortalité par la résurection derniére; Car la Pasque signifioit tout cela. Ainsi ce Passage de Daniel, *à toi, Seigneur, est la Justice, & à nous la confusion de face*, qui est tres-propre pour un un jour de Jeûne, se doit diviser non par parties, mais par diférens égards. 1. Par égard généralement à tous les hommes. 2. Par égard à l'Eglise Judaique au tems de Daniel. 3. Par égard à nous dans le tems présent. Ainsi ce Texte de Saint Paul Heb. 3. vers. 7. & 8. *Aujourd'hui si vous oyez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, ainsi qu'en l'irritation, au jour de la tentation au désert.* Lequel est tiré du Pseaume 95. & qui est aussi fort propre pour un jour de censure ou de jeûne, ne se peut mieux diviser qu'en le considérant à trois égards. 1. Par raport au tems de David. 2. Par raport au tems de Saint Paul. & 3. par raport à nous-mêmes dans ce tems-cy.

Quant à la Division du Texte même, quelque

Division du Texte 1. suivre l'ordre des paroles.

quefois l'ordre des paroles est si clair & si naturel, qu'il n'est pas nécessaire de faire d'autre Division ; & en ce cas, il suffit seulement de marquer qu'on suivra l'ordre des paroles ; par éxemple, ce Texte du 1. Chapitre des Ephésiens Verset 3. *Benit soit Dieu qui est le Pere de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui nous a benits en toute bénédiction spirituelle, aux lieux célestes en Christ.* Est un de ceux auquel il n'est point nécessaire de Division, parce que les paroles se divisent d'elles-mêmes, & il ne faut que les suivre pour considérer. I. Le mouvement de reconnoissance en ces termes, *Benit soit Dieu.* II. Le titre sous lequel l'Apôtre benit Dieu ; sçavoir, *le Pére de nôtre Seigneur Jesus-Christ.* III. La raison pour laquelle il le bénit ; sçavoir, parce que lui-même nous a bénits. IV. La plénitude de la bénédiction de Dieu sur nous, marquée en ces mots, *en toute bénédiction.* V. L'espéce ou la nature, signifiée par le terme, *spirituelle.* VI. Le lieu où il nous a benits, *aux lieux célestes.* VII. En qui il nous a benits ; sçavoir, *en Christ.* Remarquez en passant sur ce Texte, qu'il y a une manifeste allusion à la premiére bénédiction, dont Dieu benit les créatures quand il les eut faites, selon qu'il est marqué au Premier Chapitre de Genése. I. Il les fit toutes pour en être glorifié, comme il est dit, Proverbes 16. *Dieu a fait toutes choses pour sa gloire.* Ainsi de même dans la seconde création, la fin & l'éxercice perpétuel du Fidelle, doit être de bénir Dieu. II. Toutes choses dans la nature bénissent Dieu comme leur Créateur ; mais nous le bénissons comme le Pere de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

III.

III. Il les bénit alors, parce que c'étoit son Ouvrage : & un Ouvrage qui étoit bon. Ici de même il nous a bénits, parceque nous sommes sa production. *Nous sommes*, dit l'Apôtre, *l'ouvrage de Dieu, étant créez en Jesus-Christ en bonnes œuvres.* IV. Là, il partagea sa bénédiction, donnant a châque créature une bénédictiou diférente, *disant à la Terre, que la Terre pousse son jet*; sçavoir, *herbe portant semence, & herbes portant fruits : il dit, aux poissons de la Mer & aux oyseaux de l'Air, foisonnez & multipliez, &c. Il dit à l'homme, multipliez & remplissez la Terre, & l'assujétissez & ayez seigneurie, &c.* Ici les Fidelles ont châcun toute sa bénédiction, car ils la possédent par indivis; Les créatures ne reçûrent alors qu'une bénédiction fort imparfaite; au lieu que nous l'avons reçuë pleine & entiére, autant que Dieu en peut communiquer à la créature. V. Leur bénédiction fut dans l'ordre de la Nature une bénédiction corporelle : Ici dans l'ordre de la Grace, c'est une bénédiction spirituelle. VI. Là, sur la Terre : ici, aux Lieux Célestes. Là, en Adam : ici, en Jesus-Christ. On peut aussi remarquer que l'Apôtre fait allusion à la bénédiction d'Abraham à qui Dieu dit, *en ta semence seront benites toutes les nations de la Terre* : & l'on peut fort bien faire une comparaison, avec opposition de la bénédiction temporelle des Israëlites, avec celle que nous recevons en Jesus-Christ.

La plus-part des Textes pourtant, doivent être formêlement divisez. Pour cet effet il faut principalement avoir égard à l'ordre de la nature, & tâcher de mettre la Division qui na- *2. Division formelle en parties ou il faut sui-*

naturellement précéde, dans le premier lieu; & ensuite les autres châcune dans sa place; ce qui se fera facilement, si l'on réduit le Texte en Proposition cathegorique, commençant par le Sujet, & ensuite mettant l'Attribut, & puis les autres termes, selon que le bon sens dictera qu'ils doivent être placez : Par éxemple, si j'avois à éxpliquer ces paroles du 10. des Hebreux verset 10. *Par laquelle volonté nous sommes santifiez, assavoir par l'oblation une seule fois faite du Corps de Jesus-Christ.* Il y auroit de l'inconvenient de parler; premiérement, de la volonté de Dieu; ensuite, de nôtre sanctification; & enfin, de la cause de nôtre sanctification, qui est l'oblation du Corps de Jesus-Christ. Il seroit beaucoup mieux de réduire ce Texte en Proposition catéhgorique, de cette maniére: l'oblation du Corps de Jesus-Christ une seule fois faite, nous sanctifie par la volonté de Dieu : car il est plus naturel de considérer. I. La cause prochaine & immédiate de nôtre justice, qui est l'oblation du Corps de Jesus-Christ faite une seule fois. II. Son effet, qui est nôtre sanctification. III. La cause premiére & plus éloignée qui lui fait produire cet effet; sçavoir, la volonté de Dieu.

...vre l'ordre de la nature.

L'ordre de la nature est double: ou par égard aux choses mêmes: ou par égard à nous & à nôtre conception.

Au reste il faut se souvenir qu'il y a deux ordres naturels : l'un naturel à l'égard des choses mêmes : & l'autre naturel à nôtre égard. Le naturel à l'égard des choses mêmes, est celui qui met chaque chose dans sa naturelle situation, de la maniére quelles sont en elles-mêmes, sans avoir égard à l'ordre de nôtre connoissance. L'autre que j'appelle naturel à nôtre égard, observe la situation qu'ont

les choses lorsqu'elles paroissent en nôtre esprit, ou qu'elles entrent en nôtre pensée : Par éxemple, dans le Texte que je viens d'alléguer, *par laquelle volonté nous sommes santifiez, assavoir par l'oblation une seule fois faite du Corps de Jesus-Christ.* L'ordre naturel des choses veut qu'on mette la Proposition en cette forme ; par la volonté de Dieu, l'oblation du Corps de Christ nous sanctifie : Ou la volonté de Dieu par l'oblation de Jesus-Christ nous sanctifie. Car I. La volonté de Dieu, c'est le Décret de son bon plaisir qui envoye son Fils au Monde. II. L'oblation de Jesus-Christ est le premier effet de cette volonté. Et III. nôtre sanctification est l'effet de l'oblation, par cette volonté. L'ordre au contraire naturel de nôtre connoissance, veut que premiérement nous considérions cette oblation ; en second lieu, cette sanctification quelle produit ; & enfin la volonté de Dieu qui lui donne cette efficace. Quand on a des Textes où l'ordre naturel des choses est diférent de celui de nôtre connoissance, il est arbitraire de prendre l'un ou l'autre : Je crois neanmoins qu'il vaut mieux suivre celui de nôtre connoissance, parce qu'il est plus facile & plus clair pour les Auditeurs.

Il y a des Textes qui contiennent la fin & les moyens, la cause & l'effet, le principe & la conséquence deduite du principe, l'acte & le principe de l'acte, l'ocasion & le motif de l'ocasion : En ce cas il est arbitraire, ou de commencer par les moyens, & ensuite traiter de la fin : par les effets, & ensuite traiter de la cause : par la conséquence, & ensuite traiter du principe : par l'acte, & ensuite parler du principe *Divisions arbitraires.*

cipe de l'acte : ou de suivre un ordre contra-
re : par éxemple, dans ce Texte 2. Thim. Cha
2. Vers. 10. *Pour cette cause je soufre toutes ch-
ses pour l'amour des élus, afin qu'eux aussi obtien-
nent le salut qui est en Jesus-Christ.* Il est év-
dent qu'il y a dans ce Texte trois Partie
Les soûfrances de l'Apôtre, la fin qu'il se pro-
pose, & le principe par lequel il se Propo-
cette fin. Il est donc arbitraire, ou de parler
en premier lieu, de la charité de Saint Pau
pour les Elus : en second lieu, du salut qu'il
désire qu'ils obtiennent en Jesus-Christ : & en
troisiéme lieu, des souffrances qu'il endure pour
cela : ou de parler 1. des souffrances. 2. De
la fin qu'il se propose dans ses souffrances ;
sçavoir, le Salut des Elus en Jesus-Christ
avec gloire éternelle ; & 3. de son amour pour
les Elus, qui est le principe par lequel il souf-
fre. Mais bien qu'en général on puisse dire
qu'il soit arbitraire, de suivre dans la Division
l'un ou l'autre de ces deux ordres, si est-ce
qu'il y a quelquefois des Textes qui vous
déterminent, & vous obligent à suivre plûtôt
l'un de ces ordres que l'autre, par éxemple
dans ce Texte. *Dieu produit en nous & le
vouloir & le parfaire, selon son bon plaisir.* Il est
clair qu'il y a trois choses à traiter, sçavoir ;
L'action de la grace de Dieu sur les hommes,
Dieu produit en nous avec efficace : l'effet de
cette grace c'est, *le vouloir & le parfaire* : Le
principe de cette grace, *selon son bon plaisir.*
Il me semble que la Division ne seroit pas
bonne, si 1. on vouloit traiter du bon plaisir
de Dieu. 2. de sa Grace, & 3. du vouloir &
du parfaire de l'homme. Il faut à mon avis
commencer par l'explication de ce *vouloir* &
de

Il faut consulter le bon sens pour voir s'il ne vous détermine pas plûtôt à l'un, qu'à l'autre.

e ce *parfaire* qui est l'effet de la grace ; ensuite parler de la grace même qui *le produit en nous avec efficace* ; & 3. du principe de la grace, sçavoir, *le bon plaisir de Dieu.* Il est donc nécessaire de consulter toûjours le bon sens : & de ne se conduire pas tant par des régles générales, qu'on n'examine aussi les circonstances particuliéres.

Ne mettre rien dans la premiére partie qui supose l'intelligence de la seconde.

Il faut éviter sur toutes choses dans les Divisions de mettre pour vôtre Premiére Partie, une chose qui supose l'intelligence de la Seconde, ou qui vous oblige de traiter la Seconde, pour faire cognoître la Premiére ; car par ce moyen vous vous jetteriez dans une grande confusion, & vous seriez obligé à des répetitions ennuyeuses. Il faut tâcher de faire ses Parties les plus dégagées l'une de l'autre qu'il se pourra : & pour cet effet lorsque vos Parties sont enchaînées l'une dans l'autre, il faut toûjours choisir pour la Premiére, celle qui a le plus de détachement, & tâcher que cette Premiére serve de fondement à l'explication de la Seconde, & la Seconde, à l'explication de la Troisiéme, afin qu'au bout de vôtre explication, l'Auditeur voye d'un coup d'œil, un corps parfait & comme un bâtiment achevé. Car une des grandes perfections d'un Sermon est que toutes ses Parties s'entretiennent : que les Premiéres conduisent aux Secondes : que les Secondes servent de lumiére aux Troisiémes : que celles qui précédent donnent désir pour celles qui doivent suivre : & enfin que la derniére rapelle toutes les autres, pour former dans l'esprit de l'Auditeur une idée complette de toute la matiére. C'est ce qui arrivera, non sur toutes sortes de Textes, car cela

ne

ne se peut, mais sur plusieurs qui sont fo[rt] propres pour faire un Projet: Mais en ce c[as] il faut non seulement que le Projet soit bie[n] formé, mais aussi qu'il soit heureusemen[t] éxécuté.

Régle 2. Faire quelque-fois du Sujet une partie, aussi bien que de l'Attribut

Il y a souvent dans les Textes que vo[us] reduisez en Proposition cathegorique, de l[a] nécessité à traiter le Sujet de vôtre Proposi-tion, aussi-bien que l'Attribut: & alors il faut faire du Sujet, une Partie. C'est ce qui arrive lors que le Sujet de la Proposition est exprimé en des termes qui méritent explication, ou qui fournissent beaucoup de considérations à faire: Par exemple, ce Texte du 15. de Saint Jean, *qui demeure en moi & moi en lui porte beaucoup de fruit*, est une Proposition cathégorique dont il faut nécessairement traiter le Sujet, sçavoir, celui qui demeure en Jesus-Christ, & en qui Jesus-Christ demeure. Je dis la même chose de ces Textes. *Qui croit en moi a la vie éternelle. Qui mange ma chair & qui boit mon sang, demeure en moi, & moi en lui. Ainsi donc maintenant il n'y a nulle condemnation à ceux qui sont en Jesus-Christ, lesquels ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit. Si quelqu'un est en Christ qu'il soit nouvelle créature.* Les deux derniers doivent être réduits en Propositions cathégoriques dont le Sujet est, *ceux qui sont en Christ*: & en ceux-là, & en tous les autres semblables, on doit faire du Sujet, une Partie. Il faut même en faire la Premiére; car il est plus de l'ordre de la nature & de celui de la doctrine, de commencer par le Sujet d'une Proposition.

Regle 3. Faire quelque-

Quelque-fois il est nécessaire, non seulement de faire du Sujet une Partie: & de l'At-tribut,

tribut, une autre; mais aussi d'en faire une de la liaison du Sujet avec l'Atribut. En ce cas, il faut dire aprés avoir marqué en premier lieu le Sujet, & en second lieu, l'Atribut; que l'on considérera pour une troisiéme le sens entier de toute la Proposition. C'est ce qu'il faut faire dans ces Textes. *Si quelqu'un est en Christ, qu'il soit nouvelle créature. Qui croit en moi a la vie éternelle.*

fois une Partie, de la Liaison du Sujet avec l'Atribut.

Régle 4. Réduire les termes syncathégorématiques, ou au Sujet, ou à l'Atribut

Quelque-fois il y a dans les Textes que l'on reduit à des Propositions cathégoriques, de ces termes qu'on apelle dans l'Ecole, *Syncathégorématiques*: & alors il les faut reduire, ou au Sujet ou à l'Atribut, selon qu'on verra qu'ils s'y rapportent.

Régle 5. Diviser le Discours.

Quand dans un Texte, il y a plusieurs termes qui méritent châcun une explication particuliére, & que l'on ne peut pas sans confusion, ou sans faire une Division de trop de Parties, faire de châcun une Partie, alors il ne faut pas diviser le Texte, mais il faut diviser le Discours en deux, en disant que premiérement l'on donnera l'explication des termes, & qu'en suite on viendra à la chose même. C'est ce qui doit avoir lieu dans ce Texte, Actes 2. 27. *Tu ne laisseras point mon ame au sépulchre, & ne permettras point que ton Saint sente corruption.* Car pour bien traiter ce Passage, j'estime qu'il faut diviser le Discours en trois Parties. Dans la premiére, il faut faire des considérations générales pour faire voir que ce Texte apartient à Jesus-Christ, & que Saint Pierre l'a bien allegué. Dans la seconde, il faut faire des considérations particuliéres sur les termes *d'ame*, qui signifie la vie; de *sepulchre*, qui dans l'Origi-

 nal

nal signifie aussi l'Enfer : sur quoi ceux de l'Eglise Romaine fondent leur imagination de la descente de Jesus-Christ aux Limbes ; *de Saint* qui en ce lieu là veut dire principalement immortel, impérissable, & tout immuable ; & de *corruption*, qui signifie, non la corruption morale du péché, mais la coruption physique de nos corps. La troisiéme enfin doit examiner la chose même dont il s'agit : sçavoir, la résurrection de Jesus-Christ.

Regle 6. Faire tomber la Traction sur les termes syncathégorématiques.

Il y a souvent des Textes, où il n'est pas nécessaire de traiter, ni le Sujet, ni l'Attribut de la Proposition, mais où toute la Tractation doit tomber sur des termes *syncathégorématiques*; Par exemple, *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle*. La Proposition cathégorique est, *Dieu a aimé le monde*. Et là il n'est pas nécessaire, ni d'insister beaucoup sur le terme de *Dieu*, ni de se jetter dans le lieu commun de l'amour divin ; il faut que la Division se fasse en deux Points : dont le Premier est, *le don que Dieu nous a fait de son Fils par son amour* : & le Second, la fin pour laquelle il nous l'a donné, sçavoir, *afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle*. Et quant au Premier, il faut d'abord faire voir comment Jesus-Christ est *un don de Dieu*. 1. Entant qu'il n'est point venu par les principes de la Nature. 2. entant qu'il n'y avoit rien dans les hommes qui le méritât. 3. En ce qu'il n'y avoit rien dans les hommes, qui excitât même sa bonté à nous le communiquer. 4. Qu'il n'y avoit pas même de la proportion entre nous, & un si grand don. 5. Qu'il y avoit au contraire un

une disproportion infinie : & non seulement une disproportion, mais une opposition & une contrarieté. De là on peut passer au principe de ce don, qui est l'amour : & aprés avoir établi que c'est un amour de bon plaisir, dont on ne peut rendre aucune raison de la part des créatures : il faut particuliérement presser le terme de, *tant*, & faire voir la grandeur de cette amour, par plusieurs considérations. En suite il faut passer au second Point, & examiner 1. le fruit de l'envoi de Jesus-Christ qui est le Salut de l'homme, représenté ici par deux expressions : l'une négative, *qu'il ne périsse point* : l'autre positive, *qu'il ait la vie éternelle* : Et il faut traiter l'une, & l'autre. Aprés cela, il faut examiner qui sont ceux pour qui ce fruit de l'envoi de Jesus-Christ est destiné, sçavoir, les Croyans. Enfin il faut presser le mot de *quiconque*, qui signifie deux choses : l'une, que nul Croyant n'est exclus du bénéfice de Jesus-Christ : & l'autre, que nul homme, entant que tel, n'est exclus de la Foi, mais qu'ils y sont tous indiféremment apellez.

Regle 7. Examiner les Propositions & la force d'un raisonnemēt, ou en suppléer de supprimées.

Dans les Textes de Raisonnement, il faut examiner les Propositions qui composent le Syllogisme, l'une aprés l'autre, & en faire de chacune, une Partie. Quelquefois même il sera nécessaire de considérer la force du Raisonnement, & faire une Partie, de cela même. Quelquefois il y a quelque Proposition qui se trouve supprimée, & qu'il est nécessaire de suppléer : En ce cas, on verra si cette Proposition supprimée est assez importante pour en faire une Partie. C'est ce qui se trouve quelque-fois, comme dans ce Texte du 4.

des Romains, *Que dirons nous donc qu'Abraham nôtre Pere a trouvé selon la chair? Certes si Abraham a été justifié par les œuvres, il a dequoi se vanter mais non pas envers Dieu.* Là, 1. il faut faire deux Parties: dont l'une est la Question que se fait l'Apôtre, *Que dirons-nous donc, qu'Abraham nôtre Pére a trouvé selon la chair?* Et l'Autre, la solution qu'il donne à cette Question. Et quant à la Question, il en faut 1. bien établir le sens, lequel dépend de l'intelligence de ces mots, *selon la chair*; car cela veut dire selon les principes de la Nature, par rapport à la naissance de son fils Isaac, lequel ne vint point au Monde par les voyes ordinaires & selon les forces de la Nature, puis que Sara étoit stérile & hors d'âge d'enfanter. Or comme cela même, sçavoir l'état naturel d'Abraham dans son mariage, étoit un type de l'état de son ame à l'égard de Dieu, ce *selon la chair*, signifie aussi selon les œuvres par égard à la justification devant Dieu; Le sens donc de la Question est, *Que dirons-nous d'Abraham nôtre Pére?* a-t-il été justifié devant Dieu par ses œuvres? Et il ne faut pas manquer de remarquer que dans le sens de Saint Paul, *selon la chair* s'oppose à *selon la promesse*, c'est-à-dire, la voye de la Nature opposée à la voye surnaturelle. 2. Il faut faire voir l'importance de cette Question à l'égard des Juifs, qui regardoient Abraham comme leur pére & la souche dont ils étoient les branches, tirant de lui tout ce qu'ils avoient. De sorte qu'il étoit extrêmement important de bien éclaircir ce qu'Abraham avoit été, & de quelle maniére il avoit été justifié; car de là dépendoit la ruïne de cette prétenduë justifica-

tification que les Juifs vouloient établir par la voye de la Loi, c'est-à-dire, par la voye des œuvres. Passant aprés cela à la Seconde Partie, il est nécessaire de faire voir d'abord que cette solution de Saint Paul est un Raisonnement, & que cette particule que nous avons traduite, *mais*, doit être traduite par *or*, de cette sorte; certes si Abraham a été justifié par les œuvres, il a dequoi se vanter envers Dieu; or il n'a pas dequoi se vanter envers Dieu. Ce qui fait voir qu'il y a une troisiéme Proposition que l'Apôtre a teuë, mais qu'il faut nécessairement suppléer, sçavoir cette conséquence: donc Abraham n'a pas été justifié par les œuvres. Ainsi la solution de la Question dépendant de cette Proposition & de la preuve qui l'établit, il faut nécessairement traiter ces trois Propositions & en faire de châcune, une Partie. La Premiére, que tout homme justifié par les œuvres a dequoi se vanter envers Dieu. La Seconde, qu'Abraham quelques avantages qu'il ait eu d'ailleurs, n'a pas eu dequoi se vanter envers Dieu. Et la Troisiéme qui est la conclusion supprimée, que donc Abraham n'a pas été justifié par ses œuvres.

Regle 8. Division d'un Texte où il y a une objection & une réponse.

Il y a des Textes de Raisonnement qui sont composez d'une objection & d'une réponse; & de ceux-là, la Division est claire, sçavoir l'objection, & la solution de l'objection. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut diviser ce Texte du 6. des Romains. *Que dirons-nous donc? demeurerons-nous en péché, afin que la grace abonde? Ainsi n'avienne. Car nous qui sommes morts à péché, comment vivrons nous encore à lui?* Là il est clair qu'il y a deux Parties: l'objection, & la solution de l'objection.

Quant à l'objection elle est 1. proposée en des termes généraux, *que dirons-nous donc?* 2. en des termes plus particuliers, *demeurerons-nous en péché?* & 3. la raison, ou le fondement de l'objection, *afin que la grace abonde*. La solution de la Question de même, est proposée 1. en des termes généraux, *Ainsi n'avienne*, 2. En des termes particuliers, *comment vivrons-nous en péché?* & 3. la raison en est ajoûtée, sçavoir, *que nous sommes morts à péché.*

Régle 9. Prendre quelque voye extraordinaire, sur les Textes difficiles à diviser.

Il y a des Textes de Raisonnement qui sont extrémement difficiles à diviser, parce que leur réduction en plusieurs Propositions ne se peut faire, sans que cela n'attire de la confusion, ou qu'il ne sente trop la maniére de l'Ecole, ou même qu'il n'y ait quelque défectuosité dans la Division, c'est-à-dire, qu'elle ne soit insufisante. En ce cas, il faut que l'esprit & le bon sens agissent; & il ne faut pas faire de difficulté de prendre quelque voye extraordinaire, laquelle si elle est heureuse, ne manquera jamais de produire un bon effet. Par exemple, si on avoit à traiter ce Texte du 4. de Saint Jean, *Si tu sçavois le don de Dieu, & qui est celui qui te dit, donne-moi à boire, tu lui en eusses demandé toi-même, & il t'eût donné de l'eau vive.* Il me semble qu'on ne feroit pas mal de le diviser en deux Parties: dont la Premiére seroit les Propositions générales, contenuës dans ces paroles: & la Seconde, l'Application particuliére de ces Propositions à la Samaritaine. Quant à la Premiére, il faut remarquer ces Propopositions-ci. 1. Que Jesus-Christ est le don de Dieu. 2. Que quoi qu'il ait lui-même demandé

mandé à boire, il est pourtant la Source d'eau vive. 3. Qu'il est l'objet de nôtre connoissance entant que tel, c'est-à-dire, entant que Don de Dieu & Source d'eau vive. 4. Que de cette connoissance que nous en avons, naît le recours vers lui pour demander de son eau. 5. Qu'à tous ceux qui lui demandent à boire, il leur donne de l'eau vive. Dans la Seconde Partie, il faut éxaminer, 1. que Jesus-Christ ne dédaigne pas de répondre à une femme, & à une femme Samaritaine, schismatique & hors de la communion extérieure de l'Eglise, & à une femme pécheresse, & à une femme qui dans son schisme & dans son péché disputoit contre la vérité. 2. Que Jesus-Christ se sert de cette occasion pour lui enseigner sa grace, sans s'amuser à répondre directement à ce qu'elle lui avoit dit. 3. Il faut remarquer l'ignorance où étoit cette femme, à l'égard de Jesus-Christ. Elle le voyoit, elle l'entendoit, mais elle ne le connoissoit pas, parce qu'elle n'en voyoit que le dehors. Sur quoi l'on peut dire, que c'est la condition générale des pécheurs, qui ont Dieu sans cesse devant leurs yeux & néantmoins ne le voyent pas. 4. Il faut remarquer, que de cette ignorance où étoit cette femme, naissoit sa négligence & la perte qu'elle faisoit d'une si belle occasion pour se sauver. 5. Il faut remarquer la miséricorde de Jesus-Christ envers elle, qui va jusqu'à lui promettre son Salut; car en lui disant, *si tu m'eusses demandé à boire, je t'eusse donné de l'eau vive*, c'est autant que s'il la lui offroit. 6. Il faut remarquer que Jesus-Christ va même jusqu'à lui commander de lui demander de son eau, car en lui disant tu lui en

en eusse demandé, c'étoit luy dire, demandes luy en. 7. Il faut remarquer, qu'il l'excite à les bien connoître & à sortir de l'ignorance, où elle étoit, & qui faisoit tout son malheur.

Régle 10. Comment il faut diviser des Textes, qui supposent plusieurs véritez importantes.

Il y a quelquefois des Textes, qui supposent plusieurs importantes véritez sans les marquer expressément : & cependant il est nécessaire de les représenter, & de les presser fortement, soit parce qu'elles sont importantes, ou parce qu'elles sont d'usage dans quelque particuliere occasion; alors on peut diviser le Texte en deux Parties, sçavoir la Partie supprimée, & la Partie exprimée. J'avouë que eette Division est hardie, & qu'il ne faut ni en abuser, ni en user trop souvent, mais il est certain qu'il y a des occasions où elle peut réussir heureusement. Un Prédicateur dans un jour de jeûne, ayant pris pour sujet ces paroles d'Esaïe, *cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve*, le divisa en cette maniére en deux Parties, sçavoir, la Partie supprimée, & la Partie exprimée. Dans la supprimée, il dit qu'il y avoit trois importantes véritez qu'il étoit obligé de représenter. La premiére, que Dieu s'étoit éloigné de nous. La seconde que nous nous étions éloignez de luy. Et la troisiéme qu'il y avoit un temps auquel Dieu ne se trouvoit point, encore qu'on le cherchat. Il traita ces trois veritez l'une apres l'autre. Et dans la premiére, il fit l'énumération des afflictions de l'Eglise d'une maniére fort touchante, faisant voir que toute cette triste image marquoit l'éloignement de la grace de Dieu. Dans la seconde, il fit l'énumération des péchez de l'Eglise, & fit voir de qu'elle maniére elle s'étoit

n'étoit éloignée de son Dieu. Dans la troisiéme il représenta ce funeste tems auquel la patience de Dieu se trouve poussée à bout, & fit voir qu'alors il déploye ses derniers jugemens sans écouter plus la voix de sa miséricorde. En suite venant à la Partie exprimée, il expliqua ce que c'est que chercher l'Eternel, & par une pathétique Exhortation porta ses Auditeurs à cette recherche. Enfin il expliqua quel est ce tems auquel Dieu se trouve: & là il renouvela ses exhortations à la repentance, en y mêlant l'espérance du pardon & de la bénédiction de Dieu. Son Action fut trouvée belle, particuliérement à cause de l'ordre qu'il avoit tenu.

Régle 11. Touchant les Textes d'Histoire

Dans les Textes d'Histoire, les Divisions ne sont pas difficiles. Quelque-fois il y a une action racontée dans toutes ses circonstances, & alors on peut considérer. 1. L'action en elle-même, & ensuite les circonstances de l'action. Quelque-fois il est nécessaire de remarquer l'occasion sur laquelle l'action a été faite, & d'en faire, une Partie. Quelque-fois il y a des actions, & des paroles: & alors il faut considérer les paroles, & les actions, séparément. Quelque-fois il n'est pas nécessaire de faire de Division, mais il faut suivre l'ordre de l'Histoire. Enfin cela doit dépendre de l'état de chaque Texte en particulier.

Régle 12. Réduire les Discours, en termes simples.

Pour rendre une Division agréable & facile à l'Auditeur, il faut tâcher de la réduire, autant qu'il se pourra, en termes simples: j'apelle terme simple, un seul mot: au même sens que dans la Logique, on apelle *terminus simplex*, pour l'opposer à *terminus complexus*. En effet ces Divisions, dont chaque Partie est exprimée

primée en plusieurs paroles qui sont un Discours, sont non seulement embarassantes, mais aussi, inutiles pour les Auditeurs, parce qu'ils ne les sçauroyent rétenir. Il faut donc les réduire autant qu'on peut à un seul terme.

Régle 13. Garder autant qu'il se peut du raport entre les Parties de la Division.

Il faut autant qu'il se pourra faire en sorte, qu'il y ait du rapport entre les Parties de la Division, soit par voye d'opposition, soit par voye de cause & d'effet, ou d'action & de fin, ou d'action & de motif d'action, ou de quelque autre maniére; Car de faire une Division de plusieurs Parties qui ne marquent avoir aucune liaison entr'elles, c'est une chose qui choqueroit extrêmement les Auditeurs, & qui feroit juger que tout le Discours qu'on bâtiroit là dessus ne seroit qu'un galimatias: Outre que l'esprit humain aimant naturellement l'ordre, on retient beaucoup plus facilement une Division, dont les Parties se raportent l'une à l'autre.

Régle 14. Pour les Subdivisions.

Quant aux Subdivisions, il est toûjours nécessaire d'en faire, car cela même aide à la composition, & répand beaucoup de clarté dans le Discours; mais il n'est pas toûjours nécessaire de les dire, au contraire, le plus souvent il les faut taire, parce que l'esprit de l'Auditeur est accablé de cette multitude de membres. Neantmoins quand les Subdivisions se peuvent faire avec grace, soit à cause de l'excellence de la matiére, & d'une grande espérance dont vous remplissez l'Auditeur, soit à cause de la justesse des Parties qui se répondent agréablement l'une à l'autre, on peut les marquer formellement, mais cela doit être rare. Et les Auditeurs seroient bien-tôt ennuyez de cette méthode: car on se rassasie de tout.

CHA-

CHAPITRE III.

De la Traction.

JE viens maintenant à la Tractation, sur laquelle d'abord je dirai quelque chose sur le choix des Textes. 1. Il ne faut jamais prendre de Textes, qu'il n'y ait un sens complet. Car il n'appartient qu'à des impertinens & à des foux, d'aller prêcher sur un mot ou deux, qui ne signifient rien. 2. Il faut même non seulement prendre des paroles qui ayent un sens complet en elles mêmes, mais il faut aussi que ce soit le sens complet de l'Autheur, duquel vous prenez les paroles: Car c'est son discours & sa pensée que vous expliquez. Par exemple, si quelqu'un prenoit ces paroles, 2. Cor. 1. 34. *Benit soit Dieu qui est le Pére de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, le Pére des miséricordes, & le Dieu de toute consolation.* Et qu'il s'arrêtât là, il prendroit un sens complet, mais ce ne seroit pas celui de l'Apôtre. S'il alloit plus avant & qu'il ajoûtât, *qui nous console en toute nôtre affliction*, ce ne seroit pas encore le sens complet de S. Paul; il faut donc aller jusqu'à la fin du Verset 4. car alors on aura tout ce que Saint Paul veut dire. Pourveu qu'on prenne le sens complet de l'Auteur Sacré, on peut s'arrêter là. Car il y a peu de Textes dans l'Ecriture de cette nature, qui ne fournissent assez de matiére pour faire une juste Action, & il est également incommode de prendre trop de matiére, & de n'en prendre pas assez. Il faut éviter l'une & l'autre de ces deux extrémitez.

Régle 1. Un Texte doit avoir un sens complet.

Quand

Régle 2. Il faut prendre un Texte où il y ait assez de matiére, & où pourtant il n'y en ait pas trop.

Quand on prend un Texte où il y a peu de matiére, on est obligé de s'écarter assez loin de son sujet, pour aller chercher dequoi parler. On se jette dans des jeux d'esprit & d'imagination qui ne sont pas trop du génie de la Chaire: & en un mot on fait naître dans l'esprit des Auditeurs cette pensée, que l'on se veut prêcher soi-même plûtôt que Jesus-Christ, c'est-à-dire, que l'on veut paroître bel esprit, au lieu de se proposer l'instruction & l'édification du Peuple. Quand aussi on prend trop de Texte, & un sujet où il y a trop de matiére à expliquer, on ne sauroit qu'on ne laisse perdre beaucoup de Considérations belles & importantes qu'on pourroit faire, ou qu'on ne se jette dans une longueur ennuyeuse. Il faut donc garder mesure dans le choix des Textes, & tâcher de ne prendre, ni trop, ni trop peu de matiére. Il y en a qui disent que la Prédication n'est déstinée que pour donner l'inteligence de l'Ecriture, & qu'ainsi il faut prendre beaucoup de Texte, & se contenter d'en donner le sens & d'y faire les principales réflexions. Mais le principe de ces gens-là est faux; car la Prédication est déstinée non seulement pour donner l'intelligence de l'Ecriture, mais aussi pour donner l'intelligence de la Théologie, & pour expliquer la Religion: ce qui ne se peut faire si l'on prend trop de matiére; ainsi je croi que la maniére dont on en use communément dans nos Eglises, est la plus raisonnable & la plus conforme à la fin de la Prédication. Chaque particulier peut lire chez soi l'Ecriture avec des notes ou des Commentaires, pour en avoir simplement le sens; mais on ne sçauroit instruire, dé-

noüer

nöuer les difficultez, éclaircir les Mystéres, pénétrer bien avant dans les voyes de la sagesse de Dieu, établir fortement les véritez Evangeliques, réfuter les erreurs, consoler, corriger, censurer les vices, remplir l'esprit des Auditeurs de l'admiration des Merveilles de Dieu, enflammer leur ame de zéle, les porter éfficacement à la pieté, & à la sainteté qui sont les fins de la Prédication, si l'on ne va plus avant que de donner la simple intelligence de l'Ecriture.

Régles 3. Touchant le choix des Textes qui se rapportent aux Fêtes de l'Eglise Romaine.

Voilà en général ce qu'on peut dire touchant le choix des Textes. Mais en particulier il faut aussi avoir égard aux circonstances des tems, des lieux, & des personnes, & choisir des Textes qui y ayent du rapport. 1. A l'égard des tems, je n'approuve, ni ne desapprouve la coûtume de feu Monsieur D.... qui ayant à prêcher, les jours des Fêtes de ceux de l'Eglise Romaine, avoit accoûtumé de choisir des Textes, sur le sujet de ces Fêtes, & souvent il les tournoit à la censure de la Superstition. Je ne blâme point cela, mais je ne voudrois point en faire mêtier; car les Fêtes de ceux de l'Eglise Romaine sont un tems pour eux, & non pour nous: & il est certain que l'esprit de nos Auditeurs ne cherche guére, ni à être éclairci, ni à être édifié sur ces sortes de sujets. Il faut donc, ce me semble, user sobrement de cette maniére d'agir. Il n'en est pas de même des tems particuliers qui nous apartiennent, qui sont de deux sortes, ou des tems particuliers réglez, qu'on appelle *stata tempora*, qui reviennent tous les ans dans les mêmes saisons: ou des temps extraordinaires & non réglez qui n'arrivent que par accident, ou

Régle 4. Du choix des Textes pour nos jours extraordinaires qui sont réglez

ou pour mieux dire, lors qu'il plaît à Dieu. Cette premiére sorte de tems est, ou les jours de Céne, ou les jours qui sont solennels parmi nous, comme le jour de Noël, celui de Pâque, celui de la Pentecôte, celui de l'Ascension, le premier jour de l'An, le Vendredi Saint, comme on parle. Dans ces jours on doit choisir des Textes particuliers, qui regardent le sujet du jour: car ce seroit une trop grande négligence, de prendre en ces jours-là des Textes qui ne s'y raportassent point. Il ne faut pas même douter, qu'on ne doive faire en ces jours-là de particuliers éfforts, parceque ce sont des jours où l'Auditeur est dans une grande attente: laquelle, si vous ne la remplissez pas, se tourne en mépris & en quelque espéce d'indignation contre le Prédicateur.

Régle 5. Pour les jours extraordinaires non réglez.

Les occasions particuliéres non réglées, mais qui arrivent par accident, sont ou les jours de Jûne, ou les jours de l'imposition des mains des Pasteurs, ou des jours ausquels il faut extraordinairement consoler son Troupeau, soit à cause de quelque grand scandale qui est arrivé, soit à cause de quelque grande affliction, ou enfin des jours ausquels il faut extraordinairement censurer. Pour les jours de Jûne, il est certain qu'il faut prendre des Textes particuliers, choisis expressément pour cela, mais dans les autres occasions, cela doit dépendre du jugement du Prédicateur. Car il y a peu de Textes, sur lesquels il ne puisse prendre occasion de consoler, d'exhorter, & de censurer d'une maniére extraordinaire. Et à moins que le Sujet dont il s'agit soit extrémement grand, le plus sûr est de ne changer point son Texte accoûtumé. Pour

les

les jours où l'on impose les mains, il faut prendre des Textes extraordinaires & convenables à l'action dont il s'agit, soit que l'on regarde la personne qui impose les mains, soit que l'on considére celui à qui l'imposition des mains a été donnée : car le plus souvent celui qui a reçeu l'imposition des mains le matin, fait l'Action l'aprés-dinée.

Régle 6. Du choix des Textes lors qu'on prêche dans une Eglise étrangére.

Je dirai un mot touchant les Actions que l'on fait dans les Eglises étrangéres. 1. Il faut s'empêcher de faire un choix de Texte qui paroisse bizarre, ni où il y ait de la vanité à soupçonner. 2. Il ne faut point aussi choisir des Textes qui soyent absolument de censure; car ce n'est point à un Etranger à se mêler de censurer un Troupeau, sur lequel il n'a point d'inspéction, à moins qu'il y eût une vocation particuliére pour cela, c'est-à-dire, qu'on y fût envoyé par un Synode, ou qu'on en fût prié par l'Eglise même: Et en ce cas il faut que la censure soit conduite par la sagesse, & tempérée par la douceur. 3. Il ne faut point choisir des Textes de curiosité, ni de Questions épineuses, autrement on dira qu'un homme a eu dessein de se prêcher soi-même. 4. Mais il faut choisir un Texte de doctrine ordinaire, où l'on puisse pourtant mêler la morale avec la doctrine: & il faut plûtôt tourner les choses morales du côté de l'exhortation, & de la consolation, que du côté de la censure: non qu'on ne puisse censurer les vicieux, car cela est toûjours essentiel à la Prédication, mais il le faut faire sobrement & en général, lors qu'on est hors de son Troupeau: & ne faire que tres-peu d'application de la censure, aux Auditeurs.

CHAPITRE IV.

Régles générales touchant les Sermons.

Régle 1. Qu'une Tractation soit claire.

VOilà pour le choix des Textes. Je viens maintenant à leur Tractation, & je ne prétens point mettre seulement en avant de certaines Régles générales que tout le monde sçait, bien que peu de personnes les observent, Je dirai néantmoins premiérement, qu'il faut que la Tractation explique clairement & nettement un Texte; qu'elle en fasse comprendre facilement le sens; & qu'elle mette les choses tellement devant les yeux, que les Auditeurs n'ayent nulle peine à les comprendre. Cette Régle va à condamner l'obscurité & l'embarras, qui est la chose du monde la plus importune dans une Chaire. Il faut se figurer que la plûpart des Auditeurs sont des gens simples, à qui pourtant il faut faire profiter la Prédication: ce qui ne se peut, a moins qu'on soit fort clair. Et quant aux personnes sçavantes qui vous écoutent, il est certain qu'ils vous estimeront toûjours beaucoup plus, si vous êtes clair, que si vous êtes obscur: & cela pour deux raisons; l'une, qu'ils ont eux mêmes égard aux simples, & que leur charité n'est point contente, si les plus simples ne sont satisfaits. L'autre raison est, qu'ils sont eux-mêmes bien aises de n'être pas obligez à une trop grande application d'esprit: ce qui seroit, si le discours du Prédicateur étoit obscur. Les esprits des hommes, quels qu'ils soient, sçavans & ignorans, fuyent ordinairement la peine: & les sçavans sont assez fatiguez

quez dans le cabinet, sans l'être encore dans le Temple. En second lieu, il faut que la Tractation donne le sens entier de tout le Texte: & pour cet effet, qu'elle le considére dans tous les égards, ou dans toutes les vûës dans lesquelles il doit être considéré. Cette Régle condamne de certaines explications séches & stériles, dans lesquelles un Prédicateur ne marque avoir, ni étude, ni invention: & où il laisse à dire quantité de belles choses que son Texte lui pouvoit fournir. Ces sortes de Prédications sont extrémement dégoûtantes: l'esprit ne s'y trouve, ni élevé, ni rempli: & le cœur ne s'en sent nullement émû. Or en matiére de Religion & de piété, n'édifier pas beaucoup c'est détruire. Un Sermon froid & pauvre fait plus de mal dans une heure, que cent beaux Sermons ne sçauroient faire de bien. Je voudrois donc, non qu'un Prédicateur fit toûjours ses derniers éforts, ni qu'il prêchât toûjours également bien, car cela ne se peut, ni ne se doit: il y a des occasions extraordinaires pour lesquelles il faut réserver toutes ses forces; mais je voudrois au moins que dans ces Actions ordinaires & médiocres, il y eût un certain dégré de plénitude qui laissât l'esprit de l'Auditeur content & rempli: Il ne faut pas toûjours le porter hors de soi-même, ni le ravir en extase; mais il faut toûjours le satisfaire & le maintenir dans l'amour & dans le désir de pratiquer la piété.

Regle 2. Que la Tractation donne le sens entier de tout le Texte.

En troisiéme lieu, il faut qu'un Prédicateur dans sa Tractation, soit sage, sobre, & chaste. Je dis sage, par opposition à ces impertinents qui débitent des mots pour rire, des

Regle 3. Sur la sagesse, la sobrieté, & la chasteté

necéssaires à un Prédicateur.

des comparaisons burlesques, des quolibets, & des extravagances ; & tels sont, une grande partie des Prédicateurs de l'Eglise Romaine. Je dis sobre, par opposition à ces esprits téméraires qui veulent tout pénétrer, & qui poussent la curiosité sur les Mystéres, au delà des bornes de la modestie Chrêtienne. Tels sont ceux qui ne font pas difficulté de débiter en chaire toutes les spéculations de l'Ecole sur le Mystére de la Trinité, ou sur celui de l'incarnation, ou sur celui de la réprobation éternelle des hommes. Tels sont ceux qui font en chaire des questions à perte de veuë, touchant ce qui eût été si Adam fût demeuré dans son état d'innocence, ou touchant l'état des ames aprés la mort, ou sur le sujet de la résurrection future, ou sur nôtre état dans la gloire éternelle du Paradis. Tels sont ceux qui remplissent leurs Sermons des diverses interprétations d'un terme, ou des differens sentiments des Interprétes touchant le sens d'un Passage, ou qui accablent leurs Auditeurs par des récits importuns d'Histoires anciennes, ou par le rapport des diverses Hérésies qui ont troublé l'Eglise sur quelque matiére. Tout cela péche contre la sobrieté dont nous parlons, & qui est une des plus belles vertus de la Chaire. Je dis de plus qu'il faut qu'il soit chaste, par opposition à ces esprits hardis & impudens qui ne craignent point de dire beaucoup de choses, lesquelles font naître de mauvaises images dans l'esprit. On ne peut pas appeller chaste un Prédicateur, qui traitant la matiére de la conception de Jesus-Christ dans le sein de la Vierge par la vertu du Saint Esprit sans l'intervention d'aucun hom-

homme, ne se souciera pas de dire des choses, ou qui choqueront la pudeur ; ou qui donneront lieu aux Profanes de dire quelque méchant mot. Il y a je ne sçai combien d'occasions de cette nature, comme quand on traite la génération éternelle du Fils de Dieu, ou quand on presse le terme de *régénération* que l'Ecriture employe pour exprimer nôtre conversion, ou quand on explique cette semence de Dieu de laquelle nous sommes nez selon l'Apôtre Saint Jean, ou quand on traite les Passages qui marquent les devoirs de la femme envers son mari & du mari envers sa femme, ou quand on parle de l'amour de Jesus-Christ envers son Eglise ; sous l'idée de l'amour conjugale, ou quand on traite la félicité éternelle, sous l'image d'un banquet ou d'une solemnité de nopces. Dans toutes ces occasions & autres semblables, la chasteté veut qu'on pése tellement ses expressions, & qu'on fasse un si bon choix de ses pensées, que l'esprit de l'Auditeur soit entiérement éloigné de toute sorte d'idées charnelles & terrestres. Or le vrai moyen de réussir en cela, est de ne presser point trop les termes métaphoriques ; de se tenir dans des considérations générales ; & si l'on peut d'expliquer le terme métaphorique en deux mots, & s'attacher ensuite à la chose-même.

Régle 4. De la simplicité, & de la gravité que doit avoir un Prédicateur.

En quatriéme lieu, il faut qu'un Prédicateur dans la Tractation, soit simple, & grave. Simple, c'est-à-dire, qu'il dise les choses qui sont du sens naturel, sans se jetter dans les speculations métaphysiques. Car il n'y a rien de plus incommode que ces gens, qui débitent en chaire ces sortes de pensées abstraites,

 qui

qui donnent des définitions en forme, qui font des questions scolastiques sur leur Texte. Par exemple, touchant la maniére de l'existence des Anges, & le moyen par lequel ils se communiquent entr'eux leurs pensées: touchant la maniére dont les idées sont éternellement dans l'entendement Divin & autres choses de cette nature, qui sans doute résistent à la simplicité. Mais il faut aussi qu'il soit grave, & qu'il évite toute sorte de pensées & même d'expressions basses, toutes sortes de proverbes, & de choses trop populaires; La Chaire est faite pour le bon sens naturel, mais pour le bon sens des honnêtes gens. Elle ne veut point d'un coté qu'on philosophe trop; mais elle ne veut pas aussi qu'on s'abaisse, ni qu'on rampe dans la lie du Peuple.

Régle 5. Il faut qu'un Prédicateur instruise, & touche.

En cinquiéme lieu, il faut que la Traction instruise l'esprit; mais d'une maniére pourtant qui touche aussi la conscience, soit en la consolant, ou en l'éxcitant aux actes de la piété, de la repentance, & de la sainteté. Or cela se peut faire en deux maniéres. L'une formelle, en tournant les matiéres qu'on traite du côté de la Morale, & les appliquant semblablement à vos Auditeurs. L'autre, par le simple choix des choses qu'on dira. Car il est certain, que si elles sont bonnes, solides, Evangeliques, édifiantes d'elles-mêmes, quand on n'en feroit formellement aucune application, les Auditeurs ne manqueront pas de la faire eux-mêmes; parce que ces sortes de choses sont d'une telle nature, qu'elles ne sçauroient entrer dans l'esprit, qu'en même tems elles ne pénétrent jusqu'au cœur. Je ne blâme point la maniére dont usent quelques

Pré

Prédicateurs, qui est qu'à mesure qu'ils ont traité quelque Point de doctrine, ou qu'ils ont fait quelque importante considération ils en font en même tems une briéve application morale aux Auditeurs. C'est ainsi qu'en use tres-souvent Monsieur Daillé. Je dirai seulement qu'il ne faut pas faire de cela une coûtume perpétuelle. 1. Parceque ce qui se tourne en coûtume ne fait presque plus d'effet, l'esprit de l'Auditeur y étant préparé. 2. Parceque cela même interrompt en quelque maniére le cours de l'Explication que vous devez donner à vôtre Texte, & par conséquent interrompt aussi l'attention de vôtre Auditeur, ce qui est un inconvenient assez fâcheux. Neantmoins quand cela se fera rarement & bien à propos, on en tirera sans doute quelque avantage. Il y a aussi, outre cet usage que je viens de marquer, une autre maniére pour tourner les choses du côté de la Morale, qui est à mon avis, plus grande, plus noble, & plus éfficace: C'est de traiter la doctrine contenuë dans vôtre Texte par voye d'Application perpétuelle. Cette maniére produit un grand effet; car elle plaît, elle instruit, & elle touche par tout & en même tems. Il ne faut pas pourtant s'en faire une habitude, par la raison que je viens de marquer que les choses qui sont tournées en habitude ne produisent presque plus aucun fruit. Il faut diversifier ces maniéres afin qu'on ne dise pas que vous n'avez qu'un chemin, & que l'esprit de l'Auditeur ne se fatigue de se voir toûjours traité d'une même sorte: Car il n'y a rien de plus délicat ni qui se rebute plus facilement que l'esprit humain. Il faut donc choisir bien

Ce que l'on doit juger d'un Prédicateur, qui aplique les doctrines à mésure qu'il les explique.

ses occasions & ses sujets; car il y a sans doute des temps qui sont plus propres pour cela, comme sont les jours de jeûne & les jours de Céne; & il y a aussi des matiéres qui sont plus propres à être traitées de cette maniére, je veux dire par voye d'Application perpetuelle, comme est entr'autres celle de la *Justification*. Car vous pouvez fort bien dire à vos Auditeurs, que vous allez leur proposer, non la doctrine de la justification, mais la maniére dont il faut que chacun d'eux soit justifié, & les mouvemens de conscience qu'ils doivent avoir pour cela. Je mets en ce rang l'explication de plusieurs Commandemens de la Loi. Comme, *tu ne déroberas point, tu ne paillarderas point, tu ne diras point faux témoignage &c.* Car ces Commandemens se peuvent fort bien traitter par une éxacte énumération des vices ausquels nous sommes sujets, & qui sont contraires aux Commandemens dont il s'agit; & en même tems par l'énumeration des vertus ausquelles le Commandement nous oblige, & dont nous sommes fort éloignez. Or cela est une espéce d'éxamen que nous faisons de nous mêmes. Sur la Régle de ce commandement je mets aussi en ce rang les Textes d'éxhortation, comme sont ceux-ci, *Que chacun s'éprouve soi-même, & ainsi qu'il mange de ce pain, & boive de cette coupe. Si nous sommes resuscitez avec Christ, cherchons les choses qui sont en haut, & non point celles qui sont sur la Terre. Epluchez-vous, épluchez-vous nations non desirables.* Et plusieurs autres de cette nature. Car alors au lieu de faire des réflexions de théorie sur l'épreuve de soi-même, sur nôtre résurrection avec Jesus-Christ & nôtre élévation

au

aux choses du Ciel, & sur cet épluchement auquel le Prophéte nous exhorte, on peut avec beaucoup d'utilité obliger l'Auditeur sur le champ à mettre en pratique ce que le Texte porte; & en effet l'executer dans tout le Corps de l'Action. Cette Méthode est sans doute grande, belle, & pleine d'admirables fruits: mais il faut qu'elle soit bien éxécutée, avec adresse, avec force, avec choix des pensées & des expressions; Autrement un Prédicateur ne fera que se faire moquer de lui, il aura ouvert une carriére, & il ne l'aura pas sçeu remplir: & alors on dira de lui, *Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.* ou *Quid dignum feret tanto promissor hiatu?*

Régle 6. Il faut éviter l'excez d'esprit & de doctrine, n'épuiser point son Sujet, n'outrer pas les métaphores, ni le raisonnement.

En sixiéme lieu, un des plus importans préceptes pour la Tractation d'un Texte, & pour la Composition d'un Sermon, est d'éviter en toutes choses l'excez, *Ne quid nimis*, 1. Il n'y faut point mettre trop d'esprit, je veux dire, trop de ces sortes de choses brillantes, surprenantes & agréables, car cela fait plusieurs méchans effets: l'Auditeur ne manque jamais de dire, c'est un homme qui fait le bel esprit & qui se prêche soi-même; ce n'est point l'Esprit de Dieu, mais l'esprit du Monde qui l'anime. d'ailleurs l'Auditeur en est accablé: L'esprit humain a ses bornes & ses mésures: & comme l'oeil est ébloui & offensé d'un trop grand éclat de lumiére, nôtre esprit de même l'est d'un trop grand amas de belles choses. De plus cela empêche le principal effet de la Prédication, qui est de santifier la conscience. Car quand l'esprit est accablé de trop de belles choses il n'a pas le loisir de faire réflexion sur les objets pour les faire passer jusqu'au cœur:

joint que ces sortes de choses qui égayent fort l'esprit, ne sont pas trop propres à émouvoir la conscience. Cela flatte l'imagination, & puis c'est tout. On ne manque aussi jamais de dire d'un tel Prédicateur, il a de l'esprit, il a l'imagination vive & abondante; mais le plus souvent on y ajoûte, il n'est pas solide. Enfin il est impossible que quand on se pique de remplir un Sermon de beaucoup d'esprit, on soit en état de se soûtenir toûjours de même sans tomber dans des redites importunes; il est même bien difficile, que dans un même Sermon il ne s'y trouve plusieurs faux brillans qu'on appelle du faux esprit, comme cela se voit tous les jours par l'expérience. 2. Il ne faut point aussi charger son Sermon de trop de doctrine; tant parce que la mémoire de l'Auditeur ne sera pas capable de retenir tout cela, & que voulant retenir tout, elle ne retiendra rien, que parce aussi que quand on remplit un Sermon de trop de doctrine, il faut nécessairement ou être excessivement long, ou proposer la doctrine d'une maniére séche, serrée & scolastique: ce qui lui ôte presque toute sa beauté & son éfficace. Il faut dans un Sermon instruire, plaire, & toucher, c'est-à-dire, qu'il faut toûjours faire ces trois choses autant qu'il se peut; ainsi dans la Partie instructive qui est la doctrine, il faut se souvenir qu'on la doit proposer d'une maniére agréable & touchante; de même dans les agrémens, il faut qu'ils soyent tels que non seulement ils plaisent, mais aussi qu'ils instruisent & qu'ils touchent: & dans la Partie toûchante qui est la conclusion, il ne faut pas aussi négliger l'agrément, ni même tout à fait l'instruc-

struction. On doit donc bien prendre garde de ne charger pas son Sermon de trop de matiére. 3. On doit aussi prendre bien garde de n'outrer jamais aucune matiére particuliére, soit en voulant l'épuiser absolument, soit en voulant la trop pénétrer; Si on la veut épuiser, il faut dire quantité de choses communes sans choix & sans dicernement. Et si on la veut trop pénétrer on ne sçauroit éviter qu'on ne tombe dans des questions curieuses & dans des subtilitez peu édifiantes: souvent même pour trop subtiliser on s'évapore: & l'Auditeur ne vous peut plus suivre. 4. Il ne faut point outrer la métaphore ou les figures, ce qui se fait en poussant la métaphore jusqu'à l'allegorie, ou en poussant le paralelle. On change la métaphore en allégorie, quand on entasse un nombre de choses qui conviennent à un Sujet en gardant toûjours la métaphore: comme par exemple, si on expliquoit ce Texte, *Dieu nous est un Soleil & un Bouclier*. Ce seroit pousser la métaphore jusqu'à l'allégorie, que de faire un grand amas de ce que Dieu est en soi-même, de ce qu'il est à nôtre égard, de ce qu'il fait dans l'entendement & dans la conscience des Fidelles, de ce qu'il opére sur les méchans, de ce que son absence nous cause, & sous des termes qui eussent un perpétuel rapport au Soleil. Ce n'est pas qu'on ne puisse quelquefois faire des allégories, & qu'elles ne soient tres-belles, mais il ne les faut pas outrer, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas épuiser tout ce qu'on peut dire sur ce sujet. On pousse trop le paralelle, quand on a entassé un trop grand nombre de conformitez qui sont entre la figure & la

la chose représentée par la figure. C'est le vice presque perpétuel des Prédicateurs bas & médiocres ; Car quand ils vous attrapent un mot figuré, ou une métaphore, comme par exemple lors que la parole de Dieu est apellée, un *feu*, une *épée*, &c. ou l'Eglise, une *maison*, une *colombe*, &c. ou Jesus-Christ, une *lumiére*, un *Soleil*, un *sep*, une *porte*, &c. ils ne manquent jamais de vous enfiler un grand nombre de conformitez entre ces figures & les choses mêmes : & le plus souvent ils en disent de ridicules. C'est donc un vice qu'il faut éviter, en se contentant d'expliquer la metaphore en peu de mots & d'en marquer les principaux fondemens, pour en suite s'atacher à la chose même. 5. Il ne faut pas outrer le raisonnement, ce qui se peut faire en plusieurs maniéres : ou en faisant des raisonnemens longs & composez de quantité de Propositions enchaînées les unes dans les autres, de principes & de conséquences, cela est embarrassant & donne trop de peine à l'Auditeur: Ou en faisant des raisonnemens de plusieurs branches, qu'on établit ensuite l'une aprés l'autre ; Cela aussi est ennuyeux & fatigue trop l'esprit : L'esprit humain demande d'être conduit par un chemin plus uni & plus facile. Il ne faut pas tout prouver à une fois ; mais en supposant des principes qui d'aillleurs soyent véritables & du bon sens, & que vous soyez en état de soûtenir & de prouver quand il sera nécessaire, il se faut contenter de les employer à la preuve de ce que vous avez en main. Cependant je n'entens pas que quand on raisonne, on fasse des argumens en quatre mots d'une façon séche & qui dérobe à la preuve

preuve la moitié de sa force, comme font plusieurs Auteurs. J'entens qu'on garde mesure, c'est-à-dire, que sans fatiguer trop l'esprit & l'attention de l'Auditeur, on donne neanmoins au raisonnement toute la force & la clarté nécessaire pour produire son effet. On peut aussi outrer le raisonnement par le nombre, en entassant une grande quantité de preuves diférentes sur un même Sujet. Le grand nombre de preuves n'est supportable, que quand il s'agit d'une chose capitale qui peut trouver de la résistance dans l'esprit des Auditeurs : ou quand il s'agit d'une chose controversée. Encore faut-il que vous soyez obligé de la traiter *ex professo* & à fond, car autrement l'Auditeur regardera cette grande application que vous aurez apportée à prouver vôtre Sujet, comme un écart & une digression inutile. Mais lors que vous étes obligé de traiter un Sujet à fond, que ce Sujet est tres important, qu'il peut être revoqué en doute, ou qu'il est en effet controversé, alors le grand nombre de preuves a lieu. Car il faut en ce cas se proposer de convaincre l'esprit, & d'accabler l'Adversaire en faisant triompher la vérité par trente maniéres diférentes. Plusieurs preuves ajoûtées, l'une sur l'autre, sont comme plusieurs rayons qui se fortifient naturellement, & qui font tous ensemble un corps de lumiére, auquel il n'est pas possible de résister.

En septiéme lieu, il se faut abstenir autant qu'il se peut de toute sorte d'Observations étrangéres à la Théologie. Je mets en ce rang, 1. Les Observations Grammaticales de quelque nature qu'elles soient, lesquelles n'étant pas de

Régle 7. Touchant les Observations

Grammaticales, de Critique, Philosophiques, Historiques ou tirées des Auteurs Profanes.

de la connoissance du Peuple ne font que l'ennuyer & le rebuter. On s'en peut neantmoins servir quand elles fournissent un beau sens, ou qu'elles donnent lieu à quelque importante Observation touchant la chose même, pourveu que cela se fasse rarement & bien à propos. Je mets 2. en ce rang les Observations de Critique, prises ou des diverses leçons, ou de la varieté des ponctuations, ou autres telles choses. On peut si on veut se servir des lumiéres que la Critique donne, mais il faut encore épargner à un Peuple le ménu qui ne lui peut être que trés-desagréable. 3. Il faut encore mettre en ce rang les Observations Philosophiques ou Historiques, ou celles qui appartiennent à la Rhétorique, & si on s'en sert il faut aumoins y insister trés-peu, & choisir celles qui peuvent donner quelque lumiére pour l'intelligence du Texte, ou en rehausser l'éclat & la beauté, & rejetter les autres. 4. Je dis la même chose des Passages des Auteurs Profanes, ou des Rabins, ou des Péres dont plusieurs enrichissent leurs Sermons. Tout cela n'est qu'une vaine ostentation du sçavoir qu'on a acquis par la lecture : & le plus souvent ceux qui remplissent les Actions de ces sortes de choses, ne le sçavent que par le rapport d'autrui. Je ne blâmerois pourtant pas un homme qui en useroit discrétement. une allégation non commune & faite bien à propos fait un assez bon effet.

CHA-

CHAPITRE. V.

Des Textes qu'on doit traiter par voye d'Explication.

APrés ces Régles générales il faut descendre jusqu'au particulier, & donner quelques Préceptes pour l'Invention & pour la Composition. Je suppose donc 1. qu'un homme ne sera pas assez étourdi pour mettre la main à la plume, & travailler sur un Texte, qu'avant toutes choses il n'en ait bien compris le sens. L'on ne donne point de précepte là dessus; car un homme qui auroit besoin d'être averti qu'il ne doit pas traiter un Texte avant que de l'entendre, auroit en même tems besoin qu'on lui dît de prendre un autre Profession que celle de Prédicateur.

Régle 1. Il faut d'abord bien comprendre le sens de son Texte.

Je suppose donc 2. qu'un homme ayant bien compris le sens de son Texte, commence par faire sa Division, & qu'ayant ses Parties devant ses yeux, il voye à peu-prés quelles sont les matiéres qu'il aura à traiter, & ce qui devra nécessairement entrer dans sa Composition.

Régle 2. Il faut jetter les yeux en général sur les matiéres qu'on aura à traiter.

Je suppose de plus que ce soit un homme qui ne soit pas tout à fait Novice en Théologie, mais qui ait la connoissance des Lieux Communs & des principales Questions qui s'y traitent.

Régle 3. Il faut voir de quelle nature est le Texte.

Cela étant, je veux que la prémiére chose qu'un tel homme fasse, soit de voir de quelle nature est son Texte. Car il y en a de dogmatiques, d'historiques, de prophétiques, & de

de typiques. Il y en a qui contiennent un commandement, d'autres une défense, d'autres une promesse, d'autres une menace, d'autres un souhait, d'autres une exhortation, d'autres une censure, d'autres des motifs pour nous porter à une action, d'autres une parabole, d'autres un raisonnement, d'autres une comparaison de deux choses entr'elles, d'autres une vision, d'autres une action de graces, d'autres une description, soit de la Majesté de Dieu, ou de sa colére, ou du Soleil, ou de quelqu'autre chose, un éloge, soit de la Loi, soit de quelque personne, une priére, une exagération de joye ou d'affliction, un mouvement pathétique, soit d'indignation, soit de douleur, soit d'admiration, soit d'imprécation, de répentance, de confession de foi, de bénédiction pastorale, ou Patriarchale, de consolation, &c. La plupart sont mêlez, je veux dire, qu'ils contiennent des choses de divers ordre. Il est fort important à un homme qui veut composer, d'examiner bien son Texte sur ce pied, & de bien démêler tous ses caractéres; car faisant cela, il verra déja à peu-prés de quelle maniére il s'y doit prendre.

Deux voyes générales de traiter un Texte, ou par Explication, ou par Observations.

Aprés qu'on aura bien examiné de quelle nature est un Texte, il faut entrer en matiére & commencer la Composition. Pour cet effet, il faut sçavoir qu'il y a deux voyes générales, ou deux maniéres de composer. L'une est la voye de l'Explication, & l'autre est celle des Observations. Et il ne faut pas s'imaginer, qu'il soit arbitraire à un homme de prendre sur quelque Texte que ce soit, celle de ces deux voyes qui lui plaira le plus. Car

car il y a des Textes qui ne sçauroient être traitez que par la méthode de l'Explication, & il y en a d'autres qui demandent nécessairement celle des Observations. Par exemple, quand vous avez à traiter un Point de doctrine, alors il faut recourir à l'Explication. Et quand vous avez à traiter un Texte d'Histoire, vous ne le sçauriez bien faire que par la voye des Observations. C'est donc dans ce discernement que consistera le jugement d'un homme; car comme les Textes de l'Ecriture sont presqu'infinis, il est impossible de donner des Régles là-dessus. Cela dépend du bon sens en général. On dira seulement, que quand il s'agira d'une chose commune & connuë de tout le monde, il y auroit de l'absurdité à vouloir prendre la voye de l'Explication. Et de même quand il s'agira d'une chose difficile ou importante & qui demandera nécessairement éclaircissement, il y auroit de l'inconvenient à prendre la voye des Observations. 2. La difficulté dont nous parlons peut être considérée, ou à l'égard des termes du Texte seulement, la chose en elle même étant claire aprés les éclaircissemens des mots ou à l'égard de la chose seulement, les termes étans d'eux-mêmes fort intelligibles: ou à l'égard, tant des termes, que de la chose. Si les termes sont obscurs, il faut tâcher d'en donner le véritable sens; mais s'ils sont clairs, on n'a que faire de s'y amuser, il faut passer à la difficulté qui est dans la chose. Si la chose est claire, il faut se contenter de l'Explication des termes, & donner le vrai sens des paroles. S'il y a de l'obscurité & de la difficulté dans l'un & dans l'autre: il faut insister à l'Ex-

La difficulté des Textes est, ou dans les termes, ou dans la chose.

l'Explication de l'un & de l'autre : Mais i
faut toûjours commencer par l'Explicati
des termes.

De quelle maniére il faut expliquer les difficultez des termes.

Dans l'Explication des termes, il faut d'a
bord proposer ce qu'on apelle *ratio dubitand*
c'est-à-dire, ce qui fait de la peine, ou qu
cause de l'embarras. Or cette raison de dou
ter ou cet embarras vient de plusieurs sour
ces : car ou les termes ne semblent forme
aucun sens, ou ils sont équivoques formant
plusieurs sens différens, ou le sens qu'ils sem
blent former d'abord, est embrouillé, pe
juste, chocquant &c. Ou leur signification
encore qu'elle soit assez claire d'elle-même
ne laissera pas d'être controversée & exposé
à la chicane des Hérétiques. En tous ces cas
aprés avoir proposé la difficulté, il la faut ré
soudre le plus briefvement qu'il se pourra
Et pour cet effet il se faut servir de l'ayd
des Critiques, des Notes, des Commentaires
des Paraphrases, &c. En un mot, du trava
d'autrui. 2. Si vous ne trouvez pas bien vô
tre compte dans les lumiéres que les autre
vous donnent, il faut tâcher de trouver d
vous-même quelque chose de meilleur, e
examinant bien toutes les circonstances du
Texte, ce qui précéde, ce qui suit, le but gé
néral du Discours, le but particulier du Lie
où se trouve vôtre Texte, la matiére dont
il s'agit, les autres Lieux de l'Ecriture qu
traitent de la même matiére, ou ceux dan
lesquels les mêmes expressions se trouvent
employées, &c. Et par ce moyen il est pres
que impossible que vous ne vous conten
tiez. Sur tout il faut bien prendre garde de
ne faire point de ces sortes de grammatica

tion

sons un capital, mais seulement de les traiter comme une préparation nécessaire & inévitable, pour établir le juste sens du Texte.

Quant à la chose, il faut comme j'ai dit l'expliquer, ou lors qu'elle est difficile, ou lors qu'elle est importante : Ce qui se peut faire en plusieurs maniéres. Car 1. vous pouvez commencer par la réjection des erreurs, dans lesquelles les hommes sont tombez sur ce sujet ou dans lesquelles ils pourroient tomber, & ensuite venir à la déclaration nette & précise de la vérité. Et aprés cela la dilater, si je l'ose ainsi dire, par la déduction des principes ou des sources d'où elle dépend, & des rélations essentielles dans lesquelles elle doit être considérée. Par exemple, si l'on avoit à traiter ces paroles du 9. des Actes Verset 5. *Il t'est dur de regimber contre les aiguillons*. La premiére chose qu'il faudroit faire, seroit de proposer la difficulté qu'on trouve dans ces termes, qui ne semblent donner aucun juste sens, car s'agissant de la conversion de Saint Paul, que veulent dire ces paroles? *Il t'est dur de regimber contre les aiguillons*. Nous entendons facilement que c'est une comparaison prise d'un cheval vicieux & malin qui ne veut pas obéir à celui qui le pique, mais qui y resiste & qui regimbe au contraire: nous entendons facilement que ces aiguillons sont la voix & la grace de Jesus-Christ qui solicitoient intérieurement & extérieurement Paul à la conversion : Nous entendons encore fort bien que l'esprit & le cœur de Paul résistoyent à la vocation du Seigneur & aux mouvemens intérieurs de son Saint Esprit, ce qui est représenté par le terme de *regimber contre les aiguillons*;

De quelle maniére il faut expliquer les difficultez des choses.

Remarque sur le Verset 5. du 9. des Actes.

guillons; mais que veulent dire ces paroles? *Il t'est dur de résister à ma grace.* Si l'on dit que cela signifie qu'il lui étoit impossible de résister à la vertu toute puissante de l'Esprit de Jesus-Christ, il est certain que le terme de l'Original ne se peut jamais prendre dans cette signification. Il signifie une chose dure, une chose déplaisante & fâcheuse, difficile à supporter; mais il ne signifie jamais une chose impossible. Mais si on prend ce terme dans son ordinaire & perpétuelle signification, que veut dire Jesus-Christ par ce discours? *il t'est fâcheux, il t'est deplaisant de résister à ma grace.* Car au contraire, quand un méchant homme est dans le moment de sa conversion, ce sont les mouvemens de la grace qui sont déplaisans & fâcheux, au lieu que les résistances de la nature corrompuë sont douces & agréables. Dans ces combats nous regardons la grace comme une ennemie, que nous sommes bien aises de chasser & de vaincre. Il est donc fâcheux de sentir les aiguillons de la grace, mais il est doux d'y résister. La difficulté étant ainsi proposée & mise dans son jour, il faut l'expliquer en disant, qu'au lieu de traduire, *Il t'est dur de régimber contre les aiguillons*, on doit traduire, *C'est ta dureté que tu régimbes contre les aiguillons.* Car σκληρόν σοὶ selon l'usage assez commun de la Langue Grecque se met pour σκληρότης σὴ *c'est ta dureté.* Ainsi le sens de Jesus-Christ est clair, il veut dire que la résistance que S. Paul faisoit aux mouvemens de sa grace venoit de la dureté de son cœur, c'est-à-dire, de son aveuglement & de sa corruption naturelle, des préoccupations qu'il avoit en faveur de la Religion Judaïque, de la fierté que le Pharisaïsme lui avoi

avoit inspirée, & de la haine qu'il avoit conceuë contre le Christianisme. Aprés cela l'on peut encore proposer une autre difficulté qui regarde la chose même ; car cette premiére ne regarde que le sens des termes ; on dira donc que ce discours de Jesus-Christ semble ne s'accorder pas bien avec la doctrine de la grace irrésistible. Car cette doctrine veut que nous concevions la grace, comme une puissance infinie qui triomphe glorieusement du cœur de l'homme ; qui le fléchit & le tourne comme bon luy semble ; & qui lui inspire les mouvemens qu'il lui plaît : Comme une lumiére qui illumine les yeux de nôtre entendement, dissipant nôtre aveuglement & nos ténébres. De plus ce discours de Jesus-Christ semble ne s'accorder pas bien avec ce que l'Ecriture nous enseigne, touchant les voyes douces & agréables par lesquelles Dieu nous convertit, car elle dit qu'il nous attire à lui par le parfum de ses douceurs, qu'il produit en nous & le vouloir & le parfaire, qu'il nous tire avec des cordeaux d'humanité & par des liens d'amitié. Comment donc se peut-il faire qu'il y ait en nous des résistances contraires aux mouvemens de sa grace ? Il faut donc encore expliquer ces difficultez. Et pour cet effet on doit considérer, que l'opération de la grace ne se fait pas toute en un instant : qu'au premier moment qu'elle nous sollicite, en nous proposant les objets divins, tous les autres objets qui nous retenoient engagez au monde se souvent & se representent à nôtre esprit : Qu'alors il se fait une consultation en nous, & un combat des objets du monde contre ceux de la grace : Que nôtre cœur qui se trouve pos-

sedé par ceux du monde écoute avec plaisir &
avec complaisance, ce qu'ils lui représenten
pour empêcher ce changement : & qu'au con
traire il n'écoute qu'avec douleur ce que l
grace lui dit, parce que la grace lui est étran
gére, & qu'il faut se condamner soi-même
pour la suivre, & parce aussi que nos plaisir
& nos interêts charnels possedent toute nôtre
amour : & qu'au contraire nous avons natu
rellement de l'aversion pour la Croix des afflic
tions qui accompagnent la profession de l'E
vangile. Voilà ce que veut dire *regimber con
tre les aiguillons.* Et cela vient de la dureté
de nôtre cœur. Mais dans les élûs de Dieu, la
grace surmonte enfin toutes les résistances de
l'homme, & obtient sur lui une pleine & en
tiére victoire. Quand donc on dit que la gra
ce est irrésistible, qu'elle est efficace & victo
rieuse de l'homme, on n'entend pas que dan
les premiers momens il ne se fasse un rude &
terrible combat en nous; mais on entend seu
lement, qu'enfin ce combat se termine par
victoire de l'Evangile. Et quant à ce qu'o
dit des maniéres douces & agréables dont l
grace nous convertit, il est certain que les ob
jets qu'elle nous propose sont nôtre souverai
bien, nôtre salut éternel; & que les mo
par lesquels elle nous y sollicite sont tres-dou
si on les considére absolument en eux-mê
mes. Mais il est aussi certain, que si on le
considére par comparaison aux fausses dou
ceurs qui se trouvent dans les objets du mo
de, & par rapport à l'état d'un homme q
y est encore engagé, les douceurs de la gr
ce ne lui paroissent point d'abord des dou
ceurs : au contraire ce sont des amertume

Car

car, quoi qu'il en soit, le souverain bien &
le Salut que la grace nous offre est accompagné de mille douleurs. Pour l'obtenir il faut d'un côté renoncer à tout ce que nous aimons; et de l'autre, s'exposer à tout ce que la nature craint. Les voyes donc de la grace sont douces à l'homme dans le moment qu'il se resoût à suivre sa vocation. Mais dans les commencemens lorsqu'elle le sollicite, & dans les combats ou agitations de l'esprit lors qu'il consulte entre la grace & le monde, elles ne lui peuvent être qu'améres; & c'est de là que viennent ces résistances.

Comment il en faut user à l'égard des Textes qui sont pris en un sens faux par quelques-uns, ou qui reçoivent quelque contestation.

C'est de cette maniére qu'il faut entrer dans l'Explication des choses difficiles, lorsque leur difficulté vient, ou d'un mauvais sens qu'on peut donner à vôtre Texte, ou d'une Objection qu'on peut faire d'abord contre le véritable; il faut, comme j'ai dit & comme il paroît par l'exemple que je viens de produire, commencer par la proposition de la difficulté, & ensuite l'éclaircir. Il faut faire la même chose, lorsque vôtre Texte est pris par quelques-uns en un sens faux, & qui induit une erreur grossiére & pernicieuse. Car en ce cas la premiére chose que vous devez faire, c'est de rejetter le sens erronné & le réfuter même s'il est nécessaire, tant par des raisons prises du Texte, que par d'autres : & en suite il faut établir le véritable sens; Par exemple, si on avoit à traiter ces paroles, *J'ai beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne les pouvez porter maintenant*, Jean 16. Il faudroit commencer par la proposition & la rejection du sens faux que quelques anciens Hérétiques donnoient autres fois à ces paroles, disant que

Remarque sur le Verset 12. du 16. de l'Evangile selon Saint Jean.

 Jesus-

Jesus-Christ parle là de plusieurs Traditions no
écrites, qu'il donna à ses Diciples de vive vo
aprés sa resurrection. Argument que ceux d
l'Eglise Romaine ont emprunté, pour colo
rer leurs prétenduës Traditions. Aprés avoi
donc proposé ce mauvais sens & l'avoir forte
ment rejetté, il faut passer à l'établissemen
de la vérité, & voir quelles sont ces chose
que Jesus-Christ avoit encore à dire à ses Di
ciples & qu'ils ne pouvoient porter pour lors.
Je dis la même chose de tous les Textes qui
réçoivent quelque contestation. Car il faut te
nir cette maxime, de commencer par la réjec
tion du mensonge, afin de s'aplanir le che
min pour venir à la proposition de la vérité.
Non que quelque-fois on ne puisse, & que
même on ne doive commencer par l'explica
tion de la vérité, & passer en suite à la réjec
tion de l'erreur; car il y a de certaines occa
sions où il le faut faire, afin de préocuper l'es
prit de l'Auditeur: & parce aussi que de la
vérité bien proposée & bien établie naît d
soi-même la chûte de l'erreur. Mais, quo
qu'il en soit, la méthode la plus commun
est celle de commencer par la réjection d
l'erreur. Il dépendra du jugement d'un hom
me, de bien discerner les occasions où il n
le faut pas faire.

Comment on doit faire, quand on a à traiter une matiére embarrassée & dificile.

Il y a des Textes d'Explication dont la
difficulté ne vient, ni de l'équivoque des ter
mes, ni des sens diférens ausquels on puiss
prendre la chose même, ni des Objection
qu'on puisse former au contraire, ni des er
reurs que les Hérétiques ayent sur ce sujet
mais elle vient de l'embarras de la chose mê
me qui est difficile à comprendre, & pour la

quel

quelle il faut de l'étude & de la méditation. Alors sans s'amuser à proposer des difficultez, ni à faire des Objections, il faut entrer d'abord dans l'Explication de la matiére, & prendre bien garde à ranger ses idées dans un ordre naturel & facile, en commençant par où il faut commencer. Car, si on ne commence bien on ne sauroit faire rien qui vaille; & au contraire, si on prend un bon chemin on trouve tout aisé dans la suite. Par exemple si j'avois à traiter ces paroles, *La Loi a été donnée par Moïse, la grace & la vérité est advenuë par Jesus-Christ.* Je diviserois mon Texte en deux Parties, dont l'une regarderoit le Ministére Légal, & l'autre le Ministére Euangélique. La premiére Expliquée en ces termes, *La Loy a été donnée par Moïse.* La seconde en ceux-cy, *La grace, & la vérité est auenuë par Jesus-Christ.* Je subdiviserois la premiere en deux, sçavoir, *La Loy*, & son Auteur qui est *Moïse*: puis j'entrerois en matiére, en disant qu'on ne sçauroit donner une plus juste idée de la Loy, qu'en la mettant en opposition à cette grace & à cette vérité qui nous a été donnée par Jesus-Christ. De sorte que pour la bien considerer il la faut voir sous deux faces, l'une entant que c'est un Ministére de rigueur opposé a la grace; & l'autre, entant que c'est un Ministére d'ombres & d'imperfections, opposé à la vérité. Aprés cela, pour bien expliquer ce que c'est que la Loy, entant qu'elle est un Ministére de rigueur, je ferois voir que dans le dessein que Dieu avoit d'envoyer son Fils au Monde, & d'amener les hommes au Salut, avant que de mettre la main à l'œuvre, il étoit nécessaire-

Explication du 17. verset du 1. de S. Jeh.

La Loy considerée à deux égards. L'un entant que Ministére de rigeur opposé à la grace, l'autre en tant que Ministére d'ombres opposé à la vérité.

rement obligé à se préparer ses voyes, & à le-
ver les obstacles, lesquels n'étant pas levez eus-
sent rendu son dessein absolument inutile.
Les obstacles étoient d'un côté, que l'hom-
me ne se connoissoit pas soy-même, & de
l'autre, qu'il ne connoissoit pas Dieu. Il ne
se connoissoit pas soy-même; car il étoit pé-
cheur, abismé dans ses crimes, objet de la
Justice Eternelle de son Createur, plongé
dans l'Enfer, esclave de l'injustice, incapa-
ble d'avoir de soy-même aucun mouvement
de sainteté, & encore plus incapable de se
relever de la malediction où il étoit, & de
rentrer dans La Communion de son Dieu.
Cependant il ignoroit son état; il se croyoit
digne de l'amour de la Divinité, & capable
de se bien acquitter de son devoir & de bien
remplir toute la destination de sa nature. Il
se possedoit avec autant d'orgueil, de repos,
& de fierté, que s'il eût été la plus heureuse
de toutes les creatures. D'autre part, il avoit
à la vérité encore quelques idées confuses de
la Divinité: il en pouvoit reconnoître dans
l'ouvrage de l'Univers, la providence, la Justi-
ce, la Majesté. Mais toutes ces idées étoient
ensevelies dans un nombre presque infini d'er-
reurs, & rendues inutiles par les infinies
distractions que luy causoient les objets mon-
dains, & par l'aveuglement naturel de son
esprit & la dureté de son cœur. En un mot
il dormoit d'un double sommeil, également
ignorant de son malheur & de son devoir;
le glaive de la Justice Divine étoit sur luy,
& il ne le sentoit pas: la condition de sa na-
ture & la dependance qu'il avoit de Dieu le
lioient d'un nombre presque infini d'obliga-
tions,

sens, & il ne les connoissoit pas. Il faloit donc, ayant que d'envoyer Jesus-Christ au monde, retirer l'homme de ce double sommeil: il falloit lui faire sentir la grandeur de ses péchez, la malediction qu'il avoit attirée sur lui, l'horreur des Enfers qu'il avoit meritez, l'excellence de la gloire qu'il avoit perduë, & l'indignation du Créateur qu'il avoit attirée. Il falloit lui découvrir l'impuissance où il étoit de se relever de soy-même de ce profond abysme où il étoit tombé; Lui faire voir dans toute leur étendue les Droits de la Divinité; ce qu'il étoit obligé de lui rendre; & combien il étoit éloigne de s'en acquitter. Il falloit en un mot, briser sa fierté, anéantir son orgueil, & le conduire tremblant, confus, & épouvanté aux pieds du Tribunal de Dieu, pour le mettre en état de recevoir avec joye les offres de la miséricorde; or c'est ce que Dieu a fait par le Ministére de la Loi. *Ce que Dieu a fait par le Ministére de la Loi.*

1. Il s'est manifesté du haut des Cieux dans tout l'éclat de sa Majesté Infinie. Aquoi se rapporte tout ce pompeux appareil qui accompagna la publication de la Loi sur la montagne de Sinai, les tonnerres, les esclairs &c. *1. Il s'est manifesté dans tout l'éclat de sa Majesté.*

2. Il y declare tous ses Droits sur la creature, & le devoir que la creature est obligée de lui rendre naturellement, par cette admirable Loi Morale dont il fit entendre les paroles du milieu des flammes, & qu'il écrivit en suite des son doigt Immortel sur des Tables de pierre. *2. Il a declaré tous ses Droits sur la Creature.*

3. Il proposa d'une maniere claire & tres intelligible ce que la creature juste & innocente devoit espérer & attendre de lui naturellement; & ce que l'homme pécheur au contraire en devoit craindre; *fay* *3. Ce que le juste doit espérer, & le pécheur craindre*

ces choses, dit il, *& tu vivras.* Et au co[n]traire, *Maudit est quiconque n'est permanent en toutes les choses de la Loy, pour les fa[ire].*

4. La necessité d'une satisfaction.

4. Parceque tout cela conduisoit l'hom[me] à reconnoître son péché, il voulut encore declarer la nécessité d'une satisfaction, s[ans] laquelle il n'y pouvoit avoir aucune espéra[n]ce de misericorde. Et c'est ce qu'il fit [par] l'établissement de tout ce grand nombre [de] Sacrifices & de Propitiations dont il étab[lit] l'usage parmy eux. Car tout cela étoit aut[ant] d'avertissements publics; qui portoient q[u'il] falloit nécessairement songer à la satisfacti[on] de la Justice Divine, avant que d'esperer auc[u]ne chose de sa grace.

5. Sa Dignité Souveraine & le néant de l'homme.

5. Pour relever e[n]core la Dignité Souveraine de Dieu & sa gl[oi]re infinie sur la créature, & en même te[mps] anéantir l'homme en sa présence & le [ré]duire en poudre, il voulut charger les Ist[raé]lites à qui toute cette Oeconomie apparten[oit] d'un Joug accablant de Cérémonies; les en[-]tassant l'une sur l'autre, & leur en ordonnant l'observation sous la même peine de malédi[-]ction, dont il avoit accompagné la Publication de la Loi Morale.

6. Dieu accompagné sa Loi d'un degré de son Esprit.

6. Enfin parce que toute cette Révélation extérieure eût été inutile à cause de l'aveuglement naturel où tous les hommes sont plongez, Dieu voulut accom[-]pagner la Loi d'un degré de son Esprit, ou de cette lumiere intérieure qui illumine les yeux de l'entendement, non pour produire dans l'homme aucune véritable régénéra[-]tion, n'y aucune véritable consolation; mai[s] afin seulement de luy ouvrir les yeux autant qu'il étoit nécessaire pour voir la grandeur de son péché & celle de son malheur, & pou[r]

exci

exciter dans son cœur ces tristes agitations & ces objets que S. Paul nous décrit au 7. des Romains qui ne finissoient que par cette exclamation, *helas ! moi miserable ! qui me délivrera du corps de cette mort ?* Rom. 7. 24.

Aprés avoir ainsi expliqué ce que c'est que la Loi, entant qu'elle est un Ministére de rigueur par opposition à la grace, il faudroit venir à l'autre égard, sçavoir, entant qu'elle s'oppose à la vérité. Et 1, Il faut dire que le terme de *vérité* dans l'Ecriture Sainte se prend par opposition à une promesse, entant que la *vérité* en est l'accomplissement & l'exécution : Dieu donc afin de tempérer cette grande rigueur qui étoit dans la Loi, & qui par elle même ne pouvoit qu'aboutir à faire naître le desespoir dans l'ame des Israëlites, & à rendre leur condition plus misérable que celle des autres Peuples, avoit mêlé dans cette Oeconomie une Révélation de misericorde : Et la premiere chose ou nous découvrons cette Révélation de miséricorde, est dans les promesses & dans les Oracles que Dieu leur avoit donnez touchant le Messie. Il leur avoit mis devant les yeux ce qu'il avoit dit au premier homme, des le moment qu'il eut péché : *Je mettray, inimitié entre toi & la femme, entre ta semence, & la semence de la femme icelle semence te brisera la tête, & tu lui briseras le talon.* Il leur avoit représenté de qu'elle maniére & en quels termes il avoit traité son Alliance avec Abraham &c. l'Oracle d'Abraham &c. il leur avoit remis en memoire ce que Jacob avoit dit dans sa derniére benédiction. *Le Sceptre ne se départira point de Juda, ni le Legislateur d'entre ses pieds,* jus-

Qu'est-ce que la Loi, entant qu'elle s'opose à la vérité.

Diverses explications, ou divers sens de ce terme de vérité.

1. par oposition à une promesse, entant qu'elle en est l'accomplissement.

jusques à ce que Scilo vienne: Et à lui apartient l'aßemblée des peuples. Et Moïse lui-même leur avoit dit ces admirables paroles qui les remplissoient d'espérance: *l'Eternel vous suscitera un Prophéte tel que moi d'entre vos fréres, écoutez-le.* 2. Il faut dire que *la vérité* dans l'Ecriture se prend aussy par opposition aux ombres, ou aux figures: & que c'est encore ce que Dieu avoit tracé dans la Dispensation Legale. Sa sagesse leur avoit mis devant les yeux mille belles images de ce qu'elle avoit dessein de faire pour la rédemption des hommes. Là il faut marquer les principales figures qui étoient sous la Loy, & faire voir leur usage, qui étoit d'entretenir l'espérance des Israëlites & délever leur ame jusqu'au Messie à venir. 3. il faut dire que le terme de *vérité* se prend encore pour la perfection que l'on donne a une chose, par opposition a des commencemens & des semences de l'Evangile, dans un degré même suffisant pour le Salut des anciens Israëlites. La miséricorde de Dieu leur étoit manifestée, non seulement pour les siécles à venir, mais pour eux en particulier. Car ils y étoient apellez, la remission de leurs péchez leur étoit promise, le Salut Eternel leur étoit annoncé, le Messie non seulement étoit proposé à leur intelligence, mais aussy à leur foy: & l'Esprit d'adoption, de consolation, & deperséverance leur étoit communiqué. Cependant si vous comparez tout cela avec l'Evangile, vous trouverez que ce n'étoit encore que des commencemens & des ébauches, au prix de cette admirable plénitude que nous avons receuë par Jesus-Christ. 4. Il faut remarquer que quel-

2. Par opposition aux ombres & aux figures.

3. Pour la perfection que l'on donne à une chose.

quelques avantages qu'eussent les Israëlites, & quelque degré de grâce que Dieu eût répandu dans le Ministére Mosayque, tout cela pourtant est apellé du nom *de Loy*: la raison de cela est que la dénomination d'une Oeconomie, se doit prendre de la partie prédominante. Or il est certain que dans cette Dispensation anciene, la manifestation de la justice prévaloit sur celle de la Misericorde, & la mesure de l'Esprit de servitude surmontoit celle de l'Esprit d'adoption: C'est pourquoy St. Jean ne fait pas de difficulté d'enfermer tout cela sous le nom *de Loy*: *La loy*, dit il, *a été donnée par Moyse*.

Ayant ainsi expliqué ce que c'est que la Loy, il faut passer à la considération de son Auteur, qui est Moyse. Et 1. il faut rejetter en peu de mots le sens faux & erroné, qu'on pourroit donner à ces paroles, *La loi a esté donnée par Moïse*, sçavoir, que Moyse en a été le premier & le principal Auteur. On doit donc remarquer, que ce n'est nullement l'intention de St. Jean d'ôter à la Loy la gloire de sa divinité. Dieu en fut le premier & le principal Auteur; ce qui paroist, tant parceque la Loy ne fut qu'une exécution de ce que Dieu avoit promis à Abraham quand il traitta Alliance avec luy, que parce qu'il y avoit en toute cette Oeconomie une trop grande sagesse pour estre l'ouvrage d'un homme; & enfin parce qu'elle fut accompagnée de tant de Miracles & de tant d'heureux succez, qu'il faut nécessairment y reconnoistre le doigt de Dieu: Moyse donc ne fut dans toute cette Dispensation que le Ministre, ou le Serviteur de Dieu &c.

En quel sens il est dit que la Loy a été donnée par Moyse.

Le vray sens des paroles de Saint Jean étant

tant ainsi étably, il faut considérer 2. en quoy consista le Ministére de Moyse, & faire voir qu'il ne fut point un veritable Médiateur, qui par son mérite ou sa dignité obligeât Dieu à se joindre avec les hommes. Car les hommes étant pécheurs comme ils étoient, celuy qui a la vertu ou la force de reconcilier Dieu avec les hommes, doit satisfaire pour les péchez, & offrir à la Divinité une suffisante Propitiation. Or c'est ce que Moyse ne pouvoit faire n'étant qu'une simple creature, un simple homme. De plus il étoit luy-même pécheur, & avoit besoin pour lui-même d'une Propitiation, bien loin de la pouvoir donner pour autruy: Il ne faut donc pas luy attribuer cette gloire. Et c'est aussy pour éloigner cette pensée que la Sagesse Divine a voulu, qu'il y eust trois choses fort remarquables dans toute cette Histoire des Israëlites: L'une est, les péchez & les fautes de Moyse-même: l'autre, que le Sacerdoce fut donné à Aaron son Frére, & non à luy: & la troisieme, qu'il n'eut pas l'avantage d'introduire les Israëlites dans la terre de Canaan, mais que ce fut Josué. Ces trois choses marquent évidemment que ce n'étoit pas luy qui étoit le véritable Médiateur de cette Alliance, ny luy qui eût rendu la Divinité propice aux Israëlites. D'autre part, pour être un véritable Médiateur d'Alliance entre Dieu & les hommes, il faut être nécessairement Maître des coeurs des hommes, afin de pouvoir répondre à Dieu de leur obéissance, & de leur persévérance en son amour & en son service; Or c'est ce que Moyse ne pouvoit être. Il parloit exterieurement, il exhortoit, il censuroit, il promettoit, il menaçoit

En quoy consistoit le Ministére de Moyse.

...ir, il faisoit tout ce qu'une simple créature ...ut faire; mais il ne pouvoit pas disposer ...veraînement des cœurs & des esprits, ni ... fléchir & les tourner où il vouloit. Il n'y ...qu'un seul Dieu qui soit capable d'un si grand ...et.

...3. En quoy consistoit donc le Ministere de Moyse? Je répons qu'il consistoit en trois grands avantages. Le premier est qu'il étoit Interpréte mutuel de Dieu vers les Israëlites ...& des Israëlites vers Dieu; il montoit sur la montagne pour porter à Dieu de la part du peuple les promesses de son obeissance & de son engagement à son service; & aprés que Dieu luy avoit donné ses Ordres, il descendoit de la montagne pour parler de sa part au peuple; il declaroit au peuple les Ordonnances de Dieu: il luy faisoit entendre ses Loix: & il recueilloit au nom de Dieu l'Amen que le peuple disoit aux bénédictions & aux malédictions; ainsi il étoit l'Interpréte & le messager réciproque de Dieu aux Israëlites, & des Israëlites à Dieu. A quoy il faut raporter ce que le peuple avoit dit lors qu'il eut vû la Majesté Divine sur la montagne, & qu'il en eut été épouvanté, *que l'Eternel* dirent ils *ne parle point à nous, mais toy parle à nous & nous écouterons.*

Trois Grands avantages du Ministére de Moyse.

1. Il étoit Interpréte entre Dieu & les Israëlites.

Exod. 20. 19.

Le second avantage du Ministére de Moyse, est qu'il étoit accompagné de la puissance Souveraine & infinie de Dieu, qui faisoit des Miracles par luy selon que Dieu luy avoit promis, lors qu'il luy donna vocation, *je seray avec toy. J'estendray ma main & frapperay l'Eygpte de toutes mes merveilles: Tu prendras ta verge en ta main, & avec elle tu feras des signes.* En effet combien grands furent les Miracles que Dieu opéra

2. Il étoit accompagné de la puissance Souveraine de Dieu.

opéra par le Ministére de son Serviteur. Il convertit les eaux en sang &c.

Le troisiéme avantage est qu'aprés avoir délivré les Israëlites, & les avoir assemblez en un corps de peuple separé de tous les autres : aprés avoir établi une Alliance entre Dieu & eux, & dressé au milieu de ce peuple un Service ordinaire & une Religion, Dieu le choisit pour en mettre toute l'Histoire par écrit & le revêtir pour cela de son St. Esprit pour le conduire dans un si important Ouvrage. De sorte que ce fut luy qui mit le premier la main à la plume, pour donner a l'Eglise cet admirable & Divin Livre de l'Ecriture, qui est nostre régle éternelle, & le fonds de nostre consolation, de nostre instruction, & de nostre espérance.

3. Dieu le choisit pour écrire l'Histoire sainte.

Cette premiére Partie étant ainsi expliquée, on passera à la seconde, *la grace & la vérité sont avenuës par Jesus-Christ.* On expliquera ce que c'est que cette *grace* & cette *verité.* Ce que d'abord on pourroit raporter à la Personne même de Jesus-Christ & à la maniére de sa conversation au Monde, sçavoir, en ce qu'il a eu deux qualitez perpétuelles répandues dans son commerce, la douceur & la sincérité : la douceur exprimée par *la grace* & la droiture ou la sincérité exprimée par *la vérité* : Les mêchans agissent d'ordinaire par deux qualitez contraires, la fureur & la fourberie.

Ce que c'est que la grace & la vérité.

Astutum gestant rabido sub pectore vultum.

Ils sont profonds, mysterieux, & impénétrables par les apparences ; & sous le voyle de leurs déguisemens ils cachent des desseins funestes : semblables a ces nuées épaisses qui dans cette triste noirceur qu'elles font paroître au dehors, cachent des tonnerres, des grêles & des fou-

foudres. Jesus-Christ au contraire n'a eu dans le cœur que des inclinations d'amour, de paix, & de bénédiction pour les hommes: & quant à l'extérieur il à été toûjours plein de franchise & de sincérité.

Mais bien que cela soit véritable, ce n'est pourtant pas le sens des paroles que nous traitons; cette *grace* & cette *vérité* sont l'Evangile de Jesus-Christ: *grace*, par opposition aux rigueurs de la Loi: *Vérité*, par opposition à ses Oracles, à ses figures, & à ses commencemens imparfaits.

Pourquoy l'Evangile est apellé la grace. 1. Par ce que Dieu s'y est manifesté en chair.

L'Evangile est apellé *la Grace*, 1. Parce que Dieu s'y est manifesté a nous, non avec tout ce pompeux éclat de Majesté dont il voulut accompagner la Loi quand il la donna sur la montagne, mais d'une maniére humaine sous le voile de l'Humanité Sacrée de Jesus-Christ. A cause de quoi Saint Paul dit que *le secret de piété est grand, Dieu manifesté en chair.* Autrefois on devoit dire, Dieu manifesté dans les tonnerres & dans les feux, Dieu manifesté dans la nuée du Tabernacle, Dieu manifesté dans la lumiere des Anges; mais sous l'Evangile il faut dire Dieu manifesté en chair d'une maniere qui nous est familiére, & qui ne nous épouvante plus. 2. *Grace*, parce qu'il ne consiste qu'en la Révélation de la misericorde Divine, dans l'offre de la rémission des péchez, de son amour paternelle &c. 3. *Grace*, par ce qu'il nous vient du pur bon-plaisir de Dieu, sans que nous y ayons en rien contribué ni par nôtre mérite, ni par des préparations à le reçevoir, ni même par des désirs. Il nous a été donné gratuitement en tout sens, sçavoir, non seulement quant à la chose même

2. Par ce que c'est une révélation de Miséricorde.

3. Parce qu'il nous vient du pur bon plaisir de Dieu.

laquelle excéde nôtre mérite; mais aussi quan
à la maniére de la donner. Car Dieu nous l
donnée lors que nous n'y songions pas: lo
que nous n'avions rien en nous même q
nous en rendît dignes: lors même que nou
étions dans des dispositions contraires,. ca
Dieu nous a aymez lors que nous étions se
ennemis. 4. *Grace*, parceque l'Evangil
n'est pas seulement une parole extérieure
une vocation, une semonce qui frape l'oreil-
le; mais c'est un Ministére d'Esprit intérieur
La puissance infinie de Dieu à Salut, une *Pa*
role accompagnée d'une efficace Divine qu
nous convertit & qui nous fait nouvelles crea
tures &c. 5. *Grace* encore, à l'égard de la
maniére dont cet Esprit vivifiant qui accompa-
gne la Parole agît en nous. Car ce n'est plu
par des enthousiasmes, ni par des ravissemen
ou des extases violentes, comme les avoient
quelque-fois les Prophétes; mais par une opé-
ration douce & tranquile qui approche extré-
mement de la naturelle, sçavoir, par l'illu-
mination des yeux de nôtre entendement, &
par les actes d'une raison bien rectifiée &c.

4. Par ce que c'est une Parole efficaee pour nôtre conversum.

5. à l'égard de la maniere, avec laquelle l'Esprit vivifiant qui acompagne la parole agît en nous.

Vérité, 1. par opposition au mensonge. Les
Religions qui avoient alors la vogue sur la
Terre, étoient toutes fausses, ce n'étoit qu'un
amas des erreurs des hommes. L'Evangile au
contraire est la véritable voye de servir Dieu
&c. de parvenir au Salut, opposée aux Reli-
gions payennes &c. 2. *Vérité*, par opposition
à la vanité des connoissances humaines qui ne
sont pas toutes fausses: La Philosophie ensei-
gne bien des choses qui sont véritables en elles
mêmes; mais ce sont des connoissances vai-
nes & creuses, basses & peu importantes. A
cause

Pourquoy l'Evangile est apelé la vérité? 1. par oposition au mensonge.

2. Par opposition à la vanité des conoissances humaines.

...use de quoi Salomon s'écrie, *vanité des vani...z, tout est vanité*. Ce qu'on peut aussi appliquer ...on seulement aux sciences humaines, mais ...toutes les occupations temporelles de la vie ...s hommes, dont un Poëte a dit.

O! curas hominum! ô quantum est
in rebus inane! Perse.

L'Evangile est cette perle de la Parabole la...uelle quiconque a trouvée, vend tout ce qu'il a ...our s'en rendre possesseur. Esaïe parlant des ...iens de la vie temporelle, dit, qu'il, en *est com...e d'un homme qui ayant faim songe que voicy qu'il ...ange, & ayant soif, songe qu'il boit, mais quand il ...t réveillé, il est las & son ame est altérée*. Les ...iens de l'Evangile ont au contraire une effi...ace qui console, & qui remplit le cœur de ...homme, & donne un solide contentement ...tc. 3. *Vérité*, c'est à dire, constance, fer...neté, par opposition à la fragilité, & au peu ...e durée des biens de la Terre, & de toutes ...s choses corporelles, elles nous quittent, ...u nous les quittons. *La figure de ce monde ...asse*, dit S. Paul. C'est une figure, une cho...e vaine, une Idole, une simple apparence; ...nais c'est encore une figure qui passe, une ...dole qui s'enfuit, & qui eschappe de nos mains ...ors que nous la croyons tenir. L'Evangile ...u contraire nous propose des biens constans, ...t Eternels &c. 4. *Vérité*, Par opposition ...ux Oracles de la Loi qui n'étoient que des ...romesses; l'Evangile en est l'accomplissement. ... cause de quoi Jesus-Christ disoit en la ...roix, *tout est accompli*, & ailleurs, *j'ay ache...é l'œuvre que tu m'as donnée à faire*. L'Evan...ile même pour cette raison est appellé *la Pro...esse*, parceque c'est l'éxecution des grandes

3. Par ce qu'il nous propose des biens constans & éternels.

4. Par ce qu'il contient l'accomplissement ses promisses de Dieu.

promesses de Dieu, & Dieu par rapport à l'Evangile s'appelle *Jehova, celui qui est*. Sous la Loi, *Jehova* vouloit dire *celui qui sera*; mais sous l'Evangile il est apellé, *celui qui étoit, qui est, & qui est à venir*. Car il a accompli les promesses anciennes & a posé des fondemens inébranlables pour la gloire à venir &c. 5. *Vérité*, par opposition aux figures anciennes, dont Jesus-Christ est le Corps. La Loi avoit l'ombre des biens à venir, mais l'Evangile en a la vive Image; c'est-à-dire, l'Original des choses. L'Israël de Dieu est le vrai Israël en esprit, vraye délivrance de l'Egypte Spirituelle, vraye Manne, vrai Tabernacle, vraye Jerusalem &c. 6. *Vérité*, par opposition à ces commencemens imparfaits qui étoient en la Loi. Nous ne sommes plus enfans détenus sous Pédagogue, mais enfans parfaits &c. *nous n'avons plus reçû un Esprit de servitude, mais un Esprit d'adoption qui nous fait crier, Abba Pére*. Sur cet *Abba Pére* je remarquerai ici en passant l'ignorance de ceux de Port Royal qui en traduisant ce Passage, ont traduit au lieu d'*Abba Pere*, Mon Pére, Mon Pére, sous prétexte que le mot *Abba* qui est Syriaque signifie *Pére*: ils n'ont pas sçeu que Saint Paul fait allusion à une Loi qui étoit parmi les Juifs, laquelle deffendoit aux esclaves d'apeller un homme libre, *Abba*, ni une femme libre, *Imma*. L'Apôtre veut donc dire que nous ne sommes plus esclaves, mais affranchis en Jesus-Christ, par conséquent que nous pouvons apeller Dieu, *Abba*, comme nous pouvons apeller l'Evangile *Imma*. Il falloit donc en traduisant ce Passage garder toûjours le mot d'*Abba*, encore qu'il soit Syriaque

5. Par opposition aux figures anciennes.

6. Par opposition à ces commencemens imparfaits qui étoient en la Loi.

Remarquer sur ces termes. Abba Pére.

jaque & inconnu dans nôtre langue; car c'est en ce terme que consiste la force du raisonnement de Saint Paul.

Il faut passer maintenant à la considération de l'Auteur de l'Evangile, *la grace & la verité sont avenües par Jesus-Christ.* Ici l'on doit examiner 1. ce que Moïse & Jesus-Christ ont eu de commun 2. les avantages de Jesus-Christ par dessus Moïse. 1. Donc Jesus-Christ est un Interprete reciproque, qui apporte aux hommes de la part de Dieu les Mystéres de la Révélation, & qui de la part des hommes présente à Dieu leur Foi, leur piété, leurs priéres, & leurs promesses d'obeissance. 2. Son Ministére a été accompagné des miracles de la Puissance Divine &c. 3. Il a fait écrire son Evangile pour être la Régle perpétuelle, selon laquelle l'Eglise doit se conduire jusqu'à la fin des siécles.

De l'Auteur de l'Evangile.

Des convenances de Moïse avec Jesus-Christ.

Mais quelque convenance qu'il y puisse avoir entre Moïse & Jesus-Christ, il n'y a pourtant nulle comparaison de ce dernier au premier. 1. Moïse n'avoit point fait la Loi, il n'en étoit que le Dispensateur, & Dieu luimême en prononça la plus essentielle partie au milieu des flammes, & les écrivit ensuite de son doigt sur des Tables de pierre &c. Mais Jesus-Christ a fait *la grace* & *la verité.* Car l'Evangile est fondé sur son sang, sur sa propitiation, & sur son mérite. 2. Moïse ne fut pas à proprement parler Mediateur de l'Alliance que Dieu traita avec les Israëlites, bien qu'il soit ainsi nommé dans l'Ecriture, parce qu'il fut Mediateur typique, c'est-à-dire, simple Interpréte entre Dieu & le Peuple. Quoi qu'il en soit ce ne fut pas par la considera ion

Des différences de Moïse avec Jesus-Christ.

de sa personne, ni par la force de l'amour q
Dieu lui portoit, que cette Alliance se f
Moïse lui-même étoit pécheur & il avoit b
soin d'un Médiateur à prendre le terme
Médiateur en ce sens. Mais quant à Jes
Christ, c'est en sa considération, & par
force de l'amour que le Pére lui porte, q
s'est fait l'Alliance de l'Evangile &c. 3. M
se pouvoit bien raporter à Dieu les sentim
& les paroles du Peuple, mais il ne pouvo
ni répondre de leur sincérité, ni être garan
de leur durée : tant parce qu'il n'avoit p
une connoissance immédiate des cœurs, qu
parce qu'il n'en étoit pas le Maître &c. Ma
Jesus-Christ est le Garand & le Répondant de
hommes envers Dieu, tant à l'égard de l
sincérité de leur foi & de leur sanctification
qu'à l'égard de leur persévérance; pour deux
raisons. La premiere, parce qu'il connoît
immédiatement les cœurs de tous les hom-
mes. Et la seconde, parce qu'il en est le
Maître, & qu'il les fléchit & les tourne com-
me il lui plaît &c. 4. L'Esprit qui accom-
pagnoit le Ministére de la Loi ne descendoi
pas de Moïse, Moïse n'en étoit pas la sour-
ce, ni le distributeur &c. Mais Jesus-Christ
en est la véritable Origine: c'est son Esprit
que les fidelles reçoivent, *car nous puisons tou*
de sa plénitude grace sur grace, dit Saint Jean
&c. 5. Les Miracles que Moïse faisoit, il les
faisoit par une puissance étrangére, & non par
la sienne propre. Mais Jesus-Christ a fait les
siens par sa propre puissance, il les a tirez de
son fonds &c. Enfin 6. Moïse ne fut établi
sur la Maison de Dieu, que comme Servi-
teur; mais J. C. a été établi comme Fils, c'est-à-
dire,

faire comme Maître & Héritier; parce qu'en effet Moïse n'étoit qu'un homme, au lieu que Jesus-Christ est le Fils de Dieu, Dieu lui-même benit éternellement: voyez sur ce sujet l'explication de l'Oracle de Moïse, *l'Eternel vous suscitera un Prophéte tel que moi d'entre vos freres, vous l'écouterez. Suivant ce que tu as demandé à l'Eternel ton Dieu en Horeb, disant, que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu.* Deuter. 18.15.16.

De quelle maniére il faut traiter par explication les Textes qui n'ont rien de dificile; mais dont la matiére est importante.

Il y a des Textes qu'il faut traiter par voye d'Explication, bien qu'ils ne soient, ni dificiles quant aux termes, ni dificiles quant à la chose même. Mais parceque la matiére dont il s'agit est importante, & que la méditation en est belle & pleine d'édification, il la faut nécessairement proposer dans quelque étenduë: par exemple, ce Passage de Saint Paul, *nous avons ce thrésor en vaisseaux de terre, afin que l'excellence de cette force soit de Dieu, & non point de nous &c.* Ce Passage, dis-je, est de cette nature, les termes sont faciles à entendre, la chose que Saint Paul veut dire ne reçoit point aussi de difficulté; mais pourtant à cause de l'importance de la matiére, il faut nécessairement l'expliquer, ou pour mieux dire, la proposer avec étenduë. Je voudrois donc diviser ce Texte en deux Parties. La premiére seroit la Proposition que l'Apôtre met en avant; & la seconde, la raison qu'il en donne. Sa Proposition est contenuë en ces termes, *nous avons ce thrésor en des vaisseaux de terre*; la raison qu'il en donne est contenuë dans les termes suivans, *afin que l'excellence de cette force soit de Dieu, & non point de nous.* Pour traiter la premiere il faut 1. Examiner

Explication du ver. 7. du 4. de la 2. aux Corinth.

Qu'est ce que ce thré or dont parle S. Paul. ce que c'est que ce *thrésor:* & ensuite voi comment il est *en des vaisseaux de terre.* Ce *thrésor* c'est l'Evangile de Jesus-Christ, qui dans l'Ecriture Sainte nous est représenté sous diverses images empruntées des choses humaines. Car quelquefois il est apellé, *une lumiére, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a visitez, lorsque nous étions dans la région d'ombre de mort &c.* Quelquefois il est apellé *une vie*

Eph. 2. 5, 6. & *une resurrection* Eph. 2. Quelquefois *un filé* qui est jétté dans la Mer, & qui assemble les poissons dans son sein &. Quelquefois *une semence* &c. Icy, il nous est représenté sous l'image d'un *thrésor* 1. à cause de son prix & de son excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jesus-Christ &c.? 2. A cause de son abondance; car ce sont des richesses infinies &c. 3. A cause de sa vérité; car c'est un *thrésor* céleste que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace seule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce sens l'Evangile est comparé dans la Parabole à un *thrésor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thrésor* qu'on ne peut posseder qu'avec joye &c. & avec jalousie &c. & avec soin de le garder &c. 5. Mais dans les Versets précédens l'Apôtre avoit apellé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une

2 Cor. 4. vers. 4. 6. connoissance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangile de la gloire de Jesus-Christ, l'illumination de la connoissance de la gloire de Dieu en la face de Jesus-Christ.* Ce thrésor donc est un thrésor de lumiere, un thrésor de gloire, un thrésor de connoissance & qui plus est de lumiére, de gloire & de connoissance, Divines. 6. L'Evangile peut être consideré, ou comme reçeu & pos-

sed

cédé par les simples Fidelles, ou entant qu'il est mis en depôt entre les mains des Pasteurs de l'Eglise. J'avouë qu'il est digne d'être apellé *thrésor* dans l'une & dans l'autre consideration, mais beaucoup plus dans la seconde. Car cet Evangile dans les Ministres se trouve dans une mesure beaucoup plus pleine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entassées, plus de connoissances &c. Mais entre les Ministres, combien plus étoit-il un *thrésor* à l'égard des Apôtres qui le possedoient. 1. Dans toute son étenduë, n'ignorant rien des Mystéres &c. 2. Dans tous ses degrez, pénétrant jusqu'au fond des secrets divins &c. 3. Dans toute sa pureté, sans aucun mélange d'erreur: Ce *thrésor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine sont dans son bassin &c. 7. Il est encore apellé *thrésor*, par oposition aux faux thrésors de la Terre qui ne sont rien au prix de celui-ci &c. *Ps.* 19.
David disoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11.
jugemens de l'Eternel sont plus desirables qu'or, & que beaucoup de fin or. Qu'eût-il dit des Mystéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thrésor* étoit autrefois caché en Dieu dans ses Decrets, mais maintenant c'est un thrésor déployé & étalé dans l'Evangile: à cause de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thrésors cachez de sapience & d'intelligence*: *Col.* 2. 3.
comme s'il disoit que les thrésors autrefois cachez en Dieu sont maintenant révélez en l'Evangile; au même sens qu'il avoit dit auparavant, que le *secret qui avoit été caché dès tous les siécles & âges, est maintenant manifesté* *Col.* 1. 26.
aux saints.

 Mais

Qu'est ce que ce thrésor dont parle S. Paul. ce que c'est que ce *thrésor:* & ensuite v comment il est *en des vaisseaux de terre.* *thrésor* c'est l'Evangile de Jesus-Christ, dans l'Ecriture Sainte nous est représenté so diverses images empruntées des choses h maines. Car quelquefois il est apellé, *une lum re, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a vi tez, lorsque nous étions dans la région d'om de mort &c.* Quelquefois il est apellé *une* *Eph. 2. 5. 6.* *& une resurrection* Eph. 2. Quelquefois *un* qui est jétté dans la Mer, & qui assemble poissons dans son sein &. Quelquefois *semence* &c. Icy, il nous est représenté so l'image d'un *thrésor* 1. à cause de son prix de son excellence; car qu'y a-t-il de plus gra que cet Evangile de Jesus-Christ &c.? 2. cause de son abondance; car ce sont des chesses infinies &c. 3. A cause de sa vérit car c'est un *thrésor* céleste que la Nature fournit pas; mais que la Grace seule donne, qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce sens l'E vangile est comparé dans la Parabole à *thrésor caché dans un champ* &c. & à un *Perle de grand prix* &c. 4. *Thrésor* qu'on n peut posseder qu'avec joye &c. & avec jalou sie &c. & avec soin de le garder &c. 5. Ma dans les Versets précédens l'Apôtre avoit apel *2 Cor. 4. vers. 4. 6.* lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & un connoissance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangil de la gloire de Jesus-Christ, l'illumination de la con- noissance de la gloire de Dieu en la face de Jesus- Christ.* Ce thrésor donc est un thrésor de lumie- re, un thrésor de gloire, un thrésor de connois- sance & qui plus est de lumiére, de gloire, & de connoissance, Divines. 6. L'Evangile peut être consideré, ou comme reçeu & pos-

sedé

[illegible]dé par les simples Fidelles, ou entant qu'il [illegible]st mis en depôt entre les mains des Pasteurs [illegible]e l'Eglise. J'avouë qu'il est digne d'être [illegible]pellé *thrésor* dans l'une & dans l'autre con-[illegible]idération, mais beaucoup plus dans la se-[illegible]onde. Car cet Evangile dans les Ministres [illegible]e trouve dans une mesure beaucoup plus [illegible]leine & plus abondante que dans les autres, [illegible]lus de lumieres entassées, plus de connois-[illegible]ances &c. Mais entre les Ministres, combien plus étoit-il un *thrésor* à l'égard des Apôtres qui le possedoient. 1. Dans toute son étenduë, n'ignorant rien des Mystéres &c. 2. Dans tous ses degrez, pénétrant jusqu'au fond des secrets divins &c. 3. Dans toute sa pureté, sans aucun mélange d'erreur: Ce *thrésor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine sont dans son bassin &c. 7. Il est encore apellé *thrésor*, [illegible]ar oposition aux faux thrésors de la Terre qui ne sont rien au prix de celui-ci &c. *Ps.* 19.
David disoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11.
jugemens de l'Eternel sont plus desirables qu'or, & que beaucoup de fin or. Qu'eût-il dit des Mystéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thrésor* étoit autrefois caché en Dieu dans ses Decrets, mais maintenant c'est un thrésor déployé & étalé dans l'Evangile: à cause de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thrésors cachez de sapience & d'intelligence*: *Col.* 2. 3.
comme s'il disoit que les thrésors autrefois cachez en Dieu sont maintenant révélez en l'Evangile; au même sens qu'il avoit dit auparavant, que le *secret qui avoit été caché dès tous les siécles & âges, est maintenant manifesté* *Col.* 1. 26.
aux saints. Q 5 Mais

Qu'est ce que ce thrésor dont parle S. Paul. ce que c'est que ce *thrésor:* & ensuite v[...] comment il est *en des vaisseaux de terre.* [...] *thrésor* c'est l'Evangile de Jesus-Christ, q[...] dans l'Ecriture Sainte nous est représenté so[...] diverses images empruntées des choses hu[...]maines. Car quelquefois il est apellé, *une lumié[...]re, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a visi[...]tez, lorsque nous étions dans la région d'ombr[...] de mort &c.* Quelquefois il est apellé *une vi[...]*

Eph. 2. 5, 6. & *une resurrection* Eph. 2. Quelquefois *un fil[...]* qui est jétté dans la Mer, & qui assemble les poissons dans son sein &. Quelquefois *une semence* &c. Icy, il nous est représenté sous l'image d'un *thrésor* 1. à cause de son prix & de son excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jesus-Christ &c.? 2. A cause de son abondance; car ce sont des richesses infinies &c. 3. A cause de sa vérité; car c'est un *thrésor* céleste que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace seule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce sens l'Evangile est comparé dans la Parabole à un *thrésor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thrésor* qu'on ne peut posseder qu'avec joye &c. & avec jalousie &c. & avec soin de le garder &c. 5. Mais dans les Versets précédens l'Apôtre avoit apel-

2 Cor. 4. vers. 4. 6. lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une connoissance, *la lumiere,* dit-il, *de l'Evangile de la gloire de Jesus-Christ, l'illumination de la connoissance de la gloire de Dieu en la face de Jesus-Christ.* Ce thrésor donc est un thrésor de lumiere, un thrésor de gloire, un thrésor de connoissance & qui plus est de lumiére, de gloire, & de connoissance, Divines. 6. L'Evangile peut être consideré, ou comme reçeu & pos-

sedé

idé par les simples Fidelles, ou entant qu'il st mis en depôt entre les mains des Pasteurs e l'Eglise. J'avouë qu'il est digne d'être pellé *thrésor* dans l'une & dans l'autre conidération, mais beaucoup plus dans la seonde. Car cet Evangile dans les Ministres e trouve dans une mesure beaucoup plus leine & plus abondante que dans les autres, lus de lumieres entassées, plus de connoissances &c. Mais entre les Ministres, combien plus étoit-il un *thrésor* à l'égard des Apôtres qui le possedoient. 1. Dans toute son étenduë, n'ignorant rien des Mystéres &c. 2. Dans tous ses degrez, pénétrant jusqu'au fond des secrets divins &c. 3. Dans toute sa pureté, sans aucun mélange d'erreur: Ce *thrésor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine sont dans son bassin &c. 7. Il est encore apellé *thrésor*, par oposition aux faux thrésors de la Terre qui ne sont rien au prix de celui-ci &c. *Ps.* 19.
David disoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11.
jugemens de l'Eternel sont plus desirables qu'or, & que beaucoup de fin or. Qu'eût-il dit des Mystéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thrésor* étoit autrefois caché en Dieu dans ses Decrets, mais maintenant c'est un thrésor déployé & étalé dans l'Evangile: à cause de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thrésors cachez de sapience & d'intelligence*: *Col.* 2. 3.
comme s'il disoit que les thrésors autrefois cachez en Dieu sont maintenant révélez en l'Evangile; au même sens qu'il avoit dit auparavant, que le *secret qui avoit été caché des tous les siécles & âges, est maintenant manifesté* Col. 1. 26.
aux saints.

 Mais

Qu'est ce que ce thrésor dont parle S. Paul. ce que c'est que ce *thrésor:* & ensuite ve comment il est *en des vaisseaux de terre.* C *thrésor* c'est l'Evangile de Jesus-Christ, q dans l'Ecriture Sainte nous est représenté so diverses images empruntées des choses hu maines. Car quelquefois il est apellé, *une lumie re, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a visi tez, lorsque nous étions dans la région d'ombre de mort &c.* Quelquefois il est apellé *une vi*

Eph. 2. 5, 6. & *une resurrection* Eph. 2. Quelquefois *un fil* qui est jétté dans la Mer, & qui assemble les poissons dans son sein &. Quelquefois *une semence* &c. Icy, il nous est représenté sous l'image d'un *thrésor* 1. à cause de son prix & de son excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jesus-Christ &c.? 2. A cause de son abondance; car ce sont des richesses infinies &c. 3. A cause de sa vérité; car c'est un *thrésor* céleste que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace seule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce sens l'Evangile est comparé dans la Parabole à un *thrésor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thrésor* qu'on ne peut posseder qu'avec joye &c. & avec jalousie &c. & avec soin de le garder &c. 5. Mais dans les Versets précédens l'Apôtre avoit apel-

2 Cor. 4. vers. 4. 6. lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une connoissance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangile de la gloire de Jesus-Christ, l'illumination de la connoissance de la gloire de Dieu en la face de Jesus-Christ.* Ce thrésor donc est un thrésor de lumiere, un thrésor de gloire, un thrésor de connoissance & qui plus est de lumiére, de gloire, & de connoissance, Divines. 6. L'Evangile peut être consideré, ou comme reçeu & pos-

sed

sidé par les simples Fidelles, ou entant qu'il est mis en depôt entre les mains des Pasteurs de l'Eglise. J'avouë qu'il est digne d'être apellé *thrésor* dans l'une & dans l'autre considération, mais beaucoup plus dans la seconde. Car cet Evangile dans les Ministres se trouve dans une mesure beaucoup plus pleine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entassées, plus de connoissances &c. Mais entre les Ministres, combien plus étoit-il un *thrésor* à l'égard des Apôtres qui le possedoient. 1. Dans toute son étenduë, n'ignorant rien des Mystéres &c. 2. Dans tous ses degrez, pénétrant jusqu'au fond des secrets divins &c. 3. Dans toute sa pureté, sans aucun mélange d'erreur: Ce *thrésor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine sont dans son bassin &c. 7. Il est encore apellé *thrésor*, par oposition aux faux thrésors de la Terre qui ne sont rien au prix de celui-ci &c. *Ps.* 19.
David disoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11.
jugemens de l'Eternel sont plus desirables qu'or, & que beaucoup de fin or. Qu'eût-il dit des Mystéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thrésor* étoit autrefois caché en Dieu dans ses Decrets, mais maintenant c'est un thrésor déployé & étalé dans l'Evangile: à cause de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thrésors cachez de sapience & d'intelligence*: *Col.* 2. 3.
comme s'il disoit que les thrésors autrefois cachez en Dieu sont maintenant révélez en l'Evangile; au même sens qu'il avoit dit auparavant, que le *secret qui avoit été caché dés tous les siécles & âges, est maintenant manifesté* *Col.* 1. 26.
aux saints.

Qu'est ce que ce thré or dont parle S. Paul. ce que c'est que ce *thrésor:* & ensuite vo[i] comment il est *en des vaisseaux de terre.* C[e] *thrésor* c'est l'Evangile de Jesus-Christ, q[ui] dans l'Ecriture Sainte nous est représenté sou[s] diverses images empruntées des choses hu- maines. Car quelquefois il est apellé, *une lumiére, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a visi- tez, lorsque nous étions dans la région d'ombre de mort &c.* Quelquefois il est apellé *une vie* *Eph. 2. 5, 6.* & *une resurrection* Eph. 2. Quelquefois *un filé* qui est jétté dans la Mer, & qui assemble les poissons dans son sein &. Quelquefois *une semence* &c. Icy, il nous est représenté sous l'image d'un *thrésor* 1. à cause de son prix & de son excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jesus-Christ &c.? 2. A cause de son abondance; car ce sont des ri- chesses infinies &c. 3. A cause de sa vérité; car c'est un *thrésor* céleste que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace seule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce sens l'E- vangile est comparé dans la Parabole à un *thrésor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thrésor* qu'on ne peut posseder qu'avec joye &c. & avec jalou- sie &c. & avec soin de le garder &c. 5. Mais dans les Versets précédens l'Apôtre avoit apel- *2 Cor. 4. vers. 4. 6.* lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une connoissance, *la lumiere,* dit-il, *de l'Evangile de la gloire de Jesus-Christ, l'illumination de la con- noissance de la gloire de Dieu en la face de Jesus- Christ.* Ce thrésor donc est un thrésor de lumie- re, un thrésor de gloire, un thrésor de connois- sance & qui plus est de lumiére, de gloire, & de connoissance, Divines. 6. L'Evangile peut être consideré, ou comme reçeu & pos- sedé

cédé par les simples Fidelles, ou entant qu'il est mis en depôt entre les mains des Pasteurs de l'Eglise. J'avouë qu'il est digne d'être apellé *thrésor* dans l'une & dans l'autre considération, mais beaucoup plus dans la seconde. Car cet Evangile dans les Ministres se trouve dans une mesure beaucoup plus pleine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entassées, plus de connoissances &c. Mais entre les Ministres, combien plus étoit-il un *thrésor* à l'égard des Apôtres qui le possedoient. 1. Dans toute son étenduë, n'ignorant rien des Mystéres &c. 2. Dans tous ses degrez, pénétrant jusqu'au fond des secrets divins &c. 3. Dans toute sa pureté, sans aucun mélange d'erreur: Ce *thrésor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine sont dans son bassin &c. 7. Il est encore apellé *thrésor*, par oposition aux faux thrésors de la Terre qui ne sont rien au prix de celui-ci &c. *Ps.* 19.
David disoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11.
jugemens de l'Eternel sont plus desirables qu'or, & que beaucoup de fin or. Qu'eût-il dit des Mystéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thrésor* étoit autrefois caché en Dieu dans ses Decrets, mais maintenant c'est un thrésor déployé & étalé dans l'Evangile: à cause de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thrésors cachez de sapience & d'intelligence*: Col. 2. 3.
comme s'il disoit que les thrésors autrefois cachez en Dieu sont maintenant révélez en l'Evangile; au même sens qu'il avoit dit auparavant, que le *secret qui avoit été caché des tous les siécles & âges, est maintenant manifesté* Col. 1. 26.
aux saints.

Mais *ce thrésor est en nous*, dit l'Apôtre, *comme dans des vaißeaux de terre.* Là on peut employer d'abord l'usage des cruches de Gedeon qui enfermoient des flambeaux : ensuite de quoy on peut dire que quand Dieu a commis la dispensation de sa Parole aux Anges ; il l'a mise dans des vaisseaux précieux. Quand il l'a annoncée par lui-même immédiatement, sçavoir, dans les visions, dans les songes, & dans les entretiens familiers qu'il a eus avec les Saints, elle étoit dans sa source, sans vaisseaux. Quand il la fait annoncer par les Cieux & par le Soleil, elle est dans un vaisseau à la vérité, mais dans un vaisseau éclatant d'une maniére grande & belle ; à cause de quoy David Ps. 19. lors qu'il dit que les *Cieux racontent la gloire de Dieu*, reléve en même temps le prix même des Cieux & la gloire de leur Soleil. Quand Dieu a commis sa Parole à Moïse & aux Prophétes, on peut dire qu'il l'a mise dans des vaisseaux de fer & d'airain mais quand il l'a mise dans ses Apôtres, elle à été à parler proprement *dans des vaisseaux de terre.*

Des diférentes maniéres dont il a plû à Dieu nous communiquer sa Parole.

Là on peut comparer les différentes maniéres, dont il a plû à Dieu de communiquer sa Parole aux hommes, sçavoir, 1. par soi-même, & par son Fils. 2. par les Anges & par les Cieux. 3. par Moïse & par les Prophétes. Et 4. par les Apôtres à la statuë de Nébucadnetsar, dont la tête étoit d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer, & les pieds, en partie de fer, & en partie, de terre. Car en Dieu & en Jesus-Christ son Fils, le *thrésor* de la Parole est encore fin & précieux : dans les Anges, il est comme dans des vaisseaux d'argent : dans les

Cieux,

Cieux, il est comme dans des vaisseaux d'airain, car aussi il est dit au 37 de Job, que *les Cieux sont comme des miroirs de fonte*: dans Moïse, il est comme dans du fer: & dans les Prophétes & les Apôtres qui sont comme les pieds de la statuë, il est, en partie, de fer; & en partie, de terre; les Prophétes, vaisseaux de fer; & les Apôtres, *vaisseaux de terre*.

Les Apôtres sont 1. *des vaisseaux*, non les Auteurs de l'Evangile, ni ses Fondateurs, mais de simples instrumens &c. *des vaisseaux* qui contiennent le *thrésor*, mais qui ne lui donnent pas le prix qu'il a: car ce n'est pas de la dignité de leurs personnes que se tire l'excellence de l'Evangile: ce n'est point à cause d'eux que nous croyons; au contraire c'est *le thrésor* qu'ils portent, qui leur donne du prix & de l'autorité. 2. *Vaisseaux de terre*, 1. Par la bassesse de leur condition; pauvres pêcheurs &c. Saint Paul un faiseur de tentes, un Pharisien enïvré de l'amour de soi-même, un Persécuteur &c. *Vaisseaux de terre* par les afflictions ausquelles ils étoient sujets, exposez à toutes sortes d'accidens, aux accidens de la nature comme les autres hommes, aux persécutions, prisons, bannissemens &c. 3. Par leurs propres infirmitez, la dissimulation de Saint Pierre dont Saint Paul le reprit en face, sa hardiesse à détourner Jesus-Christ de la mort, ce qui lui attira le titre de *Satan* &c. son étourdissement sur le Thabor &c. Sa chûte dans la maison du Souverain Sacrificateur &c. l'incrédulité de Thomas &c. l'aigreur qu'il y eut entre Saint Paul & Barnabas &c. L'Esprit de domination qui les faisoit disputer

Les Apôtres sont des vaisseaux.

Les Apôtres sodt des vaisseaux.

ter à qui seroit le plus grand &c. L'Esprit de vangeance contre les Samaritains sur qui ils vouloient faire descendre le feu du Ciel &c.

Luc. 9. v. 54.

La sagesse des Apôtres.

Il faut remarquer aussi la sagesse des Apôtres, quand leurs infirmitez & leur *terre* les font mépriser, alors ils se relévent par le *thrésor*: Ils s'appellent Serviteurs de Jesus-Christ, Ambassadeurs de Dieu &c. Ils relévent leur Ministére comme fait Saint Paul &c. Mais quand l'excellence de leur Ministére est en danger de les faire trop estimer, ils s'humilient & s'anéantissent, s'apellent *vaisseaux de terre &c.* Quand Paul & Barnabas furent chassez d'Iconie & contraints de s'enfuir à Lystre, pour relever la gloire de leur Ministére ils firent un Miracle; mais quand le Peuple les prit pour des Dieux, alors ils déchirérent leurs vêtemens & dirent, *nous sommes hommes.*

De l'excellence de la force de l'Evangile.

Quant à la seconde Partie de ce Texte, il faut pour la traiter, examiner deux choses: L'une, l'excellence de la force de l'Evangile: Et l'autre, le dessein de Dieu en mettant son *thrésor* dans *des vaisseaux de terre* sçavoir, que *l'excellence de cette force* fût de lui & non des hommes. *L'Excellence de cette force*, c'est

1. Ses heureux succez dans la conversion des hommes.

1. les heureux succez de l'Evangile dans la conversion des hommes: ce qu'il faut représentér comme une force victorieuse & triomphante, & même comme une force excellente, c'est-à-dire, admirable, toute-puissante &c. Or on peut représenter cela par l'étenduë des conversions; car en peu de tems toute la Terre se vit remplie de Chrêtiens

2. Les difficultez qu'il surmontoit.

&c. 2. Par les difficultez que l'Evangile surmontoit &c. obstacles au dedans, la corruption naturelle des hommes, les préjugez de leur

leur naiſſance, l'amour des fauſſes Religions &c. obſtacles au dehors, contradictions des Philoſophes, perſécutions des Juifs, calomnies contre l'Evangile & contre ſes Miniſtres, perſécutions des Rois & de Magiſtrats &c. obſtacles dans l'Evangile même, qui prêche un Crucifié, qui eſt *folie aux Grecs & ſcandale aux Juifs*; Nonobſtant tout cela, converſions par tout &c. 3. *L'excellence de cette force* conſiſte dans cette admirable & Divine Vertu qui eſt dans la doctrine de l'Evangile, pour humilier l'homme, le conſoler, l'inſtruire, le remplir de joye & de courage &c. d'eſpérance &c. pour le ſanctifier &c. En un mot pour le convertir & le tranformer en un autre homme 4. *L'excellence de cette force* conſiſte dans les Miracles qui accompagnoient la Prédication des Apôtres &c. Miracles grands & dignes de toute l'admiration des hommes &c. guериſons de malades, prédictions de choſes à venir, reſurrection de morts &c. 5. *l'excellence de cette force* conſiſtoit en la vertu du Saint Eſprit qui accompagnoit la Prédication de l'Evangile, Eſprit d'illumination, Eſprit de patience, Eſprit de paix &c. Et même avec des dons extraordinaires, don des langues &c.

3. La Vertu Divine qui est dans sa doctrine.

4. Dans les Miracles:

5. En la vertu du S. Esprit qui accompagnoit la Prédication.

Cette *excellence de force ainſi* expliquée, il faut paſſer à la conſidération de la fin que Dieu s'eſt propoſée, ſçavoir, que cette *excellence fût de lui & non point des hommes*, & que c'eſt pour cela qu'il *a mis ce thréſor dans des vaiſſeaux de terre*. Or ce raiſonnement de Saint Paul eſt établi ſur ce principe, ſçavoir, que les hommes ſont enclins à rapporter aux cauſes ſecondes les effets qui n'apartiennent qu'à

De la fin que Dieu s'est proposée dans l'excellence de la force de l'Evangile

Les hommes sont enclins à

raportér aux causes secondes les effets qui n'appartiennent qu'à la cause Premiére.

qu'à la Cause Premiére. Quand nous voyon quelque grand événement dont nous somme ébloüis, au lieu de nous élever jusqu'à Die pour lui en attribuer la gloire, nous demeu rons bassement attachez aux créatures, comme si l'événement étoit à elles. C'est ce qu paroît 1. Par l'exemple des Payens qui voyan les merveilles de la Nature *ont adoré & serv la créature, en delaißant le Créateur*, comme Saint Paul le leur reproche. Voyant cette belle lumiére du Soleil & ces admirables effets qu'il produit dans le Monde; ils ne se sont pas élevez plus haut, mais ils l'ont pris pour un Dieu, sans considérer qu'il n'étoit que le serviteur & l'image d'un Soleil Invisible.

Cela paroît par cinq exemples. 1. Celui des Payens.

2. Celui des Lycaoniens.

2. C'est ce qui paroît par l'exemple des Lycaoniens dont nous avons déja parlé, qui voyant faire à Paul & à Barnabas un Miracle, voulurent leur sacrifier comme à des Dieux, sans considérer qu'ils n'étoient que les instrumens de la Puissance Infinie qui regne dans le Monde. 3. C'est ce qui paroît encore par l'exemple des Juifs, lesquels quoy qu'instruits en la connoissance du vray Dieu, neantmoins voyant Pierre & Jean qui avoient guery un impotent, coururent à eux en foule, ce qui obligea Saint Pierre à leur dire, *hommes Israëlites, pourquoy avez vous l'œil sur nous, comme si par nôtre puissance ou sainteté nous avions fait cheminer celui-ci?* 4. C'est ce qui paroît par l'exemple même, de Saint Jean, qui tout Apôtre qu'il étoit ne laissa pas de se laisser surprendre à cette imprudente inclination, tant elle est naturelle à tous les hommes; car ébloüy de la lumiére de l'Ange qui lui parloit, il tomba sur sa face en terre & le voulut

3. Celui des Juifs.

Act. 1. 12

4. Celui-même de S. Ieh.

lut adorer: ce qui fit que l'Ange lui dit, *garde que tu ne le fasses, je suis ton compagnon de service, adore Dieu.* Mais aprés tant de funestes exemples nous voyons encore cela même dans ceux de la Communion de Rome. Car c'est de là qu'est venuë l'adoration des Reliques, celle des Saints & des Anges, & je ne sçai combien d'autres Superstitions qui les attachent aux créatures, lors qu'ils s'imaginent que par leur Ministére ils reçoivent quelque particuliére bénédiction. Dieu donc pour arrêter ce torrent, & pour empêcher qu'on n'abusât de même de ses Apôtres, en leur attribuant les admirables effets de la Parole de l'Evangile, a voulu tempérer l'honneur qu'il leur faisoit de les employer à la conversion des hommes, par la bassesse & la fragilité de leur condition. Il les avoit laissez *vaisseaux de terre*, comme ils étoient, afin que leur terre & leur poudre, leurs foiblesses & leurs imperfections servissent de correctif ou de contre-poids à la Gloire qu'ils avoient d'être employez à un si grand & si admirable Ministére. D'ailleurs il est certain que leur bassesse contribuoit beaucoup à relever l'éclat de la puissance Divine dans l'œuvre de l'Evangile, & à faire connoître que cette œuvre étoit uniquement de Dieu. Car jamais Dieu ne paroît davantage, que quand il se sert d'instrumens qui n'ont nulle proportion avec ce qu'ils opérent. Jamais la puissance Divine ne parut davantage, que quand elle abatit la fierté de Pharao & de toute son Egypte par la seule verge de Moïse. S'il y eût employé des Armées, quelques admirables qu'eussent été les succez, la force des armes humaines eût diminué l'éclat de la force Divine.

5. Celui de l'Eglise Romaine.

ne. Jamais cette même puissance de Dieu ne parut davantage que dans la ruïne de Jerico, lors que les murailles en tomberent au simple son des trompettes de Josué. Appliquez à cela la pensée de Monsieur Cappel dans les Théses *de origine scriptura Thesi 29. pag. 40. sub finem*; Jamais la puissance de Jesus-Christ ne parut plus, que quand il a subjugué les Principautez & les Puissances & a triomphé d'elles par le Ministére d'une Croix. Il en est ici de même : des pêcheurs, des péagers, des faiseurs de tentes, des gens idiots & sans lettres, sans armes, sans force, sans intrigues, sans appui, sans Philosophie, sans éloquence, des persécutez, des misérables, en un mot *des vaisseaux de terre*, qui triomphent de tout le monde au son de leur voix. Les Idoles sont abatuës : les Temples sont renversez : les Oracles deviennent muëts : le Regne du Démon est aboli : les plus fortes inclinations de la Nature sont vaincuës : les anciennes habitudes des Peuples sont changées : les vieilles Superstitions sont anéanties : tous les charmes de Satan dont il avoit endormi les hommes sont rompus : les Peuples viennent en foule adorer Jesus-Christ : les grands & les petits, les Sçavans & les Ignorans, les Rois & les Sujets, les Provinces entiéres se viennent présenter aux pieds de la Croix : Et toute pensée est amenée prisonniére à l'obéïssance de Dieu. Il ne faut plus dire, c'est ici le doigt de Dieu, mais il faut dire, c'est ici le bras de l'Eternel. Heureux *vaisseaux de terre* glorifiez-vous de ce que vous n'étes que cendre & que poudre, vôtre foiblesse & vôtre fragilité, vôtre néant contribuent plus mille fois à relever la gloire

gloire du grand Maître qui vous employe, que si vous étiez des vaisseaux d'or, des Anges, ou des Cherubins.

Outre ce que je viens de dire, il faut encore remarquer qu'il y a de deux sortes d'explication. L'une simple, qui n'a besoin que d'être proposée, éclaircie, & tout au plus réchauffée de quelques pensées agréables. Mais il y en a une autre, où aprés avoir proposé & expliqué la chose dont il s'agit, il la faut confirmer par des preuves. Quelquefois c'est une chose de fait, qui n'a besoin d'être confirmée que par des preuves de fait. Quelquefois c'est une chose de droit, qui a besoin d'être confirmée par des preuves de droit. Et quelquefois c'est une chose où le droit & le fait sont mêlez ensemble, & où par consequent il faut apporter, tant des preuves de droit, que des preuves de fait. Je donnerai des exemples de ces trois diferentes espéces. Pour la premiere je mets en avant ce Texte, *Jesus-Christ étoit en forme de Dieu, & ne reputoit point rapine d'être égal à Dieu.* Aprés avoir expliqué ce que c'est qu'être en forme de Dieu, & ne reputer point rapine d'être égal à Dieu, sçavoir, que c'est être Dieu, essentiellement égal au Pere, coéternel avec lui, &c. Chacun voit que c'est un fait lequel il est necessaire de prouver, non simplement par la force des termes de Saint Paul, mais aussi par plusieurs autres preuves tirées de l'Ecriture, par lesquelles on conclut la Divinité de Jesus-Christ; & il n'y a que les preuves de fait qui puissent avoir lieu dans cette occasion. Mais si j'avois à traiter ce Passage du même Chapitre Philippiens 2. *Faites toutes choses sans murmures*

Deux sortes d'explication, l'une simple & sans preuves, & l'autre confirmative & accompagnée de preuves.

Deux sortes de preuves, preuves de fait, & preuves de droit.

Philipp. 2. v. 6.

Philipp. 2. 14. 15.

mures, ni questions, afin que vous soyez sans reproche, & simples enfans de Dieu, irreprehensibles au milieu de la génération tortuë & perverse: entre lesquels vous reluisez comme des flambeaux au monde, qui portent au devant d'eux la Parole de vie. Il est évident qu'aprés avoir expliqué les vices que Saint Paul nous défend, & les vertus qu'il nous commande, il faudroit confirmer cela par des raisons de droit, qui fissent voir combien ces vices sont indignes & contraires à nôtre vocation, & ces vertus dignes de ce que nous sommes; & combien nous sommes obligez à nous abstenir des uns & à pratiquer les autres. Mais si j'avois à traiter ce Passage qui est dans le même Chapitre, *Jesus-Christ s'est anéanti soi-même, ayant pris forme de serviteur, fait à la semblance des hommes:* ou le suivant, *& étant trouvé en figure comme un homme, il s'est abaissé soi-même, & a été obéissant jusques à la mort, voire la mort de la Croix.* Où encore les suivans qui parlent de l'exaltation de Jesus-Christ. Il est certain qu'aprés avoir expliqué la chose dont il s'agit, il faudroit la confirmer non seulement par des preuves de fait, mais aussi par des preuves de droit; en faisant voir 1. que la chose est ainsi que Saint Paul la dit. Et 2. en faisant voir qu'elle devoit être ainsi par des raisons prises de la Sagesse Divine. De même si l'on avoit à traiter ce Texte, *Le Seigneur châtie celui qu'il aime, & foüette tout enfant qu'il avouë*, il ne faut pas douter qu'aprés avoir proposé en peu de mots la doctrine de l'Apôtre, il la faudroit confirmer, tant par des preuves de fait qui feroient voir que Dieu en a toujours usé de la sorte, que par des preuves

Philipp. 2. 6. 7. 8.

Heb. 12. 6

pés de droit qui montreroient que c'est avec beaucoup de sagesse qu'il en a usé ainsi. On trouvera un nombre presqu'infini de Textes de cette nature.

Il y a quelquefois des Textes d'Explication, où l'on se trouve obligé d'expliquer une matiére grande & importante, & qui a plusieurs branches, comme sont par exemple, la matiére de la prédestination & celle de la Grace qui nous convertit. En ce cas on peut prendre l'une de ces deux voyes: ou bien réduire la matiére à un certain nombre de Propositions, & les traiter l'une aprés l'autre, ou bien la réduire à un certain nombre de Questions, & les traiter aussi l'une aprés l'autre. Mais dans l'une & dans l'autre de ces deux voyes, il faut bien prendre garde de ne mettre en avant, ni aucune Proposition, ni aucune Question qui ne soient formellement contenuës dans vôtre Texte, ou qui ne s'en puissent tirer par une conséquence prochaine & facile à entendre. Car autrement ce seroit s'écarter dans le lieu commun. Par exemple, ayant à traiter ce Texte, *Dieu produit en nous avec efficace & le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir*. Aprés avoir expliqué ce que c'est que ce *vouloir*, & ce *parfaire*; & avoir dit en peu de mots que le sens de Saint Paul est, que Dieu en est l'Auteur en nous par la force de sa grace, il faudroit reduire toute l'Explication de l'opération de la grace à cinq ou six Propositions. La premiére est, que Dieu par son Saint Esprit illumine l'entendement des hommes; Car s'agissant ici de produire en nous le *vouloir*, il faut nécessairement que cela se fasse par l'illumination de l'entendement.

Deux maniéres d'expliquer les matiéres grandes, & qui ont plusieurs branches.

Philipp. 2. v. 13.

Reduire ce Texte à six Propositions.

1. Dieu par son Esprit illumine l'entendement

2. L'opération de la grace

qui illumine l'entendement est Pratique, & descend jusqu'au cœur.

La seconde, que l'opération de la grace qui illumine l'entendement est practique & non simplement spéculative, mais qu'elle descend jusqu'au cœur, Saint Paul disant que Dieu produit en nous *le vouloir*. La troisiéme, que les premiéres dispositions à la conversion sont des effets de la grace, aussi-bien que la conversion même, parce que Saint Paul ne dit pas seulement que Dieu produit en nous *le parfaire*, mais qu'il y produit *le vouloir*; or ce *vouloir* n'est autre chose que les dispositions à la conversion. La quatriéme, que l'opération de la grace ne consiste pas simplement à nous mettre en état de nous pouvoir convertir, comme le disent les Auteurs de la grace suffisante, mais à nous convertir actuellement; car l'Apotre dit que *Dieu produit en nous le vouloir & le parfaire*. La cinquiéme, que l'opération de la grace qui nous convertit est d'une efficace pleinement victorieuse, & qui obtient son effet malgré toutes les résistances de la nature; car Saint Paul dit que *Dieu produit en nous ce vouloir & ce parfaire avec efficace*. Ce qui veut dire que quand il déploye cette grace, il n'y a rien qui lui puisse résister. La sixiéme, que quand Dieu nous convertit, quelque efficace irrésistible qu'il y ait en sa grace, il la déploye neantmoins en nous d'une maniére qui ne détruit point nôtre nature, ni qui ne force aucunement nôtre volonté; car Saint Paul dit que *Dieu produit en nous le vouloir*, c'est-à-dire, qu'il nous convertit en nous inspirant de l'amour pour son Evangile, par des voyes douces & conformes aux facultez de nôtre ame. Il faut sur tout prendre garde quand on suit cette méthode, de bien ranger les Pro-

3. Que les premiéres dispositiõs à la conversion sont des effets de la grace.

4. Que l'opération de cette grace nous convertit actuellement.

5. Qu'elle est d'une efficace victorieuse.

6. Que bien que son efficace soit irrésistible, elle ne force point nôtre volonté.

Comment il faut ranger les Propositions.

Propositions, en mettant les plus générales les premiéres & en suivant l'ordre de la connoissance, en sorte que les premiéres Propositions servent comme de degré aux secondes, & les secondes aux troisiémes, & ainsi du reste.

Division des diférentes explications selon la diversité des expressiõs du Texte, qui sont ou des termes simples, ou des Phrases extraordinaires, ou des termes syncathégorématiques, ou des Propositions.

Quelques-fois ce qu'on explique dans les Textes consiste en un ou en plusieurs termes simples: Quelque-fois il consiste en de certaines façons de parler particuliéres à l'Ecriture, ou qui du moins méritent d'être pesées & expliquées quand elles contiennent un grand sens: Quelque-fois il consiste en quelque particule qu'on apelle terme syncathégorématique: & quelque-fois il consiste dans une Proposition. Les termes simples sont, par exemple, les Attributs Divins, la bonté, la gratuité, la vérité, la sagesse, la miséricorde, &c. Les vertus de l'homme, la foi, l'espérance, la charité, les vices & les passions, l'ambition, l'avarice, la vangeance, la colére, &c. En un mot les termes simples sont tous ceux qui s'énoncent en un seul mot. Ils sont ou figurez, ou propres. Pour l'explication des figurez, il faut donner en peu de mots l'intelligence de la figure, & sans s'y arrêter extrémement, il faut passer à la chose même. En général on doit observer cette régle, sçavoir, de n'insister jamais beaucoup sur la Tractation d'un terme simple, à moins que ce soit le lieu de le faire; car de vouloir épuiser tout ce qui se peut dire sur un mot c'est une imprudence à un Prédicateur, lors qu'il y a dans le Texte d'autres matiéres importantes. Par exemple, si quelqu'un expliquant ces paroles d'Esaïe, *On apellera son nom, l'Admirable, le Conseiller,* le

Termes simples, ou propres, ou figurez.

Il ne faut pas beaucoup insister sur les termes simples.

Esaye 9.3.

le Dieu Fort & Puissant, le Pére d'éternité, le Prince de Paix, On vouloit insister sur chacun de ces termes & les épuiser, cela s'appelleroit traiter le Lieu commun & ennuyer l'Auditeur. On doit donc dans ces occasions choisir les meilleures choses, & s'arrêter principalement aux remarques essentielles. Quelque-fois il y a des termes simples qu'il ne faut toucher qu'en passant, par rapport à l'intention de l'Auteur Sacré, comme par Exemple, dans ces salutations ordinaires de Saint Paul, *Grace vous soit & paix de par Dieu nôtre Pére & de par Jesus-Christ Nôtre Seigneur*. Il ne faut nullement s'imaginer qu'il faille traiter *exproffesso*, ni la *grace*, ni la *paix*, ni *Dieu le Pére*, ni *Jesus-Christ*; mais il faut considérer que c'est une salutation, une bénédiction, & une entrée d'Epître: & dans ces veües faire sur les termes les remarques nécessaires, sur quoi l'on peut faire voir de quelle maniere Monsieur Daillé a fait dans l'exposition des Epîtres aux Philippiens & aux Colossiens. En un mot il faut prendre garde de traiter les termes simples, autant qu'il se pourra par rapport à l'intention présente de l'Auteur Sacré & aux circonstances du Texte: car par ce moyen on évitera le Lieu commun, & on dira des choses particuliéres. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque-fois des Textes où il faut traiter les termes simples *ex professo*, & en donner une idée claire & pleine. Par exemple dans ce Texte, *La fin du commandement est charité procedante d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi non feinte*. Aprés avoir divisé le Texte en trois Parties, dont la premiére sera ce que c'est

Ne toucher les termes simples qu'en passant, par raport à l'intention de l'Auteur Sacré.

Les traitter quelque-fois expressément.

1.Tim.1.5

c'eſt que ce *commandement* dont l'Apôtre parle. La ſeconde, qu'elle en eſt *la fin*, ſçavoir, *la charité*. Et la troiſiéme, de quels principes cette charité doit procéder, ſçavoir, *d'un cœur pur, d'une bonne conſcience, & d'une foi non feinte*. Il faut traitter exactement ce que c'eſt que ce *Commandement*, & raporter trois divers ſens qu'on peut donner à ce terme: l'un, en le prenant ſimplement pour la Loi Morale: l'autre, en le prenant pour la Prédication, car le terme Grec ſouffre cette ſignification: & le troiſiéme, en le prenant en général pour la vraye Religion. En ſuite expliquant le premier ſens, il faut faire voir pourquoi la Loi eſt apellée *le Commandement*, ſçavoir, par l'autorité naturelle des choſes-mêmes: car la Loi ne contient rien qui ne ſoit du devoir de la créature: & par l'autorité auſſi de celui qui nous l'a donnée, qui eſt Dieu nôtre Souverain Maître, &c. Expliquant le ſecond ſens, il faut dire quelque choſe ſur la néceſſité de la Prédication, afin que les Myſtéres de l'Evangile fuſſent mis devant les yeux des hommes, remarquer la ſageſſe de Dieu qui a voulu non ſeulement nous envoyer ſes Apôtres au commencement; non ſeulement nous ordonner de nous inſtruire les uns les autres, en nous communiquant mutuellement nos lumiéres; non ſeulement nous donner les Ecritures Saintes afin que nous les liſions, & que nous y puiſions dequoi nous avancer en connoiſſance, mais qui a auſſi établi l'ordre du Miniſtére dans ſon Egliſe, afin que la Parole fût prêchée en commun à tous. Remarquer les fruits & les utilitez qui nous reviennent de cette Prédication.

Ce que ſignifie le mot de Commandement.

Pourquoi la Loi eſt apellée le Commandement.

cation. Remarquer aussi que Jesus-Christ lui-même, pendant qu'il étoit en terre, a voulu santifier cet admirable moyen par sa pratique, &c. En expliquant le troisiéme, auquel il me semble qu'on doit principalement s'arrêter, il faut faire voir pourquoi la Religion est apellée un *Comandement*. 1. Parce que ce n'est point une chose indiférente & qui soit remise à nôtre liberté, mais une obligation qui impose nécessité à tous les hommes. 2. parce qu'elle doit venir de Dieu dans toutes ses parties; & que comme il n'est point libre à l'homme d'avoir une Religion ou de n'en point avoir, il ne dépend pas aussi de sa volonté, ni de sa fantaisie de s'en faire une telle qu'il lui plaira; à cause de quoi Saint Paul apelle les Superstitions *ἐθελοθρησκείας des cultes volontaires*. En effet la Religion doit consister en obéïssance de foi, obéïssance de service, obéïssance de moeurs: & ce qui ne porte point ce caractére ne peut jamais être agréable à Dieu. *En vain*, dit Jesus-Christ, *m'honorent-ils, enseignant des doctrines qui ne sont que commandemens d'hommes. Dieu*, dit Saint Paul, *vous rende accomplis en toute bonne oeuvre pour faire sa volonté, faisant en vous ce qui est agréable devant lui, par Iesus-Christ.* A cause dequoi non seulement les Pasteurs, mais aussi tous les Fidelles s'apellent les Serviteurs de Dieu, pour signifier qu'ils exécutent ses commandemens, & qu'ils se tiennent exactement attachez à ses ordres.

Pourquoi la Religion est apellée le Commandement.

Heb. 13. 21.

Passant au second Point, Il faut examiner deux choses: L'une, ce que c'est que cette *charité*: & l'autre comment elle est *la fin du commandement*; & l'une, & l'autre doivent être

Ce que c'est que la charité.

…re traitées assez exactement. Pour la premiére, il faut d'abord marquer que l'objet principal de nôtre charité, c'est Dieu, vers qui l'ame s'éleve pour s'unir à lui par des mouvemens d'estime, comme à la Souvéraine perfection; pat des mouvemens de desir, comme étant le Souverain bien de la créature; par des mouvemens de reconnoissance; comme étant la source unique de tous les biens que nous possédons; & comme nous ayant aymé le premier, & témoigné cet amour par un nombre infini de bienfaits; par des mouvemens de tendresse & d'intéressement, comme étant un Original dont nous sommes les images, & un Pere dont nous sommes les enfans, ce qui fait que nous nous trouvons plus en lui, que nous ne nous trouvons en nous mêmes; par des mouvemens d'acquiescement & de joye pour la possession de sa Communion; & enfin par des mouvemens de zéle & de service pour sa gloire, puis qu'il est la derniére fin, à laquelle nous devons rapporter & tout ce que nous sommes, & tout ce que nous faisons. On peut encore remarquer que cette *charité* fait regner Dieu sur nous de la maniére du monde la plus noble & la plus digne de lui. Car il regne sur toutes les créatures, ou par son Influence ou par sa Providence, ou par sa Justice. Par son Influence il regne sur les Cieux, sur les élémens, & sur toutes les créatures inanimées, les mouvant & les portant à l'action. Il regne par sa Providence sur les méchans, tournant & fléchissant leurs pensées comme bon lui semble. Il regne dans les Enfers par sa Justice. Ces maniéres de regner ne sont pas comparables au

l'objet principal de nôtre charité c'est Dieu.

La Charité fait regner Dieu sur nous d'une façon particuliére.

Il regne sur les créatures inanimées par son influence.

Dans les Enfers par sa Justice.

au Regne que lui donne nôtre amour: e
parce qu'il remplit nôtre cœur tout entier,
en pénétre tous les principes, il est dans to
ses mouvemens, & en qualité de cause, & e
qualité de fin, & en qualité d'objet, de sort
qu'il y a une parfaite proportion entre lui &
nôtre cœur. Quand il regne par sa Puissanc
sur les créatures inanimées, il n'est à propre
ment parler ni leur fin, ni leur objet, il es
seulemeut la vertu qui les fait agir. Car ces
créatures ne sont pas capables de connois-
sance, elles ne songent point à Dieu, ni ne
le regardent quand elles agissent. Quand il
regne sur les mêchans par sa Providence, les
mêchans ont une autre fin & un autre objet,
& quand il regne dans les Enfers par sa Jus-
tice, les misérables qu'il punit, bien loin d'ac-
quiescer aux coups de sa vangeance, murmu-
rent, criant & blasphémant contre lui. Mais
quand il regne dans le cœur de ses Saints par
la charité, non seulement il y desploye sa
vertu, mais il est lui-même l'objet sur le-
quel les Saints agissent, il est la fin qu'*ils* se
proposent, & il y regne dans une paix par-
faite entre lui & sa créature. On peut remar-
quer aussi que quand nous donnons nôtre
amour aux créatures en le derobant à Dieu;
cela même est une injustice qui nous desho-
nore, & un outrage que nous faisons & à
Dieu, & à nous-mêmes: à Dieu, car nous
lui ôtons ce qui lui apartient: à nous-mê-
mes, car nous nous privons d'une gloire pour
laquelle nous sommes faits, & à laquelle nous
pourrions légitimement aspirer. Ainsi nous
sommes doublement injustes & doublement
outrageux. Mais outre cela, comme ces sor-
tes

Il regne dans le cœur des saints par la charité, il est leur objet & leur fin.

s d'unions sont toûjours mal faites, sans jus-
sse & sans proportion, elles sont accompa-
nées d'un nombre presque infini d'inconve-
niens. Car si nous aymons des choses inani-
mées, comme l'avare qui aime son or & son
argent : ou comme le mondain qui aime les di-
vertissemens, la chasse, les jeux, les conver-
sations. Ou comme le peuple qui aime les
arts & les siences, Nous aimons ce qui
ne nous aime point, Nous donnons nô-
tre cœur à ce qui n'a point de cœur pour
payer le présent que nous lui faisons. Et quel-
le douceur y a-t-il à aymer ce qui ne nous
peut aymer ? La joye de l'amitié ne vient-
elle pas d'une possession mutuelle ? & quelle
possession mutuelle y peut-il avoir entre un
cœur & ce qui n'est point cœur, entre nous
& une chose qui non seulement ne se donne
point a nous, mais qui même ne nous sçau-
roit recevoir quand nous nous donnons à elle,
& dont nous ne pouvons pas même recevoir
cette consolation qu'elle nous possede, ni
qu'elle goûte le moindre plaisir du monde
en nous possèdant ? Si nous aymons le monde,
je veux dire les hommes, j'avouë qu'ils ont un
cœur aussi bien que nous, & qu'ils sont ca-
pables de nous aymer quand nous les aimons ;
mais outre que le plus souvent ils ont, ou un
cœur ingrat & incapable de se donner : ou un
cœur qui a déja disposé de soi-même & qui
a pris parti ailleurs : Ou un cœur partagé qui
n'aime point, parce qu'il aime trop : ou un
cœur léger & infidelle, dont on ne sçauroit
s'assurer. Outre cela, il faut confesser que les
cœurs des hommes ne sont point faits les uns
pour les autres : ils sont tous vuides, impar-
faits,

faits, misérables, pauvres, nuds, aveugles: quelle Alliance pouvez-vous faire d'un vui avec un vuide, d'un imparfait avec un impa fait, d'un pauvre avec un pauvre, d'un ave gle avec un aveugle? Le vuide naturell ment demande de s'unir avec l'abondanc l'imperfection avec la perfection, la pauvre avec la richesse, & les ténébres avec la lumi re. Nôtre cœur n'est donc fait que pour Die car c'est en lui seul qu'il peut trouver ce qu'i desire, & ce qui lui manque.

Le second objet de nôtre charité c'est le Prochain.

Aprés avoir ainsi traité la *charité*, enta qu'elle regarde Dieu, il faut passer au secon objet qu'elle a, qui est le prochain, & rema quer d'abord que quoi que l'on vienne de di re que les cœurs des hommes ne sont pas fai les uns pour les autres, il faut neanmoins ex pliquer cela par la distinctions de deux temp Le premier est, lorsque nôtre cœur est en core vuide, pauvre, misérable, aveugle, & in capable par conséquent de faire le bonheu d'autrui, & capable seulement de lui être à charge: dans ce tems il ne faut pas songer d'ai mer la créature, puis qu'étant faite de mêm que nous, nous ne sçaurions ni lui donner d soulagement, ni en recevoir d'elle, il fau uniquement aimer Dieu. Le second tems est lorsque nous étant unis à Dieu nous avons déj senti les effets de cette heureuse Communion entant qu'il nous a faits participans de so abondance, de sa perfection & de ses lumiè res. C'est dans ce tems que nous devons ay mer la créature; Car alors nous sommes en état de lui bien faire, & de répandre sur elle ce que nous avons reçû. Ce ne sera plus alor la misére jointe à la misére, l'aveuglement à

l'a-

veuglement ; Mais ce sera la lumiére re-
inte à la lumiére, & l'abondance à l'abon-
ance, si ceux que nous aimons sont gens
e bien de même que nous ; & s'ils ne le sont
as, nôtre raison pourra dissiper leurs téné-
res, nôtre perfection corriger leur imperfec-
on, & nôtre richesse subvenir à leur pau-
reté. Il faut pourtant bien remarquer les dif-
ferences qui doivent être entre ces deux mou-
vemens de la charité, l'un vers Dieu, & l'au-
re vers l'homme. L'un est une amour premié-
re, originale, & indépendante : L'autre n'est
que seconde & dépendante, une réflexion de la
premiére. L'une doit regner dans nos cœurs,
c'est-à-dire, non seulement y tenir le pre-
mier rang, & être élevée au dessus de tout au-
tre amour ; Mais regner sur le cœur même ;
de sorte que ce ne soit point le cœur qui soit
maître de l'amour, mais l'amour au contraire
qui soit maître du cœur : L'autre y doit obeïr,
l'occuper la seconde place, & l'occuper de
telle sorte que le cœur en soit toûjours le maî-
tre. L'une doit être infinie, sans borne &
sans mesure, proportionnée à son objet qui
est infini ; Mais l'autre doit être finie, réglée
& mesurée à la proportion de la créature qui
est finie.

Aprés cela il faut passer à la seconde cho-
se, qui est de faire voir comment cette *cha-
rité est la fin du Commandement* & ramener les
trois sens qu'on a donnez à ce terme. 1. Elle
est la fin de la Loi Morale, dont le Sommai-
re est que nous aimions Dieu de tout nôtre
cœur, & le Prochain comme nous-mêmes.
En effet tous nos péchez, tant contre la pre-
miére que contre la seconde Table, ne pro-
cédent

Comment la charité est la fin du Commandement.

Comment la Charité est la fin de la Loi Morale.

cédent que de l'absence ou de l'imperfecti[on] de cette vertu ; Et si nous aimions Dieu [&] nos Prochains comme nous devrions, nous [ne] commettrions jamais de fautes, ni contre [la] Majesté Divine, ni contre nos Fréres. A cau[se] de quoi Saint Paul appelle la *charité* le lien de perfection, c'est-à-dire, un lien parfai[t] qui nous vnît à Dieu & à nos Prochains, sans permettre que rien nous en sépare, n[i] sans souffrir qu'il y ait en nous rien de con[traire] à cette Sainte Communion. Toute[s] les vertus donc qui nous sont commandées dans les articles particuliers de la Loi Mora[le], ne sont autre chose que des branches de celle-ci, laquelle est une vertu générale, la Mere & la nourice de toutes les autres ; ver[tu] répanduë dans toutes, qui leur donne le mouvement, l'action, & le prix. Je dis le mouvement & l'action ; Car c'est elle qui nous fait religieux envers Dieu, & justes envers les hommes, & qui nous fait avoir soin de leurs intérêts ; Un cœur vuide de charité n'étant nullement capable ni de servir Dieu, ni de servir ses fréres. Je dis aussi le prix, car quand il se pourroit faire qu'on observât exactement tout ce que la Loi nous commande, si nous n'avions point de charité, & que nous fissions ces choses, ou par un principe de crainte, ou par une simple considération de nôtre devoir, il est certain que toute nôtre obéïssance ne sçauroit être agréable à Dieu. D'ailleurs la charité est le but que la Loi Morale se propose ; car elle aboutit à nous rendre Dieu un objet aymable, en nous le faisant voir comme nôtre Dieu, & en éloignant de devant nos yeux toute autre Divinité que la sienne. Et de

même elle aboutit à nous inspirer de l'a-
our pour les hommes, en nous les faisant
nsiderer comme des créatures que Dieu a
tes avec nous, & sur qui il a répandu une mê-
e benédiction, nous ayant tous faits d'un
ême sang, tous formez d'une même matié-
, & nous ayant à tous donné son image.

Pour ce qui regarde le second sens auquel
n peut entendre le terme de *Commandement*,
ui est la Prédication, il est clair que le but
u'elle se doit proposer est la *charité*. Pour la
ire naître dans l'esprit des Auditeurs, un Pré-
icateur ne se doit proposer ni sa propre gloi-
e, ni un gain deshonnête, pour me servir des
ermes de l'Ecriture, ni même de s'acquiter
implement de sa charge & de son devoir : Il
oit se proposer de gagner les cœurs des hom-
es à Dieu, & de les lier les uns avec les au-
res. C'est pour cela que la Prédication se fait
n commun, afin que tous ensemble nous ne
yons qu'un cœur & qu'une ame en Dieu.
L'Ecriture Sainte a eu sans doute égard à ce-
la, quand elle nous a proposé nôtre Commu-
nion avec Jesus-Christ, sous l'image d'un
corps, dont Jesus-Christ est le Chef, & nous
les membres, & non seulement membres de
ce Chef, mais aussi membres les uns des au-
tres, comme parle Saint Paul : & nous disant
que nous sommes animez d'un même Esprit,
qui est l'Esprit du Seigneur, n'ayant tous
qu'une même vie, tant avec Jesus-Christ
qu'avec tous les autres Fidelles. Car comme
l'union que la Nature a établie entre les par-
ties de nôtre corps est telle, qu'il n'y peut
avoir entr'elles aucune difference d'interêt,
ny aucun combat, ny aucune antipatie de
l'une

Comment la charité est la fin de la Prédication.

l'une à l'autre : de même l'union que la grâce fait entre nous sous un même Chef qui est Jésus-Christ, forme une telle unité, que quelque différence qu'il y ait, nous ne sommes pourtant tous ensemble qu'une même chose, tant avec le Seigneur, qu'entre nous. Or la fin du Ministére, c'est de faire cette admirable Vnion. C'est pourquoi Saint Paul dit, que *Dieu a donné les uns pour être Apôtre, les autres pour être Prophétes, les autres pour être Evangelistes, les autres pour être Pasteurs & Docteurs. Pour l'assemblage des Saints, pour l'œuvre du Ministére, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous en l'unité de la Foi, & de la connoissance du Fils de Dieu, en homme parfait à la mesure de la parfaite stature de Christ, afin que suivant piété avec charité nous croissions en tout en celui qui est le Chef, assavoir Christ, duquel tout le corps bien ajusté & serré ensemble par toutes les jointures du fournissement, prend l'accroissement du corps selon la vigueur qui est en la mesure de châque partie, pour l'édification de soi-même en charité.*

Eph. 4. 11.12.13. 15.16.

Comment la charité est la fin de la Religion.

Enfin à prendre ce terme de *Commandement* pour la Réligion en général, il n'est pas moins évident que la *fin* est la *charité*. Car tout ce qu'elle nous propose de Mystéres, de préceptes, de doctrines, d'objet de foy, d'objet d'espérance, tout cela ne sont que des fruits de l'amour paternelle de Dieu envers nous, & par conséquent des motifs pour nous porter à l'aimer de toute nôtre ame. L'Eglise qu'elle forme & qu'elle compose n'est qu'une grande famille, où nous sommes tous fréres, tous participans d'un même héritage, nour-

ris

de mêmes alimens, & vivans sous une même discipline. La Société civile distingue les personnes, les familles, les villes, les provinces, & laisse à châcun ses droits particuliers: à cause de quoi elle est fondée sur l'amour que châcun se porte à soi-même, & réglée par les Loix de la Justice qui nous ordonne de rendre à châcun ce qui lui appartient; Elle se propose donc de satisfaire à l'amour que châque particulier se porte à soi-même, en jouïssant des avantages qui naissent du commerce & de la paix publique, & afin que cette amour propre puisse long-tems joüir de ces avantages, la Societé veut que nous ne fassions à autrui que ce que nous voulons nous être fait. Mais la Religion établit une autre Société dont le lien est la charité, & non l'amour propre. Et c'est pourquoi elle fait de l'Eglise une seule cité, une seule maison, une seule province, un seul bien, un seul interêt, tout y est possédé par indivis, tout y est commun; il ne s'y agit pas de rendre à châcun ce qui lui apartient, car rien n'apartient à châcun; tout apartient à tous, Dieu est le Dieu de tous, Jesus-Christ est le Sauveur de tous: son Sang, son Mérite, son Esprit, son Ciel, son Royaume, tout est à tous, sans distinction, sans partage. Et Saint Paul avoit bien senti l'effet de cette admirable Communion, lorsqu'il disoit, que le soin de toutes les Eglises le tenoit assiégé de jour en jour. *Qui est affoibli*, ajoûte-t-il, *que je ne sois aussi affoibli? Et qui est scandalisé que je n'en sois aussi brulé?* 2. Corinthiens 11.

Diférence digne de remarque, qui est entre la Societé Civile & celle des Fidelles.

2. Cor. 11, 29.

Quant à la troisiéme Partie de ce Texte qui consiste à sçavoir de quels principes doit pro-

De quels principes la charité doit procéder.

procéder la *charité*, sçavoir, *d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi non feinte.* Il faut remarquer 1. Que ce *cœur pur* peut signifier un cœur sincére & véritable, par opposition à un cœur double & hypocrite. Car il est vrai que nôtre charité doit être accompagnée de franchise & d'intégrité; Elle doit avoir son siége dans une ame droite, sans tromperie, & sans dissimulation. Une charité feinte est une haine couverte du voile de l'amitié, ou pour le moins, une froideur & une indiférence qui se cache sous les aparences du zéle: Telles sont les amitiez mondaines qui ne durent qu'autant qu'elles servent à l'amour propre, & qui s'évanouissent dés qu'elles lui sont inutiles. Combien y a-t-il de personnes qui ne sont touchées que de cette fausse charité. Elles font semblant d'aimer Dieu & d'aimer leur Prochain, elles en donnent au dehors toutes les marques, mais tout cela ne procéde pas *d'un cœur pur*: si vous pouviez pénétrer leur ame, vous n'y verriez autre chose qu'interêts particuliers; & à l'égard de Dieu & du Prochain, rien que négligence & mépris. Combien y en a-t-il qui aiment en effet Dieu & le Prochain, mais d'une amour basse & intéressée, parceque Dieu a un Salut à leur donner, & qu'il y a quelque profit à faire dans le commerce de leurs fréres. Si ces considérations venoient à cesser, leur amour cesseroit aussi. Ce n'est pas aimer d'un *cœur pur.* La charite sincére doit être indépendante de l'amour propre. Il faut aimer Dieu par la seule raison qu'il est souvérainement aimable, & le Prochain parce qu'il est l'image de Dieu, & que nous ne faisons avec lui qu'un seul

On peut donner trois sens à ces mots, cœur pur. 1. C'est un cœur sincére & véritable.

Corps

Corps Mystique de Jesus-Christ.

2. De plus par ce *cœur pur* on peut entendre un cœur santifié & dégagé de toute sorte de souillure & de vice : Ce qui distingue la charité Chrêtienne. 1. De l'amour que les fausses Religions donnent aux hommes par leurs Idoles, car cet amour procéde d'un cœur engagé. Le crime d'un coeur souillé de péché, ce n'est qu'une chaleur aveugle de la chair & du sang, une impetuosité téméraire vers le faux objet dont l'esprit est préocupé. La charité Chrêtienne au contraire procéde d'un *cœur pur*, c'est-à-dire, véritablement régénéré; d'un cœur où le péché n'a plus de place, où il ne regne plus, mais ou régnent la sainteté & la justice. 2. Cela même distingue la charité Chrêtienne d'avec l'amitié des mondains; cette derniére est une sympathie de plusieurs cœurs qui conspirent ensemble pour le service d'un même maître qui est le vice; Ainsi les débauchez s'aiment entr'eux, les yvrognes se cherchent mutuellement, les larrons s'unissent, & les voluptueux se plaisent dans la conversation les uns des autres, le vice fait ses liaisons aussi bien que la vertu, & la conformité qui se trouve entre les méchans produit quelque espéce d'amour. La charité Chrêtienne n'est pas de cette nature, *elle procéde d'un cœur pur*, c'est la sympathie & la communion de plusieurs ames jointes ensemble par les liens d'une même piété, d'une même droiture, & d'une même santification.

1. C'est un cœur santifié & dégagé de toute sorte de soüillure.

3. Il me semble aussi qu'on peut entendre ces termes *d'un cœur pur*, par opposition à un cœur broüillé, tel qu'est celui d'une personne superstitieuse. Car la Superstition forme un mélange confus de divers sentimens con-

3. Un cœur pur se peut entendre par opposition à un cœur broüillé & embarrassé de Superstition.

Caractéres de la Superstition. contraires & inégaux. Tantôt elle donne une hardiesse excessive, & puis tout d'un coup elle se jette dans la timidité & dans le scrupule : tantôt elle donne de la fierté, & tantôt elle épouvante: ses tons comme ceux d'une fausse musique sont sans ordre, sans mesure, & sans régle. La vraye charité ne peut point procéder d'une ame qui est en cet état ; elle demande un *cœur pur*, un cœur uniforme & bien réglé, & qui a de Dieu & du Prochain les idées qu'il en faut avoir.

Ce que c'est que la charité *qui procéde de la* bonne conscience. A cela l'Apôtre ajoûte la *bonne conscience*, ce qui est à peu prés la même chose que ce *cœur pur* dont il vient de nous parler ; Car aimer Dieu en bonne conscience c'est l'aimer de bonne foi, sans fraude & sans hypocrisie, sans mêlange d'interêt, & sans dépendance de l'amour propre. 2. C'est l'aimer, non par quelque impétuosité passagére de nôtre cœur, ni par des désirs imparfaits de joüir de sa Communion & de sa présence, Mais c'est l'aimer par une véritable & fidelle application à tout ce qui regarde sa gloire, c'est-à-dire, à l'obéïssance de ses Commandemens & à l'observation de ses Loix. En un mot c'est l'aimer d'une telle maniére que nous puissions nous rendre à nous mêmes ce témoignage assuré que nous l'aimons, & qu'en nous examinant nous-mêmes sur ce point, nous puissions être contens de nôtre cœur.

Ce que c'est que la charité qui procéde d'une foi non feinte. Enfin Saint Paul dit que cette *charité procede d'une foi non feinte.* Ce qui veut dire que la foi en est la Mére ; parceque c'est de la connoissance & de la persuasion que nous avons de l'amour de Dieu envers nous, que naît l'amour reciproque que nous avons pour lui,

lui, & en-suite celle que nous avons pour les hommes. Sur quoi l'on peut rapporter sommairement tout ce qne la Foi nous enseigne touchant la grandeur inéfable de l'amour que Dieu a eüe pour nous, & particuliérement en nous donnant son Fils & son Saint Esprit, qui sont les deux plus admirables effets de l'amour de Dieu. 2. Cela marque aussi cette idée parfaite & souverainement admirable de la Divinité, que la Foi nous fait concevoir par opposition aux lumiéres de la Nature, qui ne nous en donnent qu'une imparfaite. 3. Mais il faut remarquer que cette Foi doit être non feinte, vraye & vive, ne consistant pas dans une simple spéculation des Mystéres de l'Evangile, ni dans une connoissance étenduë de ce que la Religion Chrêtienne enseigne, mais dans une pleine persuasion de la vérité de la Révélation Céleste.

S'il on doit traiter les termes simples séparément, ou par comparaison l'un avec l'autre.

Quand dans un Texte il y a plusieurs termes simples, il faut prendre garde, s'il ne seroit pas plus à propos de les traiter par comparaison l'un avec l'autre, que de les traiter séparément ou châcun à part; car il est vrai que quelque-fois il seroit hors de propos de les traiter châcun à part, & il est au contraire fort bon de le faire par comparaison. Par exemple, si l'on avoit à traiter ces paroles de Saint Luc. *Or il y avoit en la même contrée des bergers couchans aux champs, & gardant les veilles de la nuit sur leur troupeau. Et voici, l'Ange du Seigneur survint vers eux, & la clarté du Seigneur resplendit autour d'eux: dont ils furent saisis d'une fort grande peur. Alors l'Ange leur dit, n'ayez point de peur: car voici, je vous annonce une grande joye, laquelle sera à*

Explication des versets 8. 9. 10. & 11. du 2. chap. de S. Luc.

tout le peuple : C'est qu'aujourd'hui en la cité de David, le Sauveur vous est né qui est le Christ le Seigneur. Il me semble qu'il y auroit de l'absurdité de vouloir s'attacher à traiter séparément ces termes simples; *Bergers*, *Anges*, *peur*, *joye*, pour expliquer ce que c'est qu'un *Berger*, ce que c'est qu'un *Ange*, &c. Mais de la comparaison de ces termes entr'eux il en peut naître de fort belles & agréables considérations, comme il paroîtra par l'analyse que nous alons donner de ce Texte. Il le faut donc diviser en deux Parties : dont la premiére sera la rencontre de l'Ange & des bergers avec toutes les circonstances que l'Histoire remarque : Et la seconde, le Discours que l'Ange leur tient. La premiére est contenuë dans les vers. 8. & 9. & la seconde, dans les 10. & 11.

Il ne faut pas ici traiter séparément les termes simples.

Division de ce Texte en deux Parties.

Quant à la Premiére, il faut d'abord dire que l'on ne s'arête pas à rechercher curieusement, qui étoient ces bergers, ni qui étoit cet Ange du Seigneur, ni pourquoi l'Ange s'arrêta plûtôt à ces bergers-ci, qu'à d'autres : Les deux Premiéres Questions sont des Questions de fait, sur lesquelles l'Ecriture Sainte ne disant rien, ce seroit une témérité que de les vouloir pénétrer; outre que cela-même est d'une tres-petite importance pour nôtre édification. Et quant à la troisiéme, on n'en sçauroit donner d'autre raison que le seul bon plaisir de Dieu. En suite passant à des Considérations plus solides, il faut remarquer que cette rencontre de l'Ange & des bergers ne s'est pas faite par hazard ou par accident, mais par l'ordre de la Providence Divine, qui a fait trouver là ces bergers, & qui leur a envoyé son Ange. Surquoi il faut considerer, 1. que Dieu

Tractation de la Premiére Partie.

Il faut bannir les Questions inutiles.

Considérations sur la rencontre de l'Ange & des bergers.

Dieu fait descendre sa grace non seulement sur les Grands & les Puissans du Monde, mais sur les plus petits & les plus simples : de la même maniére que le Ciel fait tomber son influence non seulement sur les grands arbres, mais aussi sur les plus menuës herbes. Dieu ne rejette pas absolument les Grands de la terre ; quand il lui a plû il a apellé les Rois & les Princes à l'obéissance de la vérité, mais il ne rejette pas aussi les petits ; Jesus-Christ qui a écouté favorablement la priére d'un Jaïrus Principal de la Synagogue, & d'un Seigneur de Cour qui lui demandoyent la guerison de leurs enfans, n'a pas rejetté celle de la pauvre Cananéene, ni repoussé ce miserable aveugle & mendiant qui lui crioit, *Jesus Fils de David, aye pitié de moi*. 2. Il semble même qu'il a pris beaucoup plus de plaisir à faire sentir sa grace aux plus-petits, qu'à la distribuer aux Personnes les plus-élevées. *Je te rends graces, ô Pére, Seigneur du Ciel & de la Terre*, disoit-il, *de ce que tu as caché ces choses aux sages & aux entendus, & que tu les as revélées aux petits enfans. Vous voyez*, disoit l'Apôtre aux Corinthiens, *que vous n'êtes pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de forts, ni beaucoup de nobles*. Et on en voit ici un exemple, car pendant que Dieu envoye des Mages d'Orient vers Herodes, il envoye un Ange du Ciel vers les bergers, & les conduit jusqu'au berceau du Sauveur du Monde. 3. Dans cette rencontre d'Anges & de bergers vous voyez un caractére perpétuel de l'Oeconomie de Jesus-Christ, où les choses les plus hautes & les plus sublimes sont jointes avec les plus viles & les plus basses. En sa

1. Dieu fait descendre sa grace sur les petits aussi-bien que sur les Grands de la Terre.

2. Dieu prend plus de plaisir à gratifier les petits que les Grands.

3. Dans cette rencontre l'on voit un caractére perpetuel de l'Oeconomie de J. C.

Personne la Parole Eternelle est jointe avec la créature, la Nature Divine avec l'humaine, la Puissance Infinie avec l'infirmité; & en un mot le Seigneur de Gloire avec le neant. Dans son Batême il est plongé dans l'eau, & le Pére lui rend témoignage du Ciel; il est sous la main de Jean Baptiste, & le saint Esprit descend sur lui: Dans la tentation il a faim, mais il soûtient miraculeusement un jeûne de quarante jours: le Demon le tente, & les Anges le servent. Dans sa Croix il est nû, couronné d'épines, puis exposé aux douleurs; mais il fait en même tems trembler la terre, éclypser le Soleil. Ici de même les Anges se trouvent avec les bergers; les Anges pour marque de sa Majesté; les Bergers pour marque de son humilité; les Anges, parce qu'il est le Créateur & le Maître de toutes choses; les bergers, parce qu'il s'est aneanti jusqu'à prendre la forme de Serviteur. 4. Enfin cet envoy des Anges vers les bergers a du raport avec la fin, pour laquelle le Fils de Dieu est venu au monde; car il est venu pour établir le commerce entre Dieu & les hommes, & pour faire la paix des hommes avec les Anges. A cela il faut raporter ce que Saint Paul dit, *que le bon plaisir du Pére a été de reconcilier par lui toutes choses à soi.*

4. Cette rençontre se raporte à la Charge de Médiateur.

Coloss. 1. vers. 20.

Aprés cela il faut faire reflexion sur la circonstance du tems marqué par Saint Luc, qui dit que *les bergers couchoient aux champs, & gardoient les veilles de la nuit.* Surquoi il faut en peu de mots faire la remarque ordinaire, qui est que, selon toutes les aparences, Jesus-Christ n'est pas né le 25. de Décembre, comme l'opinion commune des Latins le porte,

Faire reflexion sur la circonstance du tems.

car

ce n'est pas un tems propre pour tenir les troupeaux dans les champs, ni pour garder les veilles de la nuit. Mais il ne faut pas insister sur cela; parce qu'en effet c'est une chose de trés-petite importance & où il n'y a aucune édification, étant une chose fort indifférente aux Chrêtiens de sçavoir précisément en quelle saison de l'année le Sauveur du Monde est né. Il est mieux de remarquer 1. que quand ces bergers s'ocupoient à leur vocation, Dieu leur envoya son Ange; & que, quelque simple & vil que soit l'emploi des hommes, c'est toujours une chose fort agréable à Dieu qu'ils s'en aquitent en bonne conscience. Dieu qui est le Souverain Pasteur des hommes, qui les tient sous la garde de sa providence, faisoit à l'égard de ces Bergers, ce que ces bergers faisoient à l'égard de leurs brebis; il les gardoit, il les avoit sous les yeux, & quand il fut tems il leur donna cette grande marque de son amour, en leur envoyant son Ange. Il importe beaucoup, tant pour nôtre consolation, que pour nous contenir dans les bornes de nôtre devoir, de nous souvenir que cela-même que nous sommes dans nôtre vocation, Dieu l'est au dessus de nous. Un Pére apellé à la conduite de sa famille, ne doit pas oublier que Dieu est lui-même son Pére; un Magistrat élevé sur un Peuple, doit aussi considérer que Dieu est son Magistrat, & ainsi des autres professions: ce qui d'un côté nous engage à nous bien aquiter de nos emplois, si nous voulons attirer sur nous les soins de la Providence; & de l'autre cette pensée nous console & nous réjouït, car nous sommes assurez que Dieu aura pour nous les mêmes soins,

1. Les bergers se trouvoient alors dans la fonction de leur emploi.

2. Dieu est à l'égard des hommes, ce que les bergers sont à l'égard de leurs brebis.

soins, que nous avons pour les choses ou pour les personnes sur lesquelles nous nous employons : un bon Pére s'assurera, que de même matiére qu'il en uso envers ses enfans Dieu en usera envers lui : un bon Prince la même chose, jusques aux conditions plus basses ; un bon berger prendra la même confiance.

Trois Remarques sur cette grande lumiére

1. Quand les Anges aparoissent aux hommes, ils ont quelque caractére de Majesté qui les distingue.

3. Il faut remarquer l'autre circonstance qui est que la clarté du Seigneur resplendit autour des bergers. Sur quoi il faut considérer 1. que quand les Anges empruntent des formes humaines pour aparoître aux hommes comme il y a de l'aparence que celui-ci le fit quand il aparut aux bergers, Ils ont toûjours été accompagnez de quelque caractére de grandeur & de Majesté, qui marquoit que c'étoit non de simples hommes, mais des Anges ; Ainsi les Anges qui aparurent en la résurrection de Jesus-Christ étoient vêtus de vêtemens blancs ; Il en fut de même de ceux qui aparurent aux Disciples aprés l'Ascension du Seigneur : Et ici l'Ange est accompagné d'une grande lumiére qui resplendit à l'entour des bergers. 2. Cette nuit en laquelle les bergers étoyent, & cette lumiére qui leur aparut peuvent fort bien être prises pour des Symboles Mystiques ; car la nuit représentoit les hommes dans un état de corruption quand le Fils de Dieu vint au Monde ; état d'erreur & d'ignorance, de misére & de corruption qui a beaucoup de raport avec une profonde nuit. D'autre part la lumiére représentoit la grace salutaire que Jesus-Christ nous a aportée, quand il est venu vers nous : En effet cette grace a dissipé ces tristes obscuritez qui envelop-

2. Cette nuit & cette grande lumiére peuvent être prises pour des Symboles Mystiques

[..]roient la terre ; & au lieu de l'erreur & [..]'ignorance où nous étions, nous a donné [..]véritable connoissance de Dieu ; & au lieu [..] la misére & de la corruption où nous [..]ons plongez, la santification, la joye, & [..]spérance. 3. On peut aussi remarquer que [..]Ange du Seigneur avec sa clarté s'aparut aux [be]rgers, lors qu'ils ne songeoient à rien moins, [..] qu'ils ne s'atendoient point à une si gran[de] grace ; c'est ainsi que Dieu en use le plus [s]ouvent avec ses enfans, il leur donne ses plus [g]randes bénédictions lors qu'ils ne s'y atendent [pa]s ; & en particulier il est vrai que c'est ain[si] que Jesus-Christ a été donné aux hommes [lor]s qu'ils ne pensoient pas à lui, & que leurs [p]ensées étoient toutes remplies d'autres ob[je]ts.

3. Quand l'Ange aparut aux bergers, ils ne pensoient à rien moins.

La troisiéme circonstance que l'Evangile [re]marque, est que les bergers furent saisis [d']une fort grande peur. 1. Ce fut l'effet de la [sur]prise où ils furent. Les grands objets, quand [ils] se présentent tout d'un coup à nous, ne peuvent que nous donner beaucoup de frayeur & d'étonnement, parce que l'esprit en ces occasions n'a pas la liberté d'user de ses forces ; au contraire ses forces se dissipent, & dans cette dissipation il est impossible que nous ne soions éfrayez. 2. Cette peur vient aussi des mouvemens de la conscience ; l'homme est naturellement pécheur, & par conséquent objet de la justice & de la vengeance de Dieu, quand donc il lui paroît quelque chose d'extraordinaire & de Divin, il faut nécessairement qu'il tremble : Pendant que Dieu ne se manifeste pas à lui, le sentiment de son péché demeure comme assoupi, mais quand

Trois Remarques sur la frayeur des bergers.

1. Ce fut un effet de la surprise

2. Ce fut un effet des mouvemens de la conscience.

Dieu

Dieu se fait voir à lui, il n'est pas possi
que ce sentiment ne se réveille; c'est com
un Criminel qui tremble à l'aproche de
Juge, ou comme un sujet rebelle qui s'éfr
pour la présence de son Seigneur irrité. O
peut raporter à cela l'exemple d'Adam, q
aprés avoir péché s'enfuït & se cacha dés
moment qu'il entendit la voix de Dieu: O
y peut raporter aussi l'exemple des Israëlite
qui furent éfraiez quand Dieu leur aparut
la montagne; & c'est de là même que vie
le proverbe qui étoit entr'eux, *nous mourro
car nous avons veu Dieu.* 3. En particulier
avoient un juste sujet de frayeur, la voya
devant eux un Ange du Ciel accompag
des enseignes de sa Majesté; car déja les An
ges avoient acoûtumé d'être les Ministres de
la vengeance de Dieu sur les hommes, & le
Executeurs de ses Jugemens; ils sçavoie
qu'un Ange avec une épée de feu avoit inte
dit pour jamais l'entrée du Paradis au premi
homme, aprés son péché; ils avoient ouï pa
ler de ces Anges qui firent tomber le feu du
Ciel sur les cinq villes de la Plaine, & qui les
réduisirent en cendre; ils avoient ouï ce que
l'Ange avoit fait dans l'Egypte, lors qu'il en
fit mourir tous les premiers nez, & de ce
qu'un autre Ange avoit fait dans l'armée de
Sennacherib, quand en une seule nuit il tua
cent quatre-vingt mille hommes: Il ne faut
donc pas trouver étrange s'ils sont saisis d'une
fort grande peur. Dans cette occasion, ces tris-
tes exemples des vengeances de Dieu que les
Anges avoient exécutées, leur pouvoient en ce
moment revenir devant les yeux, & leur fai-
re apréhender que cet Ange n'eût reçû quel-
que

3. Ce fut un effet de la vision de cet Ange: Et Pourquoi?

Ordre semblable de les détruire.

Mais comme les pensées de Dieu sont fort différentes de celles des hommes, ces pauvres bergers ne demeurérent pas long-tems en cet état. & la joye succéda bien-tôt à la peur, n'ayez point de peur, leur dît l'Ange, voici je vous annonce, &c. Agréable surprise! bien contraire à celle qui arrivera aux méchans au dernier jour; car quand ils diront paix, paix, alors aviendra soudaine destruction: Mais ici lors que les bergers tremblent & sont saisis d'un funeste épouvantement qui leur fait tout apréhender, il leur arrive la plus grande de toutes les joyes, la plus sensible de toutes les consolations, la nouvelle de la naissance du Sauveur du Monde.

La frayeur des bergers se tourne en joye.

2. Partie du Texte.

Pourquoi l'Ange dît aux bergers, n'ayez point de peur.

Premiérement l'Ange leur dit, *n'ayez point de peur*, il use de cette préface pour leur rendre l'atention, que la peur avoit sans doute presqu'entiérement dissipée. La peur est une passion qui glace les esprits, qui anéantit les forces de l'ame, & qui envelope nôtre intelligence d'un voile ténébreux, nous rendant incapables ni de rien faire, ni de rien penser; c'est donc pour les faire revenir de cet étourdissement, & pour les remettre en état de bien entendre ce qu'il avoit à leur dire, qu'il commence par ces paroles, *n'ayez point de peur.* Cette disposition où il les met a du raport avec la nouvelle qu'il avoit dessein de leur anoncer; car comment peut subsister la peur avec la naissance du Sauveur du Monde? Puis que cette naissance est la plus illustre marque du retour de l'amour de Dieu vers les hommes, le fruit de la grande miséricorde, & la premiére source de nôtre salut.

Aprés

Aprés cette préface, l'Ange s'aquitte du ministére qui lui avoit été commis, & il anon aux bergers cette grande & mystérieuse nouvelle de la naissance du Rédempteur, *voici* leur dit-il, *je vous anonce une grande joye*, *laquelle sera à tout le peuple*; *C'est qu'aujourd'hui est en la cité de David, le Sauveur vous est né qui est le Christ, le Seigneur.* D'abord il faut remarquer à la Tête de son Discours la particule *voici*, qui est toûjours employée dans l'Ecriture, pour marquer 1. la grandeur & l'importance des choses dont il s'agit, 2. pour attirer & arrêter l'atention; les Prophétes s'en étoient déja servis; dans un sujet semblable Esaïe avoit dit, *voici, une Vierge sera enceinte.* Zacharie avoit dit, *Fille de Sion, voici ton Roi viendra à toi, étant juste, & qui se garentit de par soi-même, abjet, & monté sur un âne, & sur un ânon poulain d'ânesse.* Malachie avoit dit, *voici, je m'en vais envoyer mon Messager, & il acoûtrera le chemin devant moi.*

2. Remarques sur la force de cette particule, voici.

Zacharie 9. 9.

Malachie 3. 1.

Il est aisé de remarquer que l'Ange ne pouvoit jamais mieux se servir de cette particule, que dans cette ocasion; & afin que vous n'en doutiez pas, écoutez la nouvelle qu'il leur anonce, *je vous anonce*, leur dit-il, *une grande joye.* Pour bien examiner ces paroles, il faut commencer par la description que l'Ange fait de la Personne dont il parle, *c'est*, dit-il, *le Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur.* Ensuite nous verrons ce qu'il en dit, *il vous est né*, dit-il; Il en marque le tems, *aujourd'hui*, il désigne le lieu, *en la cité de David*; & enfin il spécifie de quelle nature est cette importante nouvelle, *c'est*, dit-il, *une grande joye laquelle sera à tout le peuple.*

Parmi

Parmi ces trois Titres qu'il lui donne, il est évident qu'il veut désigner la Personne du Messie, que tant d'Oracles avoient prédite, que tant de Prophétes avoient promise, & que tant de Figures avoient représentée: Ce Messie, dis-je, qui depuis si long-tems étoit l'attente de tous les Fidelles, l'objet des desirs & de l'espérance de cette Eglise, celui aprés lequel, tout ce que Dieu avoit alors de serviteurs sur la terre soûpiroient incessamment. Le *Sauveur*, dit-il, *le Christ*, *le Seigneur*, c'est-à-dire, celui de la main de qui vous atendez vôtre délivrance & vôtre salut, le véritable Oint de Dieu, le grand & unique Roi & Sanctificateur de l'Eglise, le Souverain Maître de toutes choses. Par ces noms il raméne devant leurs yeux tout ce que l'Ancienne Ecriture avoit de plus Mystérieux, tout ce que la Religion avoit de plus solemnel; il réveille leurs consciences, & touche leurs coeurs par l'endroit le plus tendre & le plus sensible, & sur lequel ils n'avoient pas besoin d'une grande préparation. Pour dire quelque chose en peu de mots sur châcun de ses Titres, le Messie est apellé *le Sauveur*, non d'un Salut temporel, comme Josué le fut parmi les Juifs, & Marcellus parmi les Grecs, mais d'un Salut céleste & éternel. Un véritable Salut regarde non seulement le corps, mais le corps & l'ame, non cette vie, mais la vie à venir. C'est ce nom qui distingue son Evangile d'avec la parole de Moïse; car Moïse promettoit bien la vie, *fai ces choses*, dit-il, *& tu vivrai*, mais il ne promettoit pas le Salut; car la Loi avec tous ses sacrifices & ses remédes ne pouvoit jamais délivrer les hommes de la servi-

Ces trois titres de Sauveur, *de* Christ, *de Seigneur désignent la Personne du Messie.*

Pourquoi il est apellé Sauveur.

servitude du péché, & de la mort dans laquelle ils étoient ; au lieu que Jesus-Christ nous a véritablement sauvez, c'est-à-dire, nous retirez de l'abîme de l'Enfer, & de la malédiction sous laquelle nous étions, pour nous donner sa gloire & son immortalité.

Pourquoi il est apellé Christ. Il est apellé de ce nom de *Christ*, terme qui, comme vous sçavez, signifie *Oint*, & qui répond à celui de *Messie* dont les Hebreux se servoient. Et en effet Jesus est le véritable *Oint* de Dieu, & qui rassemble en soi tout ce que les diférentes onctions anciennes avoient de plus éfficace & de plus mysterieux. Ce n'est pas d'une huile materielle dont il est oint, mais d'une huile mystique, étant rempli des graces du Saint Esprit, & revêtu d'une Dignité & d'une Autorité Souveraine sur toutes les créatures, Souverain Prophéte, Souverain Sacrificateur, Souverain Roi de son Eglise.

Pourquoi il est apellé Seigneur. Et quant à l'autre Tître qu'il lui donne, qui est celui de *Seigneur*, c'est le nom dont les Septante Interprétes dans la traduction de la Bible s'étoient servis, pour représenter le nom inéfable de Dieu que nous avons marqué dans nos Versions par celui d'*Eternel*. Et ce n'est pas sans raison que dans le Nouveau Testament, ce nom de *Seigneur* est principalement donné à nôtre Seigneur Jesus-Christ; c'est pour nous aprendre qu'il est essentiellement ce même Dieu, ce même Eternel que l'Ancien Peuple d'Israël avoit adoré. *Le Seigneur*, c'est-à-dire, celui qui venoit renverser l'Empire Tyrannique du Demon, & établir sa Domination naturelle & legitime parmi les hommes. Véritable *Seigneur*, si vous avez

égard

ard à la justice de ses Droits ; car à qui le
onde peut-il plus légitimement apartenir,
'à celui qui l'a créé, & de qui peut être
glise, si ce n'est de celui qui l'a rachetée?
éritable *Seigneur*, si vous avez égard à l'é-
ndüe de sa Domination, car il régne depuis
Orient jusques à l'Occident, depuis un bout
Monde jusqu'à l'autre. Véritable *Seigneur*,
vous avez égard à la puissance avec laquel-
il gouverne son Empire, & à l'obéïssance
'il tire de toutes les créatures ; car toutes
oses lui sont soûmises au Ciel & en la Ter-
, & il n'y a créature aucune qui puisse re-
er à sa volonté. Véritable *Seigneur*, si
us avez égard à la fin de son Regne, qui
st que grace, paix, & bénédiction. Car
Demon qui avoit jusqu'alors possédé le
onde pouvoit bien en être apellé le Tyran
l'Usurpateur, mais il n'en pouvoit pas
e apellé le Seigneur, non seulement par-
qu'il n'en étoit pas le Maître légitime,
is aussi parce que la fin de sa domination
étoit que la mort, la désolation & la ruï-
e des créatures.

Aprés avoir considéré ces trois Titres 1. *On peut considérer ces trois titres dans la vuë de la comparaison, en 3. maniéres.*
n gros & en général, 2. châcun en particu-
er, on peut aussi les considérer dans la vuë
e la comparaison. Cette comparaison se peut
ire en trois maniéres, 1. en les comparant
un avec l'autre ; 2. en les comparant avec
s autres parties du Texte, 3. en les compa-
nt avec les paroles suivantes qui ne sont pas
e nôtre Texte.

Dans la premiére veuë, on peut dire que *1. En les comparant l'un avec l'autre.*
Ange a voulu premiérement donner aux ber-
ers l'idée des biens qu'ils devoient atendre

T du

du Messie ; & que c'est pour cela qu'il a co[m]mencé par le Tître de *Sauveur*, afin de toucher par leur propre intérêt, & par plus grand de tous les intérêts. En suite po[ur] affermir sur ce point-là leur espérance, il a élevez jusqu'au principe d'où ce *Sauve[ur]* nous vient, sçavoir, la miséricorde de Di[eu] qui nous l'envoye, & c'est pour cela qu'il que c'est le *Christ*, c'est-à-dire, le Mes[sie] promis. Enfin il a voulu leur mettre deva[nt] les yeux le respect profond, avec lequel l[es] hommes le doivent recevoir, les avertiss[ant] qu'il est le Souverain *Seigneur*. Dans le Tît[re] de *Sauveur*, il marque la fin pour laque[l]le il vient au Monde ; dans celui de *Chri[st]* il marque le droit qu'il a d'entreprendre u[ne] si grande œuvre, sçavoir la mission du Pé[re] qui l'a oint pour cela ; & dans celui de *Sei-gneur*, il marque la Puissance Souvéraine av[ec] laquelle il exécutera heureusement la Char[ge] que le Pére lui a commise.

2. En les comparant avec les autres Parties du Texte.

Comparant en suite ces trois Tîtres av[ec] les autres parties du Texte, on peut dire qu['il] l'apelle *le Sauveur*, pour justifier cette gran[de] de joye qu'il a dit qu'il leur anonce ; qu['il] l'apelle *le Christ*, le Messie promis, le Fils de Dieu, par raport à ce qu'il dit, *qu'il est n[é] en la Cité de David* ; & qu'il l'apelle *le Sei-gneur*, pour rendre en quelque maniére l[a] raison de ce que c'est un Ange qui le leu[r] anonce ; comme s'il disoit, je vous l'anonce parceque c'est *le Seigneur* de vous & de nous.

3. En les comparant avec les paroles

Dans la troisiéme comparaison, on peu[t] dire qu'il l'apelle *le Sauveur*, *le Christ*, *le Sei-gneur*, afin de prémunir les bergers contre l[e] scan-

ndale qu'ils pouvoient prendre de ce qu'il oit leur dire, sçavoir, qu'ils trouveroient *le tit Enfant emmailloté & gisant dans une crêche*; omme s'il eût dit, ne vous arrêtez pas à ces istes aparences, celui que vous verrez dans berceau, dans ces langes, & dans cette êche est le Redempteur du Monde, le vétable Oint de Dieu. le Maître de tout l'Uivers. *suivantes qui ne sont pas du Texte.*

Ce Sauveur, ce Christ, ce Seigneur vous est né, dit l'Ange. Dans cette naissance il faut onsidérer premiérement, que le Fils de Dieu voulu pour l'amour de nous se faire Fils de homme, participer à nôtre chair & à nôtre ng, & en un mot être fait semblable à nous n toutes choses horsmis le péché. C'est ce rand Mystére que les Evangelistes & les pôtres ont proposé, & que la Sagesse Diine avoit elle-même si souvent marqué dans s Ecrits des Prophétes. *La Parole*, dit Saint ean *a été faite chair, & a habité entre nous. Quand l'acomplissement des tems est venu*, dit Saint Paul, *Dieu a envoyé son Fils fait de femme, & fait sujet à la Loi.* Dans un autre endroit, *le secret de pieté est grand, Dieu manifesté en chair.* Et ailleurs, *Il n'a pas pris les Anges, mais il a pris la semence d'Abraham. Comme les enfans participent à la chair & au sang, il a voulu aussi participer aux mêmes choses.* Mystére inéfable! où l'on voit deux Natures, la Divine & l'humaine unies ensemble en une même Personne. Oeconomie étonnante! où le Créateur devient créature: ou le Pére d'Eternité se voit soûmis aux revolutions du tems: ou le Maître du Monde, celui *qui ne reputoit point rapine d'être égal à*

Réflexions sur cette naissance.

1. Le Fils de Dieu a voulu pour l'amour de nous se faire Fils de l'homme.

 Dieu,

Dieu, se revêt de la forme de serviteur fai la semblance des hommes. Je ne sçai ce q nous devons plûtôt admirer, ou de voir Seigneur de gloire couvert de cet opprob le Ciel descendu par maniére de dire de place pour s'associer avec la Terre, le Pr mier de tous les êtres allié avec le néant: de voir le néant élevé à la participation d'u Majesté Infinie, la terre, la chair & le sa montez sur un Trône Eternel, pour y regn au dessus des Anges, une poignée de poud qui devient l'objet de l'adoration de tout les créatures.

2. Il a pris non seulement nôtre nature, mais toutes nos foiblesses.

La seconde Réflexion qu'il faut faire, c'e que non seulement le Fils de Dieu a vou prendre nôtre nature, mais que même il voulu passer par toutes les foiblesses ausque les le reste des hommes est sujet: Il a vou bégayer dans un berceau, soufrir les infirm tez de l'enfance, & venir au monde par l voyes ordinaires de la naissance. Quand Di créa le premier Adam, il le créa dans un â ge parfait; mais le second Adam n'a pas e cet avantage, il a voulu être conçû dans l sein d'une Mére, il a voulu naître petit enfant. Les raisons de cette Dispensation sont prises, 1. de la parfaite conformité qu'il a voulu avoir avec le reste des hommes: il a voulu non seulement être leur Frére & leur Compatriote, non seulement être sujet à toutes les infirmitez qui acompagnent leur vie; mais il a voulu aussi participer à leur enfance, afin d'avoir une plus grande communion avec nous. 2. Dieu a voulu par ce moyen acomplir ce qu'il avoit déclaré autrefois par ses Oracles, & ce qu'il avoit promis aux Patriar-

ches:

nés : Il avoit dit dés le commencement, *que la semence de la Femme briseroit la tête du serpent* : Il avoit dit par son Prophête Esaye, *l'Enfant nous est né, le Fils nous à été donné* : Il avoit promis à Abraham *qu'en sa semence seroient benites toutes les familles de la Terre* : Il avoit promis à David que le Messie seroit son Fils. Il faloit donc pour remplir ses Oracles & ses Promesses, non seulement qu'il fût immédatement créé de Dieu comme Adam, mais qu'il fût conçû & prît naissance comme le reste des hommes.

La troisiéme Réflexion qu'il faut faire, est que le Messie n'est pas né pour soi-même : *Il vous est né*, dit l'Ange ; ce qui se raporte à peu prés aux Paroles d'Esaïe que nous venons d'aleguer, *l'Enfant nous est né*, &c. S'il s'agissoit d'un autre homme, je ne trouverois pas étrange cette expression : Nul ne vient au monde pour soi-même ; nous sommes à Dieu ; nous sommes aux Loix ; nous sommes à la Patrie ; nous sommes à nos Péres ; nous sommes à nos prochains. Nul de nous n'est indépendant. Nul de nous n'a un Droit Souverain & Absolu sur soi-même : De sorte que quand nous naissons, les Loix, la Republique, nos parens, nos prochains peuvent dire, il nous est né. Mais il n'en est pas de même de Jesus-Christ, lui qui est Dieu benit éternellement, égal & coessentiel à son Pére ; il ne se doit à personne ; il a un Droit Souverain & Absolu sur soi-méme. Comment donc l'Ange dit-il maintenant, *il vous est né* ? Je répons, que comme la naissance de Jesus-Christ est un fruit, non de la Nature, mais de la Grace, l'Ange a dû ici parler dans les *3. Il n'est pas né pour soi-même.*

 termes

termes de la Grace, & non de la Nature. La Nature l'a fait indépendant & Maître de soi même; mais la Grace nous le donne. La Nature nous fait être siens; mais la Grace le fait être à nous; C'est son Oeconomie volontaire & son amour qui nous le donne. *Il nous est né*, parceque sa naissance même & son incarnation n'a été destinée que pour nôtre Salut.

4. Pourquoi l'Ange dit, il vous est né, *& non pas il nous est né*

La quatriéme Réflexion est que l'Ange ne dit pas, il nous est né, mais *il vous est né*; ce qui nous enseigne la même vérité que Saint Paul a remarquée dans son Epitre aux Hebreux, qui est que *le Fils de Dieu n'a pas pris les Anges, mais la semence d'Abraham.* En effet Jesus-Christ est bien le Seigneur des Anges, mais il n'en est pas le Sauveur : les Anges le servent ; mais il ne sert pas les Anges; car quant à ceux qui ont gardé leur origine, n'ayant pas de péché, ils n'ont pas besoin de Mediateur : Et quant aux autres qui sont tombez dans la rebellion, Dieu ne s'est pas tourné de leur côté, pour leur procurer aucune réconciliation. Leur chûte est sans retour & sans espérance ; il n'est donc pas né pour les Anges mais, pour nous.

Le tems de cette naissance, aujourd'hui *Il ne se faut pas jetter dans des recherches curieuses.*

Aprés cela l'Ange marque le tems de cette heureuse naissance, *aujourd'huy*, dit-il, *il vous est né.* Il ne faut pas ici se jetter dans des recherches curieuses & inutiles de l'année, du mois & du jour auquel le Sauveur du Monde est né : l'Ecriture a gardé sur cela un profond silence que nous devons respecter: D'ailleurs il y a un si grand embarras à vouloir précisement déterminer ce tems, qu'aprés s'être fort fatigué on est contraint de reconnoître, qu'il n'est pas possible d'en venir à bout.

à bout. Et enfin de quelle nécessité sont ces récherches, & quel fruit & quelle édification en peut-on tirer? Il sufit de sçavoir. 1. Que Jesus-Christ nâquit sous l'Empire de César Auguste, dans un tems où toute la terre possédoit une paix profonde, un peu avant la mort du grand Herodes. 2. il est venu précisément au monde dans le tems que les Oracles avoient marqué, c'est-à-dire, peu avant que le Sceptre se departît de Juda, & que le Legislateur fût ôté d'entre ses pieds, selon la Prédiction de Jacob; dans ce période de temps qui coula entre le retour des Juifs de la captivité de Babylone & leur troisiéme captivité, peu de tems avant la destruction de la ville de Jerusalem & de toute la Judée par les armes des Romains, selon qu'il avoit été prédit par le Prophéte Daniel. 3. Que Dieu acomplit fidellement les promesses qu'il en avoit faites, dans un tems auquel il sembloit qu'il ne dût plus se souvenir des hommes, ni être touché pour eux d'aucune compassion, car il est vrai que quand le Seigneur vint au monde, il n'y avoit presque plus ni foi, ni pieté, ni sainteté sur la terre. La Superstition & les erreurs regnoient paisiblement sur toutes les nations, le Démon sembloit avoir affermi pour jamais son Empire au milieu des Peuples. Les Samaritains qui étoient les fréres des Juifs selon la chair, vivoient dans un Schisme déplorable depuis long-temps: Ce peu qui leur restoit de la Religion Mosaïque étoit enseveli dans une ignorance crasse, & dans des erreurs grossiéres. Et quant au Peuple des Juifs, qui ne sçait qu'il n'y avoit presque rien d'entier au milieu d'eux. Ce n'étoit plus que

Remarques sur le tems de cette naissance.

1. J. C. est né sous l'Empire d'Auguste.

2. Il est né au tems qu'il avoit été prédit.

3. Il est né dans un tems auquel il n'y avoit plus, ni foi, ni piété, ni sainteté sur la terre.

fausses Traditions, que dépravations horribles, qu'intrigues mondaines, que mœurs sales & scandaleuses. Là regnoit l'hypocrisie des Pharisiens, la fierté des Sacrificateurs, l'impiété des Saducéens, l'avarice des Péagers, la débauche des Hérodiens. Le sens de la Loi étoit gâté par mille fausses glosses; la Religion avoit perdu toute son efficace; le Temple étoit profané par des vendeurs & des acheteurs; le Souverain Sacerdoce même étoit entré dans le commerce, & les Romains le donnoient à qui il leur plaisoit, le plus souvent à des garnemens & à des scélérats, qui sous la dignité de la Thiare cachoient mille crimes & mille impiétez. Cependant dans un tems si malheureux, & si digne de l'aversion de Dieu, il se souvint de ses Promesses, il se réveilla & envoia son Bien-aimé dans le Monde.

Pourquoi Dieu a différé si long tems l'envoi de son Fils.

On a fait autre-fois une Question que Saint Augustin traite en quelque endroit de ses Oeuvres, sçavoir pourquoi Dieu avoit différé l'envoi de Jesus-Christ au Monde jusqu'à la fin des siécles? Pourquoi ne l'avoit-il pas plûtôt envoyé, immédiatement aprés la chûte du premier homme? Cette question est trop curieuse, car n'eût-on pas pû demander de même, si cet envoi eût été prématuré, pourquoi Dieu ne l'avoit pas differé jusqu'à la fin des siecles. Je sçai qu'on pourroit alléguer plusieurs raisons de cette Dispensation de la Sagesse Divine; comme que Dieu a voulu laisser les hommes durant plusieurs siécles dans l'état de leur péché, afin qu'ils sentissent mieux la nécessité de sa grace, & qu'ils pûssent mieux reconnoître la grandeur de leur misére, par la grandeur des desordres où leurs péchez les

avoient

avoient mis; qu'il a voulu laisser couler plusieurs siécles, afin de donner lieu aux préparations qui devoient précéder le Messie, & mettre les hommes en état de le recevoir. Mais que sert-il de chercher des raisons en une chose, qui a dépendu purement & absolument du bon plaisir & de la volonté de Dieu? Il a fait venir son Fils au Monde quand il lui a plû; & cela doit suffire sans pénétrer plus avant. Il est le Maître des temps & des saisons, & il les a reservées en sa propre puissance. C'est assez de sçavoir que les temps des événemens sont marquez dans les Decrets Eternels, & que les choses ne manquent pas d'arriver selon que Dieu les a déterminées.

Le lieu de la Naissance, Beth-lehem.

Quant au lieu de la naissance de Jesus-Christ, l'Ange le marque expressément, *en la Cité de David*, dit-il. Vous sçavez que cette cité de David est Beth-lehem, apellé *cité de David*, parceque David lui-même y étoit né, comme nous l'aprenons de son Histoire. Le Prophéte Michée avoit déja dés long-tems auparavant marqué ce lieu-là pour la naissance du Messie, *toi*, dit-il, *Beth-lehem, terre de Juda, tu n'es nullement la plus petite entre les gouverneurs de Juda: car de toi sortira le Conducteur qui paîtra mon peuple Israël.* Et la Sagesse Divine voulut tellement conduire les choses que par cette naissance du Seigneur en Beth-lehem il parût manifestement qu'il étoit de la famille & de la postérité de David. Car l'Empereur Auguste ayant fait un Edit qui ordonnoit que tous les Juifs fussent dénombrez, les personnes qui composoient ce grand Peuple furent obligez pour satisfaire à son Ordonnance, de se rendre châcun dans les lieux

dont ils étoient originaires, afin d'être dé-nombrez châcun dans sa famille. Ainsi cela même que Joseph & Marie se rendirent à Beth-lehem, c'est une marque assez évidente qu'ils étoient de la postérité de David, puisque ce fut uniquement cette raison qui les y fit aller.

La qualité de cette grande nouvelle, c'est la joie de tout le peuple.

Mais il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur le lieu : ce qui nous reste de plus important, est de considérer la qualité de cette grande nouvelle. *Je vous anonce*, dit l'Ange, *une grande joye, laquelle sera à tout le peuple.* La joye est le premier fruit de l'entrée de Jesus-Christ au Monde, témoin Jean Baptiste lequel étant encore dans le sein de sa mére Elizabeth, tressaillit de joye à l'aproche du Divin Enfant que Marie avoit conçû; mais cette joye n'est pas d'un ou de deux, de Jean Baptiste, ou d'Elizabeth seulement; c'est une joye publique, *la joye de tout le peuple*, dit l'Ange : Ce n'est pas même une joye ordinaire ou mediocre, c'est *une grande joye*, le plus grand de tous les biens qui pouvoient arriver à l'Eglise, la premiére & la plus illustre de toutes les bénédictions de Dieu.

Belle Aplication de tout ce que dessus.

Pour vous le faire bien connoître, permettez nous que quittant l'explication de ce Texte & laissant desormais à part l'Ange & les bergers, dont nous avons déja parlé, nous nous tournions vers vous-mêmes pour vous faire bien sentir la grandeur de cette joye, que nous devons avoir au souvenir de la naissance de Jesus-Christ.

Là on doit commencer une vive exhortation à la joye, & cette exhortation doit être prise des motifs qui nous y doivent porter,

re, lesquels seront pris, autant qu'il se pourra, des termes du Texte, sçavoir, de ce qu'il est *le Sauveur*, de ce qu'il est *le Christ*, de ce qu'il est *le Seigneur*, de ce qu'aprés avoir été atendu pendant un si long-tems, à la fin il est venu, de ce qu'il est né pour nous, de l'interêt que nous y avons pas dessus les Anges, des témoignages d'amour qu'il nous a voulu donner dans les foiblesses même de sa naissance. On peut ensuite comparer son premier Avénement avec le dernier, & disposer les Auditeurs à sentir encore un jour une plus grande joye, quand il viendra pour nous reveiller du sommeil de la mort, & pour mettre la derniére main à l'œuvre de nôtre rédemption. Alors il paroîtra comme un véritable *Sauveur*, car il achevera le Salut de ses fidelles : Il paroîtra comme leur véritable *Christ*, car il achevera l'œuvre de son onction, & nous fera nous-mêmes Rois & Sacrificateurs à Dieu son Pére. Il paroîtra comme vérirable *Seigneur*, car toutes choses lui seront assujetties : Il triomphera de tous nos Ennemis : Il engloutira la mort en victoire : Et nous élevera dans la possession de sa gloire éternelle.

Aprés avoir parlé des termes simples, Il faut maintenant dire quelque chose de ces expressions qui sont particuliéres à l'Ecriture, &. qui, tant pour cela même qu'elles sont particuliéres, que parce aussi qu'elles contiennent un grand sens, méritent d'être expliquées & traitées avec quelque insistance. Je mets en ce rang ces façons de parler, *être en Jesus-Christ*, *venir à Jesus-Christ*, *venir aprés Jesus-Christ*, *vivre en la chair*, *vivre selon* *Des phrases particuliéres à l'Ecriture*

lon la chair, de foi en foi, de gloire en gloire, cheminer selon la chair, cheminer selon l'Esprit, le vieil homme, le nouvel homme, Jesus-Christ vit en nous, vivre à Jesus-Christ, vivre à nous-mêmes, mourir au monde, mourir à nous-mêmes, être crucifié au monde, le monde être crucifié à nous, Iesus-Christ a été fait péché pour nous, nous sommes faits justice de Dieu en lui, mourir au péché, vivre à la justice, Iesus-Christ mortifié en chair, vivifié en Esprit, éteindre le Saint Esprit, contrister le Saint Esprit, résister au Saint Esprit, pécher contre le Saint Esprit, & je ne sçai combien d'autres expressions semblables qui ne se trouvent presque que dans l'Ecriture. Lors que quelqu'une de ces façons de parler se présente, il ne la faut pas passer légérement, mais il la faut expliquer & en tirer le suc & la substance. Pour cet effet il seroit bon qu'un jeune homme en fist un receuil assez éxact, & qu'il eût devant les yeux le sens de châcune : ce qui mériteroit bien un Traité particulier. Je donnerai ici un exemple de la maniére dont il faut traiter ces sortes d'expressions. Car si on avoit à prêcher sur ces paroles, *Quiconque veut venir aprés moi, qu'il renonce à soi-même & charge sur soi sa croix & me suive.* Il me semble qu'il ne seroit pas mal de diviser l'Action en deux Parties. Dans la premiére on traiteroit les expressions dont Jesus se sert, sçavoir, *venir aprés lui, renoncer à soi-même, charger sur soi sa Croix pour suivre Iesus-Christ,* & dans la seconde on examineroit le sens entier de toute la Proposition du Sauveur.

Explication du vers. 34. du 8 Ch. de Saint Marc.

On peut diviser ce Texte en deux Parties.

Ce que signifie, venir aprés J.C.

Pour commencer donc par l'explication de châcune ces expressions, *venir aprés Iesus-Christ,* ne

ne signifie autre chose, si ce n'est être son Disciple, le prendre pour la régle & le modelle de sa conduite, en un mot faire profession de le reconnoître pour Chef & pour Maître, pour Souverain Prophéte & Docteur, pour Patron & Exemplaire; & pour réduire en quelque ordre toutes les idées qui sont contenuës en cette expression on les peut raporter à ces quatre. La premiére est que nous tirions de lui & de son instruction toutes nos lumiéres & nos connoissances, comme de celui qui nous parle de la part de Dieu, & que Dieu nous commande d'écouter, surquoi l'on peut raporter l'Oracle de Moïse, *l'Eternel vous suscitera un Prophéte tel que moi d'entre vos freres, vous l'écouterez.* Et la voix qui fût entenduë dans la transfiguration de Jesus-Christ, *celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le*; & parce que c'est l'ordinaire des Disciples de se ranger auprés de leur Maître & d'aller aprés lui, le Seigneur exprime cette instruction par le terme de *venir aprés lui.* La seconde est que nous lui rendions toute sorte de service & d'obéïssance comme à nôtre Souverain Seigneur. Car c'est l'ordinaire des serviteurs de marcher aprés leurs Maîtres & de ne s'éloigner pas de leur présence, afin d'être prêts à recevoir leurs ordres, & à s'employer de tout leur pouvoir à l'avancement de leurs interêts. C'est à quoi la profession Chrêtienne nous engage à l'égard de Jesus-Christ, nous obligeant de le reconnoître comme nôtre Souverain Roi, & à avoir sans cesse sa gloire & son service devant ses yeux. A cela on peut raporter le titre que Saint Paul & les autres Apôtres se donnent

Diverses idées renfermées dans cette expression.

1. Que nous tirions de son instruction toutes nos lumiéres.

2. Que nous lui rendions toute obéïssance, comme à nôtre Souverain Seigneur.

donnent de *Serviteurs de Jesus-Christ*, au même sens que Moïse est apellé *Serviteur de Dieu*, c'est-à-dire, son Ministre & son Officier qui agissoit par ses ordres, & ce que tous les Fidelles sont apellez les Serviteurs de Jesus-Christ, *là où je vai, là aussi sera celui qui me sert*. La troisiéme que nous concourions avec lui & sous lui à un même dessein, à une même œuvre, de la même maniére que les Officiers subalternes & les soldats dans une Armée marchent aprés leur Géneral, concourans avec lui & sous lui à la gloire du Roi qu'ils servent les uns & les autres. C'est encore à quoi nous engage la Profession Chrêtienne, où Jesus-Christ est considéré comme le Chef de la guerre mystique que nous avons contre les Ennemis de Dieu pour détruire l'Empire de Satan & du péché, & rétablir celui du Createur. La quatriéme est que nous imitions ces grands & admirables exemples de vertu qu'il nous a laissez & en sa vie & en sa mort, avec espérance qu'en marchant sur ses traces nous serons un jour participans avec lui d'une même gloire. Car il est assez ordinaire de dire que nous alons aprés quelqu'un, ou que nous suivons le même chemin que lui, ou que nous alons sur ses pas, lors que nous-nous le proposons comme un Exemplaire que nous voulons imiter. On pourroit y ajoûter une cinquiéme Idée, qui est celle d'attendre & de recevoir les graces de Jesus-Christ. Car il est assez ordinaire dans le monde, que les pauvres & les misérables marchent aprés ceux de qui ils attendent des faveurs. Les Fidelles donc sont representez comme des hommes qui reconnoissant

Jean 12. 26.

3. Que nous concourions avec lui & sous lui à une même Oeuvre.

4. Que nous imitions les grands exemples qu'il nous a laissez.

5. Que nous atendions tout nôtre bien de lui.

sant leur naturelle indigence suivent Jesus-Christ, afin de puiser de sa plénitude grace sur grace.

Renoncer à soi-même, est une de ces expressions si particuliére à l'Evangile qu'elle semble choquer la raison & la Nature, & suppose une chose, ou dificile, ou absolument impossible, ou du moins extrémement criminelle. Car qui a jamais ouï parler de renoncer à soi-même? pouvons-nous nous séparer ou nous diviser de nous-mêmes? pouvons-nous éteindre cette amour ardente que la Nature nous a donnée pour nous-mêmes; & ceux qui tombent dans cette extrémité que de se haïr soi-même ne sont-ils pas justement regardez comme des personnes que la fureur & la rage a subjuguez? Cependant il est certain qu'il n'y a rien de plus saint, rien de plus nécessaire, rien de plus juste, que ce renoncement à soi-même, que Jesus-Christ nous ordonne ici. Car il ne nous ordonne pas, ni de nous diviser de nous-mêmes, ni de nous haïr nous-mêmes, ce qui seroit ou criminel ou impossible; mais il nous ordonne 1. en général de renoncer à tout ce qu'il y a en nous d'excessif, de vicieux & de déréglé; & il apelle cela, *nous-mêmes*, quand la corruption nous est devenuë comme naturelle, puisque nous avons été conceus en péché & échaufez en iniquité. Et en effet bien que le vice, l'erreur, & les excez soient nos plus grands ennemis, si est-ce que nous ne les distinguons pas de nous-mêmes, les regardant comme nos plus chers & nos plus essentiels interêts. C'est pourquoi ailleurs l'Ecriture veut que nous soions faits *de nouvelles créatures & transformez*

Ce que signifie renoncer à soi-même.

Expreßion qui paroît étrange.

Ses divers sens.

1. De renoncer à ce que nous avons de vicieux.

formez en hommes nouveaux, parceque la conversion nous fait tout autres que nous n'étions auparavant. Il nous ordonne en particulier de renoncer à cette amour violente, immodérée, & infinie que l'homme, dans l'état de corruption a pour soi-même, faisant de l'amour propre son particulier & principal principe; & en un mot étant Dieu à soi-même. Jesus-Christ veut donc que nous nous aimions, mais d'une amour qui soit subalterne à celle que nous devons à Dieu, lequel il faut aimer sur toutes choses, & plus que nous-mêmes. 3. Il veut que nous corrigions & changions la nature même de cette amour que nous avons acoûtumé de nous porter. Car au lieu de nous atacher à la recherche des plaisirs ordinaires, des interêts temporels, & de tout ce qui peut flater nos sens & nos passions, il veut que nous-nous aimions d'une amour plus véritable & plus solide, par la recherche des biens spirituels qui regardent l'ame & non le corps, la vie à venir & non celle qui ne fait que passer. Or il appelle cela *renoncer à soi-même*, parce que dans le sentiment d'un homme pécheur & mondain, choquer cette fausse amour qui regarde les interêts temporels, c'est se choquer & se détruire soi-même. 4. Il nous ordonne de renoncer à cette fausse & perverse prétention que tous les pécheurs ont, qu'ils sont les Maîtres d'eux mêmes, que nul n'a plus de droit sur eux qu'eux-mêmes, & que c'est précisement à eux-mêmes qu'apartient la disposition de leurs actions, de leurs pensées, & de leurs paroles. Le Sauveur veut qu'en renonçant à cette injuste & folle prétention, nous nous soûmettions

2. De renoncer à l'amour propre.

3. De changer la nature de l'amour que nous nous portons.

4. De renoncer à cette folle prétention que les hommes ont, qu'ils sont maîtres d'eux mêmes.

[...]ons au gouvernement & à la direction de [...]ieu, mettant nôtre confiance en la condui[...] de sa sagesse, & le faisant regner dans nos [...]eurs par son Esprit & par sa Parole.

[...] *Charger sa croix*, c'est une expression con[...]crée par Jesus-Christ qui n'est que du stile [...]e son Evangile, elle signifie deux choses. La [...]remiére est la Croix Mystique de la conver[...]on, & la seconde la Croix des afflictions. [...]r la conversion est apellée dans l'Ecriture [...]ne *Croix*, tant parce que nous faisons mou[...]ir au dedans de nous-mêmes le péché & les [...]onvoitises charnelles que l'Ecriture apelle [...]*rucifier le vieil homme*, parceque cette mort [...]e nos convoitises ne se fait qu'avec des dou[...]eurs sensibles & violentes, & avec des com[...]ats qui ne ressemblent pas mal à ceux que la [...]Nature souffre lorsqu'elle sent la dissolution [...]u corps & de l'ame: & parce aussi que com[...]me les crucifiez devenoient l'objet de l'op[...]obre & de l'horreur de tout le monde, pour [...]voir mérité un supplice si ignominieux: de [...]même dans la conversion, nos convoitises que [...]ous crucifions, nous deviennent un objet de [...]mépris, d'aversion & d'horreur. Quant aux [...]fflictions elles sont apellées fort justement, [...]*ne Croix*, non seulement parceque la natu[...]re y souffre d'étranges douleurs, mais aussi [...]arceque par ce moyen nous devenons l'hor[...]reur & l'opprobre du Monde, qui n'a jamais [...]lus d'aversion pour l'Evangile & pour les [...]ersonnes qui le professent, que quand ils les [...]oit persécutées.

Ce que signifie charger sa croix.

Cela signifie deux choses, sçavoir, la Croix Mystique de la conversion, & la Croix des afflictions; & pourquoi.

[...] Enfin *suivre Jesus-Christ*, c'est 1. être son [...]Disciple, croire sa doctrine, approuver ses [...]maximes, être persuadé de la vérité de ses

Ce que signifie suivre J.C. 1. c'est être son Disciple, &c.

Mystéres & de la sainteté de ses loix. 2. Le suivre c'est l'imiter, se le proposer dans toute la conduite de la vie pour Exemplaire & pour Patron, marcher par le même chemin que lui, pour parvenir à la Communion de sa gloire. 3. Le reconnoître pour Maître & Seigneur, obéir à ses ordres, &c. En un mot c'est la même chose que nous avons déja expliquée, sçavoir, *venir aprés lui*.

2. C'est l'imiter, &c.

3. Le reconnoître pour Maître, &c.

Quel est le sens entier de la proposition de J. C.

Voilà la premiére Partie. La seconde consiste à considérer le sens entier de toute la Proposition de Jesus-Christ. Il veut dire donc que pour être vrayement du nombre de ses Fidelles & de ses Disciples, il faut se soumettre à deux conditions, l'une est la sanctification, & l'autre, l'affliction. Quant à la santification, il faut entrer dans la chose même, & faire voir comment il est impossible d'apartenir à Jesus-Christ que l'on ne se resolve à changer entiérement de vie, & abandonner sa premiére maniére d'agir. *La grace salutaire*, dit Saint Paul, *est clairement apparuë nous enseignant qu'en renonçant au péché & aux mondaines convoitises, nous vivions en ce présent siécle sobrement, justement & religieusement, attendant la bien-heureuse espérance & l'apparition de la gloire du grand Dieu, qui est nôtre Sauveur Jesus-Christ.* Où il faut remarquer trois choses, *la grace*, *la sainteté*, *la gloire*; mais il faut bien prendre garde que *la grace* ne conduit *à la gloire* que par le moyen de *la sainteté*. Si vous ôtez ce milieu, *la grace* & *la gloire* ne seront plus jointes ensemble. C'est pourquoi l'Apôtre ne dit pas que *la grace salutaire* nous est donnée afin que nous ayons part *à la glorieuse aparition*, &c. Mais qu'el

Tite 3. 11. 12. 13.

qu'elle nous est donnée afin *qu'en renonçant au péché & aux mondaines convoitises, nous vivions en ce présent siécle sobrement, justement & religieusement. Attendant la bien-heureuse espérance & l'apparition glorieuse du Grand Dieu, qui est nôtre Sauveur Jesus-Christ*. La gloire vient de la grace il est vrai, mais ce ne peut être que par l'intervention de la sainteté. On peut aussi alleguer sur ce sujet les raisons pour lesquelles Jesus-Christ est venu non seulement pour détruire le péché, entant qu'il nous oblige aux peines éternelles, mais aussi entant que peché, & faire voir comment il importe pour la gloire du Pére & pour la sienne, & pour la solidité & la plénitude de son salut, que ses vrais Fidelles soient santifiez.

Quant aux afflictions, on peut traiter deux choses. Premiérement la vérité de ce fait, que les vrais fidelles sont exposez aux afflictions du monde. 2. Les raisons qui meuvent la sagesse Divine à soûmettre les fidelles à ces épreuves. Pour la vérité du fait, elle resulte de l'exemple de tous les grands Serviteurs de Dieu, qui ont été jusqu'à présent au monde, comme d'un Noé, d'un Abraham, d'un Loth, d'un Moïse, d'un Saint Paul, & des autres Apotres de Jesus-Christ. 3. Elle resulte de l'histoire de l'Eglise qui s'est toûjours nourrie & acreuë dans les afflictions, figurée à cet égard par le buisson ardent qui aparut à Moïse, & par la nacelle où Jesus-Christ & ses Apôtres entroient souvent, laquelle étoit agitée des flots, & exposée à la violence des vents & de l'orage.

Les raisons pour lesquelles la Providence

Pourquoi Dieu nous afflige. Divine en uſe de la ſorte, doivent être priſes du Lieu Commun des afflictions, & pour en marquer ici quelques-unes, 1. c'eſt par ce moyen que Dieu reprime le mouvement impétueux de nos paſſions, leſquelles dans la proſpérité deviennent indociles & farouches, au lieu qu'elles ſe calment dans l'affliction, ſur quoi l'on peut alleguer l'exemple des abeilles qui ſe tiennent en repos durant le mauvais tems, & qui au retour du Soleil ſortent de leurs ruches, & menent beaucoup de bruit. La comparaiſon auſſi des ſerpens qui ſemblent morts & privez de ſentiment durant la rigueur de l'hyver, mais qui s'élancent & deviennent fiers dés qu'ils ſentent la chaleur.

1. Pour reprimer le mouvement impetueux de nos paſſions.

2. Pour donner de l'exercice à nos vertus.

2. Par le moyen des afflictions Dieu donne de l'exercice à nos vertus, à nôtre foi, à nôtre patience, à nôtre priére, &c. A quoi l'on peut appliquer la comparaiſon de l'encens qui jette ſon odeur lors qu'il eſt mis dans le feu.

3. Pour nous détacher du Monde.

3. En particulier Dieu nous détache du monde par le moyen des afflictions. Car il n'y a rien qui nous en faſſe mieux connoître la vanité, il n'y a rien qui nous le faſſe plus mépriſer que quand nous voyons ſes biens qui ſont mêlez avec tant d'amertume, &c. En même-tems auſſi Dieu nous éléve par les afflictions à l'eſpérance de cette vie meilleure qu'il nous a préparée; car il n'y a rien qui nous en donne plus de déſir que le ſentiment des angoiſſes que nous avons a ſouffrir ici bas. La chair & l'eſprit ſont en nous comme les deux plats d'une balance, à meſure que l'un eſt abaiſſé, l'autre s'éléve, & ce que l'un perd l'autre le gagne.

4. Pour relever la gloire de ſa providence.

4. Dieu par ce moyen reléve la gloire de cette admirable providence qui nous gou-

gouverne; Car si toutes choses dans le Monde nous étoient favorables, la conservation de l'Eglise ne seroit point une grande merveille. Mais, qu'il plaise à Dieu de nous conserver au milieu des contradictions du siécle, & de nous faire subsister parmi des tempestes continuelles, c'est là que paroît avec éclat sa puissance infinie & sa sagesse; comme ces mêmes vertus parurent dans le passage qu'il donna aux Israëlites au travers de la mer rouge, & dans la conservation qu'il en fit au Desert, & comme elles parurent aussi quand il conserva les trois Enfans dans la fournaise de Babilone. L'Eglise est un flambleau que Dieu tient allumé au milieu d'un air orageux; les vents soufflent contr'elle de toutes parts, mais au lieu de l'éteindre ils ne font qu'augmenter sa lumiére. 5. Les afflictions sont un honneur particulier que Dieu nous fait de nous faire marcher sur les traces de Jesus-Christ, & de nous rendre conformes à ce Divin Chef. C'est encore un honneur qu'il nous fait de nous choisir pour soûtenir sa querelle, & pour séeller par nos souffrances la vérité & la sainteté de son Evangile. Par ces raisons & plusieurs autres semblables on peut mettre en avant, qu'il paroît que c'est avec juste sujet que Jesus-Christ nous a apellez aux afflictions; & qu'il les a jointes à la profession du vrai Christianisme. *5. Pour avoir l'honneur de soûtenir sa querelle.*

Nous avons dit cy-dessus qu'outre les termes simples & les expressions singulieres qui sont propres à l'Ecriture, il y avoit aussi quelque fois dans les Textes des particules qu'on apelle *syncathégorématiques* qui servent, ou à l'augmentation, ou à la limitation du sens de la Proposition, comme le mot, *tant*, dans ce Passage *Des termes syncatégorématiques.* *Quelquefois le fort de l'explication doit*

tomber sur un terme syncatég. Passage, *Dieu a tant aimé le monde.* Le mot de *maintenant* dans celui du 8. des Rom. *Ainsi donc maintenant il n'y a nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ*, & plusieurs autres de cette sorte. Il est certain que quand ces termes se rencontrent il les faut examiner. Quelque-fois toute la force de l'explication, ou au moins la plus grande partie tombe sur ces particules; & on l'a déja remarqué dans ce Passage, *Dieu a tant aimé le monde*; car le principal de l'explication qu'on doit faire de l'amour de Dieu doit consister à en faire voir la grandeur, exprimée par le terme de, *tant*. Il en est de même de cet autre Passage, *ainsi donc maintenant il n'y a nulle condannation à ceux qui sont en Jesus-Christ*; car ce *maintenant* signifie que c'est une conclusion tirée de la doctrine de la justification que l'Apôtre a enseignée dans les Chapitres précédens; & c'est autant que s'il disoit, que de ces principes qu'il venoit d'établir, il s'ensuit *qu'il n'y a plus de condannation pour ceux qui sont en Jesus-Christ.* Aprés avoir donc expliqué, 1. ce que c'est *qu'être en Jesus-Christ*, 2. ce que c'est que *n'avoir plus de condannation*. Il faut, 3. insister fortement sur ce *maintenant*; & faire voir comment c'est une doctrine qui suit nécessairement des choses que S. Paul a établies touchant la justification de l'homme dans les Chapitres précédens; de-sorte que ce terme qui n'est que syncathégorématique ne laisse pas de faire une veritable partie de l'explication, & qui est même la plus importante.

Rom. 8. 1.

Quelque-fois il ne Quelquefois le terme syncathégorématique n'est pas d'une telle conséquence qu'il fail-

s'y arrêter long-tems; & alors il suffit d'en faire la matiére de quelque remarque. C'est ainsi qu'il faut traiter le terme de, *voici*, qui se trouve souvent à la tête des Propositions de l'Ecriture; & il se faut bien donner de garde d'en faire une partie, ni d'y insister trop longuement. Je dis la même chose de cette expression familiére à Jesus-Christ, *En verité, en verité*, qui est une assévération, ou si vous voulez, un serment sur lequel il ne faut pas extrémement s'arrêter. Il en est de même de l'*Amen* ou *ainsi soit-il*, qui finit quelques Textes. De même aussi de ce, *Malheur sur vous*, que Jesus-Christ répéte assez souvent dans l'Evangile, & plusieurs autres semblables. Or pour en bien faire le discernement on ne sçauroit donner de régle assurée, il faut que cela dépende du bon sens de celui qui traite le Texte; & pour peu qu'il y prenne garde, ce discernement ne sera pas mal-aisé.

faut pas beaucoup insister sur les termes syncathégorématiques.

Lors que ce qu'on explique dans un Texte consiste en une Proposition, il faut 1. en donner le sens clair & net, en la développant de toute sorte d'ambiguité; 2. si le cas y échet, il faut faire voir combien il est important dans la Religion de n'ignorer pas cette vérité: & pour cet effet on peut montrer la liaison qu'elle a avec d'autres veritez importantes, les inconveniens qui naissent de la negligence que l'on en peut faire, les secours que la pieté tire de là, & autres choses de cette nature. 3. Aprés l'avoir éclaircie & en avoir montré l'importance, il faut la confirmer, si c'est une chose qui demande confirmation: Ou en tout cas, il faut tâcher de l'illustrer, ou par quelques raisonnemens, ou par quelques exem-

Des Propositions, il en faut donner le sens net; faire voir leur importance; les confirmer ou illustrer.

 ples

ples, ou par la voie de la comparaison par laquelle on compare les choses les unes avec les autres; soit pour remarquer les rapports qu'elles ont entr'elles; soit pour en faire voir les conformitez, soit aussi pour en marquer les différences, & pour relever celle que vous traittez. Vous pouvez aussi illustrer une Proposition par ses suites, en faisant voir de qu'elle importance elle est, & combien de choses elle enferme. On peut encore la relever par son évidence, en montrant qu'elle est de la lumiere de la nature; ou bien la relever par son inévidence, en faisant voir que ce n'est point la lumiere naturelle qui nous l'enseigne, mais la Révélation seule. Enfin on peut aussi la relever par la personne qui la propose, par l'état où il étoit quand il l'a proposée, par les personnes ausquelles il l'a proposée, & par les circonstances des temps & des lieux: Tout cela peut donner de grandes ouvertures, mais il en faut user discrétement & avec jugement; Car de vouloir rassembler tout cela dans la tractation d'une Proposition, ce seroit se jetter dans une longueur ennuyeuse & tomber dans la pédanterie.

Il faut distinguer les véritez que les Propositions enferment.

Quelque fois une seule Proposition enferme plusieurs véritez qu'il est nécessaire de distinguer, & en ce cas il le faut faire; mais il faut prendre garde que les véritez sur châcune desquelles vous avez dessein d'insister soient de quelque importance dans la Religion, & que même elles ne soient ni trop communes, ni trop connuës, & c'est ce qu'il faut discerner par le bon sens.

Quelquefois il faut

Quelque fois une Proposition doit être traitée par ses différents égards, selon lesquels elle

le doit être prise diversement, & en ce cas il faut remarquer cette différence d'égards. *considérer une Proposition par ses divers égards.*

Quelque-fois la chose contenuë dans la Proposition a des differens degrez qu'il sera aussi necessaire de remarquer.

Quelque-fois la Proposition est générale, & dans cette généralité elle semble être de très-petite importance: En ce cas il faut voir si elle n'a point des parties dans lesquelles elle devient plus considérable, ce qui obligeroit à la traiter par application particuliere à ces parties. Mais il faut donner des exemples de tout ce que nous venons de dire. *Quelque-fois par ses divers degrez. Quelque-fois par ses différentes parties.*

Premierement pour ce qui regarde de donner le sens net & clair d'une Proposition, & ensuite de la confirmer & de l'ilustrer, je mettrai en avant, par exemple, le verset 18. du premier Chap. des Ephes. *Dieu vous donne les yeux de vôtre entendement illuminez, afin que vous sachiez qu'elle est l'espérance de sa vocation, & qu'elles sont les richesses de la gloire de son héritage aux Saints.* Ce Texte doit être divisé en deux Parties, la premiere est le souhait de l'Apôtre, *Dieu vous donne les yeux de vôtre entendement illuminez.* La seconde est la fin de cette illumination, *afin que vous sachiez qu'elle est l'espérance de sa vocation, & qu'elles sont les richesses de la gloire de son héritage aux Saints.* *Des Propositions dont il faut donner le sens net & clair. Explication du vers. 18. du Chap. 1. des Eph.*

Quant au souhait il contient une Proposition qui est, que c'est *Dieu qui illumine les yeux de nôtre entendement*; Mais pour en donner le sens net & clair, il faut d'abord remarquer en peu de mots que l'Ecriture emprunte souvent les noms & les images des facultez du corps, pour représenter celles de l'ame, & que c'est pour cela qu'elle nous donne des pieds *L'Ecriture emprunte souvent les noms & les images des facultez du corps, pour représenter celles de l'ame.*

Eclaircissement de la Proposition.

pieds pour marcher dans le chemin de la justice, des mains pour travailler à nôtre salut, des genoux pour nous humilier devant le nom de Jesus-Christ, des oreilles pour recevoir les sacrées véritez de son Evangile, une bouche pour manger la Chair & pour boire le Sang de Jesus-Christ, & enfin des yeux pour voir les Mystéres de son Royaume. Tout cela est fondé, non seulement sur la naturelle conformité ou ressemblance qu'il y a entre les facultez de l'ame & les organes corporels, mais aussi sur ce que l'Ecriture a accoûtumé d'appeller toute nôtre régénération & l'œuvre de nôtre conversion *un nouvel homme*. Ici donc, *les yeux de l'entendement*, est une expression qui suit le stile ordinaire de l'Evangile, & qui signifie simplement nôtre *entendement*, cette faculté par laquelle nous connoissons les objets, & par laquelle nous en jugeons. 2. Mais il faut outre cela remarquer que nos yeux ont deux usages fort différens. Le premier qui ne consiste qu'à voir d'une veuë indifférente les objets, sans que cela serve à autre chose qu'à nôtre divertissement, comme quand la nuit nous voyons le ciel & ses étoilles, ou quand dans une promenade nous voyons l'étenduë des plaines & la beauté des rivieres, ce que nous pouvons apeller une veuë de simple contemplation. L'autre qui va plus avant, & qui consiste non simplement à voir les objets, mais à les voir pour nous conduire & pour régler ce que nous devons faire; comme quand un voiageur voit les chemins par où il doit passer: quand un ami voit son ami pour lui confier ses secrets, & lui demander ses conseils; quand un miserable voit son Libérateur pour

Des usages diferens des yeux.

pour demander protection. Ce que nous pourrions apeller une veuë d'action ou de direction. Il en est de même de l'entendement ; il a deux fonctions. L'une de simple connoissance des objets, quand nous connoissons les véritez de la Physique ou de la Metaphysique, ce qu'on apelle dans l'Ecole *l'entendement spéculatif*. L'autre quand nous connoissons les objets pour agir ensuite sur eux, & pour nous servir de régle & de guide ; comme quand on connoît la nature de la vertu & les préceptes de la Morale, les régles des arts, & les voyes & les maximes de la Jurisprudence : & c'est ce qu'on apelle dans l'Ecole *l'entendement pratique*. Or ici il s'agit de l'entendement, non dans le premier sens ou à l'égard de ses premiéres fonctions, mais dans le second ; car les Mystéres de la Religion Chrêtienne ne sont pas des Mystéres de simple contemplation, l'Ecriture ne les propose ni à nôtre curiosité, ni à nôtre divertissement ; mais ce sont des Mystéres de pratique que nous devons connoître pour agir sur eux, en les embrassant de toutes les forces de nôtre cœur, & pour recevoir leur impression & nous laisser toucher à leur efficace, en un mot pour en faire la régle de nôtre conduite. La Proposition donc de l'Apôtre est, que c'est Dieu qui par la lumiere intérieure de son Esprit éclaire les yeux de nos entendemens pour recevoir comme il faut les véritez de sa Parole, pour en bien juger, & pour aller jusqu'à les aimer & les suivre, & en faire les régles de nôtre vie.

Des diverses fonctions de l'entendement.

Cette Proposition étant ainsi nettement éclaircie, il faut ensuitte la confirmer, ce que l'on peut faire par deux voyes, l'une indirecte

Confirmation de cette Propo-

sition par 2. voyes: l'une directe, & l'autre indirecte. te, & l'autre directe. L'indirecte est de produire divers Passages de l'Ecriture qui representent la grandeur de la corruption naturelle, & de l'impuissance où l'homme est de se pouvoir convertir lui-même. Or ces Passages *Ce que c'est que la voye indirecte.* sont en grand nombre, comme ceux où nôtre cœur est appellé un cœur de pierre, *comme le Leopard ne sçauroit &c.* La directe contient les *Ce que c'est que la voye directe.* Passages, où formellement nôtre conversion est attribuée à Dieu & à l'efficace de son Esprit, qui sont aussi en grand nombre &c.

On peut illustrer cette voye indirecte par le raisonnement. A mesure que vous confirmerez cette Proposition par l'Ecriture, vous pouvez aussi l'illustrer par le raisonnement, en faisant voir que les liens qui nous attachent au Monde sont en si grand nombre & si forts qu'il faut une grace surnaturelle pour les rompre: que les obscurcissemens de l'esprit qui viennent ou de nos prejugez, ou de nos passions, ou de nos vieilles habitudes, ou des premiéres couleurs sous lesquelles l'Evangile se présente à nous sont tels, qu'il nous est impossible de nous-mêmes de ne pas faire de mauvais jugemens: & c'est ce qu'on peut particuliérement inférer dans cette voye indirecte.

On peut aussi dans la voye directe mêler le raisonnement. Dans la voye directe vous pouvez y mêler aussi le raisonnement, en faisant voir que la sagesse Divine veut que nôtre régénération soit toute céleste; que la chair & le sang ni les principes de la nature n'y contribuent rien; que l'homme nouveau soit le pur ouvrage du S. Esprit pour être plus conforme à Jesus-Christ, selon ce que dit S. Paul *que Dieu nous a prédestinez pour être rendus conformes à l'image de son Fils.* Car quand Jesus-Christ vint au Monde il n'y est pas venu par

les

les principes ordinaires de la Nature, mais par une Loi au dessus de toutes les Loix du monde. De quelle matiére a-t-il été tiré? D'une matiére impropre & contraire même à la naissance de la substance d'une Vierge. Par quelle puissance a-t-il été formé? Par celle du Saint Esprit. Dieu a donc voulu que nous ne fussions nez, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté du sang, ni de la volonté de l'homme, mais que nous fussions nez de lui-même, pour être plus parfaitement ses enfans, & plus parfaitement fréres de son Fils bien-aymé.

On peut aussi, en confirmant cette Proposition, l'illustrer par des exemples, comme par celui du bon Larron, par celui de Saint Paul, par celui des Juifs convertis le jour de la Pentecôte à la Prédication de Saint Pierre, &c. En un mot par des exemples où reluit hautement la puissance de la grace en la conversion des hommes. *On peut illustrer cette Proposition par des exemples.*

Vous pouvez l'illustrer par la comparaison avec l'action toute puissante de Dieu dans la création de l'univers, & en marquer en peu de mots les conformitez & les diférences. *Par la comparaison.*

Vous pouvez l'illustrer par ses suites, en faisant voir la grandeur & l'importance des changemens qui arrivent dans l'homme, lors que Dieu illumine les yeux de son entendement. *Par ses suites.*

Vous pouvez l'illustrer par son inévidence, en montrant qu'il n'y a eu que Jesus-Christ qui ait apris au monde cette vérité que c'est Dieu qui nous convertit; au lieu que toutes les fausses Religions attribuent cette œuvre à l'homme même: & la Philosophie ignore ce que c'est que de cette grace d'enhaut. *Par son inévidence.*

Enfin

Par la Personne qui la propose.

Enfin vous pouvez l'illustrer par la Personne qui nous la propose qui est Saint Paul, qui en avoit senti toute l'efficace & pénétré tout le fond, & par conséquent qui en pouvoit bien parler: Par la personne aussi des Ephésiens qui avoient été tirez de la plus grande Superstition qui étoit entre les Payens, sçavoir, du service de leur Diane.

Remarquer la maniére dont Saint Paul propose cette vérité.

Mais il ne faut pas oublier la maniére dont Saint Paul propose cette vérité, car c'est par forme de souhait ou de voeu, *Dieu vous donne*, dit-il, *les yeux de vôtre entendement illuminez*; ce qui releve la nécessité & l'importance de la grace, sans laquelle tout ce que Dieu fait à nôtre avantage nous seroit plus nuisible que profitable. On pourroit remarquer la circonstance du tems & du lieu; car Saint Paul fit cette Epitre pour les Ephesiens, lors qu'il étoit dans les prisons de Rome, accablé de chaines, & lors que l'Evangile étoit le plus persécuté; Car en effet c'est alors principalement que pour nôtre conversion, il faut que le Saint Esprit déploye toute sa force.

Remarquer la circonstance du tems & du lieu.

Exemple des Propositions, qui enferment plusieurs véritez.

En second lieu pour donner un exemple de ces Propositions qui enferment diverses véritez lesquelles il faut distinguer, nous ne sçaurions mieux choisir, qu'en prenant le second Point du Texte dont nous venons d'expliquer la première Partie. *Afin*, dit Saint Paul, *que vous sçachiez qu'elle est l'espérance de vôtre vocation & quelles sont les richesses de la gloire de son héritage aux saints.* La Proposition de l'Apôtre est, que par l'illumination de la grace nous sçavons quels sont les biens admirables ausquels Dieu nous apelle par son Evangile;

Eph, 1.18.

ne ; Or cette Proposition enferme plusieurs véritez qu'il est nécessaire de distinguer. 1. Que l'Evangile est une vocation de Dieu, une grande voix qui crie, *Reveille toi, toi qui dors & te relève des morts : & Christ t'éclairera.* C'est pourquoi il est dit, Pseaume 50. *Que l'Eternel apelle la Terre depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couchant.* L'Eglise n'est ni une Assemblée téméraire ou tumultueuse que le hazard produise, comme sont la pluspart des Peuples ou des Societez. Ce n'est pas une Societé humaine que la raison ou les intérêts de la nature ayent faite. C'est une Societé qui a Dieu pour son Auteur ; Car c'est sa Parole qui nous apelle & qui nous assemble. 2. C'est une vocation où Dieu propose quelque chose à nôtre espérance, à cause de quoi il est dit que *nous sommes régénérez en espérance vive.* Or cela se peut traiter, ou par opposition à une vocation de simple authorité, lors que nous sommes apellez à faire nôtre devoir sans aucune proposition de recompense. Ainsi les Princes apellent d'ordinaire leurs Sujets à leur service. Ou par opposition à la vocation du péché qui pour recompenser les services que nous lui rendons, nous donne la mort. *Les gages du péché c'est la mort*, dit Saint Paul. Ces paroles nous donnent l'idée du péché comme d'un Tyran qui nous appelle à son service, mais pour nous faire mourir. Ou par opposition à la naissance naturelle qui nous apelle à souffrir mille opprobres & mille misères. Ce sont des vocations, ou ingrates & sans espérance, ou funestes & tendantes au desespoir. Mais la vocation de l'Evangile est une vocation d'espérance, sembla-

Diverses véritez enfermées dans cette Proposition.

1. Que l'Evangile est une vocation de Dieu.

2. Que cette vocation propose quelque chose à nôtre espérance.

ſemblable non à celle que Dieu fit d'Adam pour le juger & pour le maudire. *Adam où es tu?* Mais ſemblable à celle qu'il fit d'Abraham, *ſors de ton pais & de ton parentage & je te donnerai la terre dans laquelle tu entreras.* Semblable non à celle qu'Eſaïe adreſſoit à Ezechias, *diſpoſe de tes biens car tu és mort*, mais à celle que Jeſus-Chriſt fit du Lazare, *Lazare ſors dehors.* 3. Que cette eſpérance propoſée à nôtre vocation eſt un héritage, c'eſt-à-dire, non une récompenſe propoſée à nôtre mérite, mais un bien que Dieu nous donne comme nôtre Pére en vertu de ſon adoption: un bien auſſi que nous avons par la communion de Jeſus-Chriſt; car nous ne ſommes les héritiers de Dieu, qu'entant que nous ſommes Cohéritiers de Jeſus-Chriſt. Un bien encore inaliénable, que nous ne pouvons jamais perdre, qui ne nous peut être ravi; Car c'étoit anciennement le caractére des héritages de ne pouvoir jamais ſortir des familles, ni paſſer dans des mains étrangéres. *Héritage* enfin par oppoſition à la félicité d'Adam que Dieu lui donna comme à un Mercenaire, ſous le titre de loyer, & non comme à un fils ſous le titre d'héritage. 4. C'eſt un héritage céléſte; car c'eſt ainſi qu'il faut prendre ce dernier terme, *aux ſaints*, aux lieux ſaints, au ciel; non ſeulement pour marquer la nature des biens Divins qui ſont ſpirituels & céleſtes, mais auſſi pour marquer le lieu où nous les irons poſſéder, ſçavoir, au Ciel qui eſt le domicile de la Majeſté de Dieu. 5. Que ce ſont des biens d'un prix & d'une abondance infinies; Car c'eſt ce que veulent dire ces termes, *les richeſſes de la gloire de ſon héritage:*

Geneſe 3. 9. *Gen. 12. 12. &c.* *Eſaïe 38.1* *Jean 11. 43.*

3. Que cette eſpérance propoſée à nôtre vocation eſt un héritage.

4. C'eſt un héritage céleſte.

5. Ce ſont des biens d'un prix & d'une abondance infinies.

ritage : façon de parler propre aux Hebreux pour marquer la grandeur ou l'excellence d'une chose entassent l'une sur l'autre plusieurs expressions synonimes. Ainsi l'Apôtre, pour représenter aux Corinthiens cette même félicité dont il parle maintenant, dit que c'est *poids de gloire excellemment excellente*. Et dans ce même Chapitre aux versets suivants, pour représenter la force de la grace qui nous convertit, il dit, *l'excellente grandeur de la puissance de Dieu l'efficace de la puissance de sa force.* Si donc *les richesses de la gloire de l'héritage* signifient son prix, son excellence, son abondance ou sa plénitude. 6. L'Apôtre veut que nous sçachions la grandeur admirable de cette espérance ; Car tous nos égaremens & nôtre attachement au Monde ne viennent que de l'ignorance où nous sommes de cette gloire ; dés que nous la connoissons bien, c'est une chaîne qui nous lie, c'est un attrait qui nous attire, & une force invincible qui se rend maîtresse de toutes nos affections. Un ancien Poëte nous a parlé d'une chaîne d'or que son Jupiter avoit jettée du Ciel en Terre : On peut santifier cette pensée en disant que cette chaîne d'or jettée du haut des Cieux, est cette Divine espérance de nôtre vocation, & les richesses de la gloire de ce grand héritage que Dieu nous a préparé. *Je vous ferai*, dit Jesus-Christ à ses Apôtres, *pêcheurs d'hommes.* En effet ils ont jetté dans la Mer leur ligne mystique pour prendre des poissons, & il en ont pris un nombre infini ; Mais le hameçon de leur ligne qui seul les a rendus heureux dans leur Divine pêche, c'est cette grande *espérance de la vocation de Dieu & les richesses*

6. L'Apôtre veut que nous sachions la gandeur admirable de cette espérance.

7. La connoissance que nous en avons vient de l'illumination céleste. *de la gloire de son héritage aux Saints*, 7. Enfin la dernière vérité est, que cette connoissance que nous en avons nous vient de l'illumination céleste: elle ne sçauroit venir d'ailleurs, comme nous l'avons déja veu; mais aussi elle vient infailliblement de cette source; & quand Dieu nous illumine, il n'est pas possible que nous ne sachions, ce qu'il a dessein de nous faire connoître.

Des Propositions considérées à divers égards. Nous avons dit qu'il y avoit des Propositions qui devoient être considérées à différens égards: & pour en donner un exemple nous prendrons ces paroles, *Ils m'ont donné du fiel en mon repas, & en ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre*,

Ps. 69. 22. Car ces paroles doivent être considérées à quatre différents égards 1. par égard à David, 2. par égard à Jesus-Christ, 3. par égard à l'Eglise, 4. par égard à châque fidelle en particulier.

Ps. 129. 1. Il en est de même de ces Paroles, *des ma jeunesse ils m'ont souvent tourmenté; toute-fois ils n'ont point encore eu le dessus de moi.* Car ces Paroles apartiennent, tant à l'Eglise d'Israël, qu'à l'Eglise Chrêtienne. En un mot il en est de même de tous les Oracles typiques.

Propositions où il y a diférens degrez à considérer. Quant aux Propositions où il y a des degrez à remarquer nous en donnerons cet exemple.

Exode 3. 7. 1. *J'ay tres-bien veu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte: & ai oui le cri qu'ils ont jetté à cause de leurs exacteurs: car j'ai connu leurs douleurs. Pourtant suis-je décendu pour le délivrer de la main des Egyptiens.* Ces Propositions qui sont contenuës dans ce Texte, l'une touchant l'affliction du Peuple de Dieu, & l'autre touchant sa délivrance, doivent être considérées selon

les divers degrez de leur accomplissement. Car elles ont été 1. accomplies dans la servitude & dans la délivrance d'Egypte. 2. Dans les diverses servitudes & délivrances qui sont arrivées ensuite au peuple d'Israël, & particuliérement dans la servitude & délivrance de Babylone, qui a été comme une seconde Egypte. 3. Elles ont été accomplies en un sens plus exquis dans la servitude & dans la délivrance de l'Eglise par la venuë de Jesus-Christ, & par la Prédication de l'Evangile. 4. Dans la délivrance de cette méme Eglise, de la servitude de l'Ante-Christ. 5. Et enfin quand elles le seront dans la grande & derniére délivrance que Jesus-Christ nous donnera par son second avénement. Il en est de même de ces Paroles d'Esaye rapportées par S. Paul, *me voici, & les enfans que Dieu m'a donnez*. Car le premier degré de l'accomplissement de ces Paroles doit être considéré en Esaye & en ses enfans; le second, en Jesus-Christ & en ses Fidelles au tems de la Prédication de l'Evangile; & le troisiéme, en Jesus-Christ & ses Fidelles au dernier jour, lors qu'il nous présentera à son Pére pour être glorifiez. Je dis la même chose de la vision d'Ezechiel touchant les os qui ressûcitérent; car elle a trois degrez d'accomplissement: Le premier, dans la délivrance des Juifs de la captivité de Babylone: le second, dans la délivrance de l'Eglise par la Prédication de l'Evangile, & le troisiéme, dans la derniére résurrection. Il y a un tres-grand nombre de Passages de l'Ecriture qui doivent être expliquez de cette maniére.

Esa, 8. 18. Heb. 12. 13.

Ezech. 37

Des Propositions générales.

Pour ce qui regarde ces Propositions, que nous avons dit qui semblent peu considérables

quand elles sont prises dans le sens général, & qui neantmoins se trouvent tres-importantes dans l'aplication particuliere qu'on en fait, on peut en produire cet exemple du Pſ. 37. Verſ.
Pſ. 37. 3. 3. *Habite la terre.* Car d'abord il semble que ce n'est rien: & neantmoins quand on descend à une plus particuliére Explication, on y trouve de belles choses. On peut encore en
Proverbes 15. 3. donner celui-ci du 15. des Proverbes Verſ. 3. *Les yeux de l'Eternel sont en tous lieux, contemplant les mauvais & les bons*; Dans la notion générale de cette Proposition qui ne regarde que la connoissance que Dieu a de toutes choses, il ne semble pas qu'il y ait rien d'extrémement important; mais si vous descendez, comme il le faut faire, aux diverses espéces de la connoissance de Dieu, vous trouverez qu'il s'agit là 1. d'une connoissance de providence, qui régle & détermine tous les événemens & qui les adresse à leurs fins. 2. D'une connoissance d'approbation à l'égard des bons; & à l'égard des mêchans, d'une connoissance de condannation. 3. d'une connoissance de protection & de recompense, d'un côté; & de châtiment ou de punition, de l'autre. Ainsi vous y trouverez toute la matiére de la providence, celle des peines des mêchans, & des bénédictions qui accompagnent les Justes.

CHAP.

ainsi Act. 2. vers. 1. *Et comme le jour de la Pentecôte s'accomplissoit, ils étoient tous d'un accord en un même lieu.* Il est bon de presser & d'expliquer le terme grec, ὁμοθυμαδὸν, qu'on a traduit, *tous d'un accord*; Car il signifie qu'ils avoient une même espérance, un même sentiment, une même pensée ; pour distinguer un accord extérieur & négatif, qui consiste simplement à n'avoir point de différens sentimens sur un sujet, & à ne pas se quereller ; ce qui peut quelque-fois arriver par la négligence ou par l'ignorance des hommes, ou par la crainte que produit une Domination Tyrannique. Tel est l'accord dont l'Eglise Romaine se vante de jouïr ; Car s'ils n'ont point de querelles entr'eux, ni de disputes sur les Points de la Religion (ce qui pourtant n'est pas toûjours véritable) cela vient de la stupidité & de l'ignorance où ils nourrissent leurs Peuples ; ou de l'indiférence ou de la négligence que la plusspart de ceux de leur Communion ont pour les Mystéres de la Religion, dont ils ne se mettent guéres en peine ; ou de la crainte que leur donne la Domination Tyrannique de leurs Prélats ; Or de quelque côté que cela vienne, c'est un faux accord. S'il vient de l'ignorance ou de la négligence, c'est un accord semblable à celui dont jouïssent les morts dans un cimetiére, ou au silence d'une nuit profonde lors que tout le monde dort : & s'il vient de la crainte, c'est une paix d'esclave sous la verge de son Comite, une ombre de paix que la frayeur & la timidité produit ; mais qui n'est nullement un véritable accord. Les Disciples de Jesus-Christ n'étoient pas d'accord en ce sens

Act. 2. 1.

 là;

là, mais ils l'étoient intérieurement & positivement, en n'ayant qu'un seul & même esprit. Cette explication comme on voit est elle-même une fort belle Observation; Il en est de même dans un nombre presqu'infini de Textes.

5. Les Observations doivent être Théologiques, non Philosophiques, ni Historiques, ni de Critique.

5. Les Observations doivent être pour la plus-part Théologiques, c'est-à-dire, qu'elles doivent apartenir à la Religion; ce n'est pas qu'on ne puisse quelque-fois en faire d'Historiques, de Philosophiques & de Critiques &c. Mais il faut que cela se fasse rarement & en quelque maniére nécessairement, c'est-à-dire, qu'il paroisse que vous ne pouvez point vous empêcher de les faire; il faut même qu'elles soient belles & peu communes, afin d'être receuës sans dégoût. Enfin il faut s'y arrêter peu, & marquer même par quelque terme qu'on ne les fait qu'en passant, à moins que la véritable intelligence du Texte dépendît de là; car en ce cas il les faut faire, *ex professo*, & même les bien établir & les prouver. Pour l'ordinaire les Observations, comme j'ay dit, doivent être Théologiques & apartenir, ou à cette partie de la Théologie qui explique les Mystéres Divins, ou à cette autre Partie que nous apellons la Morale; Car la Chaire est faite pour instruire l'esprit sur les choses de la Religion, & non pour l'enrichir de curiositez: pour enflammer le cœur, & non pour égayer l'imagination.

De quelle maniere les Observatiōs Théologiques

6. Les Observations ne doivent pas être une Théologie toute cruë, telle qu'on la traite dans les Écoles, ou qu'on la trouve dans les Lieux Communs: elles doivent être assaisonnées de l'air du monde, accommodées à la capa-

pacité d'un Peuple, & tournées pourtant à la manière des honnêtes gens. Pour cet effet il me semble qu'un des meilleurs expédiens est, de tâcher de réduire les choses les plus obscures à un air naturel, ce qui ne se peut faire qu'en les concevant soi-même d'une manière claire & distincte, & en prênant garde qu'il n'y ait aucun caractére de contrainte, qu'il n'y ait rien qui soit tiré de trop loin, qu'il n'y ait pas une longue suite de méditations enchaînées l'une avec l'autre, ni un embarras de divisions & subdivisions, ou des conceptions Métaphysiques qui pour la plupart sont impertinentes & fondées dans la seule imagination : semblables aux figures que nous croions de voir dans les nuées, où selon qu'il plaît à nos yeux nous trouvons des campagnes, des villes, & des maisons. 7. Il faut pourtant se donner bien de garde de tomber dans l'autre extrémité, qui consiste à ne donner que des Observations maigres & décharnées, sous prétexte de ne point débiter la Théologie de l'Ecole, & de ne vouloir dire que des choses populaires. Il faut à la verité penser clairement, mais il faut aussi penser noblement & solidement; marquer dans ses Considérations une belle abondance & une grande gayeté d'Esprit; car autrement on passera pour un chetif Prédicateur & pour un esprit borné & étroit, qui est bien-tôt las & bien-tôt épuisé: ce qui est un fort ridicule caractére. *doivent être traitées.*

Pour ouvrir en particulier quelques voyes de faire des Observations, je diray ici qu'on en peut remarquer plusieurs qui faciliteront l'invention & qui aideront à penser. On peut

Diverses sources de l'Invention.

peut s'élever de l'espéce au genre, décendre du genre à l'espéce: remarquer les diférens caractéres d'une vertu qui nous est commandée, ou d'un vice qui nous est défendu: prendre garde si la chose dont il s'agit n'est point rélative à quelqu'autre: si elle n'en suppose point d'autres qui ne sont pas exprimées: faire des réflexions sur la personne qui parle ou qui agit, en faire sur l'état auquel il se trouvoit quand il parloit ou quand il agissoit: prendre garde s'il n'y a point à faire quelque considération sur le tems: voir s'il n'y a rien à dire sur le lieu: tourner les yeux sur les personnes à qui l'on parle ou envers qui l'on agit, examiner leur état particulier, considérer les principes d'une parole, ou d'une action: regarder les bonnes ou mauvaises conséquences qu'on en peut tirer: faire réflexion sur la fin que l'on s'est proposée, en parlant ou en agissant: voir s'il n'y a point même dans les maniéres de parler ou d'agir quelque chose de remarquable: comparer la parole ou l'action dont il s'agit avec d'autres semblables: remarquer les différences de parler & d'agir en de diférentes occasions: opposer la parole ou l'action à des paroles ou à des actions contraires, soit par la contrariété des personnes qui agissent ou qui parlent, soit par la contrariété de celles à qui l'on parle, ou envers qui l'on agit: examiner les fondemens & les causes d'une action ou d'une parole, pour en faire voir la vérité ou la justice: remarquer ce qu'il y a de bon, & ce qu'il a de mauvais dans une action ou dans une parole: faire même quelque-fois des suppositions qui ne sont point, pour en faire naître quelque bel éclaircissement:

ent : Prendre garde aux objections qu'on peut faire contre vôtre Texte & les réfuter solidement ; en considérer les caractéres de grandeur, de majesté, de bassesse, d'infirmité, de nécessité, d'utilité, d'évidence &c. Remarquer les degrez de plus ou de moins, s'il y en à : prendre garde aux différens intérêts qui s'y peuvent rencontrer : distinguer, définir & diviser quand il est necessaire : En un mot tourner vôtre Texte de tous côtez. Je donneray des exemples de tout ce que je viens de dire.

Si j'avois à traiter ce Texte, *sacrifie louange à Dieu & rends tes vœux au Souverain*, la premiere Observation que je ferois sur ces termes, *sacrifie louange*, seroit en m'élevant de l'espéce au genre, sur la grandeur & la dignité des Sacrifices en général : Que c'est un commerce immédiat de la creature avec son Dieu : une action dans laquelle il est difficile de juger si la Terre monte au Ciel, ou si le Ciel décend sur la Terre : que presque dans tous les autres actes de la Religion, la créature reçoit de son Créateur, mais que dans le Sacrifice c'est le Créateur qui reçoit de sa créature : que celui à qui tout l'Univers apartient, qui n'a besoin de rien & qui vit éternellement dans une riche abondance à cette condescendance pour nous, de vouloir recevoir des présens de nos mains : que de toutes les dignitez, il n'y en a point de plus grande que celle du Sacerdoce, à cause dequoy les Anciens Sacrificateurs habitoient dans le Tabernacle, ou dans le Temple même de Dieu : que quand Dieu partagea la Terre de Canaan aux Enfans d'Israël, châque

Ps. 50.14.
1. Source de l'Invention. S'élever de l'espece au genre ; exemple.

châque Tribu eut sa portion, à la reserv[illegible] celle de Levi à qui Dieu ne donna [illegible] Pourquoi? Est-ce qu'il les aime moins q[illegible] autres? Non, mais c'est parce qu'il leur av[illegible] donné le Sacerdoce, & que celui qui a le Sace[illegible] doce, l'Autel & l'Encensoir, a Dieu pou[illegible] partage, & par conséquent ne peut plus avo[illegible] de part aux choses temporelles &c. Vous vo[illegible] bien que c'est s'élever de l'espéce au ge[illegible] car il s'agit dans le Texte, non du Sacrifi[illegible] en général, mais du Sacrifice de loüan[illegible] Cependant quand ces considérations géné[illegible] les sont belles, elles ne laissent pas, quoi qu[illegible] générales, d'être bien receuës.

2. Source de l'Invention. Ps. 123. Descendre du genre à l'espéce, exemple.

2. Un Exemple où l'on descende du genre [illegible] l'espéce peut être pris dans ces paroles, *voic[illegible] comme les yeux des serviteurs regardent à la ma[illegible] de leur maitre*, &c. Car là on peut fort bi[illegible] & fort agréablement distinguer dans les M[illegible] tres, à l'égard de leurs serviteurs, & en Die[illegible] à l'égard de nous trois sortes de mains: la ma[illegible] de *beneficence*: la main de *protection* ou de[illegible] *livrance*: & la main de *châtiment*. Le serv[illegible] teur regarde la main de son Maître & no[illegible] celle d'un étranger, quand il désire & atten[illegible] des bien-faits; Car il ne les veut receve[illegible] que de la bonté de son Seigneur. Il regar[illegible] à sa main de *protection* ou de *délivrance* d[illegible] les dangers dont il se voit menacé: & refus[illegible] tout autre secours que celui qui lui vient d[illegible] la protection de son Maître. Il regarde en[illegible] fin à la main de son *châtiment*, lors qu'il l[illegible] est arrivé de commettre quelque faute, &[illegible] qu'il en a été châtié; car il raporte ce châ-timent à la verge de son Maître, il s'humili[illegible] devant lui, & regarde la main de sa colér[illegible]

pour

par la désarmer par les larmes de sa repentance: l'aplication de ces trois mains, à Dieu au Fidelle, est facile. De même dans le Ps. 121. *Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les Cieux & la Terre.* Le mot de *secours* qui est général peut être fort bien traité, en descendant du genre à l'espéce, & en marquant les différentes occasions où nous avons besoin du secours de Dieu, & par conséquent les divers secours qu'il nous donne: comme le secours de la Régle de sa Parole pour nous instruire dans nôtre ignorance, pour nous éclaircir de nos doutes & pour nous tirer de nos erreurs: Le secours de sa providence pour nous délivrer de nos afflictons: secours de la grace de son Esprit, pour nous garentir des tentations du monde & des foiblesses de la nature: Le secours de ses divines consolations pour adoucir les amertumes de nôtre cœur quand nous sommes en angoisse, & pour nous donner le courage de soutenir l'affliction: Le secours de la miséricorde pour nous pardonner nos péchez, & rendre à nôtre conscience la tranquilité qu'elle a perduë. On trouvera un nombre presqu'infini de Textes où cette maniére aura lieu; mais il faut bien prendre garde de ne s'étendre pas trop sur ces différentes espéces, car cela sentiroit son écolier. Le meilleur est de n'en faire qu'une remarque, & de ramasser plusieurs idées ensemble briefvement, afin que cela fasse un corps d'images plus agréables.

Ps. 121. 2.

3. *Source de l'invention. Observer*

3. *Remarquer les divers caractéres d'une vertu qui nous est commandée, ou d'un vice qui nous est défendu.* Par exemple, si j'avois à traiter ce

Les divers caractéres d'une vertu, ou d'un vice.

2. Thess. 3. 5.

ce Texte. *Le Seigneur veuille adresser vos cœurs à l'amour de Dieu & à l'attente de Christ*, je serois bien aise de donner les caractéres du véritable amour de Dieu ; & peut-être même ensuite n'y auroit-il point de mal de donner les caractéres de l'attente de Jesus-Christ, non sous le titre de caractéres, pour ne paroître pas deux fois marcher par un même chemin, mais sous le titre de mouvemens qui accompagnent l'attente de Jesus-Christ. Quant aux caractéres de la véritable amour de Dieu,

Les divers caractéres de la véritable amour que nous avons pour Dieu.

1. Elle a son siége dans le cœur.

1. son siége est dans le cœur, elle pénétre l'ame & la posséde, pour la distinguer de l'amour feinte des Hypocrites qui n'est que dans la bouche, ou dans quelques actions extérieures, pendant que leur cœur est rempli de l'amour d'eux-mêmes : De sorte que l'on peut dire d'eux à peu prés ce que Dieu disoit des Israëlites : *ce peuple ici m'aime de ses lévres, mais leur cœur est fort éloigné de moi.*

2. Elle posséde le cœur tout entier.

2. C'est une amour qui posséde l'ame toute entiére, sans permettre qu'elle se partage entre de diférens objets, pour la distinguer de cette fausse amour que sentent les demi-convertis, qui ont quelque-fois de bons mouvemens de zéle & de repentance, mais des mouvemens qui ne font que passer & qui ne viennent jamais jusqu'à une entiére consommation, parceque leur ame se trouve distraite & occupée par les objets du Monde, & que l'amour de Dieu, d'où procédent ces bons mouvemens de repentance & de zéle, n'est pas profondement enracinée dans leur ame. C'est pourquoi quand l'Ecriture nous parle d'aimer Dieu, elle nous ordonne de l'aimer de tout nôtre cœur, ou comme parle David

l'aimer d'une affection cordiale. 3. L'amour Dieu n'est pas à la vérité seule dans le eur d'un homme de bien, il peut aimer les éatures. Un pére aime ses enfans, un ami n ami, un Maître ses Serviteurs, un Roi s sujets, une femme son époux. Mais le caƈtére de la véritable amour de Dieu consie d'un côté à ne souffrir point dans le cœur amour contraire : *nul ne peut servir à deux Maîtres*, dit Jesus-Christ. *l'amour du monde*, it son Apôtre, *est inimitié contre Dieu*.. Et quant à ces autres objets dont l'amour peut compatir avec celle de Dieu, nous pouvons leur donner une place dans nôtre cœur, mais il ne faut jamais qu'ils prétendent occuper la premiére place. Cette premiére place est pour Dieu. Le mettre dans le second rang, c'est le traiter avec opprobre. Lui égaler même un autre objet, c'est lui faire outrage : par tout où il est, il doit être seul assis sur le thrône. Et si nôtre cœur est une image du ciel, comme il l'est en effet, il faut que Dieu y regne & que tout lui soit soûmis. 4. Les mouvemens ou les actes de cette amour doivent être infinis, sans mesure aussi-bien que sans dépendance, sans bornes de même que sans condition. La raison de cela est que nous le devons aimer à la proportion de ce qu'il est aimable, & il l'est infiniment. Et c'est encore un des sens que nous devons donner à ce commandement, *tu aimeras Dieu de toute ton ame*.

3. Ce mour que nous avons pour Dieu est contraire à l'amour du Monde.

4. Les mouvemēs de l'amour que nous avons pour Dieu doivent être infinis.

Mais comment, direz-vous, pouvons nous faire des actes infinis, nous qui sommes des créatures finies ? Je réponds que les actes de la créature sont infinis à leur maniére : Et cette infinité consiste à mon avis en deux

choses:

choses : l'une, que nôtre mouvement a
aussi loin qu'il peut aller dans toute l'éten
de nos forces, sans froideur & sans mé
gement : & l'autre, qu'aprés que nous aur
agi de cette maniére autant que nous le po
vons, nous ne soyons pourtant pas enco
contens de nous-mêmes, & que nous reco
noissions que nôtre devoir va encore infi
ment plus loin que nôtre mouvement ; &
ainsi que nous devons aimer Dieu de tou
la puissance de nôtre cœur, avec abandon
je l'ose ainsi dire, & en même tems avec u
secret déplaisir de n'en pouvoir pas faire d

5. L'amour que nous avons pour Dieu donne des bornes & des mesures à tout autre amour.

vantage. 5. Cette amour qui d'elle même n
ni bornes ni mesures, donne des bornes & d
mesures à toute autre amour : elle rassem
tout le feu de l'ame, & ensuite elle en di
buë quelque étincelle aux autres affection
à châcune selon la proportion de son obje
comme un Roi qui rassemble en sa person
toute la majesté de son État, & ensuite e
communique quelques rayons aux Magistr
inférieurs : ou si vous voulez comme la M
ramasse dans son sein toutes les eaux de l'U
nivers pour en communiquer aprés une pe
tite portion aux fontaines & aux riviére
Non seulement nous ne devons rien aime
de ce que l'amour de Dieu nous deffend d'a
mer : non seulement nous ne devons aim
que ce qu'elle nous permet d'aimer ; ma
nous ne devons aimer à proprément parle
que ce qu'elle nous ordonne d'aimer. Cett
amour doit être dans nôtre cœur au milie
de nos autres affections comme un Prin
dans son Armée au milieu de ses Officiers
ou pour dire encore quelque chose de pl
fort

fort, comme Dieu lui-même dans l'Univers au milieu de ses créatures; qui leur donne la vie, le mouvement & l'être. 6. L'amour de Dieu est accompagnée d'humilité & de crainte, comme d'un sel qui l'empêche de se corrompre, & de dégénérer en excez de liberté. En effet quelque bonté que Dieu ait à nôtre égard, c'est une bonté de Maître: quelque tendresse paternelle qu'il ait pour nous, c'est une tendresse de Seigneur & de Juge. Sa miséricorde & ses graces qui nous le rendent aimable ne se séparent jamais de sa Majesté, ni de sa Justice & de sa puissance infinie; & une des plus essentielles marques que nous l'aimons, c'est de nous anéantir, & de trembler en sa présence. Ces deux choses vont toûjours ensemble; Pour le bien craindre il le faut craindre comme un Pére; & pour bien l'aimer, il le faut aimer comme un Souverain Seigneur. 7. Cette amour doit à un égard imiter & suivre la sienne dont elle est fille: Mais à un autre égard elle ne la doit pas imiter. Elle l'a doit imiter, c'est-à-dire, se répandre par tout où la sienne se répand, la suivre même quand elle tombe sur nos ennemis, selon le Précepte de Jesus-Chrst, *aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, afin que vous soyez enfans de vôtre Pére qui est aux Cieux: lequel fait lever son Soleil sur les bons & sur les mauvais, & tomber sa pluye sur les iustes & sur les injustes.* Mais elle ne la doit pas imiter à un autre égard; Car l'amour de Dieu envers nous est une amour jalouse, qui ne peut consentir que nous ayons d'autre Dieu: Au lieu que la nôtre ne doit jamais avoir de plus grande joye, que quand

6. L'amour de Dieu est accompagné d'humilité & de crainte.

7. L'amour que nous avons pour Dieu doit imiter celle que Dieu a pour nous, à quelque égard.

Math. 5. 44. 45.

la sienne multiplie ses objets. Toute la jalousie que nous devons avoir c'est la jalousie d'Elie qui étant dans la caverne de Beersba lors que Dieu lui demanda, *quelle affaire as tu ici?* Elie Répondit, *J'ay été extrémement émeu de jalousie pour l'Eternel le Dieu des Armées, de ce-que les enfans d'Israël ont délaissé ton Alliance, & qu'ils ont démolis tes Autels.* C'est la jalousie de Saint Paul qui voyant que les Corinthiens se détournoient de la pureté de son Evangile, leur disoit, *je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, car je vous ay appropriez à un seul mary pour vous présenter comme une vierge chaste à Christ.* En effet une des plus sensibles marques que nous aimons Dieu, c'est de ne pouvoir souffrir sans douleur que son Nom soit deshonoré, que sa Parole soit outragée ou négligée, & que ses Commandemens soient violez. 8. La véritable amour que nous avons pour Dieu consiste principalement en son obeïssance. J'avouë que ce n'est pas toûjours un caractére certain, dont on puisse conclure positivement qu'on aime Dieu; car combien y a-t-il de personnes qui s'abstiennent du mal & qui font le bien, par un principe d'interêt & de crainte, plûtôt que par un principe d'amour? Mais pourtant c'est un caractére négatif qui est toûjours assuré, parce qu'on peut toûjours fort bien conclure de ce qu'on n'obeït point à Dieu, qu'on ne l'aime pas; car tous ceux qui aiment Dieu, obeïssent à ses Loix. La raison de cela est évidente: Tous ceux qui aiment véritablement Dieu n'ont point de plus ardent désir que d'être aimez de lui. C'est une production nécessaire de l'amour, que le désir d'être aimé de ce que l'on

1 Rois 19. 10.

Cor. 11. 2.

8. *L'amour que nous avons pour Dieu consiste dans l'obeïssance*

l'on aime : Or on ne peut être aimé de Dieu sans lui plaire; & on ne sçauroit lui plaire, sans obéïr à ses Commandemens. L'amour de Dieu est toûjours accompagnée d'un saint empressement de faire sa volonté, & d'une crainte respectueuse de l'offenser. Un vrai Fidelle appréhende toûjours qu'il ne lui échappe quelque chose ou par négligence, ou par infirmité, qui choque son devoir, & qui lui attire l'indignation de son Dieu. C'est ce qui faisoit dire à S. Paul, *Employez vous à vôtre propre salut avec crainte & tremblement*: & ailleurs, *Je matte, & reduis mon corps en servitude: afin qu'en quelque maniére aprés avoir prêché aux autres, moi-même je ne sois trouvé non recevable*. De-là viennent les priéres des Saints, *Eternel enseigne moi tes voyes, & je cheminerai en ta vérité. Range du tout mon cœur à craindre ton nom. Dieu nous rende accomplis en toute bonne œuvre pour faire sa volonté: faisant en nous ce qui lui est agréable par Jesus-Christ*.

1 Cor. 9. 27.

Psal. 66. 12.

Heb. 13. 21.

9. L'amour de Dieu s'enflamme par les châtimens.

9. La véritable amour de Dieu, non seulement persévére, mais s'enflamme davantage sous la verge de son châtiment; par opposition à la fausse amour qui ne subsiste que dans la prospérité, & qui s'éteint dans l'affliction; Car la fausse amour est celle qui tire son origine de l'intérêt temporel de l'homme, & qui est dépendante & soûmise à l'amour déréglée que nous-nous portons à nous-mémes. Mais la véritable amour regarde la gloire de Dieu, & nôtre propre salut : deux choses qu'il ne faut jamais séparer, parceque Dieu les a jointes dans l'essence même de la Religion. Quand donc il arrive que Dieu nous visite de ses châtimens, ces deux grands interêts; je veux di-

re, sa gloire & nôtre salut se présentent devant nos yeux: & soit que nous les regardions comme ayant été choquez par les péchez nous avons commis, & qui ont attiré sur nous la colére de Dieu: soit que nous les considérions comme devant être rétablis par le reméde de la verge paternelle, ils ne font que ranimer nôtre amour. A quoi j'ajoûte que quand un Fidelle voit la face de son Dieu irrité, il ne peut s'empêcher d'appréhender en quelque sorte que cette colére n'aille plus avant, & qu'elle n'éteigne entiérement l'amour que Dieu lui porte, & que Dieu ne l'abandonne. C'est de là que venoient ces beaux mouvemens de David au Ps. 38. *Eternel, ne*
Ps. 38. 21. *m'abandonne point: mon Dieu, ne t'éloigne point*
Ps. 22. 1. *de moi.* Et au Ps. 22. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance & des paroles de mon rugissement?*
Ps. 77. 8. Et ailleurs, *Le Seigneur m'a-til rejetté pour toûjours: & ne poursuivra-t-il plus à m'avoir pour agréable: sa gratuité est-elle épuisée pour moi, & sa promesse a-t-elle pris fin?* Ps. 77. On dit que les Tyriens étant assiégez par l'Armée d'Alexandre s'imaginérent de voir par quelque extraordinaire mouvement que l'image d'Apollon en qui ils mettoient toute l'espérance de leur protection avoit dessein de s'enfuir & de les quitter; de sorte que pour empêcher ce malheut, ils l'enchaînérent avec des chaînes d'or. J'avouë que ce fut dans ce peuple une folle superstition; mais elle nous fait concevoir pourtant à peu prés ce que fait un vrai Fidelle, quand il s'imagine que Dieu le veut abandonner: Il l'enchaîne, si je l'ose ainsi dire, par des chaînes d'amour, il luy
jette

jette les bras tendres de sa piété, il pleure dans son sein, & pour me servir d'un meilleur exemple que celui des Tyriens, il le force & lui dit, comme les Disciples, lors qu'ils étoient à Emaüs, *demeure avec moi car le soir commence à venir & le jour est décliné.* 10. La véritable amour n'est point superstitieuse. Les Superstitions naissent d'ordinaire de l'un de ces quatre principes. 1. De la crainte servile, qui fait qu'on s'imagine que la Divinité est toûjours en colére; Ce qui fait qu'on cherche sans cesse de l'appaiser, & qu'on employe pour cela des choses ridicules qui ne seroient pas même dignes de la sagesse d'un homme. 2. D'une inclination naturelle que nous avons tous à l'idolatrie, qui fait qu'on croit toujonrs voir quelque rayon de Divinité dans les créatures qui ont quelque chose d'extraordinaire, & qu'on leur transporte une partie de son culte ou de sa devotion. 3. D'un principe d'hypocrisie qui fait que nous voulons payer Dieu de mines & de grimaces, & réduire la piété à des actions extérieures: & pour cet effet en assembler un grand nombre, de quelque nature qu'elles soient. 4. D'un principe de présomption qui fait que nous voulons servir Dieu à nôtre fantaisie, & établir un culte qui nous plaise & qui nous flatte, sans nous trop informer s'il est agreable à Dieu, ou s'il ne l'est pas. Ce que je dis paroît dans les Superstitions Romaines, dont la plufpart ont pris naissance de la peur du feu du Purgatoire; comme les macérations, les Messes, les Jubilez, & les indulgences, les satisfactions pénales, & autres de cette sorte. Il est évident

10. L'amour de Dieu n'est point superstitieuse Quatre sources des superstitions.

aussi que quelques-unes sont venuës de cette inclination funeste de tous les peuples, de diviniser à quelque prix que ce soit les créatures. Car c'est à cela qu'il faut raporter le culte des images, l'invocation des Anges & des Saints, la coutume de jurer par les créatures, l'adoration des Reliques, les pélérinages, l'adoration de l'Hostie, & telles choses de cette nature. Il n'est pas moins vrai qu'il y en a d'autres qui ont été produites par l'hypocrisie; comme les grains benits, les Rosaires, les Chapelets, les priéres par compte, la fréquence des jeûnes, la visite des lieux saints. Et enfin il y en a qui sont nées de la vanité & de la présomption humaine: comme les Fêtes, les processions, la magnificence des Temples, & en général la pompe des Cérémonies dans le service Divin. Tout cela est contraire à la véritable amour de Dieu; car elle est libre, dégagée de toute crainte servile, & accompagnée de la persuasion que Dieu est bon & qu'il nous aime. Elle ne regarde pour objet que Dieu seul, reconnoissant entre lui & les créatures, quelques admirables qu'elles soient, une distance infinie; & par conséquent se donnant bien garde de leur communiquer aucune partie de son culte ou de sa Religion. Elle est sincére & solide, plus attachée au dedans qu'au dehors, ayant son principal siége dans le cœur, dont elle rectifie les sentimens, afin que les bonnes œuvres en sortent d'elles-mêmes, comme d'une divine source. Elle est enfin humiliée & soûmise à la volonté de Dieu, qu'elle regarde comme la régle de son service, sans avoir égard ni à la vanité des sens, ni aux capri-

caprices de l'esprit humain. 11. La véritable amour est tranquille & paisible, aquiesçant aux voyes de la providence sans murmurer; se possédant soi-même en repos sans inquiétude & sans chagrin, fuyant aussi les querelles & les divisions humaines, facile & debonnaire en toutes choses, & ne tenant presque ferme sur rien, que sur le service & l'obéissance de Dieu & sur le grand intérêt du Salut, surquoi elle est inflexible & incapable d'acommodement. 12. La véritable amour est toûjours agissante; Sa tranquilité n'est pas une tranquilité de négligence, elle est vive & efficace, toûjours en paix; mais toûjours en action, de la nature des cieux dont elle est descenduë, lesquels sans bruit & dans un silence profond sont dans un perpétuel mouvement, & ne cessent jamais de répandre leurs influences. Elle ne se contente pas d'aller chercher Dieu dans les Temples, elle le trouve dans les maisons, dans les chambres & dans les cabinets; elle s'éléve vers lui jusques dans le Ciel; mais elle le sent aussi dans le cœur du Fidelle où elle l'entretient & l'adore : & aprés s'être acquittée de ces devoirs, elle le va chercher encore dans ses membres, dans les autres Fidelles, & sur tout dans les pauvres dont elle pénétre les plus secrettes nécessitez & tâche d'y subvenir. 13. Enfin un des plus grands caractéres de la véritable amour de Dieu est, que quand nous avons péché, & principalement quand nous sommes tombez dans quelque faute énorme & qui trouble l'état de nôtre justice, elle n'attend point que Dieu lui-même vienne nous réveiller par ses châtimens, elle nous excite de

11. L'amour de Dieu est tranquille & sans murmure.

12. Elle est vive & agissante.

13. Elle est prompte & non tardive.

bonne heure à la repentance, & en ce mouvement nous émeut de telle sorte, que la conversion prévient l'affliction. En effet ces repentances tardives qui ne viennent qu'aprés avoir épuisé la patience de Dieu, & attiré sur nous les coups de sa verge, sont pour le moins autant un effet de la nature, qu'un fruit de l'amour que nous avons pour Dieu: L'amour de nous-mêmes y a beaucoup de part, & si les intérêts ne s'en doivent pas attribuer toute la gloire, il faut pourtant avoüer qu'ils y contribuent beaucoup. Cependant il est certain que quand une repentance n'est point toute de l'amour de Dieu, elle n'est point toute céleste ni toute de l'Esprit. C'est un Composé de ciel & de terre, de foi & de prudence humaine ; & autant qu'elle se doit aux sentimens de la nature & à nos propres intérêts, autant perd-elle de son prix & de son excellence. La véritable amour n'attend donc pas que la chair nous sollicite, ni que l'affliction nous donne de l'intelligence, elle vient elle-même à nôtre secours & nous fait retourner à Dieu, avant même que nous sentions les effets de son indignation.

L'attente du Fidelle est une véritable espérance.

Pour ce qui regarde les mouvemens qui sont renfermez dans le terme *d'attente*, on peut remarquer 1. que s'agissant ici d'un bien, sçavoir, de la venuë de Jesus-Christ. L'attente du Fidéle est une véritable espérance directement opposée à l'attente des méchans, qui est une crainte; Car les uns attendent ce grand & dernier Jour qui les jugera; Mais les méchans regardent dans cette occasion Jesus-Christ comme leur Juge & leur Ennemi, qui se vengera sur eux de tous les ou-

trages

trages qu'ils lui ont faits, & qui viendra pour les abîmer en sa colére. Au lieu que les Fidelles le regardent comme leur Chef, leur Epoux & leur Sauveur, qui viendra les tirer de la poudre & de la misére, & les élever dans la gloire de son Royaume. Les méchans dans cette pensée suivent les mouvemens des Démons qui au premier avénement de Jesus-Christ *crioient, qu'y a-t-il entre toi & nous, Jesus Nazarien? és-tu venu pour nous détruire?* Marc 1. 24.
Mais les Fidelles imitent la voix de ceux qui le suivirent le jour de son entrée dans Jerusalem. *Hosanna*, disent-ils, *ô Fils de David, benit soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Marc 11. 9.
2. Cette attente est acompagnée d'un saint & ardent désir, comme étant l'attente du plus grand de tous nos biens. *Vien, Seigneur Jesus*, dit l'Eglise, *Seigneur Jesus vien.* Telle étoit l'attente de David lors qu'il étoit parmi les Philistins, & hors d'état d'aller prier Dieu dans le Tabernacle : *comme le cerf brame*, dit-il, *aprés le décours des eaux, ainsi mon ame brame aprés toi, ô Dieu, &c.* Le désir du Fidelle n'est pas moins grand, ou pour mieux dire, il l'est encores davantage, puisqu'il s'agit d'entrer dans le Tabernacle du Ciel, dans la Jérusalem d'enhaut où nous n'aurons plus ni faim ni soif, parceque l'Agneau nous paîtra & nous conduira aux vives fontaines de ses eaux. La-même proportion qu'avoit l'Eglise Ancienne au premier avenement du Messie, la-même avons-nous à sa seconde manifestation; avec cette diférence, qu'alors il devoit venir en grace; au lieu que maintenant nous l'attendons en gloire : alors il devoit paroître en forme de chair de péché, en

Elle est vive & ardente.

Ps. 42. 1.

en forme de Serviteur ; au lieu que nous l'attendons en forme de Dieu, & comme ne reputant point rapine d'être égal à Dieu.
Agg. 2.7 Puis donc qu'alors il étoit *le Désiré des Nations*, Aggée 2. comment ne seroit-il pas aujourd'hui le désir des Fidelles ?

Elle est acompagnée d'une sainte inquiétude. 3. Ce désir est acompagné d'une sainte inquiétude, à peu prés de la maniére que nous la sentons lors que nous attendons un intime ami, dont nous sçavons avec certitude qu'il viendra, sans pourtant sçavoir précisément l'heure de son arrivée ; ou si vous voulez, telle que la sent un Peuple esclave & abandonné qui attend son Libérateur, ou une femme délaissée qui attend la venuë de son Epoux. Dans ces occasions, on se plaint de la longueur des jours & des heures, on anticipe les tems, on s'élance dans l'avenir, & on prévient par la pensée la joye qu'on espére d'avoir. C'est cette sainte inquiétude que Saint Paul, Romains 8. attribuë en général aux créatures, disant qu'elles *gemissent & qu'elles soûpirent ensemble, attendant la rédemption & la gloire des enfans de Dieu*. Combien plus donc la faut-il reconnoître dans les Fidelles.
Rom. 8. 19.20.21

Elle est patiente & soûmise. 4. Mais cette inquiétude n'empêche pas que nous ne nous possédions avec patience : car elle ne va pas jusqu'au murmure ; mais elle se soûmet à la volonté de Dieu ; sçachant qu'il a les tems & les saisons en sa propre puissance. *Si le Seigneur tarde*, dit Saint Paul aprés le Prophéte Habacuc, *attends-le*, c'est-à-dire, ne t'impatiente point, ne murmure point ; car il viendra & ne tardera pas. Il n'appartient qu'aux Profanes à dire, où est la Promesse de son avénement ? Depuis que
Heb. 10. 37. Hab. 2.3.

…e les Péres se sont endormis, toutes cho-
…s persévérent ainsi qu'elles étoient au com-
…encement. Nous avons donc une inquié-
…de, mais une inquiétude tempérée par une
…ésignation de nos désirs à la volonté de Dieu. *Ps. 42.12.*
Mon ame, dit le Fidelle, *pourquoi t'abats-tu, & pourquoi fremis-tu au dedans de moi? Atten-… à Dieu; car je le célébreray encores; il est la délivrance de mon regard, & mon Dieu.*

…. Cette attente enferme nécessairement une sainte préparation, & une préparation qui ait du rapport, & à la Majesté de celui que nous attendons, & à la grandeur du Jugement qu'il viendra faire, & aux biens éternels que nous en espérons. Il ne faut pas imiter ce méchant Serviteur dont le Seigneur parle dans une de ses paraboles, qui dit, *mon Maître demeure long-temps à venir*, & sous ce prétexte il outrageoit ses conserviteurs. Lors qu'Ester eut à comparoître devant Assuerus, elle s'y disposa durant plusieurs jours, & se para de ses plus précieux vêtemens; afin de se trouver devant lui dans un état convenable. Telle est l'attente du Fidelle, il emploie le tems qu'il a, à se disposer à une si grande heure, de laquelle dépendra toute l'Eternité.

Elle enferme une sainte préparation.

Matth. 24.48.

Bien que sur ces Exemples on puisse facilement donner les caractéres des vices, aussi bien que des vertus; je ne laisseray pourtant pas de donner ici ceux de *l'Avarice*, en prenant pour sujet ce Passage. Heb. 13. *Que vos mœurs soient sans Avarice, étans contens de ce que vous avez présentement.* Je dirai donc 1. que l'Avarice est une passion si noire qu'elle obscurcit l'esprit & la raison, jusqu'à nous faire quelque-fois concevoir du profit, où il

Divers caractéres de l'Avarice.

Heb. 13. 5.

1. Elle obscurcit l'esprit & la raison.

n'y

n'y a que de la perte, & du ménagement où en effet il y a de la ruïne. N'est-ce pas de cette sorte qu'un Avare, au lieu de prévenir les maladies par une dépense honnête & médiocre, se les attire au contraire par une vie sordide & mesquine, & se jette par ce moyen dans une inévitable nécessité de consumer une partie de ses biens, pour rétablir une santé qu'il a perduë par un épargne excessive; il y en a même qui s'attirent une mort inévitable, par la crainte qu'ils ont de dépenser quelque chose en se servant des remédes nécessaires; & sont assez impertinens pour s'imaginer, qu'il vaut mieux que les richesses demeurent sans Possesseur, que si le Possesseur demeuroit sans richesses, comme si l'homme étoit fait pour les biens, & non les biens pour l'homme. 2. Mais ce seroit peu de chose, si les effets de l'Avarice ne regardoient que l'Avare même; ils vont bien plus avant, car ce vice rend un homme inutile dans la Societé; & au lieu que nous sommes faits pour nous aider les uns les autres dans le commerce, on peut dire que l'Avare est un homme inutile au monde. Il est semblable à cette Terre dont parle S. Paul au 6. des Heb. qui boit souvent la pluie, mais qui ne produit que des épines & des chardons. C'est un arbre infertile, un gouffre qui apelle les eaux de toutes parts; mais dont il ne coule nul ruisseau. Ou si vous voulez, un Avare est semblable à la Mort qui devore tout & ne rend rien de ce qu'elle devore. De là vient qu'il n'y a point d'homme dont d'ordinaire on méprise plus la vie, & dont on désire davantage la mort, que d'un Avare

2. Elle rend l'homme inutile à la Societé.

Heb. 6. v. 7. 8.

are, qui n'ouvre jamais ses thrésors que and il est sur le point de sortir du Monde, qui n'est jamais en état de recevoir les its de la reconnoissance, parce qu'il ne t du bien que lors qu'il cesse de vivre. Il y a plus, car ce vice ne rend pas seulement l'homme inutile dans la Societé, il le nd injuste & pernicieux. Il n'y a point de oit si inviolable ni de loix si saintes qui ient à couvert de cette avidité d'amasser s richesses, ou du désir de les conserver. ombien de crimes & d'attentats! combien de esseins violents, combien de trahisons & de urdes pratiques! combien d'infamies & de échancetez sont procedées de cette perverse clination! Si l'Avare est stérile en bienits, il est abondant en péchez & en injusties. Il n'y a point de bornes qu'il ne passe, i de barriéres qu'il ne franchisse aisément, our satisfaire à sa passion. 4. Par là l'on eut dêja reconnoître, combien ce vice est compatible avec la véritable Foi & l'Esprit u Christianisme. Car l'Esprit du Christianisme est un un Esprit de charité, toûjours ien-faisant, toûjours prêt à sûvenir aux nécessitez de ses fréres, secourable & plein de compassion, qui entre dans les besoins d'autrui, & qui cherche de soi-même les moiens d'y sûvenir. Mais l'Avarice au contraire, fait un homme dur, cruel, impitoiable, qui ne se laisse toucher, ni par des plaintes, ni par des larmes; un homme non seulement jaloux de la prospérité de son Prochain, mais qui regarde encores ce peu qui reste au plus malheureux, comme un objet de sa convoitise. 5. Ce n'est pas sans raison que S. Paul appelle

3. Elle rend l'homme injuste & pernicieux

4. Elle rend l'homme dur & cruel.

5. C'est une Idola-

trie. l'Avarice, *une Idolatrie*. Car un des princip
Col. 3. 9. caractéres de cette mauditte inclination
de faire de son or & de son argent, son Di
C'est en effet ce que l'Avare adore, c'est
qu'il aime souverainement, c'est ce qu'il pré
fére à toutes choses, sa derniére fin, sa vie
sa confiance & sa félicité. Celui qui crai
un Dieu, lui consacre les plus chêres de
pensées, donne à sa gloire & à son servi
les premiers de ses soins, à ses interêts à co
& au reste se remet à la garde de sa Provi
dence. Il en est de même d'un Avare à l'é
gard de ses trésors, il ne songe qu'à eux,
ne travaille que pour les conserver & po
les âcroître, il n'est sensible que pour eux
& n'a ni repos, ni espérance que celle qui e
fondée sur ses richesses, prêt à leur encense
s'il le pouvoit faire sans qu'il lui en coûte
6 Elle maîtrise toutes les autres inclinations. quelque chose. 6. C'est une chose surpre
nante, & quelque-fois même assez diver
tissante, de voir de quelle maniére toutes l
autres inclinations d'un Avare, bonnes &
mauvaises, ses vertus & ses vices, so
amour & sa haine, sa joye & sa douleur
ont du respect & de l'obeïssance pour son
Avarice; elles se meuvent ou s'arrêtent,
agissent ou n'agissent pas, suivant les ordres
que cette passion criminelle leur en donne.
Si naturellement il est civil, doux & agrea
ble dans ses conversations, il ne manque pas
d'épuiser le fonds de ces civilitez & de son
humeur enjoüée, lors que son Avarice lui
dicte qu'il y a quelque profit à faire; & si
d'autre part il a receu quelque injure ou quel
que outrage qui pourroit lui donner un juste
sujet de ressentiment, vous voiez en un ins-

tant sa colére qui se radoucit, & toute sa véhémence qui se dissipe, sur l'espérance d'un peu d'argent qu'on lui offre pour l'appaiser, ou sur la crainte de s'engager dans quelque dépense pour satisfaire son ressentiment. Si un objet de joie ou de tristesse publique s'offre à ses yeux, simplement dans son idée générale, il s'en réjouït ou s'en attriste selon la nature de la chose dont il s'agit. Mais dès que cette joie publique intéresse tant soit peu ses biens, ou qu'elle fait bréche, de quelque façon que ce soit, à ses prétensions, vous la voiez tout d'un coup se convertir en douleur. De même lors qu'une affliction publique lui fournit l'occasion de gaigner quelque chose, vous voiez sa douleur se convertir en joie. S'il aime ardemment quelqu'un, il ne l'aime plus lors qu'il faut qu'il lui en coûte un peu d'argent ; l'Avarice change son amour en froideur, & en indifférence. Si la raison & l'honnêteté publique l'obligent d'être d'un Parti qui aura la justice de son côté, il en sera, il en exagérera les droits, il en deffendra la justice, pendant que sa bourse ne s'y trouvera pas engagée; mais dès que sa bourse y sera engagée, ce ne sera plus la même chose: ce qui étoit juste, lui deviendra injuste : il aura incontinent des, *mais aussi*, & des, *pourquoi*, dans sa bouche; mais aussi nous avons tort en cela; pousquoi s'opiniâtrer à une telle ou à une telle chose ? Enfin c'est son Avarice qui donne la couleur & la teinture à tous les objets; elle en est & la régle & la mesure; elle les fait bons ou mauvais, justes ou injustes, raisonnables ou sans raison; selon qu'il lui plaît. Les crimes ne sont plus crimes dès

7. Elle donne selon qu'il lui plaît la teinture à tous les objets.

dès qu'ils sont d'accord avec elle ; & les vertus ne sont plus vertus dès qu'elles la choquent. Elle regne sur les mouvemens de l'esprit, & sur les idées de l'imagination: elle est l'arbitre des jugemens de l'ame : elle préside dans les consultations du cœur : elle domine sur les passions. Et on pourroit fort bien lui appliquer la définition qu'Aristote a donnée de la Nature, sçavoir, qu'elle est le principe du mouvement & du repos. Car d'un côté elle fait ce que faisoit le Centenier de l'Evangile, qui disoit à l'un de ses gens va, & il aloit, & à l'autre vien, & il venoit, & à son Serviteur fay cela, & il le faisoit ; mais de l'autre elle va plus loin que le Centenier ; car quand elle dit, arrête-toi, on s'arrête ; demeure immobile, on y demeure.

4. *Source de l'Invention : considérer les rélations d'une chose à une autre.*

Si la chose dont il s'agit est rélative à quelqu'autre ; par exemple, toutes les fois que dans l'Ecriture nous trouvons que Dieu est apellé *Nôtre Pére*, la rélation de ce terme à celui *d'Enfans* est évidente ; & elle nous oblige à marquer, non seulement les inclinations paternelles qui sont en Dieu, & les avantages qui nous en reviennent ; mais aussi les devoirs ausquels nous sommes obligez par la qualité d'Enfans. Il en est de même de toutes ces expressions de l'Ecriture, que *Dieu est nôtre Dieu*, que *nous sommes son Peuple* : qu'il *est nôtre Portion*, que *nous sommes son héritage* : qu'il *est nôtre Maître*, que *nous sommes ses Serviteurs* : qu'il *est nôtre Roy*, que *nous sommes les Sujets de son Empire* : qu'il *est nôtre Prophéte ou nôtre Docteur*, que *nous sommes ses Disciples*, & autres semblables

tables; car quand on les trouve seules & séparées, il faut les traiter avec le raport qu'elles ont de l'une à l'autre; & faire de ce raport une considération. Il en est de même quand il s'agit du Regne de Dieu ou de Jesus-Christ; car quand on traitte cette matiére, on peut avoir égard à toutes les choses qui sont rélatives à ce Regne; comme les Loix; les Armes, le Thrône, la Couronne, les Sujets, l'étenduë de sa Domination, le Palais où il réside &c. Ainsi quand il s'agit de traiter nôtre mariage mystique avec Jesus-Christ; soit lors qu'il est apellé l'Epoux de l'Eglise, soit lors que l'Eglise est apellée son Epouse, on peut aprés avoir donné l'explication essentielle de ces expressions, jetter les yeux sur les choses rélatives; comme sont l'amour que Jesus-Christ nous a portée, qui l'a fait consentir à ce Mariage mystique; la dot que nous lui avons aportée, qui sont nos miséres & nos péchez; la communication qu'il nous fait, & de son nom & de ses biens; la demeure qu'il nous accorde dans sa maison, en nous faisant changer de domicile; le banquet de ses nopces Divines; la fidélité inviolable qu'il exige de nous; le droit & la puissance qu'il s'aquiert sur nous; la défence ou la protection qu'il s'engage de nous donner. Mais il faut bien quand on traite ces choses rélatives, se donner garde d'y trop insister, ni de descendre jusqu'aux idées basses, ni même de les traitter l'une aprés l'autre en forme de paralélle; car il n'y a rien de plus ennuieux que châcune de ces choses traitée à part, & l'une aprés l'autre. Il faut donc les rassembler, & en faire comme un corps

composé de plusieurs images, en les assaisonnant toûjours de quelque chose de fin & d'spirituel. Ainsi je croy qu'on doit se contenter d'en faire une seule Observation; ou tout au plus deux, si ces choses rélatives sont en trop grand nombre pour n'en faire qu'un seul corps; auquel cas il faut tâcher de les réduire en deux ordres; mais en deux ordres diférens, & toûjours en faire sentir la diférence, afin que l'on ne dise pas que vous avez fait deux Observations de ce qui naturellement n'en étoit qu'une.

5. *Source de l'Invention: voir les Suppositions d'une chose.*

Si elle n'en suppose point d'autres qui ne sont pas exprimées: cette voie d'Observation est diférente de la précédente. Car la précédente s'arête simplement aux choses rélatives, & celle-ci parle en général de toutes les choses supposées qui ne sont pas rélatives. Par exemple, quand il s'agit d'nn changement, ce qu'on apelle le *terminus à quo* suppose nécessairement le *terminus ad quem*: Et reciproquement le *terminus ad quem* suppose le *terminus à quo*. Le sujet ou la faculté, qu'on apelle la Puissance, suppose son objet, & l'objet, la puissance. Une Aliance suppose deux Parties qui traitent ensemble. Une paix ou une réconciliation faitte, suppose une guerre & une inimitié. Une victoire suppose des ennemis, des armes, un combat. Une vie suppose son contraire qui est la mort, & la mort, la vie. Le jour suppose la nuit, & la nuit le jour. Quelque-fois il y a des Propositions qui en supposent nécessairement d'autres, soit parceque ce sont des conséquences qui dépendent de leurs principes, soit parceque ce sont des véritez liées avec d'autres. De quelque manière que cela se fasse, il est toûjours d'u

Exemples.

d'un grand usage, quand on traite un Texte, ou quelque Partie d'un Texte, de prendre garde à ces choses supposées; car on en peut tirer quelque-fois plusieurs Considérations, & quelque-fois même l'on peut marquer sensiblement combien il y a de Parties enfermées dans les expressions du Texte. Par exemple, si on avoit à traiter ces paroles de S. Paul, *Ne rendez à personne mal pour mal*, on pourroit fort bien prendre garde aux véritez qui sont supposées ou enfermées dans ces paroles. La premiére est que dans le desordre où la corruption du péché a mis le genre humain, les hommes sont exposez à recevoir des injures & des outrages les uns des autres: car la Société des Pécheurs n'est qu'une Société en ombre, qui ne laisse pas de former entr'eux une véritable guerre; ils sont comme l'Armée des Madianites, où châcun tourne l'épée contre son compagnon. L'esprit du Monde est un esprit qui disperse, au lieu d'assembler. La diférence des intérêts, la diversité des sentimens, la contrarieté des passions font une perpétuelle division; & le fruit de cette division est l'injure & l'outrage: châcun y est comme Ismaël dont l'Oracle disoit, *que sa main seroit contre tous, & la main de tous contre lui*. La deuxiéme vérité est qu'il ne faut pas s'imaginer que la Foi & la dignité de la Vocation Chrêtienne mettent les Fidelles hors de l'atteinte des injures & des outrages; au contraire, elle les y exposent quelque-fois plus que les autres n'y sont exposez; tant parce que Dieu lui-même veut que nôtre Foi soit soûmise à ces épreuves, & que nous parvenions, comme dit l'Ecriture,

Rom. 12. 17.

Veritez supposées dans ce Texte.

1. Que les hommes sont exposez à recevoir des outrages les uns des autres.

Gen. 16. 12.

2. La Vocation Chrêtienne au lieu de mettre les Fidelles hors de l'ateinte des outrages, elle les y expose.

à son Royaume par plusieurs tribulations que parceque la Profession Chrêtienne fait une entiére division entre les Infidelles & nous. Le Monde & le Péché mettent les pécheurs & les mondains en quelque espéce de communion, & fait naître entr'eux quelque amitié & quelque support mutuel; mais il n'y peut avoir nulle communion entre le Fidelle & l'Infidelle, non plus qu'entre la lumiére & les ténébres, Christ & Bélial. C'est de là que viennent toutes les persécutions que l'Eglise a souffertes, & qu'elle souffrira jusqu'à la fin des Siécles, de la part des incredules & des mêchans; & Jesus-Christ en envoiant ses Apôtres, n'a pas manqué de les
Matth. 10 16. âvertir de cette contradiction. *Voicy*, dit-il en quelque endroit, *je vous envoie, comme brebis au milieu des loups.* Et ailleurs, *Si vous étiez*
Jean 15. 19. *du monde, le monde aiméroit ce qui seroit sien, mais parceque vous n'êtes point du monde, pour cette raison le monde vous a en haine.* On peut faire une Observation de châcune de ces deux véritez supposées. Ensuite, aprés avoir êtabli le Précepte de l'Apôtre, *de ne rendre à personne mal pour mal*, & fait voir que la vangeance particuliére est contraire aux Loix du Christianisme & incompatible avec la vraye piété; on peut montrer une troisiéme vérité supposée, qui est que non seulement l'Evangile nous défend le ressentiment & la vangeance, & nous ordonne de pardonner les offenses que nous recevons; mais aussi qu'il nous oblige de faire du bien à nos ennemis, & à prier Dieu pour ceux qui nous persécutent, selon le Précepte de Jesus-Christ, *aimez vos ennemis, benissez ceux qui vous maudissent,* &

3. L'Evangile nous ordonne d'aimer nos ennemis.

Matth. 5. 44.

& priez pour ceux qui vous persécutent; & selon la doctrine même de S. Paul, en un autre endroit où il dit, que *si nôtre ennemi a faim, nous lui devons donner à manger, & s'il a soif, nous lui devons donner à boire.* Au reste, il faut bien prendre garde, quand on traitera ces véritez supposées; premiérement, de ne les tirer pas de trop loin, ni par un grand circuit de raisonnemens, pour deux raisons; l'une, parceque vous rendriez vôtre discours obscur; car tout le monde n'est pas capable de voir dans un Texte des véritez éloignées; l'autre, parceque par ce moien, on pourroit faire venir toute la Théologie dans un Texte, ce qui est vitieux & contraire aux régles du bon sens: Il faut donc entre des véritez supposées choisir les plus prochaines, & celles qui y viennent plus naturellement. En second lieu, de ne les pas trop exagérer, parceque ce sont des véritez supposées qu'il est bon de remettre devant les yeux des Auditeurs & de les en faire ressouvenir, mais qui ne sont pas le principal. En troisiéme lieu, il faut prendre garde aussi que ces véritez supposées soient de quelque importance, ou pour l'instruction, & le dénouëment du Texte, ou pour la consolation, ou pour la correction des mœurs, ou pour la pratique de la piété; car autrement ce seroit dire des bagatelles, sous prétexte des véritez supposées.

Rom. 12. 20.

Précautions, pour examiner les véritez supposées.

Faire des Réflexions sur la Personne qui parle ou qui agit. Pour donner un exemple de ceci, il ne faut que reprendre le même Texte de Saint Paul dont nous venons de parler, *Ne rendez à Personne mal pour mal.* Car on peut fort bien remarquer 1. qu'il est beau de voir

6. Source de l'Invention: Refléchir sur la Personne qui parle ou qui agit.

voir ce Précepte en la personne de Saint Paul, & qu'il a bien plus d'efficace dans sa bouche qu'il n'auroit dans celle d'un autre. La raison de cela est, que de tous les hommes il n'y en a jamais eu aucun qui selon les principes de la chair & du sang, & par les mouvemens de la nature deût être plus porté au ressentiment que lui; car il n'y en a jamais eu ni de plus persécuté, ni de plus injustement persécuté. Il a été outragé par ceux de sa Nation; outragé par les Gentils; outragé par les faux Fréres; outragé par les faux Apôtres; outragé lors qu'il prêchoit l'Evangile; outragé par ceux-là même à qui il faisoit du bien, & dont il procuroit le Salut; outragé jusqu'aux prisons, jusqu'aux bannissemens, jusqu'aux fers, jusqu'à l'effusion du sang. Que cette parole donc est forte dans la bouche d'un tel homme; Puisqu'elle se trouve soûtenuë par un des plus grands exemples que l'on puisse concevoir; par l'exemple d'un homme qui avoit en aparence intérêt de dire, de soûtenir, & de pratiquer tout le contraire. Quand on donne de semblables Préceptes aux Mondains, ils ne manquent pas de vous dire, vous parlez à vôtre aise, vous n'avez jamais été outragé, si vous l'aviez été, vous chanteriez autrement. Mais il n'y a pas moyen de dire cela de Saint Paul, non plus que de Jesus-Christ son Maître, qui est l'Auteur de cette Divine Morale; car qui est-ce qui a été plus persecuté que nôtre Seigneur Jesus-Christ? Et aprés lui, qui est-ce qui a plus souffert que Saint Paul? 2. On peut aussi fort bien remarquer, qu'à prendre la chose dans un autre sens, il n'y a point d'homme

me qui fût plus obligé d'enseigner une telle Doctrine & d'aimer une telle Morale, que S. Paul; pourquoi? Parceque de tous ceux que Dieu avoit apellez à la connoissance de sa Vérité par une miséricorde inéffable; celui-ci particuliérement avoit été pris dans les plus cruels efforts de sa rage contre Dieu & contre son Eglise, lors qu'enflammé de furie il s'en aloit de Jérusalem à Damas pour ravager les Troupeaux de Jesus-Christ. Dans cet accez violent de sa haine, Dieu lui fit sentir son amour, il lui pardonna ses péchez, il ramolit son cœur, & Jesus lui cria du Ciel, *Saul! Saul! pourquoi me persécutes-tu?* Qui pouvoit donc avoir plus d'intérêt à être Prédicateur de miséricorde, que celui à qui Dieu avoit fait tant de grace? Et ne pouvoit-il pas dire, quand il donnoit les régles de sa Morale, ce qu'il disoit sur un autre sujet? *J'ai reçû du Seigneur ce que je vous donne.* J'ai reçû la même miséricorde que je vous enseigne. A quoi il faut ajoûter, non seulement qu'il avoit senti les effets de cette grace & de cette amour envers ses ennemis, de la part de Dieu; mais il les avoit aussi sentis de la part de l'Eglise même, laquelle bien loin de lui rendre mal pour mal, & d'avoir du ressentiment des persécutions qu'il lui avoit faites, lui avoit au contraire, tendu les bras de sa charité, l'avoit reçû dans sa Communion, & l'avoit agrégé au nombre des Apôtres de Jesus-Christ.

Act. 9. 4.

1. Cor. 11. 23.

7. Source de l'invention: Reflechir sur l'état de celui qui parle ou qui agit.

En faire sur l'état auquel il se trouvoit, quand il parloit ou quand il agissoit. Ainsi si l'on expliquoit ce Passage 1. Thess. 5. *soyez toûjours joyeux*, il ne faudroit pas manquer de considérer l'état auquel se trouvoit Saint Paul,

1. Thess. 5. 16.

quand il écrivit cette Epître ; car il étoit à Athénes, engagé dans cette ville superstitieuse, où, comme il est dit au 17. des Actes, son esprit ne pouvoit s'empêcher de s'aigrir en soi-même, voyant une ville si addonnée à l'idolatrie, où il étoit traité de Babillard & d'Annonciateur de Dieux Etranges, & où enfin il étoit l'objet de la risée & de la mocquerie des Athéniens. Cependant au milieu de tant de sujets d'une juste douleur, il ne laisse pas d'exhorter les Thessaloniciens à conserver toûjours leur joye spirituelle; non qu'il les voulût rendre insensibles aux maux qu'il souffroit, & aux afflictions de l'Eglise Naissante ; mais parceque nos afflictions spirituelles, je veux dire celles que nous avons pour l'intérêt de la gloire de Dieu, & du bien de son Eglise, ne sont pas incompatibles avec la paix & la joye de la conscience; au contraire c'est particuliérement dans ces afflictions, que Dieu nous donne un plus vif sentiment de sa joye; parce qu'alors il donne à ses Enfans une plus abondante mesure de son Esprit, & qu'il serre plus étroittement le nœud de nôtre Communion avec lui; & parce aussi que c'est dans ces tristes occasions, que nous élevons plus nôtre pensée vers la providence de Dieu, assûrez que rien n'arrive sans son ordre, & que quoi qu'il arrive, il fera réüssir toutes choses au bien & à l'avantage de ses Fidelles : Ce qui nous donne un véritablé repos, & une joie que rien n'est capable de troubler.

8. Source de l'Invention : Considérer la circonstance du tems

Prendre garde, s'il n'y a point quelque considération à faire sur le tems. Par exemple, Saint Paul dans sa premiére Epître à Timothée ordonne

donne qu'on fasse dans le service publicq des Eglises, des Priéres, en général pour tous les hommes, & principalement pour les Rois, & pour ceux qui sont élevez en dignité. Là il est fort naturel de remarquer la circonstance du tems, sçavoir lors que l'Eglise & les Apôtres étoient persécutez en tous lieux, & que les Fidelles étoient l'objet de la calomnie & de la haine de tous les hommes, & en particulier de la cruauté des Tyrans. Cependant de si rudes traitemens n'arrêtoient pas le cours de la charité Chrêtienne. Saint Paul veut non seulement que châque Fidelle prie pour tous les hommes; mais il veut aussi que cela se fasse en publicq, afin que tout le monde sache quelles sont les maximes chrêtiennes, toûjours douces, patientes & charitables; les Fidelles font toûjours leur devoir envers les hommes, encores que les hommes ne les y obligent pas. Je veux croire que des malicieux & des calomniateurs ne manquoient pas de donner à cette conduite un sens de prudence humaine & de politique, en disant que les Chrêtiens vouloient par ce moyen encenser aux Grands & aux Peuples, & se les rendre favorables. Mais cette calomnie elle-même n'empêche pas Saint Paul d'ordonner qu'on fasse ces priéres; car il faut toûjours s'acquiter de son devoir, & au reste souffrir les mauvaises explications que l'on peut donner à nôtre conduite.

Voir, s'il n'y a rien à dire sur le lieu. Saint Paul dit Philippiens 3. *J'oublie les choses qui sont en derriére, & m'avançant aux choses qui sont devant moi, je tire vers le but, sçavoir au prix de la vocation d'enhaut, qui est de Dieu par*

9. Source de l'invention: considérer la circonstance du lieu. Philipp. 3. 14.

par Jesus-Christ. Le lieu d'où il écrivoit nous fournit une assez belle Considération. Il étoit dans les prisons de Rome, accablé de fers, dépouillé de toute sa liberté; cependant il ne laisse pas, comme s'il eût été le plus libre du monde, & le plus en état d'agir & de disposer de soi-même; de dire qu'il est entré dans la carriére, qu'il court, qu'il laisse les choses qui sont derriére, qu'il s'avance vers celles qui sont devant lui, qu'il se propose & qu'il espére de remporter le prix, qui sont toutes actions d'un homme qui jouit de sa pleine liberté. Comment peut-il être dans une carriére, étant dans un cachot? Comment peut-il courre, étant arrêté dans les fers? Comment peut-il espérer de remporter le prix de la victoire, lui qui n'attend tous les jours que l'Arrêt de sa condemnation & de sa mort? Mais cela n'est pas difficile à accorder. Sa prison & ses fers n'empêchent pas la course mystique de sa Foi & de sa piété. Sa prison peut être elle-même convertie en une belle carriére; & la mort pour l'Evangile de Dieu peut être fort bien conceuë sous l'image d'une belle victoire & d'une riche couronne, que l'on remporte pour le prix de ses travaux.

10. *Source de l'invention: Considerer les Personnes à qui on parle ou envers qui l'on agit.* *Rom. 12. 17.*

Tourner les yeux sur les Personnes à qui l'on parle, ou envers qui l'on agit. Reprenons par exemple, le Texte sur lequel nous avons déja parlé, *ne rendez à personne mal pour mal.* Ceux à qui Saint Paul parle sont des Romains, de qui la maxime perpétuelle étoit de vanger fortement les injures publiques qu'ils avoient receuës, & de détruire sans rémission ceux qui les avoient voulu détruire, & qui leur avoient fait quelque outrage, têmoin les Carthaginois

&

les Corinthiens; car ils renverſérent Carthage de fond en comble, parceque cette ville avoit porté ſes armes dans l'Italie, par la main d'Annibal, & avoit été ſur le point de ruïner Rome. Ils ſaccagerent auſſi & brûlerent la ville de Corinthe, pour avoir maltraité leurs Ambaſſadeurs. L'Apôtre condamne cette maxime, comme une Politique que le Chriſtianiſme n'approuve point. On peut auſſi remarquer cette circonſtance particuliére, que quoi que les Romains euſſent preſque toûjours extraordinairement bien reüſſi, lors qu'ils avoient vangé leurs injures, comme l'agrandiſſement de leur Empire fût pour la pluſpart venu de ce qu'ils avoient pouſſé le reſſentiment juſqu'au bout; ces bons ſuccez n'empêchent pourtant pas que l'Apôtre ne leur diſe, *ne rendez point mal pour mal*; parce qu'en effet, ni les exemples, ni les ſuccez ne doivent point être la régle de nôtre conduite, mais la ſeule volonté de Dieu, & la Loi de ſon Chriſtianiſme.

Examiner leur état particulier. Donnons encores un exemple de ceci ſur le même Texte. S. Paul écrit à des Romains, mais à des Romains Chrêtiens qui ſe voioient haïs & perſécutez de leurs Concitoiens, & en géneral maltraitez de tout le monde; cependant quelque juſte que leur reſſentiment pût paroître d'abord, il ne veut pas qu'ils le ſuivent, ni qu'ils obeïſſent à des mouvemens violens, que la lumiere de la raiſon, l'inſtinct de la Nature, & le déſir de leur propre conſervation ſembloient leur inſpirer; il veut qu'ils laiſſent cette vengeance à Dieu, & que quant à eux, ils ne ſuivent que les mouve-

11. Source de l'Invention: Conſidérer leur état particulier

mens-

mens de la charité. Les plus grands Persécuteurs des prémiers Chrêtiens étoient les Juifs, à qui les Romains pouvoient facilement rendre de mauvais offices, & se vanger d'eux en se servant d'autres prétextes; parce que cette Nation étoit assez généralement haïe & mêprisée des autres Peuples, & il n'y avoit rien de si facile, que de se servir contr'eux de cette haine publique que la diférence de Religion leur atiroit; néanmoins S. Paul ne dit pas seulement en général, *ne rendez point mal pour mal*, mais en particulier, *ne rendez à Personne mal pour mal*, comme s'il eût dit; non pas même à ceux de qui vous pouvez facilément vous venger, & venger les injures contînuelles qu'ils font à vôtre Religion; non pas même aux plus ardents ennemis du Nom de Jesus-Christ, & de la Profession du Christianisme; à ceux qui ont crucifié vôtre Sauveur, & qui tâchent encores tous les jours d'éteindre son Evangile.

12. *Source de l'Invention: Considérer les Principes d'une parole ou d'une action. S. Jean 14. 5.*

Considerer les Principes d'une parole, ou d'une action. Prenez pour exemple le vers. 14. du 5. de S. Jean, où il est parlé d'un Paralytique que Jesus-Christ avoit miraculeusement gueri, & il est dit que quelque tems aprés Jesus le trouva au Temple, & lui dit, *voici tu as été rendu sain, ne péche plus desormais, de peur que pis ne t'avienne.* Il ne faut pas s'imaginer que cette rencontre, que Jesus-Christ fit de cet homme au Temple fût fortuite & imprévenë au Fils de Dieu, qui par sa providence conduisant les pas de cet homme, le fit trouver au Temple, & l'y alla chercher lui-même. Examinez donc sur cela les Principes par lesquels Jesus-Christ chercha ce misérable Pécheur,

cheur, & vous trouverez. 1. Que c'est par une grande charité qu'il a pour lui. Par cette même charité qui lui faisoit faire du bien à tous ceux qui en avoient besoin, & dans tous les lieux qu'il honoroit de sa présence, Jesus a été comme une source publique de biens; ses mains ont répandu par tout des faveurs, & il en a recherché les occasions, lors que d'elles-mêmes elles ne se sont pas présentées. 2. C'est par l'engagement d'une premiére bonté, qu'il avoit eüe pour ce Paralytique: sa premiére grace attire la seconde, & il ne veut pas laisser son ouvrage imparfait. Ainsi, il est dit à l'égard de ses Disciples, *qu'aprés les avoir aimez du commencement, il les aima jusqu'à la fin.* Jean 3. 1. La bonté de Jesus-Christ imite celle de son Pére Eternel qui apelle, justifie, & enfin glorifie ceux qu'il a une fois prédestinez. Et un des principaux fondemens sur lesquels S. Paul établit nôtre espérance pour l'avenir est celui-ci, sçavoir que Dieu a déja commencé de nous aimer & de nous faire du bien. *Dieu*, dit-il, *est fidelle qui vous a apellez à la Communion de son Fils.* 1 Cor. 1. 9. Celui, dit-il encores, *qui a commencé cette bonne œuvre en vous, l'achévera jusqu'à la journée de Iesus-Christ.* Philip. 1. 6.] 3. C'est par un Principe de sagesse & de prévoiance, que Jesus-Christ cherche son Paralytique dans le Temple, afin de lui remettre devant les yeux son devoir, de lui fournir les moiens de s'en aquiter, & de lui donner une plus particuliére connoissance de celui qui l'avoit gueri. Car il n'ignoroit pas qu'une Foy naissante telle qu'étoit celle de cet homme a besoin d'aide & de secours, comme une jeune plan-

te

te qui a besóin d'apuis pour s'affermir contre le vent & l'orage. De même si l'on avoit à examiner ces paroles de Jesus-Christ à la Sa-
S. Jean 4. 16. maritaine, *va-t-en, & apelle ton mary*, il faudroit examiner les Principes par lesquels Jesus-Christ lui parle de cette sorte; car ce n'est pas qu'il ignorât la vie que cette femme menoit, laquelle à proprement parler n'avoit point de mari. C'est donc 1. une parole d'épreuve; car le Seigneur lui disoit cela pour donner lieu à cette franche confession qu'elle fit ensuite, en disant, *je n'ay point de mary.* 2. C'est aussi une parole de censure charitable, car il voulut lui remettre devant les yeux l'état de péché où elle se trouvoit alors. 3. C'est aussi une parole de grace, car la censure aboutissoit à la consolation de cette femme. 4. C'est encores une parole de sagesse, car nôtre Seigneur voulut par la rencontre de la Samaritaine, se donner lieu à soi-même de se découvrir plus clairement à elle, & de lui faire comprendre qu'il avoit une claire connoissance de tous les secrets de sa vie, comme il lui témoigna immédiatement aprés, en lui disant, *tu as bien dit, je n'ay point*
S. Jean 4. 17. 18. *de mari, car tu as eû cinq maris; & celui que tu as maintenant n'est point ton mari.* Si l'on avoit à expliquer le verset 9. du 1. Chapitre
Act. 1. 9. des Actes, où il est dit que quand Jesus fut élevé, ses Disciples le regarderent, il faudroit nécessairement pénétrer dans les sentimens intérieurs des Disciples en ce moment, & voir de quels Principes procédoit cette veuë attentive & attachée qu'ils avoient de leur Divin Maître, montant au Ciel.

Regar-

Regarder les bonnes ou les mauvaises Conséquences, que l'on peut tirer d'une parole ou d'une action. Ainsi lors que l'on explique la doctrine de la Miséricorde de Dieu, il est expédient, au moins quelque-fois, de remarquer quel est le bon & légitime usage que nous en devons faire; qui est de renoncer à nous-mêmes, & de nous sentir infiniment obligez à Dieu qui nous pardonne tant de péchez, avec tant de bonté; de nous consacrer entiérement à son service, comme des personnes sur lesquelles il s'est acquis un nouveau droit; & de travailler incessamment à sa gloire, en reconnoissance de ce qu'il a fait pour nôtre Salut. En même tems l'on peut remarquer les fausses & pernicieuses Conséquences, que les ingrats & les mêchans tirent de cette doctrine, qui sont qu'il faut pécher afin que la grace abonde, qu'il ne faut plus considérer la justice, puisque nous sommes sous la grace; que plus nous assemblerons de pechez, & plus la Miséricorde sera glorifiée en nous pardonnant; que cette misericorde dure tout le tems de nôtre vie, & qu'ainsi il suffit d'y avoir recours à l'heure de la mort; & telles autres fausses Conséquences qu'il faut non seulement proposer, mais les réfuter soigneusement. Il en est de même de la doctrine de nôtre Conversion par la Grace efficace du S. Esprit; car les bonnes & légitimes Conséquences qui se tirent de là, sont. 1. La connoissance de la grandeur de nôtre corruption, qui ne peut être vaincuë que par une force toute puissante. 2. Nôtre humilité, puis qu'il n'y a rien de bon en nous. 3. Qu'il faut raporter toute la gloire de nôtre Salut à Dieu, qui en

13. *Source de l'Invention: Considérer les Conséquences qu'on peut tirer des choses.*

en eſt l'unique Auteur. 4. Qu'il faut adorer les profondeurs de ſa grande miſéricorde, qui nous a donné ſon Saint Eſprit par lequel nous ſommes convertis. Et en même tems on peut auſſi remarquer les mauvais uſages, & les fauſſes Conſéquences que les Sophiſtes & lés impies tirent de cette doctrine ; comme que puiſque Dieu par ſa toute puiſſance convertit les hommes, c'eſt inutilement qu'il leur fait prêcher ſa Parole, & qu'il leur propoſe ſes exhortations, ſes promeſſes, & ſes menaces ; que c'eſt en vain qu'on dit a un pécheur, que ſon devoir eſt de ſe convertir, puiſque ſans cette grace efficace qui ne dépend nullement de lui, il ne le peut faire ; que c'eſt un motif pour porter les hommes à la négligence de leur Salut, puiſqu'il ne dépend point d'eux ; & telles autres choſes qu'il faut en les propoſant réfuter ſolidement. On peut encores en uſer de cette ſorte ſur la matiére de l'élection & de la reprobration, & ſur celle de la propitiation que Jeſus Chriſt a faite de nos péchez par ſon Sang ; & en général preſque ſur toutes les matiéres de Religion : car il n'y en a point qui ne ſoient ſujettes à un bon & à un mauvais uſage. Cependant il faut prendre garde que quand on propoſera ces bonnes & ces mauvaiſes Conſéquences, cela ſe faſſe bien à propos, & que l'occaſion s'en préſente comme naturellement ; Car ſi cela ſe fait avêc quelque eſpéce d'afectation & de contrainte, cela ne peut plus être agréable. Ainſi donc en général ce Lieu des bonnes & des mauvaiſes Conſéquences doit avoir ſon uſage, lors qu'on voit que les mauvaiſes Conſéquences ſont à craindre, & qu'elles

les semblent naître d'elles-mêmes du Texte que vous expliquez ; car en ce cas, il faut les prévenir, les réfuter, & leur oposer des Conséquences contraires.

Il faut faire des Réflexions sur la Fin que l'on s'est proposée, en parlant ou en agissant. Le Lieu de la Fin n'est pas fort diférent de celui des Principes, dont nous avons déja parlé : Cependant on le peut traiter avec quelque diversité. Par exemple, quand on traite la matiére de la Justification selon que Saint Paul l'a enseignée, on peut prendre garde aux Fins que l'Apôtre s'est proposées, qui sont. 1. De mettre une juste diférence entre Jesus-Christ & Moïse, l'Evangile & la Loi ; & d'en faire voir l'incompatibilité contre ceux qui les veulent confondre, & les mêler dans un même Corps de Religion. 2. De retirer les hommes de cet orgueil Pharisaïque qui regnoit parmi les Juifs, lesquels cherchent, comme Saint Paul le dit lui-même, leur propre justice, & non la justice de Dieu. 3. De les éloigner de ces faux & foibles remédes que la Loi donnoit pour les péchez, sçavoir, les Sacrifices, les purifications ; & de ceux que la Superstition Payenne suggéroit, comme de se laver dans l'eau des fontaines, d'immoler des victimes aux Dieux, &c. 4. De les amener au véritable & unique reméde pour les péchez, qui est le sang de Jesus-Christ.

14. Source de l'invention. Refléchir sur la Fin de l'Auteur Sacré.

Il faut voir, s'il n'y a pas même dans les Maniéres de parler ou d'agir, quelque chose de remarquable. Par exemple, dans ce Passage de Saint Paul Romains 8. verset 36. *En toutes ces choses, nous sommes plus que vain-*

15. Source de l'invention. Considérer ce qu'il y a de remarquable dans les maniéres de parler ou d'agir.

Rom. 8. 36.

queurs par celui qui nous a aimez. On peut remarquer qu'il y a une force plus qu'ordinaire dans ces termes, *plus que vainqueurs*, qui expriment un mouvement de confiance Héroïque. Car il ne dit pas simplement nous soûtenons ce combat des afflictions par nôtre patience : il ne dit pas non seulement nous sommes vainqueurs dans ce combat, mais il dit, *nous sommes plus que vainqueurs.* C'est beaucoup, que la Foi lutte contre les afflictions, sans être opprimée. C'est plus qu'elle vainque les afflictions aprés un rude combat ; mais que le Fidelle en soit *plus que vainqueur* ; cela veut dire, qu'il en triomphe sans combat & sans resistance de la part de la Nature : cela veut dire, qu'il en fait la matiére de sa joie & de sa gloire, selon que l'Apôtre le disoit ailleurs, *nous nous glo-*
Rom. 5. 3. *rifions en nos tribulations* ; & il les considére, non comme des afflictions & des douleurs, mais comme des graces & des faveurs Divines. Car c'est aussi la pensée qu'il avoit en
Philipp. 1. 29. écrivant anx Philippiens, *Il vous a été donné gratuitement, non seulement de croire en lui, mais aussi de soûfrir pour lui.* Il regarde les soufrances, comme des présens de la libéralité Divine, pour lesquels les Fidelles sont obligez de rendre graces. De même dans
Rom. 8. 37. 38. le Passage suivant. *Je suis assuré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni Principautez, ni Puissances, ni choses présentes, ni choses à venir, ni hautesse, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne nous pourra séparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a montrée en Jesus-Christ nôtre Seigneur*, il faut encores remarquer cette grandeur d'ame & ce mouvement Héroïque de la
Foi

Foi de Saint Paul, qui semble défier toutes les Puissances de la Nature, & qui les assemble toutes, la mort, la vie, les Anges, &c. pour en triompher, & pour insulter sur leur défaite : ce qui marque une persuasion tres-forte de la grace de Dieu, & une confiance inébranlable en son amour. L'on peut faire de semblables remarques sur plusieurs Discours de Jesus-Christ, où l'on découvre un caractére de grandeur & de majesté, qui ne peut convenir à aucune simple créature, comme quand il dit, *avant qu'Abraham fût, je suis.* Ailleurs, *pendant que je suis au monde, je suis la lumiére du monde.* Encore ailleurs, parlant à son Pére, *tout ce qui est mien, est tien; & tout ce qui est tien, est mien.* Encores ailleurs, *vous croiez en Dieu, croiez aussi en moi.* Ailleurs, *quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai.* Et mille Textes semblables.

Jean 8.58 *Jean 12. 35.* *Jean 17. 10.* *Jean 14.1.* *Jean 14. 13.*

16. *Source de l'Invention: Comparer la parole ou l'action avec d'autres semblables.*

Il faut Comparer la parole ou l'action avec d'autres semblables. Comme par exemple, quand il est parlé au livre des Actes, *des choses que Jesus s'est mis à faire & à enseigner*; Or cela même est dit de Moïse, Act. 7. vers. 22. qu'il *étoit puissant en dits & en faits.* Surquoi l'on peut remarquer que ces deux choses jointes ensemble, *faire & enseigner*, sont le caractére d'un véritable Prophéte, qui ne sépare jamais l'action d'avec la parole. Et ensuite on peut faire une élégante Comparaison entre Moïse & Jesus-Christ : l'un & l'autre ont fait & enseigné, mais il y a bien de la diférence entre les Enseignemens de l'un, & ceux de l'autre : Car l'un enseigne la Justice, & l'autre la Miséricorde : l'un abat, & l'autre reléve : l'un épouvante & l'autre console. Il y a de même bien de la diférence

Act. 1. 1. *Act. 7. 22.* *Comparaison entre Moïse & J. C.*

rence entre les Faits de l'un & ceux de l'autre. Car les Miracles de Moïse étoient des Miracles à destruction, les insectes, les grenouilles, la grêle d'Egypte, & les autres playes dont il châtie les Egyptiens. Mais les Miracles de Jesus-Christ ont toûjours été des Miracles bienfaisans, la resurrection des morts, l'illumination des aveugles, &c. Ainsi quand on traite la matiére de l'incrédulité des Juifs qui rejetterent le Messie, on peut examiner leurs préjugez & leurs maximes, selon qu'on les peut recueillir de l'Histoire de l'Evangile, & les comparer avec ceux de l'Eglise Romaine lors qu'ils ont rejetté la Reformation; car ce sont à peu prés les mêmes. Ainsi encores, quand on est sur le sujet des réponses que Saint Paul aportoit aux objections des Juifs, lesquels mettoient en avant qu'ils étoient le Peuple de Dieu, & que son Aliance étoit atachée à la posterité d'Abraham, l'on peut remarquer que ces réponses sont à peu prés semblables à celles que nous faisons à ceux de l'Eglise Romaine, quand ils nous objectent qu'ils sont l'Eglise. Car comme l'Apôtre distinguoit deux Israëls, l'un, selon la chair, & l'autre, selon l'esprit; nous de même nous distinguons deux Eglises; l'une, qui n'est Eglise qu'aux yeux des hommes par une profession exterieure du Christianisme, par la possession des Chaires, des Temples & des Ecoles: Et l'autre, qui est Eglise aux yeux de Dieu par une saine doctrine & une véritable Foi; ce qui est précisement, l'Israël selon la chair, & l'Israël selon l'Esprit, de l'Apôtre. Comme l'Apôtre aplique les promesses de Dieu & leur accomplissement, non dans les Israëlites selon la chair, mais dans les Israëlites selon l'Esprit; nous de

de même nous apliquōs les promesses que Dieu a faittes à l'Eglise, non à ceux qui ocupent les Chaires, les Temples & les Ecoles, mais à ceux qui persévérent en la saine doctrine. Comme S. Paul definit le véritable Peuple de Dieu, par l'élection éternelle & gratuite que Dieu a faite des hommes; nous de même nous définissons la véritable Eglise par l'élection, soutenant qu'à l'égard de Dieu, il n'y en a point d'autres à qui il ait fait ces admirables promesses qui se trouvent dans l'Ecriture, qu'à ses Elûs, & que ses Elûs sont ceux qu'il a choisis selon son bon plaisir, sans aucun atachement, ni à un lieu particulier, ni aux charges & aux conditions des hommes.

Il faut remarquer les diférences de parler & d'agir en de diférentes ocasions. Ainsi quand il ne s'agit que d'un scrupule d'infirmité & d'une tendresse de conscience, qui faisoit que quelques Fidelles ne vouloient manger que des herbes; S. Paul Rom. 14. veut que ceux qui sont plus forts suportent ces infirmes. *Celui qui mange*, dit-il, *qu'il ne méprise point celui, qui ne mange pas, & que celui qui ne mange pas, ne juge point celui qui mange.* Mais quand il s'agit des faux Docteurs qui vouloient imposer un joug de nécessité à la conscience, & qui sous prétexte des viandes & des jours aloient à joindre Moïse avec J.C, comme si les Chrêtiens étoient encores obligez à l'observation de la Loi Cérémonielle, alors S. Paul ne les suporte point; mais au contraire il les condamne & prononce anathéme contre eux, comme contre des gens qui *prêchoient un autre Evangile*, & il exhorte les Fidelles *à se tenir fermes en la liberté de laquelle Christ les a afranchis, & qu'il ne soient point derechef retenus du joug*

17. Source de l'Invention: Considerer les diférences d'agir & de parler en de diférentes ocasions. Rom. 14.

Gal. 5. 1.

joug de servitude. Ainsi encore l'on trouve dans l'Evangile, que Jesus-Christ a quelquefois défendu à ses Disciples de publier les Miracles qu'il faisoit, & de déclarer la vérité de sa condition Divine. Ailleurs au contraire, il leur ordonne de prêcher à toutes Nations les Mystéres de son Royaume, & de publier sur les toits ce qui leur avoit été dit en secret & comme à l'oreille. Il faut remarquer que cette diférence vient de la diversité des tems ; car pendant que Jesus-Christ étoit encore sur la terre, les Mystéres de son Royaume étoient encore couverts du voile de son abaissement, devant en quelque maniére être tenus cachez ; au lieu qu'aprés son élévation, ils devoient être manifestez & publiez à toute la terre. Cette même diversité doit être remarquée dans ce qu'il dit à la Cananéenne, qu'il n'étoit envoié que vers les brebis periës de la Maison d'Israël ; & qu'il n'étoit pas convenable de donner le pain des enfans, aux chiens. Ce qui semble contraire à un nombre presque infini de Textes de l'Ecriture qui portent, que Jesus-Christ est la Lumiere des Nations, qu'à lui apartient l'Assemblée des Peuples, & qu'il est venu au monde pour le salut des Gentils, lesquels doivent mettre leur espérance en lui. Or cela s'acorde fort bien ensemble, si vous distinguez les tems ; car pendant que Jesus-Christ a été sur la terre, il n'a été que Ministre de la Circoncision, comme parle S. Paul, c'est-à-dire qu'il n'a été envoié que vers les Juifs, mais quand il a été élevé en gloire, son Ministére a été étendu par toute la Terre.

18 Source de l'Inven- *Oposer la Parole ou l'Action à des paroles, ou*

à

à des actions contraires; soit par la contrariété des Personnes qui agissent, ou qui parlent; soit par la contrariété de celles à qui l'on parle, ou envers qui l'on agit. Ainsi l'on peut oposer les angoisses & les épouvantements dont Jesus-Christ fut saisi à l'aproche de la mort, à la constance & à la joie des Martyrs qui sont alez au suplice comme à un triomphe. Cette contrariété de mouvemens vient de la diférence des Personnes. Jesus-Christ étoit le Médiateur des hommes envers Dieu, qui portoit leurs péchez, & qui lûtoit avec la justice éternelle de son Pére; & les Martyrs sont des Fidéles reconciliez à Dieu, qui combatent sous ses enseignes, comme des Soldats mystiques pour soûtenir sa querelle: l'un étoit rempli du sentiment de la colére de Dieu contre les hommes; & les autres étoient remplis du sentiment de son amour: l'un regardoit la Mort comme un Ennemi armé, & qui jusques-là étoit en possession de triompher des hommes; & les autres la regardoient comme un Ennemi vaincu, ou pour mieux dire comme un Ennemi réconcilié qui avoit changé d'espéce & de nature, étant favorable aux hommes: en un mot Jesus-Christ étoit en guerre contre la Mort, au lieu que la Mort étoit en paix & en bonne intelligence avec les Martyrs. En général on peut dire que l'Oposition est un des plus beaux Lieux de la Rétorique Chrêtienne, & qui fournit les plus belles méditations; il faut seulement prendre garde que les Opositions soient naturelles & faciles à comprendre, & qu'on les mette bien dans leur jour.

tion: Considérer l'oposition qu'on peut faire des paroles ou des actions à d'autres.

Examiner les Fondemens & les Causes d'une action

19. *Source de l'In-*

vention : Considérer les Fondemens d'une parole ou d'une action.

Jean. 1. 14.

action ou d'une parole, pour en faire voir la vérité ou la justice. Ainsi quand il s'agira de l'Incarnation de Jesus-Christ, par exemple, en expliquant ce Texte, *la Parole a été faite chair*, on peut recourir aux Fondemens de cette vérité que nous avons dans l'Ecriture, pour faire voir qu'en effet une Personne Divine a pris une véritable nature humaine, non en ombre ou en phantôme, comme quelques Hérétiques Anciens se le sont imaginez, mais réellement. Et pour cet effet on peut chercher dans les Oracles Anciens, ceux qui marquent les deux Natures, l'Humaine & la Divine dans la Personne du Messie. On peut aussi y appliquer les Textes du Nouveau Testament qui marquent la même chose, & l'on peut encore découvrir les raisons de cette admirable Oeconomie, que la Theologie fournit, & qui sont prises du dessein de nôtre Salut. Il en est de même quand il s'agira de la Résurrection de Jesus-Christ ou de son Ascension au Ciel; car on peut en faire voir la vérité en faisant voir la fidélité & la solidité du témoignage des Apôtres. Ce qu'on peut encores établir par les suites de cette Résurrection & de cette Ascension qui en marquent la vérité; comme l'effusion des graces du saint Esprit, l'abolition de l'Empire du Démon & de ses Idoles, la conversion des peuples à l'adoration d'un seul vrai Dieu, les Miracles &c. La même chose a lieu, quand il s'agit de quelques Prédictions, touchant la ruïne de Jerusalem & la rejection des Juifs; car alors on peut recourir, ou à l'Histoire pour en faire voir l'exécution, ou au raisonnement pour faire voir combien dans

toute

toute cette Dispensation la Sagesse Divine a été admirable ; & tout cela en marque la vérité.

J'ai dit aussi qu'on peut recourir aux *Fondemens d'une action ou d'une parole pour en faire voir la justice & la vérité.* Ce qui a lieu principalement lors qu'il s'agit d'une chose surprenante, qui d'abord semble choquer l'esprit des Auditeurs ; ou lors qu'il s'agit d'une exhortation, & d'une chose qu'il faut faire, & laquelle pourtant on ne fait qu'avec repugnance & difficulté. Par exemple, les Pharisiens se plaignent dans l'Evangile de ce que les Disciples de Jesus-Christ ne gardoient pas les Traditions des Péres. Il faut pour les justifier recourir aux Fondemens de la liberté Chrêtienne, & faire voir que le véritable culte ne consiste point en l'observation des choses extérieures, moins en l'observation des commandemens ou des coûtumes humaines, mais en une véritable piété, & en une véritable sainteté intérieure, & en l'observation des Commandemens de Dieu. Par exemple encore, quand Jesus-Christ aprés avoir gueri le Paralytique lui ordonne de ne pécher plus desormais, de peur que pis ne lui avint, il faut recourir aux Fondemens de cette condition qu'on lui impose, pour en faire voir la justice. Or ces Fondemens sont, que plusieurs péchez avoient atiré la colére de Dieu sur lui, & que s'il y eût persévéré cette colére n'eût pas manqué de revenir, & que les graces que nous recevons de Dieu nous engagent à le glorifier par nos bonnes oeuvres &c. Cette Observation est d'un grand usage dans l'explication des Commandemens de la

la Loi, dont il faut faire voir la justice en montrant qu'ils sont tous fondez dans le droit naturel, & qu'ils sont d'une équité inviolable. Il en est de même, comme j'ay dit, de toutes les exhortations à la piété, à la charité &c. qui se trouvent dans l'Ecriture; pour les bien persuader il en faut faire voir la justice, en découvrant ce qui fonde & établit l'obligation que nous avons à la pratique de ces vertus.

20. Source de l'Invention: considérer ce qu'il y a de bon & de mauvais dans une action ou une parole.

Remarquer ce qu'il y a de Bon & de Mauvais dans une action ou dans une parole. Ce Lieu est d'un tres-grand usage dans l'explication des Histoires de l'Evangile, où vous trouverez souvent des actions ou des paroles qu'on peut apeller mêlées, parce qu'en général elles procédent de quelques bons Principes; & en particulier elles ont beaucoup de foiblesse & d'infirmité. Ainsi si l'on avoit à expliquer le Verset vingt-deuxiéme du seiziéme Chapitre de saint Matthieu, *Alors Pierre ayant pris Jesus à part, se prit à le tanser, disant, Seigneur, aye pitié de toi: ceci ne t'aviendra point.* On peut remarquer ce qu'il y a de Bon, & ce qu'il y a de Mauvais dans ce mouvement de Saint Pierre. 1. Vous y voiez de l'amour pour son Maître. Car ce qu'il ne peut soûfrir le discours de Jesus touchant ses soûfrances à Jerusalem, ne pouvoit procéder que de l'afection ardente qu'il avoit pour sa Personne. 2. On y voit, non une de ces afections froides ou tiédes, que la plûspart des hommes ont les uns pour les autres, mais une afection intéressée pour son Maître, une afection pleine de tendresse, qui ne peut pas même souffrir le discours ou la pensée

Matth. 16. 22.

sée de la mort de Jesus-Christ. 3. Vous y voiez une honnête hardiesse, qui fait qu'il s'adresse librement à Jesus-Christ-même, en usant de l'accez familier qu'il donnoit à ses Disciples auprés de lui, sans être retenu par une basse & honteuse timidité. 4. Vous y voiez enfin une assez grande foi en la puissance de son Maître; puis qu'il s'adresse à lui-même, persuadé qu'il ne dépendoit que de lui de ne pas soûfrir. *Seigneur*, dit-il, *aye pitié de toi: ceci ne t'aviendra point.* Mais s'il y a quelque chose de Bon dans son mouvement, il y a bien aussi des excez & des choses condamnables. 1. Vous y voiez une ignorance assez grande des voies de la sagesse Divine, dans l'envoi de Jesus-Christ au Monde, puis qu'il ne sçavoit pas encores que le Christ devoit nécessairement soûfrir: & c'est aussi ce que Jesus-Christ lui reproche dans le Verset suivant, *Tu ne comprens point les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes.* *Matth.* 16. 23.
2. L'amour qu'il avoit pour son Maître n'avoit-elle point quelque chose de charnel & d'humain, puis qu'elle ne regardoit que la conservation de sa vie temporelle, & ne s'intéressoit que pour les douleurs du corps; au lieu de s'élever jusqu'à la véritable gloire de Jesus-Christ, qui devoit reüssir de ses soûfrances; & de s'intéresser pour la grande œuvre du Salut des hommes, pour laquelle il étoit venu au Monde? 3. N'y remarquez vous pas aussi une hardiesse importune & criminelle, par laquelle il veut être plus sage que Jesus-Christ? *Il se prit*, dit l'Evangéliste, *à le tanser & à dire, Seigneur, aye pitié de toi: ceci ne t'aviendra point.* Mouvement témé-

raire ! comme si Pierre eût été apellé pour entrer dans le Conseil de Dieu, & dans celui de Jesus-Christ son Fils, pour dire sur cette grande afaire son sentiment. 4. Il sembloit même que Saint Pierre entendant parler Jesus-Christ de ses soûfrances, se soit imaginé que ce discours ne procedât que de la crainte qu'il avoit de la mort, & d'une basse timidité ; car c'est pour cela qu'il le veut rassûrer, comme l'on fait des personnes effraiées, & qui portent la peur au delà des bornes de la raison. *Seigneur*, dit-il, *aye pitié de toi: ceci ne t'aviendra point*, comme s'il lui eût dit, ne t'aflige point: ces apréhensions que tu as de la mort sont mal fondées: rien de semblable ne t'arrivera.

21. *Source de l'Invention: faire des supositions*

Faire des Supositions qui ne sont point, pour en faire naître quelque bel éclaircissement. Ce Lieu a principalement son usage dans la Controverse. Par exemple, dans la matiére du mérite des œuvres, on peut fort bien prendre cette voie de Suposition, & dire: Suposons que Jesus-Christ & ses Apôtres aient été dans les sentimens de l'Eglise Romaine, & qu'ils aient crû qu'en effet l'homme peut mériter la vie éternelle par ses bonnes œuvres: Suposons qu'ils aient eû dessein de nous enseigner cette doctrine, dans les Evangiles & dans les Epîtres, dites-moi, je vous prie, si sur cette Suposition, qui est précisément ce que nos Adversaires prétendent, ils ont deû naturellement s'expliquer de la maniére qu'ils ont fait ? Dites-moi, je vous prie, si vous-vous croirez bien & légitimément instruit & imbu du dogme du mérite des œuvres, quand on vous dira; *lors que vous au-*

Luc. 18. 13.

rez

vez fait toutes ces choses, dites, nous sommes serviteurs inutiles? Et quand on vous proposera l'exemple d'un misérable Péager qui crie, *ô Dieu! sois propice à moi qui suis pécheur*: qui se bat la poitrine, & qui n'ose regarder vers le Ciel: en le mettant en oposition avec un Pharisien qui se glorifie de ses œuvres, & disant que le premier descendit justifié en sa maison plûtôt que le dernier. Quand on vous dira, *Si c'est par grace, ce n'est plus par œuvre, autrement grace n'est plus grace, & si c'est par œuvre, ce n'est plus par grace, autrement œuvre n'est plus œuvre.* Quand on vous dira, *vous estes sauvez par grace, par la foi; & cela non point de vous, mais de Dieu; non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie.* Quand on vous dira, *vous estes justifiez gratuitement, par la grace de Dieu, par la rédemption qui est en Jesus-Christ.* Quand on vous dira, *à celui qui ne fait point d'œuvres, mais qui croit en celui qui justifie le méchant, sa Foy lui est alloüée à justice.* Quand on vous dira, *le gage du péché, c'est la mort, mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle.* Dites-moi, je vous suplie encores une fois, si par ce moien & par tous ces discours vous serez bien persuadé, que Jesus-Christ & ses Apôtres ont voulu vous enseigner, que l'homme aquiert la justification & le droit à la vie éternelle par le mérite de ses œuvres? On peut aussi faire de telles Supositions, non seulement dans la Controverse, mais aussi dans la Morale, afin de donner plus d'êficace aux exhortations.

Rom. 11. 6. — *Eph. 2. 8. 9.* — *Rom. 3. 2. 3.* — *Rom. 4. vers. 5.* — *Rom. 6. 22.*

22. Source de l'Invention: Réfuter les Objections.

Prendre garde aux Objections que l'on peut faire contre vôtre Texte, & les réfuter solidement. Il y a peu de Textes dans l'Ecriture, où l'on ne

ne puisse mettre ce Lieu en usage : & il est inu-tile d'en raporter ici des exemples; puisque châcun les peut trouver de soi-même sans beaucoup de peine. Seulement faut-il remarquer, que les Objections que vous-vous ferez doivent être naturelles & populaires, non trop éloignées ou tirées par les cheveux, ni trop philosophiques : en un mot elles doivent être telles, qu'il soit nécessaire de les faire & de les éclaircir. Il les faut proposer d'un style clair & simple, sans les exagérer par des mouvemens de Rétorique, mais aussi sans leur faire rien perdre de leur force. Il ne faut pas en renvoier la solution à une autre-fois, mais tout sur le champ il y faut répondre, & y répondre fortemenr & solidement.

S'il faut proposer les Objections toutes ensemble, ou séparément, & les réfuter de même.

On peut ici demander, si lors qu'on a quelques Objections à faire, il faut les proposer toutes ensemble, & ensuite venir aux réponses : ou bien s'il est plus à propos de proposer la prémiere, & ensuite la seconde avec sa réponse, & ainsi des autres. Je réponds, qu'il faut que le jugement & le bon sens serve de régle & de guide sur ce sujet. Car si trois ou quatre Objections ne regardent qu'une seule & même partie du Texte, que châcune se puisse proposer en peu de mots, & qu'on les puisse aussi résoudre en peu de mots; il n'y a point de mal de proposer les Objections toutes ensemble, & aussi les réponses toutes ensemble, en les distinguant néanmoins par 1. 2. 3. Cela même se peut faire avec beaucoup de grace. Mais si les Objections regardent diverses parties du Texte, ou diverses matiéres : si elles ne se peuvent proposer qu'avec quelque longueur : si elles ne se peuvent

aussi

ssi résoudre, qu'on n'y emploie beaucoup
 temps; ce seroit une impertinence que de
 proposer toutes ensemble. Il faut en tous ces
s, les proposer & les résoudre, châcune à part.
*Considérer les Caractéres de Grandeur, de Ma-
sté, de Bassesse, d'Infirmité, de Nécessité, d'U-
tité, d'Evidence, qui sont dans le Texte.* Par
exemple, il y a dans ces paroles de Jesus-
Christ à ses Disciples. Evang. de S. Jean 14.
*ôtre cœur ne soit point troublé, vous croiez en
Dieu, croiez aussi en moi*, un Caractére de
Majesté & de Grandeur, qui reléve Jesus-
Christ au dessus de tous les Prophétes & de
ous les Pasteurs ordinaires. Car quel autre
ue le Fils de Dieu peut parler de la sorte,
ous croiés en Dieu, croiés aussi en moi? Paroles
ui égalent Iesus-Christ au Pére Eternel, &
ui le font l'objet de nôtre Foi & de nôtre
onfiance, de même que le Pére; suposant
ue l'ame & la conscience des Fidelles doit
uïr d'un parfait repos dans sa Communion,
 sous sa protection & sa conduite; & que
'ombre de ses aîles dissipe le trouble des cœurs,
 ne laisse plus de lieu à la crainte. Vous y
oiez aussi un Caractére de tendresse & d'a-
mour infinie envers ses Disciples, lequel pa-
roît dans l'assurance qu'il leur inspire, &
dans la promesse tacite qu'il leur fait de les
secourir toûjours puissamment, & de ne les
abandonner point. On peut observer les mê-
mes Caractéres ou d'autres semblables dans
tout ce Discours du Sauveur, qui dure jus-
qu'à la fin du 16 chapitre, comme dans ces pa-
roles, *je suis le chemin, la vérité & la vie*, & dans
ces autres, *Philippe, qui m'a veu, il a veu mon Pé-
re*: & dans ces autres, *quoi que vous demandiés en
mon*

23. Source de l'Invention: Considérer les divers Caractéres qui sont dans un Texte. Jean. 14. 1.

Caractére de Majesté & de Grandéur.

Caractére de tendresse & d'amour.

Iean 14.6.

Iean 14.9.

Jean 14. 14. *mon nom, je le ferai.* Et encores dans celle-ci, *je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai*
Jean 14. 18. *vers vous.* Et en général, presque dans chaque Verset, on voit reluire la Majesté, la tendresse, l'amour de la sainteté, la confiance en la victoire, & autres semblables qu'il est important de remarquer. D'autre-part, vous voiez paroître tres-souvent dans les paroles ou dans les actions des Disciples de Jesus-Christ, des Caractéres de bassesse & d'infirmité, comme quand ils l'interrogérent
Act. 1. 6. disant, *sera-ce en ce temps-ci que tu rétabliras le Royaume à Israël* ? Car vous voiez que même aprés la Resurrection de Jesus-Christ, ils étoient encores occupez de cette basse & charnelle idée d'un Messie temporel. Vous y voiez aussi un mouvement de curiosité téméraire, pour sçavoir les temps & les momens des œuvres de Dieu. De même

Caractére de bassesse & d'Infirmité.

Act. 10. v. 11. 12. 13. 14. dans la vision que Saint Pierre eut, d'un grand linceul rempli de toutes sortes d'animaux, la Voix lui aiant dit, *Pierre, leve-toi, tuë & mange.* Il répondit, *ainsi n'avienne, Seigneur, car jamais je ne mangeay aucune chose polluë ou soüillée*: vous voiez dans cette réponse une conscience encores embarassée des Cérémonies légales, & une connoissance fort infirme de la liberté Evangélique. Il y a un nombre presque infini de Textes dans le Nouveau Testament, où ces infirmitez paroissent; & il ne faut pas manquer de les remarquer, pour faire voir. 1. Que la Grace compatit encores avec quelques restes des foiblesses humaines. 2. Que la lumiére céleste vient peu à peu, & qu'il en est du Nouvel Homme, comme de l'homme de la Nature, qui

naît

...ût enfant, begaie dans son enfance, & qui
...e parvient à la perfection, que peu à peu &
...nsensiblement. 3. Que les plus forts & les
...lus avancez doivent suporter charitablement
...s infirmes: puisque Dieu lui-même n'éteint
...oint le lumignon fumant, & ne brise point
...e roseau cassé, & qu'il nous en a voulu don-
...er un exemple illustre dans la Personne des
...isciples de Jesus-Christ.

Quant à la *Nécessité*, on la peut tres-sou-
...ent remarquer dans l'explication des Mysté-
...es de la Religion: comme lors qu'il s'agit
...e l'envoi de Jesus-Christ au Monde, de sa
...onversation familiére avec les hommes, de
...a mort, de sa resurrection, de son ascen-
...ion au Ciel &c. Car on peut non seulement
...n considérer la vérité, mais aussi la Néces-
...ité; & ouvrir par ce moien un beau champ
...ux raisonnemens Théologiques. Je dis la
...ême chose de l'envoi du Consolateur, c'est à
...ire, du Saint Esprit au Monde: & en trai-
...ant ces paroles, *je prieray le Pére, & il vous
...onnera un autre Consolateur*, on peut fort
bien faire une considération de la nécessité
de ce Consolateur; soit parceque sans sa lu-
miére & sa force nous ne sçaurions de nous-
mêmes sortir des liens du Diable; soit aussi
que sans lui, tout ce que Iesus-Christ a fait
dans son Oeconomie, demeureroit entiére-
ment inutile. On peut aussi faire voir la Né-
cessité de sa demeure éternelle avec nous;
parce qu'il ne suffit pas d'avoir été une fois
convertis par l'éfort de sa Puissance, il faut
que sa présence & son efficace continuelle
acheve l'œuvre de nôtre régénération jusqu'à
la fin; autrement nous retomberions bien-tôt

Caractéres de Nécessité.

Jean. 14. 16.

dans nôtre premiére condition. Où la *Neceßité* ne paroît pas si entiére, il faut remarquer *l'Utilité*; comme dans les Miracles particuliers de Iesus-Christ; dans lës afflictions particuliéres des Fidelles; dans la maniére dont Saint Paul fut converti; & dans un nombre infini d'autres choses, qui se présentent aux Prédicateurs pour être traitées.

Caractére d'Utilité.

Caractére d'Evidence.

Quant à *l'Evidence*, il la faut particuliérement presser dans les choses qui peuvent recevoir quelque contestation, ou qui en reçoivent en effet: comme par exemple, si on avoit à traiter le deuxiéme Commandement par oposition à l'usage & à la pratique de l'Eglise Romaine, on pourroit presser l'Evidence des paroles de Dieu qui a voulu, 1. mettre ce Commandement, non dans quelque endroit reculé de ses Ecritures, mais dans sa Loi Morale, dans cette Loi dont il fit sortir les paroles du milieu des flammes, &c. 2. En ce qu'il se sert, non seulement du terme *d'image*, mais aussi de celui de *ressemblance*: qu'il spécifie même les ressemblances de toutes les choses du Monde, de celles qui sont au Ciel, de celles qui sont sur la Terre, de celles qui sont sous la Terre. Pour prévenir les exceptions frivoles de l'esprit humain, il va plus avant, ne défendant pas seulement de se prosterner devant elles, mais aussi de les servir de quelque maniére que ce soit; & qui plus est, de s'en faire aucune. *Tu ne te prosterneras point*, dit-il, *devant elles, tu ne les serviras point, tu ne t'en feras point.* On peut outre cela remarquer qu'il ne s'est pas arrêté-là, qu'il a voulu sur ce sujet intéresser sa Majesté Souveraine, l'hon-

Exode 20.

l'honneur de son Alliance avec nous, & sa Puissance Infinie. *Car*, dit-il, *je suis l'Eternel ton Dieu, le Dieu Fort.* Il va plus loin, il y intéresse sa jalousie, c'est-à-dire, cette Iustice inexorable, qui vange les outrages qui sont faits à son amour. Et afin que nous en soions plus sensiblement touchez, il va jusqu'à intéresser nos enfans, nous menaçant de cette terrible colére qui ne s'arrête pas sur leurs péres, mais qui passe jusqu'à leur postérité. Que se peut-il dire de plus fort & de plus évident, pour faire voir que Dieu ne peut souffrir aucune image dans sa Religion? & que c'est une témérité criminelle, que d'entreprendre aprés cela de distinguer & d'éluder la force de ce Commandement? On peut si on veut, ajoûter encores à cela, l'explication que Moïse donne de ce Commandement au 4. du Deuteronome. Voiez le lieu. On se peut servir du même Caractére *d'Evidence*, quand on explique des Passages dont les Adversaires abusent, comme ces paroles, *ceci est mon Corps qui est rompu pour vous:* & celles du 6. de S. Iean, *de manger la chair du Fils de l'homme, & de boire son sang:* & celles de Saint Iaques, où il est parlé de la justification par les œuvres: car en traitant ces Passages, par oposition aux sens faux que l'Eglise Romaine leur donne, il faut rassembler beaucoup de circonstances, & les mettre châcune dans leur jour, afin que toutes ensemble elles répandent une grande lumiére sur le Texte, & en fassent voir le véritable sen.

Marc 14. 22. *Iean 6.* *Iaques 2.*

* *Remarquer les Dégrez de Plus ou de Moins, s'il y en a.* Par exemple, dans ces paroles de l'A- *24. Source de l'Invention.*

Considérer les degrez de Plus ou de Moins. Gal. 1. 8. 9.

pôtre, Galates 1. *Quand nous-mêmes, ou un Ange du Ciel, vous évangélizeroit outre ce que nous vous avons évangélisé, qu'il soit exécration.* Aprés avoir remarqué cette Force extréme qui y paroît, jusqu'à prononcer anathéme par deux fois : jusqu'à le prononcer contre soi-même, si le cas dont il s'agit arrivoit : jusqu'à le prononcer contre un Ange du Ciel, au même cas ; il faut faire prendre garde, que l'Apôtre ne se sert pas de toute cette Force dans toute sorte d'ocasions, où il s'agit de mensonge & d'erreur. Dans l'Epître aux Romains, Chap. 14. Il se contente d'apeller foibles & infirmes en la Foi, ceux qui ne vouloient manger que des herbes : & au reste, il veut qu'on les suporte. Au 3. de la 1. aux Corinth. il proteste à ceux qui bâtissent du bois, du foin, du chaume sur le fondement de Iesus-Christ, que leur ouvrage brûlera : & que quant à eux, ils seront sauvez comme par feu. Au 17. du Livre des Actes, il est dit que son esprit s'aigrissoit, voiant les idolatries & les superstitions des Athéniens. Ailleurs, il dit que *si quelqu'un détruit le Temple de Dieu, Dieu le détruira.* Il y a de la Force en tout cela, mais il n'y en a point qui aproche de celle qui paroît dans ces paroles réïtérées, *quand bien nous-mêmes, ou un Ange du Ciel, vous évangélizeroit outre ce que nous vous avons évangélizé, qu'il soit exécration. Ainsi que nous avons déja dit, maintenant aussi je le dis derechef, si quelqu'un vous évangélize outre ce que vous avez reçû, qu'il soit exécration.* Pourquoi cela ? Parce qu'il s'agit ici d'une corruption essentielle de l'Evangile, que les faux Apôtres faisoient dans les Eglises de Galatie.

Rom. 14. 1. &c.

1 Cor. 3. 12. &c.

Act. 17. 16.

tie : il s'agit de l'anéantissement de la Grâ-
e de Jesus-Christ, par l'association du joug
e Moïse : il s'agit de la ruïne entiére de l'E-
lise, par l'altération de la pureté de l'Evangi-
. En ce cas, la conscience d'un homme de
en ne garde plus de mesure : elle pousse
n feu & sa véhémence jusqu'où elle peut
ler : elle est inexorable & prononce des ana-
hémes : elle n'est arrêtée, ni par l'autorité de
e qu'il y a de plus grand entre les hommes,
i par celle des Anges mêmes. *Si nous-mê-
mes*, dit-il, *ou un Ange du Ciel vous évangé-
lizoit outre ce que nous vous avons évangélizé,
qu'il soit exécration.*

*Prendre garde aux diférents intérêts, qui s'y
peuvent rencontrer.* Ainsi, si l'on expliquoit
e Miracle que Iesus-Christ fit, un jour de
abat dans la Synagogue, en guerissant un
homme qui avoit la main séche, en présence
es Pharisiens & des Hérodiens ; on peut re-
marquer les diférents *Intérêts* que plusieurs
voient dans cette Action de Iesus-Christ :
ar d'un côté il semble que Moïse & sa Re-
ligion y étoient intéressez, en deux manie-
res. L'une, en ce que ce Miracle se faisoit
en un jour, auquel Moyse avoit défendu de
en faire ; & ensuite en ce que cette gueri-
son se faisoit en une Synagogue consacrée à
la Religion Mosaïque, de sorte que c'étoit
par maniére de dire, aler insulter à Moïse dans
a propre Maison. D'ailleurs, les Hérodiens
qui étoient des gens particuliérement atachez
à la personne d'Hérodes, soit par des raisons
de Politique, ou autrement, se trouvoient
obligez de s'offenser de cette Action, parce
qu'elle aboutissoit à faire reconnoître Jesus-

25. Source de l'Invention : Considérer les divers Intérêts qui sont dans un sujet.

Christ pour le vrai Roi d'Israël, & par conséquent à noircir la Mémoire d'Hérodes, qui avoit voulu éteindre le Messie dans son berceau. Les Pharisiens n'y étoient pas moins intéressez, car ils regardoient Jesus-Christ, comme leur Censeur & leur Ennemi; & ne pouvoient qu'ils ne fussent fort affligez toutes les fois qu'ils lui voyoient faire des Miracles. Quant à Jesus Christ, son véritable *intérêt* étoit de faire du bien par tout où il se trouvoit, & de glorifier Dieu son Pére en confirmant la Parole de son Evangile, par ses actions de Puissance infinie. Et pour ce qui regarde ce pauvre malheureux qui sert de sujet, ou de matiére à la puissance de Jesus-Christ, qui ne voit qu'il y a un double interêt, celui de sa guerison temporelle, & celui de sa guerison spirituelle. Ainsi cette Action de Jesus-Christ ayant, comme elle a, diverses relations, étoit par maniére de dire, comme un point dont se tiroient diverses lignes qui aloient, l'une, d'un coté, & l'autre, de l'autre: & c'est ce qui fait naître diférents égards, sous lesquels on la peut considérer.

26. *Source de l'Invention: Il faut* Distinguer, Definir *&* Diviser *quelquefois. Exemples de la* Distinction. 1 Cor. 15. 14.

Distinguer, Définir, Diviser. On distingue, à proprement parler, quand on considére une chose dans de diférentes veuës. Comme, par exemple, la Foi se considére, ou dans la veuë de son objet, ou dans la veuë de son sujet. Si dans la veuë de son objet, la Foi est l'œuvre de Jesus-Christ, c'est sa Parole & sa Croix qui l'ont produite; car ôtez la Croix de Jesus-Christ, il n'y a point de Foi: c'est aussi sa resurrection qui en est la Mére, *Si Jesus-Christ,* dit S. Paul, *n'est point ressucité, nôtre Foi est vaine.* Mais si vous la considérez dans la veuë de son

sujet

sujet, ou pour mieux dire, de la cause efficiente qui la produit dans le sujet, elle est l'œuvre du Saint Esprit. Ainsi sans quitter ce même exemple, la Foi peut être considérée, ou dans la veuë de la justification, ou dans la veuë de la santification. Au premier égard, la Foi est oposée aux œuvres. Au second, elle est le principe & la racine des bonnes œuvres, qui les contient en sommaire & en abrégé. Ainsi l'homme peut être considéré, ou dans la veuë de la Societé Politique; & à cet égard il est obligé à tels & à tels devoirs, il a tels & tels avantages : ou dans la veuë de la Societé Ecclésiastique. Quant à cet égard, il est soûmis à d'autres loix, & joüit d'autres Priviléges. Cet usage de la *Distinction* des diférentes veuës, ou des diférents égards, est tres-fréquent dans la Prédication.

Exemples de la Definition.

Pour ce qui est de la *Définition*, elle est quelquefois d'usage, quand il s'agit d'une action de Dieu : par exemple, du pardon de nos péchez, & de la justification : ou quand il s'agit d'une vertu, ou d'un vice; car alors il n'y a point de mal d'en donner la *Définition*.

Exemple de la Division.

Quant à la *Division*, elle regarde, ou les diverses espéces d'un genre, ou les diférentes parties d'un tout : & l'on peut quelque-fois s'en servir utilement; comme par exemple, si l'on traitoit de la providence de Dieu en general, on pourroit par la voie de la *Division* faire une considération sur l'étenduë de cette providence, à laquelle sont soûmises, 1. les causes naturelles, 2. les contingentes, 3. les libres, 4 les bonnes & les mauvaises, 5. les grandes & les petites.

Com-

227. *Source de l'Invention.* *Comparer les parties d'un Texte entr'elles.* *Rom. 8.1.* *Comparer les diverses parties du Texte, entr'elles-mêmes.* Ce Lieu est d'un assez grand usage, & il peut fournir souvent de belles Considérations si on en sçait bien user. Par exemple dans ce Texte de Saint Paul Rom. 8. *Il n'y a point de condannation à ceux qui sont en Jesus-Christ, qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'Esprit.* On peut faire *Comparaison* de cette derniére partie, *qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'Esprit*, avec les premiéres paroles, sçavoir, *qui n'ont point de condannation*; & remarquer que dans l'une, l'Apôtre exprime ce que Dieu fait en faveur de ses Fidelles, & dans l'autre, ce que les Fidelles font pour sa gloire. Quant à lui, il les absoût. Et pour eux, ils vivent saintement & s'adonnent aux bonnes œuvres. La sainteté est la condition que Dieu nous impose en nous justifiant. Et la justification est la Mére de la sainteté. Otez la Justification, il n'y sçauroit avoir de bonnes œuvres. Otez les bonnes œuvres, & il n'y a plus de justification. Vous pouvez aussi comparer cette derniére Partie, avec la qualité sous laquelle le Fidelle est ici considéré, qui est d'être en Jesus-Christ, & remarquer que ces deux choses sont fort bien jointes ensemble; parceque Jesus-Christ est le véritable Principe de la justification; & que la santification est le principal fruit de nôtre Communion avec Jesus-Christ. Ainsi dans ce beau Passage du 2 *Ephes. 2.1* des Ephesiens. *Du tems que nous étions morts en nos fautes, Dieu qui est riche en miséricorde nous a vivifiez ensemble avec Christ, par la grace duquel vous étes sauvez.* On peut opo-

se

fit ces deux choses; *morts en nos fautes*, *& riche en misericorde*, comme tenant les extremitez: l'une, l'extremité du crime; & l'autre, l'extremité de la grace: l'une, en nous; & l'autre, en Dieu: La grandeur de nos fautes relève la richesse de la miséricorde, & la richesse de la miséricorde engloutit la grandeur de nos fautes. Si nos péchez eussent été d'un moindre degré, c'eût toûjours été une miséricorde, que de nous les pardonner; mais ce n'eût pas été une richesse de miséricorde. S'il n'y eût eu en Dieu qu'une légére inclination à la miséricorde, elle eût pû nous pardonner de petites fautes; mais elle ne se fût jamais étenduë jusques sur des personnes mortes en leurs péchez: cela n'apartient qu'à une grande & admirable miséricorde.

CHAPITRE VII.

Des Textes qui se peuvent traiter, par voie d'Aplication perpétuelle.

Nous avons dit cy-dessus, qu'il y a deux voies générales de traiter un Texte; L'une, celle de l'Explication; & l'autre, celle des Observations. On apelle ces deux maniéres de prêcher, *textuaires*; parce qu'en effet elles s'attachent au Texte & ne s'en écartent point; au contraire, elles le regardent comme le sujet & la matiére sur laquelle il faut travailler: ou si vous voulez, comme le champ qu'il faut cultiver, & en recueillir le fruit. Mais outre cela, nous avons dit aussi en quelque endroit de ce Traité, qu'il y avoit une troisiéme maniére de traiter

ter un Texte, sçavoir, en en faisant une perpétuelle Aplication, & en la réduisant sur le champ à la pratique, sans s'amuser ny à expliquer, ni à faire des Observations. C'est ainsi qu'on peut principalement traiter les Textes d'exhortation à la sainteté & à la repentance, comme celle de Sophonie 2. *Eplucher vous, Nation non désirable.* Car au lieu d'expliquer la force des termes, ou de faire des observations sur la nécessité de cette exhortation, sur la persoñne du Prophéte qui la fait, sur les Juifs à qui elle est adressée, sur le titre de *Nation non désirable*, qui leur est donné, sur la miséricorde de Dieu qui apelle les pécheurs à repentance &c. On peut fort utilement tourner tout cela en pratique, & entrer dans ce sérieux examen de soi-même que le Prophéte commande. Je dis la même chose de ces paroles, *Que chacun s'éprouve soi-même & ainsi qu'il mange de ce pain, & qu'il boive de cette coupe.* Car laissant à part toutes les Observations Théologiques que l'on y peut faire, on peut entrer dans cette épreuve de soi-même actuellement. Cette maniére étant bien & sagement dispensée avec force & habileté en choisissant les ocasions propres, produira, comme je l'ai dit ailleurs, un excellent effet; mais il faut toûjours se souvenir de cette régle, qu'en prenant cette voie il y faut faire quelque chose de fort & de beau, ou ne s'en point mêler.

Soph. 2. 1.

1 Cor. 11. 28.

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Des Textes qui se peuvent traiter, par voie de Propositions.

A Ces trois maniéres il en faut ajoûter une quatriéme, qui consiste à réduire son Texte à quelques Propositions, deux au moins, & trois ou quatre tout au plus, qui aient entr'elles quelque dépendance & quelque subordination, & ensuite les traiter fortement, & faire toute son Action sur cela. Ainsi, si l'on avoit à traiter ce Texte. Rom. 8. ver: 13. *Si vous vivés selon la chair, vous mourrés: mais si par l'Esprit vous mortifiés les faits du corps, vous vivrés.* On pourroit sans s'arrêter à expliquer ces termes, *la chair* & *l'Esprit*, *la mort* & *la vie*; & ces phrases, *vivre selon la chair*, & *mortifier les faits du corps* (ce qui se feroit dans la Méthode ordinaire) sans faire toutes les observations qui se peuvent faire sur ces paroles, on pourroit, dis-je, réduire tout cela à deux Propositions. L'une, que la dannation des méchans est inévitable. Et l'autre, qu'une vie bonne & sainte est la principale fin de l'Evangile, & le caractére inséparable du Christianisme. Quand on prend cette voie, on a beaucoup plus de liberté que dans les autres, & l'on se fait un champ plus étendu. Dans les autres, vous êtes restreint à vôtre propre Texte, & vous ne pouvez, ni expliquer, ni apliquer que vôtre Texte, ni faire d'autres observations, que celles précisément qui s'y rapportent. Mais ici, vôtre sujet c'est la matiére contenuë dans vos Propositions-

Rom. 8. 13.

positions : vous les pouvez traiter à fond, & les pousser aussi loin qu'il vous plaira ; pourveu que vous ne choquiez pas les régles générales d'un Sermon. Et il faut alors se proposer de traiter, non le Texte, mais les choses que vous avez choisies entre toutes celles que le Texte contient. Les voies d'explication sont plus propres à donner l'intelligence de l'Ecriture, & celle de la Théologie méthodique. La voie d'Aplication régarde plus la pratique, que la theorie. Mais celle-ci, que noüs pouvons apeller la voye des Propositions, ou la voye des Points, est plus propre à donner la connoissance de la Théologie méthodique, que celle de l'Ecriture ; & elle peut également servir à la theorie & à la pratique.

Explication du Verset 13. du 8. des Rom.

Pour donner un exemple de cette quatriéme voie, prenons le Texte que nous venons d'aléguer du 8. des Rom. *Si vous vivés selon la chair, vous mourrés : mais si par l'Esprit vous mortifiés les faits du corps, vous vivrés.* Aprés avoir dit en deux mots, que par ceux qui vivent selon la chair, l'Apôtre entend les mêchans & les mondains, ceux qui se laissent gouverner à leurs intérêts & à leurs passions ; & que par cette mort dont il les menace, il entend la dannation éternelle ; qu'au contraire par la vie il entend le Salut éternel & la gloire céleste que l'Evangile nous promet : & par la mortification des faits du corps dont il parle & dont il dit que le Saint Esprit est l'Auteur, il marque une vie sainte qui se passe dans l'exercice des vertus & dans la pratique des bonnes œüvres : aprés, dis-je, avoir fait cela briévement, on reduira tout son Discours à deux Propositions qu'on à dessein de traiter

er. L'une, que la dannation des mondains & des mêchans est une chose inévitable. Et l'autre, que la pratique des bonnes œuvres & une vie religieuse & sainte est la principale fin que l'Evangile se propse, & le principal caractére d'un vrai Chrêtien.

Quant à la premiére Proposition, on la peut entamer par cette pensée, que c'est une chose déplorable que l'aveuglement où vivent la plus-part des gens du monde, qui ne tournent presque jamais leurs yeux sur les peines de l'Enfer, ni sur ce qui nous doit arriver aprés nôtre mort. On dira que c'est de cet aveuglement que vient cette insensibilité où ils sont pour la Religion, & cet atachement extréme qu'ils ont pour les vanitez du siécle. Car il ne seroit pas possible, que s'ils se représentoient bien les tourmens éternels qui atendent les pécheurs aprés cette vie, ils ne songeassent à les éviter ; puisque la Nature elle-même les conduiroit là, & que l'amour propre les y soliciteroit. On dira ensuite, que quelque grand que soit cet aveuglement il est pourtant affecté & volontaire, procedant plus de la malice du cœur, que des ténébres de l'esprit. Car les passions détournent ces sortes d'objets qui ne leur sont pas agréables, & en substituent perpétuellement d'autres pour tenir l'esprit ocupé. De là on conclura qu'il est donc d'une derniére importance de méditer sur cette matiére, de laquelle dépend la justice ou l'injustice de nôtre vie, le bon ou le mauvais état de nôtre mort, & dans laquelle nous avons un éternel interêt aprés nôtre mort.

1. Proposition. La dannation des mêchans est inévitable.

Aprés avoir ainsi préparé les esprits, il faut entrer

Preuves de cette vérité.

1. Par le raisonnement.

entrer plus particuliérement en matiére, & il faut, avant toutes choses, établir la vérité & l'évidence de vôtre Proposition, en faisant voir. 1. Que l'homme est une créature soûmise à des Loix : que les lumiéres mêmes de la conscience nous font voir, qu'il y a une diférence essentielle entre le vice & la vertu, les bonnes & les mauvaises actions : que c'est delà que viennent les mouvemens de la conscience, & les jugemens que nous faisons sur les actions d'autrui, soit en les aprouvant, soit en les condannant. Car cela marque nécessairement qu'il y a une régle commune, selon laquelle nous reconnoissons que tous les hommes doivent vivre: & cette vérité est si naturelle à tous les hommes, que les plus scélérats qui tâchent de l'éluder dans l'aplication qui s'en peut faire à eux-mêmes, en reconnoissent pourtant la force quand on la leur propose en général, ou quand on l'aplique sur d'autres sujets. Or de là il s'ensuit nécessairemennt, qu'il y ait une Loi commune à tous les hommes : il faut qu'il y ait un Souverain Iuge, devant le Tribunal duquel ils sont obligez de comparoître pour y rendre compte de leurs actions. Et s'il y a un Souverain Tribunal qui les doit juger, il faut aussi nécessairement qu'il y ait des peines naturellement destinées aux trangresseurs de cette Loy commune. La Loi, le Iuge, & la Peine sont trois choses que la raison & la Nature ont jointes ensemble d'un lien indissoluble. Une Loi n'est plus Loi, si elle ne supose un Iugement. Et le Iugement n'est plus Iugement, s'il ne supose un Châtiment. Mais si ces trois choses sont inséparables entr'elles,

elles

elles le font aussi d'une quatriéme, sçavoir, la Nature de l'homme, & la dignité de sa condition qui est d'être raisonnable. La raison n'étant autre chose, qu'un principe de bien ou de mal, ou si vous voulez, une puissance qui nous en rend capables, par oposition aux bestes brutes que la Nature n'a faittes, ni pour le vice, ni pour la vertu, il faut de toute nécessité confesser, qu'elle nous soûmet pour cela même, à une Loi, & la Loi nous soûmettant à un Souverain Iuge, & le Souverain Iuge ne pouvant être tel, qu'il n'ait la dispensation des peines & des châtimens; ces quatre choses, la Raison, la Loy, le Iugement & la Peine sont quatre véritez d'une évidence incontestable, & l'on ne sçauroit en détruire l'une, sans les renverser toutes également. Or de là il paroît combien est pernicieux cet aveuglement volontaire, dans lequel nous avons dit que sont les mondains qui détournent leurs yeux de dessus les peines éternelles des Enfers: car c'est autant que s'ils se convertissoient eux-mêmes en bêtes brutes, & qu'ils fissent profession ouverte de nier leur propre raison: c'est autant que s'ils se dégradoient eux-mêmes de cette admirable dignité, où la Nature les a élevez au dessus des autres animaux.

Cela étant ainsi établi par le raisonnement, on peut l'établir aussi par le sentiment général de tous les Peuples; car dans les plus noires & épaisses ténébres de Paganisme, comme l'Ecriture dit que *Dieu avoit laissé les Nations cheminer dans leurs voyes*, on a toûjours reconnu, que comme il y avoit un prix & une recompense proposée à la justice & à la vertu, il

2. *Par le sentiment de tous les Peuples.*

il y avoit aussi des châtimens déterminez pour les injustes & les méchans. J'avoue que quand ils ont voulu philosopher sur la nature des peines, ils ont dit presque tous des choses fort chimeriques & déraisonnables ; Mais, quoi qu'il en soit, ils ne se sont point éloignez de cette idée générale, qu'il faut necessairement qu'il y ait une punition destinée pour le péché.

3. Par le Principe de toutes les Religions.

C'est encores ce qu'il faut prouver par le principe de toutes les Religions. Car il n'y en a jamais eu, ni il n'y en peut avoir qui ne soit fondée sur cette Proposition, que Dieu est nôtre Souverain Iuge, qu'il tient en ses mains nôtre vie & nôtre mort. A cause de quoi un Profane à dit autrefois, que c'étoit la crainte qui avoit fait les Dieux, voulant dire que c'est de cette source que sont procédées généralement toutes les Religions.

4. Par les Lumiéres du Christianisme.

Enfin il faut décendre jusqu'aux lumiéres du Christianisme, & faire voir que la vraye Religion a pris soin de mettre cette vérité dans une pleine évidence; surquoi l'on peut raporter quelques principaux Textes de l'Ecriture qui établissent formellement l'Enfer & la dannation des méchans : & ces Textes ne sont point difficiles à trouver.

Du degré de la peine.

La vérité de la peine étant ainsi fortement établie, il en faut faire voir ensuite le degré, car cela est tres-important pour faire une plus vive impression. On dira donc 1. Qu'il faut que ce soit une peine, non de cette vie seulement, mais aprés la mort : la raison en est évidente, sçavoir, que c'est une peine qui doit suivre le Iugement ; or le Jugement ne se

ne peut faire qu'à la fin de la vie, puis qu'il faut avoir achevé la carriére devant que l'Arrêt soit prononcé, ou en nôtre faveur, ou pour nôtre condannation. Il ne faut donc pas s'imaginer que cette peine consiste simplement dans les afflictions de la vie présente. 2. Il faut que ce soit une peine qui apartienne également à l'ame & au corps. Car comme ces deux parties ont été jointes ensemble dans la pratique du vice, elles le doivent être aussi dans la soûfrance de la peine. D'où il s'ensuit que ce ne peut être, ni la mort temporelle à laquelle l'ame n'a point de part, ni simplement les inquiétudes & les agitations de la conscience qui ne se communiquent point au corps. 3. Il faut que ce soit une peine, c'est-à-dire, une chose qui ait véritablement l'essence de peine, & qui ait du raport à la justice Divine. D'où il s'ensuit que ce ne peut pas être, comme le prétendent certains Hérétiques, l'anéantissement du corps & de l'ame. Car la justice Divine demande une peine éternelle qui la glorifie, & par conséquent une peine qui laisse subsister son sujet : pour servir de monument perpétuel de la haine que Dieu a pour le péché. 4. Il faut que ce soit une peine qui dans sa grandeur, aussi bien que dans sa durée, ait de la proportion avec la grandeur du Juge qui l'ordonne, & du Tribunal sur lequel elle a été décernée, & de la main toute-puissante qui l'exécute : surquoi l'on peut faire une forte & pathétique description de la grandeur des peines des dannez.

Vaines échappatoires des

Aprés avoir ainsi établi la vérité de nôtre Proposition, & traité les degrez de la peine

 dont

Pécheurs & la réponse.

1. Ils detournent leurs pensées de la peine.

dont il s'agit, il faut passer aux vaines éch
patoires dont les pécheurs se servent sur ce su
jet. 1. Ils en detournent la pensée comm
étant un sujet de chagrin, & se tournent d'u
autre côté. Surquoi il faut faire voir la foli
de cette conduite, car leur condamnation n'en
sera pas moins certaine, encores qu'ils n'y
pensent pas. Ils sont semblables à des prison
niers déja chargez de fers, & destinez pour le
dernier suplice, qui pour étouffer le senti
ment de leur malheur s'abisment dans la dé
bauche; semblables aux hommes du temp
du Deluge qui mangeoient & beuvoient,
donnoient & prenoient à femme, comme di
l'Evangile; & subitement lors qu'ils y son
geoient le moins, les eaux vinrent & les en
gloutirent: ceux-ci perdent un temps qui ne
se pourra plus rachepter, ils disent, *paix*, *paix*,
pendant que la destruction s'avance à grand
pas vers eux, & ils perdent les prétieuses heu
res qui leur restent encore pour éviter leur
malheur. 2. Quand les mondains ne peuvent
pas entiérement éluder la pensée de la damna
tion, ce qui arrive assez souvent; car Dieu
tonne quelque-fois dans les consciences auss
bien que dans les airs: & le bruit de son ton
nerre réveille les plus endormis, quand, dis-je,
cela arrive, ils cherchent des faux fuiants,
comme est celui de la miséricorde de Dieu;
Dieu, disent-ils, est nôtre Juge, il est vrai; mais
il est un Iuge de grace, il a revêtu les com
passions d'un Pére, & telles choses sembla
bles: car quand le pécheur se veut flatter, il
ne manque pas de faire l'éloge de la grace,
& de recüeillir tout ce que l'Ecriture & la
Réligion enseignent de plus doux & de plus
tendre,

2. Ils allèguent la miséricorde de Dieu.

indre sur ce sujet. Mais c'est admirable-
ment abuser de la miséricorde, pour en faire
un bouclier contre la justice qu'ils ont atirée
sur eux. Dieu est miséricordieux, il est vray,
mais il ne l'est que pour les pécheurs repen-
tans, & non pour ceux qui persévérent dans
leur crime. La Miséricorde au contraire s'ar-
me pour poursuivre les impénitents, parce
qu'elle en est cruellement outragée, puis
qu'on la fait complice du crime, en s'ima-
ginant qu'encores que l'on demeure toûjours
pécheur, la Miséricorde ne laissera pas d'a-
corder l'impunité. 3. Les mondains ne man- 3. *Que le sang de Jesus-Christ purge de tout péché 1 Jean 1. 7.*
quent pas d'abuser aussi de la Doctrine Evan-
gélique touchant le sang de Jesus-Christ. *Le*
sang disent-ils, *de Iesus-Christ nous purge de tous*
péchez &c. Mais c'est faire Jesus-Christ Mi-
nistre du péché, & concevoir de lui la plus
horrible de toutes les pensées, qui est qu'il
soit venu au monde pour laisser les hommes
dans l'abysme de leur corruption, & pour se
faire une Eglise, un Corps Mystique compo-
sé de garnemens & de scélérats: c'est pourtant
ce qu'il faudroit dire, si l'illusion de ces mi-
sérables avoit lieu, lors que pour éluder leur
repentance, ils oposent le sang de Jesus-Christ,
à la crainte de la dannation. 4. La pluspart 4. *Que si le péché étoit puni le Paradis seroit désert.*
de ces gens ont aussi accoûtumé, quand ils
voient le glaive de la justice Divine, de s'a-
ller cacher dans la multitude de leurs sembla-
bles, & d'oposer le grand nombre aux na-
turels apétits de la vengeance céleste. Si
„Dieu, disent-ils, étoit si rigoureux que vous
„le représentez, il faudroit que le Paradis fût
„désert, & que tous les hommes fussent pré-
„cipitez dans les Enfers; car combien peu y en

„ a-t-il qui fassent ses commandemens ? Com-
„ bien peu qui se retirent des vices par une re-
„ pentance telle qu'on nous la demande ? Mais Jesus-Christ a déja pourveu à cette vaine objection. *Il y en a*, dit-il, *beaucoup d'apellez, mais peu d'élûs*. Esaïe & S. Paul y ont pourvû. *Quand le nombre*, disent-ils, *des enfans d'Israël seroit comme le sablon de la Mer, il n'y en aura pourtant que le seul residu de sauvé.* Mais quelque grand que soit le nombre de ceux qui périssent, ils n'en périssent pas moins: La mort des hommes qui furent engloutis par le Déluge n'en fut pas moins cruelle, pour être générale: & la consomption des cinq villes par le feu du Ciel, n'en fut pas moins funeste à ces malheureux, pour n'y avoir eu que Lot & sa famille de sauvez.

Matth. 20. 16. Esa. 10. 22. Rom. 9. 27.

5. Ils oposent à la dannation qui est éloignée, l'idée des plaisirs présens.

5. Mais une des plus ordinaires échapatoires dont les mondains se servent pour éluder leur conversion, est de regarder la dannation, comme une chose encore fort éloignée, & d'oposer à cette idée les avantages & les douceurs qu'ils trouvent dans le péché, comme des objets présents: il faut, disent-ils, jouïr du tems présent que nous avons; & ne se mettre pas extrémement en peine de l'avenir. J'avouë que quand on a Dieu de son côté, cette maxime de ne s'inquiêter pas de l'avenir est bonne & nécessaire pour conserver la tranquillité de l'esprit: mais elle n'est bonne, que parce qu'elle est sage: & elle n'est sage, que parceque nous remettons le soin de l'avenir à la providence d'un Pére tout bon & tout-puissant qui veille pour ses Fidelles, & qui empêchera que rien ne nous arrive de funeste. Mais il n'y a point de plus folle pen-

sée

sée que celle-là, de ne se mettre point en peine de l'avenir, quand nous avons Dieu qui nous est contraire. A la faveur de cette négligence nos peines grossissent, à la proportion de nos péchez. *Par ton cœur qui est sans repentance*, dit l'Apôtre, *tu t'amasses ire, pour le Iour de l'ire, & de la juste rétribution.* Rom. 2. 5
Mondains ! vous seriez mille-fois moins malheureux, si Dieu eût abrégé vos jours, & s'il vous eût fait la grace, afin que je parle ainsi, d'être étouffez dans vôtre berceau ; s'il ne vous eût épargné la peine qui suit la corruption générale de la nature, il vous eût au moins épargné les tourmens que vous avez méritez, par tant de péchez actuels que vous avez commis : & plus vous vivrez, & plus seront terribles les Jugemens de la justice Divine ; car à mesure que vos jours augmentent, le nombre de vos péchez augmente aussi. Outre cela, qui vous a dit que vôtre dannation seroit aussi loin que vous vous l'imaginez ? Dieu disoit autre-fois à Cain, *si tu fais mal, le péché est à la porte.* C'est ce que tout Gen. 4. 7.
pécheur doit nécessairement s'apliquer, son crime est à la porte. La Mort le suit pas à pas, elle marche à ses côtez en quelque lieu qu'il aille ; & qui l'assurera de vingt-quatre heures de vie ? „ La conversion, disent-ils, est „ bonne pour des vieillards, mais elle n'est point „ propre pour de jeunes gens : laissons passer „ nos beaux jours, sans nous embarasser de ces „ scrupuleuses réflexions ; elles viendront dans „ leur saison. Non, elles ne viendront jamais, car l'outrage que vous faittes à la Miséricorde de Dieu qui vous apelle, de la renvoier fiérement à un autre temps, l'empêchera de se

présenter à vous, quand cette derniére saison sera venuë: vous lui voulez marquer son tems, & agir envers elle en Souverains: vous voulez qu'elle s'en aille, quand vous dites, va-t-en, & qu'elle vienne, quand vous dites, vien; mais vous n'en êtes pas les maîtres: Vous pensez la tromper, & agir avec elle frauduleusement; & quand il n'y auroit que cette injure de mauvaise foi, vous vous rendez éternellement indignes d'être convertis. 6. Les mondains ont encores acoûtumé de se faire une autre illusion qui consiste à exténuer leurs péchez, & à n'en voir ni la grandeur, ni le „ nombre. Nous ne sommes pas, disent-ils, si „ criminels qu'on se l'imagine, c'est la coûtu„me des Prédicateurs d'exagérer toutes choses, „ & d'outrer les matiéres qu'ils traitent; nous „ aimons, il est vrai, les plaisirs, nous travail„ lons à aquerir des biens, nous avons de la fier„ té & de l'ambition, nous voulons paroître „ dans le Monde, & y faire une belle figure; „ mais qui a-t-il de plus naturel que tout cela, „ & où sont ces saints qui ne soient touchez des „ mêmes passions? Pauvres insensez! que vous me faites pitié! J'avouë que si vous aviez à rendre compte de vos actions devant moi, ou si vous voulez, devant le plus sévére & le plus clair-voiant de tous les hommes; je dirai plus, si vous aviez à rendre compte de vôtre vie à un Ange du Ciel, & à tous les Anges ensemble, peut-être pourriez-vous mettre vos actions à couvert; & je ne doute pas que vous n'eussiez assez d'habileté & assez d'art pour cacher à ses yeux la moitié pour le moins de vos péchez, & diminuer considérablement l'énormité de l'autre moitié; mais ce n'est ni à des

6 Ils exténuent la grandeur & le nombre de leurs péchez.

des hommes, ni à des Anges que vous devez rendre compte. Vous devez comparoître devant le Tribunal d'un Dieu qui voit tout, devant lequel il n'y a point de voile si épais qui ne se dissipe; devant un Dieu, qui ne trouve pas même de pureté en ses Cieux, ni de fermeté en ses Anges. *Où fuirez-vous arriére de son Esprit, & où vous cacherez-vous arriére de sa face? si vous montez aux Cieux, il y est: si vous entrez dans le Sépulchre vous l'y trouvez: si vous prenez les ailes de l'aube du jour pour vous loger derriere la mer, sa main vous y surprendra, & si vous dites, au moins les ténébres nous couvriront, soiez assurez que les ténébres ne vous cacheront pas de lui: car la nuit resplendit à son égard comme le jour, & autant lui sont les ténébres que la lumiére.* C'est une chose facile que de se flatter & que de se declarer juste, quand on se compare avec des Scélérats & des voleurs de grands chemins; mais quand on se compare avec la justice éternelle de Dieu, & que sa main immortelle nous aplique à la régle de ses Loix, le plus juste n'a qu'à s'anéantir & à dire, *à toi, Seigneur, est la justice; & à moi, la honte & la confusion de face: si tu prens garde aux iniquitez, qui est-ce qui subsistera? Mes justices ne sont devant toi, que comme un drapeau soüillé. Et si le juste est dificilement sauvé, où comparoîtra le méchant?* Mais pour dire les choses comme elles sont, tout cela ne sont que de vains prétextes dont les pécheurs eux-mêmes reconnoissent la fausseté. L'unique raison pour laquelle ils refusent de se convertir, c'est l'amour ardente & l'atachement opiniatre qu'ils ont au vice. C'en est là la véritable cause; & s'ils veulent parler de bonne foi, tout le

Ps. 139. 7. 8. &c.

Dan. 9. 7.
Ps. 133. 3.
Esaye 64. 6.
1 Pier. 4. 18.

le reste ne sont que des amusemens. L'avare n'ignore point que cette passion furieuse qu'il a pour les biens de la Terre, ne soit odieuse à Dieu & aux hommes. L'ambitieux n'ignore point que l'Evangile de Jesus-Ch. nous apelle à des dignitez plus nobles que celles que le Monde nous offre ; & il y a de l'incompatibilité entre son ambition & la médiocrité Chrêtienne que la Religion nous ordonne. Le voluptueux n'ignore point que ses debauches & ses excez sont directement contraires à la Profession de l'Evangile. En général, tous les pécheurs sçavent fort bien qu'ils font mal, & ils sçavent aussi que par ce moien ils atirent sur eux la colére & la malédiction de Dieu. Mais quelque expresse que soit la connoissance qu'ils ont de ces véritez, dés que l'idée des richesses se représente à l'avare, dés que celle des honneurs se représente à l'ambitieux, & celle des plaisirs aux débauchez, elles touchent si fortemeut leurs passions, qu'ils ne peuvent plus écouter d'autre voix : toute leur raison se fond & s'évanouït à la présence de ces chers objets. L'esprit est pour l'un, le cœur est pour l'autre ; & dans ce combat de l'esprit & du cœur, le cœur en demeure toûjours le Maître. Mais cette amour que nous avons pour nos péchez n'est-elle pas la plus folle des passions ? Puis que d'un côté, elle nous rend indignes de nous posséder nous-mêmes & qu'elle nous deshonore à nos propres yeux, nous faisant perdre un des plus doux & des plus prétieux de tous nos biens, qui est la juste estime de nous-mêmes, la joye de nous pouvoir aprouver, & d'êtré à nous-mêmes un objet

objet agréable. D'autre côté cette amour déréglée nous perd ; car elle atire sur nous la condannation de Dieu, & nous fait marcher à grands pas vers les tourmens éternels qu'il a préparez aux méchans.

Passant ensuite à la seconde Proposition, qui est que la pratique des bonnes œuvres & une vie religieuse & sainte est la principale fin que l'Evangile se propose, & le principal caractére d'un vrai Chrêtien, il faut d'abord l'établir par des principes solides tirez de l'Ecriture. Surquoi l'on peut mettre en avant ces Passages. *La grace de Dieu salutaire à tous hommes, est clairement aparuë : & elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impiété & aux convoitises mondaines, nous vivions en ce présent siécle, sobrement, justement, & religieusement.* Tite 2. Et au Chap. 3. de la même Epître, *cette parole*, dit l'Apôtre, *est certaine, & je veux que tu affirmes ces choses, afin que ceux qui ont creu à Dieu, ayent soin de s'apliquer principalement aux bonnes œuvres.* Et ailleurs le même Apôtre voulant marquer la diférence qu'il y a entre les faux Chrêtiens, & les véritables Fidelles. *Il y en a*, dit-il, *plusieurs, de qui je vous ai souvent dit, & maintenant je le dis encores en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ. Desquels la fin est perdition, le Dieu desquels est le ventre, & la gloire en leur confusion, qui ont leur affection aux choses terriennes. Mais nôtre conversation est de bourgeois des cieux, d'où aussi nous attendons le Sauveur, assavoir le Seigneur Jesus-Christ.* Philip. 3. v. 18 19. 20. *Nous sommes l'ouvrage de Dieu*, disoit-il aux Ephésiens ; *car il nous a créez en Jesus-Christ à bonnes œuvres, lesquelles il a préparées,*

Seconde Proposition. La pratique des bonnes œuvres est la fin de l'Evangile

Tite 2. 11. 12.

Tite 3. 8.

Philip. 3. v. 18. 19. 20.

Eph. 2. 10

parées, afin que nous cheminions en elles. C'est ce qui l'oblige à emploier tout le sixiéme Chapitre de son Epître aux Romains, pour faire voir que la véritable fin de la doctrine de la grace est la justification des hommes. Rom. 6. 1. &c. *Que dirons-nous donc*, dit-il, *demeurerons-nous en péché, afin que la grace abonde? Ainsi n'avienne. Car nous qui sommes morts à péché, comment vivrons-nous encores à lui? Ne sçavez-vous pas que nous tous qui avons été bâtizez en Jesus-Christ, avons été bâtisez en sa mort? Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le bâtême, afin que comme Christ est ressucité des morts par la gloire du Pére, nous aussi pareillement cheminions en nouveauté de vie. Car si nous avons été faits une-même plante avec lui par la conformité de sa mort, aussi le serons-nous par la conformité de sa résurrection. Sachant cela, que nôtre vieil homme a été crucifié avec lui, à ce que le corps du péché fût réduit à néant: afin que nous ne servions plus au péché.* Et dans l'Epître aux Galates, aprés avoir fortement défendu la liberté Evangelique que Jesus-Christ nous a aquise par son sang, il prévient l'abus qu'on en pourroit faire. Gal. 5. 13. &c. *Mes fréres*, dit-il, *vous avez été apellez à liberté; mais donnez-vous garde de perdre une telle liberté, pour ocasion de vivre selon la chair. Cheminez selon l'Esprit, & vous n'acomplirez point les convoitises de la chair. Car la chair convoite contre l'Esprit, & l'Esprit contre la chair: Et ces choses sont oposées l'une à l'autre. Les œuvres de la chair sont adultére, pallardise, soüillure, insolence, idolatrie, empoisonnemens, inimitiez, querelles, dépits, courroux, contentions, divisions, hérésies, envie, meurtre, yvrognerie,* gour-

gourmandise, & telles choses semblables, desquelles je vous dis, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui les commettent n'hériteront point le Royaume de Dieu. Mais le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, esprit patient, bénignité, bonté, fidélité, douceur, & modération. Or ceux qui sont en Jesus-Christ ont crucifié la chair avec ses affections & convoitises. Il faudroit raporter ici presque tout le Nouveau Testament, si nous voulions représenter exactement tous les Passages qui nous portent à la pratique des bonnes œuvres; car tout aboutit à cela. Il sufit de vous mettre en avant ces Divines & admirables paroles de Jesus-Christ. *Que vôtre lumiére*, dit-il, *luise devant les hommes: afin que les hommes voyant vôtre lumiére, glorifient vôtre Pére qui est aux Cieux.* *Matth. 9. 16.* En effet, si vous jettez les yeux en général sur la fin que Jesus-Christ s'est proposée quand il est venu au Monde, vous verrez qu'il s'est proposé de détruire les œuvres du Diable; or les œuvres du Diable sont principalement deux; le péché, & la peine qui suit le péché. Ne vous imaginez donc pas que Jesus-Christ soit venu au Monde, pour ôter seulement la peine, & pour laisser le péché: il est venu pour détruire l'un & l'autre; & je dirai même avec confiance, qu'il est beaucoup plûtôt venu pour détruire le péché, que la peine. La peine n'intéresse que la créature, mais le péché intéresse & la créature & le Créateur: il deshonore l'une, & offense l'autre. La peine rend, à la vérité, l'homme malheureux: mais elle glorifie au moins la justice Divine; au lieu que le péché est également contraire, & à

la

parées, afin que nous cheminions en elles. C'est ce qui l'oblige à emploier tout le sixiéme Chapitre de son Epître aux Romains, pour faire voir que la véritable fin de la doctrine de la grace est la justification des hommes.
Rom. 6. 1. &c. *Que dirons-nous donc*, dit-il, *demeurerons-nous en péché, afin que la grace abonde? Ainsi n'avienne. Car nous qui sommes morts à péché, comment vivrons-nous encores à lui? Ne sçavez-vous pas que nous tous qui avons été bâtizez en Jesus-Christ, avons été bâtisez en sa mort? Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le bâtême, afin que comme Christ est ressucité des morts par la gloire du Pére, nous aussi pareillement cheminions en nouveauté de vie. Car si nous avons été faits une-même plante avec lui par la conformité de sa mort, aussi le serons-nous par la conformité de sa résurrection. Sachant cela, que nôtre vieil homme a été crucifié avec lui, à ce que le corps du péché fût réduit à néant: afin que nous ne servions plus au péché.* Et dans l'Epître aux Galates, aprés avoir fortement défendu la liberté Evangelique que Jesus-Christ nous a aquise par son sang, il prévient l'abus qu'on en pourroit faire. *Mes fréres*, dit-il,
Gal. 5. 13. &c. *vous avez été apellez à liberté; mais donnez-vous garde de perdre une telle liberté, pour ocasion de vivre selon la chair. Cheminez selon l'Esprit, & vous n'acomplirez point les convoitises de la chair. Car la chair convoite contre l'Esprit, & l'Esprit contre la chair: Et ces choses sont oposées l'une à l'autre. Les œuvres de la chair sont adultére, pallardise, souillure, insolence, idolatrie, empoisonnemens, inimitiez, querelles, dépits, courroux, contentions, divisions, hérésies, envie, meurtre, yvrognerie,*
gour-

gourmandise, & telles choses semblables, desquelles je vous dis, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui les commettent n'hériteront point le Royaume de Dieu. Mais le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, esprit patient, bénignité, bonté, fidélité, douceur, & modération. Or ceux qui sont en Jesus-Christ ont crucifié la chair avec ses affections & convoitises. Il faudroit raporter ici presque tout le Nouveau Testament, si nous voulions représenter exactement tous les Passages qui nous portent à la pratique des bonnes œuvres; car tout aboutit à cela. Il sufit de vous mettre en avant ces Divines & admirables paroles de Jesus-Christ. *Que vôtre lumiére, dit-il, luise devant les hommes: afin que les hommes voyant vôtre lumiére, glorifient vôtre Pére qui est aux Cieux.* En effet, si vous jettez les yeux en général sur la fin que Jesus-Christ s'est proposée quand il est venu au Monde, vous verrez qu'il s'est proposé de détruire les œuvres du Diable; or les œuvres du Diable sont principalement deux; le péché, & la peine qui suit le péché. Ne vous imaginez donc pas que Jesus-Christ soit venu au Monde, pour ôter seulement la peine, & pour laisser le péché: il est venu pour détruire l'un & l'autre; & je dirai même avec confiance, qu'il est beaucoup plûtôt venu pour détruire le péché, que la peine. La peine n'intéresse que la créature, mais le péché intéresse & la créature & le Créateur: il deshonore l'une, & offense l'autre. La peine rend, à la vérité, l'homme malheureux: mais elle glorifie au moins la justice Divine; au lieu que le péché est également contraire, & à la

Matth. 5. 16.

la gloire de Dieu & à celle de l'homme. Le principal but de la venuë de Jesus-Christ sur la Terre, a été de détruire le péché. Quelle aparence y a-t-il que Jesus-Christ ait quitté le séjour de sa gloire, & qu'il soit descendu du Ciel en Terre pour venir acquerir l'impunité à des criminels, en les laissant, au reste, abîmez dans leur corruption ? Quelle aparence, qu'il puisse donner sa Communion à des rebelles & à des profanes ? Et qu'il ait voulu joindre dans une-même Société, son Esprit avec nôtre chair, sa pureté avec nos souillures, sa sainteté avec nos déréglemens, c'est-à-dire, deux choses qui ne sçauroient s'allier ensemble, & que leur nature même a rendus incompatibles. Un des plus ardens Ennemis de nôtre Religion reprochoit autrefois aux Chrêtiens, que leur Iesus étoit venu au monde pour faire la plus horrible & la plus épouvantable de toutes les Sociétez; Car, disoit-il, il apelle à soi les pécheurs, & laisse là les justes. Ainsi le Corps qu'il est venu assembler, est un Corps de scélérats & de garnemens, qu'il a séparez des gens de bien, parmi lesquels ils étoient auparavant mêlez : il a rejetté tout ce qu'il y avoit de bon au monde, & n'en a ramassé que le mauvais. Fausse & cruelle acusation! qu'Origenes repousse fortement au nom de toute l'Eglise. Il est vrai, dit-il, nôtre Iesus est venu pour apeller les pécheurs, mais c'est pour les apeller à la repentance ; il assemble les Scélérats, mais c'est pour les convertir en de nouveaux hommes, ou si vous voulez, pour les changer en des Anges. Nous venons

venons à lui avares, & il nous rend liberaux : injustes & ravisseurs, & il nous fait équitables : impudiques, & il nous fait chastes : violens & emportez, & il nous fait debonnaires : impies & profanes, & il nous fait religieux. C'est là le véritable effet que produit en nous la Communion de Jesus-Christ : elle nous transforme en son image, & cette transformation en est un caractére si essentiel, que si elle ne paroît pas dans un homme, il faut nécessairement conclurre qu'il n'est pas dans la Communion de ce grand Sauveur. Mais outre que la sainteté, la charité & la justice sont inséparables de la Communion de Jesus-Christ, à considérer Jesus-Christ même, je dis qu'elles le sont encores, si l'on regarde la Communion du Pére Céleste, à laquelle celle de Jesus-Christ son Fils aboutit. Comme il est venu dans le monde en qualité de Médiateur, il n'a apellé les hommes à soi que pour les unir à Dieu ; à cause dequoi, il dit lui-même, *Je suis la voie, la vérité & la vie : & nul ne vient au Pére sinon par moi.* Iean 14. Et ailleurs, *Je te prie*, disoit-il au Pére, *pour tous ceux qui croiront en moi, afin qu'ils soient un, & que comme toi Pére és en moi, & moi en toi, eux aussi soient un en eux.* Iean 17. Or comment seroit-il possible, que Dieu acordât sa Communion à des pécheurs, demeurans pécheurs. *Tu n'és point*, dit le Prophéte, *un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté : le méchant ne séjournera point chez toi, les orgueilleux ne subsisteront point devant toi, tu as toûjours haï les ouvriers d'iniquité, tu feras périr ceux qui proférent mensonge : l'Eternel a en abomination l'homme de sang*

Jean 14. 6.

Jean 17. 20. 21.

Ps. 5. 4. 5. 6.

du sang & le trempeur. Il est donc évident que la Religion de Jesus-Christ qui nous conduit à la Communion de Dieu, nous conduit aussi par cela-même à une véritable sainteté, sans laquelle cette Communion avec Dieu n'est pas seulement concevable. Il est encores aussi peu concevable, que demeurans plongez dans la souillure & le crime, nous puissions être la Maison ou le Temple du saint Esprit, qui est le titre où la qualité que la Religion Chrêtienne donne à ses véritables Fidelles. Car le saint Esprit peut-il être dans un lieu, sans y produire ses effets & y déploier sa vertu? Peut-il demeurer oisif dans un homme? Peut-il posséder son cœur & ses affections, & laisser néantmoins ses affections soûmises au péché? Il en est du saint Esprit comme d'un feu, qui ne sçauroit être en aucune part sans y répandre sa chaleur: ou si vous voulez comme d'un soleil, qui ne sçauroit être sur un horizon sans y répandre sa lumiére. *Tout ce qui est né de la chair, est chair,* dit le Sauveur, *mais ce qui est né de l'Esprit, est Esprit.* Et dans cette même vuë l'Apôtre dit aux Romains, que *ceux qui sont nez de la chair sont affectionnez aux choses de la chair; mais* que *ceux qui sont selon l'Esprit, sont affectionnez aux choses de l'Esprit.* Il n'est donc pas possible d'être vrai Chrêtien, ni d'être de la Communion de Jesus-Christ qu'on ne soit participant de son Esprit. *Si quelqu'un,* dit S. Paul, *n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui. Parce que vous êtes enfans,* dit-il ailleurs, *Dieu a envoié l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant abba Pére.* Ce sont donc ici des conséquences inévitables: un homme n'est

Jean 3. 6.
Rom. 8. 5.
Rom. 8. 9.
Gal. 4. 6.

n'est pas santifié, il n'a donc pas l'Esprit de Jesus-Christ; il n'est donc pas de sa Communion; il n'apartient pas à son Corps Mystique, il n'est ni vrai Fidelle, ni vrai Chrêtien. La sainteté est une suite inséparable & un effet nécessaire de l'Evangile; elle en est aussi un caractére ou une marque infaillible.

Des motifs que l'Evangile nous propose pour être saints

2. Mais s'il est vrai que la sainteté soit une suite nécessaire de l'Evangile, il n'est pas moins vray que l'Evangile est une source abondante de motifs qui nous portent à la sainteté. Je laisse à part que dans les préceptes ou dans les régles de conduite qu'il nous donne, il représente à nos yeux l'idée de la sainteté d'une maniére si vive, si belle, & si pleine d'attraits, qu'elle-même nous est un puissant motif pour le suivre. Je ne veux pas dire aussi que la nature du vice nous est si bien représentée dans l'Evangile, & son horreur si bien exprimée, qu'il faut nécessairement que nous en ayons de l'aversion; il me sufit de vous faire remarquer, & si je le puis dire, de vous faire sentir par vôtre propre expérience, qu'il ne se peut rien concevoir de plus fort que les raisons par lesquelles la Religion Chrêtienne nous porte à la pratique des bonnes œuvres. Tous ses Mystéres aboutissent là. Tout ce qu'elle nous enseigne de plus grand & de plus merveilleux ne regarde autre chose. Toutes ses véritez sont autant de liens, mais des liens tres-forts, dont elle atache nos cœurs pour les réduire dans la servitude de la justice, ou pour parler dans le style de Saint Paul, *ce sont autant d'armes puissantes pour détruire nos Forteresses & nos conseils, & pour amener toutes nos pensées prisonnieres* 2 Cor. 10. 4. 5.

soumiéres à l'obeïssance de Jesus-Christ. Elle consacre à cet usage les choses mêmes que la lumiére de la droite raison nous dicte: comme que Dieu est nôtre Créateur qui nous a au commencement tirez du néant par sa puissance, & nous a faits ce que nous sommes: qu'il est nôtre Conservateur qui par la force de sa perpétuelle influence nous soûtient, & nous empêche de retomber dans l'abysme d'où sa création nous a retirez: que c'est sa Providence qui gouverne tout l'Univers, & qui particuliérement a soin de nous, & nous fournit les choses que sa bonté & sa sagesse jugent nous être nécessaires. Qui a-t-il de plus puissant pour nous porter à faire nôtre devoir, que ces importantes véritez, si nous les considérons bien? Car quelle obligation n'avons nous point à Dieu, puis qu'il est nôtre Créateur qui nous a donné l'être & la vie? Peut-on ne devoir pas tout à celui de qui on a tout reçû? Et si nous lui devons tout, ne serons-nous pas des Monstres plutôt que des hommes, de deshonorer sa création, d'outrager sa bonté, d'être rebelles à ses Loix, & de n'avoir pas perpétuellement sa gloire & son service devant nos yeux? Mais sa création peut-être vous paroîtra un bien-fait éloigné, qui ne peut qu'il n'ait perdu beaucoup de son efficace par ce grand nombre de siécles qui se sont écoulez depuis le commencement du Monde jusqu'à présent: ou si vous voulez, par ce grand nombre d'années qui se sont passées depuis vôtre naissance; Certes quand la chose seroit ainsi, une Grace qui nous a tout donné, qui nous a faits tout ce que nous sommes, quelque vieille qu'elle soit, ne merite pas d'ê-

tre

se oubliée; mais cela même n'est pas vray; car celui qui nous a créez au commencement, celui qui nous a mis dans la lumiére du jour, est le même qui nous conserve encores, & dont l'influence nous est si nécessaire pour subsister: que s'il la suspendoit un seul moment, nous ne serions plus. Châque moment donc, châque jour renouvelle le bien-fait de Dieu; ou pour mieux dire, châque moment, châque jour acroît le nombre de ses faveurs. David a dit, parlant du Messie, *ta jeunesse sortira de la matrice de l'aube du jour*. Et ailleurs, sur un autre sujet, *un iour dégorge propos à l'autre jour, une nuit montre science à une autre nuit*. Mais nous pouvons dire sur le sujet de cette admirable conservation que Dieu fait de nous, que nôtre vie, nôtre mouvement, & nôtre être sortent tous les matins, non de la matrice de l'aube du jour, mais des sources immortelles de la bonté & de la puissance Divine, & qu'une de ses faveurs dégorge propos à l'autre; puisque les momens ne sont pas plus immédiatement joints, que ses faveurs le sont. Cependant, par dessus tout cela, il ajoûte les soins de sa providence, il veille pour nous pendant que nous dormons, il songe à nous quand nous ne songeons pas à lui, il nous défend, il nous protége quand nous ne le voions pas, il nourit & revêt nos corps, il fournit de la matiére à nos pensées & à nos actions, il compte même les cheveux de nôtre tête, & pas un d'eux ne tombe sans sa volonté. O Puissants motifs de l'aimer & de le servir! s'ils étoient bien considérez. Car sera-t-il dit, que Dieu conserve des ingrats & des mutins qui ne font autre cho-

Ps. 110. 3.
Ps. 19. 3.

se que l'outrager? Sera-t-il dit, que son Sol[eil] nous éclaire de la même maniére qu'il écl[aire] les serpens & les vipéres, & que son influ[en]ce tombe sur nous comme sur des Drago[ns] envenimez? Ne garderons-nous aucun d[e] ses Commandemens, pendant qu'il garde[ra] jusqu'au moindre de nos cheveux? Et serons-nous assez misérables pour faire de ses bien-faits la matiére de son deshonneur?

Mais ces motifs, quelques grands & puis-sans qu'ils soient, ne sont rien au prix de ceux que l'Evangile n'emprunte pas de la lumiére de la raison; mais qu'il prend de son fonds pro-pre, je veux dire, qui sont tirez de la Réve-lation Surnaturelle. Ces motifs se trouvent presque tous renfermez dans Jesus-Christ, & dans les Mystéres de son Economie: & ils sont tels qu'il n'y a point d'ame qui n'en soit touchée, à moins que d'être, je ne dis pas dure & insensible, mais morte entiérement ou possédée du Démon. Car enfin, que Dieu aprés toutes nos rebellions & nos crimes se *soit* enco-re tourné de nôtre côté: qu'il *nous ait donné* son Fils: qu'il nous l'ait donné pour être fait chair & sang comme nous: qu'il nous l'ait don-né pour être nôtre Chef, nôtre Frére, & nôtre Exemple: qu'il nous l'ait donné, pour mourir pour nous, de la mort la plus sanglante, la plus ignominieuse, & la plus cruelle qui se puisse concevoir; n'est-ce pas un amour & une mi-séricorde digne d'une éternelle reconnoissan-ce? Et quelle horrible ingratitude ne seroit-ce pas, si aprés cela nous étions encore capables d'offenser de guet à pens, un Dieu si bon, & de tenir pour profane le sang d'une si grande Alliance?

Aprés

Aprés cela l'on peut tirer quelques conséquences morales, de cette vérité qu'on vient d'éclaircir. Et 1. l'on peut faire voir, combien la Religion Chrétienne est deshonorée, lors que l'on joint à la profession extérieure de la Religion, une vie mauvaise: car cela marque le peu d'efficace que la Religion a eû sur nous: cela donne occasion aux profanes d'insulter contre la Religion Chrêtienne, & de lui imputer les vices de ceux qui la suivent. *Nos paroles*, dit Tertullien, *rougissent quand elles sont mises en comparaison avec nos pensées.* Et Saint Paul parle encores plus fortement que Tertullien. *Le nom de Dieu*, dit-il, *est blasphémé à cause de vous entre les Nations.* 2. Là l'on peut montrer aussi, combien se trompent ceux qui négligent la santification & les bonnes œuvres, quand avec tout cela ils s'imaginent qu'ils sont Chrêtiens. Ils ne le sont nullement, ils en portent scandaleusement le nom que leur témérité leur fait usurper, mais ils n'en ont point la vérité. Ce sont des enfans bâtards, ou pour mieux dire des enfans suposez, nez de la chair & du sang, & non de Dieu; au lieu que les vrais Chrêtiens sont au témoignage de Saint Jean, *nez de Dieu, & non de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme.* 3. La plus vaine de toutes les espérances est de s'imaginer que l'on sera sauvé par la simple profession du Christianisme, sans se mettre en peine de faire de bonnes œuvres. J'avouë que la Religion Chrêtienne donne la vie, mais elle ne la donne qu'à ceux qui se santifient. *vous vivrez*, dit l'Apôtre, mais à qu'elle condition? *Si vous mortifiez les faits du corps.* La seule profession extérieu-

Consequences morales de la verité que l'on vient d'établir.

Rom. 2. 4.

Jean 1. 13.

Rom. 8. 13.

re, bien loin de sauver les hommes, ne fait qu'aggraver leur condannation, selon la maxi-
Luc 12. 47. me inviolable de Jésus-Christ. *Le serviteur*, dit-il, *qui sçait la volonté de son Maître & ne la fait pas, sera battu de plus de coups.* Et ailleurs, décrivant la forme de son Jugement dernier, il dit que plusieurs se présenteront à lui, di-
Matth. 7. 22. sant, *Seigneur, n'avons-nous pas prophétizé en ton nom? N'avons nous pas fait des miracles en ton nom?* Mais il leur répondra, *Ie ne vous connois point, eloignez-vous de moi, vous qui faites le métier d'iniquité, alez au feu éternel qui est préparé au Diable & à ses Anges.*

Enfin l'on peut ajoûter des censures & des exhortations.

Comment on se peut servir de ces quatre maniéres d'expliquer un Texte.

Il ne faut pas penser que ces quatre maniéres de traiter les Textes soient tellement séparées, qu'elles ne se puissent mêler l'une avec l'autre. Au contraire, il y a peu de Textes où il ne faille se servir de deux ou trois de ces maniéres, & quelque-fois même de toutes quatre; car quand on a expliqué, il est très-souvent nécessaire de faire aussi des Observations: & la matiére quelque-fois requiert que l'on en fasse une assez longue aplication. Quelque-fois même pour bien expliquer, il faut réduire la matiére contenuë dans le Texte, en diverses Propositions, comme nous l'avons fait voir sur ces paroles
Philip. 2. 13. *Dieu produit en nous le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir.* De même quand on traite par Observations, il arrive tres-souvent qu'il y a quelque partie du Texte qui demande d'être expliquée, & ainsi des autres. Il faut même distinguer ces quatre maniéres, pour deux raisons: l'une, parce que ce sont quatre choses fort diférentes entr'elles, d'Ex-

pliquer

pliquer, de faire des Observations, d'Apliquer, & de reduire en Propositions; un homme qui compose ne les doit pas confondre; & il en doit au contraire, bien remarquer la diférence pour s'en pouvoir servir en tems & lieu; La raison est que l'on a acoûtumé de donner à la Tractation d'un Texte, le nom de la maniére qui prévaut. On apelle voye d'Explication celle où l'on explique beaucoup plus que l'on ne fait d'Observations. On apelle voye d'Observation, non simplement celle où l'on ne fait que des Observations, mais celle où il y a plus d'Observation, que d'Explication, ou d'Aplication; Il en est de même des deux autres maniéres.

Exemple des Textes qu'on peut traiter par Réflexions tiré des vers. 7. 8. du 4. Ch. de la 1. aux Thess.

Pour rendre plus complette cette partie touchant la Tractation, il sera bon d'ajoûter ici quelques exemples de Textes que l'on peut traiter pat voye d'Observation, & par voye d'Aplication. Et quant à ceux d'Observation, nous prendrons, par exemple, ces paroles de Saint Paul, 1. Thess. 4. vers. 7. 8. *Dieu ne nous a point apellez à ordure, mais à santification: c'est pourquoi qui rejette ceci, ne rejette point un homme, mais Dieu qui a aussi mis son Saint Esprit en nous.* Il faut diviser ce Texte en deux Parties, dont la premiére sera la doctrine de Saint Paul touchant la santification, *Dieu*, dit-il, *ne nous a point apellez à ordure, mais à santification.* La seconde sera touchant la divinité inviolable de cette doctrine, *c'est pourquoi qui rejette ceci, ne rejette point un homme, mais Dieu qui a aussi mis son saint Esprit en vous.*

Division de ce Texte en deux Parties.

1. Point.

Quant au premier point, le sens des paroles de l'Apôtre est clair, car il veut dire

 que

que quand Dieu nous a apellez à la Commu-
nion de Jesus-Christ, & à l'espérance de son
Salut, il ne nous a point laissez dans *la liber-
té de pécher*, & de suivre les mouvemens de
nôtre convoitise, mais il nous a imposé la né-
cessité, ou l'obligation de faire de bonnes
œuvres & de vivre saintement. Et 1. ce n'est
point ici seulement que Saint Paul s'est dé-
claré sur ce sujet, c'est une doctrine qui se
trouve répanduë dans toutes ses Epîtres. Ain-
si dans celle qu'il adresse aux Romains, il
emploie des Chapitres entiers pour l'établir
& pour la persuader, soit par la force de ses
raisonnemens & par la clarté de ses explica-
tions, soit par ses exhortations & par ses pré-
ceptes. Il en use de même par tout ailleurs,
& c'est à cela qu'il raporte tout le fruit de la
Religion, & tout l'avantage que nous avons
de connoître Dieu & ses Mystéres; il suit en
cela l'esprit général qui animoit les Evangé-
listes, & les autres premiers Fondateurs du
Christianisme. Car de quelque côté que vous
jettiez les yeux, vous ne trouverez dans ces
Divins hommes qu'un désir ardent & un des-
sein perpetuel d'abolir l'empire des vices, &
de faire regner en leur place la piété & la
sainteté. Lisez les Evangelistes, les Actes des
Apôtres, & leurs Epîtres, en un mot tous
les Livres du Nouveau Testament, vous y
verrez par tout reluire ce caractére. Ces glo-
rieux Auteurs ont en cela comme en toute
autre chose marché sur les traces de Jesus-
Christ leur Souverain Maître, qui dans tou-
te sa conversation sur la Terre ne s'est jamais
proposé autre chose, que d'inspirer l'horreur
du crime & l'amour de la vertu à ceux qui
da

1. Observation. La Doctrine de la sanctification est répanduë dans toutes les Epîtres de S. Paul.

daignoit honorer de sa présence & de son commerce. C'est ce qui paroît dans toutes ses actions & dans tous ses discours, & particuliérement dans cet admirable Sermon qu'il fit sur la montagne, & que Saint Matthieu nous a raporté aux 5. 6. & 7. Chapitres de son Evangile. Là vous trouverez ces admirables paroles, qui regardent en particulier tous ses Fidelles. *Vous étes le sel de la terre: & si le sel perd sa saveur, dequoi le salera-t-on? Il ne vaut plus rien, qu'à être jetté dehors, & foulé des hommes. Vous étes la lumiére du monde. La Ville assise sur une montagne ne peut être cachée. Et on n'alume point la chandelle, pour la mettre sous un boisseau, mais sur le chandelier, & elle éclaire à tous ceux qui sont en la maison. Ainsi reluise vôtre lumiére devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient vôtre Pére qui est aux Cieux.* Matth. 5. 13. 14. 15. 16. Vous y trouverez ces autres paroles qui sont d'un si grand poids, & si dignes d'être éternellement gravées dans nôtre mémoire. *Si vôtre justice ne surpasse celle des Scribes & des Pharisiens, je vous le dis, vous n'entrerez point au Royaume des Cieux.* Matth. 5. 20. Il est certain que de toutes les diverses Religions, qui ont eû jusqu'à présent quelque cours & quelque établissement dans le monde, il n'y en a jamais eu aucune qui ait été comparable à la Chrêtienne sur le sujet de la sainteté & de la piété. J'avouë qu'elles ont toutes fait profession d'y porter les hommes, mais quelques-unes sont alées jusqu'à corrompre les véritables idées que nous devons avoir du vice, en faisant passer pour vertu, ou du moins pour chose indiférente; ce qui en effet & réelle-

ment est un crime. • D'autres ont été courtes dans le dénombrement des vertus humaines. Quelques-autres se sont contentées de régler les actions extérieures, sans se mettre fort en peine des actions intérieures, des mouvemens, & des principes du cœur. Toutes ensemble ont eu ce défaut, de ne donner pour la pratique des bonnes œuvres, que de certaines régles froides & impuissantes ; sans les acompagner des véritables motifs qui nous peuvent porter à l'amour de la sainteté, & à la haine du péché. Mais la Religion Chrêtienne est admirable en toutes ses parties. Il n'y a point de vice, quel qu'il soit, qu'elle ne condanne, ni de vertu qu'elle n'ordonne. Elle ne régle pas seulement les actions du dehors, mais elle va jusqu'à purifier les sources du dedans. Elle nous donne des Préceptes pour toutes les diverses conditions, & pour tous les diférens états où les hommes se peuvent trouver. Elle soûtient la force de ses Préceptes, par les plus beaux exemples qui se puissent concevoir, Elle nous en donne en Jesus-Christ même, un Modelle parfait ; & elle acompagne tout cela d'un nombre infini de motifs, ou de raisons éfficaces ; c'est donc dans cet Esprit général du Christianisme que Saint Paul a écrit ces excellentes paroles, *Dieu ne nous a point apellez à ordure, mais à santification.*

2. S. Paul en fait une aplication particuliére aux Thessaloniciens.

2. Mais outre ce que je viens de dire, je ne puis m'empêcher de remarquer que Saint Paul ne se contente pas de suivre ou de proposer cette fin, que la Religion Chrêtienne a de santifier les hommes, il en fait une

une aplication particuliére à ses Thessaloniciens, à qui il adresse son Epître. *Dieu*, dit-il, *ne nous a point apellez à ordure, mais à santification*. Comme il aimoit ardemment ce Peuple, il ne se contentoit pas de les instruire en général des maximes du Christianisme, il vouloit qu'ils s'en fissent une sainte aplication, & qu'ils les missent en pratique. Car autrement, les véritez de la Religion sont inutiles, ou pour mieux dire elles sont plus nuisibles que profitables; selon ce que Jesus-Christ a dit, que *le serviteur qui sçait la volonté de son Maître & ne la fait pas, sera battu de plus de coups*. L'Apôtre veut donc porter les Thessaloniciens à la pratique de la sainteté; & pour le faire encore plus efficacement, il se joint lui-même avec eux, & il reconnoît qu'il est lui aussi, aussi bien que le Peuple de Thessalonique, dans une même obligation. *Dieu* dit-il, *ne nous a point apellez à ordure, mais à santification*. Il n'y a dans l'Eglise personne d'exempt; c'est un devoir commun, une régle qui ne reçoit point d'exception: & contre laquelle il ne faut point alleguer de privilége, ni dire je suis Apôtre, ou je ne le suis pas: je suis Ministre, ou je ne le suis pas: je tiens un rang relevé dans l'Eglise, ou dans le Monde, ou je ne tiens nul rang ni dans l'un, ni dans l'autre: je ne suis point proposé en exemple. Tous ces subterfuges sont vains. La Loi de la Sainteté est la Loi de tous. Elle oblige les grands & les petits, les jeunes & les vieux, les Pasteurs & les Laïques, les Peuples & les Magis-

Luc 12.47

Magiſtrats; tout ſexe, tout âge, toute condition, nous ſommes tous ſous cette régle ſans aucune diſtinction. *Dieu ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification.*

3. Il faut entendre ces paroles de bonne foi.

3. Au reſte il faut entendre ces paroles de l'Apôtre, de bonne foi & ſans chicane. Car quelqu'un pourroit dire ici, " il eſt vrai, *Dieu* „*ne nous a point apellez à ordure*, c'eſt-à-dire, „en nous apellant, il ne nous a point com„mandé de pécher, mais il ne s'enſuit pas qu'il „nous l'ait abſolument défendu; car il y a des „choſes que Dieu ne commande pas, mais „qu'il ne défend pas auſſi, il les laiſſe en nô„tre liberté, il nous les permet, & ne nous „condanne pas quand nous les faiſons. J'en„tens donc, que Dieu à la vérité ne nous a „pas ordonné de ſuivre nos convoitiſes, mais „qu'il permet pourtant que nous les ſuivions, „& qu'il ne ſe fâchera pas quand nous aurons „de la complaiſance pour elles. Mais c'eſt une échapatoire criminelle. Le vrai ſens de l'Apôtre eſt, que *Dieu ne nous a point apellez à ordure*, non ſimplement pour dire qu'il ne nous la commande pas, car qui en doute? Et qui pourroit s'imaginer une choſe ſi contraire à l'idée que tous les hommes ont de Dieu? mais pour dire qu'il nous la défend. Et ce qu'il ajoûte qu'il *nous a apellez à ſantification*, rend ſon ſens clair & hors de toute conteſtation. Le péché & l'ordure ſont incompatibles avec ſa vocation, parce qu'ils ſont incompatibles avec ſa Communion, & que de leur nature ils nous privent des témoignages de ſon amour. *Ses yeux*, dit l'E-
Heb.1.13 criture, *ſont trop purs pour pouvoir ſoufrir le mal*:

&

& c'est pour cette raison qu'il s'écrie lui-même dans Esaïe, *soyez saints, car je suis Saint*. Nous sommes apellez pour être rendus conformes à l'image de son Fils. Or son Fils est juste, saint, innocent, sans macule, séparé des pécheurs. Nous sommes apellez pour être faits les Temples du Saint Esprit, avec qui les souillures & les corruptions ne peuvent avoir aucune societé. J'avouë que les péchez que les Fidelles commettent aprés leur vocation, ne les font pas entiérement décheoir de la grace que Dieu leur a faite, ni du droit ou de l'espérance de leur Salut, ni de la Communion avec Jesus-Christ leur Redempteur, ni de l'honneur d'être les Temples du Saint Esprit. Si cela étoit, la condition des Fidelles seroit bien malheureuse. Mais il est certain que les péchez en général ébranlent extrêmement tous ces avantages, & en diminuent beaucoup & le prix & le sentiment. Et plus les péchez sont grands & fréquents, & plus la Communion de Dieu & celle de son Fils Jesus-Christ sont troublées & interrompues dans leurs effets. D'ailleurs il est certain, que cette amour & cette tendresse que Dieu a pour le Fidelle pendant le tems qu'il est dans l'état de la justice, se change en colére paternelle lors qu'il tombe dans l'état de péché. Et c'est de là que viennent ces châtimens & ces grands coups de vergè dont Dieu les visite, & ces frayeurs ou ces inquiétudes de conscience, dont nous voyons quelquefois les Fidelles agitez. Enfin il est certain, que ces petites étincelles d'amour

& de bonté paternelle qui restent encores en Dieu pour un Fidelle qui est tombé dans quelque faute énorme, & ces restes de Communion qu'il a encores avec Jesus-Christ, ne subsistent que sur l'assurance de la repentance, & du retour de cet enfant rebelle. De sorte qu'il demeure toûjours vrai, qu'il n'y a rien de plus oposé à la vocation Divine que le péché, comme il n'y a rien de plus opposé à la vie de l'homme, & aux fonctions naturelles qu'il en fait que les ravages d'une fiévre ardente & maligne qui d'elle-méme tend à la mort, & qui en effet la produiroit si les rémedes ne venoient au secours, ou si la Nature elle-même par d'extraordinaires efforts n'en demeuroit victorieuse.

4. Il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse âlier ensemble l'ordure & la santification.

4 Cette Considération que nous venons de faire nous en fournit une autre, qui va à condanner la folle illusion de la plus-part des gens, qui s'imaginent qu'ils peuvent joindre ensemble l'ordure & la santification. C'est à dire que d'un côté, ils peuvent avoir de l'indulgence pour quelqu'une de leurs passions, ou pour les plaisirs des sens, pourveu que de l'autre, ils fassent quelques bonnes œuvres. Ils prétendent même, qu'il se fera quelque espéce de compensation de l'un, avec l'autre: & que leurs aumônes, leurs jeûnes, & telles choses semblables sont d'un tel prix devant Dieu, qu'en léur faveur Dieu ne prendra pas garde à ces méchantes actions que d'ailleurs ils commettent. L'Apôtre foudroie ici cette vaine & pernicieuse opinion, quand d'un côté il dit sans restriction, ni limitation, que *Dieu ne nous a point apellez à ordure*: comme de l'autre, il opose à l'ordure, la santification, comme deux choses qui se detruisent l'une l'autre, &

que

que l'on ne doit jamais associer ensemble. L'une, est le lieu où nôtre vocation nous prend, & d'où elle nous retire: & l'autre, celui ou elle nous conduit, & nous fait aboutir uniquement. L'une, est ce Royaume de ténébres, où la voix divine nous vient chercher: & l'autre, le Royaume de la merveilleuse lumiére, où elle nous introduit. Il n'y a point de compensation à espérer de la part de Dieu. Mille bonnes œuvres ne sçauroient expier le moindre des péchez; & un seul crime sera bien plus propre à anéantir l'effet de mille bonnes œuvres, que mille bonnes œuvres ne le seront, à arrêter la punition d'un seul crime. Mais, direz-vous, comment donc nous seront pardonnez les péchez que nous commettons aprés nôtre vocation? Je réponds que si nous faisions bien nôtre devoir, nous n'en commettrions aucun; parce qu'il n'y en a aucun, quel qu'il soit, qui ne soit contraire à nôtre vocation, & qui ne produise de méchans effets en nous. Mais comme il n'est pas possible, que dans cette vie nous puissions ateindre à cette parfaite santification, à laquelle Dieu nous oblige, il n'y a qu'un seul reméde pour nous faire pardonner les fautes, dans lesquelles nous tombons. Et ce reméde ne consiste point à mettre des péchez, d'un côté, & des bonnes œuvres, de l'autre, ni à prétendre que Dieu usera de compensation; il consiste uniquement à recourir par une vive Foi, au sang de Jesus-Christ, & à la miséricorde de Dieu son Pére: & en même tems à rompre le cours de nos péchez, & à les anéantir en nous-mêmes par les mouvemens d'une sincére repentance. Car le péché qui

a

a deux vies, l'une, en Dieu, & l'autre, en nous: L'une, dans le souvenir ou dans la colére de Dieu, & l'autre, dans la complaisance que nous avons pour lui, ne sçauroit mourir en Dieu, Si j'ose m'exprimer de la sorte, c'est à dire, être éteint dans le souvenir de sa justice, que premiérement, il ne meure en nous, c'est-à-dire, que nous ne renoncions à cette injuste aprobation que nous lui avons donnée, & que nous n'ayons de l'horreur pour lui.

5. Ce qu'emporte le terme d'apeller.

5. Au reste, il faut ici remarquer sur le terme *d'apeller*, dont l'Ecriture se sert si souvent, & que nôtre Apôtre emploie dans ce Verset, que la Société Chrêtienne n'est point une Assemblée fortuite, ou tumultuaire que le hazard ou le caprice des hommes aient faite: Ni une Assemblée humaine que les simples lumiéres de la raison, l'instinct de la Nature, ou les ordres des Magistrats aient convoquée. C'est une Assemblée Divine, faite par les Ordres & par l'Authorité du Souverain Monarque de tous les hommes: une Assemblée, dont il est lui-même le Fondateur & le Premier Auteur, soit parce qu'elle s'est faite selon ses Projets Eternels, soit parce qu'il en a lui-même dressé les Loix, les Conditions, & les Réglemens: soit enfin, parce qu'il a lui-même posé les fondemens & les apuis inviolables sur lesquels elle est établie. Elle s'est faite par la force de sa Voix, ou de sa Parole, & par les instincts de son Saint Esprit, car il n'y a que ces principes à quoi il la faille raporter. Ce que Saint Paul exprime admirablement bien ailleurs, quand il dit, que *ceux que Dieu a préconnus, il les a prédestinez pour être rendus conformes à l'image de son Fils &*

Rom. 8. 28. 29.

que

que *ceux qu'il a prédestinez, il les a apellez, justifiez, & glorifiez.* Pour nous aprendre que cette Société, dans ses commencemens, dans ses progrez, & dans sa fin, est toute de Dieu. Cette vérité est non seulement d'une méditation fort agréable, mais elle est de plus, fort importante & fort nécessaire. Car 1. elle nous oblige à reconnoître, que tout ce que nous sommes, & tout ce que nous avons, nous le tenons de Dieu, & à avoir pour lui une parfaite reconnoissance. 2. Elle condanne cette domination absolue & souveraine, que les hommes veulent prendre sur l'Eglise. Si sa vocation étoit naturelle ou humaine, je consentirois de bon cœur que les hommes en fussent les Maîtres, & qu'ils y établissent un Empire aussi absolu qu'ils le pourroient. Mais puisque l'Eglise est une Société de Dieu; & qu'il n'y a que lui qui l'ait apellée ; il n'y peut avoir d'autre que lui qui la gouverne souverainement. A cause dequoi Saint Paul lui-même, tout grand Apôtre qui'l étoit, proteste qu'il n'a point de domination sur la Foi des Chrêtiens. Et ailleurs, il ne sçauroit 2 Cor. 1.
soufrir qu'ils disent, *l'un, je suis de Paul, & l'autre, je suis de Cephas, & l'autre, je suis* 24.
d'Apollos. De même Saint Pierre parlant aux 1 Cor. 3. 4.
Pasteurs, & leur ordonnant de paître le Troupeau de Jesus-Christ, leur défend absolument de prétendre d'en être les Maîtres. *Non point*, dit-il, *comme ayant domination sur les héritages du Seigneur.* 1 S. Pi. 5.
3. Cette considération nous est aussi un motif à la sainteté. Car puisque c'est Dieu lui-même qui nous a apellez; puis qu'il nous a fait l'honneur de nous mettre dans le Corps Mystique de son Fils;
puisque

puisque nous vivons sous ses Loix Divines, & sous l'inspection de ses yeux, qu'elle pureté ne devons nous pas avoir dans toute nôtre conduite ? 4. Cette même vérité de nôtre vocation Divine nous fournit une abondante matiére de consolation dans nos afflictions, & d'assurance dans nos dangers. Je dis de consolation dans nos afflictions, puisque nous ne sçaurions jamais rien soufrir d'assez funeste, ou d'assez douloureux pour entrer en comparaison avec l'honneur de nôtre vocation, ni avec les biens éternels qui nous sont préparez. Je dis aussi d'assurance contre nos dangers : Car puisque c'est Dieu lui-même qui nous a apellez, ce sera aussi lui-même qui nous soûtiendra. Dans la Nature, quand il a fait le Monde, il a joint la qualité de Conservateur à celle de Créateur. Il en est de même dans la Grace. C'est pourquoi l'Apôtre disoit aux Corinthiens, *Dieu est fidelle,*
1. Cor. 9. *qui vous a apellez à la Communion de son Fils.* Où vous voiez que de la vocation que Dieu a faite de nous, il en conclut sa protection. Et dans cette belle chaîne de nôtre Salut, que nous avons déja alleguée, il joint d'un lien indissoluble la vocation avec la justification & la glorification. *Ceux qu'il a apellez, il les a justifiez ; & ceux qu'il a justifiez, il les a glorifiez.*

6. La diférence qui est entre les œuvres de Dieu, & celles au Démon.

6. Saint Paul en nous mettant devant les yeux la nature de la vocation Chrêtienne, nous fait tacitement remarquer la diférence qu'il y a entre les œuvres de Dieu, & celles du Démon. Nous pouvons dire que presques en toutes choses le Démon a été l'imitateur de Dieu, mais un imitateur à contre-sens.

Dieu a eu son Mystére, un Mystére de pieté. *Le Mystére de pieté est grand, Dieu manifesté en chair.* Le Démon a eu le sien, mais un Mystére d'iniquité. *Le Mystére d'iniquité se met en train.* Dieu a jetté sa semence dans le champ. Le Démon n'a pas manqué d'y jetter la sienne; mais celle de Dieu étoit de bon froment, & celle du Démon est de l'yvroye. Dieu parloit à nos Péres dans le Paradis terrestre. Le Diable leur voulut parler aussi; mais Dieu leur parloit pour les rendre heureux, & le Démon leur parla pour les rendre misérables. Et pour nous aprocher un peu plus prés de nôtre matiére, Dieu a fait une société, il a convoqué & assemblé les hommes en un Corps. Le Démon en a fait aussi une; car il sa voix & sa vocation, son esprit & son efficace, ses Loix & son Empire, de même que Dieu; mais avec cette différence, que Dieu nous a appellez, non a ordure, mais à santification: & le Démon nous apelle, non à santification, mais à ordure. L'un conduit les hommes des ténébres à la lumiére, du crime à la justice, de la souillure à la pureté. Et l'autre les précipite de la lumiére dans les ténébres, & de l'innocence dans la corruption.

1 Tim. 3. 16.

7. Avant que de quitter cette Partie, je ne puis m'empêcher de donner ici une régle tres-assurée pour discerner les fausses Religions, d'avec la véritable. Je ne veux pas dire que les fausses Religions soient celles qui nous solicitent ouvertement au péché; car quelle Religion trouverez-vous au monde, qui ne fasse profession de défendre le vice & de commander la vertu? Mais je dis puisque toutes les fausses Religions sont des productions du Diable, &

Comment on discerne les fausses Religions d'avec la véritable.

que le grand & ardent désir du Diable est de conserver parmi les hommes le péché, il n'est pas possible qu'il y ait une fausse Religion, qui par des voies sourdes & indirectes ne travaille à ruïner la véritable santification, & laisser les hommes dans le péché: & s'il en étoit autrement, il est certain que le Diable auroit oublié l'art qu'il a pratiqué depuis la naissance du Monde jusques à present. Voulez-vous que je vous mette ceci devant les yeux tout doucement sans scandaliser personne? Considérez je vous prie cette Religion, qui sous le beau prétexte de mortification, de jeûnes, de haires & de cilices, remplit l'esprit des hommes d'orgueil & de présomption par la prétention de leurs mérites, les changeant en des Pharisiens arrogants, qui disent, *je jeûne deux fois la semaine, je donne la disme de mes biens aux pauvres, & je ne suis pas comme ce misérable Péager, que voilà.* (Luc. 18. 12.) Considérez cette Religion, qui sous le voile admirable de bonnes œuvres & d'actes de devotion, fait consister la plus-grande partie de sa piété en des actions superstitieuses, vaines & ridicules; faisant en cela les deux maux que Dieu reprochoit autre-fois aux Juifs qu'ils avoient faits, c'est-à-dire, quittant la véritable source d'eau vive, & se détournant à des citernes rompues. N'est-ce pas ce que fait cette Religion-là? Elle établit presque toute sa devotion dans le choix des viandes, dans la célébration des Fêtes, dans les pelerinages, dans l'atouchement & venération des Reliques, dans le roulement des chapelets, dans la visite des stations, & dans les autres choses de cette nature. Considérez cette Religion, qui sous prétexte d'humilité, & de crainte, défend aux hommes

mes de s'assûrer jamais de leur Salut, & leur ordonne d'être dans une ignorance ou une incertitude perpétuelle, si Dieu leur fera la grace de les recevoir à l'heure de leur mort. N'est-ce pas renverser entiérement la sanctification, & en détruire le véritable principe? Car le principe de la vraye sainteté, ou pour mieux dire, ce qui fait l'ame & l'essence de la sainteté, n'est-ce pas l'amour filiale que nous avons pour Dieu? Mais comment cette amour filiale peut-elle subsister avec cette continuelle incertitude si Dieu est nôtre ami ou nôtre ennemi, s'il a resolu de nous sauver ou de nous danner? Et avec ces cruelles perpléxitez qui accompagnent cette incertitude, quelque bien que je fasse, quelque justice que je trouve en moi, quelque abondante mesure de grace que Dieu m'ait jusqu'à cette heure communiquée, je ne sçaurois pourtant m'assûrer, ni de mon élection, ni de ma persévérance, & il peut être que Dieu m'a reprouvé pour me danner éternellement: Et que tout ce qu'il m'a jusqu'ici communiqué de grace, ni même la rémission de mes péchez qu'il m'a déja accordée, ni la Communion de Jesus-Christ où il m'a mis, ni son saint Esprit qu'il m'a donné, n'empêchent pas qu'il ne me haïsse dans le fond de son cœur, & qn'il ne m'ait haï éternellement. Et peut-être qu'aprés m'avoir donné si longtemps sa grace, tout d'un coup il la retirera de moi, & m'abandonnera aux tristes effets de ma corruption & de sa vengeance. Dites-moi, je vous prie, si c'est représenter un Dieu fort aimable? Et si ce n'est pas renverser en effet la sanctification, au lieu de la vouloir établir?

2. Point. Passons maintenant à la seconde Partie de nôtre Texte. Elle consiste dans l'assurance que l'Apôtre donne, que la doctrine qu'il vient de nous proposer est entiérement Divine & inviolable. *C'est pourquoi*, dit-il, *qui rejette ceci, ne rejette point un homme, mais Dieu qui a aussi mis son saint Esprit en nous.* La premiére Considération que nous devons faire sur ces paroles est, qu'il ne faut pas croire que par cette réjection de la doctrine de Saint Paul, il entende simplement une réjection ouverte ou déclarée, telle que la font les Infidelles, les Payens & les Juifs qui blasphément contre l'Evangile. Il y a peu d'aparence que S. Paul parle ici contre ces sortes de gens-là, qui ne reconnoissoient, ni ne vouloient en aucune maniére reconnoître le Christianisme; il parle à des Chrétiens qui avoient déja été apellez extérieurement dans l'Eglise, & qui faisoient profession d'avoir embrassé la Religion de Jesus-Christ. Il y a de plus tres-peu d'aparence, qu'entre ces Personnes-là qui professoient le Christianisme, il s'en trouvât du tems de l'Apôtre quelques-uns qui niassent hautement & ouvertement la nécessité de la santification & des bonnes œuvres. Il y eut à la vérité dans la suite, de certains Hérétiques qu'on apelloit Gnostiques à qui on a imputé de tres-horribles maximes sur ce sujet; mais outre qu'il est fort douteux, si ces gens-là tombérent d'acord des maximes qu'on leur imputoit, outre cela dis-je, je ne croy pas que cette Secte fût encore née, lors que Saint Paul écrivoit son Epître aux Thessaloniciens: ou si elle étoit née elle n'avoit pas au moins encores éclatté, ni ne s'étoit fait connoître.

1. Observation. L'Apôtre entend une rejection de Pratique par ceux qui se disent Chrétiens.

Ainsi

Ainsi je suis persuadé que S. Paul parle ici d'une autre espéce de réjection. *Celui*, dit-il, *qui rejette ceci*, il veut dire celui qui le rejette dans la Pratique, celui qui faisant profession d'être Chrêtien demeure plongé dans l'ordure, & ne s'adonne en aucune maniére à la santification. C'est contre ces sortes de Gens qu'il parle, & desquels il dit, *qu'ils ne rejettent pas un homme, mais Dieu*. Il a raison de s'en prendre particuliérement à ces personnes-là. Car il est certain que ce sont les plus cruels ennemis de la Religion & de l'Eglise, & le plus odieux genre d'hommes qui se puisse concevoir. Ils sont odieux; car à tous les autres vices dont il sont entachez, ils joignent encore l'hypocrisie. Gens qui ont la voix de Jacob, & les mains d'Esaü. Sepulchres blanchis qui sous de belles aparences ne cachent que de la pouriture. Les vicieux de profession ouverte ne sont pas au moins trompeurs comme ceux-ci. Ils ne fourbent point les yeux, ni n'imposent à personne. Mais ceux-ci sont des Enchanteurs, qui cachent l'horreur de leur crime sous un beau dehors. Des faux Prophétes qui disent, *Seigneur, Seigneur*, & qui au reste sont des *Ouvriers d'iniquité*. Et qui a-t-il de plus odieux que cela? Ce sont les plus cruels ennemis de la Religion & de l'Eglise, qui nous font cent fois plus de mal que les ennemis déclarez quelques fiers & ardents persécuteurs qu'ils soient. Les ennemis déclarez calomnient la Religion, mais ils n'en sont pas creûs, & la Religion se défend sufisamment contre leurs acusation; au lieu que ceux-ci en sont crûs d'ordinaire, quand ils deshonorent la piété Chrêtienne. Pourquoi, dit-on, ne les en croirions nous pas?

Ce

Ce sont des amis & non pas des ennemis; ils parlent par leurs œuvres, & nous font voir quel est l'Esprit de la Religion qui les anime. Les Persécuteurs ne troublent que l'état extérieur de l'Eglise, & le plus souvent en lui ravissant son repos temporel, ils contribuent (malgré qu'ils en ayent) à l'augmentation de la Foi & de la sainteté de ses Enfans. Mais ces Malheureux Hypocrites dont nous parlons ataquent son état intérieur, & par leur contagion & leur mauvais exemple surprennent les simples & corrompent leur régénération, Mais que dis-je les simples, les plus forts même & les plus avancez dans la pratique de la justice ne se peuvent défendre de leur venin; car qu'y a-t-il de plus dangéreux qu'un mauvais exemple qui s'insinuë sous le voile de l'amitié & de la fraternité? *Un peu de lévain*, disoit l'Apôtre, *fait lever toute la pâte.* Une conversation vicieuse est une peste dans une Eglise, ou si vons voulez, une étincelle de feu dans un monceau de paille ou de chaume. Helas! nous ne sommes que trop à cet égard tous tant que nous sommes, grands & petits, forts & infirmes, une matiére combustible; & n'avons que trop de disposition au peché, de quelque côté qu'il nous tente: & combien plus lors que ses tentations nous viennent d'un endroit, contre lequel nous ne sommes point précautionnez.

1. Cor. 5. 6

2. Si tous ceux qui pechent dans le Christianisme doi

2. Mais, direz-vous, tous ceux qui pechent dans l'Eglise sont-ils du nombre des Hypocrites? N'y a-t-il point de vrais Fidelles qui s'éloignent quelquefois de la santification, & qui par conséquent donnent à leurs fréres & du scandale & des mauvais exemples

ples ? Il est vrai qu'il n'y en a que trop, & je ne doute pas que ce ne soit aussi à ceux-là que s'adresse la parole de Saint Paul, & qu'il ne les compreanne de même que les Hypocrites, entre ceux qui rejettent sa doctrine. J'avouë que quand un Fidelle tombe dans quelques péchez, il ne s'ensuit pas de là qu'il ait rejetté absolument la doctrine de la santification. Dieu nous garde d'avoir cette pensée. Il tombe par infirmité ; car nôtre régénération n'est jamais si entiére, qu'il ne nous reste toûjours beaucoup de foiblesses & dans l'esprit & dans le cœur. Et si ceux qui font des déclamations sur ce sujet connoissoient assez bien les voyes de l'homme, ils ne diroient pas, comme ils font si absolument, que les pechez ne se peuvent allier dans une-même personne avec la foi & la charité, & les autres principes de la régénération ; je ne veux pour cela que l'exemple de Saint Pierre. Qui croira, que ce que Iesus-Christ lui dit, *j'ay prié pour toi, afin que ta Foi ne défaille point*, se doive entendre de quelques simples lumiéres de l'entendement, sans aucune piété, ni aucune charité dans le cœur? Qui croira, que Saint Pierre dans le moment de sa chûte où il fut emporté par un mouvement impétueux de la crainte & de la frayeur, ait senti subitement éteindre dans son cœur toute sorte de charité & de piété, & que tous les atachemens qu'il avoit à son Divin Maître ayent été tout d'un coup rompus, d'une maniére si pleine & si absoluë qu'il n'ait conservé dans le fond de son ame aucune considération pour lui ? Le retour prompt qu'il fit vers Iesus-Christ lors que Iesus-Christ

vent être censez Hypocrites.

Luc 22. 33.

le regarda, & qui fut acompagné de larmes améres de repentance, témoigne bien que si sa piété & sa charité avoient soufert une éclypse, elles n'avoient pourtant pas été entiérement éteintes. En effet, il faut faire le même jugement de la vie spirituelle que de la temporelle, l'une & l'autre peuvent soufrir des évanouïssemens sans périr entiérement. Il faut donc distinguer une rejection absoluë de la doctrine de la santification, & une rejection à l'égard de quelques degrez. Les Hypocrites qui sous le masque d'une profession extérieure cachent un cœur prophane & ménent une vie prophane, sont coûpables de cette premiére réjection. Les Fidelles quand ils tombent dans quelque péché sont coûpables de la seconde. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que quelque péché que nous commettions, pour si petit qu'il soit, c'est une réjection que nous faisons de la doctrine de la santification. Car si nous la suivions bien, comme nous devons, nous ne pécherions jamais; puisque l'Evangile ne se contente pas de demander de nous une santification imparfaite, & qu'au contraire, il en exige une pleine & parfaite, tant à l'égard de ses parties, qu'à l'égard de ses degrez. Ainsi toutes les fois que nous commettons quelque faute, c'est une espéce de rénonciation que nous faisons à l'honneur de nôtre vocation, & un outrage à la doctrine de Iesus-Christ.

3. Chàque Péché est une rénonciation à Dieu & à son Fils.

3. Je dis à la doctrine de Jesus-Christ, c'est-à-dire, du Fils de Dieu, & de Dieu même. Car cette Loi de la santification n'est pas de Saint Paul, ni d'aucun homme, elle est

est de Dieu & de son Fils bien-aimé. *Celui qui rejette ceci*, dit l'Apôtre, *ne rejette pas un homme mais Dieu.* Il veut dire qu'il rejette l'Autorité de Dieu même, qui est l'Auteur & le Promulgateur de cette Loi. Il n'y a point de péché qui n'en contienne deux, dont l'un consiste en ce que nous faisans une chose qui de sa nature est mauvaise, & contraire à cet ordre public & inviolable, selon lequel les créatures raisonnables doivent vivre. Et l'autre consiste en ce que nous offensons l'Autorité & la Majesté infinie de nôtre Législateur, & que nous-nous revoltons de son obéïssance. Saint Paul ayant égard au premier apelle les péchez, des ordures contraires à la vraie santification; mais ayant égard au second, il les apelle des réjections de Dieu, c'est-à-dire des rebellions contre son Autorité Souveraine. Crime grand & énorme sans doute, & digne de toute sorte de punition. C'est la raison, afin que je le dise en passant, qui nous fait rejetter cette frivole distinction que l'Ecole Romaine a inventée, *de pechez véniels.* Car il est constant que les plus petits péchez que l'on puisse commettre, enferment en eux cette rebellion, puisque, quelque petits qu'ils soient quand on considére les choses-mêmes, ils sont toûjours des violations de la Majesté Ineffable de celui qui nous les a défendus. Et cette violation, de quelque maniére qu'on la considére, ne peut de soi-même qu'elle ne mérite la mort. Qui avoit-il de plus léger, à considérer la chose en elle-même, que le péché de nos premiers Parents? Manger d'un fruit qui est agréable aux yeux & au goût

goût, & qui sembloit n'avoir été naturellement destiné que pour la nourriture des animaux, étoit-ce une chose si grande? Mais quelle que fût cette action, considérée en elle-même, elle étoit défenduë? Et nos premiers Parens ne l'ont pû commettre, sans s'élever contre la Majesté Infinie du Créateur qui leur avoit dit, *vous n'en mangerez point*. Ils ne la pouvoient commettre, sans se soustraire à l'obéïssance qu'ils lui devoient; & par conséquent sans tomber dans le plus grand de tous les crimes. Qu'il seroit nécessaire que nous eussions sans cesse cette vérité devant les yeux, pour ne nous point tromper nous-mêmes comme nous faisons d'ordinaire. Car je ne sçai comment il se fait, que quand nous jugeons des péchez, nous ne les considérons presque jamais que dans la veuë des choses ausquelles ils consistent. C'est pourquoi la plus-part nous paroissent petits & légers, peu dignes de nôtre atention, & moins encore de nôtre repentance quand nous les avons commis. N'est-ce pas une pitoyable illusion que nous-nous faisons à nous-mêmes? Ne voyant pas que quelque-peu considérables que soient les péchez dans la veuë des choses, ils le sont toûjours extrémement dans la veuë de ce Legislateur Supréme qui nous les a défendus; & que ce sont autant de réjections de Dieu que nous faisons.

4. L'Apôtre n'allégue point ici son autorité, mais celle de Dieu.

4. Remarquez ici, je vous prie, la conduite de Saint Paul, il ne met point sa propre Autorité devant les yeux des Thessaloniciens, ni ne se revêt de titres superbes & pompeux, pour concilier du respect & de la vénération à sa personne & à sa parole. Il

ne

ne parle point de son ravissement au troisiéme Ciel, ni de ses visions, ni de ses miracles, ni de ses travaux, ni même des persécutions qu'il avoit soufertes pour la Religion; bien que toutes ces choses-là le deussent rendre fort-recommandable parmi les gens de bien. Quand il sera question de relever la grace que Dieu lui a faite, il parlera de son ravissement, de ses miracles, & de ses visions. Et quand il s'agira de soûtenir la fidélité de son Ministére contre les fiéres accusations de ses ennemis, il racontera ses voyages, ses travaux, & ses persécutions. Mais quand il s'agira d'imposer une Loi à la conscience, ou d'établir une doctrine de Foi & une régle de mœurs, il ne mettra en avant que le Nom de Dieu: Rien que de Divin: Nulle considération d'homme. Car la Foi & la conscience ne reconnoissent d'autre Autorité que celle du Ciel, ni ne suivent d'autre voix que celle du Maître commun de toutes les créatures. *Nous ne nous prêchons point nous-mêmes, mais Jesus-Christ,* disoit-il ailleurs, *& quant à nous, nous sommes des Ministres.* C'est à peu prés la pensée qu'avoient les Prophétes, qui lors qu'ils avançoient quelque chose usoient toûjours de cette préface, *Ainsi à dit l'Eternel.* C'est aussi dans cette veuë que nôtre Apôtre parlant, tant de lui, que de ses compagnons d'œuvre, disoit en quelque endroit, *Nous avons ce thrésor en des vaisseaux de terre, afin que l'excellence de cette force soit de Dieu, & non pas de nous.*

2. Cor. 4. 5.

2. Cor. 4. 7.

5. L'Apôtre ne dit rien de lui-même, mais de par le S. Esprit.

5. Mais direz-vous, n'est-il pas vrai pourtant que les Théssaloniciens n'avoient receu la doctrine de l'Evangile, ni en particulier celle

celle de la nécessité de la santification que de la bouche de S. Paul, il sémble donc qu'ils ne la pouvoient considérer, que comme la doctrine d'un homme, ni par conséquent la rejetter, qu'en réjettant un homme. Saint Paul prévient cette objection dans les derniéres paroles de nôtre Texte, *nous avons*, dit-il, *le Saint Esprit en nous*. C'est-à-peu prés comme s'il disoit, j'avouë que je vous ai aporté l'Evangile, mais ne pensez pas que je sois le premier ou le principal Auteur de la prédication que je vous ai faite; je ne suis qu'un simple instrument, un organe, une cause seconde: car tout ce que je vous ai annoncé, vient du Saint Esprit. C'est lui qui a conduit mes pas vers vous, ouvert ma bouche, & formé les paroles que je vous ai dittes. Ce qui reléve la vérité du Ministére de Saint Paul, & qui donne une Autorité Souveraine à ses paroles; mais qui ne relévent nullement sa personne, sinon entant qu'il a plû à Dieu de le choisir pour être son Interprête. Or cela nous enseigne 1. que les Apôtres n'ont rien dit d'eux-mêmes, mais qu'ils ont été inspirez par l'Esprit de celui qui les avoit envoyez. 2. Qu'ils avoient eux-mêmes la connoissance de cette inspiration. Car le même Esprit qui parloit par eux, se donnoit aussi à connoître à eux, non à la vérité, par des caractéres sensibles, comme il faisoit dans les Prophêtes, mais par la considération de la majesté & de la sainteté de leur parole, & par la comparaison qu'ils en faisoient avec les forces de la Nature qui n'étoient nullement capables de former une si admirable doctrine. A quoi il faut ajoûter, que

que S. Paul qui avoit reçû, comme les autres Apôtres, sa mission immédiatement de Jesus-Christ-même, devoit être fort raisonnablement persuadé que celui qui l'avoit établi le Docteur des Nations, & qui l'avoit destiné à une si grande œuvre que celle de la conversion des Peuples, ne lui avoit pas refusé la conduite de sa grace. Enfin sa propre expérience lui faisoit facilement comprendre qu'il étoit animé de l'Esprit de Jesus-Christ, dans un dégré qui le rendoit infaillible dans la doctrine, puisqu'il ne lui étoit rien échappé qui s'éloignât de la véritable forme de l'Evangile de Jesus-Christ : & qu'au contraire, il en avoit pénétré tous les Mystéres d'une maniére admirable, comme nous le voyons dans ses Epîtres. C'est le témoignage qu'il se rend lui-même dans la premére aux Thessaloniciens. *Nôtre exhortation*, dit-il, *n'a point été, ni par abus, ni par vilenie, ni en fraude : Mais comme nous avons été aprouvez de Dieu, à ce que la prédication de l'Evangile nous fût commise, ainsi parlons-nous, non point comme voulant complaire aux hommes, mais à Dieu qui aprouve nos cœurs.* *1.Thess.2. 3.4.* C'est aussi ce qui avoit obligé les Fidelles de recevoir la parole avec une entiére obéïssance, comme il le dit au même endroit. *Nous rendons graces à Dieu sans cesse, de ce que vous avez reçû de nous la parole de la prédication de Dieu, vous l'avez reçûë, non point comme parole des hommes, mais ainsi qu'elle est véritablement comme parole de Dieu: laquelle aussi opére avec éfficace en vous qui croyez.* *1.Thess.2. 13.*

6. Il faut enfin remarquer ici, que la Foi *6. La Foi est produi-*

des

te par l'Esprit intérieur & l'Esprit extérieur.

des Fidelles se produit par la rencontre de deux Esprits, ou pour mieux dire, d'un seul & même Esprit qui se trouve soi-même, & qui se reconnoît en deux lieux, sçavoir, dans la faculté de l'homme; c'est ce que nous apellons l'Esprit intérieur communiqué à châque Fidelle: & dans la prédication ou dans la parole; c'est ce que nous apellons l'Esprit extérieur. De cette rencontre naît cette aprobation ou ce consentement que nous donnons aux Mystéres de la Grace; & cette persuasion que nous avons de la vérité. Si vous suposez que l'Esprit de Dieu anime & éclaire la faculté de l'homme, & que vous l'apliquiez à un objet purement humain, ou à une parole dans laquelle l'Esprit de Dieu ne se trouve point, cette rencontre ne peut produire qu'une résistance & une réjection, au lieu d'une persuasion; parce que l'Esprit de Dieu qui est dans la faculté, & l'Esprit de mensonge qui est dans la prédication ne peuvent jamais s'alier ensemble. A cause dequoi Saint Jean dans sa Prémiere Catholique, s'assure que les Fidelles ne se lairront point séduire par les faux Docteurs, *parce*, dit-il, *qu'ils ont l'onction de par le Saint*, c'est-à-dire, le Saint Esprit. D'autre-part, si vous suposez l'Esprit de Dieu dans la prédication, & que vous mettiez dans la faculté, ou dans l'entendement des Auditeurs l'Esprit de vanité & l'Esprit du Monde, il ne se peut produire encore de cette rencontre que l'incrédulité & la rebellion contre l'Evangile; par la même raison que j'ay ditte, que ces deux Esprits dont l'un est du Ciel, & l'autre de la Terre ne se peuvent jamais reconnoître, ni s'alier

1. S. Jean 2. 20.

l'un

un avec l'autre: Et c'est dans ce cas que Saint Paul disoit aux Corinthiens, *si nôtre Evangile est couvert, il est couvert à ceux qui périssent ausquels le Dieu de ce Siécle a aveuglé les yeux de l'entendement.* 2 Cor. 4. 3. 4.

Exemple d'un Texte qui se peut traiter par voie d'Aplication perpétuelle tiré de Philip. 2. 12.

A cet Exemple que nous venons de mettre en avant, pour servir de modelle aux Textes qui se traitent par Observations, ajoûtons en un autre pour ceux qui se peuvent traiter par voie d'Aplication perpétuelle. Nous choisirons pour cela ces paroles de Saint Paul, Philip. 2. v. 12. *Employez-vous à vôtre propre salut, avec crainte & tremblement.* Aprés avoir commencé par un Exorde tendre qui déplore la condition des hommes, de ce qu'il y en a si peu qui connoissent la vérité; parce qu'il y en a un nombre presques infini à qui Dieu ne daigne pas la faire prêcher; & lesquels il laisse dans des épaisses ténébres; un nombre presques infini de ceux à qui Dieu la fait prêcher, qui la corrompent par des erreurs & des superstitions, & qui ne la voient presque jamais que broüillée & confonduë, avec les mensonges & les inventions humaines; un nombre presques infini de ceux qui la connoissent clairement, & néantmoins la négligent: & par leur négligence perdent & laissent écouler le fruit admirable qu'elle leur pourroit produire: aprés avoir montré l'étonnément où cette méditation nous jette, qu'il y ait un si petit nombre d'hommes de sauvez; & enfin aprés être tombé dans les véritables causes de cette rareté des sauvez, sçavoir, que peu de gens s'emploient à cela de la maniére qu'ils le devroient faire; il faut finir l'Exorde par une autre exhortation à profiter

Exorde sur ce Texte.

fiter du temps de nôtre vocation, & à ne permettre pas que quand nous sortirons du Monde, nous puissions nous demander à nous-mêmes ce que nous y avons fait, ni nous reprocher d'avoir abusé de la patience de Dieu & de ses graces. *Emploions nous donc à nôtre propre salut, avec crainte & tremblement &c.* Il faut faire en sorte que cet Exorde soit vif, agréable, & tel qu'il puisse d'abord réveiller l'Auditeur, & obtenir une particuliére attention.

Avis devant que d'entrer en matiére.

Cela fait, il faut l'avertir, que si vous aviez à traiter ces paroles de la maniére ordinaire, vous ne manqueriez pas de leur faire faire beaucoup de Réflexions de doctrine. 1. Sur ces termes, *vôtre propre salut*, qui sont d'un grand poids & d'un grand sens. 2. Sur le commandement que Saint Paul nous fait de nous y emploier, surquoi il y auroit beaucoup de choses à dire. Et enfin sur la *crainte* & le *tremblement* qu'il veut qui accompagne nôtre travail; car il y auroit encore sur cela à faire des Réflexions importantes. Mais vous ajoûterez; que laissant à part toutes ces doctrines, qui le plus souvent ne servent que d'amusement à nôtre esprit par l'abus que nous en faisons, vôtre dessein est de tâcher de faire faire à vos Auditeurs ce que Saint Paul leur commande, & de les faire travailler actuellement, pendant cette heure destinée à la pieté, *à leur propre salut avec la crainte & le tremblement* qu'une si grande œuvre demande. Là, parce qu'il s'agit d'une action de pratique où l'on doit ouvrir toutes les portes de la conscience, & mettre l'Auditeur en mouvement, il ne sera pas mal-à-propos, aprés

aprés avoir fait une espéce de division en trois parties, dont l'une sera, des considérations sur nôtre *propre salut*; l'autre, des actes par lesquels nous y travaillerons, la derniére, des sentimens de *crainte* & de *tremblement* dont nous accompagnerons ces actes, de finir tout cela par une priére à Dieu en forme de souhait, courte, mais animée; afin qu'il lui plaise de bénir cette Action, & de nous donner à tous les forces qu'il faut, à ce que dans ce moment même nous puissions si bien mettre la main à l'œuvre de nôtre Salut, que ce Salut soit bien avancé lorsque nous sortirons de ce Temple.

Division de ce Texte en trois Parties.

Aprés cette préparation, la premiére chose, direz-vous, sur laquelle je désire que vous méditiez est, que Dieu a eu tant de bonté pour nous qu'il nous a préparé un Salut. Nous étions ses ennemis, & il a bien voulu nous offrir sa réconciliation. Nous étions morts, & il nous a préparé une résurrection. Nous étions plongez dans un abysme de malheur, & il a bien voulu nous tendre sa main d'enhaut. Le Salut consiste en des biens inénarables, d'un prix grand, que nous ne sçaurions assez estimer; car ils doivent être proportionnez à la dignité du Sang de Jesus-Christ qui nous les a méritez. Ce Sang qui nous les a acquis est la chose du monde la plus sacrée, la plus auguste, & pourtant la plus luctueuse & la plus touchante. Entrez donc je vous prie avec moi dans cette méditation. D'où vient-il que nous prenons si peu d'interêt dans une chose qui nous est si importante? Nôtre Salut se présente tous les jours à nous, comme un riche thrésor, qui sort du

Diverses Applications de ce Texte.

1. Sur la grande bonté de Dieu qui nous a préparé un Salut.

sein de la miséricorde éternelle; comme la Divine & incomparable production de la mort sanglante du Fils de Dieu; comme une table qui se présente à nous dans le triste naufrage que nous avons fait. Cependant nous n'y songeons pas, & quand nous faisons réflexion sur le peu d'attention que nous avons euë jusqu'à présent à la voix de Dieu qui nous en a si souvent parlé, nous sommes étonnez de nous trouver dans une si grande stupidité.

2. De l'importance de ce Salut, de sa necessité & du grand nombre de Pécheurs.

Cependant pour mieux reconnoitre l'importance de ce Salut, & la nécessité de s'y bien apliquer, il me semble qu'il ne faut que tourner tant soit peu les yeux sur le malheureux état de ceux qui le négligent pendant le cours de cette vie, & qui sortent du Monde sans s'y être en aucune maniére emploiez. Regardez, je vous prie, tout cet amas de Pécheurs, d'infidelles & de profanes qui partagent, aujourd'hui le monde, voudrions nous bien être du nombre de ces gens-là? L'un est un jeune étourdi, qui n'a sa teste pleine que de folies & d'égaremens: L'autre est un vieux avare, qui a rempli sa maison d'extorsions & d'iniquitez: L'autre est un fier & cruel scélerat, qui fait consister & sa gloire & sa joie dans le sang & dans la violence, comme une bête farouche: L'autre est un faux hypocrite, qui ne paroît jamais dans le monde que masqué, qui ne sort que pour tendre des piéges, ni ne se remue que pour tromper l'innocence des simples; un insigne fourbe qui ne songe qu'à imposer aux yeux de toute la terre: L'autre est un sale Epicurien toûjours noyé dans le vin ou plongé dans les voluptez, un pourceau qui a son ame ensevelie dans sa graisse,

graisse, & qui ne songe sans cesse qu'à inventer de nouveaux plaisirs. Combien d'abysmes le Vice a-t-il creusez pour y précipiter les hommes? Et en combien d'espéces se partage-t-il pour les surprendre & pour les perdre? Tantôt il paroît sous le beau voile des richesses & des grandeurs; tantôt sous les doux charmes de la volupté des sens; tantôt sous la justice qu'il y a à soûtenir ses propres interêts, & à satisfaire sa vangeance: tantôt sous les raisons que l'on a de porter envie à la prospérité d'autrui: tantôt sous l'idée de la joye qu'on a de réüssir dans ce qu'on a entrepris: & sous celle de la honte qui suit un mauvais succez, lors que l'on se trouve engagé dans une afaire. Enfin c'est un Prothée qui se change en mille façons, ou, si vous voulez, un serpent qui s'est ouvert mille voyes & mille maniéres pour se glisser dans le cœur des hommes, & pour empêcher qu'ils ne songent à leur Salut.

3. Sous combien de formes le péché se glisse dans le cœur

D'ailleurs, si vous jettez les yeux sur cette partie du monde qui semble la plus honnête & la plus innocente, vous la verrez plongée dans un nombre presques infini d'ocupations qui les apliquent & les attachent d'une telle sorte, qu'il ne leur reste pas un seul moment pour penser à ce qu'ils ont de plus importan. Les uns s'abysment dans l'étude des Sciences humaines, & les autres dans la pratique de leur profession. Châcun s'y donne tout entier, & pas un ne se souvient que la piété & la crainte de Dieu doit être une profession commune à tous, qui n'empêche pas à la vérité les autres; mais qui leur doit donner néantmoins des bornes & des mesures, afin de n'en être pas elle-même empêchée.

4. Du grand nombre de distractions, par lesquelles ceux qui semblent les plus innocens, sont dissipez.

5. Du petit nombre de Fidelles, qui encóres n'ont que trop d'attachement au monde.

A cette Consideration il en faut ajoûter une autre qui nous regarde en particulier, je veux dire les gens de bien, les Fidelles, ce petit nombre de personnes qui se sont en quelque maniére séparées du monde pour servir Dieu. Car il est vrai, que dans quelque éloignement où nous nous soions mis à l'égard du Monde & de ses vanitez, nous n'avons pourtant encore que trop de communication avec ces sortes de choses, ce qui fait que nous devons regarder nôtre Salut, comme étant dans un perpétuel danger de nous être ravi. Nous sommes séparez des mondains par la profession de l'Evangile, je l'avouë: Mais ne vivons nous pas encore dans leur commerce à l'égard de la vie civile? Et par conséquent ne sommes-nous pas exposez à tous momens à la force de leurs mauvais exemples, & à la fausse honte de nous voir seuls oposez en sentimens, en maximes, & en coûtumes à tout le reste de la terre? Ne sommes nous pas exposez aux atraits flateurs de leurs promesses, à la violence de leurs menaces, à la *surprise* de leurs sophismes & de leurs artifices; & en un mot à ce grand nombre de tentations qui nous viennent de leur part? Ainsi s'il nous arrivoit, ou de laisser là l'ouvrage de nôtre Salut, seulement pour quelque tems, ou d'y travailler avec négligence, nôtre perte seroit inévitable.

6 Qu'il ne faut point se relâcher dans la voie du Salut.

Vous voiez donc combien il est nécessaire de ne discontinuer jamais cette œuvre que nous avons entreprise, & de ne nous relâcher point, mais de retenir ce que nous avons jusqu'à-ce que le Seigneur vienne, comme il est dit au Livre de l'Apocalypse. Le Salut ne se peut obtenir qu'en nageant contre le torrent du siécle; il faut donc,

non

non seulement faire des efforts, mais faire de perpétuels efforts : car si nous venons à les suspendre tant soit peu, ou à les diminuer, il ne sera pas possible que le torrent ne nous entraine avec soi, & que ce peu de tems de nôtre négligence ne nous recule, & ne nous éloigne considérablement du but que nous-nous proposons. Car il n'en est pas de cette œuvre spirituelle, comme des temporelles ausquelles nous-nous apliquons. Nous pouvons laisser ces derniéres pour un temps, sans qu'elles en soufrent aucun dommage. Mais pour celles de nôtre salut, il est certain que la moindre interruption est capable de la gâter, & deux jours de surséance la ruïneront plus, que mille de travail ne la sçauroient avancer.

Mais au fond, direz-vous, quel grand intérêt avons-nous en ce Salut ? Et pourquoi faut-il que nous quittions toutes choses, pour nous apliquer à celle-ci avec tant d'empressement & d'assiduité ? Mes fréres, pour bien juger de cet intérêt, je vous prie de vous remettre devant les yeux quelques véritez qui ne vous sont pas inconuës, mais qui peut-étre n'ont jamais fait sur vous toute l'impression qu'elles devoient. Souvenez-vous donc 1. qu'il vous faut mourir, Et que cette nécessité vous est imposée avec tant de contrainte & d'une maniére si inviolable, qu'il n'y a eu jusqu'à présent aucun homme qui ait pû s'en exempter. Souvenez-vous que Dieu vous a caché sous un voile impénétrable l'heure de vôtre mort, & que tout ce que vous en pouvez sçavoir est que vôtre vie sera courte, & qu'il ne se passe pas un seul moment auquel

7. Mediter sur la Nécessité de mourir.

auquel vôtre mort ne soit possible, ou pour mieux dire, auquel vous ne soyez en danger, & où quelque funeste accident ne vous menace. Souvenez-vous qu'immédiatement aprés vôtre mort, vous étes obligez d'aller répondre de vos actions devant le Tribunal de Dieu. Car puisqu'il est le Dieu de l'Univers, & que vous étes non seulement du nombre de ses créatures, mais de ses créatures raisonnables pour qui il a fait des loix, & à qui il a prescrit les bornes & les mésures de leur devoir, il faut bien nécessairement qu'il soit vôtre Juge. De la même maniére donc que la mort est inévitable, le Jugement l'est aussi. Mais helas! quel Jugement! un Jugement si terrible que Saint Pierre en raisonne de cette sorte, *Si le juste est difficilement sauvé, où comparoitra le méchant & le pécheur.* Jugement si épouvantable que les pécheurs diront *aux Montagnes, tombez sur nous, & aux Côtaux couvrez-nous, & nous cachez devant la face de l'Agneau. Car le jour de sa colére est venu.* Jugement si exact, que toutes nos pensées & nos paroles, tous les principes & tous les mouvemens de nos consciences, tous les secrets de nos cœurs, nos liaisons, nos fins, nos voyes, nos artifices, nos défauts, nos crimes, généralement tout ce qui nous apartient sera déployé devant les yeux & sous les mains de nôtre Juge, sans qu'il y ait rien qui échappe, ni la lumiére de ses yeux, ni le poids de sa balance. Mais souvenez-vous sur tout, que ce Jugement ne peut être suivi que d'une vie ou d'une mort éternelle, d'un salut ou d'une dannation. Il n'y a point de milieu entre ces choses. Le Ciel

8. *Mediter sur le grand Jour du Jugement & ses suites.*

1. S. P. 4. 18.

Luc. 23. 30.

9. *Sur l'exactitude de ce Jugement.*

Ciel & l'Enfer partageront alors tout le Monde, & ceux qui n'auront pas le bon-heur d'entendre cette douce voix, *Venez, les Bénits de mon Pére, possedez le Royaume qui vous a été préparé*, recevront ce funeste Arrêt, *alez, Maudits au feu éternel qui est préparé au Diable & à ses Anges.* Ce Jugement est si assûré, que Dieu ne s'est pas contenté de nous le déclarer en sa Parole, il nous en donne encore les pressentimens dans nôtre conscience. Car qui est le Fidelle qui ne voie tous les jours le Tribunal de Dieu dressé dans le fond de son ame? Et qui n'entende cette secrette voix qui lui demande le compte de ses actions, qui fait enquête de l'usage qu'il a fait des graces qu'il a receuës, de l'obéïssance qu'il a renduë aux Loix, du fruit qu'il a fait produire à la Parole Evangélique, du ménagement qu'il a fait des occasions qui se sont présentées, & en un mot, des vertus qu'il a pratiquées, ou des péchez qu'il a commis. Qui est le méchant, pour si insensible qu'il soit, qui ne sente souvent dans son coeur les avant-goûts de ce Jugement? Car n'est-ce pas de là que viennent les craintes & les terreurs, les inquiétudes & les remords qui agitent d'ordinaire les Mondains? Nous avons tous les uns & les autres ces pressentimens dans tout le cours de la vie, mais ils se rendent incomparablement plus forts aux aproches de la mort. Car c'est alors, que l'homme sent la main & le bras de ce Dieu fort qui le tire à soi, qui le saisit, & qui le traîne, malgré qu'il en ait, devant le Thrône du Souverain Juge du Monde. C'est dans ces derniers momens, qu'à mesure que les yeux du

Matth. 25.34.

10. *Sur la certitude de ce Jugement.*

du corps perdent peu à peu leur lumiére, ceux de l'esprit sont éclairez ; & pénétrent jusques dans les secrets du Siécle à venir, pour y voir les suites bonnes ou mauvaises selon qu'ils les doivent attendre. Quel épouvantable aveuglement n'est-ce donc pas ! qu'ayant tant de certitude, tant de marques, tant de témoignages extérieurs & interieurs de ce Jugement Divin, nous négligions encores de nous y préparer, & que nous remettions au hazard une chose si capitale, de laquelle dépend l'éternité. Une des plus belles & des plus admirables vertus que la Nature ait données à l'homme, comme une suite de la raison, c'est-à-dire, de la diférence qui le distingue d'avec les autres animaux, c'est la prudence, & pour m'expliquer de la sorte, la sagacité pour les choses à venir. Les bêtes qui n'ont pas reçû cet avantage de la main de la Nature, n'agissent & ne déployent leur foible lumiére que sur le présent, elles marchent dans le chemin qui s'ofre à leurs yeux, elles mangent l'herbe qu'elles voyent, & ne se meuvent que selon qu'elles sont poussées par les objets qu'elles contemplent ; Mais pour l'avenir, comme elles n'ont point de lumiére qui le pénétrent, elles en sont aussi dans un parfait repos. Il en est autrement de l'homme, sa raison anticipe les années & les siécles, elle voit les choses long-temps avant qu'elles n'arrivent, elle les connoist dans l'enchaînement de leurs causes & de leurs Principes, & elle pourvoit en même tems aux véritables moyens, pour les faire arriver ou pour les éviter. C'est par ces pénétrations de prudence, que les Empires & les Royaumes se soûtiennent, que les villes & les familles se conservent,

&

& que tous les hommes en particulier tâchent de se faire, châcun autant qu'il lui est possible, une vie & une condition heureuse. Comment donc se peut-il faire, que pendant que nous employons si utilement nôtre prudence sur les choses temporelles, nous en soyons tout d'un coup privez quand il s'agit de la plus grande de toutes les choses à venir, qui est le Salut, ou la damnation? Ne seroit-ce point pour cette raison que Saint Paul en parlant des mondains les apelle des hommes animaux? *L'homme animal*, dit-il, *ne comprend point les choses qui sont de Dieu*. Comme s'il disoit que cet homme, qui pour les choses de ce Monde temoigne qu'il est véritablement homme, qui déploye tant d'action, tant de vivacité, tant de pénétration pour l'avenir, & tant de solidité de jugement pour le choix de ses voyes & de ses moyens, n'est pourtant qu'une bête brute, un simple animal sans raison & sans intelligence, qnand il s'agit de l'afaire de son Salut. Ne soyons pas, mes fréres, de ce nombre. Ne dormons pas comme les Vierges folles, pendant que nous sommes dans l'attente de l'Epoux Divin. Jesus-Christ nous a été fait sapience: & cette sapience consiste à avoir toûjours les yeux ouverts, & l'esprit en inquiétude & en action sur ce qui nous doit arriver aprés cette vie, & sur les moyens qu'il faut tenir pour parvenir à une éternelle félicité.

1. Cor. 2. 14.

Deux illusions que les hommes se font sur la matiére du Salut.

Je ne puis m'empêcher de découvrir ici deux illusions, que la plus-part des hommes se font sur ce sujet. La premiére est, que nous nous imaginons presque toûjours que nôtre Salut est une chose tres-facile, qui ne démande

que

1. Illusion. Que le Salut est une chose facile, & ne démande que peu de tems.

que tres-peu de tems. „ Un seul moment, disons-nous, ne sufit-il pas pour se convertir? „Et une conversion véritable quand elle ne seroit que depuis un moment, ne sufit-elle pas „pour être sauvé? Le tems de la vocation divine est long. Il dure tout le cours de la vie. „Et cela veut dire, que quand nous aurons „employé là meilleure partie de nos jours à nos „plaisirs & à nos interêts, nous y serons encores assez à tems pour nous repentir & pour „nous sauver. Y eut-il jamais rien de plus faux, ni de plus trompeur que cette idée que l'on se forme du Salut. J'avouë qu'il ne faut qu'une bonne & sincére conversion pour obtenir grace devant Dieu, pourveu qu'elle soit bonne & sincére, elle ne laissera pas d'être efficace. Je dirai même quelque chose de plus, une conversion vraye & sincére aux derniéres heures de la vie n'est pas une chose toutafait sans exemple. Dieu nous en fait voir de tems en tems quelques-unes, pour nous faire admirer les merveilles de sa grace, & les profondeurs de son élection; mais aprés cela, je vous prie de remarquer aussi les véritez suivantes que je vai vous dire. 1. Les conversions vraies & sincéres dans les derniers momens de la vie sont des choses si rares, que Dieu ne nous en a laissé qu'un seul exemple dans toute l'Ecriture; Exemple même qui est singulier à l'égard de ses circonstances, c'est celui du Brigand converti. Il le fut sur le point de sa mort, il est vrai; Mais outre qu'il ne falut pas moins qu'une Croix, c'est-à-dire, la mort la plus cruelle & la plus infame pour le toucher, il ne falut pas moins pour opérer ce grand Miracle que le Fils Eternel

Refutation de cette illusion.

La vraye conversion est rare dans les derniers momens de la vie.

Eternel de Dieu satisfaisant pour le genre humain. Il étoit bien juste que dans cette grande Action où nôtre Redempteur ofroit son éternel Sacrifice pour tout le monde, dans cette Action où il faisoit monter de la terre au ciel la fumée de son oblation en odeur d'apaisement à Dieu son Pére, dans cette Action où le Soleil éclypsa, où la Terre trembla, où les sépulchres s'ouvrirent, où le voile du Temple se fendit en deux, il étoit dis-je bien juste que le sang du Sauveur fît un miracle, & que l'Esprit de grace pour honorer la mort du Fils Eternel de Dieu, déploiast sa vertu d'une façon extraordinaire. Mais que personne ne tire consêquence de cet exemple pour se figurer qu'il en sera de même de lui; Jesus-Christ ne meurt pas tous les jours, son sang n'a été versé qu'une fois; & qui vous a dit que ce qu'il a fait dans l'Acte de son Sacrifice, il le veüille faire encores aujourd'hui? 2. Une conversion dans les dernieres heures est la chose du monde la plus difficile. L'esprit se trouve déja épuisé, sans force, sans lumiére, & sans vigeur. Le cœur est lié par mille habitudes anciennes, contractées depuis long-tems, & qui sont autant de chaînes qui lui ravissent la liberté de ses mouvémens: La conscience se trouve plongée dans une profonde léthargie, qui l'ocupe depuis long-tems: Toutes les portes de l'ame sont fermées aux idées de la piété, & ces idées, comme étrangéres & inconnuës, ignorent elles-mêmes les voies & les entrées du cœur. Enfin tout l'homme est si enfoncé, & si incorporé, si je l'ose ainsi dire, dans le Monde, que le Monde a été comme converti en sa propre substance

Elle est extrémement dificile en ce temps là.

stance & lui est devenu essentiel. Le moien donc de le tirer d'un si misérable état ? Le moien de le détacher de toutes les rélations & de toutes les liaisons, qu'il a contractées avec la Terre & ses vanitez ? Je sçay que Dieu le peut faire, car il n'y a rien qui lui soit impossible ; mais il faut pour cela un fonds extraordinaire de grace ; il faut un effort singulier de la Toute-puissance de Dieu. Et si Dieu a dit autre-fois qu'il étoit plus dificile, qu'un riche entrât au Royaume de Dieu, que de faire passer un chameau par le pertuïs d'un éguille, à combien plus forte raison le dirons-nous d'un vieux riche, d'un vieux pécheur, qui à l'obstacle de ses richesses a encores ajoûté celui de mille vices & de mille crimes. 3. Je ne craindrai pas de dire, que le crime de ceux qui renvoient ainsi leur repentance à la fin de leur vie est d'une telle nature, qu'il les rend entiérement indignes que Dieu se tourne de leur côté, pour leur faire sentir sa Grace & opérer leur conversion : car ce sont des fourbes qui agissent frauduleusement avec lui, & qui prétendent de le dupper par leurs artifices. C'est autant comme s'ils disoient, „ Dieu „ nous appelle, & nous reconnoissons bien que „ nôtre repentance est juste & nécessaire, si „ nous voulons être sauvez ; mais pour cet effet „ il nous faudroit quitter nos plaisirs & nos biens „ temporels. Que ferons nous donc pour n'ê- „ tre pas dannez, & pour joüir cependant des „ délices de la vie ? En voici le moien : nous „ serons plus fins que Dieu : nous employerons „ tous nos beaux jours aux débauches & aux „ péchez, & de cette sorte nous serons contens : „ & puis, quand nous ne serons plus bons à rien

Le crime de ceux qui renvoient leur conversion à la fin de leur vie semble indigne de pardon.

„ rien, nous-nous convertirons, & de cette
„ sorte nous empêcherons nôtre dannation.
Croiez-vous bien qu'un raisonnement si horrible, & qu'un si détestable procédé soit fort agréable à Dieu, & qu'il l'invite extrémement à aler convertir ces scélérats & ces afronteurs ? Non sans doute. Et bien que Dieu soit libre en la dispensation de sa grace, il n'y a pourtant nulle aparence, qu'il veüille que sa grace soit la couronne & le triomphe de la mauvaise foi. Enfin je vous prie de considérer, s'il y eut jamais rien de plus insensé, ni de plus téméraire que ce raisonnement qui renvoie la repentance aux derniers jours; puis qu'il supose dans une afaire d'une si grande conséquence la chose du monde la plus douteuse & la plus incertaine, qui est que nous ne mourions pas dans nos beaux jours, & que nous ayons à parvenir jusqu'à une vieillesse toute blanche. N'est-ce pas, je vous prie, la plus grossiére de toutes les illusions? Je laisse à part ce que tout le monde sçait, qui est que nul ne se peut assurer du lendemain. Je vous veux dire quelque chose de plus sensible: mettez-vous je vous prie devant les yeux tous les divers ordres des hommes; comptez-les l'un aprés l'autre, & un par un, il est constant que le nombre de ceux qui meurent avant l'âge de trente années est sans comparaison plus grand, que celui de ceux qui parviennent jusqu'à cet âge. Mais aprés cela, combien y en a-t-il qui meurent dans l'intervalle de trente à quarante années ? Combien peu qui aillent jusqu'à la cinquantiéme, & moins qui passent la soixantiéme ? Et combien petit est dans
tous

tous les siécles & dans toutes les générations le nombre des vieillards ? Dans une ville remplie d'un million d'ames, vous en trouverez deux mille ou trois mille au plus, c'est-à-dire en gardant la proportion, deux ou trois cens sur une multitude de cent mille ames. Et aprés cela qu'elle folie ! & quelle sécurité de s'imaginer que l'on sera du nombre de ces deux ou trois cens heureux, dans une multitude de cent mille ? Si un homme sur une espérance de cette nature hazardoit tout son bien, il passeroit dans le monde pour un enragé, & tous ses parens & ses amis, sa femme & ses enfans s'assembleroient pour lui courre sus. Et toi misérable ! tu hazardes ton Salut, ton ame, la paix de ton Dieu, la félicité éternelle sur cette attente frivole : & pour comble de malheur, ta femme, tes enfans, tes parens, tes amis, tout le monde te laissent faire, ou s'ils t'en avertissent, tu ne fais nul état de leurs avis.

Seconde Illusion Les hommes se mettent plus en peine du Salut d'autrui que du leur Premiére maniére de songer au Salut d'autrui.

La deuxiéme illusion que la plupart des hommes se font, est qu'ils croient s'être bien acquitez de leur devoir, lors que, sans se mettre en peine de leur propre salut comme l'Apôtre veut que nous fassions, ils s'emploient au salut d'autruy. Et c'est ce qu'ils font d'ordinaire en deux maniéres. 1. En disant sur ce sujet les plus belles choses du monde, en général. C'est ce que l'on remarque tous les jours. Vous ne voiez presque personne qui se convertisse en effet ; mais vous n'en voiez aucun qui ne vous dise, que nous devrions tous être gens de bien : que c'est une chose étrange que de la corruption du siécle : on n'y voit point de vertu, ni

ni de bonne foi, tres-peu de religion, & présque point de piété. Ces sortes de Lieux Communs sont dans la bouche de tout le monde. Mais avec tous ces beaux discours vous n'en trouvez point, qui, en se retirant de ces veuës générales, fasse une sérieuse réflexion sur soi-même, pour dire, & moi qui suis-je? ne suis-je pas fait comme les autres? Et puisque je trouve à propos que châcun se corrige, n'est-il pas juste que je commence par moi-même, & que je mette le premier la main à l'œuvre, pour servir d'exemple à mes fréres? La seconde maniére par laquelle on prétend travailler au salut d'autrui sans s'emploier au sien propre, est encores si vous voulez plus scandaleuse que la premiére. Elle consiste en ce que la plus part des gens sont toûjours au guet sur les actions d'autrui, pour les censurer & les mordre. Si en effet elles sont mauvaises, vous les entendez crier au crime, ils en paroissent extrémement scandalisez, ils en relévent toutes les circonstances & en exagérent tous les degrez. Mais si les actions des autres sont aparemment bonnes & vertueuses, ne les pouvant pas condanner en elles-mêmes ils les condannent dans leurs principes. Ce n'est, disent-ils, que l'effet de l'ambition ou de l'hypocrisie: ils se veulent faire de fête: ils veulent faire parler d'eux, & se mettre en crédit par là, & en réputation de gens de bien. Certainement toutes ces maniéres sont fort éloignées de la forme véritable de nôtre devoir, & je ne doute pas que S. Paul n'ait eu dessein de nous en retirer, quand il dit, *emploiez-vous à vôtre propre salut.* Je ne veux pas

Seconde maniére de songer au Salut d'autrui & non au sien.

pas dire qu'il faille entiérement négliger le Salut de nos prochains. Dieu nous en garde, la charité & la communion Evangélique nous y obligent : Et ce seroit une tres-indigne & méchante parole, si quelqu'un disoit avec
Gen. 4. 9. Cain, *suis-je la garde de mon frére ?* Mais je dis que ce n'est pas à cela seul que nous-nous devons emploier. Ce n'est pas même ni nôtre premiére, ni nôtre principale occupation, il faut travailler à nôtre propre Salut. C'est par-là qu'il faut commencer. C'est à quoi il se faut particuliérement apliquer, de peur qu'en voulant corriger autrui, nous ne devenions nous mêmes incorrigibles. *Je matte*, dit l'A-
1. Cor. 9. 27. pôtre, *& je reduis mon corps en servitude, afin qu'en quelque maniére, aprés avoir prêché aux autres, je ne sois trouvé moi-même non recevable.*

Mais il est tems que nous passions à la seconde Partie de cette Action, dans laquelle je demande, non l'attention de vôtre esprit, mais les mouvemens de vôtre coeur, non que vous écoutiez simplement, ou que vous jugiez de la vérité & de l'importance de ce que je vous dirai, mais que vous agissiez vous-mêmes, ou plutôt que nous agissions ensemble, & que vos consciences fassent ce que ma langue leur dictera. *Employons-nous*, dit l'Apôtre, *à nôtre propre Salut.* Employons-nous y donc maintenant, sans renvoyer cette afaire à une autre fois, & que le juste Commentaire de ces Divines paroles se trouve aujourd'huy, dans une exacte obéïssance que nous leur rendrons.

Le premier acte par lequel nous devons commencer, c'est celui d'une sainte récon-

ciliation

ciliation avec Dieu. Pour cet effet aprés avoir jetté les yeux sur la grandeur des fautes que nous avons commises, & que nous commettons sans cesse contre lui: & aprés avoir consideré toutes les graces que nous en avons reçeües, & de quelle maniére nous en avons abusé: aprés avoir conçû une juste douleur de nous voir chargez de tant de péchez, recourons avec humilité à sa misericorde. Que châcun de nous en particulier rapelle ici la memoire de ses égatemens: qu'il se souvienne de quelle maniére il a transgressé les Loix que Dieu lui a données: combien de fois & en combien de sortes il a deshonoré sa vocation: avec quelle négligence il s'est aquité de ce à quoi & la Nature & la Grace l'obligeoient, & à quoi la Profession Chrêtienne l'avoit engagé. Que les violens mettent ici devant leurs yeux l'injustice de leurs emportemens. Que les intéressez se souviennent de toutes les voies obliques, dont ils se sont servis pour amasser des richesses. Que les outrageux, les fiers, les médisans, les vindicatifs songent aux injures qu'ils ont faites à leur Prochains. Que les ambitieux, ceux qui aiment les plaisirs des sens, & ceux qui ont le cœur rempli de l'amour des choses du monde pensent ici à tous ces vains & téméraires sentimens qu'ils ont eus pour les choses de la terre. En un mot, que châcun de nous revoie un peu sa vie & sa conduite jusqu'à présent: qu'il pêse ses actions à la balance du Sanctuaire: & que se reconnoissant transgresseur, enfant desobeissant & rebelle, indigne par conséquent de l'amour de son Dieu, il se prosterne aux pieds du Thrône

de sa grace, avec une profonde humilité. C'est cet acte de repentance que Dieu nous a si vivement exprimé dans le Pseaume 51.
Ps. 51. 3. 4. 5. 6. *O Dieu!* dit-il, *aye pitié de moi, selon ta gratuité, & selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits. Lave-moi tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon péché. Car je connois mes trangressions, & mon péché est continuellement devant moi. J'ay péché contre toi, contre toi proprément, & j'ai fait ce qui est déplaisant devant tes yeux.* C'est cette repentance que l'Eglise épouvantée par la colére
Esaïe 64. 6. 7. de Dieu témoigne au 64. d'Esaïe. *Nous sommes tous devenus*, dit-elle, *comme une chose soüillée, & toutes nos justices sont comme le drapeau soüillé. Nous sommes tous tombez, comme la feüille, & nos iniquitez nous ont transporté, comme le vent. Il n'y a personne qui reclame ton nom, ni qui se réveille pour se tenir ferme à toi. C'est pour cela que tu as caché ta face arriére de nous, & que tu nous as fait fondre par la force de nos iniquitez.* C'est la même repentance que Jesus-Christ nous a proposée dans l'exemple de l'Enfant Prodigue dans ces ten-
Luc 15. 18. dres paroles de confession, *mon Pére, j'ay péché contre le ciel & contre toi, & je ne suis point digne que tu me tiennes comme ton enfant.* Mais si nôtre repentance nous améne aux pieds du Tribunal de Dieu, qu'elle nous y améne
Jaques 4. 6. profondement humiliez; car *Dieu résiste aux orgüeilleux, mais il fait grace aux humbles:* qu'elle nous y améne vivement touchez: car une repentance négligée est une repentance infidelle qui trahit la conscience, par des ébranlemens, non seulement inefficaces, mais pernicieux, ne plus ne moins que les crises

impar-

imparfaites acablent la Nature, au lieu de la soulager. Mais parceque nôtre repentance quelque forte qu'elle fût ne nous serviroit elle-même de rien, si elle n'étoit acompagnée d'un Sacrifice Propitiatoire pour les péchez, ajoûtons-y un saint & ardent recours au Sang de Jesus-Christ, & à la satisfaction qu'il a presentée à Dieu son Pére pour nous en la Croix. C'est cet Acte de foi qui nous est si souvent recommandé dans l'Ecriture, & auquel toute la doctrine de l'Evangile ne craint point d'attacher la promesse de la vie éternelle. *Si nous avons péché*, dit Saint Jean, *nous avons un Avocat envers le Pére, sçavoir Jesus-Christ le juste. Car c'est lui qui est la propitiation pour nos péchez.* 1 Joh. 2. 1. 2. *Nous sommes justifiez gratuitement*, dit Saint Paul, *par la grace de Dieu, par la rédemption qui est en Jesus-Christ, lequel Dieu a ordonné de tout temps pour propitiatoire en son sang par la foi.* Rom. 3. 23. 24. C'est en la face de ce Rédempteur que Dieu nous aura agréables: nous trouverons grace devant ses yeux, quand nous nous y présenterons dans la Communion de ce grand Sauveur; car il n'y a point d'autre Nom que le sien qui soit donné aux hommes, par lequel il leur faille être sauvez: & c'est son Sang qui nous nettoie de tous péchez. Qu'il y a de joie, mes Fréres, de s'aller laver dans les ondes de ce Jourdain Mystique, & que nous serons heureux, si nous pouvons imposer les mains sur la tête de cette sainte Victime, afin qu'elle se charge de tous nos crimes, & que nous en demeurions déchargez. *Venez à moi*, dit-il, *vous tous qui êtes travaillez & chargez, & je vous soulagerai.* Matth. 11. 28.

Réflexions qu'il faut faire pour nous porter à nous reconcilier avec Dieu. Premiére Réflexion, songer à nôtre néant.

Mais comme cette paix avec Dieu ne se fait pas en un moment, & qu'il faut de grands efforts pour mettre nôtre coeur dans l'état ou nous désirons qu'il soit pour une réconciliation. Aprés avoir, autant que nous en sommes capables, rassemblé devant nous nos propres péchez, faisons y encore quelque Réflexion pour nous en bien faire sentir l'horreur. Et 1. examinons bien ce que nous sommes dans la condition de la Nature, en comparaison de Dieu; Une petite poignee de poudre & de cendre, un peu de terre paîtrie avec du sang, de misérables vermisseaux, une feüille que le vent emporte, ou une vapeur que le Soleil dissipe: Que sommes-nous au prix de Dieu, si ce n'est infiniment moins qu'une goutte d'eau, au prix de tout l'Ocean, ou qu'un grain de sable, au prix de tout l'Univers. Nous avons quatre pieds de stature, une subsistance dans le Monde, de trois jours, une vie accablée d'infirmitez, une mort prompte, & si assurée qu'il n'y a, ni raison, ni exemple qui nous en puisent faire douter. Cependant, tout misérables que nous sommes, la misére & le néant même, nous n'avons pas laissé, ou plutôt nous n'avons pas cessé d'offenser & d'outrager la Majesté Infinie de nôtre Créateur & de nôtre Maître. Cette ombre s'est enorgeüillie contre le Soleil, cette goutte d'eau a voulu entrer en guerre contre l'Ocean, & ce ridicule grain de sable s'est enflé, pour entrer en paralelle avec l'Auteur de l'Univers. Dites-moi, je vous prie, s'il y a en tout cela quelque étincelle de raison? Ne sommes-nous pas des insensez toutes les fois que nous ofensons Dieu?

Et

Et se peut-il concevoir un aveuglement pareil au nôtre, lors que de chétives créatures, telles que nous sommes, entreprennent de violer les loix du Maître de toutes choses?

2. Nôtre aveuglement ne paroit-il pas encore plus étrange, si nous considérons la puissance de celui que nous avons ofensé? J'avouë que nous sommes des fols & des insensez de nous élever contre Dieu, à ne considérer seulement que sa Majesté Infinie, par égard à nôtre néant. Mais si nos fautes, au moins, pouvoient demeurer impunies, si nôtre bassesse pouvoit nous mettre à couvert des effets de sa vengeance, nôtre folie, quelque grande qu'elle fût, ne seroit considérable qu'en soi-même, & non en ses suites; nous pécherions contre les lumiéres générales de la droite raison, & pourtant nous ne ferions rien contre les lumiéres particuliéres de la prudence. Mais il en est bien autrement; car celui que nous ofensons est le Maître de la vie & de la mort de tous les hommes; Il est le Dispensateur des aflictions & des prospéritez: Toutes les créatures sont sous les Loix de sa providence, comme une grande Armée qui marche sous ses ordres & obéït à ses commandemens: Il a ses prisons éternelles destinées pour la punition de ses ennemis: Il a les funestes exécuteurs de sa justice, à qui il donne ses Arrêts, & dans les mains desquels il livre ses criminels, pour en faire la vengeance telle qu'il l'a commandée. Toutes choses suivent son amour & sa haine. Tout vit & tout devient favorable à ceux qui sont dans sa faveur, & tout est contraire & oposé à

Seconde Réflexion, penser à la puissance de Dieu.

sé à ceux qui soufrent sa disgrace. Il plante, il arrache, il bâtit, il démolit, il tuë, il vivifie, il éléve, il abaisse, il console, il afflige: Et tout le Destin des hommes, leurs biens & leurs maux, depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites, depuis le Throne jusqu'à la cabane, depuis la perte de nôtre vie jusqu'à la chûte d'un de nos cheveux, tout dépend de sa volonté. Quel égarement donc, d'avoir si fréquemment & si cruellement ofensé un Dieu Tout-puissant, un Dieu juste, qui ne justifie point le méchant, qui ne tient point le pécheur pour incoulpable, & qui nous a protesté, que les méchans ne subsisteront point en jugement devant lui?

3. Réflexion, considérer la patience de Dieu & ses graces infinies envers nous.

3. A cette Réflexion il en faut ajoûter une autre, qui contribuera beaucoup à nous faire voir l'énormité des fautes que nous avons commises: c'est celle que nous devons faire, non seulement sur la patience que Dieu nous a témoignée jusqu'à présent, mais aussi sur un nombre presqu'infini de graces qu'il nous a libéralement acordées, & particuliérement sur celles de nôtre vocation à la profession de son Christianisme. J'avouë que nous serions toûjours bien condamnez, quand nous ne le serions que sur les plaintes & les acusations de la Loi; car aprés tout Dieu nous la donnée, Dieu l'a gravée naturellement dans nos cœurs: & c'est nôtre devoir de la suivre & de l'acomplir. Mais ne faut-il pas reconnoître que nous sommes infiniment plus condannables, lors qu'à la voix de la Loi s'ajoûte celle de la Patience Divine qui nous a attendu long tems à repentance, qui l'a empêché de prendre les armes de sa colére pour nous dé-

détruire, dés le premier moment que nous l'avons ofensé. Qu'aurons-nous donc à dire, quand cette Patience comptera les jours, les mois & les années, pendant lesquels elle a intercédé pour nous, & s'est mise à la bréche en nôtre faveur ? Qu'aurons-nous à dire Quand elle nous acusera, qu'au lieu d'avoir emploié ces jours, ces mois & ces années à nous convertir, & a nous santifier, nous n'en avons fait d'autre usage que celui d'augmenter le nombre de nos pechez ? Mais que deviendrons-nous quand aprés la voix de la Loi, & les plaintes de la Patience, nous verrons les Graces & les Bien-faits de Dieu s'élever contre nous l'un aprés l'autre, & former tout à la fois mille reproches d'ingratitude ? Ce seroit assez que chaque crime, ou chaque péché que nous avons commis eût l'indignité de son espéce. Ce seroit assez qu'ils eussent tous ensemble l'horreur que leur nombre leur donne. Mais que devons-nous dire, quand mille péchez se trouvent assemblez en un seul, je veux dire quand ils se trouvent dans châcun par leur propre nature: outre que ce sont des rebellions contre l'Autorité Souveraine de Dieu, une obstination & un endurcissement extréme contre sa Patience, il n'y en a aucun qui ne fasse un outrage en particulier à toutes les Graces que nous auons receuës de Dieu : & comme ces Graces sont dans un nombre presqu'infini, il n'y a aucun de nos péchez qui ne contienne un nombre presqu'infini d'outrages & d'injures contre le Seigneur.

Ces trois premiéres Réflexions doivent être suivies d'une quatriéme, qui sera sur la nécessité *4. Réflexion, sur la necessité*

de la repentance. cessité indispensable d'une vive & profonde repentance pour nous reconcilier avec Dieu. Ne nous flattons point nous-mêmes, le Dieu que nous adorons ne peut jamais renoncer à sa sainteté. L'amour du bien & la haine du mal lui sont aussi naturelles que sa Toute-puissance & son infinité. Cependant il est vrai qu'il y renonceroit, s'il pouvoit nous recevoir en grace, sans que nous renonçassions à nos péchez: Il auroit communion avec le crime, s'il en pouvoit avoir avec des criminels impénitens. Il est donc aussi impossible de nous réünir avec Dieu sans la repentance, qu'il est impossible d'unir ensemble la vie & la mort, ou de mettre en paix la lumiére avec les ténébres; Autant impossible, qu'il l'est que Dieu ne soit pas Dieu, ou qu'il se renie soi-même. Mais ne nous flattons pas aussi sur la qualité de cette repentance que nous devons avoir.

Caractéres de la vraie répentance. Car ce n'est point une repentance froide ou négligée: Ce n'en est point une qui ne consiste qu'en paroles seulement, ni une qui ne fasse que passer légérement dans l'esprit, ou qui ne touche que légérement le cœur: Dieu en veut une qui saisisse toutes les puissances de l'ame: qui les pénétre toutes jusqu'au fond: qui aille jusqu'aux soûpirs, aux larmes & aux regrets: qui soit acompagnée d'une douleur vive, d'une tristesse amére, non seulement pour avoir atiré les châtimens de Dieu sur nos personnes, mais aussi pour l'avoir ofensé, & pour avoir atiré sa juste colére contre nous: En un mot une repentance fixe & forte, qui brise l'esprit & qui déchire le cœur, & qui les tienne long-tems en cet état: une repentance qui soit un parfait retour à la justice & à la sainteté.

Mais

Mais pour nous y porter davantage, élevons, je vous prie, nos yeux jusqu'à la miséricorde de Dieu, & jusqu'au sang de l'Alliance que Jesus-Christ a répandu pour nous. Ne nous imaginons pas dans le sentiment de nos péchez, qu'il n'y ait plus ni de baume en Galaad, ni de consolation en Dieu. Il y en a sans doute, & si nous sommes tels que nous devons être, *nous pouvons aler avec confiance au Thrône de la grace, & être assurez que nous y trouverons aide & miséricorde en tems oportun. Aproche toi*, disoit-il lui-même autrefois à l'Eglise, *vien, & débattons ensemble nos droits. Quand tes péchez seroient rouges comme le sang, je les blanchirai comme la neige. Je suis vivant*, dit-il ailleurs, *que je ne demande point la mort du méchant, mais qu'il se détourne de son mauvais train & qu'il vive*. C'est la perpétuelle promesse de son Evangile. C'est la voix du sang de son Fils. Ces promesses nous déclarent la rémission de nos péchez, & le sang de Jesus-Christ purifie nos consciences des œuvres mortes. Alons donc avec espérance au Propitiatoire que Dieu nous a ordonné de tout tems par la foi. Alons avec humilité à la Grace qui nous apelle. Reconcilions-nous avec un Dieu, qui ne demande qu'à nous faire du bien. C'est assez avoir vêcu dans sa disgrace, rapellons sa paix, & avec sa paix, la tranquillité & la joie que nous avons perduës. Y a-t-il quelque douceur pour des personnes qui désirent de faire leur salut, à demeurer quelque tems en guerre avec Dieu? Et les jours de sa colére ne sont-ils pas pour nous des jours de désolation & de deuil. Recherchons donc son amour & sa face, demandons

Motifs pour nous porter à la repentance

Heb. 4. 16

Esaye 1. 18.

Ezech. 18. 28.

Ps. 27. 8. dons lui sa bénédiction, *mon cœur me dit de par toi cherche ma face, je chercherai ta face ô Eternel!*

Ce n'est pas tout que de se reconcilier avec Dieu: Il faut songer à se maintenir en cet état.

Que nous serions heureux, mes Fréres, si nous pouvions trouver cette face favorable de Dieu dans laquelle il y a un rassasiement de joye, comme parle un Prophete. Mais quand nous l'aurons trouvée, ne nous figurons pourtant pas qu'il en faille demeurer là; ce n'est que la moitié de l'œuvre de faitte. Il faut encores chercher les moyens de nous conserver desormais un si précieux avantage. Pour bien nous employer à nôtre propre salut, il faut à la vérité rentrer en paix avec Dieu, mais il faut aussi chercher les voyes de s'y maintenir; & l'un sans l'autre ne seroit rien. Pour nous maintenir donc dans cet avantage, il y a en général trois choses à faire. La premiére est de conserver & d'augmenter la Foi que Dieu nous a donnée. La seconde, de vivre une vie sainte & Chrêtienne. Et la troisiéme, de nous rendre la repentance familiére, puisque nôtre malheur veut que, quelque aplication que nous aions à la sainteté, nous ne laissons pas de commettre toûjours beaucoup de fautes. J'avouë que ces trois choses ne sont pas simplement de la pratique d'aujourd'hui, & qu'elles demandent bien plus, que l'aplication de ce peu de momens qui nous restent dans cet Exercice. Mais sçavez-vous bien, au moins, ce que nous pouvons faire dés à présent, sans le différer plus long-tems? Nous pouvons sans délai, prendre sur ces choses de bonnes & de sincéres résolutions. Et quant à la conservation & à l'augmentation de nôtre Foi, comme cela dépend de la lecture fréquente de l'Ecriture

ture Sainte & des Livres de piété, de la méditation des Mystéres Divins, de l'assiduité aux exercices de Religion, de l'atachement à la priére, & enfin d'un saint éloignement à l'égard des choses temporelles, autant que la vie civile le pourra permettre; formons dés à présent le dessein de nous aquiter soigneusement de tous ces points, je veux dire, de la lecture des Livres Divins, de la méditation sérieuse de ce qu'ils contiennent, d'être assidus & attentifs dans les Assemblées Publiques, de prier Dieu le plus souvent qu'il nous sera possible, & de nous distraire, autant que nous pourrons, des pensées & des ocupations de la vie présente. A quoi pouvons-nous mieux nous apliquer qu'à lire l'Ecriture; ce Livre Céleste, qui contient en soi des thrésors de science & d'intelligence? Et a qui nous pouvons dire ce que les Disciples disoient au Sauveur, *tu as les paroles de vie éternelle.* Que pouvons- Jean 6.67.
nous mieux faire, quand nous serons seuls & libres, que de nous entretenir en nous-mêmes des doctrines & des préceptes de la Religion, & de tâcher de les connoître & de les pénétrer? Puisque nous pouvons dire, avec vérité, qu'apliquer son esprit à ces choses, c'est se rassasier de la graisse de la Maison de Dieu, & s'abreuver au fleuve de ses délices. Où pouvons-nous mieux être que dans le Temple de Dieu, quand l'ocasion nous y apelle? puisque dans l'ouïe de sa Parole, dans le chant de ses Loüanges, dans l'administration de ses Sacremens, & dans le reste du service que nous lui rendrons, nous y trouverons une moisson de consolation, d'édification, & de joye. Que pouvons-nous mieux

mieux faire, quand nous sommes dans nos maisons, que de prendre garde à ne nous pas trop engager dans les afaires mondaines; *puis qu'elles sont un abysme, d'où l'on ne sçauroit sortir, quand on s'y est une fois plongé?* Vous n'ignorez pas combien il est dificile de s'en charger, & de les manier avec innocence; mais quand cela seroit possible, qu'est-ce autre chose. que chagrin & rongement d'esprit?

A ces saintes résolutions, ajoûtons celles qui regardent la sainteté de la vie. Formons dès maintenant le dessein de ne faire jamais rien, que premiérement nous ne consultions les maximes de la conscience: pour sçavoir ce qu'elles nous permettent, ce qu'elles nous défendent, & ce qu'elles nous ordonnent. Je voi plusieurs personnes qui paroissent avoir les meilleures intentions du monde; qui voudroient à ce qu'ils disent vivre saintement; & qui, pour cet effet, désireroient avoir des préceptes, des régles & des directions particuliéres. J'aprouve ces mouvemens. *Mais il* y a, ce me semble, quelque chose à dire sur cette demande empressée, qu'ils font de régles & de préceptes. Consultez dans chaque ocasion où vous étes obligez d'agir, les lumiéres & les préceptes de la bonne conscience. Suivez-les de bonne-foi, sans les violenter, sans les sophistiquer, sans les broüiller par des veües étrangéres; & soiez assurez, que vous y trouverez la meilleure & la plus certaine de toutes les directions. Quoi qu'il en soit, resolvons-nous, mes Fréres, à nous aquiter, le mieux que nous pourrons, de tous nos devoirs envers Dieu, par une pratique constan-

te de la piété : de tous les devoirs de la justice & de la charité envers le prochain : & de tous ceux de la sobrieté & de la tempérance, pour ne rien faire qui deshonore, ni nôtre nature, ni nôtre vocation, rien qui ne tende à nôtre origine céleste, & à l'espérance pour laquelle nous sommes réservez.

Enfin, puisque pendant que nous sommes dans cette vie terrestre, nous sommes sans cesse sujets à des chûtes, souvenons-nous d'avoir encore sur cet article les yeux ouverts. Ne laissons point passer une journée, sans examiner ce qui nous y est arrivé ; & aprés avoir reconnu nos fautes, ne diférons pas au lendemain de nous en repentir. J'avouë que la repentance n'est pas une chose agréable ; c'est une vertu ennemie de la Nature, & qui ne vient jamais à nous qu'elle ne trouble nôtre repos. Ses mains nous sécoüent rudement, & ses regards sont farouches & menassans ; mais, outre que c'est une vertu nécessaire, comme nous l'avons déja dit, il n'y a que ses premiéres aproches, qui soient dures & funestes, elle n'a que ses premiers entretiens de facheux. Car quand elle nous quitte, ou pour mieux dire, quand elle s'arrête avec nous, elle répand dans nos ames mille douceurs, & mille consolations. On peut lui apliquer ce que David dit de Dieu, Ps. 97. *Nuée & obscurité est à l'entour d'elle, mais justice & jugement sont l'efficace de son Thrône.* Les divers actes de son œconomie sont semblables à la vision du Prophéte, où, aprés le feu brûlant & le vent impétueux, succéde le son doux & tranquille parmi lequel Dieu fait entendre sa voix. Ps. 97. 2.

Passons

Troisiéme Point. Passons maintenant à la troisiéme partie. Comme cette paix que la repentance doit former en nous, n'est pas une sécurité, ni un sommeil de léthargique, elle n'est pas contraire à toute sorte de crainte, ou pour mieux dire, non seulement elle compatit avec la crainte, mais elle ne se conserve même, que par ce moien. C'est pourquoi Saint Paul ne se contente pas de dire, que nous-nous emploïons à nôtre propre salut, il nous marque encore que ce doit être *avec crainte & tremblement*, nous prescrivant par ces paroles la maniére dont nous-nous devons conduire dans l'oeuvre de nôtre Salut. C'est sur cela, que nous avons encores à faire quelques Réflexions, avant que de finir cette Action.

Réflexions sur la maniere avec laquelle nous devons nous emploier à nôtre Salut.

1. Il ne s'agit pas dans ce Texte de la crainte des Esclaves.

Premiérement donc, il faut rejetter ici le sens faux & abusif, que l'on pourroit donner à ces paroles de l'Apôtre, en s'imaginant, que par cette *crainte* & ce *tremblement*, il nous recommande que l'on doit entendre une crainte d'esclave, ou d'ennemi, qui nous fasse sans cesse regarder Dieu, comme un Juge toûjours sévére & toûjours irrité : ou comme un Maître, qui, quoi que nous fassions, ne peut jamais se contenter de nôtre service : qui ne songe qu'à nous faire du mal, & à chercher les occasions de se vanger de nous, & qui nous tend par tout des piéges, pour nous faire périr. Bien loin que ce sentiment soit une vertu Chrêtienne, il est certain au contraire, qu'il n'y en a point de plus pernicieux à la créature, ni de plus injurieux à Dieu, ni de plus oposé à la véritable piété. Cette crainte qui n'est propre qu'aux Démons & aux damnez, est une source perpé-

pétuelle d'inquiétudes & d'agitations, & elle ne peut aboutir enfin, qu'au desespoir. Car quel moien de se sauver de la main du Démon, qui auroit résolu de nous perdre, de quelque maniére que ce pût être? Et qu'elle espérance peut-on avoir, de se mettre à couvert des effets de sa colére, si son inclination naturelle le porte à nous perdre & à nous haïr? Mais qu'y a-t-il de plus injurieux à la Divinité, qu'une telle pensée? *Je suis vivant*, dit-il lui-même, *que je ne prens point plaisir à la mort du méchant, mais qu'il se détourne de son mauvais train, & qu'il vive.* Non, mes Fréres, Dieu n'est point naturellement ennemi de son ouvrage. J'avouë qu'il est juste, mais cela-même qu'il est juste, nous fait concevoir qu'il ne nous chatie jamais, qu'acause de nos péchez. Et de plus il a eu tant de bonté & tant de tendresse pour nous, qu'il a bien voulu nous procurer encores une voie de rentrer en grace, aprés l'avoir ofensé; en nous ofrant pour cet effet la satisfaction de son Fils, & en nous apellant à repentance. Et outre cela, il nous a promis d'avoir pour nous une condescendance de Pére, qui ira jusqu'à suporter les défauts & les foiblesses, qu'il trouvera dans nôtre repentance, & dans nôtre recours à la satisfaction de Jesus-Christ. Il a voulu nous commander, de mettre nôtre confiance en sa bonté; & d'être persuadez qu'il nous aime des mêmes affections, dont un Pére aime ses propres enfans. Eloignons donc de nous cette crainte servile, qui ne sçauroit compatir avec la piété. Car la piété n'est autre chose, qu'une estime profonde & une amour infini, que nous avons pour la Divinité.

nité. Et comment l'estimer & l'aimer, si nous nous imaginions, qu'elle fût jalouse de nôtre bien & ennemie de nos personnes?

2. Il s'agit ici d'une crainte filiale.

En second lieu, il s'agit donc ici d'une autre sorte de crainte, sçavoir, de celle qu'on nomme ordinairement une crainte filiale, qui non seulement s'accorde fort bien avec la confiance & l'amour, mais qui même en est la compagne perpétuelle; & cette crainte nous inspire diférens mouvemens, suivant les diférentes occasions où nous-nous pouvons rencontrer.

Des divers mouvemens de cette crainte.

1. Elle imprime un grand respect pour Dieu.

1. Elle nous imprime un respect & une vénération profonde, toutes les fois que nous comparoissons devant Dieu; respect qui vient de la considération de sa Majesté Infinie, dont les rayons nous éblouïssent: de la considération de cete Sagesse Inéfable, & de cette Puissance Glorieuse, qui réluisent dans toutes ses Oeuvres: de la considération de sa Justice & de sa Sainteté: & en un mot, de la vûë de toutes ses Perfections que nous ne pouvons régarder, sans nous anéantir en sa présence, & reconnoître que nous ne sommes devant lui, que cendre & que poudre.

2. Elle nous inspire de l'horreur pour le péché.

2. Quand nous-nous souvenons de ce grand avantage qu'il nous a accordé, en se déclarant nôtre Pére en Jesus-Christ, il n'est pas possible que nous ne soions dans une perpétuelle apréhension de l'ofenser, & d'atirer sur nous par nôtre mauvaise conduite les justes effets de son indignation. La seule vûe du crime nous éfraie; & quand nous serions assurez de ne le commettre jamais, l'idée en est pourtant si horrible, que nous ne la pouvons regarder sans frémir. A peu prés comme quand un homme du haut d'une tour con-

templé

temple le précipice: ou comme quand il voit de dessus le rivage, les abysmes de la Mer, & les horreurs d'une tempête. Car, quelque assuré qu'il soit, ces objets ne laissent pas de l'épouvanter. 3. Lors que nous faisons réflexion sur nous-mêmes, & que considérant nos inclinations naturelles, qui sont toutes portées au mal, nous les comparons avec ces bonnes & saintes dispositions, que la Grace Divine a formées en nous, il est impossible que nous ne reconnoissions, que tout ce que nous avons de bon nous le tenons de Dieu, que de nous-mêmes nous ne serions pas capables de la moindre de ces choses, & que c'est Dieu qui a *produit en nous & le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir*. Or c'est ce qui produit en nous des mouvemens d'humilité, que l'Ecriture apelle quelquefois de ce nom de *crainte*, comme dans ce célébre Passage de l'Apôtre écrivant aux Romains, *Ne t'éleve point par orgeüil, mais crain*. Et dans ces admirables paroles du Pseaume deuxiéme. *Servez à l'Eternel en crainte, éjouissez-vous en lui avec tremblement*. Car là le *tremblement* & la *crainte* signifient *l'humilité*. 4. Lors que nous considérons, non seulement l'état de nôtre corruption naturelle, dont nous avons été tirez, mais aussi les infirmitez & les foiblesses, qui nous restent encore depuis nôtre régénération, & que nous les comparons avec ce grand nombre de piéges qui nous sont tendus; avec cette multitude éfroyable d'ennemis, qui ataquent nôtre Salut; avec la force & l'adresse qu'ils déploient pour nous surprendre, & pour venir à bout de nous: quelque intrépides que nous soions,

3. Elle nous inspire l'humilité.

Ps. 2. 11.

4. Elle nous fait penser à nôtre foiblesse.

il n'est pas possible, si nous voulons sincérement nôtre Salut, que nous ne craignions de faire quelque faux pas dans cette carriére, où la vocation Divine nous a mis : & par conséquent que nous ne réveillions toute nôtre diligence & nôtre précaution, pour tâcher de nous en garentir. Car aprés tout, il n'y a rien que les Adversaires de nôtre Salut ne tendent, pour nous faire trébucher ; & il n'y a rien, dont nous ne soions encore capables. Qui de nous, quelque avancé qu'il soit dans la piété, peut répondre de son cœur ? Et c'est pour cela, que Jesus-Christ disoit à ses Disciples, *veillez & priez, que vous n'entriez en tentation. Car quant à l'esprit il est prompt, mais la chair est foible.* 5. Bien que la Grace de Dieu, qui nous soûtient dans nos ébranlemens, soit un Objet capable de nous rassurer, si est-ce pourtant qu'il arrive souvent, que Dieu suspend en nous les effets de sa Grace ; & qu'il permet quelque-fois que la chair obtienne de tres-funestes victoires sur l'Esprit, comme les chûtes de David & de Saint Pierre ne le têmoignent que trop. Cette considération donc nous doit perpétuellement tenir dans la crainte & le tremblement ; car qui peut nous assurer, qu'il n'y aura pas des momens en nôtre vie, où Dieu nous abandonnera en proïe aux tentations du Monde & aux occasions de péché ? Et quand cela arrivera, n'est-ce pas le plus déplorable & le plus malheureux état où un fidelle puisse tomber. C'est donc un juste sujet de crainte, qui nous doit toûjours faire élever nos yeux & nos priéres à Dieu, pour lui demander qu'il ne nous induise point en tentation, mais qu'il

5. Elle nous fait considérer les Exemples des Saints hommes qui n'ont pas laissé de tomber.

qu'il nous délivre des piéges de l'Ennemi, & des surprises de nôtre propre cœur.

En troisiéme lieu, ce sont ces cinq espéces de crainte, dans lesquelles nous devons être continuellement. Une crainte de respect en nous souvenant que nous sommes sous les yeux d'une Majesté Infinie qui nous voit, & sous la main d'une Providence Eternelle qui nous gouverne. Une crainte d'horreur à l'égard du crime, en nous souvenant qu'il n'y a point de malheur plus grand que celui d'ofenser un Dieu Bon & Miséricordieux, de qui nous avons receu tant de faveurs. Une crainte d'humilité, en nous souvenant que tout ce que nous sommes, & tout ce que nous possédons d'avantages dans la Grace, nous ne les tenons pas de nous-mêmes, mais de Dieu. Une crainte de précaution, en nous souvenant que le plus juste tombe sept fois le jour, & que si *nous disons que nous n'avons point de péché, nous-nous séduisons nous-mêmes, & la vérité n'est point en nous*. Une crainte enfin d'attachement à Dieu, en lui disant avec le Prophéte, *Eternel, ne m'abandonne point, Mon Dieu, ne t'éloigne point de moi.* De cette maniére nous nous emploierons utilement à nôtre propre salut; & Dieu qui verra multiplier ses talens en nos mains, en augmentera le nombre, en ajoûtant bénédiction sur bénédiction, jusqu'à-ce que le tems soit venu de changer sa Grace en Gloire, & nous donner l'entiére & parfaite jouïssance de son Héritage.

3. La crainte dont il est ici parlé peut être divisée en cinq espéces, sçavoir.
Une crainte de respect.
Une crainte d'horreur pour le crime.
Une crainte d'humilité.
Une crainte de précaution.
Une crainte qui nous attache à Dieu.

CHAPITRE IX.

De l'Exorde.

C'est ce que nous avions à dire touchant la Tractation, qui est, comme châcun voit, la plus importante & la plus longue partie d'un Sermon. Il faut maintenant dire quelque chose de l'Exorde, qui est cette Partie par laquelle on prépare l'esprit des Auditeurs, & l'on s'ouvre un passage naturel & facile pour entrer dans la Tractation.

Première Question. S'il faut se servir d'Exorde.

Mais d'abord il se présente une Question, sur laquelle les sentimens se trouvent en quelque maniére partagez, qui est de sçavoir, si les Exordes sont nécessaires, & si même ils sont utiles; ou s'il ne seroit pas mieux de s'en abstenir entiérement, & de commencer d'abord par la Connexion du Texte avec les Versets précédents, & aprés avoir fait la Division, passer à la Tractation. Il y a plusieurs personnes qui sont dans cette derniére opinion; & leus raisons sont 1. „qu'il paroît „trop d'artifice dans un Exorde, ce qui est „plus capable de rébuter l'attention de l'Auditeur, que de la concilier: car on voit que „par un Exorde vous avez dessein de venir insensiblement, & par quelque espéce de circuit à vôtre matiére, & d'y conduire d'une „maniére presqu'imperceptible vos Auditeurs. „Or cela même semble être une finesse indigne de la sincérité, de la candeur, de la gravité & de la simplicité qui doivent regner sur

Raisons de ceux qui ne veulent point d'Exorde.

sur la Chaire Evangelique. En effet, dés que „ l'Auditeur habile connoît que vous songez à „ le tromper, vous lui donnez un mauvais pré- „ jugé contre vous ; Et ce préjugé nuit sans „ doute à la suite du Discours. 2. Les Exor- „ des, disent-ils, sont des Piéces extrémement „ dificiles, ce qui fait qu'on les peut justement „ apeller *la Croix des Prédicateurs*. Quand il y „ auroit quelque fruit à en receuillir, cela ne „ seroit pas d'une considération assez grande, „ pour nous obliger à en faire, & à consumer „ en cela une partie de nôtre tems & de nos „ forces, que nous pouvons employer beau- „ coup plus utilement ailleurs. 3. Ils disent en- „ core que le principal but qu'on se propose „ en un Exorde est, ou de se concilier la bien- „ veillance de l'Auditeur, ou d'exciter son at- „ tention, ou de le préparer aux matiéres que „ l'on a à traiter. Mais pour ce qui regarde la „ bienveillance, les Pasteurs qui prêchent à „ leurs Brebis ne la doivent pas revoquer en „ doute. Nous parlons à des Chrêtiens & à „ des Personnes qui nous regardent comme „ des Ministres de Jesus-Christ, pour lesquels „ par conséquent ils ont du respect & de l'a- „ mour. Quant à l'attention, on la doit auf- „ si suposer toute entiére, non seulement quand „ les choses que l'on traite dans la Chaire sont „ Divines, & qu'elles sont salutaires à l'homme, „ mais aussi parceque les Auditeurs ne viennent „ dans les Lieux Publicqs qu'avec cette dispo- „ sition d'y écouter la Parole de Dieu ; & si „ les Auditeurs n'ont pas d'eux-mêmes cette „ disposition, on ne la leur donnera pas par un „ Exorde ; puisque cette disposition est un ef- „ fet de la foi & de la piété de l'homme. Or „

„ un Exorde qui d'ordinaire n'eſt composé que
„ de huit ou dix périodes, n'eſt pas capable de
„ donner la foi & la piété à ceux qui n'en ont
„ pas, ni de convertir des profanes & des mon-
„ dains. Et pour ce qui regarde la préparation
„ aux matiéres qui ſe doivent traiter, la ſim-
„ ple lecture du Texte la donne ſufiſamment:
„ puiſque, ſelon la maniére de précher la plus
„ commune, les Prédicateurs s'attachent à
„ l'explication de leur ſujet, ſans s'en écarter
„ que fort peu. Il ſemble donc que l'Auditeur
„ eſt aſſez préparé par la lecture du Texte: &
„ s'il y reſte encore quelque choſe à faire, on
„ la doit atendre de la Connexion & de la Di-
„ viſion. 4. Enfin ils diſent que l'Exorde eſt un
„ temps mal employé, qui ne fait que diſſiper
„ inutilement une partie de l'eſprit des Audi-
„ teurs, leſquels ſouvent, aprés l'avoir attenti-
„ vement écoûté, s'endorment fort paiſible-
„ ment lors que vous entrez dans la Tracta-
„ tion. Ne ſeroit-il donc pas mieux de les en-
„ gager d'abord dans la matiére, afin que leur
„ engagement leur ſervît dans la ſuite à ſoûte-
„ nir l'attention, ſelon l'inclination naturelle
„ que les hommes ont à achever ce qu'ils ont
„ une fois commencé?

Réfutation de ces raiſons. Mais toutes ces raiſons ne ſont pas aſſez fortes pour nous devoir faire, ni rejetter, ni négliger les Exordes. Car pour ce qui regarde la premiére, l'art qui ſe trouve dans un Exorde bien loin d'être une choſe odieuſe & qui rebute l'eſprit de l'Auditeur, qu'au contraire elle lui eſt tout-a-fait naturelle. On n'aime point à entrer bruſquement dans des matiéres Théologiques ſans quelque préparation: cela ne ſeroit point néceſſaire, ſi nous avions toutes

toutes les idées Theologiques présentes à nôtre esprit : Mais comme d'ordinaire elles en sont assez éloignées, il est bon que l'on nous y conduise sans nous faire de contrainte, & qu'on les excite au dedans de nous d'une maniére douce & insensible. Ce n'est point une finesse & une tromperie, puisqu'on ne fait en cela que s'acommoder à la foiblesse de l'esprit de l'homme, & à ce qu'il desire lui-même. Or cela est d'autant plus vrai, que les Auditeurs sont aujourd'hui si acoûtumez aux Exordes, que s'ils voioient un Prédicateur entrer abruptivément en matiére, ils en seroient extrémement choquez, & ils s'imagineroient que cet homme veut faire d'eux ce que l'Ange fit d'Habacuc, lequel il prit par les cheveux, & le transporta presques en un moment de la Judée dans Babylone. Il faut donc employer quelque tems, pour conduire sans violence l'esprit aux matiéres que vous avez à traiter, & ne suposer pas que vôtre Auditeur y soit déja, ni qu'il ait dans la pensée tout ce que vous avez médité, ni qu'on l'y puisse apliquer tout d'un coup sans aucune préparation.

La seconde raison est bonne pour des paresseux, & non pas pour des sages & habiles Prédicateurs. Et aprés tout les Exordes ne sont pas si difficiles, que quand on s'y est exercé avec soin, on ne s'en puisse bien & fidellement aquiter, comme l'expérience le justifie tous les jours.

La troisiéme raison n'est pas plus considérable. J'avouë que les Prédicateurs doivent suposer l'amour & la bienveillance de leurs Auditeurs; mais il ne s'ensuit pourtant pas

qu'ils ne la doivent exciter, lors qu'ils ont à parler à eux. Car cette bienveillance n'est pas toûjours en action; elle est même souvent balancée & combattuë par des sentimens contraires, comme par le mépris & l'indiférence, ou par quelque passion de haine ou d'envie, &c. Soit que cela vienne des défauts humains qui sont dans les Pasteurs, quelques habiles qu'ils soient, soit que cela procéde du vice même des Auditeurs. Je dis la même chose de l'attention, encore qu'on la doive avoir tout entiére pour les choses Divines, dont les Prédicateurs ont à traiter, on ne l'a pourtant pas; & tout ce qu'un Prédicateur peut désirer, est que son Auditeur se trouve dans une disposition générale à entendre parler des Mystéres de l'Evangile. Il faut donc tâcher de lui donner une attention particuliére, à telles matiéres qui se doivent traiter. Au reste il ne faut pas croire, que ni la simple lecture du Texte, ni la Connexion, ni la Division seule & à part puissent faire cet effet. Il faut prendre plus de tour, pour remüer l'esprit humain & pour l'appliquer. Et c'est ce qu'on peut dire aussi à l'égard de la préparation, pour laquelle principalement un Exorde est destiné. La lecture du Texte y peut faire quelque chose; La Connexion & la Division y contribuent aussi; mais sans un Exorde, tout cela seroit assez inutile.

Il n'est pas difficile aussi de répondre à la quatriéme raison. Car outre le fruit que l'on retire d'un Exorde, & qui est assez grand pour ne pas dire que ce soit un tems perdu, ses parties sont d'ordinaire si courtes, qu'on ne

ne sçauroit les acuser de dissiper les forces de l'Auditeur ; ni de le fatiguer. A quoi j'ajoûte, que l'Exorde même, s'il est bien pris, contient toûjours quelque matiére qui plaît & qui instruit agréablement ; de sorte, qu'à le considérer en lui-même, on y aprend toûjours quelque chose de bon.

Nous ne sçaurions donc aprouver la coûtume de ces Prédicateurs Anglois, qui entrent d'abord dans l'explication litérale du Texte & la font servir d'Exorde, aprés quoi ils divisent leur Discours en quelques Parties qu'ils traitent en suite. Certainement l'Auditeur n'est pas si-tôt en état de bien comprendre l'Explication qu'on lui donne, puis qu'il n'a encore, ni mouvement, ni activité. Il vaut mieux, ce me semble, l'exciter & l'ébranler doucement ; & le mettre en train par quelque chose qui ne lui donne point de peine ; que de l'acabler tout d'un coup par une Explication, qu'il ne peut, ni bien comprendre, ni bien écouter. Moins pouvons-nous aprouver la coûtume de quelques-uns des nôtres, qui aiant à expliquer leur Texte dans tout le corps de l'Action, ou à y faire des Considérations, entrent incontinent en matiére sans aucun Exorde. Je suis persuadé que ce qui les a obligez à prendre ce parti, n'est autre chose que la difficulté qu'ils trouvent à composer un Exorde ; c'est-à-dire, en un mot, leur paresse & leur négligence.

Seconde Question. Des fruits qu'on se propose de tirer des Exordes: & des

En suposant donc comme une chose constante qu'il faut user d'un Exorde, on peut demander, quels sont les principaux fruits que l'on se doit proposer d'en tirer ? & dans quelles veües générales on le doit faire ? Pour répondre à cette seconde Question il faut se souve-

nir,

veuës dans lesquelles on les fait. nir, que déja nous avons marqué les trois fins principales de l'Exorde, qui sont d'atirer ou d'exciter la bienveillance des Auditeurs, d'apliquer leur atention, & les préparer aux matiéres particuliéres qu'on doit traiter. Mais pour ce qui regarde ces deux premiéres choses, il ne les faut proposer qu'indirectement. Un Prédicateur se rendroit ridicule, si dans ses Actions ordinaires & hors d'un cas d'extréme nécessité, Il s'empressoit à s'aquerir l'estime & la bienveillance de son Troupeau ; & cette maniére seroit plus propre à le faire mépriser & haïr, qu'à le faire estimer & aimer. Il ne faut donc point, ni faire des complimens à un Peuple, ni lui donner des loüanges, ni parler de soi-même, de quelque maniére que ce puisse être. Ce sont des affectations qui ne réüssissent jamais bien, & dans lesquelles neantmoins il y a des Personnes habiles qui tombent : Sur tout quand ils préchent dans d'autres Eglises que les leurs, & dans des Eglises qui sont considérables. Car ils ne manquent jamais de mettre dans leur Exorde un petit Lieu Commun de loüanges : ou de parler de la joye qu'ils ont de se voir apellez à remplir leur Chaire : ou à se mépriser eux-mêmes & à confesser leurs grands defauts: ou quelque chose semblable. Pour en dire naïfvement mon sentiment, je croi que ce sont des maniéres pédantesques qui font un tres-méchant effet. Car les Auditeurs n'aiment nullement à entendre toutes ses sottes cajoleries, qui non seulement sont indignes de la gravité de la Chaire, mais indignes même de celle d'un honnête homme. Comment donc, direz-vous, s'atirer la bienveillance de l'Auditeur? Je dis qu'il le faut faire indirectement

tement par un Exorde bien pris & bien fait, & c'est le plus seur moyen de réüssir.

Pour l'atention, il est certain qu'on la réveille & qu'on l'aplique de la même maniére, c'est-à-dire, par quelque chose de beau & de digne d'être écouté, où il y ait de la grace & du bon sens naturel. Je ne desaprouve pourtant pas que dans un Exorde on ne demande quelque-fois l'attention ; soit à cause de l'importance de la matiére ; soit pour la solemnité du jour ; soit pour l'état où se trouve alors l'Eglise ; soit enfin par quelqu'autre considération particuliére ; Mais il ne faut pas faire de cela un ordinaire, & il ne s'y faut même arrêter que peu.

Le principal usage de l'Exorde, c'est celui de préparer l'Esprit de l'Auditeur aux matiéres particuliéres que vous avez à traiter, & de l'y conduire insensiblement. Si on s'éloigne de ce but, ou qu'on le néglige, un Exorde ne peut être qu'impertinent ; & au contraire pourveu que l'on y parvienne, un Exorde ne peut être que bon. Cependant quand nous disons qu'il faut préparer l'Auditeur à la matiére, & l'y conduire, il faut prendre garde que ce sont deux choses diférentes. Vous préparez l'esprit de l'Auditeur à vôtre matiére, quand vous lui donnez les dispositions qu'il faut qu'il ait, pour la bien entendre & pour en bien profiter. Vous conduisez insensiblement vôtre Auditeur à la matiére, lorsque par la liaison naturelle que les choses ont les unes avec les autres, vous le faites passer de l'une à l'autre, & le faites entrer dans le sujet dont il s'agit.

Le principal usage de l'Exorde c'est de préparer l'Esprit de l'Auditeur.

Préparer l'esprit de l'Auditeur à la matiére, & l'y conduire, sont deux choses diferentes.

Mais

On doit préparer l'Auditeur diversement, suivant la diversité des matiéres.

Mais pour dire quelque chose de chacun de ces desseins, la Préparation se doit régler selon le genre de la matiére que l'on traite; Car si c'est une matiére afligeante & triste, où vous avez dessein d'exciter la compassion ou la douleur, & d'arracher des larmes des yeux de vos Auditeurs, il faut commencer dés l'Exorde à donner cette disposition. Si vous avez à traiter d'un Mystére profond & difficile, il faut penser à donner de l'élévation & de l'admiration. S'il s'agit de quelque Jugement terrible de la Justice Divine, il faut songer à donner de la frayeur. S'il est question de quelque crime énorme, il faut préparer l'esprit à l'horreur & à la méditation de la grandeur de la corruption humaine. Si vous avez à traiter de la repentance & à y intéresser les Auditeurs d'une maniére extraordinaire, il faut aussi commencer de les y disposer, par les idées générales de la colére de Dieu que nous avons méritée, du peu de fruit que Dieu tire de sa culture à nôtre égard; ou quelque chose de semblable. Si au lieu de cela la matiére que vous avez à traiter est tranquille & ordinaire, il faut que l'Exorde laisse l'esprit dans son assiéte naturelle, & qu'il tâche seulement d'exciter en lui les sentimens honnêtes & Chrétiens que nous devons tous avoir. En un mot il faut que l'Exorde prenne la teinture des choses qui doivent être traitées, afin d'y disposer les Auditeurs. N'en user pas de cette maniére, ce seroit perdre tout l'effet d'un Exorde, & en user d'une maniére contraire, ce seroit renoncer au bon sens, & agir en homme fort malhabile.

Quant

Quant à la seconde chose, qui est de conduire insensiblement l'Auditeur aux matiéres que l'on a à traiter, cela dépend, comme je viens de le dire, de la liaison qu'ont les choses dont l'Exorde est composé, & entr'elles, & avec les matiéres du Texte. Je dis premiérement, entr'elles. Car il faut qu'elles se tiennent par la main, & qu'elles aient de la dépendance & de la subordination ; autrement l'Auditeur seroit surpris de se sentir brusquement transporté d'un lieu à un autre. Je dis avec les matiéres du Texte, car c'est principalement pour y entrer que l'Exorde est employé.

Comment on doit conduire l'esprit de l'Auditeur aux matiéres que l'on veut traiter.

La premiére qualité que doit avoir un Exorde, c'est d'être court. Il faut pourtant garder mesure dans cette briefveté. Car comme d'un côté, une excessive longeur est un vice, une trop grande briefveté l'est aussi ; de sorte qu'il faut tenir un milieu. Le plus long Exorde ne doit pas avoir plus de dix ou douze périodes ; & le plus court en doit toûjours avoir six ou sept, pourvû que les périodes elles-mêmes ne soient pas trop longues. La raison de tout cela est, qu'il faut donner un juste tems à l'Auditeur pour se préparer à vous écouter avec attention, & à vous suivre dans la Tractation de vôtre matiére ; & que d'autre-part, en lui donnant un tems sufisant pour cela, il ne faut pas le faire égarer hors de vôtre sujet, ni lui donner lieu de s'ennuier & de s'impatienter. Une trop grande briefveté péche contre la premiére partie de ce Précepte ; car elle fait entrer trop tôt l'Auditeur dans la matiére, & ne lui donne pas assez de préparation. Une excessive

Des qualitez d'un Exorde.
1. Il doit être d'une longeur raisonnable.

ſive longueur péche contre la ſeconde. Car il eſt certain qu'il en eſt d'un Auditeur comme d'un homme qui viſite une belle *maiſon*, & qui n'aime point qu'on le faſſe demeurer trop long-tems dans la cour, où dans les premiéres avenuës. Il ne veut qu'y paſſer légérement ſans s'y arrêter, afin de ſatisfaire le plutôt qu'il ſe pourra ſa principale curioſité.

2. Un Exorde doit être clair.

2. Un Exorde doit être clair, & par conſéquent dégagé de toutes ſortes de queſtions abſtruſes ou de penſées metaphyſiques, conçû en des termes naturels & populaires, & non chargé de trop de matiére. En effet, comme l'eſprit de l'Auditeur n'eſt encore, ni échaufé, ni émû, il ne faut pas exiger de lui, ni une grande pénétration, ni une grande élévation, ni même un grand effort, encore qu'il en fût capable; puis qu'il n'eſt pas en cet état-là. Ainſi il faut éviter dans un Exorde, tout ce qui peut faire de la peine à l'eſprit: comme ſont les queſtions phyſiques, & les expreſſions de ces *matiéres* de l'École, les longues ſuites de raiſonnemens, & telles choſes ſemblables. Il ne faut pourtant pas, ſous prétexte d'une trop grande clarté, s'imaginer qu'un Exorde ne doive contenir aucune matiére Théologique, & qu'il doive plûtôt conſiſter en des paroles, qu'en des choſes; ce ſeroit ſe jetter dans une autre extrémité. Il faut donc qu'un Exorde contienne des choſes capables de nourrir ou de ſatisfaire l'eſprit; mais il faut qu'elles ſoient claires, faciles à comprendre, & exprimées d'une maniére fort naturelle.

3. Un Exorde doit être froid & grave, & par

par conséquent on en doit bannir toutes les grandes figures, comme les apostrophes, les exclamations violentes, les interrogations réïterées, & en un mot tout ce qui aboutit à donner de grands mouvemens à l'Auditeur. Car puisque dans ce commencement de discours il faut s'accommoder à l'état de l'Auditeur, lui étant encore froid & sans agitation, celui qui parle le doit être aussi. Nul homme sage n'aprouvera ces Exordes qui contiennent, ou des enthousiasmes & des fureurs poëtiques, ou des mouvemens de colére & d'impétuosité; ou des interrogations fiéres & hardies, ou des paradoxes surprénans pour exciter l'admiration. Il faut dans cette premiére Partie parler humainement, & se souvenir que les Auditeurs ne sont encore, ni dans le Ciel, ni dans l'Air, ni transportez dans des lieux éloignez, mais qu'ils sont sur la Terre & dans un Temple.

3. Un Exorde doit être froid & grave.

4. Un Exorde ne doit pourtant pas être, ni si froid, ni si grave, qu'il ne soit en même-tems atachant & agréable. Il y a trois fins principales qu'un Prédicateur se doit proposer, sçavoir, d'instruire, de plaire, & de toucher; mais de ces trois fins celle qui doit regner dans l'Exorde, est de plaire. J'avouë qu'il doit aussi se proposer d'instruire, & de toucher; mais beaucoup moins d'instruire, que de plaire; & beaucoup moins encore de toucher, que d'instruire. Ce n'est pas que si l'on peut judicieusement & bien à propos faire entrer dans l'Exorde quelque chose de tendre, sur tout dans des Actions extraordinaires, cela ne fasse un tres-bon effet; mais, quoi qu'il en soit, il faut toûjours que l'a-

4. Bien qu'un Exorde doive être froid & grave, il faut pourtant qu'il soit atachant & agréable.

gréable regne dans cette Partie. Par-là vous voiez bien qu'il faut bannir de l'Exorde toutes les censures aigres, les ménaces terribles, les reproches sanglants, & en général tout ce qui peut sentir, ou la haine, ou le mépris, ou l'indiférence, ou vous faire une querelle avec l'Auditeur. Car non seulement il faut exciter son atention, ce que l'on pourroit assez faire par des censures & des reproches, mais il faut s'insinuer doucement dans son esprit, afin qu'il ne s'opose pas à ce que vous lui direz; mais au contraire que vous lui puissiez plaire, comme a un homme docile & bien intentionné.

5. Il faut que tout le Corps d'un Exorde ait une connexité fort naturelle avec toute la matiére du Texte.

5. Il faut que tout le Corps de l'Exorde ait une connexité fort naturelle avec toute la matiére du Texte. Je dis premiérement tout le Corps de l'Exorde, car il faut bien se donner de garde d'y rien mettre, qui soit trop éloigné de vôtre sujet. Pour cet effet les meilleurs Exordes sont ceux qui sont composez de deux Propositions, dont la premiére se joint naturellement & immédiatement avec la seconde, & la seconde se joint naturellement & immédiatement avec le Texte. Châcune de ces Propositions peut être, ou prouvée, ou amplifiée; mais il faut toûjours que la derniére vous conduise sans peine au sujet dont il s'agit, & que la premiére n'en soit pas extrémement éloignée. Selon cette Maxime l'on doit condanner tous ces Exordes, qui au lieu de vous faire entrer dans le Texte, vous y font tomber comme de haut en bas. Cela choque extrémement le bon sens. L'on doit aussi condanner ceux qui vous conduisent au Texte par beaucoup de circuits

circuits, c'eſt-à-dire par pluſieurs Propoſitions enchaînées l'une avec l'autre; cela eſt ſans doute vicieux, & ne peut que fatiguer l'Auditeur. Je dis en ſecond lieu que l'Exorde doit avoir de la connexion avec toute la matiére du Texte, c'eſt-à-dire, qu'il ne ſe doit pas ſimplement raporter, ni à une ſeule de ſes parties, ni à un ſeul de ſes égards, ſi l'on a deſſein de le conſidérer ſous pluſieurs égards, mais qu'il ſe doit raporter à tout. La raiſon eſt qu'un des principaux uſages de l'Exorde, comme nous l'avons dit ci-deſſus, eſt de préparer l'eſprit de l'Auditeur à la matiére qui doit être traitée. Or ſi l'Exorde n'a du raport qu'à une ſeule des parties, ou à un ſeul des égards, on ne préparera l'Auditeur qu'à cette partie & à cet égard, & non aux autres.

6. L'Exorde doit être ſimple. Ce n'eſt pas que nous voulions en bannir entiérement les figures: car au contraire on y doit toûjours employer celles qui rendent le diſcours doux & agréable: mais nôtre penſée eſt qu'il faut éviter la pompe & la magnificence des expreſſions, autant que les choſes qn'on dira le pourront permettre. On n'y doit point emploier un ſtyle trop élevé, & qui aille juſqu'à l'enflûre, ni des périodes trop nombreuſes, ni des allegories trop pouſſées, ni même des métaphores trop fréquentes ou trop hardies. Car en effet l'eſprit de l'Auditeur qui eſt encore froid & dans ſon aſſiette naturelle, ne ſçauroit ſoufrir tout cela. *6. L'Exorde doit être ſimple.*

7. Un Exorde ne doit point être commun. Mais comme c'eſt une régle dont pluſieurs perſonnes abuſent, il eſt bon de l'éclaircir ici. Je dis donc que par un Exorde *7. L'Exorde ne doit point être commun, &*

comment cela se doit entendre. commun, il ne faut point entendre un Exorde qui puisse convenir à plusieurs Textes ; car si les Textes sont paralleles, si la matiére y est traitée dans les mêmes veües & dans les mêmes circonstances, quel moien y a-t-il de trouver des Exordes singuliers? On entend donc par un Exorde commun, premiérement, celui qui est pris de choses triviales, & qui ont été dites & redites, que par conséquent le Peuple sçait déja, & dont il sera infailliblement rebuté. *Exemples d'un Exorde commun.* Tels sont ces Exordes pris de la comparaison du Soleil, ou de celle des Rois & des Conquerans, ou des Anciens Romains &c. ou de quelques Histoires du Vieux Testament qui ont été souvent rebatuës, ou de quelques types fort connus, comme sont le passage des Israëlites par la Mer rouge, & autres semblables, &c. En second lieu, on entend un Exorde qui pourra s'apliquer également à deux Textes de matiére diférente, ou à deux contraires interprétations que l'on peut donner d'un même Texte. C'est en ce sens que les Exordes communs sont vicieux & dégoûtants.

8. Quand un Texte est conçû en termes figurez, il ne faut pas que l'Exorde se joigne au Texte par la figure, mais par la chose signifiée.

8. Quand un Texte est conçû en des termes métaphoriques ou figurez, c'est une chose assez puérile que de faire un Exorde qui se joigne au Texte par la metaphore. Et bien qu'il semble qu'il y ait en cela de l'esprit, il est certain pourtant que ce n'est pas du bon esprit, & qu'il y a trop de jeu en cela. Cela est bon dans des déclamations de Collége, mais cela ne vaut rien pour la Chaire Evangélique. Il faut donc lier l'Exorde avec le Texte par la matiére même, c'est-à-dire, par la chose entenduë sous la figure, & non

par

par la figure. Je ne veux pourtant pas nier qu'on ne puisse le joindre quelque-fois par la figure, pourvû que cela se fasse d'une maniére chaste & sage. Comme par exemple, si l'on avoit à traiter ces paroles, *qui mange ma chair & qui boit mon sang, a la Vie Eternelle*, on pourroit prendre un Exorde de ce que l'Ecriture Sainte se forme l'idée de nôtre conversion comme si c'étoit une nouvelle naissance, qui nous communiquât & nous destinât à un autre vie. Que pour cet effet elle nous parle d'un Nouvel Homme, d'un Nouveau Ciel qui l'éclaire, & d'une Nouvelle Terre qui le soûtient. Qu'atribuant à ce Nouvel Homme les mêmes sens que la Nature a formez en nous, une veuë, une ouïe, un atouchement, un odorat, une bouche, elle lui attribuë aussi des objets proportionnez à châcun de ces sens mystiques, & leur donne des effets semblables à ceux que nos sens produisent par leurs naturelles opérations. Elle nous dit donc, que nos yeux contemplent la lumiére Céleste qui les éclaire & les conduit dans les voies de la justice. Que nos oreilles entendent la voix de Dieu qui nous apelle, & qui nous fait par ce moien suivre nôtre vocation. Elle nous dit, que l'Evangile nous est un odeur de vie qui nous communique le Salut. Et enfin elle nous atribuë une bouche pour manger la chair & boire le Sang de Jesus-Christ, afin d'en être nourris à Vie Eternelle. C'est de cette derniére expression dont Jesus-Christ a voulu se servir dans ce sixiéme Chapitre de Saint Jean & en parler dans ce Texte, *qui mange ma chair & qui boit mon sang, a la Vie Eternelle.*

Exception à la remarque ci-dessus.

Jean 6.54.

Cet Exorde se joint avec la figure emploiée dans le Texte; mais c'est d'une telle maniére qu'il n'y a point de jeu ni d'afectation d'esprit. Car c'est par une réflexion sérieuse sur l'usage que l'Ecriture fait de cette figure, la reconnoissant déja pour figure, & préparant l'Auditeur à en rechercher l'explication.

Divers exemples des vices de l'Exorde,

1. Il y a des Prédicateurs, qui se sont figurez, que c'étoit une belle chose de prendre des Exordes, ou de la Personne des Auditeurs, ou des circonstances du temps, ou de celles du lieu, ou de celles des afaires générales, & des nouvelles du monde. Mais je crois que cette maniére est tout-à-fait vitieuse, & que hors d'un cas extraordinaire il ne s'en faut point servir. 1. Il y a en cela trop d'afectation. Et n'est-ce pas faire l'entendu, que de commencer son discours par ces sortes de choses qui n'ont nul égard à la matiére ? C'est donc choquer la pudeur & la modestie de la Chaire Chrêtienne. 2. Ces sortes d'Exordes sont d'ordinaire tirez par les cheveux; & il ne se peut faire autrement; car les choses dont ils sont composez n'ont qu'une rélation fort écartée avec le Texte; de sorte que par ce moien vous perdez le fruit principal de l'Exorde, qui est de préparer l'esprit de l'Auditeur à la matiére qui doit être traitée, & de l'y conduire insensiblement. 3. Il est fort dificile quand on prend de tels Exordes de ne dire quelque sottise. Car qu'y a-t-il de plus délicat dans un Discours public, que de parler ou de soi-même, ou des Auditeurs, ou du tems & des nouvelles du monde; mon sentiment est donc qu'il faut entierément rejetter cette maniére d'Exorde.

2.

2. Il faut rejetter aussi pour la pluspart les Exordes pris des Histoires Prophanes, ou de ce qu'on apelle les Apophtegmes des hommes Illustres; cela sent trop le College, & n'est nullement du goût des honnêtes Gens. Aprés tout, Alexandre le Grand, César & Pompée, & tous ces autres grands Noms de l'Antiquité, n'ont que faire de monter sur nôtre Chaire Evangélique; & si on ne les souffre plus aujourd'hui ni dans les harangues, ni dans les plaidoyers, beaucoup moins les doit-on soufrir dans les Sermons. A la bonne-heure, quand ils paroîtront quelquefois, ou dans la Tractation, ou dans l'Aplication: Et encores faut-il que ce soit si rarement, que dans un an on ne les y voye pas plus d'une fois; mais de venir se présenter à la tête d'un Prêche, ce n'est pas une chose suportable. Je dis à peu-prés le même des citations ou des alegations des Auteurs Profanes: Il s'en faut abstenir, à moins qu'il n'y eût quelque chose de si particulier, de si agréable & de si juste pour le Texte, qu'on ne pût pas douter qu'il ne fût bien reçû. C'est dans ce rang que l'on peut mettre l'Exorde d'un Sermon fait sur ces paroles, *enseigne nous à tellement compter nos jours, que nous en ayons un cœur de sapience.* Il étoit pris d'une Histoire que Plutarque raporte, qu'un jour Alcibiades étant allé chez Périclés pour le voir, & ses Domestiques lui ayant dit qu'il étoit ocupé à dresser ses comptes pour les rendre à la République, il répondit sur le champ; qu'au lieu de travailler à rendre ses comptes, il feroit incomparablement mieux de chercher les moiens pour n'en ren-

Autres exemples des vices de l'Exorde.

Exception à l'article ci-dessus.

Ps. 90. 12.

dre point du tout: On ajoûta que c'étoit là à peu prés la pensée des Méchans, qui n'ignorant pas que Dieu est leur Juge & sentant d'ailleurs leur conscience chargée de mille crimes, ne songent à autre chose qu'à éluder le Jugement Divin, & le compte qu'ils ont à rendre au Maître de toutes les créatures. Que s'il n'étoit question que d'un homme ou de deux hommes, le conseil d'Alcibiades pourroit réüssir; mais quand il est question de Dieu, il faut être plus qu'insensé pour s'imaginer que l'on puisse éviter son Tribunal: qu'il n'y a point d'autre voie à prendre, que celle de se préparer à rendre son compte à Dieu, ni de conseil plus légitime que celui de travailler continuellement à le bien rendre; & que pour cet effet nôtre intérêt nous oblige à recourir à Dieu, afin qu'il nous aide pour cela de la lumiére de sa grace. C'est ce que l'Eglise fait aujourd'hui par la bouche du plus grand de tous les Prophétes, *enseigne nous à bien compter nos jours, afin que nous en aions un cœur de sapience.*

Quels sont les meilleurs Exordes.

III. En général les meilleurs Exordes sont ceux qui sont pris de la Théologie. Car d'un côté, ils ont toûjours plus de raport a la matiére du Texte; & de l'autre, ils y préparent bien mieux l'esprit de l'Auditeur. Ils sont même plus graves, & plus détachez des puérilitez du Collége, & de la pédanterie.

Ce que l'on doit observer pour faire un bon Exorde.

IV. Pour cet effet aprés avoir bien considéré le sens d'un Texte, & veu quelles sont les matiéres principales qui doivent entrer dans la Tractation, aprés en avoir fait la Division, il faut tâcher de réduire le tout à une idée commune, & en suite chercher quel-

quelque chose ou quelque pensée qui se lie naturellement avec cette idée commune, soit qu'elle s'y lie immediatement, ou médiatement par le moyen d'une autre. Si elle s'y lie immédiatement, il faut tâcher de la réduire en une Proposition que l'on éclaircira, ou que l'on prouvera dans la suite; & si elle a des parties qui méritent d'être expliquées ou prouvées châcune à part, on le fera. Et enfin par la liaison naturelle que cette Proposition aura avec la matiére que l'on doit traiter, on entrera dans le Texte. Si la Proposition ne se lie avec les Texte que par le moien d'une autre, aprés avoir établi la premiére, il faudra passer à la seconde, & de la seconde, au Texte.

De quels Lieux se tirent les Exordes.

Les Exordes se tirent à peu prés des mêmes Lieux d'où se tirent les Observations, sçavoir, ou du genre, ou de l'espéce, ou des contraires, &c. car il y a peu d'Exordes que l'on ne puisse faire entrer dans la Tractation, sous le titre d'Observation générale. Il y a pourtant cette régle à observer, qu'entre plusieurs Observations générales, il faut choisir pour Exorde celle qui est la moins essentielle, ou la moins nécessaire à la Tractation, & qui d'ailleurs soit claire, agréable & engageante.

On peut employer quelque-fois dans un Exorde une comparaison, c'est-à-dire, ce qu'on apelle similitude, mais il faut le faire rarement & ne se servir point de comparaisons triviales que tout le monde sçait ou qui sont prises d'une matiére basse, ni aussi de comparaisons trop embarassées, prises d'une matiére inconnuë au Peuple, comme sont celles

celles qui sont tirées des Méchaniques, ou de l'Astronomie, où les Auditeurs n'entendent rien.

On peut y employer aussi les Histoires de la Bible, mais il faut que cela se fasse rarement, & que l'aplication en soit juste, agréable, & en quelque maniére, surprenante.

On y peut encore employer les types, mais avec les mêmes précautions, consultant le bon sens & le bon goût.

Observation plus particuliére pour bien réüssir à faire un Exorde.

Le mieux est de chercher plusieurs Exordes sur un même Texte, & de tourner son imagination de divers côtez, en prenant garde à toutes les diférentes rélations, que la matiére qu'on a à traiter peut avoir; car par ce moyen on pourra choisir ce que l'on jugera plus à propos. Mais aprés les Préceptes généraux que l'on doit nécessairement sçavoir & sur lesquels ils se faut régler, il est certain que la facilité de l'invention d'un Exorde ne se peut aprendre que par la pratique. C'est pourquoi un jeune Prédicateur ne doit point plaindre sa peine, ni se négliger en aucune maniére sur ce sujet.

CHAP.

CHAPITRE DERNIER.

De la Conclusion.

LA Conclusion doit être vive & animée, pleine de belles & grandes figures, aboutissante à émouvoir les passions Chêtiennes, comme sont l'amour de Dieu, l'espérance, le zéle, la repentance, la condannation de nous-mêmes, le désir de nous corriger, la consolation, l'admiration des biens éternels, l'atente de la félicité, le courage & la constance dans les aflictions, la fermeté contre les tentations, la reconnoissance envers Dieu, le recours à lui par la priére, & tels autres semblables mouvemens. *Des qualitez de la Conclusion.*

Il y a trois sortes de mouvemens: les violents, les tendres, & les élevez. Les violents sont par exemple, l'indignation, la crainte, le zéle, le courage, la fermeté contre les tentations, la repentance, le mépris de nous-mêmes, &c. Les tendres sont, par exemple, la joie, la consolation, la reconnoissance, la priére, &c. Les élevez sont, l'admiration de la Majesté Divine, ou des voyes de sa Providence, l'admiration de la Gloire de son Paradis, l'atente de ses biens, &c. *Trois sortes de mouvemens, les violens, les tendres, les élevez. Exemples.*

Il y a quelques passions Chrêtiennes qui peuvent être excitées, ou par une voye tendre, ou par une voye violente. Et telle est la repentance, pour laquelle on peut emploier des motifs extrémement tendres & touchans, comme ceux qui sont pris de l'amour & de la bonté que Dieu nous a témoignée, & que nous avons traitée si indignement. On *Quelques passions chrêtiennes, qui peuvent être excitées, ou par une voye tendre ou par une voye violente. Exemples.*

On y peut aussi emploier les mouvemens violents, comme la censure, la représentation du nombre & de l'énormité des péchez qui regnent au milieu de nous, l'horreur de nôtre ingratitude, la frayeur des Jugemens de Dieu qui nous ménacent, la justice de ses verges & de ses châtimens qu'il a déploiez sur nous &c. Telle est aussi la fermeté contre les tentations; car on peut emploier pour cela les mouvemens tendres, comme sont la représentation de la vanité des promesses & des espérances du Monde, qui ne sont que de fausses & de trompeuses images: La considération du misérable état où tombent ceux qui abandonnent leur premiére vocation; celle de la dignité d'Enfans de Dieu à laquelle il nous a apellez; celle des biens éternels que nous attendons pour le prix de nôtre persévérance; celle de la joie dont un homme de bien est rempli, quand il a remporté quelque belle victoire sur les tentations. On y peut aussi emploier les mouvemens violens, comme sont l'inspiration d'une sainte fierté, pour soûtenir les efforts du Monde: Le mépris de ses desseins & des forces qu'il déploie contre nous: l'espérance ou plûtôt l'assurance inviolable que nous avons, que toutes les Puissances de la Terre, jointes ensemble, ne nous sçauroient ébranler. Ce qui est le mouvement de S. Paul sur la fin du 8. des Rom. *Qui est-ce qui nous séparéra de la dilection de Christ? Sera-ce oppression, ou angoisse, ou persécution, ou famine, ou nudité, ou péril, ou épée? Ainsi qu'il est écrit, nous sommes livrez à la mort pour l'amour de toi tous les jours, & sommes estimez comme des brebis de la boucherie.*

Rom. 8. 34. &c.

Au

Au contraire en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimez. Car je suis aßuré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni Principautez, ni Puissances, ni choses présentes, ni choses à venir, ni hautesse, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne nous pourra séparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a montrée en Jesus-Christ nôtre Seigneur.

La Conclusion doit être diversifiée.

La Conclusion doit être diversifiée, je veux dire qu'il ne se faut pas contenter d'y émouvoir une seule passion Chrêtienne, il faut en toucher plusieurs, & donner à châcune une juste longueur de discours, afin de donner lieu à la passion de s'exciter. Il ne faut pourtant pas y demeurer trop long-tems, mais lors qu'on sent que l'on a produit son effet, il faut passer à une autre passion. Ainsi la Conclusion doit être composée, pour le moins, de quatre ou cinq réflexions que l'on puisse faire naturellement sur le Texte; soit qu'elles soient générales sur tout le Texte, soit qu'elles soient particuliéres sur les Parties ausquelles on l'a divisé. Et s'il se peut, il faut mettre ces réflexions dans un tel ordre, que les moins fortes & les moins sensibles soient les premiéres; & les plus fortes, les derniéres, afin que le discours aille toûjours en croissant. Je croi pourtant que ce seroit un vice, que de finir par un mouvement trop violent, comme sont ceux de la crainte, ou de l'indignation, ou d'une griéve censure. Il vaut mieux finir par un mouvement tendre, ou bien par un mouvement élevé. On peut & on doit même tâcher de mêler dans une même Conclusion de diférens mouvemens, c'est-à-dire, de violens, de tendres, & d'élevez,

Les Differentes choses qui peuvent entrer dans la Conclusion.

afin que l'on puisse remuer plusieurs passions de divers genre.

La Conclusion aime quelque-fois les exemples, les similitudes, les sentences courtes & fortes, les subtilitez d'une belle imagination; & en un mot elle peut quelque-fois n'être ni si chaste, ni si bien réglée, que le Corps de la Tractation où il faut être plus juste. Ainsi il n'y aura point de mal quand un Prédicateur dans la Conclusion s'abandonnera au feu de son esprit, pourvû qu'avec tout cela il ne dise rien d'extravagant, ni de trop emporté: rien qui sente trop l'enthousiasme, ou la déclamation.

FINIS.



2